THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

École doctorale : SHPT - Sciences de l'homme, du Politique et du Territoire
Spécialité : Geographie (CEGEOG - ED SHPT)
Unité de recherche : Pacte, Laboratoire des sciences sociales

Entre volonté transformatrice et isomorphisme institutionnel, la recherche d'un commun récréatif pour contribuer au développement local des territoires touristiques : une approche par l'apport d'un Laboratoire récréatif à Belle-Île-en-Mer

Between transformative will and institutional isomorphism, the role of socio-cultural networks in territorial dynamics: an approach by studying the process of creation of a recreational laboratory at Belle-Ile-en-Mer

Présentée par :

CHRISTOPHE DURAND

Direction de thèse :

Jean CORNELOUP Maitre de conférences, Université Clermont Ferrand	Directeur de thèse

Rapporteurs :

Thierry MICHOT
PROFESSEUR DES UNIVERSITES, Université de Brest - Bretagne occidentale
Nathalie BERNARDIE TAHIR
PROFESSEURE DES UNIVERSITES, Université de Limoges

Thèse soutenue publiquement le **14 novembre 2023**, devant le jury composé de :

Jean CORNELOUP MAITRE DE CONFERENCES HDR, Université de Clermont Auvergne	Directeur de thèse
Pascal MAO MAITRE DE CONFERENCES HDR, Université Grenoble Alpes	Examinateur
Thierry MICHOT PROFESSEUR DES UNIVERSITES, Université de Brest - Bretagne occidentale	Rapporteur
Nathalie BERNARDIE TAHIR PROFESSEURE DES UNIVERSITES, Université de Limoges	Rapporteure
Frederique ROUX PROFESSEURE DES UNIVERSITES, Université de Rennes 2	Présidente
Virginie BOELEN ASSOCIATE PROFESSOR, Université du Quebec à Montréal	Examinatrice

REMERCIEMENTS

Je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement mon directeur de thèse, Monsieur Jean CORNELOUP, pour son accompagnement. Je suis fier d'avoir pu travailler avec son appui, sa rigueur pédagogique et scientifique. Merci d'avoir cru en moi, d'avoir été toujours présent pour me soutenir et me conseiller dans les moments de doute et de déprime, les envies d'abandonner un projet devenu de plus en plus difficile à concilier avec un temps professionnel de moins en moins compatible avec le projet engagé initialement.

Un remerciement à Ludovic FALAIX qui m'a accompagné quelques années en tant que codirecteur de thèse. Merci aux rapporteurs, aux enseignants de PACTE et du CERMOSEM pour leurs précieux conseils.

Un remerciement particulier à mes proches que j'ai embarqués malgré eux dans une aventure personnelle et intellectuelle, qui ont accepté mes absences et ont su s'adapter à mon rythme de vie dédié quotidiennement pendant huit ans à ce projet scientifique.

Une pensée particulière à ceux partis trop loin, trop tôt et qui auraient été si fiers de voir se concrétiser ce projet dont je leur avais si souvent parlé.

Merci enfin aux membres du jury qui ont accepté de valider ce travail de recherche.

Je retiendrais que s'engager dans projet doctoral est une aventure humaine, c'est « être prêt à tout » (Virgile dans les Eneides), c'est en accepter toute la sérendipité. La crise sanitaire qui s'est invitée en cours de route a fortement modifié la méthodologie initialement envisagée. Malgré tout, j'ai pu mener ce travail de recherche à son terme, loin des ambitions initiales du jeune chercheur que j'étais alors.

Cette thèse est devenue, au fil du temps et des années, une entreprise collective au gré de rencontres improbables, inattendues, parfois providentielles. J'ai partagé avec des Bellilois et des inconnus croisés au bord d'un chemin, dans un train, un bus, à bord du Vindilis et du Bangor, des émotions, des moments récréatifs et d'évasion, un amour pour un espace insulaire qui se vit au quotidien, et que j'ai tenté de retraduire à travers mes écrits.

RESUME

Entre volonté transformatrice et isomorphisme institutionnel, la recherche d'un commun récréatif pour contribuer au développement local des territoires touristiques : une approche par l'apport d'un Laboratoire récréatif à Belle-Île-en-Mer

Alors que nous nous questionnons légitimement sur nos modes d'existence et de vie actuels, associés à nos pratiques du temps libre, une transition récréative peut devenir un processus d'action et d'intervention pertinent pour penser le devenir de nos sociétés contemporaines. Dans le cadre des sciences du territoire, en mobilisant un paradigme socioculturel dans l'analyse et la compréhension de la construction sociogéographique d'un territoire, cette thèse a pour objectif d'identifier la capacité des milieux récréatifs à accompagner une transition visant à (ré) interroger notre présence au monde et notre relation avec notre environnement de proximité. Dans une démarche d'observation participante puis de participation observante, nous avons engagé une analyse systémique, stratégique et participative de Belle-Île-en-Mer. En privilégiant la mobilisation de la population locale, des touristes et des acteurs qui fabriquent au quotidien le territoire investigué, nous avons identifié les formes culturelles singulières qui permettraient de favoriser l'éclosion d'un milieu socioculturel porté par un commun récréatif au sein d'un Système Culturel Localisé. Les couleurs « belliloises » représentent à cet effet un "dénominateur culturel commun" entre la population locale et les touristes. Elles peuvent favoriser la création d'un Laboratoire récréatif favorable à l'éclosion d'une nouvelle trajectoire de développement socioéconomique pour Belle-Île-en Mer. Cette expertise socio-spatiale peut constituer une grille de lecture conceptuelle et modélisable qui autorise une mise en relation du social et du spatial, tout en prenant en compte le rôle des infrastructures géoéconomiques et les représentations identitaires qui participent à la fabrique des territoires.

Mots clés : Territoire, développement, transition récréative, forme culturelle, laboratoire récréatif, Belle-Île-en Mer

Summury

As we legitimately question our current modes of existence and life, associated with our free time practices, a recreational transition can become a relevant process of action and intervention for thinking about the future of our contemporary societies. In the context of territorial sciences, by mobilizing a socio-cultural paradigm in the analysis and understanding of the socio-geographical construction of a territory, this thesis aims to identify the capacity of recreational environments to support a transition aimed at (re) questioning our presence in the world and our relationship with our local environment. In a process of participant observation and then of observant participation, we have undertaken a systemic, strategic and participatory analysis of Belle-Île-en-Mer. By privileging the mobilization of the local population, tourists and actors who make the investigated territory on a daily basis, we have identified the singular cultural forms which would make it possible to favor the emergence of a socio-cultural environment carried by a recreational common within of a Localized Cultural System. The colors "Belliloises" represent for this purpose a "common cultural denominator" between the local population and the tourists. They can promote the creation of a Recreational Laboratory favorable to the emergence of a new trajectory of socio-economic development for Belle-Île-en Mer. This socio-spatial expertise can constitute a conceptual and modelable reading grid which authorizes a relationship between the social and the spatial, while taking into account the role of geoeconomic infrastructures and the identity representations that participate in the making of territories.

Keywords

Territorial dynamics, territories, cultural form, recreational practices, recreational transition, Belle-Île en Mer

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE.....**6**

PARTIE I : LES THEORIES DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET PLACE DE L'INDIVIDU EN SCIENCES DU TERRITOIRE **30**

CHAPITRE I D'UNE LECTURE GEOGRAPHIQUE A UNE LECTURE SOCIETALE DES TERRITOIRES **35**

1.1. Évolution et transformation des territoires dans la société contemporaine.....36

1.2. De l'approche régionale à l'approche structurelle : une vision géographique des territoires renouvelée 42

1.3. La gouvernance en question : de l'action publique postmoderne à la gestion d'un commun transmoderne.....49

1.4. Le territoire : un système d'action porteur d'un projet politique.....55

1.5. La spatialisation de l'économie comme outil de développement local 62

1.6. Une nouvelle économie de la proximité pour faire face aux transformations de la société contemporaine 69

CHAPITRE II PLACE DES PUBLICS, DES HABITANTS ET DES CITOYENS EN SCIENCES DU TERRITOIRE.....**78**

2.1. L'individu créateur des territoires contemporains 79

2.2. L'individu en géographie moderne.....85

2.3. De l'habiter à l'habitabilité des territoires 91

2.4. L'innovation comme vecteur de développement local.....101

PARTIE II : TOURISME ET PRATIQUES RECREATIVES EN SCIENCES DU TERRITOIRE **112**

CHAPITRE III TOURISME ET LOISIRS : LES NOUVEAUX ATOUTS POUR REVISITER L'ATTRACTIVITE ET LES DYNAMIQUES TERRITORIALES **117**

3.1. Évolution et transformation des pratiques touristiques au cours du XXème siècle et au début XXIème siècle.....118

3.2. Le tourisme : d'une intentionnalité à une application locale structurée 132

3.3. Une mise en tourisme comme stratégie de développement local **..**142

3.4. Les territoires touristiques en mutation.....153

3.5. Le tourisme de demain reste encore à inventer.....161

CHAPITRE IV LA GESTION LOCALE DES ESPACES RECREATIFS **167**
4.1. L'avènement récréatif 168
4.2. La fabrique de l'habiter récréatif 176
4.3. La gestion de l'habitabilité récréative 192

PARTIE III LES PRATIQUES RECREATIVES A BELLE-ÎLE-EN-MER **220**
CHAPITRE V L'INSULARITE PROPICE AUX PRATIQUES RECREATIVES .. **228**
5.1. Cheminement du secteur récréatif et touristique Bellilois 236
5.2. Au-delà de la carte postale, un processus d'attractivité lié à la construction d'un Système Territorial singulier 244
5.3. Étude du Système Récréatif Localisé singulier de Belle-Île-en-Mer 276
5.4. Structuration des acteurs du territoire 326
5.5. Des formes de développement confrontées à un projet territorial en réflexion 343
5.6. Étude du marquage socioculturel de Belle-Île-en-Mer 367

CHAPITRE VI LES ENJEUX SOCIETAUX COMME PRETEXTE A UNE TRANSITION RECREATIVE A BELLE-ÎLE-EN-MER **392**
6.1. Quand Belle-Île-en-Mer se met en scène à travers un marketing territorial qui s'adapte aux transformations sociétales 393
6.2. La régulation des pratiques récréatives de pleine nature..... 398
6.3. Place d'une transition récréative comme perspective politique et culturelle à Belle-Île-en-Mer 402
6.4. Une transition récréative synonyme d'une nouvelle dynamique socioculturelle 405

CHAPITRE VII L'EMERGENCE D'UN LABORATOIRE RECREATIF A BELLE-ÎLE-EN-MER **413**
7.1. Les projets de tiers-lieux en cours de réflexion..... 415
7.2. Un Laboratoire récréatif singulier à Belle-Île-en-Mer 420

ANNEXES **457**
BIBLIOGRAPHIE **514**

INTRODUCTION GENERALE

Alors que la géographie française cherchait à s'affranchir des schémas classiques et de ses visions européocentristes, FREMONT donnait en 1974 un nouveau sens à la notion de région en la définissant comme un espace vécu, un espace intermédiaire entre les lieux de l'immédiateté quotidienne et les territoires plus lointains, entre l'ici qui retient et l'ailleurs qui appelle. Puis ce sont « les métropoles » à la française qui ont été portées sur les fonts baptismaux depuis plus d'une décennie, comme une des variables d'ajustement à la mondialisation et un espace susceptible de favoriser le retour à une croissance économique en berne. Mais les crises sociales et sanitaires qui se succèdent depuis 2018 ont eu raison de cette orientation telle que la DATAR avait pu l'envisager dans sa prospective « France 2020 ». Aujourd'hui, ce sont le péri-urbain et les zones rurales qui se retrouvent à leur tour sous les projecteurs comme des possibles à la résolution des problématiques de nos sociétés contemporaines. Le local pourrait-il redevenir le moteur des économies nationales comme il l'a été jusqu'à l'essor de l'industrialisation au XIXème siècle ?

Alors que les populations se sont depuis bien longtemps émancipées des limites administratives de leur espace vécu pour réaliser leurs projets personnels et professionnels, c'est en fait la considération que l'action publique peut avoir des territoires qui pose question, engluée dans une représentation d'entités abstraites sans réel contenu.

Il est temps d'en finir avec la guerre des territoires en voulant les opposer les uns aux autres. La France est à la fois un espace de diversité politique, sociologique, géographique, économique, culturelle. Cette diversité doit être considérée comme une richesse qui favorise les interactions et les synergies entre les acteurs socio-économiques, l'intelligence collective, l'innovation. Les territoires sont aujourd'hui interdépendants, possédant des ressources qu'ils doivent mettre en commun au bénéfice de tous. Pourtant, à chaque élection locale et nationale, le débat est relancé entre un libéralisme décomplexé et un protectionnisme économique et social qui se voudraient gardiens de nos valeurs, de nos savoir-être et de nos savoir-faire.

Ne serait-il pas venu le temps de retrouver « une pensée du local » dans laquelle seraient valorisées les singularités et les complémentarités des territoires ? De trouver ou retrouver des trajectoires pour accompagner les transitions en matière écologique, numérique voire démocratique qui font l'objet des exigences du XXIème siècle naissant ?

Nos territoires regorgent d'acteurs locaux, « institutions invisibles » pour ANGEON, CARON et LARDON (2006), porteurs d'initiatives et de valeurs retrouvées, qui

engagent au quotidien des mutations au sein de notre société en prenant en compte tout simplement les attentes de leurs concitoyens. Ils cherchent ainsi à créer de la richesse durable, à privilégier des réseaux courts, à développer des ressources endogènes, à valoriser un patrimoine local, objet singulier d'un espace éprouvé et approprié ou réalité idéelle. Une traduction pour DI MEO (2008) d'un accord social implicite (souvent territorialisé et institutionnalisé) sur des valeurs collectivement admises, témoignage tacite d'une indéniable identité partagée.

Parmi les richesses de nos territoires, les formes culturelles qui se développent dans le cadre du tourisme et des loisirs sont à la fois multiples et singulières. Fortement impactées par la crise sanitaire, elles ont réaffirmé dans ce contexte leur place prépondérante dans les dynamiques de développement local. Atout indéniable pour l'attractivité des territoires, les formes culturelles s'adaptent à une transition sociétale portée par l'écologie socioculturelle, dans laquelle les notions de durabilité et de responsabilité commencent petit à petit à s'imposer. Celle-ci vise un meilleur équilibre entre l'homme et son environnement par les conditions naturelles et culturelles qui constituent le cadre de vie d'un individu et sont susceptibles d'agir sur lui. Pour CORNELOUP (2022), l'étude des formes culturelles par lesquelles les individus investissent les pratiques récréatives dans le cadre d'une expertise sociospatiale, en faisant référence au commun récréatif, permettrait de replacer le politique et les territoires de proximité dans la fabrique collective d'un projet culturel acceptable.

Autrement dit, la transition récréative, enjeu de l'utopie transmoderne, pourrait-elle devenir le paradigme pour penser le devenir de nos sociétés contemporaines en observant leurs modes d'existence préférés ?

Pour corroborer ce questionnement, nous avons souhaité engager cette thèse en étudiant un territoire au sein duquel, loisirs et tourisme sont les axes forts d'une stratégie socio-économique et politique, avec pour objectif de maintenir une dynamique territoriale qui se veut résiliente. Nous avons alors choisi Belle-Île-en-Mer comme terrain d'étude. Un espace qualifié de « territoire du vide » pour CORBIN (2018), qui démontre comment la relation émotionnelle ne peut être comprise que par le prisme de son inscription dans un ensemble de pratiques datées, dont procèdent les sentiments et les discours suscités par le rivage. Une capacité également « d'inventer » un territoire et un paysage reposant sur une cohérence d'approches, d'expériences et de regards. Un espace qualifié de « territoire du quotidien » pour DI MEO (1996), Belle-Île-en-Mer doit rivaliser d'ingéniosité pour maintenir son attractivité touristique remise en cause à chaque saison estivale. Un défi qui engage les édiles locaux à repenser la fabrique et la gestion de l'habitabilité de cet espace insulaire et de son habiter récréatif. Pour cela, Belle-Île-en-Mer, comme la majorité des espaces insulaires, s'est

tournée vers l'écologie socioculturelle avec le souhait de devenir un espace de réenchantement de notre société contemporaine.

Un espace de réenchantement que l'on peut trouver au hasard d'un chemin, d'une route, quand, à un moment, on a l'impression de faire corps avec la nature, de n'être qu'un élément d'un décor qui n'est autre que son propre reflet (STASZAK, 2004). Par quelle alchimie ? Nous ne saurions répondre. Serait-ce cela l'écoumène dont nous parle BERQUE (1987) ? Cette relation de l'être humain à son environnement, sensible et concrète, symbolique et technique ? Une manière tout simplement de savourer l'instant présent en mettant tous nos sens en action, au risque d'oublier de vivre ?

C'est en tout cas dans ce paradigme, tel un « tourist » anglais du XVIIIème siècle qui effectuait son grand tour dans le but de découvrir le monde, que nous avons parcouru Belle-Île-en-Mer pendant quatre saisons, la regardant vivre au quotidien. Ce petit bout de terre en mer, situé à une quinzaine de kilomètres du continent, a su garder toute son authenticité malgré le temps qui passe. Ce n'est pas par hasard si, pour SAINT-AMANT, de « bon droit on l'honora de belle » et que la poétesse belliloise Eva JOUAN l'a surnommée avec tant d'enthousiasme et de réalité la « bien nommée ».

Alors, tels Gustave FLAUBERT et Maxime DU CAMP lors de leur tour de Bretagne en 1847, qu'ils relatent dans « Par les champs et les grèves » (1885), Léon TREBUCHET dans son « guide du voyageur aux bains de Belle-Île-en-Mer » en 1853, MONET et MATISSE devant leurs toiles, COLETTE dans ses correspondances à son ami SCHOWB (1894), sans a priori, en mobilisant tous nos sens, nous avons regardé, écouté, ressenti « le caillou ».

En voici une carte postale, personnelle, celle d'un touriste urbain contemporain.

« Belle-Île au fil du temps… qui passe…

Une île, ça se mérite. Belle-Île-en-Mer ne fait pas exception. En fait, vouloir rejoindre « la Bien Nommée », quelle que soit la saison, demande une certaine organisation : entre la durée du trajet pour rejoindre le port de Quiberon, les horaires de départ des bateaux assurant la traversée vers le port de Palais, et la réservation des hébergements. Soulagé d'avoir embarqué, trois quarts d'heure de navigation sur une mer plus ou moins calme nous séparent encore du « caillou ».

Une fois à bord, immédiatement les regards se tournent vers le large, vers cette bande plate et longiligne qui semble barrer l'accès à l'horizon. La fatigue, l'anxiété qui pouvaient se lire sur les visages des passagers ont déjà disparu. Oubliés le stress de la route, les problèmes de la vie quotidienne, la peur de payer à l'océan le tribut accoutumé. Les touristes, dont je fais partie, ont investi sans concession

les espaces extérieurs du BANGOR ou du VINDILIS, faisant part sans discrétion des projets qu'ils ont imaginés pour les quelques heures, les quelques jours qu'ils vont passer à Belle-Île. Titubant au gré du tangage et du roulis, en essayant de passer de tribord à bâbord, ils dressent comme ils le peuvent leurs smartphones pour enregistrer le balai d'un banc de marsouins dans le sillage du bateau. Ils immortalisent avec le plus grand soin les premiers souvenirs de vacances qui finiront au cimetière des photos.

Face à cette agitation joyeuse et enfantine, les îliens de retour vers leur île, se regroupent à l'intérieur et profitent de ce temps contraint de traversée pour discuter des dernières nouvelles du « caillou ». Jacques, restaurateur, n'en finit pas de pester contre la Compagnie Morbihannaise de Navigation et la Société des Transports Maritimes Côtiers qui ne facilitent en rien la vie économique de l'île. Henri, retraité, nouvellement installé à Belle-Île et qui n'a pas encore franchi le pas de venir vivre sur le « Caillou » à l'année, ne décolère pas à la lecture des projets d'animations de cet été. Que de fêtes qui risquent de perturber la tranquillité qu'il est venu chercher ici ! Maël est peut-être le plus heureux des passagers du jour. Comme tous les jeunes lycéens bellilois, obligés de quitter leur île pour poursuivre leurs études, il rentre sur le caillou, son terrain de vie et de jeux, après une semaine d'internat. Et puis il y a Guillaume, le Directeur du Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement, qui revient d'une réunion sur le continent convaincu, une nouvelle fois, que l'action qu'il mène avec son équipe ne peut être qu'un exemple pour cette France qui se dresse si fièrement face à la « Bien Nommée ».

La sirène du bateau, que l'on peut entendre de tous les endroits de l'île, telle une horloge qui rythme la vie insulaire, annonce enfin la fin de la traversée. Le départ ou l'arrivée au port de Palais des rouliers est toujours un spectacle vivant, comme sur les photos anciennes relatant les séjours de Sarah BERNHARDT lors de ses séjours sur l'île à la fin du XIXème siècle. Un comité d'accueil est toujours présent pour saluer chaleureusement touristes et résidents, unanimement pressés de débarquer, voire pour certains villégiateurs d'envisager de venir s'installer sur « le caillou ».

Quelle que soit la saison, Belle-Île-en-Mer ne demande qu'à être sentie, écoutée, regardée, pour être appréciée et comprise comme il se doit. Connaître son héritage culturel, c'est appréhender son caractère, ses valeurs, son vocabulaire, sa musique, ses danses folkloriques, sa gastronomie….

Comme chaque année, l'hiver sonne le départ d'une nouvelle année que chacun souhaite meilleure en tout point à la précédente. Mais le vent, le brouillard, la pluie tempèrent cet espoir et nous rappellent que nous sommes vraiment hors saison. Les commerces sont fermés. Sur les quais de Palais, les portillons anti-inondations rappellent ceux que les vénitiens installent lors de l'Aqua Alta. Le climat réputé comme tempéré est certes bon pour la distillerie du whisky local, mais pas

forcément pour le moral de ceux qui comme Henri, sont venus ici prendre leur retraite. Ils vont devoir affronter pour la première fois un espace insulaire en hiver. Pour eux, ça passe, ou ça casse.

Belle-Île vit au ralenti. Jusqu'aux goélands qui ont investi l'intérieur des terres, plus accueillant que la côte sauvage. On ne peut pourtant pas dire que le « Caillou » se soit éteint pour six mois. Certes, les ports sont vides, on ne croise pas grand monde dans les rues. Et pour cause, les commerces qui restent ouverts ont réduit leurs heures d'ouverture au strict minimum. Jacques n'ouvre plus son restaurant que le vendredi et le samedi. En l'absence des touristes, les entreprises de bâtiment sont entrées en scène pour mettre un peu d'ambiance. La rénovation des hôtels, des commerces, des maisons bat son plein. C'est aussi la rotation annuelle des enseignes qui vont changer de locataires … pour une saison. Est venu le temps pour les familles qui travaillent pendant de la saison touristique d'en profiter pour partir en vacances avec leurs enfants. Le proviseur du collège fait grise mine, mais accepte malgré tout en demandant aux familles d'assumer ce choix. Guillaume et son équipe gardent un œil sur la faune et la flore du « Caillou », pour lesquelles l'hiver n'est pas synonyme d'hibernation.

Au gré des chemins de vagabondage, le mimosa en fleur apporte, certains jours, un rayon de soleil hivernal sur fond de ciel immaculé, un parfum d'une certaine douceur de vivre…Quelques rares touristes en quête de tempêtes, qui ont souhaité vivre Belle-Île hors saison, n'espèrent qu'une chose : que le temps se gâte. Le retour sur le continent peut alors s'interrompre, comme la livraison des denrées vitales. Il faudra faire avec ce qui reste dans les rayons. Mais quel spectacle si la tempête tant espérée s'invite. Insulaires et touristes prendront alors la direction de la côte sauvage, vêtus comme il se doit. Ils s'agripperont à ce qu'ils pourront pour prendre en photo les rochers cyclopéens sur lesquels viennent se briser les flots d'une mer en furie. Un vrai bol d'air frais et d'écume, la nature entière qui se donne en représentation. Un moment inoubliable que l'on évoquera la nuit tombée dans un des bars encore ouverts, dans lequel on retrouvera Maël et sa bande de surfeurs, en dégustant une Morgat, la bière locale.

Lorsque le printemps revient, Belle-Île revêt sa plus jolie robe. Le jaune des ajoncs, le blanc de l'aubépine, le vert des pins maritimes, le bleu du ciel et de la mer donnent au « Caillou » une clarté que les peintres ont si bien restituée faisant connaître « la Bien Nommée » au-delà des mers. Les goélands entament leur danse du printemps en reprenant place sur la côte sauvage, comme s'ils voulaient préparer la nouvelle saison en attendant de pattes fermes les touristes. Les façades des commerces et des maisons ont repris des couleurs sous les pinceaux des artisans au rythme de la valse des nouvelles enseignes venues du continent.

Les vacances de Pâques sonnent le départ d'une nouvelle saison touristique. Belle-Île-en-Mer revit enfin. Les magasins ne sont pas encore ouverts, les artisans locaux

n'ont pas terminé les travaux d'embellissement, comme partout. On s'active pour que tout soit prêt pour les premiers ponts de mai et de juin qui donneront une première tendance de la saison touristique. Jacques est inquiet. La météo annoncée pour les jours à venir est loin d'être favorable.

Pour les résidents permanents, c'est aussi une autre vie qui commence. Pour beaucoup, c'est la fin d'une tranquillité tant recherchée, l'isolement qu'ils sont venus chercher ici, tel un échouage volontaire ou contraint, pour oublier ou se faire oublier. Les insulaires vont devoir s'effacer, devenir de simples figurants d'un territoire dont ils se sentent dépossédés, qu'ils abandonnent pour mieux le reprendre à ses envahisseurs autrefois dénommés « les étrangers » ou les « baigneurs », puis « les congés payés », et aujourd'hui les KGB (K-way, Glacières, Bottes).

Il va falloir accepter les incivilités, cet esprit vagabond de liberté que les touristes sont venus souvent inconsciemment chercher, mais concrètement vivre. Pensez donc, pas un feu tricolore, pas un radar, le code de la route ? C'est les vacances, on oublie tout. C'est reparti aussi pour Guillaume et son équipe qui vont devoir, comme chaque année, sensibiliser « ces intrus » à la vie insulaire. Comme pour la plupart des îliens, Henri va adapter ses horaires pour ne pas croiser ces importuns qui, chaque année, sont de plus en plus nombreux. Mais tous finissent par l'admettre, ils permettent à Belle-Île-en-Mer d'exister, à eux d'être là. Les goélands aussi vivent leurs derniers moments de tranquillité. D'ailleurs, ils sont repartis nicher dans les falaises. Maël oubliera le temps d'un weekend, ses cours au Lycée pour surfer librement à Donnant.

Et puis vient l'été. Tout s'affole. Belle-Île gronde au rythme de la quinzaine de rotations du Vindilis et du Bangor, des feux d'artifices du 14 juillet et du 15 août. Les touristes ont pris possession de leurs mobil-homes totalement immobiles, des locations saisonnières occupées hors saison par de nombreux îliens.

On ressort des armoires costumes et musique bretonne. Le « Caillou » va vivre au rythme des fêtes et festivals, accompagnés de galettes saucisses, de crêpes beurre-sucre, de cidre ou de Morgat. Du lyrique au rap, du rock au classique, en passant par le jazz, toutes les classes sociales débarquent à Belle-Île-en-Mer et tentent de cohabiter tant bien que mal, dans une agitation digne d'une métropole. Clairement, c'est le coup de chauffe. Vélos, voitures, cars, chacun cherche sa place sur les petites routes trop étroites de l'île. Dans son restaurant, Jacques ne compte plus ses heures. Les esprits s'emportent facilement. Saisonniers et touristes tentent difficilement de s'apprivoiser. La tension est palpable, le ton monte. Mais comme chaque année, la saison sera bonne. Derrière la fatigue, les sourires sont déjà présents.

Fin juillet, le comice agricole organisé à Sauzon rappelle qu'avant tout, Belle-Île s'est développée grâce au travail de la terre. Tout au long de l'été, les marchés sont

l'occasion de faire connaître les producteurs locaux de plus en plus nombreux, profitant de la mode des circuits courts. C'est aussi l'occasion pour le CPIE de sensibiliser les touristes à la réalité de la vie quotidienne de Belle-Île. Nombreux sont ceux qui découvrent que les réserves d'eau potable dépendent de la pluviométrie, et que les déchets sont renvoyés à grand frais sur le continent. Le caillou est fragile, s'il veut garder son authenticité, son caractère sauvage, il doit se préserver, apprendre à ceux qui l'habitent, à ceux qui viennent temporairement le visiter, à le respecter. Pendant la haute saison, le caillou va voir sa population multipliée par dix. Trois mille personnes vont débarquer chaque jour pour en goûter toutes les saveurs, toute l'authenticité.

Sur les plages il y a du monde, ou pas. Comme partout, la météo fixe arbitrairement la fréquentation de l'île, et le chiffre d'affaires des commerçants. Les deux supermarchés de l'île sont pris d'assaut, Henri profite des heures de plage pour venir faire ses courses.

Quand la nuit tombe, de nombreux vacanciers se pressent pour admirer le coucher du soleil entre les aiguilles de Port Coton, avec en fond sonore, le bruit des drones qui au fil des années couvre de plus en plus celui du vent et le cri des goélands.

On ne voit pas passer le temps. Il semble absent. Pourtant, la fin du mois d'août s'inscrit déjà sur le calendrier. Maël qui a passé ses vacances sur son terrain de jeux regarde déjà vers « la France ». Il voit s'approcher avec regrets la fin de l'été et le retour au lycée. Les hirondelles se rassemblent sur les fils électriques, se préparant comme les vacanciers, à quitter ce qui est devenu désormais un autre chez soi.

Que de souvenirs, d'impressions de se retrouver transporté dans une toile de Claude MONET, dans un océan de couleurs : le vert de la lande, le jaune des genêts, le violet des bruyères. Sur les chemins, vous auriez pu autrefois croiser ARLETTY, Sarah BERNHARDT. Aujourd'hui, ce sont des marcheurs anonymes s'étant donné comme défi de faire le tour du caillou en quatre jours, des trailers qui préparent sans concession une future compétition, des cavaliers attentifs au rythme de leur monture, des vététistes qui ont préféré les chemins interdits aux deux roues plutôt que les itinéraires préconisés par l'Office de Tourisme. Ils ne verront rien de l'océan de couleurs que la nature leur offre pour les encourager. Ils ignoreront ce couple de craves à bec rouge qui déambule le long d'un chemin côtier, ces lièvres et faisans que les chasseurs ont épargnés pendant l'hiver, ce bataillon de lézards ayant pris possession d'un morceau ensoleillé d'un fortin en ruine. Même si subitement une brume de chaleur vient envelopper le caillou d'une grisaille douce et humide, pas d'inquiétude, vous ne vous perdrez pas. On ne se perd jamais à Belle-Île, il y a toujours quelqu'un pour vous aider à retrouver votre chemin. La nature semble s'être concertée avec l'homme pour vous guider jusqu'à un village, où les maisons ne se différencient que par leur façade et leurs volets

multicolores, apportant d'un coup une gaieté vive, comme pour combattre la férocité des périodes hivernales.

Quand arrive le temps des églantines et de la cueillette des mûres, l'été indien vient clôturer petit à petit une saison toujours mouvementée, faite de bonheurs mais aussi d'évènements plus ou moins heureux ... Les touristes se font moins nombreux, plus âgés, donnant à Belle-Île le reflet de sa population, une fois les jeunes îliens partis sur le continent poursuivre leur scolarité. Comme Maël, ils ont rejoint les lycées d'Auray, de Vannes ou de Lorient. Pour certains, ce sera la première rupture avec leur famille, leurs amis, leur « Caillou ». Jacques fera le bilan de cette saison en se projetant déjà sur la prochaine, qu'il souhaitera encore meilleure. Henri retrouvera enfin l'espace de sérénité qu'il est venu si chèrement acquérir à Belle-Île. Nous pourrons parcourir des kilomètres le long des chemins côtiers sans croiser quelqu'un, seulement quelques huitriers-pie ou grands corbeaux, qu'un groupe de touristes accompagné d'un éducateur du CPIE est venu observer. Vous deviendrez alors Robinson CRUSOE ou l'un des naufragés de l'île mystérieuse.

En passant à Locmaria, vous rentrerez les pouces en dedans par superstition, puis, en faisant le tour des menhirs Jean et Jeanne vers Sauzon, vous ferez honneur aux légendes des sorciers locaux. L'aspect mythique et romanesque des îles ressurgira pour que vous retrouviez cette âme d'enfant qui sentait bon les jours heureux. Le Mur de l'Atlantique complètera ce formidable terrain de jeux pour petits et grands, même s'il est devenu aujourd'hui pour les esprits les plus ouverts, le mur du Street Art local, au pire celui des tags plus ou moins salaces.

C'est triste une île hors saison pour celui qui ne l'a vue que l'été. Mais elle reste toujours aussi belle. Elle est seulement différente. La réalité a pris la place de l'imaginaire, faisant apparaitre tous les paradoxes qui caractérisent l'insularité.

Quand les lumières d'automne s'en vont et que les frimas de l'hiver ne sont qu'à quelques milles nautiques du « Caillou », le calme revient et l'île ne va pas tarder à s'endormir, rentrer en léthargie en attendant le retour du printemps. Tandis que la nature, elle-aussi, tire doucement sa révérence, les magasins ferment les uns après les autres. Quelques affiches collées sur les vitrines, comme sur celle de Jacques, annoncent déjà la recherche des futurs saisonniers.

Les pêcheurs cherchent le meilleur mouillage pour leur bateau, au gré des vents d'ouest qui se succèdent sans fin.

Venues les vacances de la Toussaint, si le bateau peut assurer sa traversée, les îliens exilés sur le continent en profiteront pour rendre visite à la famille. Henri a franchi le cap. Désormais, il sera îlien, « un entre deux » que l'on surnomme ici un « bel'îlien » mais jamais un Bellilois. Cependant, le sentiment d'appartenance ne s'achète pas. Il faudra s'intégrer dans la vie locale pour se fondre dans le paysage.

Maël a repris ses allers-retours vers le continent en espérant que l'année prochaine il trouvera sur Belle-Île un patron qui l'embauchera. Au pire, il fera comme les autres, un bout de saison en attendant mieux. Le plus important pour lui est de retrouver à l'année le goût de ses folles escapades dans les fortins désaffectés avec ses frères îliens. Le CPIE, quant à lui, fait ses comptes. Ça sera encore difficile de boucler financièrement l'année, mais l'équipe a fait le boulot.

Quand arrive novembre, la nuit se montre précoce. Les ports ne sont plus que des plages à marée basse, l'île est déserte. Les troupes de théâtre Volubilis et Vindilis commencent les répétitions des pièces qu'ils joueront en avant-première devant les insulaires dès le printemps prochain, et en été pour les touristes. Henri est déjà fier d'avoir été retenu dans le rôle de Sganarelle. Une grande partie des cinq-mille habitants encore présents sur l'île à cette période se retrouve au sein des 140 associations autour d'une activité sportive, ludique, créative. Des moments nécessaires qui créent du lien, de la solidarité, une îléité singulière.

Tel un parcours initiatique, Belle-Île-en-Mer s'apprivoise, jusqu'à vous « empoigner » de son authenticité, de son caractère sauvage, comme l'écrit MONET. Un attachement qui ne vous quitte plus, telle « une Bellilite aigüe », une addiction qui vous fera franchir le pas de venir vous installer à l'année et de devenir, à votre tour, un résident permanent comme Jacques, Henri, Maël et Guillaume.

Quand arrivera l'heure du dîner, vous prendrez le temps de goûter encore une fois cette douceur de vivre si favorable au « lâcher prise », si souvent exprimé et recherché. Pour cela, à la sortie d'un chemin côtier, asseyez-vous un instant, au creux d'un rocher, à l'abri du vent qui vous gifle le visage, face à l'immensité de l'océan. Admirez alors le spectacle sans cesse renouvelé qui défile devant vous, comme au ralenti, et que la nature sauvage vous offre, spontanément, sans concession, naturellement. Laissez-vous porter par la danse endiablée que vous offriront les goélands, avec en fond musical, le bruit des vagues. Vous observerez le vol des cormorans au ras de l'eau avant qu'ils viennent se poser sur un rocher pour faire sécher leur plumage, tel des croix posées là, en souvenir d'un naufrage. Au loin, vous suivrez un cargo qui rentre probablement à Lorient et qui n'en finit pas d'en croiser un autre, en partance pour une destination inconnue, droit vers l'horizon. Vous attendrez patiemment le coucher du soleil qui fera jaillir sur la mer des milliers d'étincelles, virevoltantes, au gré du vent et de la marée.

Comme moi, Il vous suffira de prendre un chemin, une route, pour trouver, vous aussi, un lieu qui vous ressemblera ».

Telle la couverture d'un livre qui peut rendre attractif l'ouvrage, « la carte postale » que nous venons de soumettre à votre lecture, se veut promouvoir une destination devenue incontournable sur la côte atlantique. Mais elle ne reflète que la part

sensible de celui qui l'écrit, celle d'un spectateur qui a observé un paysage, le déroulement d'un quotidien, avec une objectivité toujours discutable. Elle ne traduit qu'une représentation d'un espace visité par un touriste et son ressenti quant à l'intention de l'ensemble des acteurs qui construisent jour après jour un territoire, qui cherchent à le rendre attractif, à mobiliser les ressources humaines, économiques et naturelles dont celui-ci dispose. Elle ne permet pas de visualiser et comprendre la réalité du système territorial qui s'est développé par leurs interactions, ni la lecture et la compréhension d'un habiter récréatif qui peut être « un » vecteur, voire « le » vecteur prépondérant d'une dynamique située. Et force est de constater que la culture, les loisirs et le tourisme favorisent la production d'une valeur territoriale favorable à un développement socio-économique. C'est par ce paradigme que nous avons engagé la lecture de la fabrique d'un territoire récréatif de proximité que représente Belle-Île-en-Mer.

A. Problématique et hypothèses retenues

Si le capitalisme fait l'objet d'une réprobation publique de plus en plus prégnante, c'est bien la question de la vision du monde qu'ont les individus dans leur façon d'aborder le rapport à la technique, à l'industrie, à la politique, à l'altérité, à la nature qui fait débat. L'interrogation qui doit être la nôtre aujourd'hui consiste à rechercher comment nous pouvons promouvoir une nouvelle excellence, une nouvelle approche de nos valeurs, une façon d'envisager nos moyens d'existence, le développement de nos territoires, en revisitant d'une manière moins anthropocentrique nos modes de vie.

C'est en mobilisant les notions de territoire, de développement local et de tourisme contemporain que nous souhaitons répondre à cette interrogation. Ces trois notions, dimensions distinctes et complémentaires, permettent de rendre compte des possibilités pour les édiles locaux d'élaborer un projet de territoire fédérateur et porteur de sens pour sa population, tout en répondant à une évolution sociétale en termes de bien-être, d'habiter, de loisirs et de tourisme.

Pour faire naître une dynamique de développement, le territoire s'est positionné en tant qu'espace de gestion. En effet, le territoire est un espace politique dans lequel une gouvernance exerce un pouvoir, dont les limites administratives et juridiques fixent l'importance du développement et de la dynamique qu'elle essaye de créer. Cette gouvernance engage des politiques de convergence et de cohésion, une intervention de l'action publique sur l'espace de proximité lui-même, par une adaptation locale des transitions sociétales et dans la recherche permanente d'un consensus nécessaire à son équilibre. Pour D'AQUINO (2002), il en ressort un « ensemble d'actions ou de pratiques organisées de façon stable et reconnue par tous, comme un champ de relations sociales convergentes et légitimées ».

Autrement dit, se créent des politiques territoriales qui donnent au territoire et à ses acteurs (élus, entreprises, associations, habitants...) l'image des champs de compétences, des aires d'action et d'influence dont ils disposent. Selon la liberté, les prérogatives et les objectifs dont ils se voient dotés, ils se trouvent en capacité d'engager collectivement un projet stratégique de développement. Une dynamique de développement qui fait apparaître les changements et les évolutions positives mais aussi négatives qui surviennent sur un territoire et qui viennent transformer son organisation, les hiérarchies et les liens entre ses différents acteurs.

Dans le cadre du mouvement de décentralisation que connaît la France depuis les années 1980, et afin de tenir compte des interactions entre les différents acteurs présents sur un territoire, la responsabilité de sa gestion, de son développement, de sa dynamique a été confiée à des institutions infra nationales (Communautés de Communes, Pays, Départements, Régions). A priori, une décision des plus opportunes au regard des acteurs qui agissent au sein de territoires de proximité. Ces acteurs, relativement autonomes, organisés, opèrent de manière à trouver des solutions aux problèmes multiples qui se posent à eux, en relation directe avec un contexte donné. Mais cette décision entraîne une perte de repères de ces mêmes acteurs par la multiplication et le repositionnement des niveaux de pouvoir décisionnaire. Une orientation qui fait figure de copie intermédiaire des anciennes configurations et dont la valeur ajoutée au dynamisme et au développement des territoires pose question.

Force est de constater que les territoires sont devenus des espaces dotés de méthodes de développement. En premier lieu, par la mise en œuvre d'une politique de proximité qui tient compte des besoins des groupes sociaux et des communautés économiques locales, de leur volonté et de leur capacité de mobilisation et d'engagement. Mais également par la prise en compte des contextes, des réalités et des structures locales, des interactions humaines et non humaines, des ressources disponibles, des aménités environnementales. Ce développement territorial, soit infra national, a permis d'apporter de nouvelles modalités de réponse, plus ou moins innovantes, alternatives ou ayant une volonté transformatrice de la société, mais en tout état de cause, adaptées à des mouvements qui affectent les espaces locaux. Des réponses que les politiques nationales et européennes n'ont plus la capacité d'apporter mais qu'elles encouragent par l'expérimentation et le recensement des bonnes pratiques, avant de se les réapproprier et de les modéliser.

Représentation de l'investissement quotidien d'un espace par ses acteurs regroupés en société, le territoire exprime un système mouvant et complexe issu d'une histoire non linéaire, constitué de signes, de symboles, d'images. Un système qui transpire d'une identité inscrite dans le temps, agissant sur sa dynamique spatiale, socio-économique et culturelle. L'enjeu des politiques territoriales est de

rendre un territoire plus attractif afin que ses acteurs trouvent sur celui-ci les conditions les plus favorables pour l'habiter. Le territoire apparaît alors comme un espace de mobilisation, opérationnel, d'innovation, un espace de projet en réinventant les relations entre la sphère politique et la sphère civile. Un projet de territoire peut naître et redonner une nouvelle légitimité, du sens à l'action publique, comme une nouvelle façon de penser la cohésion sociale, en redéfinissant les modes publics d'intervention et de mobilisation des acteurs. Mais également en redonnant à la population une citoyenneté, une responsabilité favorable à une dynamique territoriale par le développement local.

Le développement local ne se limite pas à l'économie. Il vise avant tout à l'amélioration qualitative et durable des conditions de vie de sa population, un équilibre qui pourrait être recherché dans les conditions naturelles, mais également culturelles qui constituent un cadre de vie, et qui peuvent avoir une incidence sur la façon d'agir quotidiennement. L'écologie socioculturelle peut-elle alors devenir un vecteur de développement local ? Cette thèse de doctorat en sciences des territoires cherchera à démontrer comment les milieux récréatifs ont la capacité de contribuer au développement local des territoires touristiques par l'existence d'un Système Récréatif Localisé, en proposant plusieurs hypothèses (*Figure 1* : *Problématique et organisation générale par une approche socioculturelle des dynamiques territoriales*).

Il s'agira dans un premier temps de démontrer l'intérêt de mobiliser un paradigme socioculturel dans l'analyse et la compréhension de la construction sociogéographique d'un territoire. Lorsque l'on étudie la construction des territoires, force est de constater que les interactions, souvent complexes, issues des acteurs qui font territoire, font naitre des dynamiques de développement local dont les orientations peuvent interroger. La mobilisation d'un paradigme socioculturel dans l'analyse et la compréhension de la construction sociogéographique d'un territoire nous permet de considérer qu'il puisse exister une autre trajectoire par laquelle on peut trouver les moyens d'accompagner les territoires à changer de politique, à s'engager vers une transition, pour trouver d'autres registres de développement que ceux engagés actuellement. Cette hypothèse exprime la capacité des acteurs qui font territoire à optimiser l'ensemble des ressources locales dont ils disposent, par un engagement dans une écologie socioculturelle, une nouvelle façon d'envisager le développement de leur territoire, plus respectueux de l'environnement et de l'identité culturelle. Et qui plus est, coconstruit dans un sens commun favorable à l'habitabilité des écosystèmes.

La deuxième hypothèse que nous émettons concerne l'engagement des milieux récréatifs dans leur volonté d'accompagner une transition sociétale des modes de vie contemporains. Dans une société qui s'interroge légitimement sur ses modes d'existence associés aux pratiques du temps libre et aux modes de vie actuels,

cette hypothèse nous interroge sur la capacité des milieux récréatifs à accompagner une transition visant à (ré) interroger notre présence au monde et notre relation avec notre environnement de proximité. Nous proposons de répondre à ces questionnements en engageant une analyse systémique, stratégique et participative d'un territoire touristique, en l'occurrence celui de Belle-Île-en-Mer. En déclinant les liens existants entre un Système Touristique Localisé et un Système de Loisirs Localisés, cette analyse nous permet de faire apparaître les processus favorisant l'éclosion d'un milieu socioculturel porté par un sens commun.

La troisième hypothèse que nous formulons concerne la nécessité de créer un lien entre les milieux récréatifs, un sens commun favorable à l'écosystème présent, grâce à un espace de médiation territorial, représenté par un Laboratoire récréatif. Les différentes vagues de décentralisation auxquelles les territoires ont dû faire face depuis les années 1980, ont vu les élus locaux, pourtant dotés de nouvelles responsabilités, finir par perdre toute légitimité dans la production d'une action publique qui apparait de plus en plus déconnectée des attentes de leurs administrés. Les milieux socioculturels, en tant qu'éléments d'un écosystème, peuvent être considérés comme de véritables interfaces entre l'habitat et l'environnement, cherchant aujourd'hui à occuper un espace public qui ne demande qu'à être revisité.

En répondant à ces trois hypothèses, notre thèse propose de nouvelles perspectives théoriques et géographiques dans la façon d'appréhender le développement local des territoires touristiques, par la mobilisation d'un paradigme socioculturel.

L'analyse des liens existant entre un Système Touristique Localisé et un Système Récréatif Localisé contribuera à démontrer la capacité des milieux socioculturels à favoriser l'habitabilité récréative d'un lieu, créatrice d'un capital culturel, synonyme de valeur territoriale, qui, (ré) activé au sein d'un Laboratoire récréatif, permet une autre approche du politique dans la construction d'un commun territorial.

Figure 1 : Problématique et organisation générale par une approche socioculturelle des dynamiques territoriales

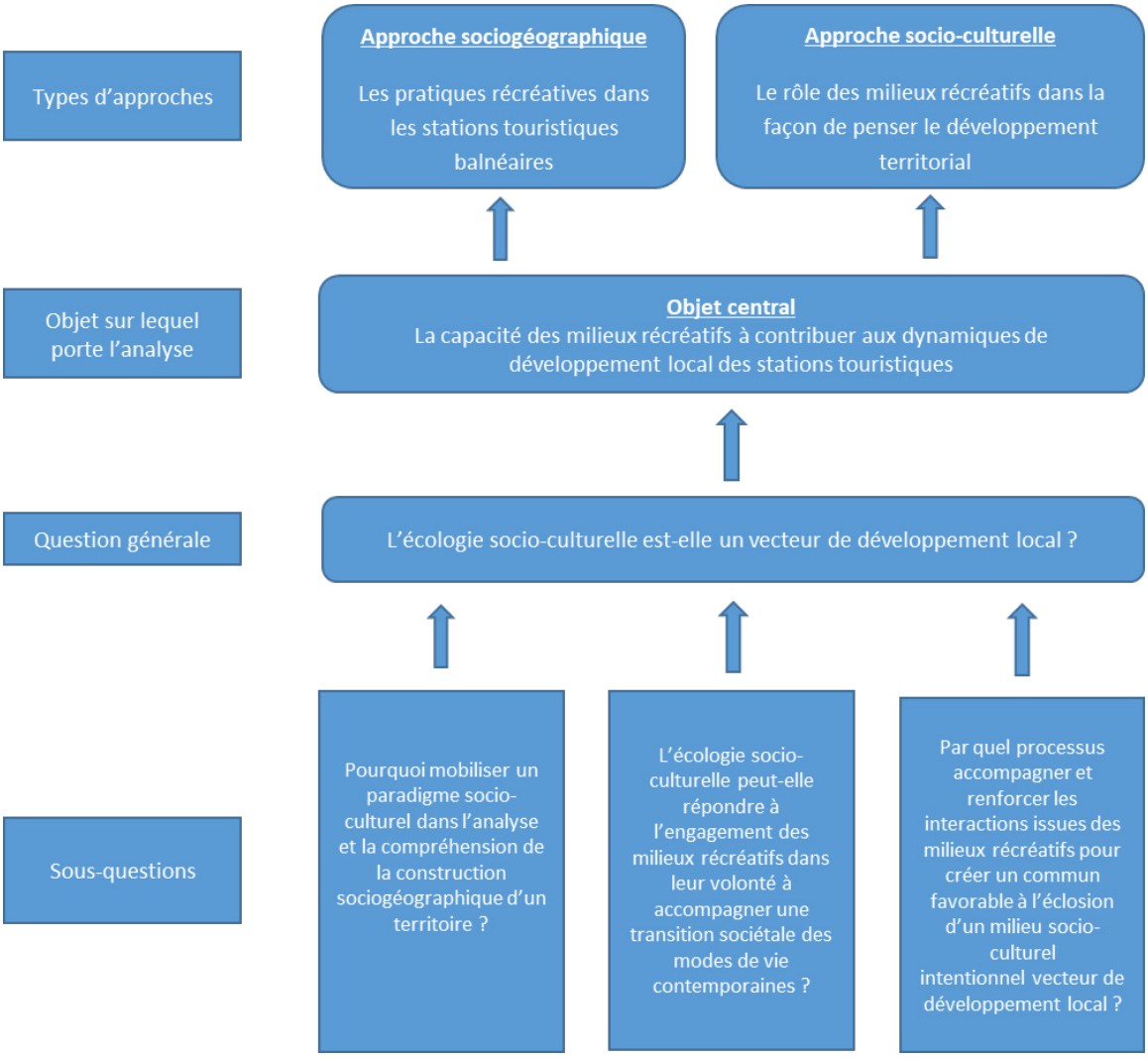

B. Approche théorique et conceptuelle de l'écologie socioculturelle comme vecteur de développement local

Si le territoire est aujourd'hui unanimement reconnu par la communauté scientifique comme un système complexe difficile à modéliser, caractérisé par de nombreuses parties en interaction, l'importance prise aujourd'hui par la dimension territoriale nous conduit-elle à la création d'une science qui lui serait dédiée ? Doit-on au contraire se contenter d'agréger les différentes méthodes d'analyses développées dans les nombreuses disciplines universitaires qui s'intéressent aux territoires ?

La science des territoires peut, en effet, être abordée comme un savoir scientifique détenu au sein de multiples disciplines, ayant leur objet propre, et que l'on confronte pour mieux appréhender et comprendre la lecture d'un territoire. Mais la grande

diversité des sources et des méthodes d'analyse utilisées dans cette perspective rend délicate sa rigueur scientifique. La science des territoires peut également être considérée comme un champ scientifique autonome. Pour LUSSAULT et LEVY (2000), on parlera alors de science du territoire au sein de laquelle se développent des concepts, des lois et méthodes d'analyse. Une troisième approche consisterait en une science des territoires comme un nouveau champ scientifique à la charnière de plusieurs disciplines, nécessitant alors un langage commun, une compatibilité des sources, des concepts et des méthodes et qui viendrait alimenter les autres disciplines.

Loin de nous la volonté de répondre dans cette thèse à cette question. Mais force est de constater que la transversalité est devenue un mode d'analyse contemporain, reflet de la complexité des situations qui se présentent à nous et qui nécessite des lectures multiples mobilisant plusieurs disciplines universitaires. L'évolution et la transformation de la gouvernance des territoires, de leurs modèles économiques, des pratiques sociospatiales accélérées par un capitalisme mondialisé et le boum de l'Internet interrogent la notion de territoire sur les questions de délimitation, d'interactions et de spécificités qui définissent la territorialité. Effectivement, en vivant et en travaillant, l'homme a depuis l'apparition de la vie sur terre produit des espaces qu'il s'est appropriés et qu'il a mis en valeur en utilisant leurs ressources. Il a ainsi produit des territoires au sein desquels se sont développés des systèmes complexes d'échanges sociaux, économiques et culturels. De nombreuses sciences et pratiques se sont alors légitimement intéressées à ces écosystèmes pour mieux les appréhender et les comprendre.

« Aucune réflexion sur la « performance » ou la « compétitivité » des territoires ne peut éviter, à la fois, que l'on s'interroge sur l'intérêt de leurs thuriféraires, sur la nature de la performance et le statut social de ceux qui sont censés en profiter, sur les systèmes qui les modèlent, sur les configurations et les réseaux qui les structurent » nous dit BRUNET (1995). C'est ainsi, sans être exhaustif, que l'anthropologie (urbanisation, réseaux), l'histoire (notion d'État, de frontières, approche politique), l'économie (distribution des revenus, production), le droit, les sciences physiques, les sciences de la vie et de la terre s'intéressent à la notion de territoire. C'est en proposant une étude transversale, dans le cadre d'une science des territoires, que cette thèse abordera la lecture et la compréhension des territoires.

Lire et comprendre les territoires, c'est avant tout prendre en compte ceux par qui ils existent, à savoir les individus qui les composent. Les sociétés modernes ont fait des individus biologiques, des individus de droit, des individus sociaux, des sujets, des personnes qui agissent, des acteurs actants, éléments de systèmes d'actions, s'inscrivant dans une dynamique sociale qui les spatialise et les territorialise (DI MEO, 2013). Par leurs habitus, les individus ont développé des interactions de

proximité, favorisant de fait l'habitabilité, l'attractivité, le développement économique des territoires. C'est ce que le courant de la géographie socioculturelle est parvenu à démontrer par le paradigme d'une géographie transversale qui articule, selon FREMONT (1976), rapports sociaux et rapports spatiaux. Une approche qui au-delà de favoriser une analyse des spatialités du social, fait de l'individu un objet géographique contribuant à la constitution du territoire. C'est à travers le couple individu/territoire que nous pouvons appréhender les spatialités du corps dans toutes leurs dimensions idéelles, matérielles, subjectives et sociétales.

En s'imprégnant au plus profond d'eux-mêmes des territorialités, les individus ont développé des pratiques de sociabilité. Parmi celles-ci, nous distinguons particulièrement les pratiques récréatives, qui peuvent être considérées comme faisant partie intégrante de la constitution d'habiter. Elles représentent traditionnellement les activités qui divertissent, qui détendent, et qui nous orientent vers la notion de loisir. Elles qualifient généralement des activités que l'on effectue durant le temps libre. Un temps choisi, en opposition à un temps contraint que serait celui du travail et de ses servitudes. Un temps libre qui apporte une vision positive de liberté et d'oisiveté au sein de notre vie quotidienne et qui pour DUMAZEDIER (1962) aurait instauré une « civilisation des loisirs », confortée par une « industrie des loisirs » incitative et financièrement importante en période de crise économique. Ainsi libéré des contraintes du quotidien, l'individu se serait investi dans des activités ludiques, sportives et culturelles au sein d'espaces communs, faisant naître des relations avec son environnement et les éléments qui composent son écosystème (BERQUE, 2008). Parmi ces éléments, le secteur socioculturel fabrique des milieux récréatifs, véritables interfaces entre l'habitat et l'environnement.

Exprimant un être ensemble qui ouvre le débat sur la façon dont le social se construit dans un territoire de vie, les milieux récréatifs mettent en évidence la manière dont des formes sociales et culturelles se fabriquent localement dans les interactions géographiques qui se dessinent entre soi et les autres actants du territoire. Ils nous guident à comprendre comment les individus s'approprient la culturalité récréative présente, sans oublier d'étudier comment les pouvoirs publics interviennent dans cette démarche (CORNELOUP et FALAIX, 2017). L'habitabilité récréative qui s'en dégage traduit alors les formes culturelles qui se sont petit à petit installées au sein d'un territoire en pratiques locales, et que la population et les touristes ont décliné en leur imprimant une ambiance, des usages communs, un esprit des lieux. Il est alors possible de se situer au sein d'un paradigme socioculturel et d'introduire dans la lecture et la compréhension des territoires la notion d'écologie socioculturelle.

Dédiée à son origine à la science de l'habitat (*oikos*/habitat, *logos*/discours), l'écologie, par ses différentes déclinaisons, nous entraînent inexorablement vers un rapport entre l'être humain et son espace de vie, vers l'étude des mécanismes qui expliquent la formation d'un être vivant et la vie dans un univers physique. Terme apparu en médecine au XIXème siècle avant d'être sacralisé par DARWIN (1859), puis en géographie humaine avec E. RECLUS (1905, 1908) et VIDAL DE LA BLACHE (1883), l'évolution de la signification de la notion d'écologie dans le temps et son appropriation dans le domaine des sciences sociales montrent l'importance des interrelations des individus avec leur milieu de vie. En prenant un chemin scientifique qui passerait par l'écologie humaine, puis sociale et enfin socioculturelle, engager l'étude du développement local par l'approche de l'écologie et des pratiques récréatives nous permet de faire apparaître les interactions existantes de l'écosystème développé entre nos modes de vie et notre environnement. Parler d'écologie socioculturelle nous permet alors de considérer qu'il est possible d'engager une relation équilibrée entre l'homme et son environnement. Cet équilibre pourrait être recherché dans les conditions naturelles et culturelles qui constituent un cadre de vie, et qui peuvent avoir une incidence sur nos façons d'agir quotidiennement. C'est envisager une transition sociétale dans laquelle l'individu œuvrerait en faveur de son environnement au lieu d'en n'être qu'un simple consommateur. Mais BERQUE (2008) considère que l'individu se trouverait dans une « acosmie générale », une perte de relation avec le monde auquel il appartient et qui fait de toutes les choses qui l'entourent des « objets indépendants de son existence ». L'individu devrait selon lui réinvestir son espace écouménique, sa « demeure de l'être ». Les pratiques récréatives apparaissent alors comme un moyen d'œuvrer dans ce sens. En effet, par le physique et le mental, le corps représente le moteur des pratiques récréatives, mais aussi le lien par lequel il prend racine dans son territoire, le parcourt, le découvre et se l'approprie. Pour MERLEAU-PONTY (1945), « l'homme possède l'espace en lui, le corps en tant que spatialité implique l'espace et le construit ».

En revisitant ses pratiques corporelles, en réfléchissant aux conséquences de ses gestes pour autrui et pour la nature, l'individu instaure une écologie corporelle qui se veut aller au-delà d'un simple discours (ANDRIEU, 2011). Le corps spatialisé et spatialisant (DI MEO, 2005), « ensemble non entièrement organique, assemblage à la fois moteur et sensitif, actif et passif » (ANDRIEU, BOËTSCH et CHEVE 2008), à la fois matériel et immatériel, permet à l'individu de vivre des sensations, des émotions, à partir d'expériences corporelles et culturelles. Celles-ci vont non seulement venir enrichir ses champs représentationnels, mais aussi éduquer sa sensibilité, l'engager à réfléchir sur ses propres valeurs, ses jugements, lui permettre une approche sensible et personnelle de son espace vécu. Il va pouvoir alors réinvestir son espace écouménique.

Le corps pris comme un repère, permettant à chaque individu de se situer et d'être visible dans l'espace, agit quotidiennement sur son lieu de vie, produit de l'espace. Le corps devient alors spatialisant, prenant en compte le jeu des interactions sociales comme l'influence des faits culturels. Parler d'écologie corporelle, c'est alors faire référence à son quotidien, lié à la relation entre un espace et l'être humain. Le corps doit alors être considéré comme un fait social total, parce qu'il est travaillé par des normes, des codes, des cultures qui, dans le champ spatial, se conçoivent à l'échelle des lieux (MAUSS 1950). L'étude des pratiques et des usages des lieux apparaît comme une nécessité pour comprendre les interrelations entre le corps, l'espace et le temps. L'individu corpo-spatialisé est un sujet au sein d'un territoire socialisé et socialisant, un auteur/compositeur de son espace de vie, cherchant à le bonifier pour le rendre attractif. Ce positionnement ontologique autorise l'homme à sortir d'un carcan normé et standardisé de codes sociaux et culturels dans lequel il s'est lui-même « embastillé ». Autrement dit, s'autoriser à vivre dans une écologie de la vie telle que nous le propose INGOLD (2007).

Une écologie de la vie présente également par l'existence d'un Système Récréatif Localisé qui organise les relations entre les acteurs et les publics présents sur le territoire. Les sciences du territoire nous permettent d'en étudier les contours et les modes de gestion. Le Système Récréatif Localisé nous guide dans la lecture et la compréhension des territoires récréatifs de proximité, il permet d'appréhender la manière dont il est possible d'amplifier leur dynamique de développement. C'est en abordant la capacité des milieux récréatifs à contribuer au développement local des territoires touristiques, et plus particulièrement en mobilisant comme terrain d'étude un territoire insulaire, que nous souhaitons interroger la place de la culture et des loisirs dans la production de valeur territoriale. Nous émettons l'hypothèse que cette valeur territoriale, au-delà de sa gouvernance, est liée à l'existence de l'organisation des pratiques sociales, culturelles et symboliques engagées par les populations locales et des touristes au sein d'un Système Récréatif Localisé. Pour le démontrer, le tourisme et les loisirs seront avec les individus qui construisent les territoires récréatifs de proximité, le fil conducteur de notre thèse. Etudier le phénomène du tourisme et des loisirs en géographie amène à étudier l'attractivité des milieux, la singularité des lieux et les pratiques des touristes, autrement dit une étude pluridisciplinaire des pratiques spatiales et des relations des acteurs avec l'espace. KNAFOU et STOCK (2003) positionnent le tourisme comme « un système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui participent à la récréation des individus par le déplacement et l'habiter temporaire hors des lieux quotidiens ». Cette définition n'enferme pas le tourisme dans la seule optique de l'économie. Elle permet d'engager une analyse croisée entre le système des loisirs, des pratiques récréatives, et des lieux sur lesquels ils se déroulent. Elle traduit également un souhait des individus qui s'est développé depuis deux siècles sur la place et l'utilisation du temps libre hors de son domicile.

Il nous est possible d'analyser par un audit sociologique (CORNELOUP, 2002), un Système Récréatif Localisé qui, de plus est, identifie le territoire concerné d'un marquage culturel singulier. Pour LEFORT (2017), « le tourisme représente un désir d'ailleurs qui oriente l'analyse géographique vers des dimensions culturelles du symbolique et de l'imaginaire en engageant les individus et les collectifs, le passé et le futur dans l'expérience d'un présent passager ». Le tourisme constitue également une machinerie économico-culturelle de recyclage des identités, des mémoires, des produits du patrimoine. Il engage les corps dans des expériences où se combinent l'ici et l'ailleurs. Il fonctionne comme un hologramme sociétal agissant, enregistrant et produisant dans le même temps des mutations. C'est ainsi que naissent et se transforment des formes culturelles qui pour certaines deviennent de véritables marquages identitaires pour des lieux touristiques, leur donnant des représentations singulières. Le visiteur (touriste) et la population locale (recevant) ont incontestablement un rôle à jouer dans ce processus qui vise à favoriser l'habitabilité et l'habitabilité récréative d'un territoire, par une nouvelle façon de voir l'habité, d'envisager notre relation au monde et à la nature.

Mais pour que naissent ces formes culturelles, pour que la population locale et les touristes puissent pratiquer des activités récréatives, il faut localement que des acteurs les organisent. Issus du monde économique ou associatif, les acteurs du milieu récréatif local, plus ou moins accompagnés par la gouvernance locale, interagissent en s'appuyant sur les ressources humaines, environnementales et immatérielles de leur territoire. C'est dans ce processus qu'apparaissent des formes de développement (CORNELOUP, BOURDEAU et MAO, 2006), pensées comme des systèmes d'actions territorialisés. Ces formes de développement varient en fonction des interactions nées des intentionnalités, des rôles et des finalités recherchées par les acteurs endogènes, exogènes et/ou transitionnels, de leurs logiques d'action en fonction du positionnement plus ou moins dominant qu'ils occupent au sein du territoire et de la régulation qui existe sur celui-ci (DI MEO et BULEON 2005, CORNELOUP et al. 2001).

La lecture par les formes de développement touristique apparait également pertinente pour caractériser les systèmes émergents qui cherchent à envisager une transition, à engager un changement d'image du territoire. Une transition qui apparaît souvent en situation de post-crise, nécessitant une planification à terme (exemple de l'Argentière Bessée) et qui doit être pensée comme une opportunité de créer un espace interstitiel. Les politiques récréatives apparaissent comme un moyen de dynamiser les territoires. L'habitabilité de l'espace vécu dépend de la qualité de la relation qui lie l'habitabilité politique et l'habitabilité récréative, dont le réceptacle est l'espace public. Le contenu du pot commun qu'il représente par les ingrédients d'un « espace esthétique » que les pouvoirs publics et les différents groupes sociaux auront déposés dans la corbeille, permettra de brandir haut et fort

l'habitabilité d'un territoire, une autre méthode de dynamique de développement. Pour cela, il est nécessaire de saisir les formes culturelles écomodernes présentes localement. Elles portent en elles un projet de transition en lien avec des formes de développement transformatrices, nécessitant de changer les modes de faire en lien avec des modes d'existence en direction de la transmodernité. Celle-ci devant être abordée comme un dépassement et un métissage de la modernité et de la postmodernité, favorable à l'éclosion d'un projet sociétal transitionnel.

Le développement local ce n'est plus seulement se mettre en capacité de produire de la richesse (DEVAZIES, 2008 ; TALANDIER, 2009 ; PINEAU 2018), c'est plutôt, pour les territoires, d'avoir la capacité de capter de la richesse et de la redistribuer localement grâce à la mobilisation d'un réseau d'acteurs qui peuvent se retrouver malgré leurs intérêts souvent divergents autour d'un projet commun. Pour PECQUEUR (2004), face à la normalisation et à l'uniformisation des trajectoires de développement auxquelles poussait le « fordisme », nous avons assisté à une « reterritorialisation des stratégies d'acteurs », principe opératoire d'une alternative. Cette alternative liée à une crise économique mondiale redistribue les cartes au niveau de la polarisation des forces productives sur les territoires ainsi que leur organisation spatiale et temporelle. L'existence d'une économie de proximité (PECQUEUR, 2004) démontre la capacité des territoires de projet (LAJARGE, 2007) à devenir apprenant, à se développer au sein d'un Système de Production Localisé, porteur d'une intelligence collective. AYDELOT (1986) décrit alors l'existence de milieux innovateurs comme « un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire d'échelle locale, à partir de la mobilisation et de la coordination de l'ensemble des ressources humaines, matérielles et immatérielles ».

Mobiliser et coordonner l'ensemble des acteurs d'un territoire est bien la mission qui relève de la gouvernance locale. Elle doit permettre à des collectivités, des groupes et toutes sortes de publics de redéfinir ensemble leur mode de vie durable, d'en imaginer les différentes formes dans le cadre d'une transition sociétale et une forme culturelle écomoderne. Mais quelle gouvernance envisager pour coordonner et manager cette ensemble qui compose le Système Récréatif Localisé ? Les pouvoirs publics peuvent-ils encore monopoliser la définition des politiques publiques sans intégrer dans leur construction ceux qui fabriquent au quotidien les territoires ? Dans le projet qui peut alors émerger des logiques d'intervention et des actions individuelles ou/et collectives, quel rôle peut revenir à la culture dans la définition de l'attractivité d'un territoire ? Quel cadre commun alors partager entre des pratiquants et des parties prenantes présentes ? Répondre à l'ensemble de ces questions c'est démontrer la place de la culture dans la gestion des Systèmes Récréatifs Localisés, sa présence au sein des projets de territoire, son influence

dans la production d'une valeur territoriale. C'est aussi favoriser la participation de tous à la création d'une chaine de valeur présente au sein d'un Système Culturel qui donnera du sens à une attractivité locale. C'est proposer la présence d'une médiation territoriale que représente un Laboratoire Récréatif, porteur d'outils innovants tels les L*iving Labs*. Car l'attractivité par la différentiation, la spécificité, semble aujourd'hui indispensable dans les stratégies de développement local tant au niveau économique (avantages fiscaux, services aux entreprises démultipliés…) que touristique. L'enjeu porte alors sur la fabrique de mono ou pluri univers culturels qui nécessitent d'élaborer une chaine culturelle de la valeur qui soit la plus développée et cohérente possible. C'est le prix à payer pour se constituer un capital culturel spécifique qui permet d'alimenter un avantage concurrentiel et distinctif par rapport aux autres, renforcer son ancrage territorial et répondre à la demande sociale (CORNELOUP, 2009) tout en s'inscrivant dans un processus de territoire de projet (JAMBES, 2001).

Car les dynamiques territoriales « hébergent » la culture autant qu'elles en sont les vecteurs. Un changement culturel prônant « un agir ensemble » et faisant écho à « une culture équitable » (LAVILLE et CATTANI 2006) peut favoriser un développement alternatif pour faire face à la crise généralisée que nous vivons actuellement. Un développement local engendré par une dynamique d'entreprenariat par laquelle il s'agira de repérer, accompagner, former et valoriser ses initiateurs porteurs d'innovations. C'est ainsi que l'Économie Sociale et Solidaire se développe dans les territoires quand d'autres structures disparaissent, apportant une réponse durable aux besoins d'activités culturelles, de liens sociaux, de services, de commerces de proximité et d'emplois. Face à la désertification des zones rurales, à la disparition des services publics, les populations décident d'agir collectivement en se regroupant et en créant des réseaux de proximité. Les néo-résidents en sont souvent à l'origine, étant eux-mêmes dans une dynamique de changement de vie. Ils trouvent dans leur nouveau lieu de vie un espace où tout semble possible pour la mise en œuvre de projets conformes à leurs attentes et leurs aspirations, dans un esprit de solidarité, quelquefois facilité par leur aisance intellectuelle et financière. « Moteur du dynamisme de ces territoires », l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est aussi présente dans les transitions écologiques et solidaires à venir. La transformation sociale appelant un changement dans la culture, il s'agit de réinventer les formes de la vie sociale. Ces transitions s'incarnent par l'engagement citoyen d'habitants qui se mobilisent pour valoriser et développer les atouts de leur territoire.

En qualifiant l'écoumène comme une empreinte, une matrice de l'action humaine, BERQUE (2000, 2008) nous rappelle que la nature est une de ses ressources. Il nous propose également de « (re)naturer » la culture et « (re)culturer » la nature. Ainsi peut naitre un développement durable des territoires par la socialisation de la nature, en

« lui rendant sa place au sein de la société », comme héritage et ressource à gérer, comme opportunité à utiliser et comme partenaire à respecter (MOULAERT 2011). Pour SACHS (1980) qui prône l'écodéveloppement, l'écologie socioculturelle a pour enjeu de trouver des modalités et des usages de la croissance qui rendent compatibles le progrès social et la gestion saine des ressources et du milieu. L'écologie socioculturelle doit aider les populations à s'éduquer et à s'organiser en vue d'une mise en valeur des ressources spécifiques de chaque écosystème pour la satisfaction de leurs besoins fondamentaux. Cette éthique du développement démontre en effet la capacité de l'être humain à rechercher un développement endogène de son espace de vie en mobilisant les ressources de son propre écosystème. Pour cela, il apparait nécessaire de mobiliser dans un premier temps la théorie de l'écologie sociale développée par BOOKCHIN (1960) qui nous engage dans un naturalisme dialectique. En effet, l'être humain est pourvu de talents, qu'il met en œuvre pour améliorer son quotidien, et ainsi se libérer du temps pour s'engager dans un renouveau citoyen, dans des actions socio-culturelles innovantes, le rendant responsable au sein d'une démocratie décentralisée et retrouvée. C'est le rôle que se donnent les milieux récréatifs qui s'organisent dans le cadre d'une économie des rôles au sein des Systèmes Touristiques Localisés (MARCELPOIL, 2006). L'objectif étant alors de comprendre comment les milieux récréatifs peuvent favoriser l'émergence des Systèmes Récréatifs Localisés et par déclinaison des Systèmes Culturels Localisés (CORNELOUP, 2009), véritables espaces interstitiels, favorables à une dynamique territoriale et à une démarche participative et interactionniste. Encore faut-il qu'une négociation de leur modèle de gouvernance s'organise pour les rendre acceptables au plus grand nombre. Un tiers-lieu dédié à cet objectif peut devenir un atout pour les actions collectives dans le cadre de dynamiques de coopération entre les acteurs.

En matière d'écologie socioculturelle, les modes de gouvernance et les organisations spatiales traduisent des orientations politiques et économiques. Celles-ci déterminent en effet un état et une identité collective lorsqu'elles entrainent des modes de vie et de pensée spécifiques, une lecture de l'avenir cherchant à sauvegarder un existant culturel et environnemental souvent menacé. L'écologie socioculturelle devient alors un patrimoine essentiel au développement local, un facteur incontournable lorsque qu'il concerne un territoire touristique. Pour BOUHAOUALA (2008), ce sont d'abord « les notions de culture, de valeur, de mentalité des acteurs qui sous-entendent les stratégies de développement, car toute organisation est avant tout une structure humaine ». Les interactions locales issues des organisations et de structures locales ne peuvent amplifier le développement d'un territoire que si les acteurs ont la capacité d'agir en commun, dans le cadre de l'intérêt général de leur espace vécu, pour rendre celui-ci le plus attractif possible. C'est ce que nous chercherons à démontrer tout au long de cette thèse.

C. Présentation de l'organisation de la thèse, des étapes, des objectifs, et de la démarche logique

BERQUE (2010) préconise de décrire un espace touristique selon trois dimensions distinctes et complémentaires : son positionnement spatial, les représentations symboliques qui le rendent singulier et les pratiques et usages qui le caractérisent. C'est autour de cette démarche que nous avons souhaité organiser les différentes étapes de notre étude *(Figure 2 : Schéma explicatif de la démarche scientifique et méthodologique).*

Dans une première partie, nous poserons les bases scientifiques, le cadre théorique et conceptuel sur lesquels nous souhaitons mener notre étude dans le cadre des sciences des territoires en mobilisant la géographie socioculturelle. Nous aborderons la question centrale concernant les dynamiques du développement local et la place des populations dans ces processus en appréhendant les notions de projet de territoire et d'économie de proximité.

Dans une seconde partie, nous présenterons les enjeux concernant le tourisme contemporain et le champ des pratiques sportives et culturelles dans les sites et stations touristiques de nature, ainsi que la pertinence et la valeur territoriale de la culture dans les projets de développement locaux.

Il s'agira dans une troisième partie de s'interroger sur la capacité de Belle-Île-en-Mer à s'engager dans un tourisme durable et responsable. Nous analyserons le Système Récréatif de Belle-Île-en-Mer et qualifierons sa forme de développement, sa forme culturelle, sa dynamique territoriale dans le cadre d'une analyse anthropologique et d'un paradigme stratégique culturel. Nous proposerons des pistes de réflexion en démontrant la nécessité de revisiter le mode de gouvernance des territoires et la construction des politiques publiques dans le cadre d'un paradigme participatif.

Enfin, dans une quatrième partie, dans le cadre d'une recherche/action et d'un paradigme participatif, nous chercherons à analyser le processus de création d'un Laboratoire Récréatif à Belle-Île-en-Mer. Nous démontrerons la pertinence des tiers-lieux dans une nouvelle façon de penser les politiques territoriales, et d'engager les stations touristiques dans une autre trajectoire que celle privilégiée jusqu'ici. Comme espace de médiation territoriale, nous montrerons leur rôle dans la dynamique positive globale des territoires, leur capacité à réinventer l'espace public pour s'engager dans la construction d'un commun « transmoderne ».

La conclusion générale identifiera les limites et les perspectives de la recherche engagée. Elle positionnera l'opportunité d'envisager l'étude des territoires et de leurs dynamiques par une approche sociospatiale, prenant en compte la relation qu'entretient l'individu avec son environnement dans sa manière d'habiter son espace quotidien. Ce paradigme n'est pas sans conséquence sur celui dans lequel est engagée l'action territoriale dans sa façon de penser le vivre ensemble et l'habitabilité de l'espace vécu.

Figure 2 : Schéma explicatif de la démarche scientifique et méthodologique

DEMARCHE GENERALE : *Une approche sociogéographique des dynamiques territoriales et du développement local par le biais des Laboratoires Récréatifs*

PARTIE I : *Les théories du développement local et la place de l'individu en sciences du territoire*	
Cadre théorique : *Sciences du territoire* **Protocole de recherche** : *Une approche du développement des territoires par la mobilisation d'un paradigme socioculturel* **Ressources mobilisées :** *théories concernant la notion de territoire, de développement local, des acteurs locaux, paradigme socioculturel*	**Résultats attendus :** *LE TERRITOIRE DE DEMAIN : Une proximité équitable et une attractivité à réinventer*

PARTIE II : *Les théories du tourisme et des pratiques récréatives en sciences du territoire*	
Cadre théorique : *Science des pratiques récréatives en stations touristiques* **Protocole de recherche** : *La gestion des relations socio-écologiques entre individus et territoires dans les lieux touristiques* **Ressources mobilisées** : *Théories des formes de développement, formes culturelles, habitabilité récréative, Système Récréatif Localisé, Système Culturel Localisé, Laboratoire Récréatif*	**Résultats attendus :** *L'AVENIR DE L'HABITABILITE RECREACTIVE :* *Entre une remise en cause d'un tourisme qui fait débat et un besoin d'innovations territoriales porteuses de développement*

PARTIE III : Les pratiques récréatives à Belle-Île-en-Mer	
Cadre théorique : *Démarche d'audit dans le cadre d'un paradigme stratégique socioculturel* **Protocole de recherche** : *Analyse anthropologique et stratégique du Système Récréatif de Belle-Île-en-Mer* **Ressources mobilisées** : *Enquête auprès des touristes et excursionnistes. Enquête auprès de la population locale. Entretiens semi-directifs auprès des acteurs associatifs, économiques et politiques du territoire de Belle-Île-en-Mer. Données administratives, méthodologie anthropologique sociale et culturelle de lecture sociogéographique d'un Système Récréatif Localisé* *Fondements paradigmatiques des Laboratoires Récréatifs. Théorie des politiques publiques.*	**Résultats attendus :** *La capacité de Belle-Île-en-Mer à s'engager dans une transition récréative* *Le processus de création d'un tiers-lieu associatif à Belle-Île-en-Mer*

CONCLUSION GENERALE : Une expertise sociospatiale comme nouveau paradigme de l'action territoriale
Synthèse, perspectives et ouverture.

PARTIE I : LES THEORIES DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET PLACE DE L'INDIVIDU EN SCIENCES DU TERRITOIRE

INTRODUCTION

L'objectif de cette première partie est de rendre compte des théories du développement territorial, du rôle des publics, des habitants et des citoyens dans ce processus, par le prisme des sciences du territoire.

Depuis le milieu des années 1950, la question du développement local mobilise la science régionale, l'économie territoriale et la géographie culturelle, pour engager une dynamique économique et sociale concertée, basée notamment sur la notion de durabilité par une approche écologique des territoires. S'il est admis qu'en théorie, un territoire peut produire du développement au regard de son mode d'organisation et de fonctionnement, l'identification des dynamiques sociales comme vectrices d'évolution des territoires reste soumise à interprétation, selon l'approche disciplinaire dans laquelle la recherche se positionne. Mais force est de constater que la seule vision d'un développement local basé sur un aspect purement économique n'a pas permis pour l'instant de l'envisager comme un élément fondamental des modes de vie des populations et de l'habitabilité des territoires.

En dissociant deux espaces, l'économique et celui des relations, PERROUX (1991) a été le premier économiste à introduire une dimension sociale dans sa conception d'un « espace du sens », l'idée de l'importance des relations sociales dans le cadre d'une croissance polarisée. La lecture de l'action territoriale et des dynamiques de développement local a changé de paradigme. Il s'agit aujourd'hui d'appréhender une transition sociétale dans laquelle les acteurs qui ne sont pas maîtres de leur destin, interagissent au sein de réseaux de proximité à la recherche d'un bien-être. Un engagement responsable et citoyen par l'affirmation d'une forme culturelle « écomoderne », dans le cadre d'un paradigme prenant réellement en compte le couple territoire/individu. Trop assimilé à un développement économique autocentré, le développement local doit chercher aujourd'hui à créer des ressources spécifiques mobilisant des patrimoines et des identités locales (KOOP, LANDEL, PECQUEUR, 2010). Les territoires doivent mobiliser une intelligence territoriale collective autour d'une gouvernance renouvelée et novatrice, capable de coordonner et de capitaliser des expériences, de la transversalité, des projets, au service de la production de connaissances.

Ce paradigme positionne clairement l'individu comme un élément primordial dans la fabrique des territoires. Dans cette première partie, nous souhaiterions révéler l'individu comme un véritable acteur de son territoire à travers une expérience sociale collective. Sa participation à un débat au sein duquel son individualisme s'intègre à un collectif, pèse sur son désir de transformation de la société. Par sa capacité critique, il émet des orientations idéologiques qui peuvent être en conflit

avec les normes sociétales qui lui sont proposées, imposées. Par sa contestation, sa demande de participer aux décisions qui conditionnent son espace ontologique et vital, l'individu devient un citoyen. Il est dès lors considéré du point de vue de ses droits politiques. Il s'autorise à peser sur le débat démocratique. Dans le cadre de notre thèse, il représente un acteur de son espace vécu, en influençant les directions qui lui semblent indispensables pour que son territoire soit considéré comme habitable.

La production d'un espace habitable doit être considérée comme celui d'un commun qui façonne dans sa spatialité l'engagement des populations dans leur souhait de citoyenneté. Pour preuve, la généralisation des formes de lutte et de mobilisation qui passent par la mise en valeur d'attachements locaux (paysages à préserver, patrimoine, etc.) (CENTEMERI, 2011) et/ou encore l'occupation de lieux sur lesquels se déploient des formes alternatives de mise en commun (mouvement Occupy, Zones à défendre, Zones artistiques temporaires, etc.).

Positionner l'espace au sein d'un questionnement sociologique, c'est analyser l'enjeu des transitions sociétales qui s'engagent et faire émerger les promesses qu'elles contribuent à faire naitre dans nos esprits débordant d'idéaux. Mais c'est avant tout aborder la notion d'espace et de territoire en nous intéressant aux rapports que les individus et les groupes entretiennent au regard des lieux qu'ils occupent. « L'espace est en effet une des clés de compréhension des transformations des formes d'organisation de la société et de l'exercice du pouvoir » (SOJA, 1989).

Entre un temps privé qui progresse et un temps public qui demanderait à être plus long, l'action des pouvoirs publics semble aujourd'hui se résumer à une action curative avec les moyens « du bord » et l'absence d'une capacité à influer réellement sur la trajectoire d'un territoire. La question des fusions communales par leur transformation en communes uniques ou en communautés de communes est une des réponses proposées par la décentralisation. Mais est-ce la solution pour reconnaître la biodiversité territoriale ? Est-ce prendre en compte que les individus sont à la fois habitants, usagers, acteurs, contribuables et électeurs ?

Pour répondre aux enjeux du XXIème siècle, les territoires semblent se diriger vers une gouvernance locale qui privilégie la concertation entre les acteurs publics et privés et notamment les milieux associatifs, pierres angulaires de la socialisation et de la socialité. Les gouvernances ont pris conscience de la nécessité d'intégrer des réseaux qui favorisent la coopération et les expérimentations en abandonnant des représentations datées et des mythes fondateurs des services publics. L'évolution des territoires implique de passer d'un management de projet à un management de processus par lequel il s'agit de faire émerger une vision partagée et porteuse de sens et au sein duquel tous les acteurs veulent engager ensemble leur territoire. Soit un construit social que des personnes s'approprient, auquel elles

s'identifient et sur lequel elles se sont installées avec l'envie de partager des valeurs, des habitudes de vie en coproduisant un projet d'avenir durable.

Il n'existe pas de méthode universelle ni de mallette d'outils transposables lors d'une élection locale ou nationale permettant de mobiliser les habitants en les amenant à contribuer à un projet de territoire. Transformer en citoyens impliqués des contribuables qui ont bénéficié de services préformés pendant des décennies non plus. Dans tous les cas, la réussite d'une telle démarche ne se mesure pas à un quelconque taux de participation lors d'une élection locale ou nationale. Cette transition se fonde sur un renouvellement de la gouvernance locale et un partage de l'initiative pour pérenniser l'attractivité territoriale. Elle traduit une nouvelle lecture des politiques publiques par la prise en compte du social, de la qualité de vie et des migrations d'agrément pour favoriser l'ancrage de nouvelles populations au sein des territoires.

C'est bien ici l'objectif primordial des territoires, qui doivent redevenir des espaces de proximité au sein desquels s'articulent les groupes sociaux et les acteurs publics, pour constituer un réseau de sociabilité et de socialité, capable d'engager une transformation des dynamiques territoriales. En proposant un nouveau cadre de réflexion, les territoires peuvent redevenir une sphère où l'économie de la proximité (PECQUEUR et ZIMMERMANN, 2004), l'action sociale et politique peuvent reprendre du sens, par des modalités de réponse plus appropriées, spécifiques, favorisant l'éclosion d'actions publiques novatrices et créatrices de solutions aux problématiques locales.

Nous aborderons également notre réflexion du développement local dans le cadre de la science des territoires, par le prisme de l'écologie socioculturelle. La vision que l'on peut avoir d'un territoire est aussi écologique par la perception plurielle de la nature, faite de représentations, de symboles, d'usages, d'appropriation permanente de connaissances. Comment imaginer qu'il en soit différemment lorsqu'il s'agit de son exploitation. Nous ne pouvons que constater des scénarios divergents (BOURG 1996) dans la manière d'aborder la naturalité, que l'on se place comme aménageur, économiste, géographe, ou tout simplement en tant qu'individu contemplatif, avide de curiosité et de découvertes. Une vision écologique par la prise en compte d'un écosystème qui s'est construit au fil du temps, à travers les relations entre la population qui habite quotidiennement des lieux touristiques et celle qui vient les découvrir. Mais aussi une vision écologique par les pratiques récréatives, par la sauvegarde d'un patrimoine socioculturel qui donne aux territoires de nature un esthétisme qu'il s'agira pour les pouvoirs publics de traduire en termes de marketing stratégique (PIGEASSOU, 1997).

Ainsi analysés, les territoires représentent des espaces « enrichi(s) par le sens que les sociétés leur confèrent, espaces sur lesquels elles agissent, qu'elles contrôlent, qu'elles construisent » (DI MEO 1998).

Cette première partie se composera de deux chapitres. Le premier chapitre aura pour objectif d'analyser l'évolution et la transformation des territoires contemporains, en prenant en compte l'articulation sociale de leurs aspects géographiques, économiques, politiques et idéologiques. Dans un deuxième chapitre, en favorisant une entrée par les individus, acteurs de leurs territoires, nous révèlerons la construction de l'espace vécu. Cette première partie nous permettra de nous projeter sur ce que nous considérons être alors le territoire de demain, à savoir un espace de proximité équitable, soucieux de sa dimension culturelle et environnementale, en réinventant son attractivité dans le cadre d'une recomposition territoriale incluant une gouvernance plus démocratique et participative.

CHAPITRE I D'UNE LECTURE GEOGRAPHIQUE A UNE LECTURE SOCIETALE DES TERRITOIRES

Les transformations des modes de vie interrogent les territoires, leur organisation et leur mode de gouvernance. La nouvelle approche du territoire consiste aujourd'hui à avoir une vision géographique associée à la préoccupation de l'humain car la question du vivre ensemble est devenue primordiale. Répondre à cette question commence par trouver une réponse à la gouvernance des territoires, à la manière de mener l'action politique, d'accompagner et réguler des acteurs d'horizons divers et variés, qui donnent le rythme de l'évolution de la société. Les inégalités territoriales doivent également nous questionner sur le périmètre de cette gouvernance et sur ses capacités d'innovation. Une gouvernance qui pense et fabrique les politiques locales ne peut plus aujourd'hui ignorer une demande de participation citoyenne qui suit des logiques singulières et différentes selon les territoires. Globalement, c'est l'habitabilité même des territoires qui doit être analysée.

La temporalité qui a permis aux territoires de se constituer et la pluralité des modèles qui en résulte, sont dues, il faut bien le reconnaître, à une sérendipité souvent heureuse, quand la société qu'elle a ainsi produite demeure. Quel que soit le découpage administratif auquel ils appartiennent, les territoires ont en effet choisi une trajectoire économique qui leur est singulière, au regard des forces et des faiblesses qui les caractérisent, en vue de renforcer leur attractivité.

Comment appréhender les territoires et comprendre leur fonctionnement quand, force est de constater, il n'y a pas un, mais plusieurs modèles de lecture. Ils renvoient à des champs disciplinaires différents, au sein desquels il est difficile de trouver une unanimité. Des lors, l'analyse du territoire peut devenir un problème spatial, économique, social, socioculturel. Quoi qu'il en soit, le modèle d'analyse retenu doit avoir pour objectif de comprendre les phénomènes qui sont en jeu. Là est la pertinence de vouloir lire les territoires et l'action territoriale.

C'est en mobilisant les sciences du territoire que nous voulons, dans ce premier chapitre, analyser les processus de développement territorial. Pour cela, nous aborderons successivement l'évolution et la transformation des territoires dans la société contemporaine (1.1.), en visualisant les différentes approches géographiques (1.2.) et politiques (1.3.) qui ont démontré leur complexité structurelle (1.4.). Nous montrerons comment, alors, ils sont devenus des territoires de projet à travers un système d'action concret (1.5.), en choisissant l'économie de la proximité comme nouveau modèle de dynamique de développement (1.6.).

1.1. Évolution et transformation des territoires dans la société contemporaine

En faisant du passé un lieu de référence et pas seulement un lieu de résidence, il nous est possible d'identifier des périodes précises au cours desquelles le monde a évolué et s'est transformé. De la Préhistoire à l'Antiquité, du Moyen-âge aux Temps Modernes, et à l'époque contemporaine, les groupes sociaux, les classes sociales, et nos modes de vie ont totalement changé. Ces transformations sont apparues au fur et à mesure des évolutions de nos systèmes de production, de nos systèmes économiques et politiques, mais aussi des crises économiques et aujourd'hui sanitaires qui ont jalonné l'histoire du monde.

Ces transformations restent immuablement centrées autour du transfert des savoirs, de la philosophie de vie, des organisations, de l'économie et des relations que l'homme entretient avec son environnement. En s'inscrivant dans différentes configurations historiques, nos pratiques socioculturelles nous ont entrainés vers de nouvelles modalités de construction et d'utilisation des territoires, en nous engageant dans des réponses alternatives à notre présence au monde.

1.1.1. Les modes de vie en mutation

Les mutations contemporaines sont étroitement liées aux conséquences des crises pétrolières de 1973 et de 1979. Sans être exhaustifs, nous citerons l'apparition progressive et durable d'un chômage de masse qui va venir impacter les personnes peu qualifiées, les publics jeunes et féminins, les salariés de plus de cinquante ans et les populations immigrantes. Une adaptation du marché de l'emploi pour pallier cette situation va concomitamment précariser nos sociétés en introduisant une flexibilité de l'emploi et une baisse significative de l'offre de travail, prolongeant un allongement des études. Les inégalités sociales vont dès lors cesser de s'accentuer au regard de l'inefficacité des politiques publiques mises en œuvre pour résoudre la crise et résorber le chômage.

Les transformations économiques, quant à elles, se traduisent par ce que l'on va qualifier de « troisième révolution industrielle » et l'avenant d'une ère post-industrielle modifiant définitivement la structure des secteurs d'activité. Le secteur primaire a vu fondre ses effectifs, entrainant avec lui les zones rurales dans un lent mais inextricable engrenage de désertification. Le secteur secondaire s'est robotisé au détriment des emplois manufacturiers, projetant l'économie dans une véritable tertiarisation qui concerne aujourd'hui les deux-tiers des actifs. Et surtout, le territoire des entreprises est devenu mondial grâce au développement des nouvelles technologies, faisant éclater les frontières de la connaissance, de notre socialité, autrement dit de notre vie quotidienne. L'explosion du numérique a favorisé une rivière permanente d'informations mises

à la portée de tous, jusqu'à ne plus pouvoir en fermer le robinet. Dans le cadre d'une production de masse, l'économie contemporaine cherche aujourd'hui à répondre par une virtuosité qualitative frisant l'excellence, du sur mesure, à une demande de plus en plus individualisée de la part des consommateurs. Pour ce faire, dans un esprit de subsidiarité et d'excellence, les organisations pyramidales sont devenues réticulaires.

Ces évolutions économiques ont eu des effets non négligeables sur les transformations sociales. Elles sont principalement liées à un accroissement de l'urbanisation qui a fortement bouleversé nos valeurs traditionnelles. La baisse de la fécondité, l'émancipation des femmes, la généralisation de la société de consommation, le matérialisme en découlent directement et indirectement. Un nouvel idéal qui s'est accompagné d'une crise des idéologies tant politiques avec la sacralisation du libéralisme, que religieuses, avec un retour en force des traditionnalismes. L'individualisme s'est accentué avec l'évolution de la famille traditionnelle mis à mal par l'augmentation des divorces et des familles recomposées, la fin de la cohabitation intergénérationnelle, l'affirmation du célibat et de l'homosexualité. Notre société est aujourd'hui entrée dans l'ère de la mobilité à toutes les échelles du temps et de l'espace, ne limitant plus seulement nos déplacements entre notre domicile et notre lieu de travail, mais ouvrant les routes de la culture, des loisirs et du tourisme, aidée par une digitalisation des moyens de communication.

Petit à petit les références symboliques, les discours politiques et les systèmes de décision et de gouvernance qui accompagnent les évolutions et les transformations de notre société contemporaine ont fait varier le sens que nous donnons à notre présence au monde. Une philosophie de vie plus holistique, plus revendicative, dans laquelle la vie privée reprend petit à petit une place importante face à une vie professionnelle en recherche de sens. N'en déplaise à DESCARTES, un nouveau rapport à la nature revient dans le débat public. Les crises économiques et aujourd'hui sanitaires que nous ne cessons de traverser provoquent non seulement une adaptation mais aussi une accélération de nos rapports au temps, à l'espace et aux autres. Ainsi apparaissent des tendances émergentes, des ruptures dans nos manières d'envisager individuellement et collectivement l'économie, le social, l'environnement, le politique, le culturel.

Pour WINNICOTT (1971), les périodes de transition deviennent pour les territoires une disposition à changer d'état en fonction des cadres d'action engagés et présents. Elles nécessitent des dispositions à la modularité, à l'adaptabilité et à la flexibilité. Elles correspondent à l'évolution de nos sociétés instables, interdépendantes et en perte d'identité. Les règles d'action s'assouplissent au détriment de compromis et de dérogations entrainant les territoires dans des trajectoires transitionnelles permanentes, qui influencent de la même manière les

comportements individuels. Par exemple, dans les années 1990, l'attrait du milieu rural apparait clairement comme un fantasme à un changement de vie (avec l'explosion des créations de maisons d'hôtes), avec pour motivation de quitter le monde urbain, sa pollution, son rythme infernal et sa dangerosité pour un retour aux sources des bienfaits de la campagne verte, calme et reposante. Le retour à la nature aujourd'hui prôné par les nouvelles générations est lié à un changement global de mode de vie. Une mise en cohérence avec les valeurs que porte l'individu et dans lesquelles il s'engage totalement. Pour exemple, son mode d'habitation, avec l'essor des « Tiny Houses » (micro-maisons) et des « Ker terres » (maisons auto construites en forme d'igloo). Concernant nos mobilités, elles se sont accrues certes du fait de la diminution globale des coûts liés aux déplacements, mais aussi parce que notre espace de vie s'est profondément modifié. La crise sanitaire de la COVID 19 nous a conduit à accueillir notre vie professionnelle, par l'intermédiaire du télétravail, au sein de nos habitations et à redécouvrir notre espace intérieur.

La mutation de nos modes de vie nous a entrainés dans une nouvelle vision spatio-temporelle de notre façon de penser la construction et notre présence au sein des territoires.

1.1.2. La territorialité remise en question

L'analyse multi-systémique des évolutions contemporaines fait apparaître des conséquences spatiales qui rebattent les cartes des profils des territoires. C'est aujourd'hui au sein d'une dualité entre des territoires ruraux en désertification et des territoires urbains dont les périphéries ne cessent de s'étendre que nous occupons un espace multidimensionnel, au sein duquel, nous ne cessons de nous déplacer, pour habiter, travailler et pratiquer des activités socioculturelles et sportives.

Des conséquences sociospatiales qui pour DORY (1989) confirment que le territoire « se trouve pris dans sa dualité intrinsèque : à la fois résultante instable d'une action transformatrice et des multiples pratiques sociales, et objet d'un premier savoir qui se constitue, afin d'en expliquer tant les formes que l'organisation et les variances ». Il s'agit dès lors d'appréhender comment la science des territoires s'est engagée dans la lecture des nouvelles trajectoires de développement de notre société contemporaine, en tenant compte des évolutions des pratiques sociales, au sens large, des individus.

Par cet exercice, c'est avant tout analyser comment les individus se territorialisent et s'expriment par un sentiment d'appartenance à leur territoire. Une territorialité que successivement LOWENTHAL (1961), SOJA (1971), MALMBERG (1980), SACHS (1986), DI MEO (1991), RAFFESTIN (1997) et LAJARGE (2012) ont défini comme une modalité d'action par laquelle les individus composent et produisent

collectivement un bien commun, l'éprouvent par des relations qu'ils entretiennent ensemble avec l'extériorité (le territoire ne pouvant être vu comme un lieu purement endogène), dans des modes de connaissance et de valorisation de l'espace, qui leur sont propres et qu'ils partagent. Et c'est bien à travers les relations que les individus développent et entretiennent ensemble à travers leurs pratiques sociales, économiques et politiques, que se crée un sentiment d'appropriation et d'appartenance à leur territoire. Ce sentiment est lié aux comportements non linéaires des individus en tant qu'acteurs économiques, consommateurs ou tout simplement citoyens dans les organisations et les relations sociales. Au-delà de représenter des indicateurs des dynamiques sociétales, ces comportements sont également des marqueurs de solidarité et de capacité de résilience des territoires. Force est de constater qu'entre les exigences des consommateurs, les défis environnementaux, les mouvements citoyens, les aspirations professionnelles et personnelles des nouvelles générations, les acteurs privés et publics courent derrière une société en perpétuelle mutation.

L'espace local au sein duquel nous habitons et qui nous permet d'exercer une activité professionnelle, de pratiquer des loisirs, s'est aujourd'hui étendu à des lieux différents que nous parcourons quotidiennement pour passer de l'un à l'autre. Les cartes de la production de l'espace (LEFEBVRE, 1974) sont rebattues. Les notions de local, de proximité, associées à un territoire qui n'existe pas « en soi », mais « par soi » et « pour soi » (ROUX, 2002) prennent forcément un nouveau sens. Notre territorialité s'est étendue, la société s'est inter-territorialisée.

La pluralité des territorialités est devenue en effet une des conditions de l'épanouissement des individus, par exemple à travers les pratiques récréatives, touristiques, sportives de pleine nature (BOURDEAU, 2003). Nous n'hésitons plus à nous engager dans de longs déplacements pour maintenir des liens familiaux, pour des raisons professionnelles, entrainant d'une part, l'instauration et la quotidienneté de territoires différents, d'autre part, l'effondrement de la relation logique et unitaire qui existait entre l'espace et le temps » (OLLIVRO, 2000). Ainsi, nous nous sentons appartenir à plusieurs territoires, et « chez nous » dans plusieurs lieux (AUGE, 1992). L'inter-territorialité démontrerait les limites d'« un tout territorial », une sur-territorialité politico-administrative dans une recherche d'un optimum territorial (VANIER 2001,2002). Même si pour BRUNET (1992), « un peu de territorialité crée de la société et de la solidarité, beaucoup de territorialité les assassine ».

Doit-on alors proclamer la mort des territoires ? Sûrement pas pour GIRAUT et VANIER (1999), pour qui il faudrait plutôt s'engager dans une exploration du dépassement du principe de territoire ; ou dans le renouvellement de la territorialité pour DEBARBIEUX et VANIER (2002). Pour TORRE (2015), l'ensemble de ces changements plaide en faveur d'un développement différencié et d'une

spécialisation des espaces, y compris à l'intérieur des frontières administratives régionales. D'autant que l'on observe une profusion d'actions, d'initiatives et de nouvelles pratiques provenant des territoires, qui dessinent les formes de nouveaux modes de développement. C'est bien l'ensemble de ces éléments qu'il nous faut étudier pour rendre compte de l'évolution des théories du développement en sciences des territoires. Et par la même, positionner les pratiques récréatives comme génératrices d'une habitabilité récréative favorable à une dynamique de développement local.

1.1.3. Des alternatives socioculturelles comme réponses aux évolutions du monde contemporain

La société contemporaine est entrée dans une néo-territorialité qui s'exprime également à travers des pratiques sociales, individuelles et collectives alternatives aux mouvements économiques, politiques, sportifs, culturels traditionnels. *«* Analyser ces pratiques, c'est rendre compte, par une nouvelle lecture sociétale, de la dynamique de nos sociétés, attachée à la production de formes sociétales par lesquelles les pratiques se construisent, se développent et se transforment *»* (CORNELOUP 2011). Des pratiques alternatives redéfinissent effectivement les relations entre les hommes et leur environnement et nous entrainent dans une nouvelle lecture sociospatiale de la territorialité et plus globalement du développement des territoires.

Si nous reprenons l'exemple de l'évolution de nos mobilités, et alors qu'il nous est permis d'aller plus loin pour un temps de trajet équivalent, la prise en compte d'une problématique écologique nous interroge sur nos façons et nos raisons de voyager, rebattant ainsi les cartes de nos activités touristiques et de nos pratiques récréatives. Faut-il partir au bout du monde pour avoir la sensation de s'évader d'un quotidien pesant et pour s'émerveiller de ce que la nature veut bien mettre à notre disposition ? Il se cache pourtant dans chaque territoire un spot ou un site propice à la pratique d'un sport en pleine nature à découvrir ou à redécouvrir. Si le temps a toujours structuré nos vies, nous assistons aujourd'hui à une désynchronisation des temps sociaux. Chaque individu, selon son sexe, son âge, sa catégorie socioprofessionnelle, son lieu d'habitation, tente d'associer au mieux sa vie personnelle et sa vie professionnelle. Ces temps diversifiés autorisent des projections qui modifient notre rapport à un calendrier grégorien où les samedis et les dimanches ne sont plus synonymes de repos et les autres jours de la semaine des jours dédiés au travail. Autant de conjugaisons temporelles qui favorisent des alternatives à la pratique d'une activité culturelle et/ou sportive, et pour l'économie locale, une source de revenus à ne pas négliger.

La question démographique et plus particulièrement la problématique du vieillissement de la population modifient inexorablement les pratiques sociales. Le développement des milieux récréatifs au sein du monde associatif est le signe d'un besoin et d'une attente d'une population qui, du fait de l'allongement de la durée de vie, souhaite en commencer une seconde dès qu'elle se retrouve en situation de retraite professionnelle. L'engagement associatif gagne également les actifs, les plus jeunes, qui cherchent à donner du sens à leur vie quotidienne, à vivre des expériences diverses et variées autres que celles liées à leur activité professionnelle. Avide d'aider son prochain, l'individu garde en lui les fondements de la solidarité, peut-être plus par intérêt ou par « effet de mode » qu'auparavant. Une solidarité et un besoin de lien social qui représentent une alternative à un égoïsme ambiant et a des amitiés virtuelles.

Si Tocqueville avait l'habitude d'affirmer que le désir d'égalité devenait de plus en plus insatiable à mesure que celui-ci se comblait, il faisait aussi le constat que si certaines inégalités finissaient par disparaitre, de nouvelles apparaissaient. En matière de pratiques récréatives, de loisirs et de tourisme, il en est toujours de même.

Entre une tendance à l'entre-soi qui voit poindre une segmentation des lieux de vacances des populations aisées et celle d'une reconquête de l'altérité et de la solidarité, chacun cherche, selon les moyens financiers dont il dispose et selon ses envies, un temps récréatif spécifique et particulier, alternatif à une offre standardisée sans saveur. Communément admise, même si des changements fondamentaux sont apparus au cours du XXème siècle, l'inégalité des rapports entre le féminin et le masculin reste prégnante. L'entrée massive des femmes sur le marché du travail est allée de pair avec l'essor de pratiques récréatives qui leur sont dédiées, marquant ainsi une tendance forte du passage de la modernité à la postmodernité en matière de loisirs. Le sport n'est plus aujourd'hui réservé à la gent masculine, l'adrénaline non plus. Les femmes ont trouvé par l'intermédiaire des pratiques socioculturelles des facteurs d'émancipation et d'affirmation identitaire.

Le secteur du tourisme est directement impacté par ces évolutions et ces transformations. Économiquement, il bénéficie de cette tendance hors des espaces temps saisonniers traditionnels. La perspective politique qui les accompagne consiste, pour CORNELOUP (2017), à valoriser les pratiques récréatives « écomodernes » comme condition pour participer à cette transition. Les favoriser au sein des territoires, c'est engager ceux-ci vers une nouvelle attractivité, une nouvelle dynamique locale. Les pratiques alternatives issues des milieux récréatifs engagent les individus dans une néo-territorialité. Celle-ci rend compte d'une habitabilité récréative porteuse d'une nouvelle façon d'aborder notre présence au sein de nos territoires, nos relations quant à notre environnement quotidien, notre recherche de l'excellence et de la richesse. Une habitabilité récréative qui traduit

une transition sociétale avide d'équité, d'innovation, d'engagements éthiques et responsables. Autant de vecteurs d'un développement durable capable de répondre aux enjeux socio-économiques et environnementaux de notre monde contemporain.

1.2. De l'approche régionale à l'approche structurelle : une vision géographique des territoires renouvelée

Comment lire les territoires contemporains ? Répondre à cette question, c'est étudier la manière de les appréhender et de comprendre leur structuration, leur fonctionnement. Les économistes chercheront à lire la valeur ajoutée que dégage leur organisation économique en général. Les pouvoirs publics évalueront l'impact de leurs politiques sur la valorisation, l'attractivité socio-économique de leur territoire. L'urbaniste se fixera sur l'habitabilité des espaces vécus, se rapprochant alors du sociologue qui abordera le territoire au regard des relations et des pratiques sociales qui en sont issues. Les géographes, quant à eux, ont axé la lecture du territoire sur la pertinence de leur construction. Si l'approche régionale a fondé l'identité même du territoire en géographie moderne, son approche en tant que système organisé en a fait un maillon essentiel du développement local, tout en considérant le rôle primordial des interactions des acteurs qui le font vivre.

1.2.1. Le territoire : un construit social et organisé

Si pour les géographes, l'espace se définit comme un construit à géométrie variable selon les représentations des individus qui se le sont approprié (LITTRE, 1971), il est souvent considéré, à tort, comme une notion sans réel contenu. L'espace n'est pourtant jamais dénué de sens. Car « nier l'existence du territoire revient sans doute à n'en retenir qu'une image incomplète et partiellement erronée » (Di MEO et BULEON, 2005). La notion d'espace a longtemps été considérée comme la plus appropriée pour caractériser la pensée géographique, la plus savante et la plus prompte à produire de la connaissance. Elle a surtout permis de comprendre comment un espace se mue en une société dans laquelle un ensemble d'individus interagissent pour former des groupes sociaux, une communauté, partagent des normes, des comportements, une culture. Mais dans le cadre des sciences du territoire, la géographie moderne lui a préféré celle de territoire, plus appropriée à l'étude de la vie quotidienne, à la conscientisation et l'appropriation d'un lieu, et à l'analyse de son développement.

En géographie, le territoire représente une portion de l'espace terrestre délimitée par des frontières réelles, légitimement convenues, ou purement imaginaires, auxquelles sont associés des toponymes pour qu'il soit reconnaissable par les

autres. Une appropriation par des individus qui prennent le rôle d'une autorité plus ou moins démocratique, pour le contrôler et l'engager dans des limites géographiques et administratives (SACK 1986, 1997). « Des espaces identifiables et potentiellement identificatoires, chargés de valeurs communes » pour LUSSAULT (2002). Mais s'approprier un lieu est une quête inachevée de territorialisation, en essayant de le vivre pleinement, de le transformer physiquement mais aussi mentalement en lui donnant un sens. Inauguré dans les années soixante par Henri LEFEBVRE (1974), l'appropriation d'un territoire traduit un construit social identifié par des lieux de vie structurellement et politiquement organisés, qui posent des actes, des règles, imposent des sens. Il n'est plus alors seulement question d'appropriation spatiale d'espaces mais d'actions visant à le structurer, l'organiser, le gérer, le développer. Cette appropriation idéologique, historique, économique, politique de son espace de vie (DI MEO 1996) engage l'individu dans une volonté de produire collectivement un bien commun malgré les intérêts divergents et souvent contradictoires qui l'opposent aux autres colocataires de son territoire. Et cela même si les acteurs agissent au sein d'« une configuration sociale dynamique qui permet de replacer l'individu dans la société, sans l'y opposer ». (ELIAS 1981).

FREMONT (1976, 1984) a qualifié cette appropriation par la fréquentation localisée d'espaces vécus et des représentations qui en sont faites. Ces espaces vécus sont alors des « espaces intermédiaires entre les lieux de l'immédiate quotidienneté et les territoires plus lointains, entre réalités et contraintes économiques et utopie des rêves, entre l'ici qui retient et l'ailleurs qui appelle ». FREMONT a proposé une lecture des territoires par une géographie des représentations, des comportements, de la perception, de la culture, dans laquelle les rapports sociaux se tissent entre les hommes et les lieux à travers l'expérience vécue. Il a introduit pour le démontrer la notion de région qui représente un espace de vie dont les frontières sont floues, un village planétaire qui s'oppose à une multitude de territoires, de nations, de minorités, de réseaux. Pour FREMONT, les régions font apparaitre une recomposition inéluctable d'espaces qui deviennent des territoires de la vie des hommes. Il identifie les régions traditionnelles qui ont vu naître nos ancêtres nomades et chasseurs cueilleurs, d'autres qui ont vu s'enraciner des générations d'agriculteurs et d'urbains et enfin celles qui ont eu une destinée plus fonctionnelle en étant dédiées à la production.

Mais force est de constater que ces régions ont aujourd'hui tendance à se confondre. Elles restent des espaces d'expériences individuelles et collectives, des espaces de vie au sein desquels les individus ont développé quotidiennement des pratiques sociales, économiques, politiques, ... « Des espaces de cheminements, d'expériences sensibles, de contacts humains localisés qui animent la vie quotidienne et en forment le contexte à la fois matériel et social » (DI MEO, 1996).

Mais le territoire ne peut se qualifier et se lire uniquement par sa capacité à offrir aux individus un terrain de jeu au sein duquel ils développent leur identité.

Cette revendication d'une appropriation et d'une appartenance à un territoire par l'expérience avait été traduite par VIDAL DE LA BLACHE dans « Le tableau de la géographie de la France » (1903) comme une reconnaissance d'une « personnalité » à un lieu, avec des références à des racines, à l'histoire, ce qui en fait un « genius loci ». Ce paradigme permet de considérer qu'un enracinement, une certaine affectivité, par un vécu, une intégration, par des faits idéologiques et historiques, favorisent la construction d'une société où il sera possible de vivre ensemble (BIAREZ 1996).

Pour GUMUCHIAN, GRASSET, LAJARGE et ROUX (2003), « l'acteur ou l'agent territorialisé participerait de façon intentionnelle à un processus ayant des implications territoriales ». Un acteur qui pour DI MEO (1990) évoluerait au sein d'une chaine quasi-insensible d'états dans lesquels il peut se retrouver de manière confondue en tant qu'individu, sujet, acteur d'un groupe social au sein de lieux, de territoires et de réseaux qu'il contribue à produire. Cette phénoménologie de l'espace vécu qui représente les apports individuels et collectifs à un lieu situé, représente une construction sociale permanente et infinie d'un territoire. C'est alors considérer le territoire comme un espace en mouvement, représentant un ensemble d'actes spatialisés, porteurs de sens et producteurs de territorialité.

Emprunter le chemin qui nous mène de la notion d'espace à celle polysémique du territoire nous conduit alors à considérer celui-ci comme un réseau local d'acteurs engagés. FREMONT (1999) a reconnu aux territoires soit une fluidité qui caractérise des espaces économiques où l'homme vient à se stabiliser en fonction d'opportunités économiques, soit une dynamique fonctionnelle des systèmes productifs qui sont investis ou délaissés. Quoi qu'il en soit, il en ressort le rôle primordial de l'engagement des acteurs dans la structuration économique, sociale, environnementale et culturelle de leur espace de vie. Ce sont avant tout les acteurs qui font territoire, qui le produisent par les interrelations qu'ils mettent en place en cherchant à se l'approprier, à l'habiter, et à exploiter ses ressources dans les meilleures conditions et de manière cohérente (BRUNET 2001). Les acteurs interviennent en effet au sein de cet espace géographique, influencés dans leur prise de décision, par des normes sociales et sociétales, des perceptions, du vécu, et au regard de l'usage qu'ils font ou qu'ils comptent faire de leur espace de vie.

Le territoire se construit donc en premier lieu autour de sa population, par le nombre et la composition sociale et professionnelle de ses habitants. Dans le cadre d'un paradigme systémique, il est possible d'identifier des ensembles interdépendants (LUSSAULT, 1996) composés d'acteurs publics et privés qui font territoire. Par leurs comportements, leurs modes de vie individuels et collectifs, les conditions

matérielles et sociales dans lesquelles ils évoluent, ces acteurs influencent les pratiques économiques, socioculturelles, les temporalités et les géographicités.

1.2.2. Le territoire, un réseau local d'acteurs engagés

Opérateurs génériques dotés d'une capacité d'agir (LEVY et LUSSAULT, 2003), les acteurs privés et publics fabriquent leur territoire au sein de systèmes complexes d'interactions quotidiennes (DEBARBIEUX, 1999, LE MOIGNE, 1990). Mus par des logiques d'action territorialisées (RAFFESTIN, 1977), par des besoins, des désirs et des motivations (MASLOW, 1943), ils ont le pouvoir de provoquer l'action des autres (DI MEO, 2008). En tant qu'acteurs, ils représentent des vecteurs de dynamiques collectives au sein d'un espace géographique (DI MEO, 2008).

La théorie des choix rationnels de CAMBELL (2002) démontre que ces acteurs agissent en fonction de leurs intérêts et de leurs préférences politiques selon une logique coûts/bénéfices, même si ces intérêts ne sont pas clairement identifiés et ne débouchent pas sur une stratégie totalement cohérente. Pour MAO (2003), cette interaction entre une pluralité d'acteurs dans le cadre d'intérêts évolutifs, pas toujours explicites ni stables, rend malgré tout possible un processus de décision, favorable au bien commun que représente leur territoire. Ainsi, cet ensemble de protagonistes œuvre selon leurs représentations, leurs projets, et dans le cadre d'une économie des rôles, ils participent à une dynamique de développement local. Les jeux et les enjeux spatialisés des acteurs qui composent le territoire vont alors permettre d'en comprendre l'évolution, l'anthropisation. L'organisation de l'espace devient alors organisante (BRUNET, 1980), configurant celui-ci dans un enchevêtrement de liens, de réseaux, qui, spatialement, l'autonomise et lui donne la qualification de système territorial. Celui-ci est certes mouvant, conflictuel, concurrentiel, mais il se veut avant tout constructif. Ce système est aussi ouvert sur l'extérieur. « Les acteurs agiraient alors dans des cadres issus de systèmes et de sous-systèmes, en fonction de règles, de limites et de codes plus ou moins identifiables, mais qui les positionneraient au sein de groupes hétérogènes, en recherche permanente de leadership, des réalités organisatrices » (MORIN, 1991).

LUSSAULT (2003) souligne que « le territoire est un objet signifiant pour un acteur et qu'il y a autant de territoires que d'acteurs ». Le système territorial est avant tout une coalition d'hommes contre nature, qui se constitue en vue de certaines actions, en vue de l'obtention de certains résultats.

En s'inscrivant au sein d'un système, ces hommes, des acteurs, s'autorisent « une capacité collective proprement organisationnelle qui circonscrit une certaine rationalité d'action, et, ce faisant, fournit, voire impose certains instruments d'action dont les membres de l'organisation pourront se saisir pour bâtir leurs relations et

interactions, et en éliminer d'autres » (CROZIER, FRIEDBERG 1977). Une économie des rôles qui entraine les différents acteurs à se positionner de manière antagoniste, au sens de la théorie du conflit (PAGES, 1991), en cherchant à maximiser leurs atouts, en exprimant ouvertement leur volonté de participer à une dynamique de développement local.

En empruntant la théorie du speed boat d'AUTISSIER (*figure 3 : La dynamique territoriale (DURAND 2019, d'après la théorie du speed boat de AUTISSIER))*, issue de la sociologie des organisations dans le cadre du management de la conduite du changement, nous pouvons partir du postulat qu'une dynamique de développement local cherche à mener les acteurs d'un territoire vers une diversification et un enrichissement de leurs activités économiques et sociales. A partir de la mobilisation et la coordination des ressources matérielles et immatérielles présentes, ce processus vise à transformer l'organisation, les hiérarchies et les liens entre ces différents acteurs. D'un souffle nouveau, d'une réflexion alternative et transitoire, peut naître une nouvelle trajectoire dans laquelle un territoire s'engage. Les acteurs se trouvent alors positionnés au sein d'un schéma, certes caricatural, mais qui exprime les jeux et enjeux des différents acteurs du territoire. Certains vont se trouver contrariés dans ce mouvement par des contestataires mus par des résistances, rationnelles ou irrationnelles. « Ces résistants » opposent au mouvement qui s'engage un désir de stabilité, un respect des équilibres. Quand ce ne sont pas « des irritants » qui prônent une muséification du territoire voire une dramatisation des scénarios proposés.

Mais les infrastructures administratives, juridiques et financières qui traduisent la qualification d'un espace en territoire participent également à la formation du système. Elles favorisent la création et le développement de structures de production autour desquelles se créent, se développent des circuits et des marchés économiques. A ce stade, structures et personnes se confondent, les unes comme employeurs, les autres comme salariés d'une organisation engagée au sein d'un processus de gestion qui se veut structurant. Cette organisation qui se veut structurée se meut dans une forme spatiale qui dépend à la fois de ses caractéristiques économiques, des milieux écologiques qu'elle rencontre, des forces ou des faiblesses technologiques dont elle dispose.

<u>Figure 3</u> : La dynamique territoriale (DURAND 2019, d'après la théorie du speed boat de David AUTISSIER)

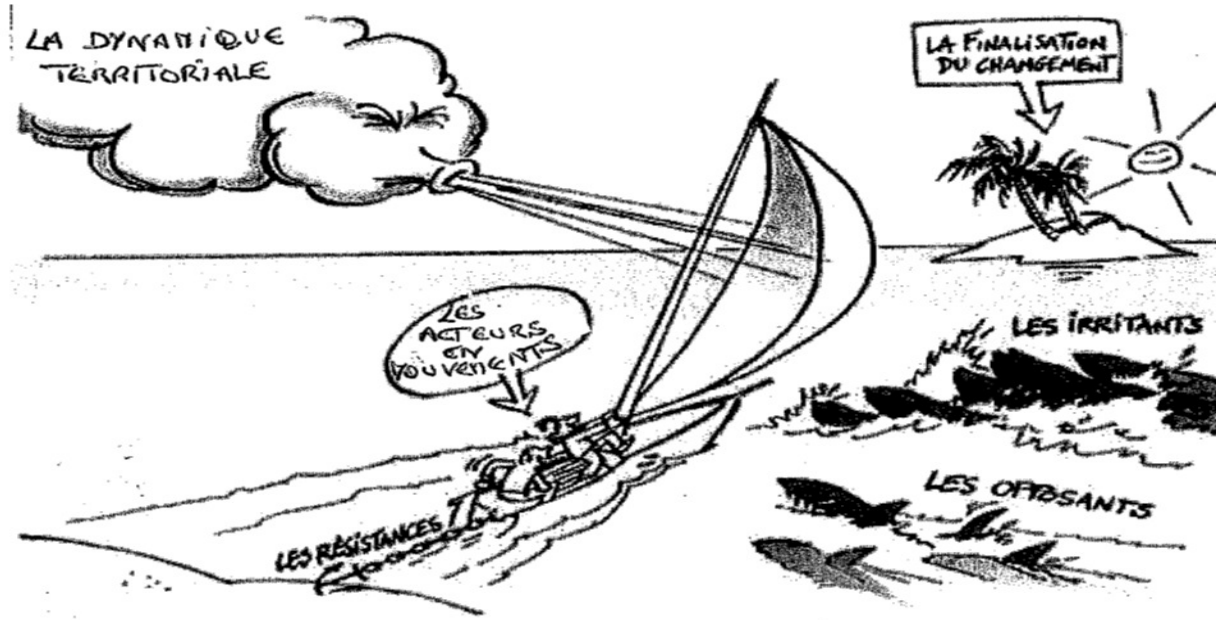

1.2.3. La théorie de l'acteur-réseau comme traduction du fonctionnement des territoires

A ce stade, la mobilisation de la théorie de l'acteur-réseau de CALLON, LATOUR et AKRICH (2006), vient compléter ce cheminement scientifique. Développée dans la sociologie de la traduction dans le cadre de la construction des faits scientifiques, cette théorie cherche à expliquer les faits par les multiples relations qui les constituent, qu'elles soient humaines et non humaines, issues de discours, qu'elles impliquent la nature ou la société. Cette théorie démontre qu'un réseau d'acteurs se construit à partir d'individus indépendants les uns des autres mais qui ont une vision commune d'un domaine d'activité. Ils participent à créer un ensemble qui se veut cohérent, un réseau, sans lequel ils ne pourraient réellement œuvrer. Mais par transposition aux faits sociaux, la complexité d'un système vient aussi du fait qu'il peut être conditionné par l'existence de groupes d'acteurs hétérogènes, institués et organisés, hermétiques aux évènements qui les impactent quotidiennement. Ces évènements agissent automatiquement sur l'ensemble des acteurs qui le composent, faisant évoluer celui-ci d'une manière non linéaire. La socialisation des facteurs non humains vient parachever cette perception de complexité qui caractérise l'ensemble des interactions identifiables au sein d'un territoire.

OBIN (2013) a mobilisé la théorie de l'acteur réseau, et plus particulièrement le processus d'intéressement, pour étudier la construction collective des accords dans la gestion des sites de pratiques dans les territoires de plein air et la fabrication des évènements innovants. Dans le cadre de ses travaux, il a ainsi démontré que des réseaux sociotechniques permettent l'enrôlement d'acteurs variés, qui dans le cadre d'un processus d'intéressement, produisent des solutions collectives et de nouveaux artefacts. La territorialisation et la territorialité des acteurs se sont développées grâce à leurs actions localisées. La théorie de l'acteur réseau a permis par cette approche, et dans ce cas précis, d'observer les dynamiques territoriales comme un écosystème d'acteurs engagés, dans lequel s'éprouve l'interdépendance entre les acteurs au sein de modes de gouvernance variés.

Par la sociologie de la traduction, il est donc possible de retracer la construction d'un fait scientifique, son histoire, son évolution non linéaire, ses controverses, ses remises en cause, ce qui le fait vivre, qui fait que l'on en discute. Cela permet d'identifier la mobilisation des actants, et par là-même celui du réseau, lui aussi considéré comme un acteur-actant. Le réseau vit, progresse et se mobilise en fonction des évènements qu'il traverse, exprimant son évolution et sa trajectoire. En cherchant à construire collectivement un territoire, certains avec une vision économique, d'autres de manière désintéressée, les actions deviennent interdépendantes les unes les autres. Ainsi, tout évènement qui impacte un membre du collectif peut venir modifier le fonctionnement, l'organisation et la trajectoire engagés par celui-ci.

La lecture géographique des territoires contemporains en sciences du territoire et plus particulièrement celle qui nous permet d'analyser et de comprendre leur développement, doit être abordée aujourd'hui de manière globale, en prenant en compte leurs dimensions et leurs dynamiques sociales, politiques, économiques, environnementales et culturelles. Cette lecture doit dépasser la dimension purement administrative, politique, pour s'engager dans un paradigme sociospatial. Celui-ci nous permet de prendre en compte l'ensemble des paramètres qui interagissent dans le processus de dynamique de développement d'un territoire.

Dans le cadre de notre thèse, nous engagerons la lecture de notre terrain d'étude en référence à la théorie de l'acteur réseau. Celle-ci est reconnue pour être conceptuellement utile pour investiguer les réalités complexes qui sont celles d'un territoire, tout en permettant d'analyser la production d'un changement identifiable. Nous rechercherons les paramètres qui forment un écosystème cohérent, favorable à l'identification d'une trajectoire territoriale porteuse d'un sens commun. Nous identifierons par quels processus, les interactions issues des relations humaines et matérielles que développement les milieux récréatifs au sein de leur territoire, sont susceptibles d'améliorer son habitabilité récréative, tout en l'engageant vers une dynamique de développement local durable.

1.3. La gouvernance en question : de l'action publique postmoderne à la gestion d'un commun transmoderne

Le développement du territoire dépend d'éléments physiques (aménités naturelles), logiques (réseaux, infrastructures), existentiels (rapports sociaux) eux-mêmes en interconnexion autour de projets individuels, de valeurs sociétales, d'idéologies diverses et variées. Ainsi nait une dynamique sociale, située, territorialisée par laquelle l'individu exprime son désir d'agir. Une dynamique sociale et un désir d'agir qui représentent l'essence même d'un engagement propice à la production d'un projet politique. Celui-ci étant à même d'engendrer des dynamiques économiques, sociales, culturelles et environnementales au sein du territoire concerné. Ce désir d'agir en faveur d'un projet politique nécessite une gouvernance. Initialement portée à l'échelon national, la dynamique de développement des territoires est aujourd'hui l'apanage des gouvernances locales. En s'engageant collectivement en tant que citoyens responsables, les individus développent une intelligence territoriale en capacité de produire un projet de territoire porteur d'un sens commun.

1.3.1. L'évolution sans fin de l'action publique

Ce projet politique est le produit d'un système décisionnel que l'on désigne par la notion de gouvernance. Celui-ci vise à représenter la manière dont un domaine d'activité est gouverné, comment un espace est politiquement dirigé, institutionnalisé. La notion de gouvernance s'efforce, pour LASCOUMES et LE GALES (2012) de rendre compte des problèmes de coordination que pose la diversification des acteurs intervenant au sein d'un territoire, de leurs scènes et formes d'interaction. Parler de gouvernance territoriale consiste alors à considérer que ceux-ci reposent sur un pouvoir politique local fait d'une étroite imbrication entre structures et comportements centraux, des leaders et des groupes hétérogènes (BIAREZ 1996) dans la recherche permanente d'un consensus nécessaire à leur équilibre. Cette gouvernance permet à la sphère politique et à la sphère des relations économiques, culturelles et sociales constituées par les associations, les organismes consulaires, les entreprises, d'évoluer dans le cadre d'une politique quotidienne (CROZIER et FRIEDBERG, 1977).

Autrement dit, nous assistons à la création de politiques territoriales qui donnent l'impression aux territoires et à leurs acteurs (élus, entreprises, associations, habitants...) de disposer de champs de compétences, d'aires d'action et d'influence. Et selon la liberté, les prérogatives, et les objectifs dont ils se voient dotés, les acteurs d'un territoire se donnent la capacité et la possibilité d'engager collectivement un projet stratégique de développement. Parler de dynamisme de

développement nous permet alors d'étudier les changements, les évolutions positives mais aussi négatives qui surviennent sur un territoire et qui viennent transformer son organisation, les hiérarchies et les liens entre ses différents acteurs. Toutefois, le développement ne doit pas être considéré comme relevant uniquement de la sphère économique. En effet, en suivant l'évolution de l'Etat en action, nous pouvons faire apparaitre que les mutations sociétales contemporaines, en remettant en question les politiques publiques, entrainent les gouvernances vers de nouvelles trajectoires de développement local.

Il est communément considéré que la genèse de l'État correspond avec la fin de l'ordre féodal, dont la caractéristique principale était représentée par la monopolisation au profit du Roi d'un certain nombre de pouvoirs (fiscalité, monnaie, police, guerre). Des fonctions régaliennes qui sont devenues, au cours des siècles et des républiques successives, le socle de l'Etat moderne. Un socle qui n'en finit pas de se transformer. La complexité des structures et des relations sociales qui vont apparaitre dans le cadre d'une ère industrielle nouvelle, va entrainer l'émergence des politiques publiques au milieu du XIXème siècle afin de faire face aux effets du marché et prendre en charge la question sociale. Après s'être situées dans un cycle libéral caractérisé par la montée en puissance du capitalisme, les politiques publiques vont être menées selon la théorie de l'Etat providence dont l'objectif a consisté à gérer les déséquilibres issus de la complexification de la société moderne.

Concomitamment, de nouveaux acteurs, médiateurs légitimes entre la gouvernance étatique et la population (syndicats pour les salariés, associations de proximité, milieux récréatifs…), vont faire leur apparition, favorisant par là-même, l'émergence d'une identité citoyenne (MULLER, 2015). Ces acteurs vont s'associer autour de logiques liées à des intérêts professionnels, des intérêts spécifiques et d'adhésion à une certaine vision de l'action engagée, dans le cadre de réseaux qui vont s'articuler à travers des processus de conflit, de négociation ou de coalition (DEGENNE, FORCE, 2004). Ces réseaux vont alors peser sur l'action publique en mettant en évidence ses problèmes politiques qui, pour PADIOLO (1983), naissent dans le cadre d'un construit social et nécessitent d'en appeler à un débat public, voire à l'intervention publique. C'est ainsi configurée que l'action publique s'est mise en action.

Mais, de l'espace européen à l'échelon local, force est de constater que l'action publique est en perpétuelle mutation. L'Etat providence a petit à petit laissé sa place à une gouvernance durable. A l'échelle européenne, les politiques publiques se sont construites sur des contours incertains. Nous avons assisté à la mise en place progressive de normes d'action qui se veulent communes et dont les mécanismes d'élaboration échappent aux Etats Nations. Celles-ci ont fini par orienter de manière décisive les futures politiques locales (COP21, EURO, Politique agricole

commune). Parallèlement, de nouveaux espaces de gouvernance locale sont apparus au gré des lois de décentralisation, et avec eux, de nouvelles strates décisionnaires, comme les intercommunalités. Le découpage des cadres territoriaux, dont celui issu de la loi NOTRe en 2015), a donc évolué.

Pour LASCOUMES et LE GALES (2012), l'action publique se retrouve « dans de nouvelles configurations entre l'Etat et la société civile, entre une ou plusieurs autorités publiques démocratiquement légitimées et de multiples formes de mobilisation des acteurs sociaux, qui s'efforcent d'organiser et de promouvoir leurs intérêts symboliques autant que matériels ». La légitimité de l'action publique semble largement remise en cause si l'on se réfère au taux croissant d'abstention à chaque élection. La demande d'une démocratie plus participative de la part des citoyens est aujourd'hui à l'ordre du jour et oblige les pouvoirs publics à se réinventer. Un dilemme pour l'Etat qui doit continuer à assurer un environnement juridique et administratif stable pour mener à bien ses politiques. L'action publique n'en finit plus de se transformer. La décentralisation et la déconcentration des pouvoirs régaliens apparaissent de plus en plus légitimes. Car le local n'est plus celui de la IIIème République, il ne représente plus la même cohérence géographique, économique, démographique, ni même politique. Nous assistons à un changement d'échelle de l'action publique où le global se retrouve à l'échelon local, avec une tendance forte à une centralisation et une concentration de direction, de coordination et de décision. Cette tendance traduit une demande d'exigence d'efficacité qui s'accentue avec la rationalisation des choix budgétaires et la modernisation de l'action administrative.

1.3.2. L'agir local et l'espace public au secours de l'agir national

Il est donc demandé et attendu des instances politiques territoriales de se positionner comme des espaces dans lesquels une gouvernance engage des politiques de convergence, de cohésion, et de gestion par une intervention sur l'espace de proximité lui-même. Autrement dit, les édiles de proximité doivent élaborer des politiques favorables à une dynamique de développement territorial. Celle-ci s'appuie sur des fondamentaux que représentent la prise en compte des ressources locales, tant humaines, matérielles qu'immatérielles, la présence d'un projet de territoire porteur de sens et de valeurs culturelles locales, le tout dans le cadre d'une démocratie participative. L'approche par les territoires de la résolution des attentes et des besoins des populations non pris en compte par l'Etat central, apparait comme légitime pour des raisons pratiques lorsqu'il s'agit de donner de l'ampleur à un mouvement socio-économique que l'on peut inscrire dans des espaces de proximité reconnus institutionnellement.

Le territoire devient alors un espace d'adaptation local des décisions supranationales et des transitions sociétales. Inscrite dans la Constitution depuis 2003, l'expérimentation permet de déroger à une loi ou un règlement durant un temps limité (Conseil d'Etat, 2019). Elle fait partie aujourd'hui de l'arsenal des politiques publiques. L'expérimentation est une méthode qui permet d'éclairer les choix des décideurs publics en testant sur le terrain une mesure, une politique, un mode d'organisation, ou une nouvelle technologie, et d'en mesurer les effets de façon objective. Ces expérimentations ont jusqu'ici concerné aussi bien des politiques sociales (Revenu de Solidarité Active, Garantie jeune), des politiques environnementales (limitation de la vitesse à 80 km/h sur les routes départementales), des politiques culturelles (Pass-culture) que des politiques régaliennes (justice, sécurité, défense). Pour faire naitre une dynamique de développement, ces expérimentations permettent d'intégrer la singularité des territoires dans l'espace administratif et politique dans lequel ils sont englobés, en s'appuyant sur les ressources sociales, économiques, patrimoniales et environnementales de proximité. Le territoire se trouve en capacité de développer une pensée locale au service de l'agir global en se positionnant comme un lieu proactif, alternatif et d'innovation. Elle permet surtout d'associer le citoyen à l'élaboration des politiques publiques.

Les enjeux du développement local apparaissent aussi comme ceux d'une redéfinition de la gouvernance locale et par conséquent de l'action publique au sens de l'espace public. Terme polysémique, l'espace public désigne à la fois un espace métaphorique et matériel. Comme espace matériel, l'espace public correspond tantôt à des espaces de rencontre et d'interaction sociales, tantôt à des espaces géographiques ouverts au public, tantôt à une catégorie d'actions (FLEURY, 2010). Comme espace métaphorique, l'espace public est synonyme de sphère publique ou de débat public. L'espace public et le politique sont ainsi ce qui apparaît à la vue de tous, l'espace de la pluralité humaine où chacun apparaît aux autres, mais aussi celui d'une appartenance symbolique. En sociologie, l'espace public nait dans les années 1960 à la suite des travaux d'HABERMAS (1962) comme la « sphère de la publicité (Öffentlichkeit) fondée sur l'usage libre et public de la raison, et s'autonomisant par rapport à la sphère du pouvoir ». L'espace public ainsi défini fait écho à la participation, à la mise en commun, à la délibération, aux controverses par la rationalité. Dans la sociologie pragmatique, l'espace public est lié à la capacité des acteurs à s'ajuster à différentes situations de la vie sociale (THEVENOT et BOLTANSKI, 1991). Pour LASCOUME et LE GALES (2005), l'espace public est avant tout une pratique sociale, un espace sociopolitique construit autant par les instruments (techniques d'interventions publiques) et les techniques de régulation que par les croyances et les stratégies des acteurs. Une construction de l'espace public qui pour CALON et LATOUR (1990) réinterroge la question des intérêts et de la socialisation des acteurs.

Nous retiendrons comme définition et base d'analyse des enjeux du développement local remettant en question la gouvernance locale, l'acception de l'espace public proposée par MULLER (2015). Celui-ci est considéré comme un « lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées que la publicité s'efforce de rendre publiques, une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des divers points de vue ». MULLER voit aussi dans l'espace public « un lieu de production du sens et lieu d'expression des intérêts sociaux, un lieu d'émergence de nouveaux rapports entre l'individu et l'action collective ». En considérant l'espace public comme un système de lieux et d'acteurs qui se reconfigure constamment (FLEURY, 2007), comme « l'une des modalités d'organisation possibles de l'interaction sociale » (LUSSAULT, 2001), l'enjeu du développement local sera à l'avenir de favoriser une mobilisation des ressources et des compétences des acteurs locaux. Il devra aussi avoir la capacité de les fédérer autour d'un projet commun, même si les pouvoirs publics restent, dans notre système politique actuel, les incitateurs et les maîtres d'ouvrage.

1.3.3. Une gouvernance citoyenne et responsable

La société contemporaine a vu naitre un individu en demande d'une identité choisie dans le cadre d'un système néolibéral qui le pousse à être l'entrepreneur de sa vie (MULLER, 2015). Nous constatons en effet que cette orientation de l'action publique, correspond à la manière citoyenne dont l'individu se propose d'agir, de se comporter socialement, de revendiquer des alternatives susceptibles d'améliorer l'habitabilité de son territoire. Il est aujourd'hui en demande de devenir coproducteur d'un projet politique de proximité. Car, dans notre société contemporaine, le développement local est vu par les individus comme un processus devant favoriser l'amélioration qualitative et durable des conditions de vie de la population d'un territoire situé.

Le développement local, dans le cadre des sciences du territoire, peut être abordé par la réforme de la gouvernance locale via le prisme de la praxis instituante. Celle-ci représente un processus politique qui engendre, organise et institue les différents communs (DARDOT, LAVAL, 2014). Pour OSTROM (2010) les biens communs sont des ressources à la fois partagées et gouvernées par des communautés qui possèdent, vis-à-vis de celles-ci, des droits et des obligations distribués pour leur mise en commun, leur gouvernance collective en vue de leur reproduction sur le long terme. La définition met en avant trois principes fondamentaux : la présence de ressources communes, un collectif et un corpus de règles. Un tout qui rend le concept parfois complexe à appréhender.

Une « praxis instituante » qualifierait alors le commun non pas comme un bien mais un principe politique à partir duquel nous devons construire des communs et nous

rapporter à eux pour les préserver, les étendre et les faire vivre » (DARDOT et LAVAL, 2014). Pour ces auteurs, les communs ne seraient pas des ressources mais un processus issu « de l'activité pratique des hommes qui peut rendre les choses communes. C'est seulement cette activité pratique qui peut produire un nouveau sujet collectif ». Une caractérisation du commun par la nature de l'agir politique qui favoriserait l'émergence de pratiques émancipatrices et alternatives. Fondées sur une pensée du transfert et de l'institution, elles engageraient la production d'un imaginaire social radical en nourrissant de possibles réinventions démocratiques. Ainsi naitrait une intelligence territoriale, associant une culture territoriale et une intelligence informationnelle (JANIN et al, 2011).

La culture territoriale intègrerait les comportements, savoir-être et savoir-faire propres au territoire, à sa diversité et à son « écologie sociale ». Cette culture territoriale permettrait de construire les capacités cognitives et réflexives collectives, ainsi que de développer les relations des acteurs à leur environnement. L'intelligence informationnelle mobiliserait les formes, les canaux et les systèmes d'information qui alimenteraient la production de connaissances et de représentations territoriales partagées, indispensables à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des projets de territoire (ROUX, FEYT, 2011).

C'est dans cette optique qu'il est possible d'introduire dans notre analyse les capabilités de SEN (2000) qui représentent la possibilité effective qu'a un individu de choisir diverses combinaisons de modes de fonctionnement. Parmi celles-ci, les communs de capabilité sont alors nommés ressources sociales (emploi, santé, culture, éducation, logement, mobilité, justice environnementale…). Issues d'une délibération locale qui produit un jugement partagé d'utilité et de désirabilité ainsi qu'un vœu de dotation équitable, ces communs de capabilité ont la capacité de donner de l'importance au débat public à l'échelle locale en favorisant la co-production partagée de politiques de développement.

Une possibilité de renforcer, de créer et d'animer des espaces publics de proximité, qu'OSTROM (1990) qualifie d'arènes d'action. Celles-ci représentent « des espaces sociaux où des participants dotés de préférences diverses interagissent, échangent des biens et des services, résolvent des problèmes, exercent une domination les uns sur les autres, ou se combattent ». Ces arènes d'action ont également la capacité de favoriser une créativité territoriale qui cherche à donner naissance à des mondes communs esthétiques, à repenser la définition du politique et de l'espace public. C'est le cas des boites à livres, des jardins partagés, des monnaies locales, des habitats participatifs qui tentent de faire renaitre localement un esprit d'échange, de troc, de solidarité et de partage, de liens intergénérationnels.

Par un métissage des formes culturelles, par l'innovation récréative, en donnant naissance à un habité récréatif qui se veut porteur de communs transmodernes,

l'action publique a la possibilité d'engager les territoires vers une dynamique de développement local durable. Mais alors que cette orientation apparait comme une solution logique pour améliorer le vivre ensemble et l'habitabilité des territoires, les expériences en cours semblent avoir du mal à s'inscrire durablement dans nos politiques publiques, faute d'un cadre réglementaire adapté. La gestion des communs remet en question la propriété en tant que paradigme dominant pour l'exploitation des ressources tant naturelles que culturelles, tant matérielles qu'immatérielles et la place des pouvoirs publics dans leur régulation.

La géographie est de plus en plus concernée par la question de la gestion des communs (SOJA, 2010) qui influence la façon d'une communauté de concevoir ses propres processus de territorialisation (DI MEO, 1998, TURCO, 2000). Elle interroge l'appropriation idéologique, économique et juridique d'un espace collectif, mais également sa manière de concevoir son partage et sa valorisation pour le rendre attractif au reste de la communauté. C'est tout l'enjeu de la gestion transmoderne des communs dans la capacité à trouver, localement, des formes alternatives qui permettent à l'action publique et à la société civile de s'engager dans des transitions favorables aux dynamiques de développement local.

1.4. Le territoire : un système d'action porteur d'un projet politique

« Le territoire est un quasi-personnage, un cadre actif, mental, idéologique, très souvent normatif, qui stabilise un objet par définition instable » pour LUSSAULT (2003). Un personnage semblable à une entreprise, composée de multiples acteurs vivants dans un environnement socio-économique, politique et environnemental singulier, soumise à des évènements quotidiens, quelquefois inattendus. Comme une entreprise, le territoire est un construit social organisé et gouverné. Il en possède toutes les caractéristiques et peut, de ce fait, être analysé en mobilisant les théories d'organisation et les systèmes d'action complexes applicables au secteur de l'entreprise. Défiant la complexité, destiné à évoluer, à se renforcer en devenant de plus en plus attractif, le territoire doit être considéré comme une entreprise, un construit social collectif et un lieu permanent de projets dans le cadre de la recomposition des espaces socio-économiques.

1.4.1. Le territoire : un espace complexe, organisé et gouverné

Si on peut considérer qu'un territoire est un système qui relève de la théorie du chaos dont POINCARE a été le précurseur à la fin du XIXème siècle, c'est parce qu'il évolue quotidiennement au sein d'un agrégat d'éléments endogènes et exogènes, autrement dit, des réseaux formels et empiriques qui le rendent instable. Chaque évènement qui impacte un de ces éléments peut remettre en cause son

fonctionnement, son dynamisme, la trajectoire attractive que représente sa volonté de développement. Le territoire, analysé sous l'angle de la systémique, peut être défini comme un système complexe évolutif qui associe un ensemble d'acteurs d'une part, l'espace géographique que ces acteurs utilisent, aménagent et gèrent d'autre part (MOINE 2006). Quelle que soit la nature de sa problématique, la complexité qui ressort des systèmes territoriaux doit être considérée comme un facteur positif pour le développement des territoires. Sa gestion permet de maitriser l'ensemble des risques économiques, sociaux, écologiques et aujourd'hui sanitaires que les progrès techniques et la mondialisation ont mis sur la route de notre société contemporaine.

Cette complexité provient de la présence d'un ensemble d'éléments humains et non humains qui participent pleinement à l'existence et au fonctionnement d'un système territorial. Des éléments qui interagissent les uns avec les autres et forment un réseau. Force est de constater que l'on peut facilement identifier dans ces réseaux des caractéristiques de complexité (LE MOIGNE, 1990). Celle-ci se matérialise en effet par l'existence, au sein d'un système, de relations multiples ductiles et labiles. Ce système complexe est sans cesse en négociation, en recherche d'équilibre et de spécificité (CROZIER, FRIEDBERG, 1977). Il favorise également un sentiment d'appartenance qui peut quelquefois se traduire jusqu'à une volonté politique forte d'autonomisation et/ou de protectionnisme.

Appliqué aux organisations, la théorie moderne des systèmes complexes (MORIN et BALANDIER, 1994) nous propose de considérer que ceux-ci fonctionnent du bas vers le haut (Bottom up). Ce seraient les agents « du bas » de la hiérarchie qui feraient fonctionner les systèmes, qui produiraient les phénomènes émergents, au moyen des interactions entre eux et leur environnement. Le rôle « du haut » de la hiérarchie serait alors limité à la création des conditions favorables à l'émergence des phénomènes souhaités, renforcées par les progrès des technologies qui facilitent les échanges et le partage des informations. Cette théorie moderne des systèmes complexes, traduite au sujet des territoires, démontre l'importance de la mobilisation des acteurs à l'égard de leur territorialité et de leur territorialisation, qu'une gouvernance locale a la capacité d'accompagner par un marketing territorial. Malgré tout, il persiste une incertitude des causes qui peuvent faire évoluer la trajectoire de dynamique de développement d'un territoire, liée à des facteurs de stabilité et d'instabilité eux aussi complexes à identifier. Quoiqu'il en soit, le territoire est un espace de gestion adaptatif, une entreprise dont la hiérarchie (ici la gouvernance territoriale) doit composer quotidiennement avec des acteurs publics et privés, soumis à des incidences externes, dans le cadre d'un système politiquement et socialement organisé. D'un point de vue holistique, la lecture du territoire se veut globale, interdisciplinaire, pour faire apparaître la diversité de ses richesses, de ses capacités d'innovation, d'auto-organisation, de résilience.

Le territoire peut s'identifier à une entreprise, soumise à la théorie des organisations, telle qu'elle est apparue à l'aube du XXème siècle. Lors de la seconde révolution industrielle, de grandes entreprises industrielles se sont développées. Mais, concomitamment, leur gestion est devenue de plus en plus complexe. Les sciences humaines vont alors s'engager dans l'analyse de cette complexité en scrutant le comportement des individus dans le cadre des organisations des entreprises. L'émergence de la société industrielle va marquer l'exode rural qui caractérise notre société contemporaine, et avec elle l'entrée des entreprises dans un modèle rationaliste défendu par TAYLOR, FORD, FAYOL, WEBER. Ce modèle va intégrer au sein des entreprises la mécanisation du travail, la gestion des effectifs, la concurrence et une demande croissante de produits standardisés. Il a conduit également à instaurer pour les salariés une division du travail, une spécialisation des tâches, une unicité de commandement, une hiérarchisation des fonctions.

En réaction à ce modèle classique et empirique, fondé sur la pratique de dirigeants d'entreprise et d'ingénieurs, un modèle de pensée qualitatif va apparaître sous l'égide de MAYO, MASLOW, HERZBERG. Ce modèle alternatif va mettre l'homme au centre de sa réflexion en lui rendant sa dignité et en donnant au travail un sens plus humain. Ce modèle des relations humaines tend en effet à montrer les limites du modèle rationaliste (déshumanisation du travail, salaire au rendement, absentéisme important, multiplication des conflits sociaux). Vont naitre ainsi au sein des entreprises la notion de groupe, la responsabilisation de l'individu, l'intérêt donné au travail, soit principalement une reconnaissance sociale des individus.

Ces deux modèles ont pour intérêt dans le cadre de notre étude de positionner le territoire comme un espace administré et un espace de gestion par excellence. Le territoire représente, par l'intermédiaire de ses composants, un moteur économique de la société, créateur de richesse, acteur de développement. Ces deux modèles font également émerger l'importance de la prise en compte de l'individu comme acteur de cette création de richesse, le positionnant comme une ressource indispensable au sein d'une organisation complexe.

1.4.2. Le territoire : un système d'action concret

Le système territorial s'insère dans le cadre de la théorie de l'acteur stratégique (CROZIER et FRIEDBERG, 1977) en considérant qu'il représente un système d'action concret. Dans ce paradigme, les acteurs mettent en œuvre des stratégies qui vont venir réguler le système territorial pour en assurer une certaine stabilité.

Que l'on reconnaisse aux territoires une fluidité qui caractérise des espaces économiques où l'homme vient à se stabiliser en fonction d'opportunités économiques, ou qui résultent de la dynamique fonctionnelle des systèmes

productifs qui sont investis ou délaissés (FREMONT, 1999), il en ressort le rôle primordial de l'engagement des acteurs dans la structuration économique, sociale, environnementale et culturelle de leur espace de vie. Comme nous l'avons précédemment présenté, ce sont avant tout les acteurs qui font territoire, qui le produisent par les interrelations qu'ils mettent en place en cherchant à se l'approprier, à l'habiter, et à exploiter ses ressources dans les meilleures conditions et de manière cohérente (BRUNET 2001).

Les acteurs interviennent au sein d'un espace géographique anthropisé, influencés dans leur prise de décision, pas toujours rationnelle, par des normes sociales et sociétales, des perceptions, du vécu, et au regard de l'usage qu'ils font ou qu'ils comptent faire de leur espace de vie. Pour CROZIER et FRIEDBERG (1977), ce comportement est indépendant de toute cohérence avec une organisation quelle qu'elle soit, mais dépend des stratégies individuelles des acteurs. Ils définissent la stratégie comme « le fondement inféré ex-post des régularités de comportements observés empiriquement ». Ces stratégies se construisent en situation d'action, lorsque les acteurs agissent de manière réfléchie et avec un sens qui leur est propre pour améliorer leur capacité d'action et/ou s'aménager des marges de manœuvre. Cette capacité d'action s'appuie sur une organisation contingente, pour s'engager de façon autonome et/ou indépendante dans des objectifs qu'ils se sont fixés, dans la cadre d'une rationalité toute singulière.

Les acteurs sont en effet porteurs de connaissances, ils détiennent des informations spécifiques dans leurs domaines de compétences et ils maitrisent des informations et des règles qui leur permettent de s'intégrer au sein d'un système. Leur présence relève de l'intérêt que représentent pour eux les enjeux et les opportunités de gains ou de pertes que le système leur procure. Ils sont présents par curiosité, mais aussi par obligation au regard de leur positionnement et/ou du rôle qui est le leur ou qu'on leur a donné sur le territoire. Ils naviguent à l'intérieur du système territorial de manière incertaine selon des attitudes de transparence, de marginal sécant ou de manière plus ou moins formalisée. Des jeux de pouvoir s'installent alors au sein du système territorial par l'intermédiaire de relations de dépendance, réciproques, déséquilibrées et non transitives (FRIEDBERG, 1992).

C'est à partir de ces comportements et de ces intérêts individuels parfois contradictoires que se construisent les actions collectives, reposant sur des interactions génératrices de l'existence même d'un système territorial. Les interactions entre acteurs sont définies selon GIDDENS (1984) comme des relations, contextualisées choisies et explicitables, où se déroulent des jeux de communication (sur le sens), des jeux de pouvoir (sur les ressources) et des jeux de moralité/sanction (sur les règles). Ces relations se reproduisent et s'organisent dans le temps en tant que pratiques sociales instituées. Ces interactions créent de manière conjointe et permanente des règles qui favorisent une régulation

sociale (REYNAUD, 1991), autrement dit de la communication, de l'échange social, de la collaboration, du conflit, de l'arbitrage et des compromis.

Au regard de ces paradigmes, nous pouvons affirmer que le territoire est un système d'action concret qui s'articule entre des jeux d'acteurs dans le cadre de stratégies singulières qui évoluent dans le temps au sein d'un système qui se veut organisé. En analysant ces raisonnements stratégiques et systémiques, CROZIER et FRIEDBERG (1977) nous proposent de rendre compte de l'intégration des conduites dans un ensemble structuré et de mettre éventuellement en évidence les systèmes d'action concrets qui engendrent des dysfonctionnements globaux. Dans le cadre de notre thèse, c'est envisager une voie alternative à la trajectoire de développement local engagée dans notre terrain d'étude.

Espace opérationnel, d'action, de mobilisation, et d'innovation (d'où son étude par la géographie sociale), le territoire apparaît comme un espace de projet. Un projet de territoire coconstruit entre la sphère publique et la sphère privée peut redonner une nouvelle légitimité et du sens à l'action publique mais aussi à l'espace public au sens de MULLER (2005). Pour cela, le système territorial en tant que système d'action concret doit se réinventer. Il s'agit dès lors de penser autrement la cohésion sociale au sein des organisations complexes que représentent les territoires, en redéfinissant les modes publics d'intervention et de mobilisation des acteurs. Une orientation qui permet de redonner aux individus une citoyenneté et une responsabilité favorables à une dynamique territoriale par le développement local.

1.4.3. Le territoire en tant qu'espace de projet

Espace administré et organisé, les acteurs peuvent alors autour d'un diagnostic commun sur les besoins de leur territoire s'engager dans un projet porteur de sens et de dynamique. Pour GONTCHAROFF (1988), il n'y a pas de territoires sans projet des acteurs qui les habitent. Si l'on considère en effet qu'un territoire se détermine par un réseau d'acteurs en capacité de travailler ensemble à un projet global de développement, le territoire se définit comme un espace économique, social et physique sur lequel un projet de territoire s'élabore. La notion de territoire de projet (JAMBES, 2001) l'envisage comme une organisation capable de développer une dynamique collective pour s'engager dans la définition de projets de développement en fonction des ressources humaines et non-humaines sollicitées et activées. Le territoire de projet se présente en tant que territoire construit à géométrie endogène, qui ne correspond pas forcément à des frontières politico-administratives, mais à un espace de gestion qui varie selon le problème productif du projet en question (PECQUEUR, 2001, BERDOT, LEONARD, 2006).

Les réflexions autour de la notion de territoire de projet s'inscrivent dans le cadre d'un renouvellement des formes de politiques publiques, plus particulièrement à

leur territorialisation et leur capacité à faire émerger de nouvelles formes d'efficacité économique dans lesquelles l'écologie socioculturelle a toute sa place. Initialement porté par les pionniers du développement local, dans le cadre d'une volonté politique de « renouvellement rural » et de résilience territoriale, le territoire de projet représente une idée de structuration d'acteurs locaux, privés et/ou publics autour d'une identité territoriale et de projets locaux. Cette volonté va dans un premier temps se concrétiser sous la forme de Plans d'Aménagement Ruraux (P.A.R), de Contrats de Pays, de Chartes Intercommunales de Développement et d'Aménagement (C.I.D.A) issus de la loi du 25 Juin 1999 (loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire, dite loi « VOYNET » ou « LOADDT »). Cette loi instaure le projet de territoire, document administratif et guide d'action de la politique publique locale.

Le projet de territoire fixe, pour une aire urbaine comptant au moins cinquante mille habitants, et dont une ou plusieurs communes comptent plus de quinze mille habitants, les orientations en matière de développement économique et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de politique de la ville, de l'environnement et de gestion des ressources. Sans formalisme particulier, il se veut représenter un projet coconstruit dans un esprit collaboratif et participatif, fédérateur d'une identité communautaire affirmée, engageant une démarche d'incitation à des changements de comportement. Il permet la conduite d'un diagnostic d'un territoire en mobilisant l'ensemble de ses acteurs (économiques, associatifs, citoyens, partenaires institutionnels).

Ces acteurs se donnent pour objectif d'identifier des orientations stratégiques à engager tout en les priorisant. Le projet de territoire peut intégrer les Pays, les intercommunalités qui disposent de leviers dans la volonté ainsi affirmée de trouver de manière démocratique un véritable équilibre entre économie, environnement et social à travers des projets de développement local. Afin d'ajuster ces stratégies locales à la diversité des territoires de vie à laquelle sont confrontés les habitants d'un espace géographique, et pour tenir compte de l'interdépendance des territoires entre eux, il apparaît également nécessaire d'engager une coopération interterritoriale dans leur gouvernance. Ces projets de territoire sont aujourd'hui de plus en plus motivés par la possibilité qu'ils apportent de bénéficier de crédits publics, nationaux, mais de plus en plus européens (Programmes FEDER, LEADER, PSADER). Des incitations financières largement catalysées par les collectivités territoriales qui décident de l'éventail des actions que peuvent mettre en œuvre les territoires de projet. L'Etat, lui-même, via ses politiques d'aménagement du territoire assure, indirectement, la gouvernance des territoires de projet en définissant le contenu de ces projets dans un souci d'équité et d'égalité.

Les territoires de projet représentent donc une conjonction de l'intervention publique et d'une relative homogénéité économique voire socioculturelle d'un

espace infrarégional (TROUVE, BERRIET-SOLLIEC, 2013). En mobilisant les ressources spécifiques du territoire, la prise en compte des attentes locales, et dans le cadre d'une gestion rigoureuse orientée vers des marchés économiques porteurs, les territoires de projet sont censés engager l'action publique dans une efficacité économique renouvelée, une forme de construction des politiques publiques réinventée. Peut-on en conclure que l'État n'est aujourd'hui qu'un simple cocontractant ? Un simple animateur ou facilitateur pour ANGEON (2009) qui remet sa fonction (re)distributive en question, comme celle de sa capacité à mener à bien des projets collectifs ? Autrement dit un affaiblissement de l'intervention publique ?

Les territoires de projet représentent aujourd'hui une nouvelle territorialisation qui prend en compte une remise en cause sociétale des fondements, des modalités de l'intervention publique et plus globalement de la fonction de l'État dans les champs économique et social (LOVERING, 2001). Une transition qui s'articule dans le cadre d'une capacité budgétaire limitée des différents acteurs politiques, cause de l'association des acteurs privés tout au long du processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques et la recherche de compétitivité par la réduction des coûts (ANGEON 2009).

Par leur gouvernance démocratique, collective et participative, les territoires de projet affichent leur volonté de s'engager dans des actions de proximité efficaces et équitables. Par l'intermédiaire de projets de territoire, ils favorisent la possibilité des acteurs politiques de (re)trouver une certaine légitimité dans le cadre d'une réforme territoriale synonyme de redistribution des rôles politiques au niveau infranational et de prise en compte du territoire local comme vecteur de développement du territoire national. Pour LAJARGE (2000), « la description de la mobilisation autour du projet, de l'élaboration d'un argumentaire et des positionnements face aux autres territoires permet de mettre les acteurs territorialisés au centre d'un système explicatif. Celui-ci révèle les interactions constitutives au sein des groupes d'acteurs, la spécificité du travail discursif et les modalités par lesquelles la spatialité est invoquée dans ces constructions politiques de nouveaux territoires ». Pour LAJARGE (2002), c'est bien par l'élaboration d'un projet de territoire que le développement local s'élabore, par un va et vient entre une dynamique ascendante et une dynamique descendante. Une dynamique ascendante qui induit une posture de la concertation comme seule méthode pertinente et propose la contractualisation comme finalité ultime. Une dynamique descendante présente par des dispositifs réglementaires et de l'ingénierie pour encadrer la pratique du projet.

Qu'il soit voué à une volonté de reconstruction ou de réorganisation territoriale, le projet n'est plus destiné à démontrer l'existence de particularités propres pour être reconnu comme éligible à des financements salvateurs. Il doit s'appuyer sur une base territoriale réceptacle d'actions favorisant une dynamique de développement

globale du territoire. Un fil conducteur pour LAJARGE sur lequel « viendront se nouer projets politiques des élus locaux, projets collectifs d'associations et de groupements en tout genre, projets professionnels ou projets personnels de vie, au gré des demandes exprimées, latentes, révélées au cours du processus de construction du projet ». Une stratégie capable de faire (re) naitre une attractivité qui les fera se démarquer de la concurrence des autres territoires auxquels ils se trouvent associés au sein d'un grand échiquier sociospatial.

Le territoire est un système d'action que nous aborderons dans cette thèse de manière globale, pour en comprendre le fonctionnement, en prenant en compte ses dimensions et dynamiques sociales, politiques, économiques, environnementales, culturelles. Nous partirons du principe que ressources et territoires ne font qu'un. La valorisation d'une ressource, qu'elle soit endogène ou exogène, bénéficie au territoire qui la détient et indirectement à sa population. Ces ressources se retrouvent inexorablement au sein « d'un tiers-construit » qu'est le projet de territoire, qui va tenter de l'exploiter dans une multitude d'intentions et de logiques d'acteurs (LAJARGE et ROUX, 2007). Les ressources alimentent le projet et la construction d'un territoire dans toute sa singularité. Le cercle vertueux formé par la rencontre d'une ressource, d'un projet et d'un territoire ne doit pas rester pour autant une histoire d'intentions. Il doit se traduire par la mise en œuvre concrète de projets porteurs d'une économie de la proximité, traduisant une résilience territoriale, une économie de la fonctionnalité, une alternative à une économie capitaliste.

1.5. La spatialisation de l'économie comme outil de développement local

Théorie construite dans les années 1990 par KRUGMAN, la géographie économique cherche à analyser les logiques de localisation des activités à partir des facteurs qui les amènent à se spatialiser et se concentrer géographiquement ou, au contraire, à jouer la carte de la mondialisation. L'approche des territoires par la proximité, en sciences des territoires, s'efforce alors d'approfondir la notion d'effets externes positifs dont bénéficient les acteurs du fait de leur appartenance à un même territoire. Mais le chemin politique et économique qui nous amène aujourd'hui à considérer l'économie de proximité comme une solution aux méfaits de la mondialisation, démontre que les principes du développement local n'ont pas été pour les économistes, comme pour les politiques une évidence. A partir d'une praxis locale et souvent expérientielle, les pratiques de terrain font aujourd'hui partie intégrante de la boite à outils que les acteurs qui font territoire mobilisent, avec plus ou moins de méthode et de réussite, pour répondre à une problématique locale de dynamique territoriale. Si la dynamique économique territoriale a été considérée comme mue par la proximité organisationnelle et institutionnelle,

l'économie de la proximité peut s'imposer face à une économie a-géographique en berne.

1.5.1. Les limites de l'économie a-géographique

A partir des années 1980, la mondialisation est la direction vers laquelle les entreprises ont souhaité se diriger pour se développer et participer, directement ou indirectement, au développement de leur territoire. Elle va devenir un phénomène promu par les systèmes contemporains de communication et de circulation de l'information. La mondialisation va incontestablement favoriser la mobilité internationale accrue des biens, des services et des facteurs de production, une baisse constante des coûts de transport et de communication. Mais la mondialisation a aussi inexorablement entrainé un accroissement de la concurrence sur la plupart des marchés. Un phénomène que FRIEDMAN et KRUGMAN ont longtemps considéré comme naturel et issu d'une concurrence imparfaite qui mettrait en avant deux facteurs importants : celui des économies d'échelle (qui font émerger des quasi-monopoles) et la demande de diversité de la part des consommateurs. La première conséquence visible de ce néo-libéralisme va être la prédominance des grandes entreprises sur l'organisation mondiale du commerce au détriment des États-nations, renvoyant les économistes à revoir les politiques industrielles d'État.

C'est ce à quoi va s'engager VELTZ en 1996, en proposant une analyse approfondie des réseaux de production internationaux et en s'attachant à comprendre les interactions entre les facteurs techniques et la géographie. Il va chercher alors à démontrer que la mondialisation ne favorise pas une diffusion des connaissances et des activités à travers le monde de façon homogène, mais que la réduction des coûts de communication et de transport tendrait au contraire à engendrer une concentration des connaissances et des capacités de production dans les zones les mieux équipées (infrastructures, chercheurs, etc.). La mondialisation aboutirait alors à une intensification des interactions nécessaires à la production de valeur ajoutée. Autrement dit, la mondialisation dessinerait une nouvelle carte du monde où les grands pôles seraient plus proches les uns des autres que de leur propre arrière-pays. Une situation qu'il va qualifier « d'économie d'archipel », démontrant à quel point la globalisation favorise à la fois la fragmentation et la concentration des activités. Pour VELTZ, la mondialisation ferait apparaitre le poids croissant de l'efficacité relationnelle au sein des processus de production et le rôle des services et des investissements dits immatériels dans les systèmes de production actuels.

En ce sens, la mondialisation défierait la cohésion sociale et politique des États-nations, sans pour cela mettre en péril les économies développées dans leur ensemble.

Si on se réfère aux analyses de l'OCDE, la mondialisation a contribué à une utilisation plus efficiente des ressources, les flux de capitaux stimulant la croissance de la productivité. L'ouverture aux échanges internationaux ne semble pas avoir affecté l'emploi total, le phénomène de mondialisation aurait même permis de réduire le chômage structurel par la mobilisation d'une main d'œuvre migrante. La concurrence internationale, même imparfaite, aurait certes affecté la distribution des salaires, influencé l'inflation dans la zone OCDE, mais l'effet net se révèlerait favorable. Enfin, la mondialisation pourrait s'avérer un outil pour résoudre les problèmes environnementaux locaux si les États étaient capables de se coordonner pour faire face aux défis écologiques planétaires.

Malgré cette perception positive énoncée par l'OCDE, le processus de mondialisation dans lequel nous nous trouvons entrainés fait débat. L'émergence d'une économie mondialisée, les vagues libérales et de décentralisation successives ont totalement restructuré, non seulement l'organisation spatiale de l'économie, mais par conséquence, nos modes de vie. Phénomène ambivalent et complexe, source de turbulences, la mondialisation n'est compréhensible que dans sa globalité. La mondialisation se situe inexorablement à la rencontre de l'optimisme des économistes et la réalité sociale qui comptabilise les fermetures d'usines et le nombre toujours grandissant des personnes se retrouvant sans emploi. Cette tension, entre des effets positifs à long terme et des effets négatifs localisés à court terme, est anxiogène pour les citoyens.

Un constat l'emporte concernant le processus de mondialisation de l'économie et entre ses différentes théories de l'agglomération spatiale des firmes selon GREFFE (2002) : la nécessité et l'importance des apprentissages collectifs et la coopération dans le développement des territoires. Cela sous-entend la qualité de la coordination des liens sociaux qui conditionne la réussite dans la volonté et la capacité d'un territoire à créer une réelle dynamique de développement. C'est aussi la notion prépondérante de la proximité. Si les principes d'activité et d'action collectives locales, de valorisation des ressources territoriales, définissent le processus du développement local, ceux-ci doivent être également intégrés à un cadre institutionnel d'une gouvernance adaptée pour être mis en œuvre de manière cohérente et efficace. L'économie de proximité devient alors une arme fatale en faveur du développement local d'un territoire.

1.5.2. La recherche d'une dynamique économique territoriale favorable à l'innovation

En économie géographique, la théorie de MARSHALL (1890) sur la localisation des entreprises comme élément facilitateur de la complémentarité des compétences, celle de WEBER (1909) sur la localisation industrielle, et celle de CHRISTALLER (1933) sur les places centrales ont nourri le concept d'agglomération spatiale des firmes. Ces concepts ont démontré que le développement économique dépend fortement des relations que les entreprises entretiennent entre elles et avec les communautés locales. Ces principes ont induit l'idée de l'existence d'un lien social qui naîtrait d'un partage d'une culture commune liée aux activités économiques en présence, mais aussi aux liens sociaux considérés comme de véritables ressources propres aux territoires concernés. Ces concepts vont être réactualisés et confortés sous la dénomination de « Système Industriel Localisé » par BECATTINI (1999) dans le cadre d'une étude sur l'industrie nord italienne. Pour lui, « à partir du moment où, communauté d'individus et population d'entreprises occupent le même territoire, il est inévitable qu'il y ait interaction entre les deux. Il y a donc symbiose entre activités productives et vie communautaire, … dans le cadre d'un système de valeurs et de dynamiques vertueuses ». La notion de district industriel va être ainsi considérée comme une entité permettant l'articulation des relations endogènes (entre la culture, la société et l'économie locale) et exogènes (effets produits par les marchés, les sociétés et les cultures extérieures).

En France, la DATAR (Délégation Interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires) reprendra le concept de BECATTINI en développant celui de « Système Productif Local » (SPL). Le SPL confirme l'existence d'aires spatiales délimitées par des frontières (naturelles, politiques, culturelles ou sociales), plus ou moins formelles, à l'intérieur desquelles se développent une ou plusieurs industries. Leurs activités seraient alors génératrices de résultats et d'innovations bien supérieurs à ce qui pourrait être attendu au regard des conditions exogènes (concurrence, absence de matières premières locales, autres industries prépondérantes) auxquelles elles sont exposées.

Pour la DATAR (2002), les Système Productifs Locaux recouvriraient des « organisations productives particulières, localisées sur un territoire, correspondant généralement à un bassin d'emploi, et fonctionnant comme un réseau d'interdépendances constituées d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires ». Ce concept réaffirme la présence d'un capital humain non transférable et d'externalités de connaissances comme éléments prépondérants à l'existence d'une dynamique sociale, synonyme de développement local. Géographiquement, cette théorie repose pour AYDELOT (1986) sur l'existence de

milieux innovateurs, identifiés comme des milieux propices au développement par l'existence de réseaux d'échange et de coopération qui mobilisent les ressources humaines et matérielles de leur territoire. Autrement dit, le développement local dépendrait du contexte dans lequel peut se développer l'innovation. Pour CERVOISIER (2001), « la recherche sur les milieux innovateurs s'est attelée à préciser les aspects spatiaux des transformations économiques et surtout la relation inverse, à savoir la manière dont le territoire donne sa forme aux structures économiques et en co-détermine l'évolution ».

Les travaux du GREMI (Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs) ont depuis complété cette notion dans le cadre des dynamiques économiques spatiales. Ces travaux affirment que si le passé des territoires, leur organisation, leurs comportements collectifs et le consensus qui les structurent sont des composantes majeures de l'innovation, les milieux innovateurs s'articulent principalement autour des dynamiques technologiques, la transformation des territoires et les changements organisationnels. Pour CERVOISIER (2001), les milieux innovateurs se caractérisent par une concurrence par l'innovation et non par les coûts de production, une organisation du système productif en réseaux et non sur des mécanismes de marché ou hiérarchiques, la concurrence entre territoires et non entre entreprises. Cette vision des milieux innovateurs en renforce le côté intégratif et le rapproche des analyses concernant la notion de proximité.

C'est dans ce cadre que PORTER (1990) a proposé la notion de clusters qui qualifie une concentration d'entreprises et d'institutions inter reliées dans un domaine particulier, formant ainsi des pôles de compétitivité autour d'une thématique donnée sur un territoire géographique bien identifié. La vocation de ces clusters est de soutenir l'innovation sur un territoire en s'appuyant sur les synergies et la confiance créées entre les agents économiques, et les coopérations engagées avec la recherche publique dans le but de positionner le territoire concerné au premier plan dans leur domaine de prédilection. En matière d'innovation, les connaissances au sens large sont des vecteurs indispensables à la notion de développement. Initialement détenues par chaque agent économique, elles ne demandent qu'à être partagées et mises en commun pour devenir une ressource collective favorable à l'innovation.

Dans ce contexte, la recherche universitaire ne peut se trouver exclue de ce processus. Les relations entre les universités et le monde économique se tissent par une entrée territoriale, et les effets de ces interrelations sont issus principalement de relations de proximité selon PECQUEUR (2001) et GROSSETTI (1995). Cette proximité se concrétise par la nécessité de relation de face à face, une distance restreinte pour faciliter l'organisation de collaborations effectives, et la création de relations immatérielles favorisant l'accès et l'échange d'informations.

1.5.3. L'économie de la proximité plébiscitée

Toute forme d'organisation territoriale (SPL, district, cluster…) se fonde sur une proximité entre les acteurs. La proximité géographique n'est que la simple distance entre deux points de l'espace, dépendant du milieu physique et des équipements de transport (PECQUEUR et ZIMMERMANN, 2004). Elle exprime l'idée d'une localisation des interactions entre les acteurs, autrement dit une distance fonctionnelle pour ZIMMERMANN (1998) qui traduit une distance naturelle ou physique façonnée par les transformations humaines de l'espace géographique. Pour RALLET (1999), la proximité géographique favorise a priori le développement des interactions entre les agents économiques, les échanges d'informations et de connaissances. En favorisant l'établissement de liens entre les agents, elle peut exprimer un lieu commun de représentations culturelles, de traditions, de valeurs, renforçant par conséquent les logiques d'appartenance et de similitude qui caractérisent la proximité organisée. Ces logiques d'appartenance peuvent être favorables à l'économie nationale.

La proximité organisationnelle et la proximité institutionnelle, quant à elles, recouvrent les relations entre acteurs à l'origine des interactions, d'autant plus fécondes qu'elles font l'objet d'une coordination (RALLET et TORRE, 2004). La proximité géographique est la condition permissive des relations, alors que les proximités organisationnelle et institutionnelle transforment ces relations en interactions bénéfiques pour chacun isolément, et pour l'ensemble collectivement. Qu'elle soit géographique en traduisant une distance entre deux entités, ou bien organisée en offrant à une organisation la capacité à ses membres d'interagir, la notion de proximité est à la confluence de l'économie industrielle et de l'économie spatiale pour RALLET et TORRE (2004). Le concept de proximité peut également recouvrir diverses notions selon la discipline scientifique au sein de laquelle il est usité. La proximité en sociologie sera pour GROSSETTI, BESLAY et SALLES (1998) d'ordre matérielle quand elle fait référence à l'espace physique, un espace modelé par l'homme. Elle peut être de nature sociale quand elle fait référence à l'espace social des individus, voire qualifiée de relationnelle lorsqu'elle traite des échanges effectifs entre les agents.

La notion de proximité intervient de plusieurs façons, mais toujours en prenant appui sur les dimensions matérielles, économiques et sociales du territoire. Lorsque l'on parle d'économie de proximité, il est dans un premier temps fait allusion à un mode d'organisation de l'économie autour de l'idée d'une relation directe des entreprises entre elles mais aussi avec les consommateurs, incluant un ancrage dans la vie locale. La valorisation du territoire par et avec ses acteurs est ici mise en avant dans l'objectif d'en améliorer l'habitabilité. Ce modèle économique répond aux attentes d'une société de plus en plus empreinte aux préoccupations

environnementales et à une réponse locale aux problématiques d'emplois. Dans le cadre du développement local, l'économie de proximité est usitée pour expliquer le développement territorial par les dynamiques de proximité, et plus particulièrement comme le propose ZIMMERMANN (1998) les interactions entre les agents et le rôle des institutions formelles et informelles. Ce concept apparu dans les années 1990 prend en compte l'enracinement spatial des activités industrielles, l'espace devenant un élément constitutif des mécanismes économiques (RALLET et TORRE, 2004) (PECQUEUR et ZIMMERMMANN, 2004). L'économie de proximité se définit comme un mode d'organisation de l'économie autour de la relation directe entre les entreprises et les consommateurs, entre les entreprises elles-mêmes, par un ancrage dans la vie locale. Son objectif principal vise à augmenter le bien-être des populations par la valorisation des acteurs qui œuvrent au développement d'un territoire.

Selon le rapport de l'INSEE de 2019, 81% de la consommation des ménages serait fabriquée dans l'Hexagone. Ce chiffre reste cependant à nuancer. Si les services (dont le logement et les transports) consommés sont à 91% français (du fait de leur fonction), l'habillement et l'électronique, principalement produits en Asie, ne représentent respectivement que 16%, et 7,5%. D'un point de vue alimentaire, 60% des produits alimentaires consommés ont été fabriqués en France. L'économie de la proximité ne pourrait malheureusement se satisfaire d'une mono industrie axée sur les services à la personne et aux entreprises. Le soutien à la production française par des partis ou des personnalités politiques lors des campagnes électorales a toujours été présent, comme un slogan républicain derrière lequel il est bon de se rallier (MARCHAIS 1981, LE PEN 1990, BAYROU 2012). MONTEBOURG a fait du « Made in France » son cheval de bataille en tant que Ministre du redressement productif par la promotion d'une préférence à la consommation du produit fabriqué en France, symbole d'une politique de développement local et de l'économie de la proximité.

Les économistes retiennent également la notion de proximité organisée qui traite de la séparation économique des agents, autrement dit l'espace de rapports des individus. Par cette acception, il s'agit d'identifier les agents qui partagent le même espace de rapports dans le cadre d'interactions plus ou moins marchandes et/ou plus ou moins institutionnalisées. Mais la proximité organisée peut également être mobilisée pour considérer comme proches, des acteurs qui se ressemblent et qui partagent le même espace de valeurs, de règles, de modèles de pensées d'action (ANGEON, CALLOIS 2005). Ces deux acceptions peuvent être mobilisées dans le cadre de notre thèse. En effet, la première renvoie à une logique d'appartenance, qui en géographie socioculturelle réaffirme le sentiment de territorialisation qui émane des acteurs par une appropriation idéologique, historique, économique, politique de leur espace de vie. Il en est de même pour la seconde qui exprime une

logique de similitude tout en exprimant l'adhésion à un même espace de référence, tout en repositionnant les acteurs dans une logique institutionnelle. Une proximité institutionnelle qui traduit une quête de territorialité par laquelle ceux-ci œuvrent à la production collective d'un bien commun, qu'ils partagent en vue de sa valorisation pour le rendre attractif dans le cadre d'un projet de territoire.

1.6. Une nouvelle économie de la proximité pour faire face aux transformations de la société contemporaine

L'économie de la proximité s'est donc petit à petit imposée comme une potentielle échappatoire à une économie capitaliste mondialisée et comme un nouveau moteur d'une croissance aujourd'hui en berne. La notion de proximité, associée à l'économie, correspond de plus en plus aux attentes de notre société contemporaine. La course à l'excellence et la recherche constante du progrès technique n'apparaissent plus comme les seules motivations des individus dans leur quête d'un bien vivre ensemble et leur souhait de donner un sens à leur présence au monde, selon BERQUE. Par le caractère non-délocalisable de sa production, en répondant à une évolution flagrante des habitudes de consommation (promotion des produits bio, circuits courts, réurbanisation des supermarchés), l'économie de la proximité est devenue un élément incontournable des politiques de développement local. L'économie de la proximité s'est aujourd'hui positionnée comme le socle des projets de territoire en cherchant à répondre aux évolutions sociétales par l'intermédiaire d'un nouveau modèle économique, social et solidaire empreint de fonctionnalité et de capacité de résilience. Une orientation choisie par les espaces insulaires, pris en étau entre un désir de durabilité et une nécessité de développement local.

1.6.1 Une économie de la proximité sociale et solidaire

En référence à une approche « localiste » de l'économie, PECQUEUR et ZIMMERMANN (2004) ont insisté sur le rôle central de la proximité institutionnelle dans la structuration d'une action collective à partir d'une convergence des objectifs individuels, et d'une mise en coordination des acteurs. C'est dans cette configuration que l'économie de proximité regroupe une économie dite « présentielle » et une économie considérée comme plus « productive ». La première représente les prestations et les services centrés sur la satisfaction des besoins vitaux des populations (commerce de proximité, services à la personne…). Elle anime les territoires, en redonnant confiance aux consommateurs et à leurs acteurs économiques locaux. La seconde, caractérise les interactions des activités économiques (services aux entreprises, PME…) sur un territoire situé.

Elle offre une réponse personnalisée aux demandes locales en favorisant l'utilisation et le développement des ressources et aménités du territoire.

Novatrice en actions individuelles et collectives, l'économie de la proximité du XXIème siècle en est un exemple. En effet, force est de constater que la rationalité humaine ne cesse d'opposer l'économie digitale à l'économie locale qualifiée de proximité. Les petits artisans et commerçants locaux ne peuvent pas, a priori, lutter à armes égales contre les géants de l'économie digitale que sont les Amazon, EBay, Airbnb, Alibaba, et autres Uber. La nouvelle économie de la proximité va à l'encontre de cette idée en proposant de mixer le local et le digital. En effet, les acteurs économiques locaux ne peuvent aujourd'hui fonctionner sans le digital et les géants du digital sans des relais locaux. Pour être visibles, surtout dans une situation de crise sanitaire les obligeant à des fermetures administratives, les artisans et les commerçants ont besoin d'être visibles sur le Net, afin de continuer à vendre leurs services et productions en « Drive » ou « Clic and Collect ». Ils peuvent organiser des séances virtuelles d'ateliers de partage des savoirs. Les géants de l'économie digitale, quant à eux, surfent sur une demande de production de proximité, de sur-mesure et de personnalisation de la part des clients, leur permettant de se rapprocher des artisans et commerçant locaux qui deviennent, ainsi, des relais assurant la distribution des biens et services acquis sur le Net. Le local peut ainsi s'emparer du digital pour se lancer dans une nouvelle forme d'économie, alors que les géants du Net s'engagent dans une e-réputation de commerce équitable et responsable. L'économie de proximité doit être considérée comme une Innovation sociale pouvant permettre l'émergence d'une nouvelle forme d'économie, qui après une phase expérimentale, peut être essaimée et intégrée dans les politiques publiques.

Les innovations sociales ont été, en effet, les pierres angulaires de la construction ou de la reconstruction de nos sociétés. Les politiques publiques les ont souvent accompagnées d'un œil lointain mais pas désintéressé. Trois générations distinctes d'innovations sociales se sont succédé au cours des siècles en cherchant à répondre aux besoins sociaux des populations. La première, que nous qualifierons de « génération caritative et hospitalière » a consisté à prendre en charge les « nécessiteux » (Hôtel Dieu à Paris en 1165, Les Quinze-Vingt en 1254, le Mont de Piété en 1637). Toujours dans un esprit caritatif, l'innovation sociale s'est développée lors de la révolution industrielle par la création de sociétés de secours mutuels pour répondre à un besoin social ignoré voire méprisé par les pouvoirs politiques du moment, obnubilés par un esprit capitaliste prédominant. La période des « Trente glorieuses (1945/1973) » va être à l'origine de la seconde génération d'innovation sociale que nous qualifierons de « compensatrice ». Compensatrice à double titre : tout d'abord par l'émergence d'un « Etat providence », réparateur d'inégalités que la forte croissance économique a pourtant renforcées.

Compensatrice également par l'appel au milieu associatif (Secours Catholique, Secours Populaire, Restaurants du Cœur, …) pour jouer « les pompiers de service » et faire face au désengagement de l'Etat dans la prise en charge directe de certains besoins sociaux qu'il ne pouvait plus ou ne souhaitait plus assumer. Mais les crises économiques à répétition ont aussi fait réapparaître des critiques anciennes sur les coûts excessifs de dépenses sociales jugées improductives, les fraudes aux prestations, les dangers de l'assistance. Beaucoup d'économistes inspirés par une puissante vague néolibérale ont consacré l'essentiel de leurs travaux à une tendance à la désincitation au travail, aux « trappes à pauvreté ». Ils n'ont pas tenu compte des conclusions d'études qualitatives montrant que la majorité des personnes en situation de chômage ou bénéficiant des aides sociales ne souhaitaient qu'une chose lorsque leur état le leur permettait : trouver du travail. Les associations caritatives se sont alors mues en « incubateurs d'emplois », en remettant les gens qui sont sur le bord du « chemin communal » sur « la route départementale », et en instaurant « un tiers secteur » (DELORS), une Economie Sociale et Solidaire, véritable « troisième voie de l'économie marchande, symbole d'une résilience pour les territoires en déshérence.

Comme le concept d'innovation sociale, celui d'Economie Sociale et Solidaire se caractérise par une absence de définition et de frontières. La notion d'économie solidaire a souvent été considérée comme un processus de réparation dans des périodes de crises économiques, sociales et sociétales. Elle s'est matérialisée dans des initiatives visant à offrir des emplois à des personnes victimes du chômage de masse (Insertion par l'activité économique, microcrédit, Coopératives d'activités et d'emploi), à promouvoir des formes d'échange plus équitable (commerce équitable) ou à développer des productions plus soutenables (énergies renouvelables, agriculture biologique et circuits courts). Ces initiatives, là encore, ont été notamment portées par des militants issus de l'action sociale ou de l'écologie, et ont bénéficié du soutien de l'État, qui a vu un moyen alternatif d'assumer les missions que l'action publique peinait ou ne souhaitait plus assumer.

Pour LAVILLE, s'intéresser à l'Economie Sociale et Solidaire c'est avant tout s'intéresser au rôle de la société civile (au regard de l'Etat providence), à l'acceptation de la finitude du monde (et du dogme de la croissance sans fin), aux formes contemporaines de la conflictualité sociale. L'Economie Sociale et Solidaire est un potentiel de transformation sociale, une réponse à la crise morale du capitalisme (même si ce n'est pas son objet social à l'origine), un modèle alternatif en termes d'engagement, de compromis entre intérêts individuel et collectif ou de construction du contrat collectif.

L'Economie Sociale et Solidaire représente un rassemblement d'organisations définies par leur statut (associations, mutuelles, coopératives, fondations), leur mode de gouvernance (une personne = une voix), leur vocation à être non lucrative

(ce qui les différencie des sociétés de capitaux), de forte utilité sociale, et facteur de plus-values sociales et sociétales (insertion par l'activité économique des personnes en situation de précarité sociale et professionnelle). C'est une économie qui se veut productrice de bien-être et de services rendus (aux besoins sociaux et environnementaux) en empruntant des formes alternatives de production, de consommation, … L'Economie Sociale et Solidaire observe la vie réelle, regarde et pense à l'humain en cherchant à rendre l'économie plus vivable, plus acceptable. Elle vise à retisser un lien social détruit par la dynamique actuelle de l'économie au-delà d'une simple fonction réparatrice, ce qui justifie en retour un soutien public pour accroitre son rôle sur un territoire. L'Etat a en effet délégué, par le biais de la contractualisation, des moyens financiers pour agir à sa place dans des domaines pourtant liés à ses compétences régaliennes. Un appui indispensable à son développement qui se doit d'être élargi au secteur bancaire et assurantiel. En contrepartie, l'Economie Sociale et Solidaire s'est vu légitimement fixer des objectifs, préconiser, susciter, imposer des fonctionnements, des résultats, des évaluations, en vue du renouvellement des actions qu'elle met en œuvre. Au regard de ces orientations, il est incontestable que l'innovation sociale est désormais entrée dans une troisième génération, celle d'une ère « de la normalisation et de la collaboration ».

Quoi qu'il en soit, l'économie de la proximité a su s'adapter à l'évolution spatiale de l'économie, démontrant la capacité de résilience des territoires.

1.6.2 L'appel à une résilience territoriale portée par un capital social

Pour le Commissariat Général au Développement Durable et le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), un territoire résilient est entendu comme un territoire en mouvement, capable d'anticiper des perturbations. Celles-ci peuvent être brutales (accident industriel, inondation, fermeture d'usine), on parlera alors de résilience « cindynique ». Les perturbations peuvent être également liées à des phénomènes lents et à grande échelle (changement climatique, crise économique mondiale, baisse démographique), la résilience sera alors qualifiée de « globale ». Grâce à la veille et à la prospective engagées par sa gouvernance, le territoire résilient sera capable d'en minimiser les effets, de se relever et rebondir grâce à l'apprentissage, l'adaptation et l'innovation. Il pourra alors évoluer vers un nouvel état qui cherchera à préserver ses fonctionnalités.

Pour répondre à ces crises, les territoires se sont engagés dans des pratiques économiques alternatives (CASTELLS et al, 2012). Les « innovateurs sociaux » se sont organisés en s'appuyant sur la philosophie des anciens Systèmes Productifs Localisés et des premiers clusters. Ils se sont réunis au sein de Groupements

d'intérêt Economique (GIE), de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC), de Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) pour faire perdurer des interactions créatrices de savoirs, de compétences et de progrès techniques présents sur leur territoire. Une résilience territoriale portée par des initiatives impliquant les acteurs locaux et inscrite dans le capital social, l'histoire et la culture locale. Elle démontre le sens que les individus donnent à leurs actions, le développement de leurs capabilités au sens de SEN, un terreau territorial dépassant l'utilitarisme et le rationnel, pour approfondir le sens et la conscience collective (RABOURDIN, 2012).

Processus collectif d'innovation territoriale et alternatif à un développement économique en berne, le développement local se caractérise par une volonté de fédérer les acteurs qui font territoire autour d'un projet commun. Il représente la base de la qualité et de l'efficacité des relations qui peuvent se développer entre eux dans le but de valoriser les ressources dont ils disposent. Force est de constater que ces acteurs ne sont pas dotés des mêmes intentions, et que celles-ci, outre le fait d'être divergentes peuvent se montrer contradictoires. La mise en symphonie de ces intérêts privés passe par la présence de systèmes de valeurs, exprimés tacitement ou formellement. Des systèmes de valeurs qui visent à favoriser l'adhésion des individus à une culture commune, sensée conforter le succès des actions collectives. La confiance, institution invisible pour DUPUY et TORRE (1998), mais avant tout valeur vertueuse et structurante, représente l'un des facteurs informels mais prépondérant dans la mise en œuvre d'une cohésion et d'une adhésion collectives à un projet commun. Cette confiance se propage et se solidifie également par la collecte et le partage d'informations, terreau fertile pour la constitution d'une logique de partage et d'un capital culturel indispensables à toute cohésion.

Ces comportements coopératifs mettent sans aucun doute en évidence la présence de relations interpersonnelles telles qu'elles peuvent naître au sein de structures de type communautaires, présentes dans les milieux socioculturels porteurs d'un Système Récréatif Localisé. Des liens autres qu'économiques tels que la solidarité, l'intérêt porté à des sujets et des causes communes sont autant de mécanismes qui théorisent le processus de développement local. Cette densité des liens sociaux entre les acteurs d'un territoire met en avant la question du capital social dans notre recherche de formalisation théorique et scientifique du développement local. Les théories du capital social renvoient en effet à l'ensemble des éléments intangibles structurant les relations entre les individus et leur permettant d'accéder à des ressources imbriquées dans la structure sociale (LIN, 2001). Le capital social peut se définir à travers une dimension liée à un ensemble de règles informelles (valeurs, normes) et/ou structurelles (cadre formel) caractérisant ainsi un ensemble

de facteurs sociaux comme des ressources actuelles et potentielles qui facilitent l'action collective (BOURDIEU 1980).

Dans le cadre de notre thèse, nous retiendrons comme facteur favorable à une théorisation du développement local, porté par une écologie socioculturelle, une vision intégrée au sein d'une conception globale des différentes formes de capital social. Ce recoupement fait appel à un capital social institutionnel considéré comme un capital social civil et structurel de type communautaire (club, association, ONG…) qui désigne les structures au sein desquelles agissent les agents. Il peut être associé à un capital social relationnel cognitif ou subjectif qui renvoie aux processus mentaux (normes, valeurs, croyances) des individus (UPHOFF, 2000). Concernant la nature des liens qui se tissent dans cette orientation du capital social, nous privilégions les liens de type « bonding », popularisé par la Banque Mondiale en 2000, qui caractérisent des interactions de nature horizontale entre des individus au sein d'une même communauté d'intérêts. Cette théorisation du capital social caractérise selon GRANOVETTER (1973) des liens forts dans les modalités de coordination entre les agents en se focalisant principalement sur la densité des liens. Une densité qui qualifie le degré de cohésion collective dans l'adhésion à un projet de territoire porteur de sens et d'identité culturelle.

En mobilisant conjointement les notions de capital social et d'économie de proximité, nous cherchons à mieux appréhender à la fois la nature des interactions entre les acteurs, et les modalités de coordination de ceux qui font territoire. Nous avons précédemment mis en évidence le caractère social du capital social dans son aspect relevant du réseau de relations des individus. Ces derniers détiennent des ressources sociales accumulées, assimilables à un stock de capital économique, un flux de revenus plus ou moins stable dans le temps et dans l'espace. Pour cela, le capital social doit être entretenu à travers l'activation de liens sociaux. La notion de proximité joue en ce sens un rôle primordial. Les liens de type « bonding » que nous avons précédemment présentés, par une appartenance communautaire, favorisent l'adhésion à un système commun de représentation conforté par l'élaboration de règles et de contrôle propres à chaque communauté.

Le caractère fongible du capital social le rend interdépendant des autres formes de capital (ADLER et KON, 1999). Qu'il soit identifié comme une ressource individuelle ou collective, nous pouvons admettre qu'il contribue à la production d'externalités positives (circulation de l'information, actions collectives), susceptibles d'influer sur les trajectoires de développement d'un territoire. En effet, la capacité des agents à maitriser l'ensemble des périmètres de leur environnement, à les partager dans le cadre d'une culture commune dans l'objectif de plus-value, réaffirme la quête de territorialisation et de territorialité des acteurs dans le cadre d'une théorisation du développement local. La notion complémentaire de proximité joue ici tout son rôle, pouvant devenir un atout lorsque les liens entre les acteurs sont considérés comme

faibles. Soit du fait de l'existence d'un espace de rapport entre les agents économiques peu propice à leur collaboration, et/ou de leur éloignement géographique, rendant alors nécessaire leur intégration d'un réseau sans lequel leur propre développement serait aujourd'hui inimaginable.

1.6.3 Une phase de développement local fonctionnel et transitionnel

La mobilisation des théories du capital social et de la notion d'économie de la proximité nous permet de dégager trois trajectoires de développement des territoires. La première consiste en une trajectoire dite « d'agglomération », que nous retrouvons dans le cadre des Système Productifs Localisés. Dans le cadre d'une proximité géographique, elle engendre la concentration spatiale d'activités économiques et de capital humain qui profitent d'externalités pécuniaires favorables au prix des facteurs de production. La seconde se retrouve dans un processus de spécialisation dans lequel les entreprises se concentrent par similitude ou par complémentarité des chaines de production (cluster, pôle de compétitivité). Cette trajectoire se combine avec celle « d'agglomération ». Enfin, un territoire peut engager un processus de spécification regroupant les deux premières trajectoires en cherchant à mobiliser à la fois un capital humain et des facteurs techniques spécifiques. Ces processus caractérisent la nécessité et la capacité d'un territoire à se doter d'un mode de coordination des acteurs présents. Car en démultipliant les potentiels de combinaison de ressources complémentaires liées à leur proximité organisationnelle, par le moyen d'une proximité institutionnelle particulièrement forte (GILLY et TORRE, 2000), ils renforcent par la même une capacité de résilience économique et culturelle lorsque apparaît un problème productif nouveau.

Ces trajectoires permettent d'appréhender l'importance des dynamiques économiques et sociales dans les processus de développement. Elles démontrent la capacité des territoires à évoluer vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux. HOPKINS (2008) qualifie ce processus de transition locale par l'innovation. Derrière cette notion, c'est « l'adaptation » voire la « résilience » des territoires qui transpirent. HOPKINS qualifie le terme de « transition » utilisé dans l'analyse des systèmes pour décrire un processus de transformation dans lequel un système (naturel ou humain) change de manière fondamentale son fonctionnement et son organisation.

La transition correspondrait donc à une phase de changement profond d'un système : le passage d'un état d'équilibre à un autre. Comme nous l'avons énoncé, le système territorial réagit constamment aux interactions sociotechniques qui le

caractérisent au sens de CALLON et LATOUR, en cherchant à s'adapter pour maintenir une situation d'équilibre dynamique dans lequel il évolue. Lorsque les transformations qui démontrent le caractère mouvant du système territorial ne sont plus de l'ordre d'un simple ajustement mais que l'on assiste à une réorganisation conséquente de son fonctionnement, il est alors considéré que nous nous trouvons dans une phase de transition (HOPKINS).

Qu'ils soient contestataires d'une politique engagée localement, ou mus par une volonté de proposer une autre trajectoire socioéconomique favorable au développement de leur territoire, des acteurs locaux expérimentent des innovations sociales et/ou techniques lors de ces phases de transition. Certaines de ces innovations modifient profondément l'orientation socioéconomique du territoire. Parmi celles-ci, l'économie de la fonctionnalité émerge aujourd'hui comme une alternative crédible pour une société qui souhaite s'engager dans une démarche de développement durable (LE MOING, 2015). Pour l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) l'économie de la fonctionnalité établit une nouvelle relation entre l'offre et la demande qui n'est plus uniquement basée sur la simple vente de biens ou de services. La contractualisation repose sur les effets utiles (bénéfices) et l'offre s'adapte aux besoins réels des personnes, des entreprises et des collectivités dans une optique de développement durable. L'économie de la fonctionnalité prend son fondement dans l'économie circulaire qui se donne pour objectif de lutter contre l'épuisement des ressources naturelles en engageant les populations à une utilisation raisonnée des matériaux et des énergies. En favorisant l'usage des énergies renouvelables, le recyclage, un modèle écologique et économique vertueux, l'économie circulaire nous renvoie à l'idée d'une responsabilité sociale et environnementale à laquelle doivent répondre les sociétés actuelles.

C'est le choix effectué par les espaces insulaires, espaces d'innovation et d'expérimentation par excellence qui s'engagent aujourd'hui dans une trajectoire socioéconomique alternative et responsable pour que perdure leur authenticité. Territoires résilients, territoires en transition, les îles restent des territoires en construction sous l'impulsion des politiques publiques et des actions militantes des acteurs de la société civile. Depuis une dizaine d'années des collectifs composés d'entreprises, d'associations et d'autres « structures d'intérêt général », envisagent une autre direction que celle d'un tourisme uniquement basé sur le profit économique. Ils essayent, souvent de manière non harmonisée et non concertée, de faire naitre un développement local tourné vers l'autonomie énergétique (Ouessant, Îles des Glénan, Sein), alimentaire (Groix, Houat, Belle-Île-en-Mer, Île d'Aix, Île aux Moines, Île de Batz), la réduction des déchets (Hoëdic, Belle-Île-en-Mer), la production d'eau potable (Hoëdic, Belle-Île-en-Mer), la création de labels pour des produits locaux (Îles du Ponant). Dans le cadre d'une forme culturelle

écomoderne, ils cherchent à ré-enchanter le quotidien en proposant des activités récréatives faites de mobilité douce, de pratiques sportives reliant l'individu à son environnement (yoga, méditation contemplative), d'évènements favorisant un retour aux traditions historiques insulaires (fêtes de la terre, fêtes de la mer). En faisant preuve d'une pédagogie écologique, par un partage d'expériences culturelles, relationnelles et humaines avec les touristes, la population locale pourrait reprendre l'initiative dans la recherche d'une nouvelle trajectoire économique dont l'écotourisme, l'agrotourisme, deviendraient un nouveau vecteur de développement pour les espaces insulaires.

CHAPITRE II PLACE DES PUBLICS, DES HABITANTS ET DES CITOYENS EN SCIENCES DU TERRITOIRE

Résident permanent, néo-résident ou simplement de passage, l'individu est un acteur de son espace de vie, qu'il pratique et qui lui confère une identité. Une appropriation corporelle (MERLEAU PONTY, 1945) à laquelle il donne un sens (HEIDEGGER, 1954 ; BERQUE, 2007). Dépositaire des représentations de son espace vécu qu'il véhicule, il devient en géographie sociale l'élément central de l'analyse de l'action territoriale. Associée à la géographie spatiale, l'analyse sociale du territoire permet d'en comprendre l'espace sociospatial.

Pour DI MEO (2013), « l'individu devenant fréquemment acteur du social et de ses espaces s'affirme, en tant que volonté, qu'intentionnalité réflexive, compétente, interactive ». Par ses attentes, ses besoins, ses comportements, ses décisions, il influe inexorablement sur l'évolution et les transformations contemporaines des territoires. Le Grand Débat National qui a fait suite aux manifestations des Gilets jaunes en 2019, a fait apparaître de grandes tendances et des propositions concrètes des citoyens : une baisse des impôts, plus de justice fiscale, des services publics plus accessibles, davantage d'écologie, des élus exemplaires et à l'écoute…

Par ces revendications, l'individu semble vouloir s'autonomiser d'une société « clé en main » qui lui tend la main, cherchant une indépendance à travers laquelle il façonne sa propre existence. Mais ses envies d'indépendance ne l'excluent pas des contextes sociaux et spatiaux, que les contraintes de la vie quotidienne ramènent à une réalité souvent loin de ses idéaux individuels et collectifs. Alors qu'il n'aspire qu'à se dédouaner d'une société hypermoderne dans laquelle tout va trop vite, l'entrainant dans une course effrénée d'une compétition permanente dans laquelle il n'y pas de place pour le second, l'individu n'en n'est pas moins « pluriel » au sein d'un contexte social, selon DUBET (1995).

Alors faire émerger ses priorités et projets en matière de cohésion territoriale et de développement durable, mieux appréhender comment il souhaite habiter, participer à la vie locale, se former, travailler, vivre en bonne santé, nécessite de revisiter non seulement la grammaire des communs (THEVENOT, 2006), mais également de repenser la construction des politiques publiques dans leur globalité. Si l'innovation ne doit pas constituer une injonction (CARREL, 2017), elle doit être présente pour qu'existe une dynamique de développement territorial.

En mobilisant les sciences du territoire, nous voulons, dans ce deuxième chapitre, analyser la place des individus au sein d'un processus de développement territorial. Pour cela, nous analyserons l'évolution de leurs modes de vie dans notre société contemporaine (2.1.) que la géographie socioculturelle a permis de prendre en compte (2.2.). Cette approche nous permettra d'aborder l'habitabilité des territoires et

la nécessité de modifier notre approche de la lecture des politiques publiques (2.3.). Nous conclurons ce deuxième chapitre en démontrant l'intérêt de mobiliser l'innovation sociale et collective comme vecteur de développement des territoires (2.4).

2.1. L'individu créateur des territoires contemporains

La sociologie a de tout temps cherché à interpréter les situations et les conduites sociales, les expériences personnelles, à partir de systèmes organisés de rapports sociaux porteurs de significations (MARTUCCELLI, 2009). Il est communément admis que l'individu se socialise en s'immergeant dans des espaces sociaux qui génèrent, à travers un ensemble de forces sociales, ses conduites et expériences au travers de la logique de systèmes, de champs ou de configurations (BOURDIEU, 1979 ; ELIAS, 1991). Ce processus de socialisation se traduit pour DUBET (1995) par une véritable fusion entre l'acteur et le système. Une socialisation qui s'accompagne d'une singularisation de la trajectoire des individus, les entrainant à être « plus » ou « autres » que ce que leur dicte leur position sociale. Une singularisation qui traduit en fait une transformation sociétale dont l'individu est lui-même l'auteur, le compositeur et l'interprète, traduisant ses attentes citoyennes et ses engagements en faveur de l'environnement.

2.1.1. L'individu au cœur d'une transformation sociétale

La première analyse pour comprendre une transformation sociétale consiste à étudier ce qui est en train de se passer. La crise sanitaire de la COVID 19 a confirmé une nouvelle demande sociale plurielle de la part des populations et des acteurs qui font territoire. Elle a mis en évidence une transformation profonde de la société contemporaine que nous souhaiterions voir émerger. Cette demande correspond à un état social et culturel spécifique à notre époque, à savoir un monde que nous ne connaissons que de manière très parcellaire et dont nous avons l'impression que plus personne ne le contrôle. L'individu contemporain, à travers ses comportements, est en recherche de réassurance en l'avenir. Cela s'exprime par sa manière de penser l'économie capitaliste, par une volonté de voir naitre une économie vertueuse, responsable et durable. Quid à l'avenir du marketing de masse ? L'économie de proximité va-t-elle finir par s'imposer ? Le digital va-t-il devenir un assistant personnel capable de répondre à nos moindres attentes et désirs, modifiant alors profondément notre relation à l'espace et au temps (VIARD, 2006) ? Autrement dit, sommes-nous en train de redéfinir notre relation à notre espace vécu ?

Autant de changements de comportement qui caractérisent une transformation sociétale vis-à-vis du temps dédié au travail et à celui consacré aux loisirs. Nombreux sont les individus qui aujourd'hui ont intégré la dimension héliotropique à leur mode de vie (TALANDIER, 2007), en faisant le choix d'une vie à la campagne tout en travaillant à la ville. Tels les « navetteurs » qui ont fait le choix de vivre en province tout en travaillant à Paris, passant quatre heures de leur journée dans les transports en commun en contrepartie de conditions de vie jugées supérieures. Une « amenity migration » pour MOSS (1986) qui traduit un phénomène de société qui voit un nombre important de personnes migrant principalement en raison de l'attrait de l'environnement naturel et/ou culturel de leur lieu d'installation et non plus seulement sur des facteurs facilitateurs et/ou économiques (emplois disponibles, prix du foncier, de l'immobilier, coût de la vie…) (STOCK, 2004).

Ce phénomène traduit également une demande de bien-être et de cocooning, une recherche d'un changement de vie qui ne correspond pas uniquement à un simple changement de territoire de vie. Comme souhaiter quitter le stress urbain pour rejoindre le milieu rural et aspirer à un nouveau mode de vie. Les individus avides d'espaces verts, sont de plus en plus nombreux à prôner l'économie circulaire, à militer pour un développement durable en cherchant à limiter la durée des trajets domicile/travail, à favoriser les circuits courts. Nous assistons à une mise en cohérence des valeurs et des styles de vie (LUYCKX-GHISI, 2001), une évolution de l'habiter qui passe de l'utilitaire à l'intime (BERQUE, 2006).

Après nous avoir fait découvrir l'hédonisme, les loisirs, le sport, la culture, le goût pour les voyages et les retrouvailles en famille, le tourisme et les vacances ont donné l'envie d'une migration résidentielle vers les zones touristiques en s'appuyant sur des postulats liés aux formes culturelles et aux formes de migration d'agrément présentes dans les territoires (CORNELOUP, 2009, 2013).

Crise sanitaire oblige, un tourisme local et de proximité est aujourd'hui privilégié, permettant de redécouvrir des territoires attractifs et en capacité d'accueillir de nouvelles populations. C'est ainsi que des individus deviennent des néo-ruraux et réinventent la ruralité. Celle-ci, autrefois considérée comme archaïque, est aujourd'hui considérée comme un territoire qui attire de nouvelles populations en demande d'un confort spatial plus important, d'un besoin de retrouver la terre nourricière, de vivre à nouveau une altérité que les espaces urbains ont vu disparaître en même temps que la mixité sociale. Ce mouvement traduit pour LAJARGE (2019) une explosion de « l'urbanophobie » par les urbains eux-mêmes. L'individu urbain veut trouver à proximité les commodités de la ville mais ne plus habiter en ville. Lorsque l'urbain ne peut quitter son environnement, il cherche à réintroduire et réinventer la ruralité en ville. Mal perçu socialement et politiquement, devenant une zone d'insécurité, l'urbain et le périurbain font face à

une demande de respiration salutaire que le milieu rural par sa qualité de vie (objective pour certains, subjective pour d'autres) semble pouvoir apporter.

L'individu, acteur central de la transformation sociétale, l'est aussi dans ce que sera le territoire de demain. C'est bien lui qui en dessinera les contours, l'organisation, l'habitabilité. En imposant les modes de vie qui lui correspondent, auxquels il aspire, l'individu contemporain semble vouloir composer entre sa vie professionnelle et sa vie personnelle un espace où la campagne s'inviterait à la ville, et où la ville proposerait ses services à la campagne.

2.1.2. Un élan de citoyenneté

La nouvelle demande sociale traduit la volonté des individus d'agir et de peser sur leur propre destinée et par conséquent sur celle du territoire sur lequel ils vivent. Les municipalités, les intercommunalités font preuve d'ouverture en écoutant ces préoccupations et en proposant à leur population un budget participatif, un jury citoyen, des ateliers de concertation et de fabrique de la participation. Des initiatives qui visent à associer les citoyens à l'action publique locale et à la fabrique des politiques publiques. L'échelon de la proximité le permet et favorise un espace de démocratie privilégié, tant représentative que participative. Les politiques de proximité abordées (aménagement des villes, création d'infrastructures collectives, vie de quartier…) auxquelles les collectivités territoriales et locales tentent de faire participer les citoyens, témoignent d'une volonté de prendre en compte l'individu citoyen et responsable au sein de l'espace territorial concerné. Les Plans Locaux d'Urbanisme, de l'Habitat ou des Déchets sont des outils disposant d'incidence directe sur de nombreux aspects pratiques de la vie des citoyens. Intégrer les populations à la co-construction de ces outils, c'est prendre en compte leurs pratiques quotidiennes, leurs modes de vie, et plus globalement leurs attentes dans le cadre d'un vivre ensemble revisité.

La principale attente citoyenne de notre société contemporaine est clairement de voir naitre au sein de son espace de vie une véritable démocratie participative locale. Celle-ci vise à favoriser l'implication directe du plus grand nombre de citoyens concernés dans la gouvernance des affaires publiques. Elle va donc au-delà de ce que l'Etat nous propose aujourd'hui à travers une démocratie locale, caractérisée par le transfert de certaines compétences à des collectivités territoriales dotées elles-mêmes d'institutions. La démocratie participative s'exprime par une interpellation des instances institutionnelles par des citoyens, pour susciter un débat et faire émerger dans l'espace public des sujets qui n'étaient pas prévus dans l'agenda des politiques publiques. Elle démontre que la démocratie représentative qui permet d'exprimer la volonté générale d'une société

par l'intermédiaire des seuls représentants élus au suffrage universel, à qui les citoyens délèguent leurs pouvoirs, est aujourd'hui considérée comme insuffisante.

Les citoyens souhaitent être mieux informés des décisions publiques. Cette demande fondamentale de l'opinion démontre une volonté d'approfondissement de la démocratie locale qui s'installe dans notre société de manière structurelle comme un changement de culture. La participation citoyenne est certes définie par les outils qu'elle mobilise, mais surtout par ses objectifs, parmi lesquels le degré d'intégration des contributions recueillies à la décision (ALBERTINI, 2014). Cette participation citoyenne débute par une phase d'information préalable, répondant à des objectifs de communication, de sensibilisation et de transparence. Tout en cherchant à lever les malentendus et les incompréhensions, elle favorise une montée en compétence des citoyens sur les problématiques liées à leur espace de vie. Mais cette nouvelle attente ne s'arrête pas à la porte de l'information. Les citoyens souhaitent être associés à l'élaboration des décisions politiques locales. Il s'agit alors de procéder à des consultations qui enrichissent le projet initial tout en identifiant mieux les besoins des citoyens. C'est bien cette demande de prise en compte des situations et des besoins des populations que révèle cette montée en puissance de la participation citoyenne. Elle pousse les pouvoirs publics locaux vers une phase de concertation qui permet un dialogue entre les différents acteurs aux intérêts souvent divergents voire contraires. C'est ainsi que le citoyen appréhende la volonté des édiles locaux de coconstruire une politique locale et de les impliquer dans une logique de coresponsabilité et de codécision. Elle permet le développement d'une citoyenneté active.

Cette demande correspond peut-être à une ère de consommation globale dont la participation citoyenne ferait elle-même partie (JAUFFRIN, 2009). Elle traduit peut-être aussi une alternative à la montée de l'abstention constatée à chaque élection.

Le mouvement des Gilets jaunes (2018), significatif d'une crise du lien collectif (MACRON, Grand Débat 2019) a démontré que la démocratie participative était fortement souhaitée. Elle a été à la fois une expression cathartique et une scène d'exposition (QUERE, 2021) à travers les thèmes qui ont été mis en débat (transition écologique, démocratisation, fiscalité et dépenses publiques, organisation de l'Etat, poursuite de la décentralisation, renforcement de l'accessibilité aux services publics, intercommunalité, participation des acteurs à l'élaboration des politiques publiques). Lié à une colère, une inquiétude, une impatience d'un changement radical engagé mais qui ne semble pas assez rapide, le mouvement des Gilets jaunes a démontré l'envie des citoyens de bénéficier d'une part des progrès sociaux et économiques que l'économie capitaliste mondialisée a engendrés. La société a changé mais nous sommes restés sur des fonctionnements issus de la seconde guerre mondiale (malgré les évènements de 1968). Les politiques publiques ne se sont pas adaptées aux changements sociétaux.

Les modes de négociation locaux n'ont pas évolué alors que les Lois de décentralisation ont engagé les collectivités territoriales dans des domaines de compétences nouveaux. Les citoyens sont aujourd'hui en attente d'une démocratie plus délibérative, participative (assemblées citoyennes, Référendum d'initiative citoyenne).

2.1.3. Un engagement en faveur de l'environnement

La Convention Citoyenne, instaurée en avril 2019 par Emmanuel MACRON à l'issue du grand débat national, lié au mouvement des Gilets jaunes, a été une des premières réponses de l'exécutif national à ces attentes. Cent cinquante citoyens ont été tirés au sort parmi la population française avec pour objectif de « définir les mesures structurantes pour parvenir, dans un esprit de justice sociale, à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030 par rapport à 1990 ».

Cette consultation des citoyens traduit une prise de conscience de notre empreinte carbone liée à l'activité humaine et des pouvoirs de destruction de notre société contemporaine. Cette préoccupation semble également avoir été entendue par les gouvernants, rebattant les cartes de la politique publique liée à la protection de l'environnement. Adopté par 182 chefs d'État lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992, l'Agenda 21 caractérise en l'occurrence un plan d'action mondial pour le XXIème siècle. Sur le plan national, il concerne avant tout les collectivités territoriales. Quarante chapitres décrivent les secteurs dans lesquels le développement durable doit être intégré en formulant des recommandations dans les domaines de la pauvreté, de la santé, du logement, de la pollution, de la richesse, de la gestion des mers, des forêts et des montagnes, de la désertification, de la gestion des ressources en eau, de l'agriculture et des déchets.

La participation et la coopération des collectivités sont considérées comme un facteur déterminant pour atteindre les objectifs du programme car « elles jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable. » (Extrait du chapitre 28), déclinant ainsi l'Agenda 21 au niveau local.

Les collectivités territoriales sont appelées à introduire les principes du développement durable à partir d'un « mécanisme de consultation de la population ». C'est un véritable programme politique coconstruit que doivent impulser les édiles dans le cadre d'une démarche de réflexion et d'actions partagées sur le territoire avec les acteurs présents sur celui-ci. Un processus fondé sur un diagnostic concerté permettant de concevoir un projet stratégique qui se

concrétise par un plan d'action périodiquement évalué et renforcé. L'Agenda 21 traduit la volonté des populations locales à agir en faveur de l'habitabilité et du développement durable de leur territoire au regard de leurs préoccupations pour l'environnement en général. A travers la méthode de l'Agenda 21, c'est une nouvelle façon de penser et de faire de la politique. La culture technocratique et le pouvoir hiérarchisé laissent place à un partage des savoirs, des pouvoirs et des responsabilités, introduisant une nouvelle culture de construction et de décision, d'action et d'évaluation des politiques publiques. L'agenda 21 souhaite agir comme un levier d'amélioration de politiques publiques locales en s'appuyant sur les projets de territoire issus de la loi VOYNET (1999).

Pour faciliter la participation citoyenne et mieux appréhender les attentes des populations, les collectivités publiques n'ont pas hésité à se tourner vers le digital en intégrant les réseaux sociaux numériques (GALIBERT et PEIROT, 2017). Mais nombreux sont les chercheurs qui s'interrogent sur l'apport du numérique comme avenir de l'espace public. Le web est aujourd'hui conversationnel car la population surfe sur le net pour s'informer sur la vie locale à l'encontre de la lecture des bulletins municipaux et des collectivités territoriales. Le net (Facebook, twitter, LinkedIn) tisse incontestablement du lien social en promouvant la démocratie participative, en servant de support au développement économique du territoire, en transformant chaque membre de la communauté en un ambassadeur de celui-ci. Les collectivités publiques en général ont saisi que les pratiques et les outils marketing et managériaux digitaux de l'entreprise pouvaient répondre aux problèmes de gouvernance mais aussi de compétition entre les territoires. Ainsi naissent de nouveaux métiers au sein des collectivités territoriales comme les « Community managers », dont le rôle est, par le biais d'un empowerment citoyen, d'amener les populations à participer autrement et par les voix informatiques au débat démocratique local. L'internaute devient « un véritable acteur, un vecteur d'information, un ambassadeur, voire un évangélisateur, cherchant à s'impliquer autant que le ferait le territoire lui-même. Apparaitrait alors une forme de fierté territoriale, fédérant les internautes autour de valeurs propres à la collectivité » (BARABEL MAYOL et MEIER, 2010).

Alors que la démocratie participative est mise sur le devant de la scène, le digital redessine l'espace public, mais il pourrait aussi vouloir recadrer l'expression de la population plutôt que de l'informer. En effet, le web est également devenu un espace public d'expression des volontés, des attentes, des souhaits d'évolution et des contestations du citoyen usager d'un territoire. Ce qui nécessite une médiation stratégique et pédagogique de la parole publique pour CARDON (2015). C'est, pour lui, par la voix des modérateurs et des algorithmes que se « modélisent nos sociétés en transformant le réel et en imposant une hiérarchisation des valeurs, en dessinant progressivement les cadres cognitifs et culturels de nos sociétés », dans

le cadre d'un développement local qui n'est pas forcément celui que la population attend. Une démocratie électronique pour WOJCIK (2010) qui représente l'ensemble des dispositifs et procédures mobilisant les technologies de l'information et de la communication. L'objectif est alors de favoriser la participation des citoyens au contrôle, à la discussion, ou à l'élaboration des décisions publiques. Pour WOJCIK, cette démocratie électronique serait aussi une instrumentalisation de la participation des populations, des adjonctions aux pratiques politiques traditionnelles favorisant un rapport plus direct entre administrés et décideurs politiques. Autrement dit, une prise en compte de l'individu comme acteur de son territoire.

Afin de ne pas se faire déborder par un élan d'engagement en faveur de l'environnement, les collectivités territoriales doivent intégrer dans leur politique de communication les réseaux sociaux par lesquels l'information se diffuse, s'analyse, mais peut aussi se cristalliser en leur défaveur. Citoyens et pouvoirs publics semblent destinés à réfléchir ensemble à ce que sera le territoire de demain au risque d'emprunter inexorablement un chemin différent. Le digital, dans sa volonté de rapprocher virtuellement les individus est-il l'outil parfait pour instaurer la proximité que beaucoup revendiquent comme la réponse à tous les maux de la société contemporaine ?

2.2. L'individu en géographie moderne

La géographie est une science comme les autres qui cherche méthodiquement et avec de plus en plus de rigueur à comprendre les territoires en les analysant, en les diagnostiquant, en les auditant, pour ensuite élaborer des modèles afin de les comparer les uns aux autres. La géographie cherche à traduire l'action des individus qui quotidiennement produisent de l'économie, de la socialité, de la sociabilité, de l'art, de la culture, du droit, de l'histoire…Cette vision de la géographie n'a pourtant pas été toujours partagée. La géographie sociale et culturelle permet aujourd'hui d'en rendre compte.

2.2.1. D'une géographie naturaliste à une géographie sociale

S'il existe bien une science du territoire, la géographie en est la digne représentative. Le fondement de la géographie, nous dit BRUNET (1995) *«* c'est identifier et comprendre les lieux, les réseaux qui les lient, les territoires qu'ils forment. C'est saisir le « milieu » où je vis, où les autres vivent, un savoir fondamental pour tout habitant-acteur, pour toute entreprise, pour toute communauté qui doit gérer son territoire approprié. La géographie dit comment et avec quoi les sociétés font leur territoire, et ce qu'elles en font en vue de durer,

voire de prospérer. Elle étudie l'organisation de l'espace comme produit social et comme élément de reproduction sociale *».*

Considéré comme « empiriste » et « évolutionniste » par ses pairs, DE ROUSIER, géographe de formation, va participer au mouvement d'idées dit de la "Science sociale" inspiré par l'abbé sociologue DE TOURVILLE au début du XXème siècle. En introduisant le terme de géographie sociale, il va s'opposer à la géographie académique Vidalienne considérée comme naturaliste et ne prenant pas en compte l'aspect social des espaces habités. En positionnant l'étude de l'espace dans le questionnement sociologique, il s'agit alors de penser différemment la vision géographique des nouvelles formes sociétales qui émergent aujourd'hui. L'espace n'est plus seulement un « réceptacle passif » (LEFEBVRE 1974) des processus sociaux et temporels. L'espace participe activement à la structuration de la société (SOJA, 1989).

Si nous reprenons une définition liminaire de la géographie sociale, celle-ci précise étudier les rapports entre les espaces et les sociétés avec un accent particulier sur la dimension sociale des dynamiques spatiales. Ce que confirme VERSCHAMBRE (2006) pour qui elle permettrait « d'éviter la réification, ne pas rendre l'espace statique alors qu'il est mouvant ». Au-delà de la pratique d'une géographie quantitative classique défendue par VIDAL DE LA BLACHE (1913), ROCHEFORT nous a proposé de ne plus regarder l'espace uniquement par l'étude de sa naturalité, mais par une multiplicité d'indicateurs sociaux, de faits de société, qui vont permettre de résoudre, et donc de comprendre les problèmes sociaux. Il ne s'agit pas non plus uniquement d'étudier les rapports sociaux et spatiaux de manière symétrique en composant des « binômes » tels qu'inégalité sociales/inégalités spatiales, rapports sociaux/rapports spatiaux. La société reste bien entendu l'objet premier de la géographie sociale (VERSCHAMBRE 2006) mais elle permet également d'étendre les champs des sciences sociales à différents types de rapport à l'espace. Ce que confirment DI MEO et BULEON (2007), pour qui l'objet de la géographie sociale est l'étude des rapports existant entre rapports sociaux et rapports spatiaux. Il s'agit d'étudier les grandes questions sociales qui impliquent l'espace géographique.

La critique de la géographie « structuralo-marxiste » signifie-t-elle pour autant un tournant géographique selon GAUCHET et l'avènement d'une géographie qui prendrait en compte la culture et l'individu ? La géographie sociale représenterait le passage « d'une analyse des paysages et de l'espace en général vers une analyse entre faits sociaux et faits spatiaux (…) » (CAILLY, 2003). Même si l'analyse spatiale a en commun avec la géographie sociale la recherche des structures de l'espace géographique (DI MEO, 1998), la géographie sociale soutiendrait l'importance de la prise en compte de la société dans la compréhension de l'espace.

En effet, pour DI MEO (1998), le territoire proviendrait de la combinaison des instances géographiques et économiques considérées comme des infrastructures et des instances politiques et culturelles considérées comme des superstructures. Dans ce paradigme, en attribuant à l'espace géographique la capacité d'accumuler les traces de l'activité humaine et d'enregistrer la mémoire des sociétés, la géographie sociale permettrait de prendre en compte la place de la ou des cultures dans la production des territoires, et par là-même l'existence de l'individu, à la fois sujet et acteur.

C'est en effet par l'expérience sociale que la sociologie de l'individu le voit se construire, prendre conscience de ses représentations et de sa relation au monde. Cette subjectivité est analysée d'une manière positive par KAUFMANN (2001) pour qui « l'individu pense avec le collectif dans lequel il s'engage, selon des modalités définies avec précision par le contexte ». Une vision plus négative pour FOUCAULT (1976) voyant dans la subjectivité un moyen pour le pouvoir de normaliser les individus. Quoi qu'il en soit, c'est à travers l'expérience sociale, celle de l'expérience collective ou de conflit avec une institution que l'individu devient acteur. Un signe de sa participation à un débat au sein duquel son individualisme s'intègre à un collectif pour peser sur son désir de transformation de la société.

Devenu sujet, l'individu peut alors devenir citoyen. Par sa capacité critique, il émet des orientations idéologiques qui peuvent être en conflit avec les normes sociétales qui lui sont proposées, imposées. Par sa contestation, sa demande de participer aux orientations qui conditionnent son espace ontologique et vital, il devient citoyen, un individu considéré du point de vue de ses droits politiques, autorisé à peser sur le débat démocratique. Dans le cadre de notre étude, il représente un citoyen, acteur de son espace vécu, par les orientations qui lui semblent indispensables pour que celui-ci soit considéré comme habitable.

Face à la logique du pouvoir et du profit, TOURAINE (2006) réaffirme les droits de l'individu en le positionnant comme un sujet. L'individu devient un citoyen capable de créer sa propre situation sociale, même si celle-ci évolue tout au long de son existence, « chaque homme possédant autant de Soi-sociaux qu'il existe d'individus à le reconnaître et à se faire une image de lui » (JAMES 1890). L'individu a aussi la capacité de se positionner comme un acteur social, porteur de l'action sociale et de la transformation sociale. En construisant ainsi son positionnement dans l'espace à partir d'une attitude réflexive, l'individu se met en scène (en tant que sujet et acteur) dans des pratiques sociales et culturelles déjà existantes ou émergentes qui favorisent la construction des espaces et leur compréhension. Mais pour TOURAINE (2006), le paradigme culturel s'est imposé en profitant du déclin du paradigme social, lié à l'évolution d'une société contemporaine minée par une perte de repères sociaux au sein d'une mondialisation dévorante. Un phénomène accentué par l'affirmation d'une demande de liberté et de capacité

des êtres humains à se créer et à transformer individuellement et collectivement leur environnement.

2.2.2. La culture s'invite en géographie

Ce tournant géographique provient, pour LEVY (1999) d'une modification des rapports de l'homme à l'espace. AUGUSTIN (1998) distingue cinq processus liés à ce phénomène. Celui de la mobilité accélérée qui favorise un changement d'échelle urbaine remettant en question la distance physique comme indice de la proximité sociale. Deuxièmement, celui de la rétraction du social qui correspond au délitement de l'organisation traditionnelle au profit d'un espace de parcours entre de multiples lieux. Un troisième représenté par la multiplication des moyens d'information et de communication, qui agissent dans l'espace social au détriment des relations personnelles directes. Il existerait également une remise en cause de l'intégration par le travail qui a longtemps été un des fondements de l'organisation urbaine et enfin le processus de l'individuation qui devient un principe fondateur se distinguant de l'individualisme conçu comme un repli sur soi. Autant de nouveaux objets d'études géographiques (tourisme, sport, loisirs, fêtes, patrimoine, … dans le cadre de notre thèse) qui correspondent à des transformations majeures de nos modes de vie et de notre occupation de l'espace. Autant d'objets d'études géographiques qui introduisent la notion de culture.

Au sens de MORIN (1984), la culture peut prendre plusieurs sens : « premièrement le sens anthropologique où culture s'oppose à nature et englobe tout ce qui n'est pas inné. Dans ce sens la culture est tout ce qui ne relève pas de l'instinct, c'est à dire tout ce qui relève de l'organisation, de la structuration, de la programmation sociale. Une autre définition ferait relever de la culture tout ce qui est pourvu de sens, et en particulier le langage. Aussi largement que dans la première définition, la culture recouvre toutes les activités humaines. Troisièmement, le sens ethnographique où le culturel s'opposerait au technologique et regrouperait croyances, rites, normes, valeurs, modèles de comportement, etc.

Quant au sens sociologique du mot culture, il envelopperait le domaine psychoaffectif, la personnalité, la sensibilité et leurs adhérences sociales. Ce sens se réduit parfois même à ce que nous appellerons la culture cultivée c'est à dire la conception qui centre la culture sur les humanités classiques et sur le goût littéraire-artistique ». Pour CUCHE (1996) « l'homme est essentiellement un être de culture. Le long processus d'hominisation commencé il y a plus ou moins quinze millions d'années a consisté à passer d'une adaptation génétique à l'environnement naturel à une adaptation culturelle ».

Peut-on alors parler de l'existence d'une géographie socioculturelle en tant que telle ?

« La géographie culturelle ne s'attache pas à un objet particulier : elle concerne aussi bien l'économique, le social, le politique etc. Elle se fonde sur une approche spécifique, qui peut relever de différents cadres épistémologiques, mais qui est attentive aux conditions de matérialité, d'historicité et de géographicité de tout fait humain et social » (CLAVAL, 1994). Elle prend en compte la diversité humaine des groupes et des territoires ainsi que les processus de communication qui les menacent ou les constituent (STASZAK 2004). Même si cette nouvelle branche de la géographie reste marginale car à la frontière d'autres disciplines universitaires pour BRUNET, si le spatial rend déjà compte du social pour LUSSAULT, voire qu'il faudrait plutôt parler de géographie culturelle tout simplement pour CHIVALLON, la géographie sociale (socialité de l'espace) et la géographie culturelle (rapports entre les sociétés, les groupes et leur environnement) sont complémentaires. Tout en considérant et en acceptant les limites des deux disciplines comme floues, c'est une approche culturelle en géographie pour CLAVAL (1981). DI MEO et STASZAK parlant même de consubstantialité du social et du culturel.

Nous aborderons les dynamiques de territoire par le prisme de la géographie socioculturelle. Il nous faut, en effet, ouvrir le débat au sein des différentes branches de la géographie au risque de se priver de comprendre comment les territoires se sont construits pour nous apparaître aujourd'hui comme nous les vivons quotidiennement, comme nous les appréhendons, nous les imaginons. Même si pour DI MEO (2004) la géographie sociale est une nouvelle géographie cognitive, à la fois sociale et culturelle, elle procède, nous précise-t-il, à une orientation verticale de l'étude du décodage des rapports que les hommes socialisés nouent avec l'espace terrestre et à une orientation horizontale qui consiste à identifier les formes et les organisations géographiques qui en découlent. La géographie socioculturelle n'apparait pas dans les dictionnaires de la géographie. L'adjectif « socioculturel » est souvent utilisé en étant accolé à un substantif (centre ou foyer socioculturel, activité socioculturelle…) rappelant sa définition liminale comme étant « relatif à la fois aux structures sociales et aux cultures qui les caractérisent » (Dictionnaire LAROUSSE). Une géographie du social et de l'individu qui mobilise la notion de culture dans un champ interdisciplinaire.

2.2.3. La géographie socioculturelle pour traduire la place de l'individu au sein des territoires

En ouvrant l'étude du développement des territoires au-delà du prisme de l'économie, en acceptant d'envisager qu'il existe d'autres facteurs qui font territoire, la géographie humaine (BRUNET 1997) nous permet de concevoir que des artéfacts socioculturels peuvent avoir une incidence sur le développement local. En effet, il est aujourd'hui admis que les choix rationnels de l'homo oeconomicus

sont préalablement interprétés par le contexte culturel (GRANIER et ROBERT, 2002). Comme il est reconnu que le rôle de la culture dans l'édification des gouvernances collectives et la formation « d'unions pour l'intérêt général » est applicable aux espaces sociaux régionaux et locaux (MEIER, 2019). Il est également possible d'étudier, en mobilisant la géographie socioculturelle, comment les composantes de la vie culturelle qui singularise chaque région (connaissances, traditions, fêtes, patrimoine, institutions locales) sont orientées par des objectifs de développement, ou fertilisent la sphère économique parce qu'elles y trouvent des possibilités nouvelles d'expression. Celles-ci étant à leur tour affectées par les évolutions économiques dans une boucle rétroactive (HUCK et KAHN, 2009).

L'appel à la géographie socioculturelle nous permet une approche plus spécifique de l'homme en tant que tel par ses agissements, ses comportements au sein d'une société quelconque. « La géographie répond à l'une des plus élémentaires curiosités qui est de situer et de se situer. Elle dit d'abord la scène de nos exploits et des agissements des autres (BRUNET 1995). Pour DI MEO et BULEON (2007) « Il faut donc admettre que pour chaque individu la société est un « déjà là » lui conférant une « boussole » qui le guide dans ses pratiques comme dans ses représentations. Elle oriente sa sensibilité, ses aptitudes à penser et à agir, à s'émouvoir, … ». BONNEMAISON (1981) synthétise la définition de la géographie socioculturelle : « c'est l'étude de l'espace physique des structures, de l'espace vécu et celle de l'espace culturel qui comprend les affectivités et les significations ».

Pour AUGUSTIN et GILLET (2000) « les acteurs institutionnels régionaux ont recours à des stratégies culturelles pour animer leur territoire, y assurer une visibilité accrue à un ensemble de pratiques et valoriser leurs atouts environnementaux. Ils perçoivent une dynamique d'appropriation de l'action culturelle au profit des projets locaux. Des facteurs tels que l'augmentation du temps des loisirs et l'élévation du niveau culturel stimulent en effet une consommation culturelle multiple, favorable à l'émergence de nouvelles formes culturelles et artistiques qui multiplient en retour les lieux de pratiques et occupent de nouveaux espaces qui n'étaient jusque-là pas consacrés à la culture ».

Par la loi de Décentralisation de 1982, la Région est devenue une nouvelle Collectivité territoriale et non plus seulement un concept novateur représentant un espace géographique combinant du vécu et de la réalité objective, symbole de l'évolution des territoires devenant des espaces de mobilité, de virtualité mais aussi de stabilité (FREMONT 1976). La Région est venue alors compléter une carte administrative complexe tout en en stimulant les interactions. Dans cette nouvelle configuration, les pratiques socioculturelles, tout en restant qualifiées de proximité, ont réinterrogé le rapport global/local, le rapport lié à la gouvernance, tant au niveau des intervenants institutionnels que de leur pouvoir d'autorisation, de régulation et de financement dans le cadre du développement socioculturel des territoires.

Force est de constater, également, que la culture devient un vecteur de développement territorial et plus particulièrement favorable au développement économique en les identifiant fortement quelquefois. À Cannes, l'édition 2018 du Festival a ainsi généré près de deux cents millions d'euros de retombées économiques (The Conversation du 13/05/2019). Plus modestement mais non moins important, des économistes ont évalué à onze millions d'euros l'impact économique du Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand (La Tribune, du 14/05/2019).

La reconnaissance du caractère identitaire de ces espaces via des évènements culturels nous permet d'évoquer l'écologie socioculturelle. Celle-ci reconnaît une volonté d'atteindre un meilleur équilibre entre l'homme et son environnement, par les conditions naturelles et culturelles qui constituent le cadre de vie d'un individu et sont susceptibles d'agir sur lui. L'écologie socioculturelle apparaît alors comme une orientation réaliste, en capacité de jouer un rôle dans la dynamique du territoire. Dédiée à son origine à la science de l'habitat (oikos/habitat, logos/discours), l'écologie, par ses différentes déclinaisons, nous entraine inexorablement vers un rapport entre l'être humain et son espace de vie. Terme apparu en médecine au XIXème siècle avant d'être sacralisé par DARWIN, puis en géographie humaine avec RECLUS et VIDAL DE LA BLACHE, l'évolution de la signification de la notion d'écologie dans le temps et son appropriation dans le domaine des sciences sociales montrent l'importance des interrelations des individus avec leur milieu de vie. En mobilisant l'écologie humaine, puis sociale et enfin socioculturelle, nous souhaitons engager l'étude du développement local par l'approche de l'écologie et des pratiques récréatives. Ceci nous permet de mettre en évidence les interactions entre l'écosystème que nous avons petit à petit développé par nos modes de vie, et notre environnement.

Parler d'écologie socioculturelle nous permet de considérer qu'il est possible d'imaginer une autre trajectoire que celle purement économique par laquelle les pouvoirs publics se sont engagés pour favoriser le développement de leur territoire. Que cette doctrine soit une utopie, une volonté ou déjà une réalité sur certains territoires, l'écologie socioculturelle a toute sa place au sein de la science des territoires. Elle traduit une volonté affirmée des individus de fabriquer sans cesse l'habitabilité de leur territoire.

2.3. De l'habiter à l'habitabilité des territoires

Habiter c'est être en relation avec un lieu, avec un espace, c'est retrouver la trace des agissements des individus qui l'occupent. Pour SEGAUD (2010), l'« espace habité est […] une construction sociale, c'est, dans un espace et un temps donnés, tracer un rapport au territoire en lui attribuant des qualités qui permettent à chacun

de s'y identifier ». Habiter ne signifie pas simplement le fait d'occuper un lieu mais pour HEIDEGGER la façon et la modalité de demeurer de l'homme. C'est rechercher l'habitabilité de son espace de vie.

2.3.1 Habiter : une construction sociospatiale

Habiter, c'est vivre habituellement quelque part, vivre dans un lieu. Habiter est apparenté à la notion d'habitude qui en latin (habitus) représente une aptitude ou disposition naturelle (ou cultivée) à faire quelque chose, c'est-à-dire une " vertu ", une " habileté ", une force (PAQUOT, 2005). Pour BACHELARD, habiter correspondrait à un lieu que l'homme s'approprie. LAZZAROTTI (2006) fait le constat que les lieux ne sont peut-être plus éternels et immobiles et que les territoires ne se réduisent peut-être plus à ceux qui prétendent en être les propriétaires. Habiter hier n'est pas habiter aujourd'hui, ni habiter demain. Autrement dit, le modèle de l'habiter mono-topique d'HEIDEGGER et MOLES (1995) représentant un « être sur la terre », valorisant la proximité, l'enracinement, l'immobilité, la fixité, ne correspond plus à l'habiter contemporain. La mobilité spatiale s'est accentuée, l'autonomisation de l'individu s'est accrue. La mise en place de styles de vie relativement plus différenciés les uns par rapport aux autres, avec l'émergence de qualités nouvelles des espaces, requestionnent la notion contemporaine d'habiter (LAZZAROTTI, 2006 et STOCK, 2004, 2006).

Concernant la dimension spatiale de l'habiter que l'on retrouve dans les écrits de SLOTERDIJK (1998-2003), le questionnement de notre "où" est plus important que jamais, car il se réfère au lieu que les êtres humains engendrent afin d'avoir ce dans quoi ils peuvent exister en tant que ceux qu'ils sont. Pour BERQUE (1990, 2000), « être dans l'espace » questionne notamment l'habiter sur les relations qu'entretient l'homme avec la nature. Habiter serait alors faire avec l'espace, et dans une théorie de l'action, prendre en compte les pratiques comme éléments essentielles dans la manière d'occuper l'espace. « Le rapport aux lieux n'existe donc pas en soi, de façon indépendante, mais est toujours relié à la question des pratiques" nous dit STOCK (2004). Pour lui, également, « la question du faire avec l'espace est un questionnement plus adéquat aux sociétés contemporaines car les individus pratiquent une multiplicité de lieux dans des situations variées et dans des intentionnalités différentes ». Habiter est toujours en lien avec le monde, avec un lieu, un espace bien particulier et, parfois, à délimiter. « Habiter ce n'est pas être sur la terre ou être dans un espace, c'est faire avec l'espace » (STOCK, 2004). Habiter, ce peut donc être aussi se construire en construisant le monde (LAZZAROTTI, 2001). « Habiter pour être-là, c'est donc se construire à l'intérieur d'un monde par la construction même de celui-ci. » (SLOTERDIJK 1998).

En vivant des expériences personnelles et collectives dans des dimensions culturelles, économiques, sociales et politiques, l'individu devient citoyen, un habitant de la chose commune qu'il participe à coconstruire. Habiter serait donc également un fait sociospatial qui doit être appréhendé comme collectif, un apprentissage du vivre ensemble. Lieu intime, d'enracinement, et lieu de recueillement, l'habitat n'en reste pas moins un espace d'hospitalité exprimant une capacité sociale de l'individu, celle d'une cohabitation avec les autres individus.

En considérant les théories pragmatistes s'appuyant sur la notion des "arts de faire" (DE CERTEAU, 1990), ou des "espaces d'actes" (LUSSAULT, 2001), nos façons d'habiter et nos pratiques de l'habitat qui s'articulent en fonction des usages et des comportements déterminent notre façon d'occuper l'espace. Pour HOYAUX (2000), dans le cadre d'un paradigme purement déterministe, l'individu est un simple agent présent dans un environnement de manière mécanique sans que l'on puisse parler réellement d'habiter. Il peut être dans le monde en tant qu'agent et acteur dans un paradigme possibiliste et constructiviste où habiter est le fait de conditions offertes par la nature et dont l'homme dispose (VIDAL DE LA BLACHE). Il peut être là en croyant se positionner en tant qu'acteur et auteur de sa vie dans un paradigme « constitutiviste » ou tout simplement dans un paradigme essentialiste, être là en étant celui qu'il doit être. L'individu se retrouvant engagé en tant qu'acteur, dans des conflits existentiels liés à sa vie quotidienne et son lieu de vie, et en réflexion sur l'action ainsi menée sur son espace de vie, DI MEO conclut que *«* notre société ne cesse, chaque seconde, de se transformer », plaçant l'individu à la fois en situation de spectateur et d'arbitre, l'obligeant à se penser pensant, à se placer plaçant (HOYAUX 2015). L'individu chercherait alors à donner un sens à son action, à se positionner socialement au sein d'un collectif et à construire sa propre identité.

2.3.2 Habiter : une recherche d'identité

La notion d'habitabilité nous renvoie donc à la manière dont l'individu habite un espace. Dans le cadre de la sociologie de l'action (TOURAINE), l'individu est avant tout l'acteur de son existence, à la recherche de son « je », d'une quête existentielle d'une socialité, d'une sociabilité mais aussi d'une aptitude à l'habitabilité, une relation subjective à son lieu de vie. Un acteur qui pour DI MEO « évolue au sein d'une chaine quasi-insensible d'états dans lesquels il peut se retrouver de manière confondue en tant qu'individu, sujet, acteur d'un groupe social au sein de lieux, de territoires et de réseaux qu'il contribue à produire ». En effet, « par leur simple présence corporelle, physique et biologique, les êtres humains intègrent la composante paysagère en tant que « fait de surface, et participent aux faits géographiques par l'expérience pratique quotidienne des lieux, des territoires, des réseaux qu'ils occupent, et qu'ils contribuent à configurer et qualifier par leur corpo-spatialité ». Autrement dit, par leur présence, les êtres humains occupent l'espace,

ils en font intégralement partie (espace conscientisé), ils le produisent (espace pensé), le vivent (espace vécu), l'organisent (espace socialisé), le rêve (espace sensible et imaginaire).

Ce que nous sommes a à voir avec l'espace, nous dit STASZAK dans l'identité géographique de GAUGUIN (2003). L'identité ne procède pas d'un lien au lieu où l'on se trouve, mais du projet et du trajet entre une origine et une destination, une quête inachevée d'un ailleurs. Habiter serait alors chercher à s'enraciner, rechercher pour la vie un ailleurs qui nous ressemble intérieurement. Le choix de ce lieu peut être rationnel, économique, médical, sécuritaire, sentimental, par l'absence d'enracinement familial et/ou personnel. L'attachement, l'enracinement à un lieu dépend de l'histoire de vie de l'individu. C'est choisir un lieu où l'on souhaite se réaliser, se régénérer (aboutissement de la recherche intérieure), se donner une image identitaire par rapport au lieu où l'on réside. La constitution d'habiter fait appel à l'imaginaire, à l'onirisme instrumenté par des images collectives souvent fournies par les institutions politiques, religieuses, le sens commun, l'environnement physique et qui influencent les représentations mentales individuelles. Des images qui peuvent être également issues de l'enfance, des références positives et négatives que l'on a engrangées.

C'est mobiliser notre sensibilité pour habiter en poète (HEIDEGGER, 1954). Habiter en poète nous guiderait à rechercher comment l'individu révèle son être au monde, comment et pourquoi il mobilise une écologie corporelle et culturelle, un esthétisme politique dans ses relations au monde, à son environnement. C'est donc analyser ses comportements et actions quotidiennes à travers ses affects, sa mobilisation du sensible et de l'imaginaire. Pour LEFEBVRE (1970), « l'être humain ne peut pas ne pas bâtir et demeurer, c'est-à-dire avoir une demeure où il vit, sans quelque chose de plus (ou de moins) que lui-même : sa relation avec le possible comme avec l'imaginaire ». Quelques lignes plus loin, il précise cette formule : « l'être humain (ne disons pas l'homme) ne peut pas ne pas habiter en poète. Si on ne lui donne pas, comme offrande et don, une possibilité d'habiter poétiquement ou d'inventer une poésie, il la fabrique à sa manière ». Habiter en poète expliquerait l'expérimentation d'une géographicité, c'est-à-dire la relation existentielle établie entre l'homme et son habitat, « une habitation pensée dans son être », une géographie de l'intime (FALAIX 2017).

Habiter n'est pas simplement occuper un lieu, vivre quelque part. Le seul fait de se trouver sur un lieu, de l'occuper même d'une manière temporelle, ne suffit pas pour affirmer que l'on se trouve en situation de l'habiter. Pour habiter un lieu, il faut « vivre » le lieu. Autrement dit, ce serait, comme nous le propose INGOLD (2007), envisager d'être au monde en ayant une conscience écologique, une écologie de la vie. Considérant qu'« habiter étant moins résider, s'installer, avoir un logis, qu'aller, traverser, prendre part à l'enchevêtrement de mouvements qui constituent

l'habitation d'un territoire », c'est par nos cheminements qui caractérisent le comportement de l'itinérant, qu'INGOLD, dans sa théorie de l'écologie relationnelle, nous invite à éduquer notre attention pour retrouver le sens d'occuper un lieu, à réellement l'habiter. Il nous propose, pour mieux habiter notre monde, de le percevoir comme un monde constitué de lignes qui se trament et se parcourent, confirmant sa théorie du tissage par laquelle « les êtres ne se contentent pas d'occuper le monde, mais qu'ils l'habitent, et que ce faisant – en tramant leurs propres cheminements le long de son maillage – ils contribuent à son tissage incessant et toujours renouvelé ».

Pour PEZEU MASSABUAU (1977), habiter c'est avoir un domicile qui permet un « bien-être » matériel (le confort), moral (paix intérieure), ou social (reconnaissance des autres). « En demeurant sur un lieu, en l'investissant, en cherchant à le rendre habitable, l'individu va chercher à bâtir un espace de vie susceptible de lui apporter le côté sécuritaire d'un « dedans », construit à son image, qui contraste avec un « dehors » difficile et incertain, un « espace public et collectif » qu'à la différence d'un chez soi il ne maitrise pas » (DI MEO, 2013). Pour Martin Givors, il faut éduquer, dans le sens de former, à vivre avec l'environnement pour une nouvelle écologie de la vie. L'être humain est donc invité à s'engager dans une démarche de développement alternatif dans laquelle le leitmotiv « d'agir ensemble » traduit un changement culturel profond. La culture serait ainsi structurante dans les dynamiques de développement local. Culture et développement ne faisant plus qu'un si l'on considère que les valeurs et les normes influencent les styles de vie d'une société et la manière dont l'être humain va alors prendre possession de son espace de vie (MOULAERT 2011). Les transformations sociétales, forces de progrès, ont d'ailleurs été alimentées par la diversité des identités culturelles et peuvent favoriser un avenir socio-écologique partagé. Elles correspondent à la recherche d'un vivre ensemble au sein d'un bien commun qui questionne alors sa qualité d'habitabilité.

2.3.3 Habiter : une recherche perpétuelle d'une habitabilité idéale et idéelle

Répondre à la problématique de l'habitabilité de l'espace vécu semble correspondre à une recherche séculaire. D'aussi loin que les témoignages peuvent l'attester, l'être humain a cherché à rendre son espace de vie le plus agréable possible, le façonner à son image, une image multiple, reflet de ses identités plurielles. La fresque picturale de Zhang ZEDUAN du XIIème siècle intitulée « Le Jour de Qingming au bord de la rivière », ou celle d'Ambrogio LORENZETTI datant du XIVème siècle qualifiée d'« Allégorie du bon gouvernement, avec les effets positifs ou négatifs de celui-ci dans la ville et à la campagne » traduisent cette recherche d'un bien commun habitable. Plus proche de nous, le cinéma nous a

offert par l'intermédiaire du « Soleil Vert » (1973), un film futuriste et paradoxalement prophétique sur l'avenir d'une métropole soumise à une surpopulation devant faire face à l'épuisement de ses ressources naturelles. La problématique de l'habitabilité de l'espace vécu prenant même une dimension interplanétaire quand on se réfère à une annonce de la NASA d'août 2017, dans laquelle elle recherche un(e) délégué(e) à la protection de la planète, qui devra veiller à ce qu'aucune contamination venant de la Terre ne se déplace vers d'autres planètes (et vice-versa) (Offre d'emploi NASA gentside.com du 02/08/2017). Les pratiques sportives ont également été mises à l'honneur comme outil diplomatique favorisant un sens commun à l'habitabilité d'une zone géographique (Corée du Sud/Corée du Nord) par la recherche d'une paix provisoire lors des Jeux olympiques d'hiver de 2018.

Étudier l'habitabilité, c'est chercher à décrire comment les hommes appréhendent l'espace, mais aussi pourquoi cela diffère d'un individu à l'autre. Cela provient-il de la diversité des lieux habités ? Des identités qui se développent inconsciemment sur ces lieux ? Des perceptions qu'en ont les individus ? De la sensibilité qui se dégage dans l'appropriation d'un endroit qui doit être pour eux un lieu de bien-être ? Une définition liminaire de l'habitabilité nous renvoie vers la qualité de ce qui offre un espace suffisant à habiter, qualité de ce qui est habitable en raison des conditions favorables rencontrées et qui font unanimité. C'est rendre le lieu qui peut être inhabitable en un lieu habitable soit un principe de capacité de réassurance (LATOUR, 2021). Mais face à ce néologisme axiologique, chacun donne un sens à ce qu'il considère comme un espace habitable, selon les critères retenus, les conditions attendues.

Parler d'habitabilité dépend de sa propre convenance. Pour un ensemble d'individus, c'est une histoire de médiation, d'acceptation de ce qui est habitable ou pas. Pour exemple, le partage d'un habitacle de voiture (covoiturage), d'un appartement (colocation) pour un but commun, donc une convenance commune. Il nait alors un engagement, de la similarité dans la représentation de l'habitabilité des autres : l'habitabilité existe. Autrement dit, ce qui est habitable est ce qui est potentiellement doté, par des habitants actifs, de qualités de convivialité relative protégées. L'habitable serait un art de faire, la construction d'un bien commun dans le cadre d'un bricolage permanent pour lutter contre l'inhabitable. L'habitabilité fabriquerait du collectif comme le suggèrent LUSSAULT et LEVY (2003) pour qui elle représente l'ensemble des actions spatiales réalisées par une réalité sociale humaine (acteur, sujet-acteur), dotée d'une capacité d'action et pourvue d'une intériorité subjective, d'une intentionnalité, d'une capacité stratégique autonome et d'une compétence énonciative**.** L'habitabilité s'entendrait alors comme un fait sociospatial, qui doit être appréhendé comme un mouvement collectif ayant la capacité à emmener les autres vers le vivre ensemble. L'habitabilité proposerait ainsi d'étudier l'espace dans une

acception sociale. C'est ce que nous propose BACHELARD (1957) pour qui l'habitabilité pose la question sur notre relation aux choses et aux gens dans notre manière d'occuper, de vivre, d'investir et/ou de parcourir un espace.

En référence aux modalités de fabrication de l'habiter de DALLER (2012), pour qui l'individu se fabrique une image d'un habiter souhaité, par une représentation idéalisée ou liée à l'expérience (en référence au *Chôros*), celui-ci décide d'habiter un lieu dont il éprouve constamment son habitabilité. Sociologiquement, l'habitabilité peut alors être vue comme la recherche d'un bien-être qui nécessite une appropriation des lieux, un bien-être dans sa dimension sociale (HEROUARD 2004). Pour PEZEU MASSABUAU, ce bien-être peut se référer au confort matériel, moral ou social par la reconnaissance des autres qui nécessitera des compromis tant personnels que collectifs (LAJARGE 2014). Une mise en cohérence entre ses valeurs et son mode de vie. L'habitabilité représenterait alors un lieu protecteur, de réassurance (LATOUR) au sein duquel l'être humain existerait, rechercherait (STASZAK) et trouverait son identité (HEIDEGGER). L'habitabilité n'est donc pas qu'une question géographique, comme le préconise CORNELOUP (2014) qui voit en l'habitabilité la manière dont les formes sociales et culturelles se fabriquent et interagissent localement dans la production d'un art de vivre situé.

C'est parce que l'espace est habitable que l'on peut alors parler de socialité, de sociabilité, de mobilité, de temporalité. L'habitabilité nous conduit finalement à étudier comment un espace géographiquement situé s'inscrirait dans une démarche a priori rationnelle par laquelle l'être humain chercherait à construire à partir d'un « outopia » (un lieu dénué d'intérêt), un topos, son lieu de vie, de manière contrainte ou choisie. Un espace physiquement occupé, habituellement fréquenté. Puis, ayant bâti une chora (un espace pensé, organisé, visité), l'individu chercherait à créer son écoumène, cet espace coconstruit au sein duquel il vivrait en symbiose avec son environnement. Il s'accrocherait malgré tout à son rêve de créer un « Utopia », un espace idéel, idéal, probablement irréel. Autrement dit, un nouveau topos plus habitable que celui dans lequel il avait cru trouver son « espace miroir », avant de s'en lasser, et de se lancer dans une quête d'un nouvel Utopia, telle une quête perpétuelle et inassouvie de chaque individu conscientisé (Figure 4 : *Roue perpétuelle de l'habitabilité (DURAND 2019))*.

Nous aborderons dans cette thèse l'habitabilité en recherchant comment, dans leur quête de bien-être, dans leur désir de territorialisation et de territorialité, les individus peuvent s'engager dans un nouveau genre d'action. Comment ces intentions sont interprétées et traduites par les élus dans le cadre de leur production d'un espace de proximité habitable. Enfin, comment confronter dans une forme dialogique les attentes issues du sensible des uns et les productions politiques des autres afin qu'ensemble, ils (re)-trouvent un sens commun à l'habitabilité de leur

espace de vie partagé. L'innovation territoriale apparaît comme une voie à privilégier pour répondre à l'ensemble de ces questionnements.

Figure 4 : Roue perpétuelle de l'habitabilité (DURAND 2019)

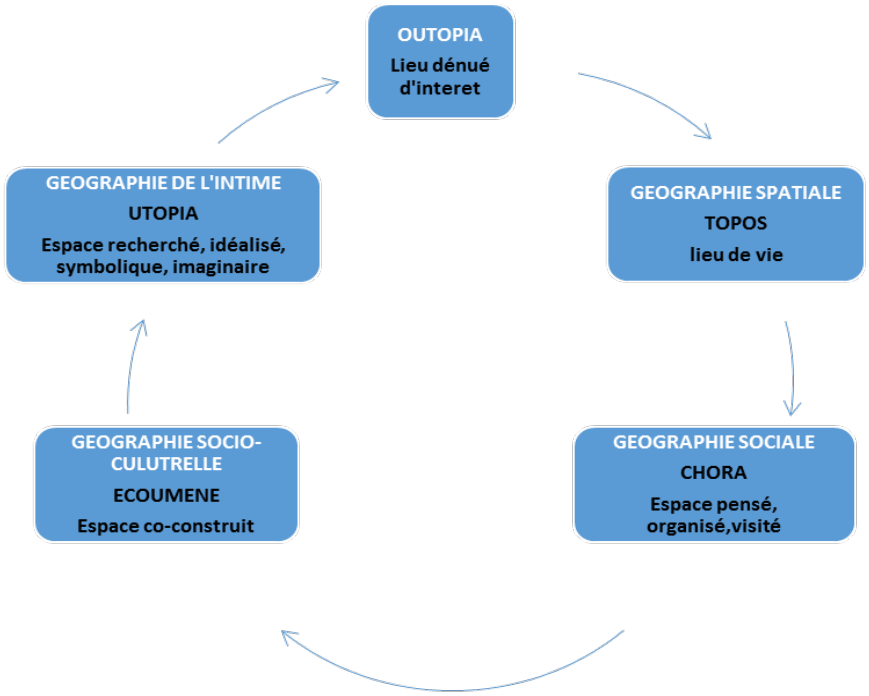

2.3.4 Une habitabilité qui s'accompagne d'une nouvelle lecture des politiques publiques

Les territoires tentent, tant bien que mal, de s'adapter aux mutations socio-économiques et culturelles de notre société contemporaine. Ils mettent en œuvre des projets de territoire et des stratégies d'accueil visant à attirer, dans le cadre d'une migration résidentielle, des populations à la recherche d'un emploi associé à un bien-être et à une meilleure qualité de vie. Cette orientation traduit des stratégies individuelles variées (souhait d'acquisition d'un patrimoine foncier, reconversion professionnelle contrainte ou choisie, projet de retraite…). L'attractivité territoriale correspond alors à la stratégie permettant aux populations locales de rester sur le territoire et de donner envie aux migrants récréatifs de venir s'installer (PINEAU, 2018). Il peut s'agir de mettre en place une attractivité économique par la mise en œuvre de conditions d'émergence et de réceptivité (emploi, activités, hébergements), d'une attractivité résidentielle (qualité de vie) par la mise en avant des conditions d'aménité du territoire. L'intérêt est d'arriver

à relier les deux options par un marketing territorial porteur d'une valeur territoriale.
Les édiles locaux se doivent alors d'élaborer un projet territorial coconstruit avec le secteur privé autour d'un diagnostic partagé et de propositions porteuses de sens et de valeurs communes, qui répondent aux besoins et aux attentes des populations déjà présentes et de celles qui pourraient venir rejoindre le territoire. Une stratégie qui doit favoriser une mixité sociale et économique pour éviter toute spécialisation fonctionnelle, une urbanisation source de déséquilibre et de fragilité territoriale. Soit, pour PINEAU, une évolution d'un penser collectif, d'une cohérence et d'une intelligence territoriale. C'est, en fait, repenser l'économie territoriale, autrement dit son économie de proximité. Celle-ci doit jongler entre des revenus qui correspondent à une économie productive tournée vers l'extérieur, et une économie résidentielle provenant du tourisme, des retraités, de ceux qui habitent mais travaillent en dehors de la zone située. L'économie résidentielle s'avère être la plus importante financièrement, si on considère les revenus captés par les territoires grâce à leurs atouts, leurs aménités résidentielles, leur environnement, leur cadre de vie, leurs possibilités foncières…. Dans un souci d'équilibre et de cohésion, elle doit être en synergie avec les autres bases de revenus (productive et présentielle) pour ne pas être en situation de monopole, ou dans un esprit de concurrence.

Ces orientations traduisent principalement la capacité politique d'un territoire. Pour KEATING, la capacité politique des états ne dépend pas seulement des structures constitutionnelles. Elle dépend aussi de la nature des sociétés civiles territoriales, des ressources économiques mobilisées. La définition de la capacité politique d'un territoire donnée par KEATING fait émerger que l'avenir de son développement, dépend avant tout de sa capacité à mobiliser l'ensemble des ressources matérielles et immatérielles, humaines et financières dont il dispose. En déclinant cette définition à un échelon infra-départemental, et en s'appuyant dès lors sur les travaux de RITAINE (1994), la capacité politique d'un territoire désignerait les processus par lesquels la société civile, ses organisations et ses valeurs, investiraient les structures institutionnelles. En accordant à une collectivité territoriale d'adapter une politique publique ne faisant pas partie de ses attributions légales, pour une période donnée, l'expérimentation législative locale (art. 72 al. 4 de la Loi constitutionnelle du 28 mars 2003, loi du 1er août 2003 relative à l'expérimentation), a permis cette mobilisation des ressources de la société civile dans la gestion de la chose publique. Un autre exemple d'intégration de la société civile dans les politiques publiques est représenté par la possibilité, dans le cadre d'un marché public, d'associer de manière durable un ou plusieurs entrepreneurs privés à la construction, à l'entretien et/ou à la gestion d'un ouvrage public. Les partenariats public-privé ainsi créés en France par une ordonnance du 17 juin 2004 sous la forme de « contrats de partenariat » permettent ainsi de sortir des limites inhérentes aux deux formes classiques de contrats administratifs

existant jusqu'alors, la délégation de service public et le marché public. Les contrats de partenariat autorisent une plus grande souplesse de gestion pour la personne publique, tout en assurant qu'elle reste en charge de la gestion du service public (Infogouv.net).

Les enjeux territoriaux qui découlent des transformations sociétales ne sont donc pas anodins. En impactant les politiques dites « multi scalaires », ces transformations entrainent indubitablement une nécessité de rationaliser les périmètres des politiques publiques et d'engager des processus de participation citoyenne au niveau des intercommunalités, porteurs de sens et d'économies d'échelle. « Pour harmoniser les évolutions induites par les transformations sociales, économiques et environnementales, il est nécessaire d'inventer une démocratie micro-locale en incluant des non-élus pour cogérer une commune » (Jacques de CERTAINES, Adjoint au maire de l'Île d'ARZ) ». Il s'agit en matière politique de faire autrement avec de nouvelles approches, de nouveaux outils et une nouvelle gouvernance, en associant à la réflexion des élus, des habitants et des socioprofessionnels. La participation citoyenne revêt à cet effet une vocation transversale. Elle doit être vue comme une action complémentaire à une organisation administrative et politique institutionnalisée et nécessaire à la fabrique et au fonctionnement des territoires. La participation citoyenne doit être mise en place dans un cadre structuré pour être efficiente et efficace. Il n'y a pas de petites ou grandes politiques, le citoyen doit pouvoir s'exprimer sur l'ensemble des sujets liés à son espace de vie, démontrer son expertise citoyenne, et ce, dans le cadre d'une représentativité plurielle pour favoriser un bon calibrage des politiques publiques locales. Il s'agit d'être innovant quant aux formes de participation proposées en ne négligeant pas celles déjà existantes, notamment dans le monde associatif et dans l'Economie Sociale et Solidaire (BRETON et GISSINGER, 2009).

Cela est rendu possible en se positionnant en situation de projet afin d'éviter une pensée rationnelle dominante ou une vision à court terme dans une société qui exclut fortement le champ du sensible. Une approche sensible permet en effet une appropriation sociale grâce à des démarches participatives pour aboutir à un projet commun partagé par tous. Ces orientations nécessitent une coordination certes verticale pour accompagner une répartition des compétences toujours difficile à confirmer sur le terrain, mais aussi horizontale pour une coordination des acteurs privés et parapublics d'un territoire (DI MEO). Cette coordination a pour but de mettre en scène des valeurs communes et des croyances partagées. Au sein de cette coordination, doit être recherchée une cohérence, une convergence qui donne aux projets qui se développeront sur le territoire, par le focus des pratiques récréatives, un état d'esprit, une ambiance, un sens commun, une identité. Autrement dit, c'est intégrer au sein des politiques publiques locales les initiatives sociales et solidaires qui sont fondatrices du territoire et contribuent à le renouveler en articulation avec les institutions en place. Mais les élus ne semblent pas avoir

pris conscience des ressources de telles initiatives. C'est aussi pour cela qu'elles se développent en marge des politiques publiques. Des ressources qui n'évoluent pas en ressources territoriales car considérées comme des ennuis à venir. En effet, les lois de Décentralisation n'ont pas éclairci les compétences de chacun pour assurer une bonne gouvernance, de l'efficacité, de l'efficience dans les politiques au sens large. Le principe de subsidiarité qui laisserait une place importante aux acteurs locaux n'est toujours pas affirmé, si ce n'est par des expérimentations ou des initiatives locales opportunistes (exemple des sentiers de l'imaginaire à Mur de Barrez et Université foraine à Clermont-Ferrand). Pourtant, pour MULLER et SUREL (1998), « la coalition d'acteurs devenue dominante assoit progressivement son pouvoir, ce qui se traduit par une modification substantielle de l'action publique ». L'innovation sociale est à prendre en compte comme un élément du principe de subsidiarité. Celui-ci s'enracine dans une vision du monde dans laquelle la politique a pour finalité la dignité de la personne, donc son engagement collectif et sociétal. On créé ainsi de la coopération, du lien, de la cohérence et on sort du chacun pour soi pour trouver l'union dans la diversité, dans l'intérêt général, autrement dit une convergence vers un sens commun.

2.4. L'innovation comme vecteur de développement local

L'innovation est synonyme de progrès, d'efficacité, de potentialités inédites. La notion d'innovation est certes avant tout liée au domaine technologique, centré sur la notion d'offre et de progrès, mais elle peut également être d'ordre sociétal. Pour SCHUMPETER (1942), l'innovation représente une nouveauté dans la manière dont les entreprises s'organisent pour produire, pour développer des marchés économiques sur lesquels les clients finaux rivalisent d'imagination pour consommer. L'innovation est une histoire de temporalité pour VAN DE VEN (1989), liée à la mise en œuvre d'un processus d'auto-organisation, d'autonomie et de plurifonctionnalité (LENFLE, 2004), voire de rupture (CHRISTENSEN, 2015). Lorsque l'innovation fait l'objet d'une intention mutuelle au sein d'un réseau, elle devient collective. Des espaces dédiés peuvent favoriser le développement local au sein d'un espace public revisité.

2.4.1. L'Innovation sociale et collective au secours des territoires

L'innovation n''est pas une invention qui a pour objet de créer quelque chose de nouveau (invention de l'écriture), ni une découverte qui caractérise le fait de mettre en évidence quelque chose qui existe déjà (comme Newton et la gravitation universelle). L'innovation doit dès lors être considérée comme un produit et/ou un service qui est introduit avec succès sur un marché. L'innovation devient alors sociale. Elle caractérise toute nouvelle approche, pratique, ou intervention, ou

encore, tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou résoudre un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés (KLEIN et HARRISSON 2006).

Pour la Commission européenne (Guide de l'innovation sociale en 2013), l'innovation sociale représente le développement et la mise en œuvre de nouvelles idées (produits, services et modèles) pour répondre à des besoins sociaux et créer de nouvelles relations ou collaborations sociales. Pour le Conseil Supérieur de l'ESS (CSESS), l'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment les utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service que le mode d'organisation, de distribution, dans les domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations…Elles passent par un processus d'émergence, d'expérimentation, de diffusion puis d'évaluation.

L'innovation a longtemps été qualifiée de « fermée » car traditionnellement développée dans un processus interne au sein des entreprises. Mais le paradigme de l'innovation ouverte issue des travaux de VON HIPPEL (1986, 1988) et popularisée en 2003 par CHESBROUGH, basée sur le partage et la collaboration, fait aujourd'hui de l'innovation un processus stratégique pour le développement des territoires. Technologique, organisationnelle, sociale, ouverte ou fermée, aucune innovation n'est possible sans coopération. Le coté collectif de l'innovation doit être entendu selon KAUFFMANN (2010) comme un réseau d'intentions mutuelles de participation, de coordination et d'action qui permet à un ensemble d'individus de réaliser un objectif « commun » et « une modalité d'expérience et un type d'action particuliers ». Il nous est alors possible d'introduire dans nos travaux la notion d'innovation collective. L'innovation collective, c'est considérer travailler et agir « avec », plutôt que travailler et agir « pour », en se positionnant comme co-développeur d'une partie de connaissances que l'on décide de partager afin de mener à bien des projets (LEHMANN et COLOMB 2020). C'est une démarche cousine de l'innovation ouverte et d'ailleurs elle lui est très souvent assimilée (LOILIER et TELLIER, 2011). La notion de réseau est primordiale lorsque l'on évoque l'innovation collective selon ALLEN (1983), car à la différence de l'innovation ouverte, elle s'inscrit dans une perspective plus réticulaire et écosystémique, dépassant ainsi la dimension dyadique entre la firme focale et ses partenaires d'innovation. Elle se développe en effet dans le cadre d'un processus systémique visant à la constitution et à l'animation d'un réseau de partenaires performants pour concrétiser un projet commun.

Concrètement, l'innovation collective s'organise avec des partenaires de taille identique ou avec des start-ups mais aussi, et de plus en plus fréquemment avec ou dans des espaces collaboratifs qui favorisent les contacts multiples et soutiennent des dynamiques de collaboration multi-acteurs (FABBRI et CHARUE-DUBOC, 2016). Est ainsi apparue toute une pléiade de lieux d'expérience, d'échange et de partage de savoirs, formant des communautés d'acteurs représentant l'avènement de la démocratie participative (RUI, 2004).

2.4.2. Des espaces dédiés pour innover collectivement

Dans un environnement socio-économique et institutionnel de plus en plus imprévisible et tourmenté dans lequel les citoyens souhaitent apporter des remèdes salutaires, les Living Labs apportent une toute nouvelle réponse. Ils émergent en effet comme une nouvelle approche de l'innovation dans laquelle les utilisateurs doivent être considérés comme des acteurs clefs dans le processus d'innovation. Des communautés d'utilisateurs par des approches hétérogènes, favorisent l'émergence, la cocréation et l'expérimentation d'innovations portant sur des enjeux de société pertinents (enjeux sociétaux actuels, agriculture, santé, tourisme, environnement, démocratie participative…) en développant des projets divers et fragmentaires au sein d'écosystèmes locaux. Cette nouvelle approche qualifiée « d'innovation ouverte » consiste en l'utilisation d'idées, de connaissances et de technologies externes à une organisation proprement dite afin d'accélérer un processus d'innovation.

Initié à la fin des années 1990 aux Etats-Unis (au sein du Laboratoire d'un des Instituts du Massachusetts Institute of Technology nommé MIT School of Architecture and Planning), avant de se développer en Europe par la création en 2006 d'un réseau européen des Living Labs (ENoLL), ce processus d'innovation représente un écosystème ouvert, porté par les usagers, qui engage et motive toutes les parties prenantes (public-privé-citoyen), stimule le co-design et la cocréation de technologies, de produits, de services, d'innovation sociale, crée de nouveaux marchés et permet la transformation de comportements (European Network of Living Labs, 2011).

L'approche de ce nouveau processus d'innovation est à la base une réponse aux enjeux liés au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il représente un accélérateur et un espace de médiation entre les recherches effectuées dans des laboratoires privés, peu ou pas en interaction avec les besoins et désirs des usagers, et une phase de commercialisation d'un produit et/ou d'un service ad hoc. La valeur créée au sein d'un Living Lab réside principalement dans sa capacité à se positionner au sein d'un processus d'intermédiation neutre, garant d'un espace sécurisé et d'expérimentation (Safe

Space) entre les parties prenantes ayant des intérêts divergents mais des objectifs communs en termes d'innovation.

Il s'agit d'engager un partenariat entre différents acteurs que représentent les décideurs publics, garants du développement socio-économique de leur territoire ; les universités et centres de recherche motivés par l'amélioration des connaissances ; les services visant la satisfaction du public, les entreprises privées soucieuses de développer de nouveaux produits ou services, des prestations de services technologiques et les citoyens, en attente de réponse à leurs besoins et désirs. Les Living Labs représentent une méthodologie d'innovation, de cocréation et d'expérimentation en termes de connaissances acquises, de valeurs économiques et de retombées sociales, portée par l'usager au sens large (consommateurs, citoyens, clients, fournisseurs, employés, communautés d'intérêt, partenaires privés, visés par le produit ou le service développé). Par la création d'une véritable dynamique d'échange entre les différents acteurs présents dans le cadre d'un processus collaboratif, les Living Labs se positionnent au sein des systèmes complexes territoriaux locaux comme des clusters d'innovation méthodologique, technique, commerciale, des facilitateurs de l'émergence d'une culture de création et d'innovation locale. A l'inverse des pôles de compétitivité, la présence de l'usager, acteur individuel et/ou collectif faisant territoire au sein d'un processus visant l'expérimentation en vie réelle d'un produit et/ou d'un service caractérise l'intérêt de ces laboratoires, leur sens et leur valeur.

Pour ENNOLL (2011), la valeur créée dans un Living Lab se mesure à la lumière de trois dimensions : Connaissances-Social-Affaires. La connaissance décrit ici le niveau de transformation du système étudié et de ses partenaires, dont la présence et l'implication universitaire permet d'accroître le bassin de connaissances théoriques liées à l'expérimentation. Les dimensions sociales et affaires portent quant à elles sur la naissance des interactions entre les différents acteurs parties prenantes, visant à maximiser les retombées de l'innovation dans un marché ou dans un territoire particulier.

Par une réduction des cycles de développement et de mise en marché de produits et services, et des risques qui leur sont liés, les Living Labs démontrent également l'attention portée à « l'empowerment » des usagers et leur capacité à s'approprier des produits et des services. Ceux-ci redéfinissent les règles du jeu du processus d'innovation en devenant des porteurs naturels d'innovation par la prise en compte de leurs connaissances tacites ou profanes, tout en stimulant leur participation citoyenne.

Les Fab-Labs peuvent être considérés comme un des outils d'un Living Lab. Ces laboratoires de fabrication sont des lieux ouverts au public où il est mis à disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. Il en va de même pour les

hackerspaces, lieu d'utilisation et de participation à des projets autour de logiciels libres, du hardware libre, ou des médias alternatifs. Les espaces de coworking, lieux d'échanges et de partage que l'on peut assimiler également à une communauté de réseautage rentrent eux aussi dans la boite à outils des Living Labs. L'ensemble de ces communautés d'usagers est plus communément qualifié de tiers-lieux*.*

2.4.3. Des tiers-lieux pour réinventer l'espace public

La notion de tiers-lieu a émergé dans les années 1980 avec une orientation liée à la mise en place d'espaces de travail, hors du domicile et de l'entreprise et qui englobent des manières de travailler coopératives. Espaces hybrides aux usages multiples, ils favorisent la transformation des territoires avec l'émergence de nouvelles pratiques collaboratives. Pour CORNELOUP (2017), les tiers-lieux se présentent comme des aires de symbolisation autour d'objets transitionnels qui permettent de relier et de métisser des éléments recomposés dans une nouvelle combinaison de sens, des espaces-frontières transitionnels (BAZIN, 2013) que se fabriquent les individus dans le cadre de trajectoires personnelles au sens de WINICOTT (1971).

Si l'on considère que le premier lieu de vie est l'habitation, et que le second est le lieu de travail, deux lieux pas toujours choisis, le tiers-lieu est lui un lieu de destination choisi. C'est un lieu de rencontre entre ceux qui ont créé le tiers-lieu et ceux qui l'occupent, et c'est ce qui fait que la rencontre est spéciale. Pour les territoires qui se trouvent à l'écart des dynamiques de développement des grandes métropoles, et qui ont conservé une attractivité intrinsèque, le tiers-lieu apparait comme une opportunité de développer l'économie locale et créer ou recréer du lien social. Ces tiers-lieux ont, à la fois une fonction de capteur d'initiatives locales et d'amplificateur de ces initiatives. Ils peuvent alors renforcer l'attractivité du territoire auprès de certaines catégories d'actifs mais aussi de catégories socioprofessionnelles qui ne sont plus en activité. Concourant par leur présence au maintien d'équipements et de services publics, ils participent à l'économie locale par leur consommation et la fiscalité locale à laquelle ils contribuent.

De leur construction à leur fonctionnement quotidien, les tiers-lieux sont des édifices fragiles. Ils reposent sur une procédure dialogique et participative dans leur processus de fonctionnement. Par leur ouverture à l'ensemble des acteurs locaux qui peuvent ainsi se réapproprier une dynamique de l'action, un esprit d'entreprendre, et une conscience politique, ils peuvent exercer une influence certaine sur les futures orientations politiques du territoire. Cette démarche va bien au-delà d'une simple action associative. Elle s'engage dans une redéfinition de l'action publique en lien avec tout ce qui se passe sur le territoire. Elle permet de

repenser le processus innovant en mettant en avant l'importance des interactions de proximité dans le quotidien des pratiques locales comme base d'élaboration de la démarche créative. Une orientation qui encouragerait les habitants à s'engager dans des projets collaboratifs, à s'impliquer dans la participation citoyenne en touchant de nouveaux publics, autres que les seuls habitués des instances de concertation. Par leur côté convivial, les tiers-lieux favoriseraient les échanges, surtout avec des personnes qui hésiteraient à pousser la porte d'une institution pour y prendre la parole. C'est faire travailler ensemble les acteurs dans un même sens autour d'un diagnostic partagé, mêlant approche paysagère, urbaine, sociale, économique, culturelle et environnementale. Pour MOSS (2006), c'est aussi une autre façon de définir le politique et l'attractivité des lieux, quand l'agrément et l'expérience culturelle partagée devient une référence de l'être ensemble et du développement des territoires.

En effet, ces tiers-lieux peuvent alors se penser comme des vecteurs de changement et de dynamisme dans la conduite des projets de développement territorial, qui s'inscrivent en résonance avec la revendication de nouveaux principes d'urbanisme. Ces actions s'inscrivent également dans le cadre de la construction d'une référence citoyenne, habitante, commune, dans l'élaboration d'un projet de territoire qui autorise alors une reconfiguration de la conception de l'action publique. Autrement dit, une action collective qui s'appuierait sur les relations entretenues par l'individu avec son environnement dans sa manière d'habiter son espace quotidien. Le tiers-lieu apparait alors comme un lieu de médiation territoriale venant combler un manque en rapport avec la vie sociale des habitants, avec un objectif d'aménagement et de rééquilibrage du territoire dans le spectre du lien social. Dès lors, le changement d'écologie corporelle et culturelle qui s'en dégage devient un vecteur qui modifie globalement le rapport à la société et au territoire, et pour les territoires insulaires, laisse entrevoir la possibilité de (re)trouver toute leur îléité.

Cherchant à identifier des leviers développés par les habitants et leur rôle dans les usages du territoire vécu, OLDENBURG (1989) voit dans la reterritorialisation des individus un processus par lequel ils réinvestiraient leur territoire pour en reprendre la marche en avant, en se repositionnant dans le débat démocratique par l'intermédiaire d'un tiers-lieu susceptible d'être un germoir d'idées dans leur quête de l'habitabilité de leur espace vécu.

Il est possible aujourd'hui d'envisager de réinventer l'espace public par la création de tiers-lieux. Germoirs d'idées autour d'un projet culturel, capables de favoriser la participation de la population locale, des acteurs privés, économiques et associatifs, les tiers-lieux sont riches d'idées et d'envies pour faire perdurer une dynamique positive des territoires. Lorsque l'on met les individus ayant des intérêts divergents autour de la table pour élaborer ensemble un projet de territoire, les

divergences initiales ont vite tendance à disparaitre pour laisser place à un véritable travail allant dans un sens commun. Dans les territoires voués à l'exode du fait de leur non-urbanisation, les tiers-lieux peuvent s'appuyer sur les nouveaux arrivants qui ont souvent un profil d'actifs, souhaitant s'engager dans un changement total de vie, de paradigme. Souvent diplômés et tournés vers le développement durable, ils sont à la recherche d'une qualité de vie opposée au rythme de la métropole.

L'espace est devenu une dimension stratégique et la gouvernance des réseaux territorialisés également (LAURIOL et al. 2008). Il s'agit de gérer des réseaux multiniveaux maillant des acteurs hétérogènes au sein d'écosystèmes et, au-delà de la proximité géographique, d'organiser les proximités sociales, cognitives, organisationnelles et institutionnelles (RALLET et TORRE, 2007). Un enjeu important pour structurer les réseaux de l'innovation collective et favoriser les dynamiques de collaboration entre les différents acteurs d'un écosystème (BOUBA-OLGA et GROSSETTI, 2008).

SYNTHESE DE LA PARTIE I

Le territoire de demain : une proximité équitable et une attractivité à réinventer

Les sciences du territoire que nous avons mobilisées jusqu'ici démontrent que le territoire peut être considéré comme une construction intellectuelle (LE MOIGNE, 1984). Le territoire n'existe, se caractérise, et se développe que par les interrelations qui se déroulent dans des conditions mouvantes, liées à l'évolution permanente de l'espace géographique, du cadre législatif imposé, des idéologies issues des transitions sociétales de plus en plus rapprochées et marquées. Dans ce contexte, nos villes et territoires ont été amenés à évoluer, à s'adapter aux bouleversements de notre époque : changement climatique, transformation numérique, vieillissement de la population, mondialisation économique et culturelle.

Notion phare lorsque FREMONT (1999) lui substitue le terme de « région », la notion de territoire semble aujourd'hui à la croisée des chemins. Cet espace qui apparaissait comme le plus approprié pour résoudre les problématiques contemporaines liées principalement à la mondialisation de l'économie et ses attributs doit être revisité. Le territoire de demain n'est plus lié à une segmentation classique ville/périphérie/rural. L'évolution et l'individualisation des modes de vie a fait voler en éclats les pratiques territoriales des individus qui construisent leur vie quotidienne entre plusieurs territoires et qui ne se retrouvent plus dans l'offre de service standardisée qui leur est proposée. Force est de constater qu'un renforcement des interdépendances entre les différents espaces et lieux de vie agrémente notre vie quotidienne. Celle-ci s'organise d'une manière qui nous est

singulière, au sein d'un cadre sociospatial toujours plus homogène dans lequel on habite, on travaille, on s'instruit, on consomme, on se distrait.

Le territoire est bien un construit social et organisé au sein duquel les individus s'engagent dans une quête inachevée de territorialité teintée de territorialisation. Ils agissent au sein d'un système territorial complexe d'acteurs engagés en faveur du développement de leur espace de vie. Un réseau local plus à même de définir les besoins communs qui caractérisent leur quotidien tout en étant force de proposition de solutions adaptées et efficientes. Mais le territoire de demain se construit dans le cadre d'une multi territorialité et d'une hyper mobilité des individus et des entreprises qui correspond à une mondialisation des espaces de production et des échanges, dans un contexte de développement des ressources digitales qui rebat les cartes des organisations sociospatiales des territoires. Le territoire doit alors ainsi être abordé selon un nouveau paradigme qui le considèrera à l'avenir, comme un lieu attractif et dynamique au sein d'un périmètre qui se veut local. L'évolution et la transformation des territoires dans la société contemporaine traduisent en fait une néo-territorialité qui s'engage dans une lecture sociétale des pratiques politiques, économiques et institutionnelles locales. Une localisation dont la notion de proximité, axée sur l'idée d'une distance réduite entre deux choses, prend alors tout son sens. On est bien ici dans une volonté de réduire la distance à la fois entre les centres de décision et les acteurs dans la façon de mettre en œuvre les orientations sociales, économiques, environnementales liées à un territoire de vie.

D'un point de vue politique, les dynamiques de décentralisation et de réforme qu'ont subies ces dernières années les territoires nous engagent dans une nouvelle lecture des politiques publiques. Les vagues de décentralisation n'ont été qu'une suite de démultiplication d'un modèle étatique à chacun des échelons territoriaux. De nouvelles souverainetés se sont installées en recherchant la taille critique et pertinente qui permettrait à un territoire d'avoir une politique économique performante. La décentralisation semble avoir engagé notre pays dans une idéologie sociospatiale du local qui serait la clé d'une société démocratique, harmonieuse et moderne. Le territoire, quel que soit l'échelon auquel on le considère (Région, Département, Communauté de Communes, Communes) représente une nation en modèle réduit, avec son propre système social, politique, économique et environnemental. Dans une telle perspective, le territoire en tant que tel n'apparaît plus forcément comme une pensée globale au service de l'agir local, qui instrumentaliserait l'espace vécu dans un cadre isomorphique national, européen, voire mondial.

Le territoire peut alors être étudié comme une pensée locale au service de l'agir global, comme un territoire proactif, novateur, lieu d'adaptation des décisions supra locales, vecteur de développement local. Cette orientation modifie de fait la

gouvernance locale. En effet, toutes ces évolutions ont eu une incidence négative forte sur les mécanismes de solidarité, sur la place que chaque individu souhaite tenir au sein la société. Mais également sur le sens qu'il ne cesse de rechercher dans chacune de ses actions, alors qu'il a le sentiment de l'avoir définitivement perdu. Le souhait de l'Etat d'élever le niveau d'éducation de la population pour que celle-ci s'émancipe et se responsabilise fait aujourd'hui éclater un fonctionnement pyramidal. Les pouvoirs publics n'ont plus le monopole de la définition de ce qui est bien pour l'ensemble de la population. L'exigence forte et légitime des citoyens de participer à la vie publique pour que leurs demandes soient entendues démontre en effet que l'espace public doit se réinventer dans l'unique orientation du sens donné à l'intérêt général et au bien commun.

Pour les services publics, l'heure est à la co-production, dans une logique de partage des pouvoirs et de répartition des résultats de la croissance obtenue collectivement. Entre une crise socio-économique, une crise sanitaire et une crise démocratique, les systèmes territoriaux doivent se réinventer. Cela passe par une nouvelle grammaire territoriale qui peut s'entendre comme un ensemble de règles et de dispositions assurant un fonctionnement plus « performant » mais aussi plus « intelligible » de l'action publique (MULLER). Dans le cadre d'une « praxis instituante », le souhait d'une démocratie plus participative prend corps de la part des citoyens qui se veulent responsables de l'évolution et de la transformation de leur territoire qu'ils considèrent comme un espace de projet et d'action concret.

D'un point de vue économique, la notion de proximité s'est progressivement imposée par la recherche d'une rationalité des processus vertueux de production de richesse des entreprises. La spatialité de l'économie prise comme outil de développement local a démontré les limites d'une économie a-géographique en repositionnant les territoires comme des espaces d'innovation collectifs. Ainsi est apparue une économie de la proximité qui ne cesse d'évoluer. Elle s'appuie sur une économie sociale et solidaire qui représente aujourd'hui plus de 10% de la richesse nationale et plus de 14 % des emplois privés en France. Le territoire de demain ne doit plus seulement répondre à une simple logique de croissance. Les politiques publiques doivent s'engager dans une transition, dans des alternatives résilientes portées par un capital social et culturel local. En effet, face à une urbanisation galopante qui donne aux grandes agglomérations une place politique et économique prépondérante, l'affirmation d'une considération de plus en plus forte pour les problématiques environnementales est mise en avant à chaque période électorale. Une voie que les espaces insulaires ont su emprunter pour que perdure la trajectoire touristique qui les caractérise aujourd'hui.

Les nouvelles attentes citoyennes nous permettent d'introduire une vision socioculturelle dans la fabrique des territoires. La notion de proximité principalement appréhendée dans sa dimension physique et géographique en lien

avec le lieu d'habitation des individus, ne suffit plus pour répondre à leurs attentes. Ils sont également en demande d'une accessibilité liée à leur travail, à leurs démarches administratives, à leur consommation, à leur éducation, à leurs loisirs. Une accessibilité synonyme d'équité, à défaut d'égalité, à des services publics et privés qui subissent une mutation spatiale dans le cadre d'une désynchronisation des temps sociaux, fortement guidée par une gestion personnalisée d'un temps libre de plus en plus important (Réduction du temps de travail, Temps partiel…).

A la recherche d'un bien-être physique et psychique, de nombreux urbains n'hésitent plus à quitter les métropoles pour enfiler le costume de néo-ruraux. A la recherche d'un cadre de vie qui permettrait à leurs enfants de s'épanouir dans un espace de vie plus champêtre, les mythes de valeurs et de sens des espaces ruraux restent encore fortement présents dans la sociologie des individus. Les pratiques récréatives qui accompagnent ces imaginaires, représentent pour FALAIX (2017) des pratiques sociospatiales et des territorialités qui sanctionneraient le souci d'une reconquête existentielle exprimée par les individus. Un souhait de ne plus seulement habiter un lieu, mais aussi de pleinement le vivre, donc de chercher à améliorer continuellement son habitabilité. Mais la gestion de l'arrivée de ces nouvelles populations oblige les pouvoirs publics à s'interroger sur les infrastructures à imaginer pour répondre à cet exode urbain, voire à réinventer une sociospatialité sur les bases d'une histoire locale oubliée ou totalement disparue.

Le territoire de proximité doit alors se (re) mettre en mode projet pour s'engager dans un avenir prometteur au sein d'une démarche de dynamique de développement. Ce n'est qu'en impliquant les habitants au sein d'un débat public et démocratique, qu'une telle démarche peut aboutir à faire naître un projet local fédérateur et porteur de sens. Pour cela, l'objet culturel est primordial, car il correspond totalement à une transition sociétale avide de (re) trouver une habitabilité récréative (CORNELOUP et FALAIX, 2017) fondamentale à un équilibre personnel et complémentaire à une vie professionnelle. D'autant plus quand celle-ci perd petit à petit son sens prioritaire pour ne devenir qu'un aspect « nourricier ». L'habitabilité récréative repose alors sur des expériences socioculturelles sensibles où la corporéité et l'exaltation des registres émotionnels occupent une place prépondérante dans la construction collective du projet de développement local (FALAIX, 2017).

L'écologie socioculturelle que nous avons choisi de mobiliser dans notre thèse peut alors se définir comme la science qui contribue à la coproduction d'une habitabilité récréative issue des interactions entre les milieux récréatifs et les autres acteurs d'un espace situé. L'habitabilité récréative traduit ainsi la recherche d'un équilibre au sein des conditions naturelles et culturelles qui constituent l'espace de vie, et qui peuvent avoir une incidence sur la façon d'appréhender les biens communs.

Cette attente doit être prise en compte par les politiques au sein d'une gouvernance territoriale renouvelée, notamment par la création de tiers-lieux, nouvel espace public dédié à une innovation collective vecteur de développement local. Loisirs et pratiques récréatives peuvent donc trouver une place prépondérante au sein de ces nouveaux espaces de médiation territoriale comme base d'un projet de territoire. Un projet capable de répondre aux attentes et aux besoins des résidents permanents tout en étant un vecteur d'attractivité pour des néo-résidents en recherche de bien-vivre. Une attractivité porteuse de richesses alternatives à une valeur ajoutée purement productiviste, lorsque celle-ci est engagée au sein d'une chaine de valeur identifiable.

C'est en mobilisant l'ensemble de ces choix paradigmatiques concernant le développement territorial que nous aborderons notre terrain d'étude. L'analyse que nous venons de proposer dans cette première partie doit être complétée par celles liées à la mise en tourisme des territoires et à l'essor des pratiques récréatives, afin de confirmer la nécessaire mobilisation des sciences du territoire dans l'approche théorique du développement local.

PARTIE II : TOURISME ET PRATIQUES RECREATIVES EN SCIENCES DU TERRITOIRE

INTRODUCTION

Une progressive émergence de l'intérêt de la question touristique en géographie

Le tourisme est-il un objet d'étude sérieux ? La question peut sembler inopportune, mais force est de constater que les sciences sociales ont longtemps ignoré le couple « tourisme-loisirs » en tant qu'objet d'études, considéré à tort, comme une dimension purement ludique, renvoyant aux imaginaires de vacances, peu dignes d'intérêt scientifique. En effet, il nous faut faire part d'une progressive émergence de l'intérêt de la question touristique en géographie. Pour MERENNE-SCHOUMAKER (2005), l'apport de la géographie dans la construction des lieux et plus globalement des espaces, avec pour champ la géographie de la récréation, a permis de nous interroger sur les concepts fondamentaux de la discipline, en l'occurrence les concepts de spatialité, et pour STOCK (2010) sur une nécessaire théorisation de l'approche géographique du tourisme.

Un objet géographique qui ne l'a pas toujours été et une science qui reste en construction. Ce que nous pourrions considérer comme un des premiers textes scientifiques concernant le tourisme se présente plutôt par une description pédagogique, historique et géographique d'un territoire situé (LE LANNOU, 1938, sur la Bretagne). Si on se réfère aux thèses de Doctorat d'Etat, il faudra attendre les années 1950 avec les Thèses d'Etat de CAPOT-REY (1947) et CHABOT (1966), pour vraiment voir poindre l'étude de pratiques qui peuvent être assimilées au tourisme.

Les thèses soutenues par BRUNET en 1965 concernant la villégiature et le tourisme sur les côtes de France, puis celle de BONNEAU en 1978 sur le fait touristique de la France de l'ouest, ont fait apparaitre les relations entre tourisme et loisirs, et ont largement contribué au développement d'un important corpus de connaissances à partir des années 1990. Un cheminement issu de la géographie Vidalienne principalement orientée sur l'étude des paysages, des milieux ruraux et urbains qui a favorisé l'admission du tourisme dans le champ disciplinaire de la géographie dans les années 1950. La question du tourisme a longtemps été enfermée dans une démarche d'analyse des typologies dites « classiques » de recherche (tourisme littoral, montagnard, rural, urbain…). Des approches déterministes vont ensuite affirmer la vocation touristique émergente de certains lieux, favorisés par le développement des transports (Bassin d'Arcachon, Deauville, Biarritz …), par l'analyse rétrospective de l'apparition des temps sociaux que crée un évènement spatial singulier sur un lieu déterminé (étude du développement des stations balnéaires, des stations de montagne). Pour CRIBIER (1969), les études

géographiques, basées sur des typologies morpho-fonctionnelles, par une analyse des stations touristiques littorales et de montagne, laissant de côté l'étude des trajets, du voyage, de l'itinérance, vont finir par s'épuiser car oubliant les touristes. L'étude du tourisme va alors entrainer le géographe dans l'analyse de la structuration et l'évolution des lieux touristiques, de la forme et de l'organisation spatiale des activités humaines aux échelles régionales. Cela va permettre une meilleure compréhension de la société contemporaine alors qu'auparavant il se contentait de décrypter les phénomènes physiques, biologiques et humains qui se produisent sur ces lieux. La spatialité des individus va alors s'inviter au débat**,** interrogeant la pratique du tourisme au sein de la géographie sociale au sens où l'on revisite l'ordre des facteurs entre le spatial et le social.

Un renouveau de l'étude du tourisme apparait avec REYNAUD (1975), désireux d'un horizon disciplinaire réflexif. Les études vont s'orienter vers des spécificités thématiques (champs des mobilités KNAFOU, 1978), avant que le temps des synthèses, dans les années 1980, instaure une reconnaissance de la géographie du tourisme avec des approches différentes mais complémentaires (LOZATO 1985, CLARY 1993, DEWAILLY et FLAMENT 1993). En géographie, CAZES (1992) va être l'un des premiers à s'intéresser au tourisme et aux loisirs, à s'engager dans une analyse moins descriptive mais plus systémique. Il analysera le tourisme et les loisirs par une approche et une vision de système d'acteurs, d'images, démontrant la diversité et la complexité de la notion de tourisme. L'introduction d'une volonté d'analyser les acteurs (politiques et opérationnels tels que les promoteurs) et les touristes, considérés comme des acteurs et déclencheurs de la mise en tourisme d'un territoire par les pratiques qu'ils développent, permettra alors à l'analyse géographique de s'adosser au champ de l'économie (MIOSSEC 1977) et de la sociologie (COUSIN REAU 2009).

Les questions touristiques sont désormais étudiées en géographie à l'échelle mondiale, internationale, nationale, régionale et locale. Cela démontre la puissance du tourisme sur ces capacités à transformer les espaces et les sociétés. Si le tourisme est aujourd'hui considéré comme un objet géographique en tant « qu'un système d'acteurs, de pratiques et de lieux », il a pour finalité, pour KNAFOU et STOCK (2003), la récréation des individus par le déplacement hors de leur lieu de vie habituel, impliquant l'habiter temporaire d'autres lieux.

La création en 1993 de l'équipe du MIT (Mobilités, Itinéraires, Tourismes), dénommée EIREST depuis 2008 (Équipe Interdisciplinaire de REcherche sur le Tourisme) va incontestablement favoriser l'approche géographique du tourisme et son intégration dans les sciences sociales. Pour KNAFOU (1998), membre du MIT, le tourisme est indicateur et outil de visualisation de la transformation du monde, d'un changement social important tel que les habitants de la planète sont devenus « nomades ». Les flux humains, culturels, techniques et financiers, regroupés sous

la dénomination de flux touristiques sont en effet des indicateurs des transformations des sociétés et de leur influence sur les dynamiques de développement des territoires et de leur attractivité. L'installation du tourisme au sein d'un phénomène de massification, puis de mondialisation, a généré une intensification des flux économiques et humains, qui a fortement induit de nouvelles destinations et des pratiques touristiques. Cette croissance n'est pas sans conséquences visibles et profondes sur le fonctionnement des sociétés et des territoires concernés par le développement du tourisme (paysage modelé, pollution, déchets, consommation d'eau, surpopulation saisonnière, cohabitation, intermodalité). Elle doit faire l'objet de l'attention des pouvoirs publics, des acteurs du secteur du tourisme, et des touristes. Pour LAZZAROTTI (2010), le tourisme est devenu une « pédagogie du monde » en promouvant la mobilité des populations après des siècles de sédentarisation, engageant l'individu dans la connaissance de soi et des autres.

Un intérêt scientifique qui positionne le tourisme comme un écosystème complexe, favorable à l'émergence d'une nouvelle discipline de synthèse, voire une science du tourisme comme le proposent KADRI et BEDARD (2005) : « la tourismologie ». Dans le domaine des sciences sociales, le tourisme est devenu une spécialité en tant que telle en sociologie, en anthropologie, en géographie, un objet d'analyse scientifique spécifique au sein d'évènements et de processus sociétaux. Le tourisme affecte plusieurs secteurs d'activité (transport, hébergement, commerce…) en combinant la production de produits et de services locaux, régionaux, internationaux et en s'adressant à des clientèles individuelles et/ou collectives, porteuses de diversités culturelles, géographiques, économiques, sociales, comportementales (LAZZAROTTI, 2010).

Aujourd'hui, le tourisme s'étudie sous toutes ses coutures, tout est tourisme (sport, mémoire, religieux, sexe…). Une étude pluridisciplinaire devient légitime pour bien analyser le tourisme en tant que tel sur un territoire. Si pour LUSSAULT (2007), le tourisme est devenu un genre commun, pour NESS le tourisme est à la fois plus et moins qu'une industrie, plus et moins qu'un phénomène culturel, plus et moins qu'une forme de loisirs. Face à une communauté scientifique qui se heurte à une définition commune du tourisme, nous retiendrons dans cette thèse celle de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) : « le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs ».

Cette deuxième partie nous permettra de présenter le tourisme et les pratiques récréatives par le prisme des sciences du territoire. Il se composera de deux chapitres. Le premier chapitre aura pour objectif d'analyser les évolutions et les

transformations des pratiques touristiques dans notre société contemporaine et de présenter les différentes théories qui les accompagnent. Dans un second chapitre, nous aborderons les espaces récréatifs par leurs formes culturelles et de développement, ce qui nous permettra de présenter les théories liées à la fabrique et à la gestion de l'habitabilité récréative au sein des territoires. Cette deuxième partie nous permettra de vérifier, au sein de notre étude, l'hypothèse de l'émergence d'une transition récréative qui serait liée à une remise en cause d'un tourisme qui fait débat et un besoin d'innovation territoriale porteuse de développement local.

CHAPITRE III TOURISME ET LOISIRS : LES NOUVEAUX ATOUTS POUR REVISITER L'ATTRACTIVITE ET LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

« On ne nait pas touriste, on le devient. A double titre : d'abord parce qu'on acquiert ou non, tout au long de sa jeunesse, une culture des vacances, du tourisme et des voyages qui marque nécessairement à l'âge adulte les habitudes, les pratiques touristiques. Parce que, ensuite, nous sommes aussi peu et prou, à travers les récits, les habitudes, les comportements qu'elles nous lèguent, le produit des générations de touristes et de voyageurs qui nous ont précédés. Impossible donc, pour comprendre le tourisme d'aujourd'hui, de faire l'impasse sur ce qu'il était hier » (VIARD 1998).

Dans une société contemporaine devenue celle de la consommation, du temps libre et des loisirs (DUMAZEDIER, 1962), le tourisme est une situation connue, voire vécue par tous. Son intérêt économique n'est plus à démontrer : 10% du PIB mondial, 7,5% du PIB national, 20% de l'emploi mondial et plus de deux millions d'emplois en France (principalement au bénéfice du secteur du bâtiment, de l'hôtellerie, de la restauration et du commerce en général). La croissance des flux touristiques ne cesse de progresser, en 2030, près de 1,8 Milliards d'individus devraient voyager à travers le monde (Source : ministère de l'Économie et des Finances). Le tourisme s'est massifié puis mondialisé. Le tourisme fait l'objet de nombreuses définitions. Pour BOYER (2003), le tourisme est avant tout un besoin culturel qui sous-entend une construction intellectuelle progressive ou issue de l'éducation et un phénomène lié à la civilisation industrielle et à celle qui lui succède (la civilisation numérique, post-industrielle). Pour PEARCE (1993), le tourisme met en avant des interrelations qui se créent en lien avec des déplacements, introduisant l'idée de formes spatiales, de formes culturelles, d'échanges. Le tourisme c'est aussi la perception et l'interprétation que chacun peut avoir d'un lieu et de son attractivité, liées à leur valorisation par les acteurs du secteur touristique et les pouvoirs publics. Une image complexe pour MIOSSEC (1977) « à la fois « globale », par un besoin d'ordre et de désordre, de symétrie et de déséquilibre, de dépaysement mais aussi de sécurité, résultat d'une dialectique subtile entre la perception de la ville, du jardin, de la nature. Une image également « traditionnelle », polie par les siècles, perçue différemment en fonction de la culture, des a priori, des comportements sociaux et spatiaux des touristes. Enfin le tourisme peut prendre une nouvelle image, plus récente, imposée par une croissance de la demande touristique plus rapide que l'information sur l'offre. Une image caricaturale, des modèles et repères grossiers suscités et véhiculés par les organisations et les masses média ».

Dans ce chapitre, nous présenterons le rôle primordial joué par l'État dans le développement du tourisme en France, en accompagnant les transformations socio-économiques de notre société contemporaine (3.1.). Nous étudierons, comment d'une intentionnalité à son application locale (3.2.), la mise en tourisme des territoires favorise leur développement local (3.3.). Enfin, les territoires touristiques sont aujourd'hui dans une phase de mutation (3.4.), ce qui nous permet d'affirmer que le tourisme de demain reste encore à inventer (3.5.).

3.1. Évolution et transformation des pratiques touristiques au cours du XXème siècle et au début XXIème siècle.

Tout en étant impacté par les effets de la mondialisation, le secteur du tourisme participe pleinement à l'évolution contemporaine d'une économie nationale. La multiplication des destinations proposées grâce au progrès des transports en termes d'efficacité et de coût, et l'ouverture des frontières dans le cadre d'une économie libérale flamboyante, ont favorisé l'apparition de nouvelles demandes et de nouveaux marchés. Tout comme les voyageurs retraités et les célibataires des pays développés qui peuvent venir modifier, voire supplanter les caractéristiques des flux traditionnels des voyages et des vacances annuelles en famille sur notre territoire.

En accueillant chaque année près de 90 millions de visiteurs étrangers (Conseil interministériel du tourisme (C.I.T) 2019), la France se positionne déjà comme la première destination en matière de tourisme. Les recettes touristiques sont estimées autour de 56 milliards d'euros (C.I.T 2019) représentant ainsi un secteur majeur de l'économie française. Même si, pour TERRIER (2006), « il est très compliqué de compter les personnes en mouvement, ce qui rend la fiabilité de ces chiffres contestables ». Malgré tout, l'importance du tourisme et des politiques publiques qui l'accompagnent sont primordiales pour une économie nationale. Elles se doivent d'anticiper et/ou de suivre l'évolution des modes de vie et des attentes des populations en matière de loisirs. Une évolution sociétale qui a fortement transformé le tourisme balnéaire et insulaire.

3.1.1. Le rôle de l'État et des politiques du plan dans le développement du tourisme national

Pour THOENIG (2014), une politique publique représente l'ensemble des interventions d'une autorité investie de puissance publique et de légitimité gouvernementale sur un domaine spécifique de la société ou du territoire. En matière touristique et de pratiques touristiques, la politique publique agit en légiférant sur les constructions des infrastructures dédiées à ce domaine.

Elle édicte des normes et des réglementations quant aux pratiques sportives et culturelles, en mobilisant des ressources publiques (financières et administratives) et en communiquant sur ses politiques nationales et territoriales. Ces politiques ont pour objectif de développer le secteur du tourisme (création d'infrastructures ad hoc), des loisirs et des pratiques sportives et culturelles sur un territoire, ou d'apporter une solution à des situations problématiques (surtourisme et environnement par exemple).

Les politiques publiques ont un impact sur les enjeux, les ressources des acteurs publics et privés qui interviennent dans le secteur du tourisme et des loisirs, mais pour CHEVALLIER (2015), l'appartenance à la sphère publique permet aux élus et aux fonctionnaires de placer leur action sous le sceau de l'intérêt général, ce qui leur assure un bien-fondé de principe. Dans l'esprit d'un État-providence, un intérêt général qui traduit une politique publique du tourisme, considérée comme un axe d'amélioration de la condition humaine si l'on s'en réfère au droit aux vacances, reconnu comme un droit fondamental dans la loi de Lutte contre les exclusions (loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions).

Mais l'Etat n'a pas été le précurseur de cet intérêt général en matière de tourisme. Les activités touristiques se sont organisées à la fin du XIXème siècle sous l'égide du secteur privé marchand et associatif (Club alpin français en 1874, puis le Touring Club de France en 1890). La complexité des structures et des relations sociales qui apparaissent à l'ère industrielle va entrainer l'émergence des politiques publiques au milieu du XIXème siècle, en vue de faire face aux effets du marché et de prendre en charge la question sociale. Ainsi va naitre l'Etat providence dont l'objectif va consister à gérer les déséquilibres issus de la complexification de la société moderne tout en profitant des progrès techniques qu'elle fait apparaitre. En effet, concernant le tourisme, la révolution industrielle va entrainer une hausse des revenus, le couple charbon/vapeur va permettre d'améliorer les temps de transport, elle va ainsi faire naître une parenthèse de voyage, un moment de vacances au cours de l'activité. Les Expositions universelles de Londres en 1851, et 1862, de Paris en 1867 et 1878, avant tout considérées comme des voyages professionnels, vont aussi servir d'alibi pour découvrir ces deux capitales pour les millions de visiteurs qui feront le déplacement du monde entier. Sur le volet social, les colonies de vacances qui apparaissent en Suisse dès 1876 dans un but sanitaire vont rapidement se développer pour devenir des moments pédagogiques par la découverte des lieux sur lesquels elles accueillent des enfants.

A la fin du XIXème siècle, l'essor de ce qui commence à devenir véritablement du tourisme va susciter l'intérêt des investisseurs et un rapprochement avec l'État. Ainsi débute la période de création des stations dites « intégrées » (les touristes peuvent trouver sur place à la fois des commerces, des hébergements, de

l'animation), principalement orientées sur les pratiques balnéaires thérapeutiques (Arcachon 1857 - 1865, Deauville 1859, Sociétés des bains de mer de Monaco 1863, Biarritz 1854). Les infrastructures de transport, instruments de développement des territoires, vont favoriser les mobilités, modifiant les approches des sociétés au regard des espaces, dans les manières d'appréhender, de vivre, d'habiter le monde. L'essor du chemin de fer au début du XIXème siècle va être au cœur de l'évolution des migrations professionnelles et personnelles. Que le train fût privé pour Napoléon III, et le reste encore pour la Reine d'Angleterre, qu'il propose des compartiments comme pour le célèbre Orient Express ou de simples wagons dans lesquels on s'entasse sur des bancs de bois peu confortables, grâce à lui le nombre de touristes explose. Comme pour le train, la vapeur a permis le développement de la navigation fluviale au milieu du XIXème siècle, principalement transatlantique dans un premier temps, mais aussi sur les plus grands fleuves du monde (Le Nil dès 1869). Le confort va être privilégié par l'ajout de cabines privées pourvues de cabinets de toilette, la présence d'un lieu de restauration, des animations. Les navires vont devenir petit à petit de véritables hôtels flottants, un lieu touristique en tant que tel (SS GREAT WESTERN 1838).

C'est dans ce contexte que l'Etat va intervenir en 1910 en créant l'Office National du Tourisme et une taxe de séjour, pour éviter une fuite d'une clientèle touristique fortunée au profit des villes d'eaux étrangères. Ce n'est qu'en 1936 et la victoire électorale du Front Populaire que le tourisme va réellement faire partie des politiques publiques. Un Secrétariat d'Etat aux loisirs va promouvoir le tourisme social notamment grâce à l'institution de deux semaines de congés payés par an. L'action de l'Etat va ensuite s'étendre et se diversifier dans les années 1960, avec le Vème Plan de développement.

La hausse des revenus, les premières politiques d'aménagement du littoral édictées sous les présidences de DE GAULLE et de POMPIDOU (1960/1978) et leur mise en œuvre par la DATAR (Direction Interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) à partir de 1963, entrainent la création de stations balnéaires ex nihilo (La Grande Motte, Agde). Une possibilité pour la classe moyenne d'acquérir une résidence secondaire au bord de la mer. Autrement dit, cette période va être à l'origine d'un repaire et d'un réflexe saisonnier, d'une fidélisation familiale générationnelle à un lieu de vacances, à une destination privilégiée sur le territoire national (DURAND et *al.*, 1994). Sous l'impulsion des politiques publiques, l'industrie du tourisme va croitre avec le souhait bien entendu de découvrir de nouveaux lieux. La mise en service de jets supersoniques dès 1960, et du mythique Concorde (1973) va faire oublier les transports aériens élitistes des premiers temps (1930-1940).

L'apparition des politiques publiques va faire apparaitre de nouveaux acteurs, médiateurs légitimes entre la gouvernance étatique et la population (Syndicats pour

les salariés, associations de proximité, milieux récréatifs…). L'Etat providence va dans les années 1970, considérer que ces nouveaux acteurs et plus particulièrement le secteur privé marchand, pourraient accompagner la volonté nationale de mobiliser l'attractivité touristique du territoire et plus particulièrement ses côtes maritimes, comme vecteur de développement économique. Même si elle joue un rôle central, l'autorité publique n'aura plus vocation à intervenir seule dans l'élaboration des politiques. Elle intègre aujourd'hui des tiers (Collectivités territoriales, secteurs associatifs…) qui selon leurs propres logiques et priorités participent à la construction des politiques publiques nationales et/ou locales. L'Etat devient alors le partenaire du secteur privé en tant que régisseur des problèmes globaux auxquels doit faire face le pays. Le secteur privé prenant le rôle de coopérateur économique en replaçant par là-même, l'Etat dans ses pouvoirs régaliens dans le cadre d'une économie libérale naissante.

Le tourisme étant un des rares secteurs économiques non délocalisables, il est devenu un axe majeur des politiques nationales et locales, représentant un vecteur de développement économique territorial incontournable. Pourtant, la France, en l'absence d'un ministère dédié, doit se contenter d'un Ministre délégué en charge des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme pour mener à bien les politiques publiques en la matière. La politique publique du tourisme en France est principalement gérée par le Conseil interministériel du tourisme, organe de concertation qui insuffle les grandes tendances touristiques voulues par le Premier ministre tout en impulsant et en fixant des objectifs aux différents acteurs du secteur du tourisme français. Une évolution qui, pour SIEGFRIED (1955), démontre que le tourisme est passé d'une période artisanale, à une période mécanique et enfin à une période administrative. Dans cette dernière période, le législateur intervient aujourd'hui principalement dans l'organisation administrative du tourisme, favorisant ainsi la promotion et le développement du tourisme et des loisirs en France.

Plus récemment, la loi NOTRe du 7 Août 2015 a confirmé que le domaine du tourisme demeure une compétence partagée entre les communes (et plus globalement les intercommunalités), les départements et les régions. La création d'un code du tourisme en 2006 a permis, pour BARREY (2007), aux professionnels et aux non-professionnels de disposer d'un même outil qui regroupe l'ensemble des textes relatifs à ce secteur. Il apparaît également comme un symbole de reconnaissance de la part du législateur de vouloir protéger le touriste en professionnalisant les acteurs du secteur du tourisme et des loisirs. Pour faire face au développement de l'e-tourisme, suivant la législation européenne, le législateur a pris en considération Internet en complément des offres traditionnelles concernant l'offre et la vente de services de voyage. Enfin, Le législateur cherche aujourd'hui à protéger les zones touristiques en limitant et en réglementant l'usage

d'espaces touristiques trop sollicités, les pratiques sportives culturelles contemporaines. Il se positionne comme un régulateur de l'économie engendrée par le secteur de l'hébergement touristique, arbitrant entre les souhaits des particuliers de louer leur bien immobilier sans mettre à mal le secteur professionnel de l'hôtellerie (Airbnb).

Une évolution de l'intervention politique qui traduit une transformation des modes de vie et des pratiques touristiques au cours du XXème et début du XXIème siècles. Si l'ère industrielle a permis aux individus d'améliorer économiquement leur quotidien, elle a aussi favorisé, via la quête d'un ailleurs, le besoin de s'ouvrir aux loisirs, à la culture, au sport. Un espace de liberté et de respiration qui viendrait compenser un temps professionnel de plus en plus exigeant. La recherche d'un bien-être en récompense aux efforts fournis dans le cadre d'un intérêt général promu par un État qui s'est voulu providence quand il s'est agi d'accompagner socialement les conséquences d'une industrialisation et d'une urbanisation galopante, capitaliste quand la mondialisation a été présentée comme la solution au chômage de masse. Le tourisme et les loisirs sont devenus un pis-aller fort agréable, à condition que l'individu puisse se les offrir, pour s'évader d'un monde souvent considéré comme incontrôlable. Un espace et un temps à soi, dont la pandémie liée à la COVID 19 a rappelé qu'il peut être de proximité. Une proximité que l'État tente aujourd'hui de préserver en légiférant sur la protection d'un environnement mis à mal par la massification du tourisme et des loisirs de pleine nature.

3.1.2. Le tourisme face à l'évolution des modes de vie contemporains

L'urbanisation a modifié nos cadres de vie et nos habitudes de consommation. La durée du temps de travail a été réduite de moitié entre 1902 et 1996, entrainant les individus dans une confusion des temps, celui des loisirs et celui du travail. L'instauration d'une culture de la mobilité a changé nos modes de vie, transformé notre quotidien, modifié notre perception de l'ici et de l'ailleurs. A la sortie de la seconde guerre mondiale, les « trente glorieuses » (1945/1973) entrainent une prospérité économique accompagnée d'une hausse des revenus favorable au développement des loisirs, des pratiques récréatives et par conséquent à l'essor du tourisme. La réduction du temps de travail, l'augmentation de la durée de vie, l'octroi d'une troisième semaine de congés payés en 1956, d'une quatrième en 1968 et enfin d'une cinquième en 1982 vont favoriser une villégiature sociale de masse (création des Villages Vacances Familles en 1958). L'individu voit alors poindre une nouvelle organisation de sa vie quotidienne, entre un temps professionnel et un temps personnel. La généralisation des congés payés dans les pays industrialisés dans les années 1950 va fixer jusqu'à aujourd'hui des rythmes touristiques saisonniers (les « grandes vacances » du mois d'août dès les

années 1960), des phénomènes de mode (le bronzage au retour des vacances, l'été à la mer, l'hiver au ski). Dans le cadre d'une expansion spatiale (FAGNONI 2010), un phénomène initialement nobiliaire va se populariser. Il n'en fallait pas moins pour que l'imaginaire des voyages se transforme petit à petit en une massification sans précédent du tourisme.

Le tourisme va pour BRUNEL (2006) transformer la planète en un « Magic Kingdom » (royaume enchanté en référence aux parcs Disney). Les tours opérateurs, dont Thomas COOK est le pionnier dès 1841, vont s'approprier le rapport direct que peut avoir le touriste avec le transporteur, en inventant le « all inclusive » (tout compris). Au-delà de la facilitation que ce système apporte au touriste, il lui offre surtout un choix plus important de produits touristiques. D'un tourisme « domestique » national, voire européen, proposant des produits standardisés dans une gamme restreinte, principalement sur le littoral, celui-ci devient un secteur économique en tant que tel, segmenté, avec pour objectif d'attirer le maximum de clients. A partir des années 1970, l'industrie à laquelle le tourisme est rattaché, suit l'évolution du capitalisme, passant d'un système fordiste (économies d'échelles, croissance de l'économie nationale, expansion matérielle de l'économie, essor de la consommation de masse) à un système post-fordiste (flexibilité des méthodes de production, internalisation de l'économie, accroissement de l'économie de la connaissance, consommation de masse segmentée) (CUVELIER, 1998) soit un tourisme diversifié de masse (DURAND et JOUVET, 2002).

Le touriste est avant tout considéré comme un consommateur, individuel et massif à la fois. Le tourisme devient un business, un produit marqueté, publicitaire. En proposant une diversification très personnalisée des produits touristiques avec des destinations lointaines, à des prix eux aussi segmentés, pour des pratiques elles aussi diversifiées, on peut désormais parler d'industrie du tourisme à destination des touristes de masse (LE GARGASSON, MESSAOUDI et LERICHE, 2017). Les opérateurs privés, par leurs initiatives, vont de l'avant, standardisant mondialement les chaines hôtelières (Hilton, Marriott, Pullman, Holiday Inn). Des opérations spécifiques public-privé voient le jour (Puy du Fou 1987, Disneyland Paris 1992), preuve que le tourisme a aussi intégré les politiques régionales et nationale.

L'économie du savoir, liée au déploiement des technologies informatiques et d'Internet, a incité le secteur du tourisme à évoluer, à s'adapter, à s'organiser, à se coordonner, repositionnant le touriste au sein d'une chaine de valeur autrement que comme un simple consommateur de produits touristiques. Celui-ci est devenu le coproducteur de son expérience touristique. En encourageant de nouvelles relations entre les populations d'accueil et les touristes, en réinventant le sens de l'hospitalité, le tourisme participatif veille à mobiliser les populations locales dans le développement touristique de leur région, quel que soit le territoire (milieu rural,

urbain, littoral…). Le tourisme participatif prend aujourd'hui différentes formes dans le cadre de l'explosion du web 2.0, tel le couchsurfing, qui offre la possibilité de se loger n'importe où dans le monde, gratuitement, directement chez l'habitant. Comme le woofing dont le principe repose sur un échange « gagnant-gagnant » entre une ferme biologique qui bénéficie des services d'un voyageur en échange du gîte et du couvert. Ou encore, dans les années 1990, des Greeters, bénévoles qui accueillent gratuitement des touristes afin de leur faire découvrir différemment des endroits insolites de leur ville, de leur région, et leur passion pour leur environnement.

Aujourd'hui, les technologies de l'information nous permettent de vivre nos loisirs sans bouger, d'envisager un tourisme casanier, peut coûteux et sécurisé, un entremêlement de temporalités entre une vie réelle et une vie virtuelle. Pourtant le tourisme est vecteur de sociabilité, de spatialité et de temporalité spécifiques dans le cadre d'une gouvernance politique et socio-économique forte (MIT 2005, 2011). Vecteur de sociabilité (découverte de nouvelles altérités), de spatialité et de temporalité spécifiques dues à l'inversion du cours normal de la vie sociale liée à l'interruption de son déroulement quotidien par des temps dédiés à d'autres occupations que le travail (congés, RTT), le tourisme est également vecteur de mobilité. Il se développe, en effet, dans des lieux déjà institués mais dont il n'est pas encore une activité dominante, en investissant les centres historiques des lieux à fort patrimoine (Le Mont Saint-Michel), par un processus d'infusion dans les centres urbains (LUSSAULT 2007). Le positionnement des compagnies aériennes à bas prix (plus communément appelées compagnies low cost) donne l'impression que les lieux les plus reculés du globe terrestre sont aujourd'hui à la portée de tous.

De l'arrivée au départ de sa destination, le touriste combine plusieurs techniques véhiculaires, et il en est de même lors de son séjour (déplacements pédestres, en bus, en tramway, en voiture, par l'intermédiaire d'un animal…). Le tourisme est devenu une industrie de prestations et de services. Les casinos, emblèmes du tourisme financier, fréquentés à la fois par une population locale et des touristes, représentent de véritables bulles ou enclaves fonctionnelles (NEDELEC, 2012), capables de structurer des villes entières comme à Las Vegas, Macao. Tourisme, pratiques récréatives et commerce se confondent alors, telle une fertilisation croisée (expression de Pierre Lafitte fondateur de Sophia Antipolis). Une mise en tourisme des lieux de commerce, comme à Paris avec les grands magasins du boulevard Haussmann, les puces de Saint-Ouen, véritables patrimoines de la capitale française, à la fois monuments historiques et lieux de commerce, où se mêlent tout au long de l'année, flâneurs, chineurs, touristes. Lieux de pratiques récréatives, de shopping, ces nouvelles infrastructures représentent des équipements de commerce au service des loisirs. Ils permettent aussi la réhabilitation des friches industrielles et donc du paysage urbain en bulles récréatives et commerciales, aux ambiances plus ou moins artificialisées (parcs

d'attractions, cinémas multiplex, infrastructures de sports indoor, escape Games…).

Les tendances du tourisme contemporain suivent la métropolisation qui affecte les grandes villes dans tous leurs aspects et dans toutes leurs fonctions. Les grandes métropoles (New York, Londres, Paris…) sont devenues des nœuds de l'économie mondiale, des villes globales (SASSEN 1996). Par leurs infrastructures (hôtels, aéroports, centres d'affaires…), leurs centres historiques à fort capital patrimonial, elles se suffisent à elle-même pour favoriser en leur sein l'essor d'un tourisme urbain international et de masse. Force est de constater une imbrication de l'économie par le tourisme (shopping Week à Istanbul, Dubaï, Casablanca, soldes à Londres), qui propose une multitude d'expériences au sein d'un espace à la fois du quotidien et touristique. L'espace urbain devient un lieu de vie, de sports, de loisirs, de tourisme, au sein duquel se croisent en permanence habitants et touristes. L'accompagnement de ces nouvelles dynamiques par les politiques publiques, façonne une nouvelle image des métropoles en les structurant, en les organisant dans un but de développement économique. Elles en font également des villes relais, pour aller vers d'autres lieux touristiques satellites, plus ou moins proches, soit une extension vers les marges, un étalement touristique métropolitain. Ces politiques cachent une volonté plus ou moins affichée de redistribution des retombées économiques du tourisme, de justice sociale, de reconnaissance de tous les patrimoines locaux. Le tourisme s'invite alors à la périphérie des métropoles (Camp Nou à Barcelone, Bushwick à Brooklyn), entrainant la création d'hébergements en périphérie, de complexes commerciaux, de loisirs, d'infrastructures sportives et ludiques (Disneyland à Paris, IFEMA FERIA à Madrid, Buenaventura vers Barcelone…).

Le tourisme devient un enjeu politique des modes d'usage de la ville, par une valorisation de l'ordinaire, puis une gentrification (résidentielle, touristique, commerciale) des lieux d'activités créatives et culturelles. Ainsi, nous pouvons constater une patrimonialisation des anciennes villes industrielles, devenues des friches industrielles (Saint Jean de Latran vers ROME …), une patrimonialisation du logement social (classé par l'UNESCO, comme à Berlin), des quartiers multiculturels (Marseille, Lisbonne, quartier chinois à Paris, Chinatown, Little Italy, Harlem, Brooklyn à New York…). A la recherche d'une réalité contemporaine ou par simple curiosité, ce type de tourisme permet une valorisation des quartiers dévalorisés, populaires, stigmatisés dans les banlieues. Un « slum » tourisme, autrement dit un tourisme des espaces urbains de pauvreté (Favelas de Rio de Janeiro, Bidonville de Bombay, les townships de Cap Town), se développe dans le cadre du tourisme solidaire, de recherche de l'authenticité (même si une scénarisation extrême est parfois perceptible sur la mise en tourisme de ces lieux). Un tourisme lié à l'imaginaire ou simplement au souhait de se plonger dans un

univers cinématographique (lieux de tournage de Slumdog millionnaire, Cidade de Deus, Da Vinci Code, Le seigneur des anneaux, Game of Thrones, Bienvenue chez les Ch'tis) ou musical (spectacles musicaux, concerts des grands groupes à travers le monde).

Ces quelques exemples démontrent une permanence des mutations dans le tourisme culturel. Une représentation à la fois d'une forme traditionnelle et caractéristique du tourisme, par la rupture avec le quotidien, le changement d'horizon, la découverte de lieux, de traditions, de paysages, de gastronomies, de folklores, d'altérités. Un segment particulier qui pourrait être synonyme d'un tourisme ethnologique. Pour ORIGET DU CLUZEAU (2013), le tourisme culturel se réfèrerait à un déplacement (d'au moins une nuitée) dont la motivation principale serait d'élargir ses horizons, de rechercher des connaissances et des émotions à travers la découverte d'un patrimoine et de son territoire.

Pour LUSSAULT (2007), l'extraordinaire ne deviendrait-il pas l'ordinaire, et l'ordinaire l'extraordinaire ? Le tourisme serait aujourd'hui un genre commun, facteur de l'organisation sociale, diffusant dans les autres champs sociaux ses valeurs et références, ses images et ses discours, ses espaces, ses temps et ses rythmes. Autrement dit, le tourisme et les loisirs se sont calés petit à petit dans nos agendas personnels et professionnels comme des temps indispensables et finalement institutionnalisés. Par ricochet, le tourisme contribue à l'activité dans la presque totalité des secteurs économiques, car les parties prenantes sont multiples pour concevoir et mettre à disposition des populations des programmes touristiques qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes. Autrement dit, les pouvoirs publics ont dû prendre en compte une vision horizontale de la problématique touristique (transports, infrastructures…) mais aussi verticale (du niveau national jusqu'au niveau local, en passant par les niveaux provincial et régional). L'État s'est vu dans l'obligation non seulement de s'adapter aux évolutions des modes de vie contemporains, aux nouvelles attentes et besoins des touristes, mais aussi de s'employer à optimiser sur l'ensemble du territoire les bénéficies économiques et sociaux du secteur touristique. Cette approche gouvernementale intégrée doit être aujourd'hui basée sur une collaboration et une cohérence entre les différents niveaux d'administration, sur une coordination des acteurs du secteur touristique. Le caractère non délocalisable du secteur touristique revêt une importance non négligeable pour le marché du travail. La professionnalisation de ses acteurs est devenue essentielle pour promouvoir l'innovation et faire progresser sa productivité et sa compétitivité, et encore une fois, permettre aux professionnels de s'adapter aux nouvelles demandes des touristes et des populations locales. En effet, selon l'OCDE (2019), depuis quelques années, beaucoup de secteurs progressent plus rapidement que le tourisme. Enfin, l'État doit également prendre en compte les

considérations environnementales, sociales et culturelles qui entourent le secteur du tourisme car celui-ci est entré dans le siècle de l'hétéronomie.

3.1.3. Une approche par l'évolution du tourisme balnéaire et insulaire

Même si on considère que les îles sont des espaces interstitiels qui peuvent facilement se faire oublier des politiques publiques ou être oubliées par le législateur, le tourisme balnéaire et insulaire est caractéristique des évolutions et des transformations de notre société contemporaine et des pratiques récréatives au cours de ce dernier siècle. A l'origine, le bord de mer est principalement un espace dédié à la cueillette, à la pêche et représente le stéréotype de la pauvreté. Dans l'imaginaire humain, la mer est un espace de tous les dangers (naufrages, noyades…) pour ceux qui s'y aventurent. Mais la curiosité aidant, des promeneurs, des spectateurs du paysage, des contemplateurs recherchant tranquillité et rêverie au sein d'une nature vertueuse, vont petit à petit investir les territoires du vide (CORBIN, 2018) que représentent les côtes françaises. Ceux-ci vont s'ouvrir aux populations urbaines par le biais des bains de mer et de leur support logistique que devient la station balnéaire.

La mise en avant du paysage, des bienfaits de la mer est accompagnée par un aménagement des lieux dédiés à l'exercice de la pratique touristique en bord de mer (zone de déambulation, de délassement, lieux sociaux de rencontres, de jeux dans les casinos) et par une vague d'urbanisation encouragée par Napoléon III. Au XIXème siècle, le tourisme balnéaire rime avec villégiature. C'est bien dans cet esprit que les premiers touristes nobiliaires, appartenant à la bourgeoisie, fréquentent les hôtels et palaces de luxe érigés pour l'occasion (L'Hôtel Royal à Deauville, La Villa Eugénie à Biarritz, Le Régina à Nice, Le Carlton à Cannes). Des établissements qui participeront également à l'essor de la restauration et de la gastronomie française. L'accès favorisé au littoral par la route, la mer (construction de jetées d'appontage), le développement du transport ferroviaire et des gares sur l'ensemble du territoire national, va accélérer les capacités physiques à se déplacer, à accéder aux lieux que l'on souhaite visiter et propulser le tourisme balnéaire sur le devant de la scène.

Des étrangers à la recherche d'un hiver plus agréable que dans leurs pays vont s'installer dans des quartiers dits « d'hivernants » et vont faire construire leur propre villa. Ils vont rivaliser de prouesses architecturales, à la fois pour démontrer leur richesse, mais aussi dans un souci de ne pas se mélanger à une population locale pourtant empreinte à les accueillir, favorisant chez celle-ci un sentiment d'expropriation et d'animosité à leur égard. Des constructions isolées qui vont être à l'origine des « stations » du XIXème siècle (Nice, Cannes, Brighton…), créées ex nihilo (Arcachon, Deauville) par des entrepreneurs qui ont repéré un marché

nouveau et porteur. Elles donnent lieu à des espaces sans population permanente, adossées à des villes anciennes ou des ports (Saint-Malo, Saint-Jean-de-Luz). L'accompagnement professionnel des salariés qui vont intégrer ces nouvelles infrastructures va également engendrer la création d'écoles des métiers comme l'École Hôtelière de Lausanne en Suisse en 1893, justifiant, si cela est encore nécessaire, le fait que le tourisme est d'ores et déjà devenu un objet économique. Des acteurs privés, détenteur de fonds importants vont venir s'engager dans des spéculations immobilières, et vont valoriser économiquement le littoral français dans les années 1850-1870, le faisant passer d'un espace sauvage à un espace de découverte. Ainsi naît un art de la villégiature avec la création de villes saisonnières, dont les infrastructures dépassent les besoins inhérents à sa taille et son peuplement. Apparaît aussi une nouvelle économie, excluant toute activité industrielle (Deauville, Trouville), des villes jardins (avec cahier des charges d'urbanisme) ouvertes sur la mer.
La belle époque du tourisme balnéaire (1870 - 1914) coïncide avec le début de la réglementation des stations. Cette mise en tourisme des villes de loisirs en pleine expansion depuis 1760, a été gérée par des particuliers et/ou des sociétés civiles immobilières (Sociétés des bains de mer). La loi de 1867 va en effet venir règlementer les sociétés anonymes et plus particulièrement le secteur économique des loisirs, qui regroupe alors trois branches d'activités complémentaires : le transport, l'immobilier et les services. Bien que la période encadrant les deux guerres mondiales (1914 - 1945) ait bien évidemment freiné le développement du tourisme, les pouvoirs publics ont tenté péniblement d'encadrer le développement des stations par des leviers économiques (taxe de séjour, loi CORNUDET 1919 et 1924 qui oblige certaines villes à se doter d'un Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension). La crise financière de 1923 à 1929 va entrainer une baisse des investissements privés, et renforcer la présence de l'Etat dans les programmes d'aménagements concertés des côtes françaises (Landes, Côte d'Azur, Côte Languedocienne). Le développement d'écoles de plein air, de colonies de vacances, de campings avec l'arrivée des congés payés de 1936 sonne la démocratisation du tourisme.

Dans un contexte de révolution industrielle, la société européenne va alors changer de regard sur son espace de vie. Une condition prépondérante au développement du tourisme, comme le démontre l'incorporation dans l'espace et le temps libres des « citadins de la plage ou de la montagne », qui investissent ces lieux devenus petit à petit des espaces à voir, à conquérir, des espaces d'émotion et de jeux (DEBARBIEUX, 1988). Petit à petit, le tourisme élitiste se transforme en un tourisme populaire, volontariste, sportif et culturel, producteur de bonheur et de souvenirs. D'exceptionnel, le tourisme devient ordinaire (VANNEPH, 2017).

Les trente glorieuses vont institutionnaliser l'hébergement collectif que les vacanciers découvrent volontiers. Ce sera le camping dès 1936, en famille. Une pratique de l'hôtellerie dite de plein air qui fera tomber les barrières sociales, et permettra pour nombre de Français de découvrir les charmes de la mer et des pratiques de plage. Une découverte favorisée par la démocratisation de la voiture, la construction d'axes routiers pour faciliter l'accès au littoral (La mythique Nationale 7 de Paris à la frontière italienne et ses bouchons), de parkings, d'autoroutes. Sous l'impulsion de l'Etat, qui souhaite garder le touriste français sur son territoire et non le voir franchir la frontière espagnole, sont construites de nouvelles stations balnéaires intégrées (Gruissan, La Grande Motte), sur le schéma des stations de montagne, dans un esprit architectural inédit et fonctionnel, empreint d'un esprit de liberté et propice à l'activité physique. Les progrès liés à l'hébergement, aux réseaux de communication pour les réservations, aux réseaux monétaires (banques), aux réseaux logistiques (alimentaires, matériaux, …) ont accompagné ces avancées sociales.

Petit à petit les mobil-homes, les bungalows et autres chalets viendront, comme pour l'hôtellerie traditionnelle, apporter le confort que les premières tentes ne pouvaient fournir. Les stations deviennent des centres de villégiature associés à des complexes de loisirs et/ou des parcs d'attractions dotés d'un parc hôtelier. Les lieux touristiques vont vite devenir dépendants des grandes agglomérations, de leur rythme saisonnier en matière de migration d'agrément. Et le désir de vivre cette migration aussi souvent que possible, ouvre des perspectives économiques que des promoteurs privés (MERLIN, RIBOUREL) vont saisir en cherchant à fidéliser leur clientèle. Ils vont lancer des programmes immobiliers qui serviront d'expériences pour le futur habitat permanent urbain, en permettant à la classe ouvrière de devenir propriétaire d'une résidence secondaire à la mer comme à la montagne, à un prix accessible (Port Grimaud, Port Crouesty).

Entre « désir de rivages » et « île fantasmée », les espaces insulaires sont convoités, tant pour leurs dimensions tangibles qu'intangibles (DEHOORNE et TAFANI, 2011). Elles se sont ouvertes au tourisme, séduites par les possibilités de développement socio-économique dont leurs aménités et ressources naturelles étaient porteuses. En donnant aux îles « une image d'un isolement idéalisé » (BERNARDIE-TAHIR, 2005), ces petits bouts de terre entre ciel et mer renvoient dans l'inconscient collectif le sentiment qu'il persiste sur notre terre des enclaves qui ont échappé à la mondialisation et au libre-échange, des lieux hors du temps et de l'espace, des conservatoires de l'authenticité (CASTELAIN, 2006).

Pourtant, la révolution industrielle qui au XIXème siècle a fait basculer une société à dominante agricole et artisanale vers une société commerciale et industrielle, ne va pas épargner les îles. Le développement du chemin de fer, concomitamment avec celui des infrastructures du littoral, a entrainé une importante mutation économique

et sociale des espaces insulaires, favorisant des migrations importantes. Les îliens vont se tourner vers le continent dans l'espoir d'un avenir meilleur. Faisant le chemin inverse, les continentaux vont venir de plus en plus nombreux découvrir un ailleurs, avant, pour certains, d'en devenir résidents permanents ou saisonniers. C'est tout un univers qui voit sa structuration sociale se transformer. La disparition naissante de l'agriculture, de la pêche et de ses activités dérivées (construction navale, conserveries…) qui va malheureusement se prolonger tout au long du XXème siècle, va engager la plupart des espaces insulaires dans une nouvelle spécialisation économique : le tourisme. Les îles vont ainsi trouver une place singulière dans le « système-monde » et des revenus majeurs constituant le ressort principal de leur modèle de développement (BERNARDIE-TAHIR,2011).

Une mutation économique va alors s'engager par un développement sans précédent du secteur tertiaire (hôtellerie/restauration, services aux personnes, commerces alimentaires…) accompagnée par une transformation de l'organisation spatiale liée à la création d'hébergements de plein air, d'infrastructures hôtelières saisonnières, de l'aménagement des plages, de l'accueil de nouvelles activités récréatives…Une reconversion professionnelle pour ces îliens agriculteurs, pêcheurs, qui vont devenir des guides touristiques, des hôteliers, des restaurateurs, des hôtes au service de ceux qu'ils ont longtemps considérés comme des étrangers, des intrus qui, eux-mêmes regardaient les îliens avec une curiosité plus ou moins complaisante. Le tourisme a permis aux îles de s'ouvrir vers l'extérieur, de se greffer au territoire national, de se développer. Par sa présence physique et économique, le touriste a été un coproducteur du patrimoine naturel local, créateur de paysages par un nouveau rapport à la nature. La station balnéaire d'invention britannique en reflète la réalité. La représentation de la mer, par son caractère effrayant et répulsif, engendrait la curiosité au XVIIIème siècle. Elle est devenue ensuite, dans une vision hygiéniste, un remède pour le corps et l'esprit, pour aujourd'hui représenter un hédonisme salvateur, lieu de pratiques sportives et de médiation (CORNELOUP, 2015). Une mutation que les pouvoirs publics îliens ont accompagnée en donnant, à travers leurs décisions, une orientation économique et sociale à leur île, et notamment en choisissant le tourisme comme nouveau vecteur de développement local.

Les stations touristiques insulaires sont aujourd'hui à la croisée des chemins. De la petite île privée où se succèdent les stars du show business aux îles surpeuplées dont l'activité principale est le tourisme, les îles doivent faire face à la menace du post-tourisme, à une baisse drastique de popularité, à une catastrophe environnementale qui leur ferait perdre toute leur attractivité, elles doivent s'imaginer un avenir (REDON, 2019). Nombreux sont les jeunes îliens qui reviennent au bercail après leurs études sur le continent pour prendre la relève d'une génération à bout de souffle et d'idées. Comme nombreux sont également

les jeunes parents qui décident de devenir îliens afin de proposer à leurs enfants une autre qualité de vie que celle proposée par une urbanisation continentale qui n'a plus d'attrait à leurs yeux. Les stations touristiques insulaires peuvent devenir des espaces « interstitiels », des lieux à part, singuliers, inclassables, dans lesquels les moments récréatifs proposés ne peuvent être vécus ailleurs. Les espaces insulaires ont malgré tout fait preuve de résilience face à ces mutations sociales et économiques, face aux catastrophes environnementales que la modernité et la mondialisation ont disséminées sur l'ensemble de notre planète (ANGEON et SAFFACHE, 2008). Aujourd'hui les îles orientent leur politique en direction d'une soutenabilité économique, sociale, environnementale de leur territoire. Elles cherchent à lutter contre la surexploitation des ressources naturelles, le suréquipement en infrastructures qui pèse sur leurs finances publiques, et les difficultés engendrées par l'intermodalité saisonnière. Elles se tournent vers une économie de la proximité pour lutter contre l'inflation des prix des produits alimentaires et des matériaux qui proviennent principalement du continent. Elles privilégient l'accès au foncier et à l'immobilier aux îliens pour éviter une dilution des liens sociaux qui menace l'identité insulaire au regard de l'arrivée massive de néo-résidents.

Espaces insulaires ou continentaux, les conséquences de l'évolution des modes de vie et des pratiques contemporaines sur les territoires sont les mêmes. Elles interrogent sur les trajectoires des dynamiques de développement local engagées et la manière dont les populations locales et les touristes se les approprient et participent à leur définition. Les espaces insulaires, « un petit tout d'humanité », propices à une étude pluridisciplinaire (BRUNHES, 1925), peuvent devenir des observatoires politiques (PELLETIER, 2021) d'un réenchantement de la vie quotidienne dans le cadre d'une transition récréative portée à la fois par les îliens et par le désir d'île présent dans l'imaginaire des touristes.

L'État a joué un rôle primordial dans le développement du tourisme en France, en accompagnant les transformations socio-économiques de notre société contemporaine. Dans un premier temps, impulsées par le secteur privé dans une vision capitaliste, les stations balnéaires ont donné à nos côtes maritimes, non seulement une nouvelle physionomie, mais aussi une possibilité de développement économique par la mobilisation de leurs aménités naturelles. Il n'en fallait pas plus pour que les espaces insulaires en bénéficient également, lorsque l'appel du large poussera les touristes à découvrir des lieux encore sauvages et empreints d'imaginaire. Les premières politiques d'aménagement du littoral impulsées dans le cadre des « trente glorieuses » vont démocratiser le tourisme. Son caractère non délocalisable en fera une ressource de proximité bien venue pour les espaces insulaires, oubliés des politiques publiques au regard de leur singularité géographique et démographique. Mais les îles ont su s'adapter et suivre les

transformations sociétales. Elles sont devenues aujourd'hui des lieux prisés, de plus en plus réservés à des populations aisées financièrement, quitte à remettre en cause l'idée que le tourisme se serait démocratisé ?

3.2. Le tourisme : d'une intentionnalité à une application locale structurée

Il semble pourtant lointain le temps où faire tourisme n'était réservé qu'à une minorité bourgeoise d'individus, et dont l'incidence sur les lieux fréquentés était quasi inexistante. Mais la massification du tourisme issue des évolutions et des pratiques contemporaines a amené les politiques publiques à structurer un secteur majeur des économies européennes. Depuis la fin du XIXème siècle, l'espace européen des politiques publiques s'est construit, certes sur des contours incertains, mais en mettant en place progressivement des normes d'actions communes, dont les mécanismes d'élaboration échappent aux Etats Nations, orientant de manière décisive les futures politiques locales (COP21, EURO, PAC). Concernant plus particulièrement le secteur du tourisme, le traité de Lisbonne (2009, article 195 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne) s'est contenté de positionner l'Union Européenne dans un rôle d'accompagnement et d'appui de l'action étatique. Son action se traduisant principalement par des appels à projets et des échanges de bonnes pratiques et non par la promulgation d'actes normatifs. L'Union Européenne s'est donné pour mission de compléter l'action des Etats membres en encourageant la création d'un environnement favorable au développement des entreprises dans le secteur touristique et en favorisant la coopération entre Etats membres, notamment par l'échange de bonnes pratiques. L'Autorité centrale nationale a donc aujourd'hui toutes les cartes en main pour mener à bien une politique singulière en matière de tourisme. Mais passer d'une volonté de positionner le tourisme comme un vecteur de développement économique à sa mise en œuvre localement nécessite une organisation idoine et structurée.

3.2.1. Les politiques publiques en matière de tourisme font débat

Pourtant, selon le "Rapport d'information sur le tourisme", rédigé par DEPREZ-AUDEBERT et MARTIN en 2019, la France, première destination touristique au monde avec ses 90 millions de visiteurs internationaux annuels, vivrait sur ses acquis. Selon ces deux rapporteurs, le constat est très critique : aucune véritable politique du tourisme, une gouvernance éclatée, un secteur laissé de côté par les pouvoirs publics, une réputation douteuse concernant sa qualité d'accueil, sa propreté et son mauvais positionnement en termes de compétitivité-prix. Selon eux, « la France tend(rait) en effet à se reposer de façon excessive sur son rang de

première destination mondiale », ce qui encourage(rait) « l'idée selon laquelle le tourisme en France 'marche tout seul', sans qu'une stratégie politique forte n'ait nécessairement besoin d'être élaborée ». La solution proposée serait alors d'insuffler du bon sens dans les politiques touristiques. Ce « bon sens » consisterait à miser sur les atouts français que représentent ses paysages, ses terroirs gastronomiques, son offre culturelle diversifiée. Un art de vie à la française que la crise sanitaire de la COVID 19 nous a contraint de redécouvrir. Mais aussi par la mise en œuvre d'une professionnalisation plus forte de l'ensemble des acteurs publics et privés du secteur du tourisme pour en faire un secteur d'excellence.

La question primordiale concerne la gouvernance de cette politique globale. Bien que légitimée, l'autorité centrale doit malgré tout s'appuyer sur les Collectivités territoriales qui, par leur proximité, jouent un rôle privilégié sur la gestion cohérente des espaces touristiques locaux. En effet, de nouveaux espaces de gouvernance locale sont apparus lors des phases de décentralisation, et avec elles, de nouveaux niveaux de décision (Régions, Intercommunalités, Pays, …). Le découpage des cadres territoriaux a évolué et le local n'est plus celui de la IIIème République, il ne représente plus la même cohérence géographique, économique, démographique, ni même politique. De nouveaux jeux d'intérêts multiples sont apparus, souvent négatifs pour l'élaboration des politiques. Entre intervention globale et locale, la complexité « du mille-feuilles » administratif français entraine un problème de cohérence territoriale défavorable aux initiatives des acteurs.

L'approche libérale de l'action publique a fortement contribué à l'évolution du rôle et du périmètre des interventions de l'État. Nous assistons à un changement d'échelle de l'action publique où le global se retrouve à l'échelon local, avec une tendance forte à une centralisation et une concentration de direction, de coordination et de décision (MULLER, 2005). Une demande d'exigence et d'efficacité qui s'accentue avec la rationalisation des choix budgétaires et la modernisation de l'action administrative. Dans cette configuration, l'Etat se donne pour objectif de bâtir un projet global pour le territoire national. S'il n'a plus l'ambition, pour des raisons financières et de légitimité, de mettre en œuvre une politique de grands travaux comme dans les années 1960 à 1970, il s'engage aux côtés des collectivités territoriales, par l'intermédiaire des Contrats de plan Etat-Région (CPER), dans un rôle de réparateur pour les territoires en crise (BEHARD et ESTEBE, 1999). Cet engagement s'effectue parfois en lien avec l'Europe grâce à la mobilisation des Fonds structurels européens.

Le tourisme est aujourd'hui un domaine de compétence partagé entre les différentes collectivités territoriales. Une nécessité au regard de la transversalité des actions à mettre en œuvre (développement et accompagnement des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, création et rénovation des dessertes routières, ferroviaires et aériennes, politique culturelle à travers les musées, les festivals et la

valorisation du patrimoine…). Des actions qui favorisent l'attractivité du territoire, participent à son développement économique au sens large, et nécessitent une planification renforcée des investissements et une mutualisation des moyens. La régionalisation, qui a eu pour objectif une perspective interventionniste au service de l'action de l'Etat central, a positionné les Régions à la fois comme des acteurs locaux de l'aménagement des territoires mais aussi comme un relais national dans un rôle de soutien et de financeur.

Concernant la commercialisation des offres touristiques, celle-ci est aujourd'hui répartie entre des Comités régionaux, des Comités départementaux, des Maisons des régions, des Maisons des départements et autres offices de tourisme. Une commercialisation qui doit être coordonnée afin de renforcer son effectivité et sa pertinence. « Le Département pourrait être, le plus souvent, la collectivité la plus pertinente, compte tenu de la taille des projets concernés, mais aussi des compétences prédominantes de cet échelon en matière environnementale et culturelle » (mission parlementaire du Sénat du 5 mai 2009). Le Département a traditionnellement été conçu comme l'échelle spatiale intermédiaire, de portée moyenne de dialogue et de mise en œuvre, à l'interface entre l'Etat et la commune, représentant ainsi la République de proximité (DEYON et FREMONT, 2000). A ce titre, les Départements sont les porteurs d'une dynamique locale à travers leur autonomie d'action dans le domaine social et culturel. Ils sont devenus les animateurs des pratiques récréatives sur leurs territoires. Mais il apparait difficile qu'ils se substituent aux communes de renommée mondiale (Paris, Nice, Cannes, Saint-Tropez, Biarritz, Chamonix, Courchevel, Megève…) qui sont mieux à même de gérer un marketing territorial, tout en disposant d'un budget souvent bien supérieur à celui d'un département (Tignes ou Val d'Isère et département de la Savoie et de la Haute-Savoie par exemple). Les communes et encore plus aujourd'hui les intercommunalités, qui représentent l'extrémité de la chaine de la décentralisation (HABERMAS, 1997), sont également les partenaires privilégiés des acteurs du tourisme et des loisirs. Par leur proximité et/ou par délégation de service public, elles sont légitimes à subventionner et à gérer le secteur du tourisme par l'intermédiaire des Offices de tourisme, accompagner le secteur associatif local, réguler les espaces et les pratiques récréatives de pleine nature, et traiter plus globalement les problématiques de développement local.

Au sein de cette carte politico-administrative, POUDRAY, LANDEL et MAO (2017) considèrent que les acteurs des politiques du tourisme jouent des rôles et des postures différentes au sein du processus de territorialisation. Ils distinguent quatre types d'acteurs : « l'auteur », « l'intermédiaire », « l'opérateur » et le « bénéficiaire ». L'auteur de la politique publique du tourisme est celui qui la produit (l'Union Européenne, l'État, les Collectivités territoriales). « L'intermédiaire » est quant à lui en charge de sa mise en place et de son animation au niveau territorial, dans le

cadre des projets de territoire (Syndicats d'investissement ou de gestion, Parcs naturels régionaux). L'« opérateur» est considéré comme celui qui va réaliser des opérations pour le compte de « l'auteur » (Atout France, opérateur de promotion touristique de l'Etat, Les Comités régionaux du tourisme, les Agences départementales du tourisme, les Offices de tourisme intercommunaux). Ils ont en charge, dans le cadre d'une délégation de service public, la promotion, l'animation et le développement de projets dans le domaine touristique tout en ayant la capacité de développer leurs propres actions. Enfin, les « bénéficiaires » de politiques publiques du tourisme (intercommunalités, communes, acteurs du secteur privé lucratif et non lucratif…) représentent ceux qui bénéficient de manière directe ou indirecte des politiques publiques du tourisme.

Les territoires sont des réceptacles des politiques publiques du tourisme issues des différentes autorités nationales et des collectivités territoriales compétentes. Ces politiques produisent des normes et des règles, non coordonnées, qui laissent localement aux édiles le choix de plusieurs stratégies territorialisées imbriquées dans une culture de projet (BOUTINET, 1992). Pour POUDRAY, LANDEL et MAO (2017), un territoire peut alors choisir, en fonction de la trajectoire de développement local par la voie du tourisme qu'il a engagée, d'être un simple réceptacle des politiques publiques en les mettant en œuvre selon les opportunités qui se présentent à lui. Il peut décider de n'être qu'un coordinateur des politiques publiques liées au tourisme selon une hiérarchisation des projets et priorités du territoire. Plus rare reste la stratégie qui les entraine à construire des politiques en matière de tourisme qui vont naturellement s'imposer à l'ensemble des intermédiaires, opérateurs et bénéficiaires concernés.

Dans le cadre de notre thèse, par une approche pluridisciplinaire, nous considérons que l'approche de la problématique du tourisme, des loisirs et des pratiques récréatives ne doit pas être engagée de manière sectorielle, mais de façon globale. En effet, le tourisme touche un ensemble de secteurs économiques fort diversifié. Parmi ceux-ci, celui des loisirs représente parfaitement un secteur d'activité qui fait l'objet d'une politique sectorielle spécifique. Or, les loisirs, comme le démontre la notion de Système Touristique Localisé (PERRET, 1992), se développent en faveur d'un contexte environnemental, socio-économique et politique local. En partant du postulat que les milieux récréatifs sont des vecteurs de développement local, il ne s'agit pas d'envisager que les loisirs soient traités dans le cadre des politiques publiques au sein d'un référentiel global, mais d'adapter la représentation, la formulation des enjeux et une définition, au regard de leur évolution au niveau local. En effet, les politiques de développement local qui font du tourisme et des pratiques récréatives de pleine nature un axe majeur d'une dynamique territoriale située, sont élaborées à partir d'objectifs socio-économiques et de leurs conséquences.

Elles peuvent proposer des solutions de proximité en faisant confiance à l'intelligence territoriale.

Quel est alors l'échelon territorial le plus cohérent pour traiter les politiques touristiques ? Une organisation de la compétence tourisme adaptée aux caractéristiques du territoire peut-elle être envisagée ? Si Le « Rapport d'information sur le tourisme » (2019) appelle à faire de la Région le chef de file de la politique touristique, tout en se questionnant sur le transfert de compétences de la commune à l'intercommunalité (notamment pour les offices de tourisme), celui-ci propose de donner aux communes touristiques les moyens de jouer un rôle moteur pour leur territoire. Pour ce faire, elles peuvent s'appuyer sur la dénomination de « commune touristique » qui est délivrée par un arrêté préfectoral pris pour une durée de cinq ans. Les communes candidates doivent alors respecter trois critères : détenir un office de tourisme classé ; organiser des animations touristiques et disposer d'une capacité d'hébergement destinée à une population non permanente. En janvier 2019, plus de 1300 communes avaient reçu la qualification de commune touristique, et plus de 400 stations touristiques avaient été labellisées par les services de l'Etat.

L'échelon local apparait donc comme l'échelon le plus pertinent quant à la mise en œuvre d'une politique publique adaptée et efficiente en matière de tourisme. Le tourisme est incontestablement un vecteur de développement local par son caractère non délocalisable. Parler de développement local aujourd'hui, ce n'est plus seulement considérer que le territoire doit se mettre en ordre de marche pour produire de la richesse (DAVAZIE, TALANDIER, 2014), c'est plutôt avoir la capacité de capter de la richesse et de la redistribuer localement. Ce paradigme s'applique totalement au secteur du tourisme. Le territoire capte du revenu, celui des touristes, qui lui permet de créer de l'activité, de l'emploi, donc du développement social, par l'intermédiaire de l'économie de proximité, c'est à dire l'économie résidentielle dans son ensemble. Mais pour PINEAU (2018), l'étude des lieux touristiques fait émerger que certains territoires touristiques n'arrivent pas à engranger les fruits économiques de leurs capacités intrinsèques, endogènes, du fait de la saisonnalité courte et/ou d'une évasion des revenus captés et réinvestis ailleurs qu'au niveau local par des acteurs exogènes présents le temps d'une saison. Sur certains de ces mêmes territoires, l'économie productive (agriculture, bâtiment, industrie) s'amenuise d'année en année alors qu'elle devrait se combiner avec l'économie résidentielle, présentielle. L'écologie socioculturelle peut être appelée en secours en prenant en compte les conditions d'aménités du territoire (les services à la population, la qualité des paysages, l'ambiance, le degré d'hospitalité, les milieux récréatifs…) qui sont autant d'atouts culturels et qui rendent le territoire désirable et habitable.

Pour que chaque territoire trouve sa place dans ce contexte, la coproduction entre les pouvoirs publics et la population locale d'un projet de territoire partagé, prenant en compte ses spécificités, sa singularité, reste une voie à investiguer. C'est dans cet objectif qu'a été lancé par l'Etat en 2017 le dispositif « Territoires d'innovation » qui a pour objectif de faire émerger en France les territoires du futur et de nouveaux modèles de développement territorial. Les acteurs d'un territoire sont appelés à se regrouper pour proposer une stratégie qui repose sur des innovations de rupture et des grands projets portant comme thèmes la transition numérique, l'énergie durable, la mobilité propre, la transformation du secteur agricole et notamment l'agro écologie, la transformation du système de santé et l'adaptation des compétences aux évolutions du marché du travail. Ces thèmes d'innovation ne peuvent être que bénéfiques au secteur du tourisme, des loisirs et des pratiques récréatives en favorisant un développement économique durable, l'amélioration des conditions de vie des populations. Autant d'éléments qui peuvent permettre aux acteurs économiques locaux de rayonner. Un ensemble qui répond à une attente globale des populations et qu'un système gouverné et organisé, comme les stations touristiques ont la capacité de leur apporter.

3.2.2. Etude des stations touristiques comme système territorial

Les stations touristiques peuvent être analysées au regard de leur gouvernance et de leur structuration comme un sous-système au sein d'un système territorial global. Du latin *statio, stare* (se tenir debout, s'arrêter), la station peut se définir comme l'endroit où s'arrête un voyageur (URBAIN, 1993). Qu'elle soit littorale, thermale, de montagne ou demain rurale (FRANGIALLI, 1991), la station touristique répond à une réalité économique et sociale locale. La station s'adapte aux évolutions sociétales et aux pratiques récréatives contemporaines pour MACE (1987), car d'un point de vue économique et social, la station est « la forme la plus élaborée de l'offre touristique résidentielle, c'est-à-dire qu'elle est faite pour accueillir des personnes pour des séjours de courte ou de longue durée ». Si l'appellation de station n'apparait pas dans le Code des communes, la notion regroupe à la fois les communes considérées comme stations classées, celles reconnues comme touristiques et celles ayant une forte fréquentation journalière. Pour MIOSSEC, une station est certes une organisation mais elle peut être également qualifiée d'intégrée (promotion de la destination, transports, demande touristique), un lieu récepteur par l'existence d'un Système Touristique Localisé (activités et pratiques récréatives répondant à la demande des touristes) qui se caractérise par un marquage culturel et une valeur territoriale singulière. Une station est également une organisation pensée bien en amont pour BARBAZA (1970), si on prend en compte l'aménagement (équipements d'accueil et de services) des itinéraires qui permettent de la rejoindre. STOCK (2015) en

résume toutes les caractéristiques en considérant que les stations représentent des lieux géographiques qui se caractérisent par une certaine mise en scène du monde biophysique, par un certain ordre social qui règle l'activité économique dominante autour du tourisme ainsi que par une urbanité spécifique.

Concrètement, la construction des stations balnéaire s'est effectuée sur un mode de vie urbain. L'organisation de l'espace est constituée depuis leur apogée d'un secteur résidentiel à vocation privée et d'un secteur de la vie publique. Leur urbanisation géométrique a pour objectif de conduire les touristes vers les points stratégiques que représentent le front de mer (sa digue promenade, véritable vitrine architecturale et sociale) et ses commerces. Petit à petit les structures de loisirs (golfs, courts de tennis, hippodromes, régates en mer…) vont venir compléter une villégiature à l'origine contemplative et thérapeutique. Des infrastructures non sans conséquences pour le paysage et l'environnement. La station balnéaire moderne devient un symbole de la Bretagne dans la première moitié du XXème siècle. Par ses paysages traditionnels, la Bretagne devient un des emblèmes du pittoresque et d'un retour aux sources des domaines littoraux. Cette période est faste pour les sites de villégiature de la Côte d'Émeraude, du Golfe du Morbihan et de la Côte de Granit Rose grâce, également, aux publicités vantant les mérites des stations bretonnes dans les gares parisiennes.

La station est avant tout un système global de services, de prestations (transport, restaurations, hébergements…), dans le cadre d'un espace-temps spécifique. Elle répond à des besoins d'itinérance, de mobilité, de repos, de récréations cognitives, culturelles et/ou sportives. Avant tout étudiée comme destination, la station doit pourtant faire l'objet d'une approche par le couple produit/client et par la présence d'un projet politique d'aménagement et de développement.

Le territoire touristique apparait alors comme un système territorial en tant que tel, producteur de ressources spécifiques constituant une chaine de valeur (PECQUEUR, 2001 ; MARCELPOIL, 1999). Sur le modèle des districts industriels et de la notion de Systèmes Productifs Localisés de BECATINI (1992), il est possible d'identifier, dans les stations touristiques, une économie de proximité, créatrice de liens, d'échange, d'entraide, de mutualisation d'actions qui viennent renforcer la capacité d'innovation et d'adaptation au marché des entrepreneurs concernés (PECQUEUR 1989). Ce n'est pas l'esprit de production de biens qui ici prédomine, mais celui de production et de distribution de biens et services, à destination d'une clientèle touristique, en vue de l'extension d'une activité touristique.

Il nous est alors également possible d'évoquer l'émergence sur un territoire de clusters touristiques mus par la présence en leur sein d'une dimension cognitive (créativité, apprentissage, savoir-faire), d'une coopération entre les acteurs et d'une dimension territoriale, liées à la notion de proximité du fait de la spécificité de services et prestations produits sur place et consommés sur place. Un cluster

caractérisé par une densité locale de relations horizontales et verticales d'acteurs issus de l'économie, de la recherche et de la formation, qui favorisent la notion de projet et d'innovation pour dynamiser l'offre locale de produits et de services touristiques (LEDUCQ et LUSSO, 2013), dont FABRY et ZEGNI (2015) ont démontré toutes les subtilités et finalités à Deauville. MARCELPOIL (2013) considère que les stations touristiques se trouvent dans une logique sectorielle de loisir et de tourisme dans le cadre de l'aménagement des territoires. Ils deviennent des outils de développement de zones en difficulté économique et/ou à revitaliser.
Le Système Touristique Territorialisé présent au sein des stations est composé d'un premier sous-système représenté par les acteurs du territoire. Des acteurs dont les différentes activités ne doivent pas être considérées comme des activités concurrentielles mais complémentaires aux autres activités. Cette complémentarité est un premier élément caractéristique d'un système territorial. Concernant le secteur touristique, celle-ci réside dans une interaction systémique interne, dans le cadre de relations organisées ou non. Cette complémentarité peut se retrouver de manière intersectorielle entre des activités de secteurs productifs différents, dans le cadre d'une proximité spatiale (agriculture avec l'agrotourisme).
Pour MARCELPOIL (2006) cette configuration entraine les acteurs présents au sein d'un Système Touristique dans une interdépendance liée à une dynamique d'ensemble, dont les actions individuelles et/ou collectives engendrent un agrégat de pratiques récréatives que l'on peut qualifier de Système Récréatif Localisé au sein du Système Touristique Territorialisé. Le Système Récréatif Localisé se donne alors pour objectif de renforcer le bien vivre local et l'habiter (STOCK, 2005), de servir d'attractivité pour des activités commerciales locales et de favoriser les migrations d'agrément en direction de ce territoire (MOSS, 2006).
Ces acteurs interviennent également au sein du Système Touristique Territorialisé dans une logique de gestion et d'animation des stations balnéaires. Trois types d'acteurs sont caractéristiques du tourisme balnéaire pour EVRARD (2008). Symbole des infrastructures du littoral, les ports de plaisance, gérés par une commune, par un partenariat public-privé dans le cadre d'une délégation de service public ou sous forme de concession ou régie, représentent une ressource matérielle d'un système territorial. Ils ont un impact économique direct sur un territoire par le biais de leur exploitation, indirect par les services annexes qu'ils engendrent tout en étant des éléments d'attractivité touristique, des outils de développement des activités nautiques. La présence d'un port de plaisance, comme toute modalité facilitant l'accès à un territoire quel qu'il soit, a pour conséquence d'entrainer une augmentation des valeurs foncières et immobilières. Autres acteurs incontournables, les commerces spécialisés dans le domaine des loisirs récréatifs, acteurs économiques d'un système territorial, offrent principalement des biens et des services (matériels, vêtements…) aux touristes mais aussi tout au long de l'année à la population locale. Souvent des pratiquants eux-mêmes, ces acteurs

sont de véritables animateurs des stations touristiques. Ces commerces fidélisent une clientèle locale et saisonnière, en étant de véritables lieux de socialisation, mais également grâce à leur présence sur les réseaux sociaux. Quelques fois associés à des écoles de pratiques, ces acteurs sont à la fois des ambassadeurs, des instructeurs passeurs de savoirs, des créateurs d'évènements sportifs et culturels, mais aussi des régulateurs de proximité au sein des espaces de pratiques de pleine nature. Enfin, affiliées ou non à un mouvement fédéral (base de l'encadrement sportif et culturel), les associations locales, outil au service de l'Etat (EVARD, 2008), répondent à la demande d'activité sur un territoire donné, pour les touristes et les locaux. En mettant en œuvre les grandes lignes d'une politique sectorielle définie par un État central, qui régule leurs activités et les évalue en cas de subventionnement, les associations et fédérations représentantes des milieux récréatifs ont des fonctions sociales, culturelles et éducatives au sein d'un système territorial. Elles sont donc des vecteurs d'une dynamique de développement local.
L'ancrage du tourisme au sein de la population locale, autre acteur du territoire, est un deuxième critère qui démontre la présence d'un système touristique territorialisé. La population locale représente un second sous-système, qu'elle partage avec les touristes, celui des consommateurs. Dans cette optique, CLERGEAU et VIOLIER (2013) considèrent qu'appliqué au secteur du tourisme, le territoire est à la fois le support de l'offre et celui de la consommation. D'où la nécessité d'organiser un système de coproduction de l'expérience touristique, dont le touriste est partie prenante en tant que co-auteur. Une expérience qui nécessite d'augmenter la performance des acteurs réunis au sein d'un réseau, en les professionnalisant et en articulant leurs compétences complémentaires autour de l'éclosion d'un produit global innovant.
Parler d'ancrage consiste également pour MARSAT et BONNIOT (2009) à prendre en compte le comportement et la participation de la population au système touristique local sur le plan économique, social, culturel et environnemental, par la mobilisation de leurs connaissances du territoire, de leur savoir-être et de leurs savoir-faire, de leurs capacités d'initiative et de résilience. Une participation et un comportement qui peuvent permettre de limiter les conflits liés au tourisme et faciliter une entente cordiale entre les différents acteurs qui participent à la fabrique d'un territoire touristique (résidents, travailleurs, entreprises, associations, touristes, …), et à la production d'une « ambiance touristique locale » perçue par le touriste.

Enfin, ce système territorial présente un dernier sous-système, celui de la décision et de la régulation par l'intermédiaire de la gouvernance locale. En effet, si les destinations touristiques ont longtemps été abordées comme des espaces cohérents, ayant des caractéristiques d'attractivité pour les visiteurs, elles doivent également être étudiées comme un système d'acteurs qui œuvrent à leur compétitivité et à leur attractivité, et qu'il faut coordonner et animer.

Que cette gouvernance soit fonctionnelle et/ou hiérarchique, elle vise à mettre en œuvre une politique transversale dans le cadre d'une vision « projet » visant le développement local du territoire via le secteur du tourisme.

Cette gouvernance est localement confiée à la responsabilité d'une commune ou d'un groupement de communes, sans pour autant exercer une quelconque autorité sur les opérateurs économiques et les acteurs sociaux qui composent le système territorial. Constituée d'unités de production multiformes, la station touristique est un ensemble politico-économique dans lequel les interventions publiques ont pour objectif de développer l'activité touristique (VELTZ, 1996). Les Collectivités territoriales sont en effet devenues en grande partie responsables de la stratégie, de la promotion, de l'image des lieux touristiques grâce aux offices de tourisme qui constituent leur outil technique, ceux-ci ayant la charge de la coordination des acteurs du développement touristique local. C'est donc à l'échelon de la station que s'organise le Système Territorial Touristique, tant au niveau de son aménagement, de la gestion des infrastructures, que d'un point de vue social et culturel.
Sur un territoire support d'une activité touristique, le Système Touristique Territorialisé, ou Localisé (STL) (PERRET, 1992), représente alors l'articulation des logiques publiques, garantes de l'intérêt général local et des logiques privées, intégratives des objectifs économiques et civils locaux. Il caractérise la capacité des acteurs à coproduire une régulation politique, une organisation des intérêts et à définir des stratégies collectives au sein de coordinations complexes d'acteurs du tourisme pour fabriquer un projet culturel (BAGNASCO et TRIGLIA 1993).

Le Système Touristique Localisé que l'on a précédemment comparé au Système Productif Localisé (PECQUEUR, 1999), n'est pas qu'une destination touristique, une simple agrégation d'acteurs (CORNELOUP, 2004), un simple espace économique de proximité. Il prend en effet en compte la dimension culturelle dans sa volonté de limiter les incohérences et les conflits locaux, de renforcer l'unité de la chaîne touristique localisée et d'impliquer dans des projets collectifs les différentes parties prenantes pour amplifier la valeur des actions locales entreprises (CORNELOUP, 2009). Une dimension culturelle, qui, au sein d'un territoire, se construit au fil du temps, entre les acteurs publics et privés, qui s'inscrivent dans une trajectoire de développement, par la co-construction de projet de territoire (JAMBES, 2001). Une dimension culturelle qui prend en compte la transformation d'une société contemporaine encline au développement durable et qui interroge les clusters touristiques sur leur capacité à s'adapter dans une vision de post-tourisme (BOURDEAU, 2007). Une dimension culturelle par la prise en compte des mobilités subies (DEVAZIES et VELTZ, 2006) qui font appréhender la station touristique autrement que comme un ailleurs compensatoire (PIOLLE, 1993). L'approche par le Système Touristique Localisé s'inscrit alors dans une perspective qui consiste à faire comprendre aux acteurs du territoire qu'ils possèdent en partie et

collectivement les clés de leur adaptation à la nouvelle société en émergence (DEBARBIEUX, VANNIER, 2002).

La station devient petit à petit un lieu de vie séquentiel ou permanent (CORNELOUP, 2009), évoluant de manière permanente au gré des logiques économiques individuelles et collectives (FOURNY, 1999 ; CASTELLS, 1996), dans une logique institutionnelle et une impulsion donnée conjointement par le haut (top down) par les pouvoirs publics et les acteurs eux-mêmes (bottom-up). Il s'agit, pour se faire, de renforcer la compétitivité du territoire par sa mise en tourisme (MIT).
Les politiques publiques, qu'elles soient nationales ou européennes, ont favorisé le développement du secteur du tourisme. Mais elles ont laissé la gouvernance aux collectivités territoriales sans leur donner les moyens financiers correspondants. Les espaces insulaires se sont retrouvés intégrés à des politiques régionales et départementales en matière de tourisme qui ne tiennent nullement compte de leur spécificité. Ils ont dû s'adapter pour répondre aux transitions récréatives, tout en cherchant à garder leurs caractéristiques. Les acteurs souvent venus du continent ont participé à la construction d'un système territorial complexe, cherchant à maximiser les ressources potentielles que le tourisme pouvait faire naître localement, oubliant d'en faire bénéficier les populations locales. Il n'est pas illogique alors que les populations insulaires se soient recroquevillées au sein d'un système touristique qui leur soit dédié, en accordant le temps d'une saison estivale leur espace de vie à des touristes en recherche de pratiques récréatives en lien avec les aménités naturelles de leur territoire. Les espaces insulaires se sont développés grâce au tourisme, sans que leurs habitants en bénéficient vraiment. Pire, une scission semble s'être produite avec les touristes considérés comme des envahisseurs en mal de liberté. Une mise en tourisme qui pose question.

3.3. Une mise en tourisme comme stratégie de développement local

« On ne peut pas tout attendre de l'Etat ». Le message a été entendu. Collectivités publiques, monde associatif, initiatives individuelles ou collectives d'acteurs situés, naissent sur l'ensemble des territoires des volontés de trouver localement des réponses aux problématiques vécues. Des problématiques auxquelles l'Etat nation ne peut plus ou refuse de prendre en considération, sous prétexte d'une crise économique qui a rendu ses finances exsangues, et au regard d'un pouvoir régalien en profonde recomposition. C'est l'avenir du développement local qui est en jeu, lui qui a pour objectif ultime d'attirer des entreprises et une nouvelle population pour dynamiser l'économie du territoire. Appelées à « faire mieux avec moins », les collectivités territoriales n'ont d'autres choix que de mettre en œuvre de nouveaux modes d'action, d'utiliser des technologies nouvelles, mobiliser des modes de

financement inédits, penser à des principes de gouvernance innovants. Des actions qui s'appuient sur l'attractivité et la mise en tourisme de leur territoire situé.

3.3.1. La mise en tourisme d'un lieu : une action politique concertée

Le lieu touristique se définit par l'existence de touristes qui lui portent un intérêt au regard de sa singularité et de sa spécificité. Ce lieu peut être porteur de conditions qui le rendent naturellement attractif (la beauté de ses paysages, son relief, son climat, sa culture, sa gastronomie…). A contrario, un lieu peut devenir touristique. Il faut alors parler de sa mise en tourisme. La mise en tourisme, ou « touristification » (terme anglais) est d'abord liée à une stratégie politique (une action) à destination d'acteurs exogènes (touristes, acteurs économiques, sociaux, publics et privés) dans un but économique, spatial et social destiné à profiter d'un objet (le lieu touristique). Pour le MIT (2005), la mise en tourisme des espaces n'obéit pas à des logiques purement commerciales ou institutionnelles, ni à une « vocation naturelle » des lieux à devenir touristiques. Les lieux touristiques sont d'abord des productions culturelles issues du regard que la société occidentale a porté sur eux à partir de la Révolution industrielle et qui en a changé l'usage. En particulier, l'évolution du rapport à l'eau a été décisive dans le changement du regard, comme dans la pratique des lieux en ce qui concerne le littoral. Une mise en tourisme qui pour LAZZAROTTI (2012) peut dépendre de la volonté des populations locales à s'ouvrir à l'extérieur, à faire naître et orienter une économie présentielle sur leur territoire. Une volonté de la mise en tourisme d'un territoire qui pour KNAFOU (1992) relève d'un contrat tacite entre étrangers et locaux.

Nous retiendrons la définition de KADRI, BONDARENKO et PHARICIEN (2019) qui considèrent la mise en tourisme d'un territoire « comme un processus dynamique d'actions résultant d'une stratégie et d'une volonté politiques, mené par les acteurs nombreux et variés représentant des instances publiques ou privées, qui possèdent une autorité décisive, et qui consiste à développer, à organiser, à mettre en valeur, à transformer ou adapter, à aménager et à gérer [un lieu] vu à travers son espace physique, son infrastructure et sa potentialité riche ou remarquable, dont les activités touristiques et événementielles, le patrimoine historique et culturel et l'infrastructure d'accueil sont les facteurs les plus importants ». Le produit final de ce processus est [un lieu] touristiquement attrayant, qui constitue un produit commercial avec une forte réputation touristique, qui offre un répertoire d'activités et d'expériences. Le produit est destiné aux touristes-visiteurs, mais peut avoir un impact sur la vie des habitants.

La mise en tourisme des lieux ne peut se comprendre sans une réflexion sur les conditions politiques. Pour CAZES (1992), la mise en tourisme doit être considérée comme « un processus de transformations multiples sur les plans

spatial, symbolique, environnemental, culturel, économique et politique… un processus d'immersion, à la fois imagé et symbolique, commercial et matériel… et un système d'acteurs ». Autrement dit, la transformation d'un lieu correspond à sa modification à des fins touristiques, dans lequel fonctionne un système d'acteurs, à travers l'articulation entre les initiatives des premiers touristes et celle des autres acteurs, dont l'État. Pour le MIT (2003), la mise en tourisme d'un lieu ou d'un milieu correspond à un processus de création d'un lieu touristique ou de subversion d'un lieu ancien par le tourisme, qui aboutit à un état, celui du lieu touristique (défini comme un lieu créé ou investi par le tourisme et transformé pendant au moins un temps par la présence de touristes). La mise en tourisme d'un lieu le valorise économiquement (économie résidentielle et présentielle). Pour LAZZAROTTI (2012), elle entraine une dynamique productiviste par la valorisation foncière et par l'usage des lieux dans laquelle l'objectif est d'attirer des touristes tout en contrôlant leur solvabilité. Elle favorise une dynamique patrimoniale en faveur des biens des habitants en procurant une rente de situation qui reste toujours aléatoire.

En effet, le touriste est un individu pourvu d'intentions qui se détermine dans le contexte d'une société qui, désormais, fait une part importante à l'utilisation de son temps libre hors de chez soi. Le touriste est en recherche non seulement de qualité dans les conditions matérielles de son accueil (accès au lieu touristique, capacité d'hébergement de qualité, activités récréatives culturelles et/ou sportives proposées…), mais aussi d'une ambiance pour laquelle il s'est déplacé spécifiquement.

Pour le MIT, la mise en tourisme d'un lieu se déroule en trois phases. La première correspond à une phase de découverte, par des pionniers, en quête d'aventures, peu regardants sur le confort, peu intrusifs et peu dégradants pour les lieux visités. Ils sont accueillis et accompagnés par quelques visionnaires au sein de la population locale (artisans, entrepreneurs, agriculteurs…). Cette première phase se poursuit par une période de développement et la création d'infrastructures prise en charge par les pouvoirs publics. Celle-ci entraine une transformation morphologique du site, forge l'œcoumène du lieu, mais entraine immanquablement des dégradations plus ou moins réversibles. La mise en tourisme se conclut par une phase de stabilisation voire de décroissance. Elle peut prendre un temps durant lequel les stations et régions touristiques perdent leur activité touristique, soit par abandon définitif, soit par reconversion (résidentialité péri-urbaine ou secondaire, industrialisation, nouvelle activité de loisirs). Cette mutation peut se traduire dans le paysage par des équipements et des friches immobilières laissés à l'abandon et peut aller jusqu'à la disparition des équipements par re-naturalisation (BOURDEAU 2009). Une phase de dé-spécification pour BOURDEAU et NADOU (2018) qui peut favoriser de nouvelles approches de l'innovation territoriale

axée sur le patrimoine cognitif, la culture, une nouvelle dynamique socio-économique portée par l'autonomie et la confiance entre acteurs multiples. En effet, l'innovation sociale transformative, comprise comme un type spécifique d'innovation sociale, peut contribuer à une transformation sociétale en profondeur, aussi bien dans son intention que par les processus qu'elle engendre. Il en est de même d'une transition écologique et sociale dans laquelle les territoires ruraux et de montagne expérimentent de nouveaux modèles de développement durable (FOURNY, 2014). CORNELOUP (2012) a su démontrer que la transition récréative et culturelle est elle aussi en capacité de redynamiser des territoires en perte d'attractivité lorsque la population locale se mobilise autour d'une chaine de valeur partagée et porteuse de sens.

3.3.2. Une mise en tourisme marquetée et digitale

La mise en tourisme d'un territoire ne peut se suffire à elle-même pour le rendre attractif. Elle doit être accompagnée d'une communication idoine qui fait connaître l'aire touristique, qui renforce sa visibilité et son attractivité. Pour cela, les territoires touristiques n'hésitent plus à piocher dans les modes de communication traditionnels et les méthodes de marketing des entreprises comme les sites web, les réseaux sociaux, les magazines papier, les newsletters, les vidéos, le recours à des ambassadeurs ou des influenceurs, devenant dès lors de véritables marques (MORAND et MOLLARD 2008). La mission du marketing territorial consiste à adapter les outils de marketing de grande consommation à un univers particulier, celui des « villes, des États ou des Nations » (KOTLER1993). Les marques territoriales représentant alors pour BRAUN (2008) des constructions symboliques visant à ajouter du sens et de la valeur aux territoires. Les marques constituent des signes qui identifient les territoires et suscitent des associations dotées d'une portée culturelle.

Les principaux thèmes étudiés par les chercheurs en marketing territorial s'articulent, pour VUIGNIER (2016), autour de l'image des territoires, l'identité, les effets de la marque territoriale, le rôle des parties prenantes, les réseaux sociaux et les évènements. Pour atteindre ses objectifs, le marketing territorial doit donc suivre l'évolution des théories marketing et de communication du secteur privé qui est passé du marketing de masse au marketing personnalisé, du marketing transactionnel au marketing relationnel (KOTLER, 2003). Mais pour VIALLON (2013), c'est en ayant une approche plus sociale, en mettant le client et sa « demande » au centre des préoccupations, en donnant une représentation transparente et fidèle de l'image d'un lieu, en recherchant le profit humain et environnemental et non financier que le marketing territorial jouera pleinement son rôle. Nous l'avons énoncé, le territoire est avant tout un construit humain. Il représente un périmètre de vie, de production ou de consommation, une certaine cohésion géographique, sociale, économique et

culturelle dans lequel les acteurs locaux envisagent de développer des coopérations multipartenaires et de créer des synergies visant à mettre en œuvre des projets de développement du territoire (ZARDET et NOGUERA, 2013).

Les territoires se doivent d'être innovants afin de se démarquer les uns des autres. Dans une société contemporaine en perpétuelle transformation, les pouvoirs publics et les professionnels du secteur du tourisme se sont astreints à suivre une nouvelle clientèle, avide de contact, à la recherche permanente d'informations, la « génération C », celle du web et du digital. Elle représente un nouveau type de consommateurs dans une chaine de valeur au sein de laquelle les réseaux sociaux modifient profondément le comportement des consommateurs. Ceux-ci sont devenus des transmetteurs d'informations, mais aussi des évaluateurs et des émetteurs directs d'avis positifs ou négatifs sur les produits et les services qui leur sont proposés. Les guides touristiques (Guides verts, Guides bleus, Guide Michelin…) de nos parents et grands-parents ont vécu. En matière de loisirs et de tourisme, la « génération C » a pris le contrôle, de la conception à la stratégie de diffusion, de l'offre touristique en proposant une hyperpersonnalisation des prestations. Les professionnels du secteur du tourisme ne peuvent que suivre ce mouvement qui semble aller plus vite qu'eux en termes de communication. Une diffusion d'offres de services qui se veut innovante, relayée par des actants et leurs traductions successives, la mobilisation de leurs controverses (AKRICH, CALLON, LATOUR, 2006), par le rôle des différents acteurs organisationnels, et la complémentarité de ces rôles (ALTER, 2010).

Même si les effets rebonds sont indéniables (data centers émetteurs de CO_2…), la « génération C » a également intégré la question du développement durable. Elle a saisi le web comme un espace d'expression et de création en tant que consom'acteur, faisant de ses achats un acte politique en s'exprimant positivement ou négativement sur un produit, en soutenant des projets écologiques, sociaux, solidaires dans le cadre des plateformes de crowdfunding. Certains ont choisi le télétravail et les applications mobiles encourageant le covoiturage comme réponse partielle en matière de mobilité. C'est aussi par le digital devenu support de l'économie de partage qu'une économie de la proximité s'est développée. Les professionnels du tourisme ont revisité leur offre de service et leurs produits touristiques en relation avec ces nouvelles pratiques, s'appuyant sur l'expérience vécue par les clients eux-mêmes.

Les collectivités publiques porteuses des politiques touristiques locales ont bien compris qu'elles devaient également utiliser un marketing territorial adapté et novateur pour promouvoir leur territoire et l'engager dans une dynamique de développement. Elles se sont tournées vers le digital en intégrant les réseaux sociaux numériques dans le cadre de l'espace public (GALIBERT et PEIROT, 2017). Le web, aujourd'hui conversationnel, permet aux populations de

s'informer sur la vie locale à l'instar de la lecture des bulletins municipaux et des collectivités territoriales. Le net (Facebook, Twitter, LinkedIn) tisse incontestablement du lien social en promouvant la démocratie participative, en servant de support au développement économique du territoire, en transformant chaque membre de la communauté en un ambassadeur de celui-ci (DI MEO, 1998). Les collectivités publiques, en général, ont saisi que les pratiques et les outils marketing et managériaux digitaux de l'entreprise pouvaient répondre aux problèmes de gouvernance mais aussi de compétition entre les territoires. L'internaute local et le touriste internaute sont devenus des partenaires crédibles dans la diffusion des politiques publiques en tant que passeurs de savoirs, d'informateurs privilégiés sur tout ce qui concerne la vie quotidienne du territoire, notamment en ce qui concerne les pratiques récréatives en général.

Pour étudier l'activité spécifique du tourisme et permettre aux organisations du secteur de trouver la meilleure adéquation avec leurs marchés (DUPONT, 2005), un marketing situé du tourisme est également nécessaire. Il permet une meilleure compréhension des comportements et des besoins des clients, l'anticipation des tendances sociétales et de leurs conséquences et une gestion efficace des lieux touristiques. Un marketing des services qui vise à prendre en compte l'importance de la qualité de l'ensemble de l'offre de service liée aux loisirs et au tourisme local, afin de répondre au souhait des clients de vivre une expérience touristique et de faire savoir qu'une destination propose de vivre cette expérience. Pour GOVERS (2013), le marketing territorial porte sur l'analyse de l'environnement compétitif et l'identification de la position du territoire, la communication différenciée de ses atouts et de ses forces en fonction des cibles. L'utilisation des outils marketing est aussi utile dans la réalisation des objectifs à moyen et à court terme, comme l'augmentation des investissements à l'étranger ou le nombre de visiteurs, la satisfaction des besoins des marchés cibles car orienté vers l'extérieur. Tout cela s'inscrivant de fait dans une approche marketing du projet territorial (CORNELOUP, 2013).

Un lieu touristique se compose d'une population permanente et temporaire (les touristes) qui ensemble participent à sa trajectoire, à son histoire, à son image, à sa culture, par l'intermédiaire des interactions entre des acteurs publics/privés qui lui donnent une dynamique globale. Ils façonnent ensemble une marque territoriale. Une marque territoriale est une image de marque, issue d'un imaginaire construit sur des décennies ou *ex nihilo*, qui représente la réputation d'une destination fondée sur une identité territoriale constituée à la fois d'une histoire, d'un patrimoine, de symboles et de représentations, adoptée par les habitants et reconnue par les touristes (MANFREDINI, 2019). Celle-ci consiste principalement en une marque identitaire, autrement dit, un portrait, prémices à la construction des codes de la marque (nom, labels). Celui-ci correspond au portrait géophysique du

lieu touristique (couleurs, matières, odeurs, goûts, lumières, sons, climat, paysages, ...), à la composition de son patrimoine matériel et immatériel. La marque territoriale représente également un portrait psychologique lié à une appartenance en rapport avec son histoire, à une langue, à un art de vivre, à un savoir-être, à des savoir- faire. Elle correspond enfin à un portrait plus symbolique par le nom que le lieu touristique a choisi comme emblème, par les lieux sublimes, les aménités environnementales qui le caractérisent, ou par les personnages historiques. Autant d'éléments qui peuvent être un vecteur culturel d'attractivité s'ils sont valorisés.

En découle une marque territoriale, symbole d'un héritage historique et culturel d'un lieu touristique, qui en constitue l'identité et lui confère une valeur ajoutée permettant d'identifier et promouvoir sa différence. Ce besoin d'identification qui date de la fin du XIXème siècle pour faire connaître les premières stations et lieux touristiques, a évolué au regard de leurs intérêts touristiques, politiques, culturels et économiques (MANFREDINI, 2019). Évolution du marketing territorial dans les années 1990-2000, le « branding territorial », pour BERRADA (2018), est un processus qui détermine l'identité du territoire, définit son positionnement et renforce son image pour accroître son capital marque, en créant et en lui attribuant un sens par associations dans les esprits des clients cibles. Il met en avant le rôle des labels pour la promotion des villes et des territoires en s'appuyant sur des marques identifiantes et identifiables (route historique, ville étape, plus beau village de France, grand site de France, ville fleurie, site remarquable…). Ces labels favorisent la recherche d'une reconnaissance et d'une communication nationale et internationale. La volonté des collectivités territoriales de s'engager dans des candidatures de sites, de lieux, de cultures reconnus par l'UNESCO (depuis 2003) comme Patrimoine matériel et immatériel, culturel voire gastronomique, démontre non seulement l'enjeu économique de la démarche mais aussi la nécessité de prendre en compte un ensemble de pratiques, d'expressions ou de représentations qu'une communauté humaine reconnaît comme faisant partie de son patrimoine. D'autant plus, lorsque celles-ci procurent à ce groupe humain un sentiment de continuité et d'identité, autrement dit la recherche d'une habitabilité récréative que peut apporter la culture. Et par conséquent, via son versant économique que représente le tourisme culturel, un vecteur de développement local des territoires touristiques et sportifs (CORNELOUP, BOURDEAU, MAO, 2006).

Ce marketing territorial est porteur « du produit global » que l'on propose aux touristes, mais aussi aux habitants permanents. En marketing, est appelé produit tout ce qui est proposé à des clients potentiels pour satisfaire à leurs besoins, que celui-ci soit un service ou un bien, proposé à titre onéreux ou simplement offert ou mis à disposition. On retrouve dans cette notion à la fois des biens matériels, immatériels (des services, des personnes, des lieux, des organisations, des

idées...). Transposé au secteur touristique, un produit, un service et une prestation peuvent se combiner pour représenter un package autour d'un produit générique, entendu comme un produit enrobé de toutes ses caractéristiques socio-économiques et politiques. C'est ce qui permet alors, si on prend l'exemple d'un territoire, de se différencier d'un autre territoire. Car c'est bien au niveau du « méta produit » que se joue la concurrence liée à l'attractivité des territoires. Il représente un amalgame de biens, de services, de ressources naturelles qui font que le territoire est attractif, touristique, capable de retenir des visiteurs et des habitants. L'identification d'un « méta-produit » peut également être déclinée au niveau d'une pratique récréative clairement identifiée comme un produit spécifique sur le territoire (spot de surf par exemple). Mais le « méta-produit » n'est qu'un élément d'un projet de territoire qui pour CORNELOUP (2007) correspond à une stratégie marketing, qui ne peut se confondre avec un projet de territoire à visée fonctionnelle, territorialisée ou culturelle.

S'il peut en effet exister un produit générique, un produit phare au sein d'un « méta produit » qui caractérise un territoire touristique, dans le cadre d'un Système Culturel Territorialisé, il permet pour CORNELOUP (2009) d'identifier les compétences partagées localement pour renforcer la capacité du territoire à produire des services et des activités touristiques spécifiques. Il favorise la production d'un ancrage territorial et soutient du mieux possible la constitution d'un acteur collectif impliqué dans l'émergence d'une gouvernance locale. Par cette notion, il identifie la capacité d'un territoire à s'adapter aux transitions sociétales en maintenant les équilibres locaux ou en modifiant ses stratégies de développement en fonction des objectifs qu'il poursuit. Le « méta produit » représente ce qu'un ensemble d'acteurs a bien voulu en faire, donc ce qu'ils ont engagé en termes de développement local dans le cadre de la mise en tourisme de leur territoire. Il définit un couple produit/destination que de nombreux territoires proposent sous la forme de passeports, de packs, offrant ainsi à la population permanente et aux touristes, tout un panel de services et de prestations, associés à des promotions et/ou des cadeaux publicitaires (LE ROY et YAMI, 2007). Une nouvelle fois, une vision purement marketing qui ne traduit en rien un marquage culturel.

3.3.3. Les stations touristiques comme lieux d'innovation territoriale

Le marketing territorial représente un processus de conception d'un développement territorial, qui traduit, à travers un design territorial, des innovations dans les services aux entreprises et aux particuliers. Par ces transformations de l'action publique, les stations se retrouvent au cœur de l'innovation territoriale. L'innovation liée à la « révolution touristique » qui a accompagné le monde industrialisé jusqu'à sa remise en cause contemporaine au regard de la question du développement durable, est omniprésente dans l'histoire des trajectoires des

lieux touristiques. Les stations touristiques ont, tout au long de leur histoire, su capter l'innovation, tant sociale, comme les lieux urbains favorisant les rapports sociaux, que technique, en adaptant leurs infrastructures aux changements issus des demandes et des besoins des touristes. Elles représentent des lieux privilégiés d'innovation territoriale.

L'innovation territoriale, réponse nouvelle ou appliquée dans un contexte nouveau à une problématique et/ou à un besoin identifié collectivement dans un territoire, caractérise une volonté des collectivités publiques de mobiliser des ressources et des atouts de proximité. Parmi ceux-ci, il est possible de construire avec les populations locales un modèle économique durable, dans une logique d'intelligence collective afin d'améliorer un bien-être par un développement local durable. L'innovation territoriale a pour objectif la transformation de l'action publique et de son rôle sur le territoire. Elle permet de reformuler les systèmes et les politiques publiques touristiques, les ancrages territoriaux des lieux touristiques, de transformer le fonctionnement et les liens qui unissent les systèmes d'acteurs qui les gèrent. L'innovation territoriale est une nouvelle façon de faire et de penser le territoire, faite pour et par le territoire. Elle mobilise des acteurs locaux, et notamment les citoyens, dans une logique de co-construction et de co-production. Elle permet de répondre aux nouveaux défis sociaux, économiques, et politiques dont font preuve tous les territoires et en leur sein, les lieux touristiques.

Protéiforme, l'innovation territoriale est synonyme de rebond ou de « résilience » dans le cadre de crises économiques et institutionnelles récurrentes. Elle permet de réinventer des services publics de proximité, de construire un sens collectif d'un vivre ensemble autour de valeurs partagées, de nouvelles formes de solidarité. Les pouvoirs publics appelés à « faire mieux avec moins » voient dans l'innovation territoriale une opportunité de renforcer leur créativité et de s'engager dans de nouvelles façons de faire, de penser, d'agir (expérimentations, démocratie participative, utilisation de technologies nouvelles, mobilisation de modes de financement inédits, partenariat public/privé, …).

L'innovation territoriale devient aujourd'hui la pierre angulaire des formes de développement quelles qu'elles soient et sur lesquelles chaque territoire cherche à prendre appui, qui pour revitaliser une économie exsangue, qui pour exprimer un esthétisme politique. Celui-ci reflète, autant que faire se peut, la volonté des populations locales, des néo-résidents et des touristes de (ré) inventer un quotidien où le bien-être et le vivre ensemble permettent à chacun de trouver son éden. Une transition sociétale citoyenne qui renforce l'idée que l'habitabilité récréative peut favoriser l'appropriation et le développement d'un territoire, par les pratiques sportives et/ou récréatives, par une écologie culturelle et corporelle ancrée dans un quotidien, qui s'inscrivent dans un Système Culturel Localisé. Ainsi s'activent

pour CORNELOUP (2004, 2016) au sein des milieux récréatifs, des interactions qui permettent aux populations de devenir des habitants de leur lieu de vie.

A leur origine, les stations touristiques ont été des lieux de reproduction des modes de vie mondains de la classe dominante. L'épanouissement d'une villégiature de masse (TOULIER, 2015) dans la seconde moitié du XXème siècle, a favorisé un aménagement du territoire national et local obligeant les stations touristiques balnéaires à innover en termes d'hébergements collectifs, de circulation routière, d'accès par voies ferrées, par voies maritimes, pour accueillir des flux de touristes lors de la saison d'été. Elles ont dû également innover pour proposer des infrastructures et des équipements de loisirs diversifiés capables d'être rentabilisés sur l'ensemble de l'année et non pas uniquement dans le cadre d'un concept saisonnier. Les stations balnéaires (Cabourg, Deauville, Le Havre à la fin du XIXème siècle) ont su faire évoluer leur architecture résidentielle et urbaine (HERBERT, 2014) en prenant en compte la topographie des lieux, tout en associant la nécessité d'accueil des touristes (circulation sur les fronts de mer, création de zones de stationnement, création de parcs et jardins et de lieux de socialisation). Elles ont anticipé, guidé, et accompagné les transformations sociétales sous l'impulsion de la « Mission Racine » entre 1963 et 1983 en faisant l'objet d'une création ex-nihilo (La Grande-Motte et Le Cap d'Agde dans l'Hérault, Gruissan et Port Leucate dans l'Aude, Port Barcarès et Saint-Cyprien dans les Pyrénées-Orientales et Port Camargue dans le Gard).

Les stations et aires touristiques ont constamment essayé de s'adapter aux crises économiques (PREAU, 1968 ; CUMIN, 1970 ; PERRET, 1994 ; KNAFOU, 1978 ; Équipe MIT, 2002, 2005 ; CLIVAZ et coll., 2010, 2011). Le cas de Monaco, Etat indépendant, réactif, faisant preuve de pragmatisme, est représentatif des stations balnéaires qui ont fait preuve d'innovation territoriale pour contrecarrer une crise économique. En réponse à l'essoufflement des sports d'hiver sur les hauteurs de la ville (1848-1907), Monaco a développé son offre dédiée aux jeux et aux divertissements (création du Casino en 1854), s'est réactivé en station balnéaire d'été (1907-1949) en aménageant son front de mer, en se positionnant comme un haut lieu du tourisme de luxe. Une stratégie accompagnée par la création d'évènements sportifs et culturels (Festival International du Cirque, régates, rallye automobile, …) et en développant une industrie manufacturière du luxe (chimie, cosmétique, haute couture…). Pourtant, pour DAGENAIS (2005), « tout se passe comme si l'industrie touristique croyait évoluer dans un univers ordonné et fermé, où, par magie, chaque nouvelle saison devait apporter naturellement une augmentation des profits et où seuls des risques incontrôlables pouvaient perturber ce cycle de bonheur et de prospérité. Or, lorsque surgit une crise, qu'elle soit nationale ou locale, elle a réellement un impact sur le secteur du tourisme et les stations touristiques ».

Les travaux de VINCENT (2010) font apparaître que les crises de 1873 à 1890 (crise d'Ancien régime, climatique, problème de stockage des denrées et faibles revenus) et de 1929 à 1937 (dépression forte) ont freiné l'essor du tourisme. Il n'a plus été une priorité pour les individus qui ont réorienté leurs ressources financières vers des besoins dits « plus essentiels ». Le tourisme a ensuite repris sa marche en avant. Mais comme dans tous les secteurs économiques, et comme au sein de toute organisation, les crises ont été et restent des révélateurs et des accélérateurs de mutations. Dans le secteur du tourisme qui se veut stable, linéaire, progressif, les crises ont obligé et obligent les acteurs et les consommateurs à abandonner un ancien système pour se tourner vers un nouveau, qui répond aux conditions du marché présent et à venir. Il faudra tirer dans l'avenir les conséquences de la crise sanitaire liée à la COVID 19 concernant les évolutions du secteur du tourisme. Les confinements successifs et leurs corollaires ont été plus dévastateurs que les crises précédentes du fait de l'importance socio-économique que le secteur du tourisme atteint en ce début de XXIème siècle. Mais les individus n'ont pas pour cela choisi d'abandonner un projet de voyage, quitte à surfer entre les différentes destinations autorisées entre deux confinements et interdictions de déplacement.

Crise ou pas crise, les stations sont aujourd'hui dans une nouvelle phase de transition dans le cadre des transformations sociétales contemporaines. Elles cherchent à faire évoluer leur offre d'hébergement collectif au regard du renouvellement et de l'expansion de la résidentialité. Elles réfléchissent à repositionner leur ancrage territorial, entendu comme la manière dont les sites s'insèrent dans leur territoire support et les évolutions de ces insertions dans le temps, dans l'espace, dans les modes de gouvernance et dans le marché (VLES, 2015). En effet, les stations sont tentées de se positionner au sein d'une « aire touristique » plurifonctionnelle et polycentrique pour des touristes poly-topiques (STOCK, 2005). Pour VLES (2015), la station, jadis empreinte d'un caractère d'unicité et d'exemplarité, apparaît désormais comme l'une des polarités d'un territoire devenu multi scalaire et multifonctionnel, surtout dans ses usages et dans les représentations que s'en font visiteurs et habitants, catégories qui elles-mêmes s'hybrident.

Pour répondre à ces évolutions porteuses d'une économie présentielle (DAVEZIES 2004 ; TERRIER 2006), et sous l'influence de fonds privés, les stations cherchent de nouveaux concepts capables d'attirer des clients en attente d'une expérience touristique dans le cadre de nouveaux modes de consommation. Ainsi apparaissent des centres de villégiatures (Resort) au sein desquels sont associés des complexes de loisirs et ou des parcs d'attractions, devenant des villages de vacances (mi-complexe hôtelier, mi-station touristique), sur une

multitude de variations de thèmes porteurs d'une nouvelle naturalité, et répondant à une demande forte de trouver en un lieu unique un service complet (all inclusive).

L'avenir des stations balnéaires se joue peut-être également au Moyen Orient, Abu Dhabi et Dubaï où s'est développée une offre touristique destinée à une clientèle internationale haut de gamme à des prix compétitifs. Aspirant à un urbanisme balnéaire super moderne, il met en scène une série de concepts, de modèles et de figures qui ont largement fait leurs preuves (marina, canal, village…) mêlant infrastructures touristiques et volet culturel (musées), références locales et globales. Des modèles ancestraux (Venise) ou plus contemporain (Port Grimaud) qui ont fait leurs preuves, et que les nouvelles destinations ont su importer pour mieux les exporter à nouveau sur notre vieux continent. C'est en mobilisant l'intelligence collective dans le cadre de l'innovation territoriale qu'il est possible pour les stations touristiques de se réinventer pour perdurer.

3.4. Les territoires touristiques en mutation

Les stations touristiques ne peuvent pas compter uniquement sur leurs aménités naturelles et leur renommée pour continuer à être attractives. Dans le cadre d'une guerre d'images et de slogans, elles s'engagent aujourd'hui dans une spirale concurrentielle dans laquelle il faut à la fois, faire preuve de persuasion pour attirer chaque année toujours plus de touristes, et assurer une vie sociale et économique hors saison à leur population permanente. Et ce d'autant plus que des territoires non destinés au tourisme cherchent eux aussi à capter de nouveaux habitants et de potentiels touristes en surfant sur la mise en désir des lieux (VIARD, 2006). L'espace dédié aux loisirs, qui s'ajoute aujourd'hui au territoire domicile-travail, a favorisé le développement d'un habiter récréatif devenu un enjeu territorial de la qualité de vie, représentant un critère aussi important dans un bassin d'emplois, que sa dynamique économique. Le tourisme, quant à lui, nous a permis de découvrir de nouveaux territoires et d'envisager d'en profiter au-delà des temps saisonniers dédiés aux vacances. Des facteurs de renouveau pour les territoires touristiques dans le cadre d'un processus global de changements sociétaux profonds, soucieux d'un développement local durable.

3.4.1. Des migrations d'agrément porteuses de nouveaux modes d'habiter

Les migrations d'agrément (BOURDEAU, 2007, COGNARD, 2010 et PERLIK, 2011), sont dues pour GLORIOSO et MOSS (2012) à des facteurs motivants (distinction sociale, gains économiques, qualité de vie…) et facilitateurs (accès aux technologies, aménités de confort, coût de la vie, ressources

disponibles…). Elles correspondent à l'installation de nouveaux habitants dans les territoires sur des critères particulièrement liés aux aménités des lieux et des nouveaux modes de pratiques récréatives davantage tournés vers la proximité et la congruence avec les lieux d'habitation. Les migrations d'agrément entrainent des impacts environnementaux, socioculturels, économiques, politiques voire technologiques pour les territoires mais sont des marqueurs primordiaux de leur évolution dans des formes sociospatiales diverses (métro zones, espaces ex urbains, zones de stations…).

Pour STOCK (2004), les migrations correspondent à une tendance contemporaine dans laquelle les individus sont géographiquement pluriels. Pour MARTIN (2013), elles sont liées à un mouvement d'agrément et d'hybridation des temporalités. Pour VLES (2005) et TALANDIER (2007), les migrations d'agrément correspondent à un nouveau modèle de développement hors métropolisation. Un phénomène rendu visible par une intégration d'une dimension héliotropique et hédoniste des modes de vie. Les stations, construites à l'origine par et pour le tourisme, dans une spatialité temporelle spécifique, celle de la saisonnalité, deviennent petit à petit des lieux de « démocratie du sommeil » (VIARD, 2012), des cités-dortoirs caractérisées par la présence d'une population en mobilité permanente, et sur lesquelles le projet touristique est conjointement pensé avec les pratiques de loisir, de résidence, de travail, de retraite, d'études (SOTCK, 2001, M.I.T, 2011). Car habiter, ne l'oublions pas, c'est tracer un rapport au territoire en lui attribuant des qualités qui permettent à chacun de s'y identifier (SEGAUD, 2010).

L'idée de s'installer sur son lieu de vacances est liée à la modification du rapport temps de travail/temps libre (VIARD 2006), à une volonté de mettre ses propres valeurs en cohérence avec son style de vie (LUYCKX GHISI, 2001), mais aussi à une évolution forte de la notion d'habiter (BERQUE et al 2006). Habiter une station touristique est devenu un projet couplé avec des intentionnalités. Celles-ci se caractérisent par des modes d'habiter qui, pour STOCK (2006), correspondent à l'ensemble des pratiques des lieux des individus, sur lesquelles s'articulent une dimension spatiale et sociale. S'expriment alors des styles de vie fondés sur le ludique, l'expressif et l'esthétique, et/ou un ancrage territorial (LEVY et HAEGEL, 1997), qui traduisent un modèle dominant des manières d'être et des manières de faire avec de l'espace que STOCK (2006) qualifie de régime d'habiter. Habiter, c'est donner un sens politique à l'espace par la présence et les pratiques des habitants dans un cadre ordonné, c'est faire avec l'espace (STOCK 2007). Alors, aborder les stations balnéaires par l'habiter et l'habitabilité récréative (CORNELOUP et al, 2014) permet de prendre en compte les dimensions symboliques d'ordre individuel et social (logique économique, environnementale, éthique), dans un objectif de réalisation de soi. Des dimensions indispensables pour comprendre la valeur changeante des lieux (SOTCK, 2015).

Les stations balnéaires n'attirent plus seulement des touristes saisonniers, des excursionnistes à la journée ou au weekend. Dans un premier temps, la villégiature occasionnelle par l'acquisition d'une résidence secondaire est devenue un moyen de fidélisation et d'ancrage sur un territoire touristique. Mais pour URBAIN (2002) *«* ni indigène, ni étranger pour autant, le résident secondaire se loge en un séjour qui semble résulter de la conjonction illogique du provisoire et du durable. Il s'inscrit dans un interstice paradoxal. D'ici et d'ailleurs, il est tout à la fois un passant qui reste et un habitant qui passe ». Consommateurs d'espace pour un faible temps de présence, mais à fort potentiel économique, les résidents secondaires sont devenus des vecteurs importants des économies résidentielles et présentielles, entrainant des créations d'emplois dans le domaine des services aux personnes et par ricochet aux entreprises, au sein des stations balnéaires. Plus ou moins actifs pendant leur temps de présence, ils représentent avant tout une frange de la population conservatrice, voire résistante à tout changement, freinant ainsi un potentiel développement local justifié par leur choix d'un lieu de tranquillité, d'un paysage et d'un patrimoine pour deuxième lieu de vie. Une forme d'enracinement dynamique pour VIARD (1981), faisant suite à des aménités perçues et/ou vécues, par un itinéraire linéaire (excursionniste, touriste, résident secondaire) dans lequel le touriste peut dépasser le résider pour aller vers l'habiter en devenant un résident permanent et en choisissant de cohabiter avec l'espace choisi. Cette mutation de l'habiter au sein des stations balnéaires et des espaces insulaires devra s'accompagner d'une prise de conscience des populations locales. Elles devront se projeter dans un nouvel espace-temps pour dépasser celui de la saisonnalité dans lequel elles ont trouvé satisfaction depuis les origines du tourisme. Une situation qui ne suffit plus aujourd'hui pour envisager une dynamique de développement local transitionnel.

Habiter ne se traduit pas uniquement par un acte physique au sein d'une fenêtre espace/temps (DALLER, 2012). Habiter s'exprime également, pour DI MEO (2008), par la continuité de la présence d'une identité individuelle qui se construit et se développe de manière dynamique au sein d'univers spatiaux et territoriaux multiples. Ceux-ci s'appuient sur des formes culturelles et des formes de migration d'agrément (CORNELOUP 2009 et 2013 ; MARTIN 2015). Quatre formes distinctes sont modélisables en convoquant les logiques d'action des individus et les forces endogènes et exogènes qui les accompagnent.

La forme métropolitaine caractérise les navetteurs et les télétravailleurs qui grâce au développement des technologies de communication, des moyens de transport, voire de l'acquisition d'une résidence secondaire, peuvent allier recherche d'une vie personnelle de qualité et vie professionnelle. Les migrations d'agrément peuvent prendre une forme d'installation complète, représentée par un projet de migration intégrant à la fois lieu de vie et lieu de travail (reprise ou création

d'activité, réorientation professionnelle, transposition sur un nouveau lieu de vie de l'activité professionnelle présente…). Parmi les néo-résidents, des entrepreneurs viennent s'installer sur des lieux touristiques en s'appropriant leurs aménités et caractères. Ils contribuent qualitativement et quantitativement à leur développement économique en mobilisant les ressources matérielles, immatérielles et patrimoniales locales, et en entrant en relation avec les acteurs privés et publics du territoire.

La forme refuge, quant à elle, caractérise une logique de fuite et/ou de ressourcement lié à une situation personnelle difficile. Elle représente des migrations d'agrément comme un nouveau départ vers une vie professionnelle saisonnière plus ou moins subie (BOYER, 2005) et/ou une recherche d'expérimenter un mode de vie alternatif. Ces trois premières formes sont présentes sur les îles. Mais la forme récréative pour laquelle est mise en avant principalement la logique de loisirs et la recherche d'une habitabilité récréative reste la plus présente. Cette forme de migration a pour objectif premier de pouvoir expérimenter en continu un mode de vie « californien » (CORNELOUP et al 2003) en lien avec la pratique d'un loisir ou d'un sport particulier, pour profiter de sa retraite dans un lieu agréable, ou pour les nomades du travail, de posséder un camp de base en cohérence avec leur éthique personnelle.

Lors de la crise de la COVID 19 nous nous sommes enfermés pour mieux en sortir. L'écologie qui par ses différentes déclinaisons nous entraine inexorablement à revisiter notre rapport à notre espace de vie, a démontré combien la prise en compte de l'habitabilité des territoires, et plus particulièrement l'habitabilité récréative des espaces insulaires, est apparue comme un refuge susceptible de mettre à l'abri des dangers du dehors. Autrefois lieux ressources pour les marins en quête d'un mouillage, de ravitaillement en nourriture et en eau douce, doit-on s'étonner que les espaces insulaires puissent être considérés aujourd'hui par certains comme un lieu d'enfermement choisi et non subi, un lieu de confinement sécurisant et salvateur par son isolement géographique et la faible densité de sa population ? Un isolement sanitaire dûment réfléchi, aux confins d'un monde où l'on peut être considéré comme responsable de son propre enfer(mement) ? Si les îles matérialisaient déjà l'idée de distance, d'une rupture spatiale et temporelle (PERON, 2005), nous pouvons aujourd'hui ajouter qu'elles deviennent le symbole d'un repli sécuritaire et sanitaire. En redécouvrant les relations qui s'installent entre notre environnement et les éléments qui composent son écosystème, la fuite vers les bienfaits d'une villégiature insulaire, a pu être légitimement compréhensible comme réponse salvatrice d'un bien-être physique et moral. Comme au sein des stations balnéaires, les pratiques récréatives présentes sur les lieux insulaires ont été une réponse au traumatisme d'un isolement sociospatial que nous avons dû subir, nous contraignant à réinventer notre vie

quotidienne et notre espace intime, à nous replonger dans une (ré)créativité immersive (FALAIX 2016).

Ces migrations d'agrément interrogent les édiles insulaires sur les bons indicateurs qui permettent d'évaluer et de gérer les problèmes d'ingénierie d'urbanisme, l'aménagement des lieux touristiques plus globalement. Les travaux de TERRIER (2006) et de TALANDIER (2006) sur la notion de population présente au sein des territoires à un moment donné peuvent apporter une première réponse. Comment, en effet, dimensionner correctement les équipements et les infrastructures pour des territoires insulaires qui voient leur population multipliée par cinq à dix en saison estivale. Le nombre de personnes présentes sur un lieu donné à un moment donné étant difficile à évaluer, le suivi annuel de la consommation d'électricité, de la consommation d'eau et du volume de déchets peut alimenter la réflexion. Et pour les gouvernances, permettre de répondre de manière efficiente aux besoins d'une clientèle potentielle composée des habitants permanents, des séjournants et des passants. Il en est de même pour l'offre de pratiques récréatives qui se doit d'être pléthorique et présente tout au long de l'année pour satisfaire une population en quête constante de loisirs et d'évasion intellectuelle. Cette offre globale de services alimente l'économie présentielle, composante de l'économie résidentielle, elle-même facteur d'une dynamique de développement local, pour les îles qui restent avant tout des territoires ruraux. L'innovation territoriale s'impose alors dans le cadre de budgets contraints, pour les gouvernances qui doivent réinventer l'attractivité récréative de leur territoire, à la fois pour leurs administrés et pour des touristes clients / consommateurs de biens et services, qui peuvent à leur tour, devenir habitants permanents.

3.4.2. L'écotourisme et les pratiques récréatives écomodernes comme complément à la mutation des stations touristiques

Les nouveaux modes d'habiter engagent les stations touristiques à sortir d'une saisonnalité institutionnalisée. Au-delà d'une réflexion sur les conditions d'accueil de nouveaux habitants, les stations touristiques doivent aussi s'adapter aux nouvelles tendances sociétales en matière de tourisme et de pratiques récréatives. Consommation et plaisir, humanitaire et voyages d'agrément, autrement dit économie et tourisme, autant de notions opposées, mais qui aujourd'hui sont devenues complémentaires. Nous pouvons être touristes et solidaires à la fois, en pratiquant un tourisme alternatif à visée humanitaire mais aussi économique. C'est vouloir vivre un tourisme expérientiel, un tourisme différent, responsable, ayant un sens, pour comprendre et apprécier les modes de vie alternatifs, vivre autrement l'altérité. Comme nous pouvons vivre nos loisirs en nous souciant des autres et de l'environnement. C'est, pour BOURDEAU (2009), accorder de l'attention aux « pas de côté » et aux pratiques alternatives et dissidentes qui

souhaitent s'engager dans un tournant récréatif et repenser les liens au corps, aux éléments de la nature, aux lieux de vie ou encore au politique.

Depuis quelques années, l'écotourisme a connu un essor considérable. Il a permis le développement de nombreuses formes de tourisme sensibles à l'environnement : tourisme équitable, solidaire, humanitaire, communautaire, éthique, responsable…Elles traduisent une quête de sens, d'originalité, de gratuité, de flexibilité et d'authenticité dans une démarche touristique réinventée. Un tourisme qui se veut écologique, même si chaque année, des millions de touristes voyagent à travers le monde à la recherche de lieux, de rencontres toujours plus insolites et différents les uns que les autres. Si le tourisme durable est un qualificatif utilisé par les collectivités, le tourisme responsable appartient au vocabulaire des professionnels du voyage et des voyageurs. Cela a entraîné dans le paysage touristique actuel, la création de plusieurs types de tourisme alternatifs dans lesquels peuvent s'engager les stations touristiques.

L'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT) ainsi que des associations ont défini la notion de tourisme solidaire comme regroupant les formes de tourisme alternatif qui mettent au centre du voyage l'homme et la rencontre, et qui s'inscrivent dans une logique de développement des territoires. L'implication des populations locales dans les différentes phases du projet touristique, le respect de la personne, des cultures et de la nature et une répartition plus équitable des ressources générées en font également partie. Le tourisme solidaire est avant tout un état d'esprit du touriste visant au développement économique local, en évitant par exemple les grands complexes hôteliers, en vivant au plus près des populations…Le tourisme solidaire, c'est avant tout l'art de voyager autrement, d'aider les populations hôtes en participant à des initiatives locales, en les rendant actrices d'un processus touristique, pour les faire bénéficier de retombées économiques, directes et/ou indirectes.

Le tourisme alternatif peut également prendre le contrepied de cette course effrénée au toujours plus, toujours plus vite qui caractérise le tourisme de masse. Depuis quelques années, un attrait grandissant pour le milieu rural, se traduisant par un exode urbain toujours plus important, se poursuit au niveau du tourisme. Alors qu'il est reproché à notre monde contemporain d'être de plus en plus « rapide », le slow tourisme, pendant du « slow food », est une nouvelle approche du tourisme qui nous propose de voyager autrement, nous incite à prendre notre temps pour nous imprégner de la nature qui nous entoure, privilégier les rencontres et savourer les plaisirs de la table. Il s'agit de prioriser dans la rencontre avec un territoire, le temps consacré à une initiation culinaire et aux activités organisées chez l'habitant. Véritable état d'esprit, le slow tourisme, que l'on traduit par le « prendre son temps », répond à une conscientisation de nos modes de vie contemporains. Il traduit le souhait d'une transition vers des alternatives à la

consommation de masse, aux transports polluants et au rejet de l'altérité, avec la forte envie de renouer avec notre environnement. L'agrotourisme en est un exemple. C'est une forme de tourisme visant à découvrir et à partager les savoir-faire d'un milieu à vocation agricole (visite de l'exploitation, hébergement, restauration et ventes de produits agroalimentaires), et pour les agriculteurs, à transmettre leur savoir et leur expérience au voyageur. Associé à une volonté de s'éloigner des circuits touristiques traditionnels, en recherche d'authenticité, l'agrotourisme favorise des rencontres et met en valeur les produits du terroir, l'identité et de la diversité régionale. L'agrotourisme (ou agritourisme) reste avant tout une source de croissance économique pour les agriculteurs dans le cadre d'une activité de production souvent associée à l'agriculture biologique voire biodynamique.

La protection de l'environnement est au cœur de tous les débats depuis les années 1970. L'apparition de la notion d'écotourisme, synonyme de tourisme vert, n'en est qu'une traduction. Elle vise à proposer aux voyageurs une démarche touristique engagée en faveur du développement durable, dans le but de préserver la biodiversité et les ressources naturelles, par une sensibilisation aux enjeux sociaux et environnementaux (CEBALLOS-LASCURAIN, 1996). La Société Internationale d'Ecotourisme (TIES) en a rédigé une définition en 1991 faisant aujourd'hui office de référence : voyager de manière responsable dans des sites naturels tout en préservant l'environnement et le bien-être des populations locales. Les fondamentaux de l'écotourisme proposés par la TIES reposent sur la minimisation des impacts physiques, sociaux, comportementaux et psychologiques du tourisme sur l'environnement et la prise de conscience des enjeux culturels et environnementaux du site visité. L'écorécréativité a pour objectif d'apporter des financements directs nécessaires à la préservation de l'environnement, de générer des retombées économiques pour les populations locales afin de favoriser leur « autonomisation ».

L'OMT (l'Organisation Mondiale du Tourisme) a adopté, en 1999, un code éthique concernant le tourisme responsable. C'est un ensemble complet de principes destinés aux acteurs du développement touristique (professionnels du voyage, autorités publiques, touristes…). Ce guide a pour but de maximiser les effets bénéfiques du tourisme tout en ayant un impact minime sur l'environnement, mais aussi sur le patrimoine culturel. Le tourisme responsable se veut utile et éthique, au vu de l'intérêt que le voyageur porte au respect des populations locales, de leur culture et de leurs coutumes, mais aussi à l'impact de sa migration d'agrément sur l'environnement.

Les stations touristiques ne peuvent ignorer l'évolution des tendances sociétales qui prônent une nouvelle façon de vivre un lieu, que ce soit sur un temps professionnel ou de loisir. Des transformations importantes obligent l'ensemble des

acteurs territoriaux à s'engager dans de nouvelles trajectoires mobilisant de nouvelles connaissances, de nouvelles compétences, mais aussi de nouvelles méthodes de gestion des espaces récréatifs de proximité. Pour MULLER (2015), nos sociétés se sont en effet engagées dans un changement profond des cadres cognitifs et normatifs par une prise en compte sans précédent des problématiques de développement durable et d'éthique sociale et environnementale. Dans le rapport BRUNDTLAND (1987), le développement durable se définit comme une réponse aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins en s'appuyant sur trois piliers : la préservation et la règlementation de l'environnement, la satisfaction des besoins humains et l'efficacité économique adaptée aux réalités locales. Autrement dit, la prise de conscience d'introduire, au sein des politiques publiques, la notion d'écologie territoriale, favorable non seulement à la population locale mais aussi aux nouveaux publics des stations touristiques. Par son approche locale à l'échelon d'un territoire, par sa vocation principalement descriptive de l'attention portée aux interactions homme-nature, mais aussi par la possibilité d'identifier les dynamiques socio-écologiques, la notion d'écologie territoriale permet d'identifier une dimension sociale et une vision sociosptiale spatiale de la transition récréative.

Si le développement durable pose la question de la résilience des sociétés et leur capacité à s'engager dans une économie verte au travers d'une croissance verte, pour les espaces touristiques, il engage la nécessité de l'émergence d'une écomodernité comme rempart et alternative à la société de l'excès, de l'abondance et du marketing (CORNELOUP, 2011). Une manière de défendre la mise en place de transitions récréatives, en lien avec une sociologie pragmatique, pour activer un changement de paradigme scientifique dans la façon de gérer les espaces (CORNELOUP, 2015). Autrement dit, la prise en compte dans les lieux touristiques des usages, des pratiques d'habitabilité et des formes culturelles vécues permettent de définir des pratiques acceptables. Mais, la dynamique culturelle, souvent absente des projets de développement local, fragilise la prise en compte du social dans le cadre des systèmes socio-écologiques et par conséquent, dans celui des milieux récréatifs, qui représentent une pratique quotidienne au sein des rapports sociaux (CORNELOUP, 2015). Une prise de conscience nécessaire pour les pouvoirs publics qui devront discuter de la valeur écologique et culturelle des concepts écotouristiques dans l'air du temps, qui se développent en bord de mer (CORNELOUP, 2015). À partir de 1975, date de création du Conservatoire du Littoral, le législateur a tenté d'allier protection et réussite économique des territoires touristiques à travers la loi Littoral (1986), la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (2000) et des nouveaux modes de gestion (Gestion intégrée des Zones côtières, 1992). Autant de points d'appui pour engager localement une réflexion sur les formes culturelles des pratiques récréatives.

Même si pour KALAORA (2014), ces orientations génèrent de nombreuses tensions, controverses et conflits.

3.5. Le tourisme de demain reste encore à inventer

Nous venons de le présenter, l'avenir semble s'orienter vers un tourisme qui mobiliserait les aménités climatiques, paysagères et patrimoniales d'un territoire en les associant à des ambiances et des pratiques récréatives et/ou thérapeutiques qui sont des marques culturelles fortes des lieux touristiques. Non transférables, ces ressources endogènes ne demandent qu'à être valorisées dans le cadre de la mobilisation de l'intelligence collective par des acteurs impliqués, pour en favoriser leur préservation, leur ancrage et leur développement. Un processus long qui fait naître une nouvelle territorialité emprunte de territorialisation par l'intermédiaire d'un tourisme dit de transition qui correspond globalement à un changement de paradigme dans la gestion des espaces récréatifs, mais également la prise en compte des systèmes de valeurs.

3.5.1. Vers un tourisme de transition récréative

Que ce soit pour les stations de montagne ou balnéaires, les évolutions socioculturelles modifient profondément l'offre de service des pratiques récréatives, en s'adaptant à la demande d'une clientèle en recherche d'un tourisme post-moderne et hypermoderne ludique, émotionnel et expérientiel. A titre d'exemple, face au manque de neige, le modèle de développement des sports d'hiver est revu au regard du lien qu'il entretient avec son territoire de montagne et qui repose encore sur l'idéal productiviste qui l'a vu naître : l'exploitation intensive et mono spécialisée du produit neige (VLES, 2021). Il en est de même de la prise en compte de la fragmentation des séjours touristiques liée au développement des courts séjours et de l'excursionnisme, des nouvelles formes de résidentialité et de mobilité des individus qui participent fortement au bilan carbone des lieux touristiques. Des éléments qui interrogent les acteurs du tourisme et les obligent à repenser leurs infrastructures d'hébergement et d'accueil.

ATEMIA (entreprise d'ingénierie touristique) évoque un tourisme de transition qui contribuerait à faire naître un tourisme bénéfique pour les territoires d'un point de vue économique, social et environnemental. Une vision moderne du tourisme qui devrait entrainer des retombées locales directes et indirectes pour tous les professionnels, pour le maintien et la création d'emplois pérennes. Celui-ci contribuerait à la préservation et à la valorisation des patrimoines naturel et culturel, tout en minimisant l'impact des émissions de gaz à effet de serre. Enfin, il

favoriserait le respect du cadre de vie, la création de liens porteurs de sens pour les visités comme pour les visiteurs. Un bénéfice pour le touriste lui-même par une (re)connexion à l'essentiel, la recherche de sens et de bien-être profond, la contribution positive au bon fonctionnement d'une société, l'accomplissement de soi. Une vision qui se différencie de la transition récréative qui prend en compte à la fois le local et le tourisme.

Toutes ces réflexions nous entrainent à nous poser la question d'un après tourisme ou d'un post-tourisme et de l'émergence possible d'une transition récréative. Pour BOURDEAU (2007, 2011) et CORNELOUP (2022) « le tourisme contemporain serait en rupture avec le tourisme au sens strict, né avec la modernité (qui) reposerait sur une logique interne dans laquelle les notions d'accès à un lieu situé ailleurs, de découverte et de visite sont centrales, nécessaires et suffisantes à la définition de l'expérience touristique, ce qui en ferait en quelque sorte un tourisme de premier degré ».

Concernant les nouvelles spatialités, après la recherche des lieux extraordinaires (naturels ou crées ex nihilo), la tendance serait à la découverte de lieux ordinaires, authentiques, à la fois distinctifs et singuliers (tel le quartier de Bushwick à Brooklyn, friche industrielle devenue le temple new yorkais du street art). Une façon de sortir de la bulle touristique (JUDD, 1999) dans laquelle les professionnels du tourisme nous attirent, pour vivre le « backstage » (MAC CANNELL 1976), un réenchantement des lieux non touristiques par rejet de la massification touristique. Un après tourisme concomitant à un après pétrole, acte de naissance d'alternatives au tourisme de masse pour URRY (1995), la suite de la mise en tourisme d'un territoire traduisant une transition et une reconversion résidentielle des lieux touristiques en déclin pour VIARD (2006). Un post-tourisme pour BOURDEAU et CORNELOUP (2015) qui désignerait le dépassement des cadres de pensée, de structuration et de pratique du tourisme à la fois du fait de l'évolution sociétale globale et de l'évolution sectorielle du champ récréatif, renvoyant à une dynamique de décloisonnement de l'ici et de l'ailleurs, du temps ordinaire et du temps extraordinaire, de l'habiter et du visiter.

Pour CORNELOUP (2017), les interactions sociales qui naissent entre les différents acteurs des milieux récréatifs ouvrent des possibilités d'une transition médiane représentant un mouvement perpétuel d'adaptation face aux évolutions constantes de notre société contemporaine dans le cadre d'une sociologie pragmatique au sens de LATOUR (2010). Un nouveau principe de référence qui permet, pour CORNELOUP (2017) de comprendre les logiques d'action des individus en recherche de territorialisation et d'habitabilité. Autrement dit, une transition médiane qui nécessite l'adaptation au changement, celle de la gouvernance des destinations et la gestion des espaces récréatifs de proximité. Car la manière de penser l'action publique et plus globalement la gouvernance des lieux touristiques,

la gestion de leurs espaces récréatifs, nous permet de nous interroger sur les pratiques politiques, professionnelles et sociales en transition. Il nous est alors possible de visualiser comment et sous quelles formes s'engagent ou peuvent s'engager des actions significatives pour envisager autrement les trajectoires territoriales. Mais aussi la manière de penser les prestations récréatives proposées aux clients, publics et usagers des lieux.

Symbole de la société de consommation et de la réussite technologique française de la Vème République, l'utopie aménagiste engagée en France entre 1960 et 1980 (CORNELOUP, 2019) a vu éclore des investissements de grande ampleur dans des infrastructures de loisirs sportifs et de tourisme (Mission Racine pour l'aménagement du littoral atlantique et méditerranéen et plan neige de 1964 pour les stations de sports d'hiver). Ceux-ci proclamaient un progrès social qui s'appuyait sur l'explosion des loisirs et du temps libre. Sur l'ensemble du territoire sont alors apparus des espaces récréatifs (piscines, gymnases, salles de spectacle, maisons des jeunes et de la culture, …) dans le cadre d'une politique en faveur de la famille et des groupes sociaux issus notamment des couches moyennes et populaires. Une nouvelle modernité pour CORNELOUP (2019) ou le béton, le gigantisme, le massif, la prouesse technologique et la fonctionnalité récréative sont devenus les référents de cette nouvelle urbanité marquée d'une vision prométhéenne et coubertinienne.

CORNELOUP (2019) voit dans la deuxième vague d'aménagements issue des années 1980-2000, qu'il qualifie d'« expérientielle », l'apparition de la culture du free et de l'hédonisme, centrée sur le bonheur individuel et tribal, en lien avec une culture sportive post et hypermoderne et ciblée sur des catégories sociales spécifiques (les femmes, les jeunes, les seniors…). Les investissements se sont orientés autour des pratiques hédonistes (centres aquatiques, centres de remise en forme), ludiques (parc Astérix, Disneyland Paris) et sportives contemporaines (salles d'escalade, snow parks, city stades). L'ergonomie de ces infrastructures a mis en avant l'expression sensorielle dans des espaces scénarisés, alliant fonctionnalisme et esthétisme. Sport, expérience récréative et convivialité se sont retrouvés au sein de multiplexes sportifs symbolisant le mélange temporel et spatial des frontières entre le travail et les loisirs.

Mais pour CORNELOUP (2019), est venu le temps de la création d'éco-espaces récréatifs qui ouvrent le chemin à un monde favorisant la dématérialisation des utopies modernes et postmodernes. Il pointe tout d'abord dans cette voie, les « ultra-écologistes » qui s'engagent dans le renforcement de l'altérité et des liens avec leur environnement par des pratiques récréatives favorisant les itinérances de pleine nature et une immersion écologique (art, musique, exercices physiques et de respiration, méditation, découverte de la faune et de la flore…). Il les distingue des éco-récréateurs pour qui le projet culturel doit s'inscrire dans la marque

sociogéographique du territoire. Partagé et porté par des collectifs engagés, ce projet culturel devient la clé entrepreneuriale d'un développement local axé sur l'habité et l'habitabilité récréative. La gestion des espaces récréatifs de proximité passe aujourd'hui par une cohérence éco-culturelle qui traduit une chaine de valeur choisie et composée par les actants de la scène locale (CORNELOUP (2019)). Ce que le littoral breton a globalement réussi en minimisant son adaptation aux contraintes physiques, économiques, militaires et géopolitiques en mettant prudemment en valeur son patrimoine paysager et culturel.

3.5.2. Vers une gestion transmoderne des espaces récréatifs de proximité

Pour CORNELOUP (2004), une destination touristique ne peut se résumer à une simple agrégation d'acteurs. L'ancrage territorial des acteurs permet de penser qu'un processus culturel singulier participe à la construction d'un système global de fonctionnement d'une station touristique de nature et qu'il qualifie de Système Culturel Localisé (SCL). Les différents acteurs qui composent ce Système Culturel Localisé, et qui interagissent au sein d'un système complexe d'interrelations mouvantes selon des principes de ductilité et de labilité (LERESCHE et SAEZ 1997), sont invités à s'engager autour d'une forme culturelle emblématique en fonction d'un positionnement envisagé et envisageable, en positionnant localement la culture comme centrale dans la définition de la valeur de l'ancrage du territoire (CORNELOUP, BOURDEAU, MAO, 2004).

Une station touristique se construit en effet sur des caractéristiques culturelles de l'offre, dans sa manière de mettre en scène le site, de développer des pratiques spécifiques et de les encadrer avec la présence plus ou moins importante d'une gouvernance locale. Il se dégage alors une force récréative qui intègre les caractéristiques culturelles des touristes qui fréquentent cette station et qui favorisent toute son attractivité. Pour que la chaine de valeur culturelle soit attractive et cohérente, même si cela la rend plus complexe, l'objectif du Système Culturel Localisé est de relier l'ensemble des activités qui interviennent dans l'offre de service touristique (hébergements, prestations, restauration, communication…) dans une trame culturelle commune, redonnant de la présence à l'habiter culturel enraciné dans un territoire de vie. Il s'agit de mobiliser l'ensemble des ressources endogènes d'un territoire, qu'elles soient humaines, matérielles ou immatérielles, en mobilisant les capacités créatrices locales en interaction avec les touristes, afin de (re)donner une attractivité novatrice de leur territoire de vie, par un réenchantement culturel du quotidien. Le Système Culturel Localisé doit être étudié de façon globale dans tous ses aspects (stratégique, politique, social, économique, environnemental, historique, …) et tenir compte des services associés au produit générique (accueil, encadrement, secours, Office de tourisme, ambiance…).

Cela revient à étudier l'organisation des échanges entre les différentes parties prenantes engagées dans la gestion, le développement et la consommation des produits et des services locaux.

La compréhension de ce Système Culturel Localisé repose sur l'analyse d'une économie des rôles qui dans le cadre d'une forme culturelle permet d'identifier les ressources humaines, matérielles et immatérielles mobilisées, la liaison existante entre la forme culturelle qui se développe en un lieu (et le Système Culturel Localisé qui l'accompagne) et les autres acteurs et publics présents localement (*Figure 5 : le Système Culturel Localisé, CORNELOUP, 2004*). Le Système Culturel Localisé représente une démarche éducative par laquelle des acteurs collaborent en vue de développer sur leur territoire une pratique culturelle, instaurant de fait un processus d'interaction permanent. Pour CORNELOUP (2012), il s'apparente à une construction sociotechnique (CALLON, 2006) d'une production d'une chaîne territoriale de la valeur qui demande sans cesse des allers-retours et des combinaisons entre les différents éléments environnementaux activés. Des perspectives théoriques développées par la sociologie de l'innovation et de la traduction (CALLON, 2006) en référence au modèle tourbillonnaire, considéré comme étant plus approprié pour penser ce processus et son ancrage dans un contexte social particulier.

Ce dialogue entre des acteurs ayant des intérêts différents, voire divergents, nécessite en effet un travail de traduction (entre acteurs pour s'entendre) et d'intéressement (au sens de CALLON) pour continuer à développer l'action engagée collectivement, mais aussi élaborer une démarche d'acceptabilité collective d'un marquage culturel en construction. Étant entendu également que l'économie des rôles correspond à une organisation à la fois formelle et informelle, faite d'interactions représentant des marges d'incertitude, des trajectoires flexibles, des rapports de force et des jeux de pouvoir (CROZIER). Mais il faut aussi tenir compte des éléments immatériels qui participent pleinement à la construction, à l'organisation et au fonctionnement quotidien du réseau composant le « méta-produit ».

Par cette approche, il faut considérer que nous ne nous trouvons pas dans un cadre figé au sein duquel les acteurs évoluent quotidiennement, mais que par leurs actions, ils façonnent un ensemble, un système qui évolue sans cesse (CALLON, 2006), en utilisant l'ensemble de ressources matérielles et immatérielles qu'ils ont à leur disposition (CALON et LATOUR 1990). Il s'agira alors de saisir les relations existantes entre les différents acteurs, faites d'accords formels et informels, basés sur des traductions (CALLON et LATOUR 1990) entre des faits et des interprétations. Mais un système dans lequel les facteurs humains sont prépondérants dans l'orientation toujours chancelante et mouvante que prend le

réseau d'acteurs étudié, en raison des jeux de tension, par manque de confiance ou de traduction convenable (CORNELOUP 2009).

Cette analyse se complète par l'identification d'un système d'intelligence culturelle qui caractérise comment les acteurs pensent, se représentent et diffusent la forme culturelle, et par la présence d'une ingénierie culturelle qui décline les différents matériaux, ressources physiques et immatérielles, personnelles, moyens financiers mobilisés pour développer cette forme localisée. Enfin, cette analyse cherche à évaluer la valeur de la forme culturelle concernée et à identifier la régulation des choix entrepris (CORNELOUP 2004). Cette démarche qui se veut novatrice par son aspect fédérateur de ressources locales, ne peut que conforter l'émergence de modèles alternatifs de développement, en interaction avec les politiques publiques également engagées dans des stratégies plus participatives, démocratiques et collaboratives (LASCOUMES 2007). Autrement dit, une gestion transmoderne des espaces récréatifs de proximité.

Figure 5 : Le Système Culturel Localisé (CORNELOUP 2004)

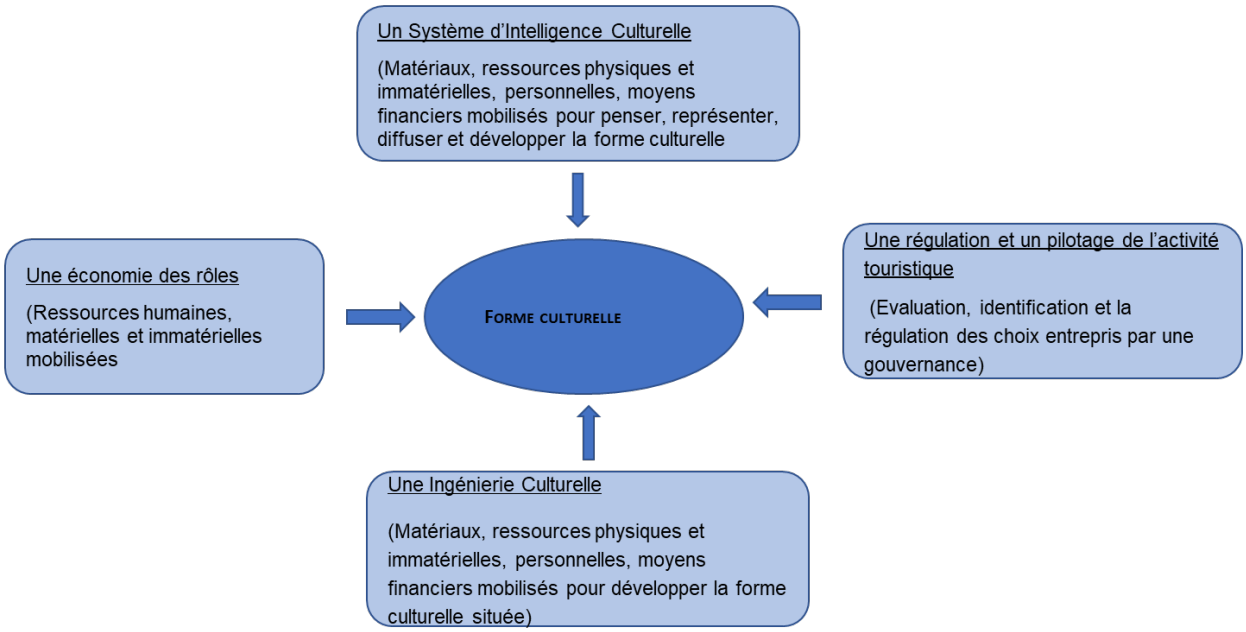

CHAPITRE IV LA GESTION LOCALE DES ESPACES RECREATIFS

Les pratiques récréatives représentent des espaces de médiation entre des individus et les milieux récréatifs. Les milieux récréatifs résultent pour BERQUE (1990) d'une médiance entre les individus et leur environnement, symbolisant des tribus pour MAFFESOLI (1988), au sein desquelles se partagent des expériences, des valeurs et des références culturelles. Celles-ci participent à l'appropriation territoriale (CORNELOUP, 2016). Par l'intermédiaire de ce paradigme, nous souhaitons analyser la gestion sociospatiale des espaces récréatifs, par laquelle sont scrutées les relations sociales, leurs enjeux globaux au sein d'un espace spécifique qu'est celui des espaces récréatifs (RIPOLL et TISSOT, 2010).

Concomitamment à une approche sociale dont peut relever le développement local, pour PECQUEUR et ZIMMERMANN (2004), l'activation d'une économie de proximité reste toutefois complémentaire pour rendre compte des conditions nécessaires à l'activation et/ou la réactivation des liens sociaux, et à la coordination des agents. L'objet même des institutions publiques prend alors toute son importance dans l'accompagnement de ces acteurs locaux lorsqu'il s'agit de construire un projet, qu'il soit social, économique, environnemental, culturel, ou fondamentalement global. Ce projet doit aussi tenir compte des attentes et des besoins des acteurs locaux, de la population locale et de tous ceux qui décident de venir découvrir un lieu, un espace de pratiques. Mais un projet de territoire ne peut se réduire à organiser une pratique dans un lieu donné (CORNELOUP, MAO, BOURDEAU, 2007). La gestion territoriale s'oriente vers une démarche procédurale dans laquelle il s'agit d'organiser l'ensemble des forces et des ressources locales stratégiques pour engager un territoire dans une dynamique de développement local qui lui est propre. Une gestion qui doit tenir compte de la massification et de l'artificialisation des lieux touristiques en général.

La gestion d'un territoire en mode projet engage alors celui-ci dans des procédures contractuelles et combinatoires (PECQUEUX, 1998) entre les acteurs publics, privés et associatifs, susceptibles de revigorer le débat démocratique au sein d'un espace public réinventé. Il en ressort des projets territoriaux qui se déclinent en projets spécifiques et opérationnels dont l'objectif principal est de produire une valeur territoriale. Dans le cadre d'une approche systémique qui engage un collectif issu de réseaux complexes, ces projets visent à traduire dans les espaces de pratiques de pleine nature une identité locale, une forme culturelle qui se mettent en œuvre dans le cadre d'une forme de développement caractéristique du mode de gestion envisagé. C'est dans ce processus que se développe une habitabilité récréative de l'espace vécu (CORNELOUP, 2014).

Nous aborderons dans ce quatrième chapitre l'habitabilité de l'espace vécu par le prisme des pratiques récréatives. Nous étudierons, dans un premier temps, leur développement dans notre société contemporaine (4-1). Il s'agira ensuite d'analyser les dynamiques territoriales par leurs formes culturelles et leurs formes de développement (4-2). Nous mettrons en évidence la nécessaire participation des individus au sein d'un débat démocratique réinventé par l'appui d'espaces de médiation, pour que se développent localement des projets récréatifs inscrits dans une chaine de valeur porteuse d'une dynamique territoriale. C'est là tout le combat engagé par les espaces insulaires, partagés entre le désir de sauvegarder leur valeur territoriale et la nécessité vitale de s'engager dans une dynamique de développement local durable (4-3).

4.1. L'avènement récréatif

Dans un espace-temps qu'il peut auto-gérer positivement ou négativement, l'individu organise son temps libre, au sein de sa propre territorialité, comme un symbole d'émancipation et d'affirmation de soi et/ou d'une communauté à laquelle il s'identifie. Une « illusion de libération », concept cher à LEFEBVRE et BAUDRILLARD. Des pratiques récréatives en perpétuelle mutation, comme leurs usages, prises dans un tourbillon de tendances et de modes. Si leur présence se caractérise par un métissage de pratiques anciennes, modernes et post-modernes, l'hyper modernité semble petit à petit prendre de l'ampleur en cherchant à donner à leurs utilisateurs toujours plus de sensations et à leur faire vivre une expérience inoubliable. Des mutations qui ont accompagné le développement contemporain des stations balnéaires et insulaires.

4.1.1. Les pratiques récréatives : une vision positive de liberté dans nos vies quotidiennes

Touristes et récréatifs sont des individus différents pour LAJARGE (2007). En effet, il considère que le touriste d'aujourd'hui part et revient au sein d'un acte global et programmé, faisant de lui un acteur passif qui part à la conquête d'un monde qui lui donnera ce qu'il voudra bien lui donner à découvrir. Il prépare son voyage en prenant en compte le temps dont il dispose, un nombre de congés dont il demande à son employeur l'utilisation en programmant ainsi son absence, soumis à des contraintes d'un agenda qu'il ne maitrise pas. Il peut dès lors se projeter vers un autre univers, synonyme d'un changement de rythme, d'une prise de recul et d'un oubli momentané du quotidien. Mais une fois arrivé à destination, il suivra, comme les autres, un schéma de visites dans le cadre d'un processus marketing et d'une économie du tourisme bien huilée. Il reviendra finalement avec des souvenirs standardisés, des photos de vacances sur lesquelles il se mettra en scène pour

dépasser leur banalité. Ce schéma est classique et théorique, positionnant le monde comme un supermarché au sein duquel, muni de notre liste de courses, nous consommons des lieux touristiques, cochant au fur et à mesure ce qui est fait comme n'étant plus à faire. Cela peut expliquer la tendance contemporaine de la recherche d'un tourisme alternatif.

Le récréatif, quant à lui, dans une spatialité temporelle ordinaire pouvant correspondre à celle de son quotidien (diminution du temps de travail, temps partiel, chômage), cherche à profiter de son temps libre avec les moyens financiers, intellectuels, physiques et mentaux qui sont les siens, dans une gamme d'activités variées, dans la durée et non sur des temps exceptionnels. Si on prend l'exemple du jardinage, il s'agira d'évoluer avec les saisons, en cherchant à reconquérir des espaces (bout de terrain en friche, terrasse…) en démultipliant des actions qui ne cessent de se régénérer, de se renouveler. Quelle que soit la pratique récréative choisie, la tendance est aujourd'hui à l'autoproduction, un *do it yourself,* poussé par des contraintes économiques, mais qui révèle aussi la curiosité et l'envie d'agir des individus.

L'être humain a toujours été en recherche de contemplation, même si aujourd'hui il est plus en quête de sensations, de découvertes, en vue de son développement personnel, de sa créativité. L'industrie des loisirs tente de répondre à ses attentes. L'industrie des loisirs doit en effet offrir à l'individu consommateur une variété de complexes récréatifs, où, sans attendre son tour, il va pouvoir se projeter dans des activités multiples, fréquemment renouvelées et reflet de sa propre créativité. Ces activités devront être basées sur des expérimentations interactives et dont la finalité du résultat dépendra entièrement de lui (Escape Game). Les pratiques récréatives, qu'elles soient sportives ou simplement délassantes, très régulières ou évènementielles, pratiquées seul ou organisées collectivement peuvent être considérées comme des antidotes (MAO, 2003). À l'époque contemporaine, les loisirs hyper et post-modernes, par les expériences qu'ils permettent de vivre, sont considérés comme des espaces de socialisation, d'apaisement des conflits sociaux et/ou intergénérationnels. Pour cela, les associations sportives et culturelles, comme à leur origine au XIXème siècle, poursuivent leur objectif de moralisation et de pacification des quartiers jugés difficiles.

Les pratiques récréatives offrent des relations multisensorielles au travers d'expériences corporelles. En effet, nous pouvons constater des innovations par l'usage des pratiques, par l'imaginaire des utilisateurs et des communautés d'utilisateurs de matériels de sport, comme il en a été du détournement du mobilier urbain pour les sports de rues. Cette tendance est fortement visible en ce qui concerne les sports de glisse et de mobilité (surf, planche à voile, skateboard) dont les supports se sont petit à petit mécanisés et/ou connectés (rollers électriques, stand up paddle à moteur, planche de surf connectée). Que ce soit à travers l'évolution des comportements et des pratiques, les villes, les espaces naturels sont

devenus des infrastructures sportives par destination. Tous les lieux sont prétextes à pratiquer du sport, par une appropriation de la ville, par un détournement des espaces et/ou des mobiliers, que l'on se situe ou pas, dans un temps et un espace quotidiens. Les espaces urbains, les espaces piétonniers, de détente (plages, jardins), les espaces naturels (bois, parcs, …) sont devenus prétextes à l'organisation de marathons (New York, Paris...), les trottoirs de nouvelles pistes d'athlétisme où se croisent les joggers, dans une culture hyper moderne des sports de pleine nature.

Une autre tendance démontre quant à elle un passage de la modernité vers le transhumanisme par le truchement de la révolution numérique. Celle-ci entraine une digitalisation du corps, la création du post-humain au sein des produits récréatifs. Un univers virtuel déconnecté de la réalité, mais une réponse à un besoin de changement et d'évasion d'un quotidien devenu sans saveur et dénué de sens. Une autre évolution caractéristique révèle également une transition sociétale tournée vers l'Economie Sociale et Solidaire. Pour CORNELOUP (2017), les éco-cultures alternatives démontrent que les chaines de la valeur se recomposent avec l'émergence des principes de la circularité et de la fonctionnalité des économies vertes et bleues responsables. Cela permet de repenser les effets des externalités négatives dans la façon de gérer les déchets et les impacts des productions industrielles sur les écosystèmes humains et non humains. Combinant à la fois une vision moderne, hyper moderne et écomoderne, LAJARGE (2007) considère que *«* les récréatifs, héritiers de la société des loisirs, entretiendront probablement un autre rapport à la nature, au temps et à eux-mêmes. Ils seront probablement moins dans le futur, ces consommateurs dont l'emploi du temps libéré se remplit un peu par défaut, un peu par mode, grâce à des pratiques ludiques offertes par des prestataires territorialement diversifiés et en fonction des ressources naturelles disponibles. Ils pourraient être les individus dont l'emploi du temps se construira autour de choix de vie, plus nomades et multi résidentiels, plus multi actifs et indépendants, plus soucieux de pratiquer la nature que de la consommer, plus attentifs à se définir comme nouveaux écocitoyens que comme touristes de nature »*.*

Partout à travers le monde, les espaces de nature sont répertoriés, font l'objet de classements, d'inventaires, permettant des pratiques selon les niveaux de chacun (nombre de kilomètres à parcourir, dénivelé pour les randonnées, profondeur pour les plongées et la spéléologie, couleur des pistes pour le ski, voies d'hiver et d'été pour l'alpinisme). Le développement des sports extrêmes (trails, ultra trail, sky surf, …) ont fait naitre une géographie des spots (FAGNONI, 2017) brouillant les frontières entre espaces du tourisme et espaces représentés par les équipements dédiés aux loisirs et aux pratiques sportives. Un phénomène accentué par la médiatisation des grands évènements sportifs (Jeux Olympiques d'été et d'hiver).

Nous l'avons énoncé, l'évolution de la législation concernant le temps de travail nous a permis, progressivement mais sûrement, de disposer de conditions plus favorables et de plus de temps libre pour nous engager dans des temps plus personnels de loisirs, de visites de sites culturels, de participation à des évènements culturels. Le développement des séjours courts, l'éducation à l'histoire, à la géographie, à l'art en général, l'amélioration continue des hébergements et des transports, le développement des applications digitales ont favorisé les pratiques récréatives culturelles aussi bien endogènes qu'exogènes.

La culture, essence même des pratiques récréatives est une valeur ajoutée pour un lieu, une ville, un instrument de différenciation peu ou pas duplicable, donc singulier, voire unique, permettant de créer des fêtes, des évènements (Fête des Lumières à Lyon, Braderie de Lille, Tournois de joutes de Sète, musée des Machines et Voyage à Nantes, Festival d'Avignon, Chorégies d'Orange, Festival du Court métrage de Clermont-Ferrand, Fashion-week à Milan, Carnaval de Venise, Fête de la bière à Munich…). Même si l'attractivité des villes repose souvent sur un patrimoine, il existe aujourd'hui une volonté de constituer autour de ces évènements, une offre complète (hébergement, loisirs, restauration gastronomie, infrastructures diverses, …), séduisante (stratégie et marketing territorial), propice à l'attractivité des territoires et à leur compétitivité, comme lieux de résidence, de visite, de travail, d'investissement, d'implantation d'entreprises. Ces évènements sont considérés comme de véritables repères temporels dans une saison touristique, ils peuvent aussi donner l'illusion d'une attractivité touristique permanente, s'intégrant dans un calendrier quotidien faisant abstraction des conditions climatiques locales.

Tout peut être aujourd'hui considéré comme une expérience propice à une pratique récréative dès qu'il y a tourisme. Mais la consommation d'un produit touristique ou de loisirs revêt une logique bien spécifique.

4.1.2. La consommation des pratiques récréatives : du réel au virtuel

Au-delà des cadeaux souvenirs que l'on ramène de ses vacances, produits hédoniques, objets transitionnels, tellement utiles pour faire le deuil du voyage tout en imprimant durablement dans l'univers familier son souvenir (BRUNEL, 2006), la consommation de produits touristiques et de loisirs répond à une logique que les acteurs du secteur se doivent d'appréhender. En effet, le touriste, tout comme le récréatif, n'est pas mu uniquement par une stratégie rationnelle, séquentielle voire impulsive dans son acte de consommation. Les acteurs du secteur doivent être en veille des mutations sociétales, des tendances et des modes, afin d'avoir la capacité de proposer aux consommateurs de loisirs, les produits qui correspondent aux pratiques touristiques et culturelles du moment.

Définir le mot culture reste un exercice périlleux. Il en existerait en effet, pour les anthropologues KROEBER et KLUCKHOHN (1952), plus de cent cinquante définitions. Une définition liminaire qualifie la culture comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Pour l'UNESCO, dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. La culture peut également définir l'ensemble des activités de consommation ou de participation liées à la vie intellectuelle et artistique, qui engagent des dispositions esthétiques et participent à la définition des styles de vie (lecture, fréquentation des équipements culturels tels les théâtres, musées, salles de cinéma, salles de concerts).

Pour BOURDIEU et NADOU (1979), parler de consommation culturelle, c'est dire qu'il existe une économie des biens culturels, mais que cette économie a une logique spécifique. Dans ce paradigme, la sociologie essaye de comprendre comment l'individu devient un consommateur de produits culturels et comment il se les approprie. BOURDIEU démontre par ses travaux que les individus sont le produit d'une éducation qui oriente leur pratique culturelle au regard de leur niveau d'instruction et de leur origine sociale. Ainsi pourvu de codes et d'un capital culturel qui représente une carte mentale, un système de dispositions leur permet de décrypter les biens culturels qui leur sont proposés. L'individu choisit alors une pratique culturelle dans le cadre d'un « système de dispositions réglées ». Autrement dit, la culture générale d'un individu correspondrait à l'ensemble des connaissances qu'il a en partie construit d'une manière active, mais également du fait d'une transmission sociale et familiale. Une consommation culturelle qui au-delà de permettre à l'individu de se construire intellectuellement, peut également être considérée comme une passerelle en faveur de l'altérité, un moyen de communication, de rencontre, de création de liens.

Comprendre comment et pourquoi les individus consomment des biens culturels est primordial pour l'économie en général. La théorie de la culture du consommateur (consumer culture theory - CCT), apparue aux Etats-Unis en 1990, est un domaine interdisciplinaire qui mobilise des approches interprétatives et critiques pour comprendre le consommateur, les représentations sociales et les pratiques culturelles qui expliquent sa façon de consommer. Son paradigme représente une rupture radicale avec les approches centrées sur la transaction commerciale en général. La CCT postule que nous consommons des produits pour leur dimension symbolique, pour le plaisir de consommer sous la forme d'expériences que l'on peut décoder selon des dimensions idéologiques, sociales et culturelles. En effet, l'analyse empirique traditionnelle de la demande ne prend pas en compte les consommations non marchandes et le mode de vie, faute de

savoir les estimer avec des prix monétaires et des quantités. Il en va de même de la formation des préférences qui reste inexpliquée et pourtant liée à des facteurs systématiques comme la taille des familles, l'âge, l'éducation, l'habitat, la catégorie socioprofessionnelle. Cette théorie part du principe que la consommation n'est pas un phénomène uniquement marchand mais une culture avec ses mythes, ses rites et ses récits, qui représentent un facteur d'intégration sociale et de ressources identitaires.

Dans l'acte de consommation, l'information apparait également un élément important car elle est naturellement attachée à l'expérience quotidienne des individus. L'individu détient certes des dispositions culturelles et sociales qui lui permettent de posséder une pré-information grâce à des croyances initiales, des goûts individuels, des facteurs physiologiques et psychologiques qui lui permettent d'effectuer un choix de consommation, il a cependant besoin de rechercher des informations complémentaires pour passer à l'acte. Ces informations viendront modifier ou non la perception que l'individu a du bien qu'il souhaite consommer. D'où la nécessité pour les territoires touristiques de travailler leur communication et leur attractivité, afin de tisser un lien fort et durable avec leurs « clients consommateurs ». Et ce, d'autant plus pour les espaces insulaires qui doivent annihiler des représentations liées à un paradigme individuel et interprétatif (distance du continent, coût…) bien ancrées dans l'esprit des touristes.

Dans leur étude sur l'évolution des pratiques culturelles en France, LOMBARDO et WOLFF (2020) démontrent qu'en cinquante ans, la culture a pris une place croissante dans le quotidien des Français, engendrant un développement et une diversification des pratiques quels que soient l'âge, le milieu social et le type de territoire. De grandes tendances semblent apparaître. Tout d'abord, si l'écoute de la télévision reste une pratique récréative largement répandue dans la population, les contenus numériques ont fortement modifié les pratiques audiovisuelles des moins de 35 ans. La fréquentation des lieux culturels que représentent les sorties au cinéma ou au spectacle, les visites de musées, d'expositions ou de monuments historiques, l'art de la rue, est de plus en plus fréquente chez des catégories de public toujours plus diversifiées.

La crise sanitaire liée à la COVID 19 a favorisé l'essor du digital et du web par la proposition de visites virtuelles des lieux patrimoniaux (musées, monuments historiques), mais a surtout permis aux pratiques culturelles numériques de se développer. L'écoute de musique sur plateforme est devenue une pratique courante chez les personnes de quinze ans et plus, tout comme la consultation de vidéos en ligne, les jeux vidéo incluant l'activité physique et celle des réseaux sociaux. Cette tendance rebat les cartes de la consommation de biens culturels et confirme la nécessité pour les acteurs du secteur du tourisme et des loisirs, d'adapter leur

approche marketing liée à l'attractivité de leur territoire et au méta produit qu'ils proposent.

4.1.3. L'adaptation de fait des stations balnéaires et insulaires

Les espaces littoraux, espaces attractifs cumulant des fonctions de production (pêche, agriculture, industrie…), des fonctions résidentielles (permanente et temporelle) mais aussi récréatives (tourisme et loisirs) ont été impactés par ces mutations. Initialement dévolus à la santé (station thermale), à la contemplation de la nature, les espaces littoraux sont devenus des espaces sportifs en se spécialisant dans une ou plusieurs pratiques spécifiques (surf, voile, …) au regard de leurs aménités naturelles. Les jeux d'argent, invariants des pratiques récréatives humaines, avec des lieux dédiés dès l'Antiquité (La Popina dans la Rome antique), vont devenir à partir de la fin du XVIIIème siècle, des activités récréatives complémentaires aux bains thérapeutiques dans les villes balnéaires. Les jeux dans les casinos, les courses hippiques (Deauville, Le Touquet, Cagnes-sur-Mer, Saint-Malo, Royan, Biarritz…) représentaient en effet dans des hôtels luxueux, des lieux de sociabilité et de vie mondaine pour les aristocrates, qui ainsi se démarquaient des populations locales.

Les stations touristiques, maritimes ou de montagne, villes avant tout, ont suivi ces transformations, devenant des pôles de plus en plus attractifs. Les stations touristiques maritimes ont toujours été le support à de nombreuses pratiques liées au tourisme, aux loisirs et au sport. Déjà au XIXème siècle, une élite (industriels, banquiers, négociants, rentiers) ou des aventuriers (Joshua SLOCUM, premier circumnavigateur entre 1895 et 1898) avaient investi l'espace maritime des stations balnéaires. Aujourd'hui, les ports, des lieux de promenade avant de devenir des « parkings pour bateaux de plaisance » voient des milliers de personnes assister au départ et à l'arrivée des « géants des mers » lors des grands évènements maritimes (Le Vendée Globe Chalenge attire tous les quatre ans 750 000 personnes aux Sables d'Olonne). Lieux propices à l'émerveillement et au lâcher prise, les stations touristiques de pleine nature peuvent être des havres anti-stress où se développent les séances de yoga en tout genre, face à la mer, au lever ou au coucher du soleil.

La généralisation des congés payés dans la plupart des pays industrialisés dans les années 1960 va favoriser une croissance du pouvoir d'achat permettant « aux masses populaires » de bénéficier, à leur tour, des loisirs et des vacances au bord de la mer. Les années 1960 sont aussi celles des mouvements dissidents et alternatifs qui manifestent, par une remise en cause des institutions traditionnelles, une rupture fondamentale dans l'histoire sociale de la France. On se prend à rêver d'une autre société, moins aliénante et déshumanisante, d'un autre monde, que

l'on a hâte de découvrir, pour en copier les pratiques culturelles les plus utopiques et alternatives. Ainsi naissent des pratiques récréatives qui deviennent des modes de vie (surf) favorisant la création d'un milieu socioculturel riche d'innovation.

Dans une société en perpétuelle évolution, et dans une forme culturelle moderne qui prône l'expérience hédoniste et l'esthétisme, la vitesse et le blingbling, les temps dédiés aux loisirs, aux vacances, à la découverte, et aux migrations permanentes se sont institutionnalisés. Les stations touristiques insulaires, tout comme les stations balnéaires du littoral, s'organisent pour accueillir un flux permanent de touristes, poussés par une société de consommation qui les exhorte, grâce à un marketing novateur, à profiter sans attendre des plaisirs qu'ils sont venus chercher après une année de labeur. Par petits bouts d'économies quotidiennes, quelques fois de privation, le temps des vacances devient un temps social mérité. Le temps est aux loisirs, un temps de détente où l'on se retrouve en famille. Pour les plus aisés, c'est l'occasion d'acquérir une résidence secondaire grâce aux programmes immobiliers proposés par des entrepreneurs à l'affut du développement d'une activité touristique. Le tourisme devient une véritable institution, avec ses codes sociaux (vestimentaires, pratiques récréatives, politiques, moraux…) et ses règles (normalisation et encadrements des pratiques). Force est de constater une artificialisation des stations balnéaires qui cherchent à répondre à la demande de produits et de services attendus par une population prête à consommer au-delà de ce qu'elle avait initialement décidé. Les stations touristiques insulaires vont également s'engager dans cette mouvance, quitte à en perdre leur îléité en se reliant au continent, devenant alors des « presque » îles (Ré, Oléron), et en multipliant la création de campings et d'hébergements plus ou moins harmonieux et respectueux de la loi Littoral (1986).

Les îliens vont totalement intégrer la saisonnalité dans leur mode de vie personnelle et professionnelle. Ils vont proposer aux premiers touristes une excursion le temps d'une journée, lors d'un week-end ou de jours fériés. Les pratiques récréatives proposées en sus de la découverte de l'île reposent principalement sur la baignade, la pêche depuis le port, et la plaisance. Leur essor va s'appuyer sur la confirmation d'un tourisme à l'apanage de l'aristocratie et de la bourgeoisie du voyage et d'une forme culturelle moderne des pratiques récréatives. Celles-ci sont destinées à prendre soin de sa santé par la pratique des sports de nature (randonnées, kayak de mer, plaisance) et elles s'accompagnent de visites culturelles, poursuites de la vie sociale sur le continent. A contrario, les pratiques récréatives ne concernent pas les insulaires eux-mêmes qui se contentent, le dimanche, d'une balade vers les points sublimes, ou des évènements festifs liés à la religion (Saint patron ou patronne de l'île) et/ou à l'histoire de l'île.

Ils vont ainsi devenir des spectateurs d'une transformation des activités récréatives jusqu'ici proposées, en laissant des prestataires et des gestionnaires exogènes

prendre une part significative d'un marché touristique en plein essor. Comme dans tous les lieux touristiques, dans les stations balnéaires, les stations insulaires vont proposer des produits d'ambiance, des pratiques de nature (golf, ski nautique, VTT, raid, trail, aqua ludisme), combinées à des demandes culturelles dans l'air du temps (exposition de peinture, artisanat d'art, évènements musicaux, …). A Belle-Île-en-Mer, nous y reviendrons dans la troisième partie de cette thèse, les pratiques récréatives dédiées à la population locale prennent leur quartier d'été pendant la saison estivale pour être remplacées par des stages photo, peinture, cuisine, sport de combat, mais aussi de bien-être tel que le yoga, permettant aux touristes de poursuivre sur leur lieu de vacances une activité pratiquée tout au long de l'année, ou simplement leur permettre de les découvrir pour mieux les pratiquer au retour à domicile.

La sur-fréquentation, la saturation réelle ou ressentie des sites touristiques du littoral et encore plus des îles devient une question politique et économique. Il faut gérer, encadrer les pratiques récréatives de pleine nature quitte à déplaire et freiner cet esprit de liberté qui les accompagne. Un enjeu environnemental pour les espaces insulaires, face à leur fragilité naturelle. Une problématique liée au vivre ensemble, une cohabitation difficile entre une population insulaire, aujourd'hui majoritairement composée de néo-résidents et de résidents secondaires, et les touristes. Dans une démarche qui se veut moderne, les dégradations de plus en plus visibles des espaces naturels poussent désormais les pouvoirs publics à s'engager dans des trajectoires de maitrise d'un développement local qui se doit d'être durable. Leur soutenabilité culturelle est également au cœur des débats. L'art de vivre issu d'une permanence dans les organisations spatiales, sociales et culturelles qui a généré un savoir-être, un savoir-faire, une façon de penser, une ambiance spécifique révélateurs d'un marquage culturel serait-il en danger ? Les îles seraient-elles en train de perdre cette authenticité qui les rend désirables et qui, depuis ce début de XXIème siècle, est devenue pour certains, synonyme des ultimes édens fortifiés, protecteurs et sécurisants ? Autant de raisons pour les stations touristiques et les espaces insulaires de s'engager dans une transition récréative permettant à tous de partager et de s'approprier un lieu commun, avec des valeurs communes.

4.2. La fabrique de l'habiter récréatif

Issues de jeux d'acteurs au sein d'espaces géographiques situés, les dynamiques territoriales traduisent des formes de développement liées aux conditions historiques et culturelles des territoires, identifiables par l'analyse des acteurs du tourisme et des matérialités spatiales qui résultent de leurs actions (BOURLON 2018). Ces formes de développement s'établissent dans le temps et dans l'espace au regard des compromis, qui naissent entre des collectifs d'acteurs

ayant des intérêts divergents, voire contradictoires du développement touristique de leur territoire (MAO 2003). En abordant les dynamiques territoriales par le prisme de l'écologie socioculturelle, et plus particulièrement par le focus des pratiques récréatives, il nous est possible d'analyser les formes culturelles qui participent à la construction de l'individu et les rapports corporels à l'espace qui en façonnent la territorialité (CORNELOUP et MAO 2010).

4.2.1. Une approche par les formes de développement

L'approche par les formes de développement doit être considérée comme provenant des projets de territoire issus des logiques d'action d'acteurs endogènes et exogènes. En référence à la sociologie des organisations, CROZIER et FRIEDBERG (1977) considèrent que le développement territorial correspond à la transformation d'un système d'action résultant d'un processus historique et collectif des formations sociospatiales (DI MEO, 1991, 1998). En effet, un système territorial, culturel dans notre thèse, n'est que le reflet d'interactions passées et présentes d'acteurs dans le but de transformer un existant mouvant, déjà organisé, en cours d'organisation ou de réorganisation.

Au sein des espaces touristiques, les acteurs élaborent, dans le cadre de jeux de rôles, des modèles d'action et de management qui leur permettent de se démarquer les uns des autres. L'agrégation de ces différentes stratégies, même si elles peuvent être opposées selon les intérêts de chacun, est liée à la régulation des ressources endogènes et exogènes opérée par les pouvoirs publics. Ces ressources font apparaitre des formes de développement caractéristiques dans la construction d'un Système Touristique Localisé qui s'inscrit au sein de processus écologiques, économiques et politiques qui façonnent la particularité d'un lieu (CORNELOUP, 2004). Mais la gestion des espaces sportifs de nature ne se réduit pas à des actions économiques, techniques, touristiques, politiques (BOUHAOUALA, 2001). L'ensemble des valeurs, des éthiques sportives, modelées par des dynamiques institutionnelles, économiques, culturelles et pédagogiques plurielles (POCIELLO, 1995), est pris en compte dans l'aménagement des sites touristiques et des espaces de pratiques, par l'élaboration de produits et des services ad hoc (AUGUSTIN, 1995 ; PIGEASSOU, 1997 ; LORET, 1993, 1995). Un processus économique, touristique et localisé qui se construit au sein d'une culture d'entreprise et de logiques d'action (MINTZBERG, 1989) là aussi plurielles. Un processus qui peut se situer dans une orientation purement économique ou dans une volonté collaborative et participative dans le cadre d'une économie sociale et solidaire, jusqu'à la transmission économiquement désintéressée du savoir et de la passion. Autant de situations qui justifient son analyse par une approche anthropologique du management (CORNELOUP, 1999).

Les différentes formes de développement sont enfin issues de processus politiques qui reposent sur des conventions et des prises de décision au sens des travaux de BOLSTANSKI et THEVENOT (1991), qu'ils évoquent en termes de modèles de gestion des « cités ou formes touristiques ». Ces modèles correspondent à des processus décisionnels par la recherche d'une forme et d'une procédure plus ou moins équitables pour aboutir à l'instauration de règles que les acteurs s'imposeront au sein de leur espace touristique (BOUHAOUALA, 2001). Ils intègreront également les compromis qui ont pu être trouvés lors des changements d'usages, de normes au sein des pratiques entre prestataires, entre prestataires et usagers, ou tout simplement entre usagers. Ces processus, qu'ils soient élitistes et technocratiques (CROZIER, FRIEDBERG, 1977) ou basés sur la médiation (CALLON 1986) questionnent sur la gestion de l'espace public au sens d'HABERMAS (1962), au sein duquel une réflexion peut s'engager sur la responsabilité citoyenne autour de la notion des biens communs et plus généralement sur la place de l'écologie socioculturelle dans le développement.

Différentes logiques de développement identifiables peuvent façonner le territoire (CORNELOUP, BOUHAOUALA, VACHEE, SOULE, 2001, MAO (2003), CORNELOUP, BOURDEAU, MAO (2004). La construction de ces formes de développement repose sur une approche formiste (MAFFESOLI, 1996), mi-spéculative, mi-empirique, qui puise ses fondements dans l'observation de terrain, dans l'étude de micro-champs sportifs (escalade, stations de sports d'hiver, marché des prestations du plein air…), dans la connaissance des cultures sportives de nature et dans l'expertise de sites sportifs de plein air (CORNELOUP et al, 2001).

Ces observations tiennent compte du niveau du rapport à la nature, du choix des pratiques (ludiques, compétitives, contemplatives), de l'engagement corporel accepté, de la relation avec les populations locales, de l'intérêt porté au patrimoine, des divergences observables entre les acteurs territoriaux (CORNELOUP & al, 2001). L'ensemble de ces typologies génère un marquage culturel singulier, reflet d'une dynamique locale et à partir duquel s'organise la gestion d'une station sportive (CORNELOUP, BOURDEAU & MAO, 2004). Celle-ci s'organise autour d'un processus écologique, selon un principe de la vision de la nature et de la relation au lieu ; économique, par la prise en compte des principes des éthiques sportives et de la pluralité des rationalités ; ou politique en lien avec les principes des conventions et des prises de décisions. « Ces processus participent à la déclinaison de l'identité et de l'organisation d'un site de pratique, faisant émerger une forme de développement et un positionnement spécifique de ce dernier » (CORNELOUP & al, 2001).

Un premier ensemble de formes de développement présente une dominance institutionnelle et civique. Dans celle-ci, la nature se met au service de la ville. Dans le modèle républicain et anthropocentriste, l'objectif est d'engendrer un

habiter avec pour leitmotiv de répondre, par la domestication de la nature, à l'intérêt général et à l'utilité publique, pour la satisfaction du plus grand nombre. En matière touristique, la troisième génération des stations de ski ou stations intégrées (Avoriaz, Isola 2000), mais également le développement des stations balnéaires dans le cadre de la mission « Racine » (Gruissan, le Cap d'Agde, la Grande Motte), caractérisent cette forme de développement, dans laquelle le rapport anthropocentriste à la nature n'est présent que pour pérenniser les pratiques récréatives présentes par une gestion rationnelle des espaces.

Le modèle technocratique et normatif qui se rapproche du précédent consiste en un encadrement juridique de l'exploitation de l'environnement touristique global, créant ainsi un « méta-produit aseptisé ». Sous prétexte de valorisation, le site touristique se met en conformité vis-à-vis des législations et des normes (chartes qualitatives, labellisations) en vigueur, et dans lesquelles les pratiques récréatives et la gestion des espaces font l'objet de réglementations qui ne laissent guère d'initiatives aux usagers, tout en leur assurant une satisfaction totale qu'ils sont en droit d'attendre. Le développement récent d'une culture du contentieux pèse fortement dans cette recherche d'une démarche sécuritaire, à la fois pour l'ensemble des acteurs de ce système touristique que pour sa maîtrise par les pouvoirs publics.

Le modèle de l'éducateur républicain, quant à lui, tente de transmettre aux usagers des pratiques récréatives, un nouveau regard sur l'exploitation et sur la gestion de l'environnement par une éducation citoyenne à la nature. Ce modèle propose aux individus de développer leurs qualités réflexives et introspectives, de renforcer des valeurs de solidarité. Des principes sur lesquels se sont développés nombre de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles, les Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE), le scoutisme. Ce modèle favorise l'émergence de projets territoriaux culturels dans le cadre de l'éco-récréation.

Un second ensemble de formes de développement présente une dominante commerciale. Moins philanthropique, le modèle du marketing des services fait référence à la cité marchande définie par BOLSTANSKI et THEVENOT (1991). La nature n'est plus qu'un décor qui se met en spectacle pour répondre à l'attente d'une clientèle exigeante et financièrement aisée. Une recherche permanente de profit pour les acteurs de ce système touristique est engagée dans un processus purement économique et/ou politique. Dans ce management des loisirs et des pratiques récréatives folklorisés, monétarisés, industrialisés, nous assistons à une mise en scène de la nature dans laquelle les « marketeurs » du tourisme n'hésitent pas à mobiliser une partie des populations et de la faune locale pour donner une illusion de « vrai » à des activités devenues des produits touristiques à destination d'usagers devenus des clients.

Le modèle entrepreneurial, dans une logique productiviste, met quant à lui en évidence une dénaturalisation de l'environnement et son instrumentalisation en faveur de la performance du système touristique. La nature est au service de l'activité touristique, la saisonnalité en devient le métronome, dans un souci d'optimisation et d'efficience. La nature devient une usine à ciel ouvert dans laquelle chaque élément doit être employé de manière rationnelle et rentable, quitte à oublier les obligations réglementaires et/ou écologiques. Ces deux premières séries de formes de développement apparaissent sous l'impulsion de ressources exogènes à l'espace local, représentées par des acteurs qui installent sur le territoire « des établissements déterritorialisés ». Ils s'imposent au sein d'un jeu d'acteurs et d'un Système Touristique Local dans lequel ils deviennent indispensables et en aspirent les profits au détriment des populations locales.

Enfin, un troisième ensemble de formes de développement présente une dominance locale. Dans le modèle traditionaliste et conservateur, le local reprend ses droits. Le management empirique et intuitif du Système Touristique repose sur une expertise locale de ses acteurs historiques qui cherchent à en garder la maîtrise. Le risque de « muséification » de l'environnement global pour en garder toute l'authenticité relève d'une volonté de faire perdurer une rente existentielle aussi longtemps que possible. Dans ce modèle, les pratiques récréatives ne sont guère vouées à évoluer, restant conformes à une tradition qui traduit une maitrise et un savoir-faire ancestraux transmis entre générations. En effet, ce modèle fait apparaître la prédominance et l'influence au sein du jeu de rôles des acteurs, de groupes familiaux dans la gestion des pratiques récréatives et des espaces touristiques.

Le modèle du développement local se caractérise par une valorisation des ressources humaines, matérielles et immatérielles de proximité qui deviennent un support à une dynamique globale locale. Dans une logique alternative, les pratiques récréatives se développent principalement dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire en prenant appui sur le patrimoine environnemental et culturel local. Elles servent de produit d'appel pour des clients considérés avant tout comme des partenaires d'une stratégie économique orientée vers l'atteinte de buts sociaux (aménagement du territoire, réponses aux besoins de proximité, création d'emplois…) Dans ce modèle, les édiles locaux, accompagnés par le secteur associatif, assurent un management anthropologique des espaces et des pratiques récréatives et coconstruisent un projet collectif en faveur de la sauvegarde de l'écosystème local.

Dans le modèle inspiré de l'écologie des profondeurs, la nature est mise sur un piédestal, bénéficiant d'une reconnaissance extrême, qui dans une vision métaphorique lui permet de régner en maître sur une société qui n'a d'autre possibilité que de s'adapter et d'idolâtrer sa magnificence. Dans ce modèle, toute

idéologie économique est dénuée de sens. C'est dans un parcours initiatique et un management alternatif que se développe la création d'espaces et de pratiques récréatives, avec comme participants des puristes de la première heure qui transmettent à des pratiquants passionnés, telle une religion, ce qui est devenu un mode de vie alternatif.

Une dernière forme de développement par l'entrepreneuriat local est identifiable. Dans le cadre de notre thèse, elle concerne les milieux récréa-entrepreneuriaux au sein desquels les individus évoluent au carrefour d'espaces alternatifs, de milieux innovateurs, d'une économie de la proximité. Ils représentent une communauté de créatifs sportifs et culturels de sens écomoderne. Ils partagent une même vision du monde dans leur façon de s'engager dans des expériences récréatives et de développer des activités professionnelles dans le cadre de migrations d'agrément (MARTIN, 2012), de milieux géographiques (BERQUE, 2000) engagées dans une recherche de tiers espaces (BAZIN, 2016).

Dans cette série, l'influence et la maîtrise du système touristique sont impulsées localement par un ensemble de ressources endogènes. C'est paradoxalement ce qui rend celui-ci complexe par la présence d'une multitude d'acteurs locaux présentant des intérêts divergents, et en interaction avec des acteurs extérieurs, eux-mêmes porteurs de logiques d'action contradictoires et opposées aux intérêts locaux. Cette espace multi-scalaire impose une lecture singulière du Système Touristique Localisé, de sa déclinaison au regard de son Système Récréatif et Culturel, pour mieux en cerner la forme culturelle dominante et la politique de développement qui s'est imposée sur le territoire étudié.

Formes de développement								
	Républicaine	**Techno-cratique**	**Éducative et législative**	**Marketing**	**Entrepre-neuriale**	**Traditionaliste et conservatrice**	**Dévelop-pement local**	**Ecologique**
Dominance	**Institutionnelle et civique**			**Commerciale**		**Locale**		
Acteurs	État et collectivités territoriales	Législateurs et institutions ministérielles	Enseignants et éducateurs	Organisations commerciales	Entreprises de l' outdoor	Familles et acteurs locaux	Organisations associatives et parapubliques	Travailleurs indépendants, prestataires passionnés et californiens
Publics à priori concernés	Les citoyens (urbains)	Les pratiquants protégés	Les groupes d' élèves et de stagiaires	Tous les segments de clientèles	Segments de clientèles particuliers	Segments de clientèles fidélisés, la famille locale	Écotouristes	Les pratiquants passionnés initiés et convertis
Vision de la nature	Domestiquée (nature jardin)	Contrôlée et aseptisée	Éducative et pédagogique	Commerciale (nature marché)	Productiviste (nature usine)	Patrimoniale et conservatrice	Partagée et collective	Sauvage et mystique
Relation au lieu	Exogène Territoire national	Exogène	Exogène	Exogène	Exogène	Endogène	Endogène	Endogène
Ethique sportive	Nature bien public ; le sport républicain	Production de la règle et des normes	Transmission de valeurs par la nature	Profil et argent ; éthique ludique	Productivité Éthique méritocratique	Maintien des traditions et de l' ordre local	Art de vivre local	Repli et autarcie locale. Éthique californienne

Figure 6 : Typologie multicritère des formes de développement (CORNELOUP 2001)

Formes de développement								
	Républicaine	**Techno-cratique**	**Éducative et législative**	**Marketing**	**Entrepre-neuriale**	**Traditionaliste et conservatrice**	**Dévelop-pement local**	**Ecologique**
Dominance	**Institutionnelle et civique**			**Commerciale**		**Locale**		
Rationalité	Procédure républicaine ; culture digitale	Démarche de l' expertise	Transmission d' un savoir, heuristiques	Étude de marché, marketing stratégique	Rationalité instrumentale, logique de l' innovation	Savoir-faire locaux, conserver l' entreprise familiale	Rationalité locale et participative	Culture analogique Vivre sa passion
Principe supérieur	Bien collectif et utilité publique	La loi et la règle	Éducation et formation citoyenne de l' individu	Profils financiers et part de marché	Rentabilité et efficacité	Rente familiale, patrimoine et pouvoir	Politique socio-économique équilibrée	Authenticité, passion et fusion avec la nature
Modèle de prise de décision	Centralisée et structure pyramidale	Démarche qualité, technocratie	Le projet éducatif, l' équipe pédagogique	Le plan marketing, Équipe de projet, étude de satisfaction	Le patron, l' organisation performante	Le patriarcat	Scène locale participative médiation	Communautarisme, logique tribale et anarchique

4.2.2. La transmodernité : un métissage des formes culturelles et des formes de développement favorable à de nouvelles politiques publiques locales

Les acteurs donnent du sens, des valeurs à leurs actions. Que ces actions soient liées ou non à leurs propres intérêts, ils sont convaincus qu'ils agissent en faveur de leur territoire, en souhaitant lui donner une orientation, une dynamique particulière, spécifique, l'objectif étant d'en améliorer la valeur territoriale. Par là-même, ils donnent à l'espace vécu, une symbolique, une attirance par la représentation qu'ils mettent en scène. En mettant en évidence la manière dont les différents actants participent à la définition d'une culture récréative, les formes culturelles qui se développent alors au sein d'un territoire permettent d'identifier un ensemble de pratiques socio-corporelles, d'usages sociaux et de représentations que l'on peut identifier comme emblématiques d'une époque, et qui s'inscrivent au sein d'une organisation plus ou moins formalisée (CORNELOUP 2011).

Elles marquent le territoire de leur empreinte, sans être statiques. Elles n'ont pas vocation à disparaitre lors de l'apparition d'une nouvelle forme culturelle proposée en référence à une tendance et associée à des logiques d'action, de pratiques et d'usages développées localement. Les formes culturelles peuvent se cumuler tout en étant complémentaires pour répondre aux attentes des habitants et des touristes. C'est ainsi qu'il est possible d'identifier un enchaînement de périodes, au regard des pratiques récréatives de pleine nature présentes, en étudiant leurs principes culturels représentatifs, en analysant les catégories socio-économiques des pratiquants, des acteurs privés et des publics engagés individuellement ou collectivement.

L'histoire des pratiques sportives de nature a en effet été marquée par le développement de formes culturelles engagées dans la déclinaison des usages possibles de la nature (CORNELOUP, 2010). Quatre périodes emblématiques sont alors identifiables. En premier lieu, et chronologiquement, une forme « traditionnelle », qui s'est développée dans les territoires ruraux au cours du Moyen Age, en référence à des pratiques diverses mais fortement estampillées par leurs particularismes régionaux et sociaux. Selon MILLOT (1996), cette forme culturelle traduit le goût du terroir, la référence à un temps cyclique, au plaisir du jeu, à des rencontres et des échanges, mais aussi à la mise en scène de toutes les tensions locales (Soule, jeux de forces, corrida).

Apparue à la fin du XIXème siècle, la forme culturelle qualifiée de « moderne » a pris véritablement son essor au cours du siècle dernier avec la création des sports modernes collectifs dans un cadre institutionnel, normatif et républicain. Elle met à l'honneur des notions d'égalité, de victoire, de classement et de hiérarchie, en

cherchant à revigorer l'ego et l'orgueil national. Puis vont naître des sports de nature (alpinisme, spéléologie, kayak, yachting, voile, randonnée) sous une impulsion masculine, urbaine et élitiste, dans un esprit contemplatif et de domination de la nature, des corps et des éléments. C'est également lors de cette période que les sports se structurent au sein de clubs, de fédérations, d'organismes de formation (Club alpin français, Ecole nationale supérieure d'alpinisme) sous l'égide d'un ministère des Sports (1936). L'évolution des sports modernes va petit à petit quitter la symbolique des épreuves de conquête de la nature pour s'engager vers l'émergence de pratiques plus compétitives et de type plus individualiste (trails, VTT, raids automobiles, …).

Les années 1980 à 2000 correspondent à une profonde rupture avec la forme moderne par une transformation sociétale, moins hédoniste, aventurière et conquérante, plus prompte à repenser son rapport à la nature, à l'autre, à l'institution mais avant tout à redonner du sens à son propre mode de vie. Une culture « post-moderne » favorise l'apparition d'univers réinventés, dans lesquels la nature devient porteuse de sensations vertigineuses et sans limites. Ces nouvelles pratiques, quelquefois issues de peuplades lointaines (sport de glisse), sont favorisées par le développement de matériels innovants et imaginaires (vol libre, parapente, para moteur), et leur accès par un nouveau segment de clientèle (jeunes, femmes, familles, personnes en situation de handicap).

La quatrième forme culturelle qui s'offre à notre analyse est dite écomoderne. Dans la lignée de l'évolution des formes précédentes, en puisant dans les racines de l'histoire de nos sociétés, l'écomodernité est bien devenue une forme culturelle contemporaine. Pour CORNELOUP (2001, 2023), en prenant ses distances avec les imaginaires modernes et post-modernes des pratiques sportives de la nature, elle représente un mouvement culturel qui souhaite dépasser la modernité (aller au-delà). Tout en étant générateur d'un renouveau des pratiques récréatives, cette forme culturelle nous guiderait, par l'intermédiaire des laboratoires récréatifs vers de nouvelles manières de penser le vivre-ensemble, les formes de coopération et les valeurs référentes d'une société, en construisant les contours d'une relation éco-récréative avec la naturalité des pratiques choisies (CORNELOUP 2011).

La forme culturelle écomoderne se traduit dans les pratiques récréatives par un style issu des premiers mouvements écologiques préfigurant une rupture avec la forme culturelle moderne (BALANDIER 1985). C'est avant tout une naturalité humaine et récréative, une immersion romantique sensorielle et ludique sans artefacts avec les éléments naturels (CORNELOUP 2011). Cette écomodernité peut se définir comme un ensemble de pratiques dites « alternatives » (mise en avant des filières locales, propositions artistiques décalées, etc.). Elle promeut des éco-pratiques fondées sur la naturalité, le métissage culturel, le transculturel sportif, le respect d'une chaîne écologique. Si historiquement les pratiques écomodernes

étaient considérées comme issues de mouvements alternatifs et dissidents, elles sont devenues pour MAFFESOLI (1985,) dans une logique socio-écologique, une référence dans les nouvelles manières de penser le changement, la gestion des pratiques et des territoires et les innovations culturelles. Elles participent, pour CORNELOUP (2011), à renouveler les formes institutionnelles, sociales et commerciales d'actions récréatives.

L'écomodernité est aussi un métissage culturel synonyme de mélange d'influences diverses, une transculturalité qui traduit une revisite de pratiques traditionnelles au goût des pratiques d'aujourd'hui, tant au niveau de leurs fondements historiques, culturels et techniques. Ce qui caractérise le style écomoderne, c'est la recherche de sens dans ce qui est entrepris, la production d'un écoumène (BERQUE, 2000) dans lequel prédomine une cohérence culturelle tout au long du processus de déroulement de la pratique récréative. Ce qui représente pour CORNELOUP (2011, 2023) une chaine éco-sportive et bio-pratique. C'est aussi ré-enchanter l'habiter quotidien que l'on a trop tendance à fuir pour un ailleurs lointain, alors que l'on peut (re)découvrir un ailleurs de proximité. Un habiter quotidien revisité dans la volonté de reconsidérer la place du travail dans notre société actuelle, de repenser les parcours de vie et de construire des formes d'habiter partagées (CORNELOUP 2011). L'écomodernité représente tout un univers diffusé par des professionnels souhaitant s'engager dans l'écodéveloppement créatif et récréatif (CORNELOUP, 2002, 2023). Un univers susceptible de faire naître sur un territoire un Système Culturel Localisé écomoderne lié à une forme de développement local. La forme culturelle écomoderne s'inscrirait dans une forme de politique de développement propre à chaque territoire, en cohérence avec la philosophie du projet touristique qui s'en dégage globalement.

Dans le cadre d'une transition médiane dans laquelle s'effectuent des passerelles entre les différentes formes culturelles présentes localement, les laboratoires récréatifs interrogent les modes d'existence possibles et acceptables au regard des méfaits d'une mondialisation galopante qui ont poussé les populations à s'engager dans des pratiques alternatives au modèle capitaliste et néo-libéral, dans la perspective de s'orienter vers une nouvelle alliance avec la nature (SERRES, 1990 ; PRIGOGINE et STENGERS, 1986 ; BALANDIER, 1985), et dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire comme nouvelle logique de développement harmonisé des territoires. On peut alors, pour CORNELOUP (2023) considérer que les laboratoires récréatifs favoriseraient l'apparition d'une forme culturelle « transmoderne », un nouveau régime d'historicité pour HARTOG (2003), signifiant un renversement des liens entre passé, présent et futur, pouvoirs vertical et horizontal, sédentarité et nomadisme, sécularisation et spiritualité ou encore centralité et périphérie, pour RODRIGUEZ (2004) et DUSSEL (2002).

Pour MAFFESOLI (1985), dans le cadre de la gestion culturelle d'un territoire, ce qui était contre-société deviendrait société, une configuration historique qui tenterait d'impulser de nouveaux régimes d'action pour élaborer un projet de société plus en phase avec les enjeux contemporains (CORNELOUP, 2011). Dans un projet de territoire à dominante culturelle, elle reflèterait à la fois une transition et une alternative de notre société actuelle en reconsidérant les relations travail/loisir, ville/campagne, les dynamiques sociales, la place et le rôle des pratiques récréatives dans notre quotidien. La « transmodernité » se construirait également sur des principes éthiques qui s'inscrivent dans une pragmatique de l'action nécessitant de développer des compétences transversales (BOLTANSKI et THEVENOT, 1991).

Dans ce paradigme, la marche en avant des innovations, tant sociales, culturelles, techniques qu'organisationnelles a nécessité une adaptation des méthodes d'appréhension et de mise en œuvre des partenariats qui ont favorisé l'émergence d'intelligences collectives latentes et l'opportunité de revisiter la notion d'habiter. Une nouvelle économie, plus verte, plus durable s'est alors développée, comme l'expression d'une prise de conscience des citoyens-consommateurs, désireux de ne plus être seulement des spectateurs mais des acteurs responsables, porteurs d'un nouvel art de vivre plus écologique, déjà observé à la fin du XXème siècle (DUMAZEDIER, 1998). Pour MOSS (2006), cette orientation convoque un autre paradigme géographique dans l'approche des territoires. Elle interroge la manière de définir le politique et l'attractivité des lieux, lorsque l'agrément et l'expérience culturelle partagés peuvent devenir une référence pour penser l'être ensemble et le développement des territoires. Dans le cadre de la gouvernance des territoires, la « transmodernité » rebat ainsi les cartes des principes démocratiques en repositionnant l'opinion publique et l'espace public au cœur des débats politiques.

Pour LASCOUMES (2007), nous observons alors un passage de la politique publique à l'action publique, une nouvelle manière de penser et de pratiquer la politique publique territoriale, un passage d'une approche séquentielle à une approche circulaire et pragmatique de l'action publique, en capacité de produire des interactions locales pour CORNELOUP (2011). L'innovation s'exprime ici par la capacité des acteurs à s'inscrire dans une logique de la réflexivité (GIDDENS, 1994), dans un constructivisme territorial pragmatique. L'individu peut sortir de son costume de spectateur/consommateur pour endosser celui de citoyen responsable, acteur de son territoire. Dans le cadre d'une politique touristique d'un territoire, la « transmodernité » dépasserait alors l'idée d'innovation telle qu'elle apparait dans une définition de l'OCDE (Manuel d'Oslo « 3ème édition » 2005). Elle traduirait une chaîne d'actions porteuses de sens et de valeurs communes, coconstruites tout au long d'un processus, entre des acteurs privés et publics, autour d'un diagnostic partagé.

En interrogeant la façon dont les acteurs combinent formes de développement et formes culturelles dans l'élaboration de leur projet de territoire, les laboratoires récréatifs favoriseraient l'expression de cette « transmodernité » dans la réflexion et la construction des politiques publiques locales. La forme culturelle « transmoderne » contribuerait à la constitution d'une intelligence collective par la mise en commun d'actions de développement pour renforcer la capacité des acteurs et des publics à s'impliquer dans un réseau territorial autour de la notion de développement durable, et la volonté de redonner de la valeur à la pratique de l'amateur dans le cadre d'un art de vivre récréatif porteur d'un marquage culturel localisé (CORNELOUP, 2011).

4.2.3. De l'habitabilité à l'habiter récréatif

Pour aller au-delà des recherches redonnant une place à l'acteur dans l'approche des territoires et des politiques publiques (GUMUCHIAN, LAJARGE, GRASSET et ROUX 2003), et en s'appuyant sur celles portant sur l'habiter (LAZZAROTTI, 2006) qui envisagent la construction sociale d'un territoire par les pratiques géographiques de ses habitants, CORNELOUP (2014) interroge les formes sociales et culturelles qui interviennent dans la fabrique d'un art de vivre situé, pour parler d'un habiter qui serait alors qualifié de récréatif. Il mobilise la sociologie du quotidien, et plus particulièrement la sociologie pragmatique et empirique (*Figure 7 : Matrice géo-praxique de l'habitabilité récréative / CORNELOUP 2016*). Il qualifie l'habitabilité comme un enracinement dans un lieu de vie par le produit d'éléments qui se combinent et permettent à des individus de définir un cadre de vie et la manière de vivre un lieu dans un compromis géographique acceptable et porteur de sens. Dans sa matrice géo-praxique de l'habiter récréatif (*Figure 7 : Matrice géo-praxique de l'habitabilité récréative / CORNELOUP 2016*), habiter consiste alors à développer une géographicité, une sociabilité et une culturalité comme procédure pour s'enraciner dans le lieu de vie et partager avec d'autres un monde commun situé. Ce processus se construit par l'expérimentation au quotidien, en mixant les scènes sportives, culturelles, artistiques et patrimoniales, seul ou au sein de communautés affectuelles (CORNELOUP 2016).

Les pratiques récréatives vécues quotidiennement produisent en effet de l'habitabilité, génératrice d'une incarnation territoriale (CORNELOUP 2014). L'habitabilité rend compte du maillage culturel et social par lequel les habitants se structurent, s'organisent et développent des formes sociales et culturelles de pratiques (au sens de Simmel 1986) dans l'interaction des temps sociaux activés (CORNELOUP 2014) et des expériences sociales au sens de DUBET (1995). L'habitabilité récréative est donc le produit d'immersions écologiques, sociales et culturelles qui participent à façonner un rapport particulier au lieu.

L'habitabilité récréative se caractérise dans un premier temps par une géographicité qui favorise la construction d'une aire intermédiaire (ou espace transitionnel) au sens de WINNICOT (1971), permettant au touriste de vivre l'espace visité, au néo-résident de s'approprier son nouveau lieu de vie, et à la population locale de redécouvrir son espace vécu. Cette géographicité correspond à une « cosmo sensorialité » (ANDRIEU 2011), qui représente une appropriation sensible, corporelle et imaginaire d'un lieu (DARDEL 1952, RAFFESTIN 1992) dans le cadre d'une pratique récréative immersive constante (randonnée, jogging, vélo, ski, alpinisme…) et dans sa naturalité, pour en explorer et en vivre toutes les expressions. Ces expériences récréatives participent de la production d'une grammaire d'action territoriale (CORNELOUP 2014), permettant d'établir une communication récréative avec le lieu de vie et les espaces de la nature investis. Sociologie et culturalité se complètent pour qu'existe une habitabilité récréative au cœur d'une forme culturelle écomoderne.

Le deuxième élément que CORNELOUP analyse dans sa matrice géo-praxique de l'habitabilité récréative est la sociabilité. Complémentaire de l'habitabilité écologique, l'habitabilité sociale renforce l'ancrage territorial des populations et la constitution de liens sociaux autour de trois cercles d'action représentés par la socialité, la sociabilité et le réseau numérique. En effet, par des liens de proximité, se crée une socialité au sein de groupes informels au sens de SIMMEL (1986), qui sont l'occasion d'échanges sur les pratiques récréatives tout en renforçant un sentiment d'appartenance à un collectif. La sociabilité quant à elle se développe au sein des mouvements associatifs, propices au partage d'informations et de vécus d'expériences récréatives, permettant aux individus une immersion et une appropriation des territoires dans un cadre structuré et organisé. Enfin, par les réseaux se tissent et se développent des médiations communicationnelles interactionnelles favorables à une habitabilité proximale (CORNELOUP, 2016), qui viennent renforcer une socialité et une sociabilité favorables à une appropriation immersive d'un territoire.

La troisième dimension caractérisant l'habitabilité récréative reflète la capacité des habitants à s'approprier les formes culturelles engagées dans l'action récréative et plus particulièrement pour CORNELOUP (2011) à participer à la fabrique d'une forme culturelle interdépendante des habitabilités écologiques, sociales et culturelles situées. Ce processus traduit une compétence culturelle, produit de multiples interactions dans le milieu de pratiques et de scènes vécues au quotidien, acquise grâce à une immersion au sein de communautés de pratiques. La culture associée à une pratique récréative et la connaissance effective des lieux de pratique traduisent la maitrise d'une habitabilité et une acculturation sportive qui renforcent un sentiment d'appartenance au territoire. Et ce d'autant plus lorsque cette compétence culturelle se double d'une connaissance de l'histoire et de l'actualité sportive des pratiques récréatives concernées. L'habitabilité récréative

fait enfin l'objet d'un jeu de pouvoir au sein duquel les acteurs privés et publics tentent souvent, chacun de leur côté, d'imposer une marque singulière, un style de pratique qui devient pour le territoire un patrimoine à exploiter, à développer.

C'est ainsi que naissent sur les territoires des formes culturelles, une culture récréative, qui ne cessent d'évoluer, laissant apparaître de nouvelles pratiques sociocorporelles, de nouveaux usages sociaux et de nouvelles représentations qui permettent à l'individu de se construire au sein d'une société en constante mutation et transition.

Figure 7 : Matrice géo-praxique de l'habitabilité récréative / CORNELOUP 2016

Trans-mobilité périurbaine			
Contrat géographique *(travail/ lieu d'habitation)*	**Processus d'accroche** *(Nature, vie familiale, Immobilier, anti-stress…)* ⟷		**Processus de décrochage** *(Frais, contraintes, faible vie sociale, Changement professionnel …)*
Mobilités intra et Inter-territoire	**Travail, achat, tourisme** *(Déplacement motorisé externe au lieu habité)*	**Pratiques récréatives et professionnelles locales** *(Sans voiture)*	**Pratiques récréatives dans le territoire de proximité** *(Déplacement motorisé ou non)*

Habitabilité récréative			
Géographicité (Habitabilité écologique)	**Naturalité proximale** *(Immersion dans la nature locale, l'ailleurs des confins)*	**Explorateur et innovateur** *(Expériences, nouveaux codes de jeu, mise en scène)*	**Cosmo-sensorialité** *(Esthétisme, sensorialité, ambiance, jardin écologique)*
Sociabilité (Habitabilité sociale)	**Socialité** *(Groupes informels, transmission, dialogue local, mise en récit…)*	**Sociabilité** *(Associations locales, projets communs, implications institutionnelles)*	**Web-socialité** *(Listes de diffusion, sites internet spécialisés, sites des associations locales…)*
Culturabilité (Habitabilité culturelle)	**Culture pratique** *(Connaissance du terrain, conditions de pratique, espaces d'action expérimentés…)*	**Communauté locale** *(Reconnaissance, initiés, histoires locales, échanges sur les lieux affectionnés)*	**Univers culturels de référence** *(Faits, anecdotes, ouvrages, histoires, manifestations, valeurs, innovations…)*

Jeux de pouvoir autour de l'habitabilité récréative			
Publipraxis (Habitabilité politique)	**Ambassadeur d'une forme culturelle** *(Forme alternative, gentrification, distinction…)*	**Imposer son style localement** *(Écologisation/motorisation, tensions locales, concurrence entre formes d'habitabilité…)*	**Développement du capital d'habitabilité** *(Réseau, enrôlement, pression politique, couverture géographique, augmentation des espaces de pratique…)*

4.3. La gestion de l'habitabilité récréative

Pour KAHN (2010), l'animation ou la reconstitution d'un tissu géographique ne peut se faire en l'absence d'une dimension culturelle, d'un projet mobilisant des ressources locales et s'appuyant sur des savoir-faire, des traditions, des expériences. Cette considération a pour caractéristique de positionner le territoire, ses ressources et ses acteurs, comme un espace non reproductible ou non facilement transposable. Cela lui accorde ainsi une spécificité, une valeur ajoutée favorable à une dynamique de développement local lorsque celle-ci est portée par un projet mêlant culture et identité territoriale. Un projet culturel qui peut potentiellement engager les espaces touristiques vers une transition récréative, d'autant plus si elle est portée par un espace de médiation de proximité que représentent les laboratoires récréatifs. Un « fait social total » pour KAHN (2010), qui interroge les espaces insulaires quant à la gestion de leur habitabilité récréative.

4.3.1 Du projet fonctionnel au projet culturel : un projet créateur de valeur territoriale récréative

Pour KAHN (2010), il est possible de parler de culture du développement en considérant que les trajectoires politiques et économiques d'un territoire, ses ressources endogènes, son histoire, désignent un état d'organisation globale favorable au développement local. La Région Bretagne est significative de ce concept par sa volonté de faire de la culture bretonne une force économique (Festival interceltique de Lorient, apprentissage de la langue bretonne, gastronomie…). La culture du développement ne se décrète pas. Elle représente un patrimoine culturel issu d'un long processus lié à l'histoire locale, aux caractéristiques de sa population et de sa gouvernance, à l'affirmation d'une identité locale, à un marquage culturel singulier (KAHN 2010).

Ainsi prennent tout leur intérêt les politiques culturelles que les élus locaux mettent en œuvre. Elles produisent un effet levier à la fois sur l'emploi local, le développement des activités récréatives, la sauvegarde d'un patrimoine, mais elles peuvent également jouer un rôle de redynamisation du territoire comme à l'Argentière Bessée (BOURDEAU, 2009). Pour GREFFE (2002) les retombées locales de la culture et des politiques culturelles peuvent contribuer à engager les acteurs dans des actions et des activités innovantes, tant intellectuelles que productives, rendre le territoire attractif, et favoriser une intégration sociale porteuse de territorialisation et de territorialité. Quoi de mieux qu'un projet de territoire qui serait le socle de la formulation d'un projet touristique ? Car un projet touristique n'est pas qu'un projet économique. C'est aussi un projet politique contribuant à la construction et la reconnaissance des identités territoriales à travers son capital touristique, un projet social favorable au « vivre ensemble », et

un projet culturel s'intéressant aux productions matérielles et immatérielles spécifiques et singulières du territoire concerné. Les savoir-faire traditionnels, les langues régionales, les connaissances tacites, les nombreuses institutions de production scientifiques et techniques participent non seulement à un écosystème en tant qu'interface entre l'habitat et l'environnement, mais également à la vie économique locale. Les milieux récréatifs trouvent à travers l'économie des possibilités d'expression et des ressources leur permettant d'exister, mais a contrario, ils en sont totalement dépendants, jusqu'à les voir disparaitre en cas de catastrophe économique et/ou sanitaire (COVID 19).

La présence d'un capital social, le rôle primordial de la gouvernance, la capacité de la population à s'approprier les ressources récréatives locales et à les développer sont quelques vecteurs d'une dimension culturelle qui peut participer à la dynamique d'un territoire. Même si elles peuvent être étudiées de manière indépendante. En effet, leur interdépendance et leur complémentarité favorisent une dynamique locale globale. La culture, en permettant à l'individu de devenir acteur de son territoire représente un véritable levier et outil de développement si on sait mobiliser l'ensemble des énergies présentes. L'habitabilité récréative ne se décrète pas, elle se fabrique autour d'acteurs privés et publics qui par leurs interactions forment un système culturel et récréatif.

Selon la manière dont les acteurs s'engagent dans une démarche de projet, se dégage celle de concevoir ou de penser le développement local. Selon CORNELOUP (2007), quatre configurations sont identifiables, allant du global au spécifique, du générique au singulier. La première qui correspond à la configuration fonctionnelle du projet territorial, spatialisée, structurelle et axiologique, est menée par une approche publique dans laquelle l'avenir est envisagé au nom de l'intérêt général. A partir d'un diagnostic structurel, le projet de territoire propose généralement des programmes de développement mono ou pluri sectoriels dans une démarche administrative et politique. Dans cette configuration, les collectivités territoriales se contentent de se référer à des valeurs et à une conception politique affirmée telle que le développement durable, la promotion de l'ESS, sans instaurer une véritable culture projet, ni une orientation culturelle au projet.

La configuration marketing du projet territorial, quant à elle, pense le territoire comme un ensemble de services attendus par une clientèle potentielle et favorable aux prestations et aux productions proposées par les acteurs locaux dans le cadre d'une chaine de la valeur. Le projet territorial s'inscrit alors dans les conceptions des stratégies marketing des acteurs privés, soit en valorisant une démarche d'amélioration continue et/ou dans une logique de veille et de prospection permanente.

Même si le domaine du tourisme et des loisirs est souvent qualifié de purement ludique, il représente un secteur économique en tant que tel, soumis aux lois de la concurrence comme les autres, obligeant les acteurs de ce secteur à s'adapter en permanence aux attentes des populations. D'autant plus que cette concurrence n'est plus l'apanage des seuls professionnels depuis le développement de l'économie collaborative (BlaBlaCar, Airbnb, Uber) ouvrant aux touristes de nouvelles possibilités d'organiser eux même leur mobilité et leur hébergement dans le cadre de leur migration d'agrément. Le marketing du tourisme doit alors analyser constamment le marché, être réactif. Autrement dit, s'engager dans une démarche stratégique de segmentation et de ciblage des clients actuels et potentiels afin de se positionner sur une offre commerciale attractive relayée par une politique de communication adaptée. Pour cela, l'analyse des acteurs et des consommateurs devient primordiale.

Il ressort de cette analyse, que dans un contexte de forte sensibilisation à l'impact environnemental et sociétal qu'entrainent nos modes de consommation, un souhait de transition s'élève dans les discours et les pratiques des consommateurs, mettant à jour une sorte de résistance aux stratégies des entreprises pour les faire consommer toujours plus. Cette résistance peut être vue comme « une force d'adaptation issue d'un conflit interne durable ou situationnel réactivé ou provoqué par une information non congruente ou dissonante, susceptible de générer, en opposition, une réponse attitudinale et ou comportementale (DANDOUAU, 1999). Cette force d'adaptation favorise quoi qu'il en soit une transition**.** Les entreprises répondent à cette résistance et à cette transition par la nécessite de mettre en œuvre une logique collaborative avec le consommateur, quitte à le faire participer à des remontées d'informations, voire d'influencer les autres consommateurs.

Mais le marketing du tourisme c'est avant tout faire rêver de voyages et de destinations en mobilisant l'imaginaire des vacances qui se veulent idéales. Pour un territoire, c'est se différencier des autres lieux touristiques en tenant compte des mutations sociétales qui privilégient l'écotourisme. Dans le cadre du tourisme et des loisirs, GOMBAULT, BOURGEON-RENAULT et DEBENEDETTI introduisent la notion de marketing expérientiel (2014) dans lequel le consommateur n'est pas un être rationnel qui arbitre ses achats uniquement en fonction du rapport qualité/prix du produit. L'émotion doit être au rendez-vous tout au long d'un processus au cours duquel le touriste va coconstruire une suite d'immersions inoubliables en interagissant avec son environnement pour vivre un moment intense dont il se souviendra.

Une autre forme correspond à la configuration territorialisée du projet. Elle prend sa source dans les caractéristiques sociogéographiques du territoire. Cette configuration met en évidence un ou des réseaux complexes d'acteurs locaux, et leur capacité à s'engager et à engager leur territoire dans l'émergence

d'une forme territorialisée de projet, en liaison avec un territoire apprenant et innovant (CORNELOUP et al, 2007), et par la nécessaire appropriation des principes de la participation et de la traduction (CALLON, 2001). L'ancrage territorial, en tant que principe d'action élaboré sur la capacité à maitriser et à impulser des forces de changement et d'intelligence territoriale innovante, participe largement à qualifier cette disposition locale (CORNELOUP, MAO, BOURDEAU, 2015).

La configuration culturelle du projet territorial, quant à elle, prend en compte le marquage et l'univers culturels des pratiques et activités proposées et localement situées. Fortement territorialisé, le projet consiste, pour CORNELOUP, MAO et BOURDEAU (2015), à réfléchir sur la façon dont un territoire développe ses pratiques, les met en scène pour répondre aux attentes de groupes de pratiquants, tout en se projetant sur l'évolution de ce marquage dans l'avenir. Autrement dit, il met en œuvre un processus d'amélioration continu du Système Culturel Localisé (CORNELOUP et al, 2004). Dans cette configuration, c'est l'univers culturel du territoire, sa valeur sociale, idéologique qui sont mis en avant pour construire de manière permanente son marquage culturel, autour d'une intelligence collective localisée développée par les milieux récréatifs locaux (CORNELOUP et al, 2015).

Les différentes configurations des projets territoriaux que nous venons de présenter et que l'on retrouve dans les champ touristique et sportif ont pour objectif de produire une valeur territoriale. Les valeurs, qu'elles soient sociologiques, idéologiques ou spirituelles sont des principes subjectifs et normatifs qu'un individu et une collectivité reconnaissent comme exemplaires et qui orientent leurs actions dans le cadre d'idéaux (SCHWARTZ et BILSKY, 1990). D'un point de vue économique, le tourisme se caractérise par une conception utilisatrice de biens et de services situés dans un lieu particulier, qui ne sont en fait que des transactions entre des offreurs de services et de prestations et des clients. Au sein d'un espace touristique, il est possible d'identifier une scène territoriale. Elle se compose d'une scène concrète qui représente le support de l'ancrage spatial et temporel d'une transaction, où il est question de la valeur expérientielle au travers d'un engagement pratique. On identifie également un espace immatériel comprenant une scène symbolique structurée selon des valeurs socioculturelles qu'est l'espace public au sens d'HABERMAS (1997), et une scène marchande structurée par la valeur économique dans laquelle se réalisent ces transactions.

En s'inspirant du Mercator, le marketing territorial est avant tout considéré comme un état d'esprit qui consiste à bien connaître son territoire, mais aussi et surtout à penser clients et usages. Il se définit comme l'effort collectif de valorisation et d'adaptation d'une scène territoriale à des marchés concurrentiels, en vue d'influencer le comportement des publics, par une offre dont la valeur perçue est

durablement supérieure à celles des concurrents, créant ainsi une valeur territoriale (*Figure 8 : Delphine GUEX, Mise en scène et valeur territoriale*). La valeur perçue correspond à la valeur que revêt l'offre territoriale dans l'esprit des cibles du territoire que sont ses clientèles. La valeur perçue prend en compte trois éléments. Une valeur d'usage qui met en exergue les caractéristiques propres au territoire et qui détermine sa valeur fonctionnelle (infrastructures, lieux de pratiques, hébergements, capacités d'hébergement et de restauration, …), une valeur hédonique qui traduit les sensations créatrices d'expériences physiques, odorantes, visuelles, auditives, architecturales, et enfin la valeur de signe, symbolique de l'usage et/ou de l'utilisation d'un produit et/ou d'un service situé.

La valeur territoriale ainsi mise en évidence traduit-elle sa valeur culturelle ? La valeur d'une culture se reconnaît dans les normes, les institutions, les rites et les coutumes d'un peuple, ses modes de vie (LAROUSSE). Pour FLOCH (1990), la valeur culturelle d'un territoire est une valeur symbolique ou utopique qui traduit sa représentation en termes de rêve, d'aventure, de valorisation du passé et/ou de l'avenir. Elle est à la fois ludique et hédonique par ses représentations sensorielles, sensibles. Pour CORNELOUP (2004), il est possible de mettre en évidence une valeur culturelle dans laquelle sont pris en compte le marquage et l'univers culturel des pratiques et des activités proposées localement dans le cadre d'un projet territorial. Il s'appuie sur le Système Culturel Localisé en présence, avec pour objectif de rendre celui-ci plus opérant en termes d'attractivité, d'identité et d'appropriation culturelle. Dans cette approche, l'univers culturel, la valeur sociale et idéologique, le management culturel des organisations (CORNELOUP, 1999) deviennent un lien entre les acteurs et les publics du territoire concerné. L'ingénierie territoriale doit alors veiller à ce que perdure une cohérence dans la chaine culturelle proposée, par une intelligence culturelle localisée par les milieux récréatifs, sur lesquels portent les fondations du projet territorial. Car celui-ci s'élabore dorénavant de manière interactive, avec un ensemble d'acteurs organisés en réseaux, capables de s'adapter à des orientations transversales et recomposables en fonction des problématiques rencontrées. Une révolution conceptuelle qui doit permettre à un territoire de se procurer un avantage concurrentiel et un marquage identitaire spécifiques, autrement dit une valeur culturelle.

Dans l'approche des pratiques récréatives, la notion de valeur renvoie aux différentes formes culturelles qui activent des symboles d'engagement, de contemplation, de performance, de ludisme, … Territoires et individus s'inscrivent alors dans l'espace des styles de pratiques, dans le champ des destinations récréatives. Elles prennent position en fonction des valeurs promues par le territoire et les individus, en activant des symboles qui, pour eux, font référence. Les pratiques récréatives vont dès lors s'inscrire dans un champ (au sens

de BOURDIEU) au sein duquel les cultures récréatives vont s'engager dans un débat d'opinion, comme manière de discuter des priorités politiques affichées, dans l'hypothèse d'une transition récréative au sein d'un territoire. Parler de transmodernité dans ce débat d'opinions, consiste à traduire au sein d'un Système Culturel Localisé la façon dont les territoires s'engagent dans un monde récréatif. S'ils se positionnent et souhaitent amplifier le capital culturel de cette forme culturelle, celle-ci devient une notion économique et marchande qui sera évaluée sur le marché des produits et des services en fonction de sa rentabilité financière. Mais la valeur économique étant ancrée dans le social, lui-même situé dans le territoire et le culturel, il s'agira d'articuler au mieux ces différentes approches au sein d'un territoire, en prenant en compte également son capital cognitif et sa capacité relationnelle à enrôler les gens dans une communauté apprenante. La valeur culturelle d'un territoire pourra alors se travailler au sein d'un espace de médiation local et faire naitre une véritable configuration culturelle du projet territorial.

Figure 8 : Delphine GUEX, Mise en scène et valeur territoriale

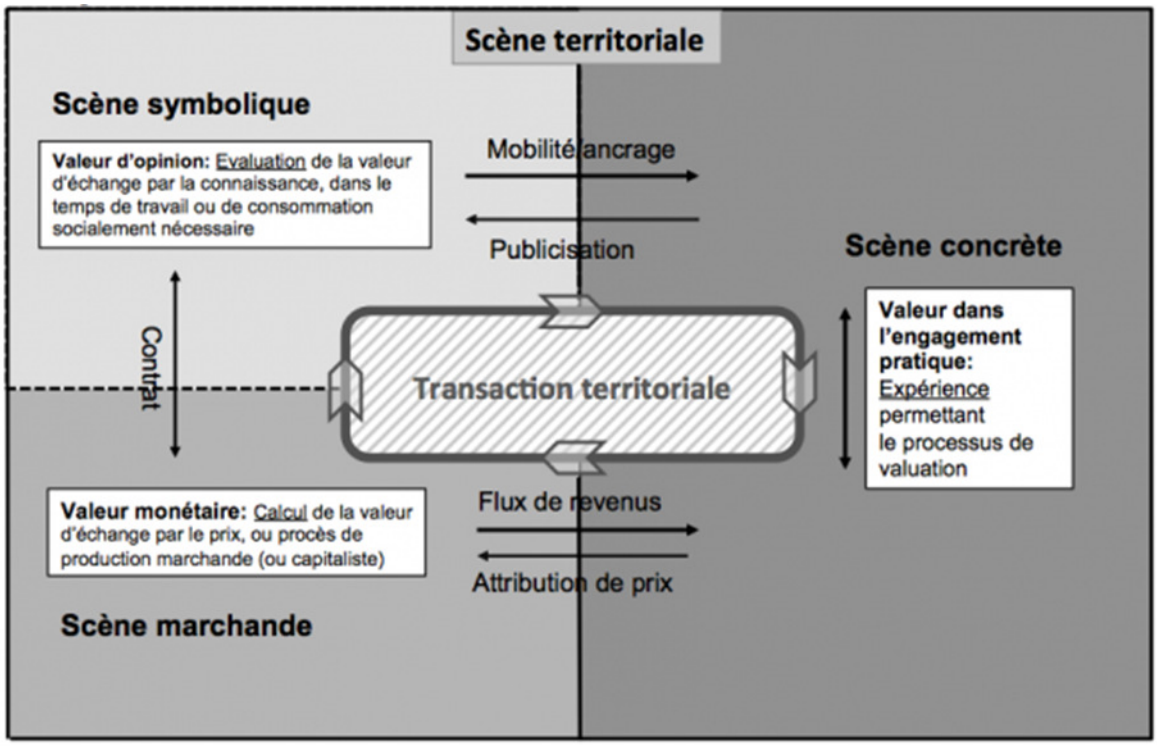

4.3.2 Les laboratoires récréatifs porteurs d'une transition récréative

CORNELOUP (2017) se saisit de la notion de récréation pour analyser les transitions des pratiques de loisir et de tourisme qui deviennent des figures

référentes des pratiques sociétales. Cette approche lui permet de visualiser les différentes trajectoires dans lesquelles les stations touristiques se sont engagées pour intégrer ces transitions. Il distingue dans un premier temps, un scénario qui prône le changement dans la continuité par une stabilité qui vise à consolider un existant bien inscrit dans un système actuel, par une réceptivité sociale basée sur une terminologie à la mode ou dans un cadre marketing. Dans un deuxième scénario, certaines stations s'inscrivent dans une stratégie de repli en se recentrant sur des pratiques plus emblématiques du champ récréatif et qui représentent des valeurs fortes et attendues dans le cadre de la transition touristique (valeurs de l'effort, du bon goût, de la solidarité et du respect des règles sportives…). Enfin, d'autres stations préfèreraient profiter des innovations technologiques et sociales pour accélérer et augmenter la productivité, la qualité, les services et les jouissances récréatives possibles en s'appuyant sur de nouveaux aménagements et nouvelles médiations technologiques et ludiques. Dans cette configuration, naissent des hyper-stations touristiques 3.0, telles celles actuellement en construction dans le Golfe persique à Abu Dhabi et Dubaï, et qui répondent à une demande de pratiques expérientielles toujours plus novatrices et sensationnelles.

Aux antipodes de ces orientations, pour faire face à un système qui ne répond plus aux attentes et aux besoins de la clientèle potentielle, des cultures et des styles de vie qui se transforment, des acteurs qui s'engagent dans l'écomodernité, certaines stations se voient contraintes d'envisager une transition radicale. Une période intermédiaire permettra d'amorcer un passage vers d'autres offres de service susceptibles de leur redonner une attractivité momentanément ou définitivement perdue. Dans un courant transhumaniste, visant à améliorer l'homme et ses capacités physiques et cognitives, l'intelligence artificielle est mobilisée dans les pratiques récréatives par l'intermédiaire des jeux numériques (Ship simulator, Virtual skipper, pêche en haute mer simulator…) qui permettent, par exemple dans le cadre d'une crise sanitaire, de développer des univers factices (visite virtuelle 3D), en ré-enchantant et en redéfinissant des codes d'accès, des imaginaires et des usages de certains lieux (musées, galeries).

Totalement à l'opposé de ce mouvement, CORNELOUP (2017) distingue une volonté pour des lieux touristiques de s'engager dans une écoculture alternative qui, selon lui, renvoie à des pratiques de transition ayant un cadre de référence commun : l'économie sociale et solidaire, la gouvernance, l'économie du partage, le circuit court, la slow attitude, les énergies renouvelables, la coopération, la convivialité, ... Autant d'intentions plus ou moins collaboratives qui permettent de repenser les notions de bien-être et de de bien-vivre ensemble, d'accompagner les changements sociétaux contemporains et de s'engager dans une transition récréative écomoderne (CORNELOUP, 2011).

Cette transition récréative écomoderne se coconstruit par une gouvernance locale qui, nous l'avons précédemment énoncé, réunit l'ensemble des acteurs potentiellement engagés autour de valeurs communes, en vue de la production d'un projet culturel territorial porteur de sens. Pour mener à bien la réflexion de ce projet culturel, et sa mise en œuvre au niveau local, CORNELOUP et FALAIX (2017) préconisent son organisation dans le cadre de tiers-lieux qu'ils qualifient de Laboratoires récréatifs. Ces Laboratoires se présentent comme des actions collectives situées localement, et fondées sur un projet culturel qui mobilise les registres corporels sensibles et affectifs.

Dans le cadre de notre étude, le qualificatif de récréatif induit la reconnaissance du rôle de la culture dans la fabrique d'un marquage territorial autour d'un univers culturel référent et fédérateur. Un Laboratoire récréatif se positionne alors comme un espace où se fabrique une forme culturelle spécifique commune qui va venir structurer la mise en place d'un Système Culturel Localisé (CORNELOUP 2012), faire ressurgir une forme culturelle locale oubliée, mise de côté, voire la moderniser. C'est, comme le précisent encore CORNELOUP et FALAIX (2017), mettre en place un Système Territorial Localisé, de proximité, activateur « de formes culturelles habitées » par la population locale, propriétaire et dépositaire d'un patrimoine culturel vécu et partagé. C'est produire une forme culturelle emblématique, engagée dans une reconfiguration des représentations et des pratiques touristiques classiques, par une approche plus complexe et sociale, en recherchant une alternative aux approches habituelles de l'innovation touristique. C'est fabriquer une aire intermédiaire, dans l'esprit d'une forme culturelle écomoderne en prenant ses distances avec les imaginaires modernes et postmodernes des pratiques sportives de nature. C'est ouvrir de nouvelles expériences avec la nature, avec les autres, avec soi en se questionnant sur les usages écoculturels soutenables et acceptables aujourd'hui. Car force est de constater que l'existence d'un fort tissu associatif au sein des territoires offre des possibilités de pratiques récréatives créatrices de liens sociaux qui répondent à un souhait de temps de loisirs occupationnels (au sens noble du terme). Toutefois, s'il n'apporte pas toujours une réponse à un besoin, une problématique sociale, économique ou environnementale, le secteur associatif peut se saisir d'un Laboratoire récréatif pour se regrouper autour d'un sens commun favorable au développement d'un territoire. Lieu de médiation entre le public, les entreprises et les institutions publiques, les Laboratoires récréatifs, véritables initiatives sociales et solidaires, apportent une notion d'accessibilité à un territoire pour des acteurs, un mieux-vivre ensemble.

Quant à la légitimité d'une telle forme de médiation, on peut reprendre la notion des règles cognitives et pragmatiques que propose BRIQUET (1995) et les décliner au niveau d'un Laboratoire récréatif. Ces règles cognitives et

pragmatiques, engagées dans des situations concrètes, donneraient sens et légitimité aux activités et relations politiques, quand bien même la signification et la légitimation qui leur sont accordées s'éloigneraient considérablement des modèles idéaux de la politique. Autrement dit, si on se contente de l'espace politique accordé localement, et des règles du jeu qui sont imposées par le pouvoir politique compétent, les idées subsidiaires et alternatives à la politique touristique portées par les professionnels et une partie de la population locale sont destinées à n'être qu'un fantasme. L'idée est bien de bâtir, par l'intermédiaire d'un Laboratoire récréatif, une autre forme de médiation au sein de laquelle seraient développées des règles de réflexion, de proposition et de mise en œuvre de projets concrets, alternatifs à ce qui existe aujourd'hui sur le territoire. Il s'agit également d'introduire un nouveau rapport entre les actions collectives, les projets politiques développés au sein des territoires et des évolutions de notre société contemporaine.

En favorisant l'éclosion d'une co-production des politiques publiques et des actions publiques entre les institutions locales et les représentants de proximité de la société civile, apparait alors une innovation sociale de partage d'intérêts. La démarche relève de l'innovation organisationnelle et managériale dans l'idée de mettre en œuvre des projets communs et cohérents à destination des habitants et des touristes d'un territoire. Ce qui traduit également la volonté de chercher à améliorer la manière dont chacun a décidé de vivre, d'investir le territoire sur lequel il vit, donc d'en partager son habitabilité.

La référence à l'habitabilité des lieux exprimée par les habitants comme levier d'innovation sociale est un trait commun à l'ensemble des Laboratoires récréatifs qui permettent de reconnaître les savoir-faire profanes et expérientiels des territoires. Les projets développés en leur sein ne correspondent plus seulement à des aménagements structurels mais à des requalifications des espaces dans leurs usages sociaux, culturels, corporels et esthétiques. Les travaux de CORNELOUP (2016) permettent de distinguer quatre formes de Laboratoires Récréatifs *(Figure 9* : *Essai de modélisation des Laboratoires Récréatifs d'après les travaux engagés par CORNELOUP*).

La première forme identifiée correspond à des Laboratoires Récréatifs interactionnels et informels. Ils sont souvent liés à l'arrivée de néo-ruraux, de migrants d'agrément, qui finissent par se sédentariser en tant que résidents secondaires ou permanents. Ces néo-résidents ont pour objectif de trouver sur un territoire un art de vivre de proximité, un bien-être qu'ils veulent conserver, développer, créer ou retrouver quand il leur semble insuffisant. Ces Laboratoires font référence à des initiatives citoyennes, menées au sein d'actions collectives et relayées par les milieux socioculturels et récréatifs situés. Laboratoires ludiques, culturels voire sportifs, les pratiques individuelles, interindividuelles et

groupales développées ont vocation à ré-enchanter des formes de vie locales (CORNELOUP, 2013). Ces pratiques sont créatrices de liens sociaux autour de valeurs communes déjà présentes.

C'est, comme le propose l'association Bar Bouille à Millau en Aveyron, un lieu convivial dans lequel on peut venir jouer avec ses enfants, autour d'un verre et rencontrer d'autres familles, échanger sur l'éducation des enfants. Ce café associatif ouvert à tous, est un véritable espace de vie sociale, animé par les familles et deux salariées coordinatrices. Cet espace de vie sociale, pour et avec les enfants et les parents au sens large, favorise le mélange des gens et des genres. Il permet d'étoffer les liens familiaux en offrant à tous, petits et grands, la possibilité de passer du temps ensemble de manière constructive et enrichissante, d'accompagner les parents en leur permettant de s'informer et de partager leurs expériences. Il est devenu un lieu de vie, d'animation et de culture propice aux échanges, en proposant des animations, des expositions, pour et par tous. Il favorise également le mélange et le brassage culturel en mettant en place une dynamique sociale, en permettant notamment aux parents au foyer de créer un nouveau réseau de connaissances et de trouver des réponses à leurs difficultés éventuelles. Il permet à chacun de valoriser ses compétences en devenant un acteur du lieu et en prenant sa place aussi bien au service au bar, qu'à l'animation d'ateliers ou à la gestion du lieu. Il favorise enfin une dynamique de territorialité par la production collective d'un bien commun que l'on partage en vue de sa valorisation pour le rendre attractif.

La deuxième forme identifiée correspond à des Laboratoires prospectifs d'un urbanisme situé. Ils font référence à des actions engagées par un pouvoir public local souhaitant redynamiser, réhabiliter un territoire local, en cherchant à associer les habitants et en prenant en compte les habitabilités passées, présentes, et à venir de l'espace vécu. C'est considérer l'espace public comme le marqueur d'une transition récréative en milieu urbain fondée sur la recomposition des liens avec l'altérité, la nature, le temps et les corps. C'est ainsi que dans un quartier sensible de Clermont-Ferrand, où cohabitent cinq mille habitants issus de quarante-quatre nationalités, l'Université Foraine, association loi 1901, encourage la mobilisation citoyenne et habitante dans la gestion d'un espace public voué à une rénovation en profondeur. Elle interroge les différents usagers de cet espace public afin de comprendre les multiples facettes de leur vie quotidienne, leurs logiques récréatives et les dynamiques socioculturelles qu'elles engendrent. L'objectif de ces laboratoires d'aménagement structurel est de favoriser l'appropriation des habitants de leur quartier en les impliquant dans sa réhabilitation. C'est offrir aux habitants la capacité d'imaginer de nouvelles expériences urbanistiques et de réinventer leur quotidien au sens de DE CERTEAU (1990). Souhaitées ou utopiques, toutes les idées sont

retravaillées par les deux architectes qui accompagnent les habitants dans cette démarche, en les traduisant au regard de l'histoire du quartier, de son présent et de son avenir. Ainsi nait une unicité qui favorise le métissage des usages, des publics et des différentes cultures qui les caractérisent. Cette forme de Laboratoire récréatif produit de la territorialisation, une appropriation idéologique, historique, économique, politique de l'espace vécu. Pour CORNELOUP (2017), ce processus permet d'introduire une habitabilité augmentée d'un ailleurs de proximité et d'un espace urbain vécu comme ressource prospective et créative, pour penser l'espace public de demain et ainsi ré-enchanter les usages corporels, poétiques et sensibles du territoire.

Dans le même esprit, le Comité d'Établissement Michelin, fer de lance de l'éducation populaire depuis sa création, gère le centre de vacances socio-éducatif Okaya sur l'Île d'Yeu (premier centre de vacances crée par le Comité d'Entreprise MICHELIN). Celui-ci est malheureusement devenu aujourd'hui une « friche touristique » de huit hectares, qui représente ni plus ni moins le plus grand espace foncier d'un territoire îlien de 24 Km^2. Le Comité d'Etablissement Michelin tient à le revitaliser. La Maire de l'Île d'Yeu aurait pu pourtant s'en porter acquéreur dans le cadre de sa politique de rachat des espaces fonciers et des infrastructures pour créer des services à la population locale, aux résidents secondaires, aux touristes de passage. Le coût d'un tel projet est apparu trop onéreux aux édiles locaux. Les deux protagonistes ont missionné les étudiants du master Management du sport (STAPS) de l'Université-Clermont-Auvergne dans l'objectif de réaliser un état des lieux du site, appréhender le contexte et élaborer des propositions afin de redynamiser le centre. Les échanges ont nourri la réflexion du Comité de pilotage au sein duquel le C.E MICHELIN, les élus ogiens et les étudiants se sont engagés dans une démarche désintéressée de l'appât du gain. Ils ont privilégié un projet socio-éducatif, intégré dans la culture locale, par une valorisation du milieu naturel dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire. « Verrue » au sein du paysage îlien, l'actuel centre de vacances tend à devenir dans une ambiance culturelle locale, un ilot central créateur de liens et de services à destination des résidents permanents hors saison, et touristes en été.

En prenant la forme d'un Laboratoire Culturel Localisé, les laboratoires ethnographiques d'un patrimoine territorialisé permettent quant à eux de lutter contre la désertification des espaces ruraux ou en voie de déclin. Ils cherchent à renforcer le sentiment d'appartenance à un destin partagé, diminuer les tensions existantes, par la mobilisation de tous (habitants, entreprises, touristes). Juridiquement installés par les élus du territoire, ces laboratoires tentent de redonner à leur territoire une identité collective et relancer une dynamique actuellement en mal d'avenir. C'est l'objectif que s'est vu confier par les élus et l'office de tourisme de la commune de Roquefort-sur-Soulzon, une ethnologue

engagée en tant qu'agent de développement local, pour fêter en 2025, les cent ans de l'Appellation d'Origine Contrôlée du mythique fromage local. Elle réinvestit au sein de ce laboratoire culturel le patrimoine immatériel du territoire via la mémoire orale des habitants. Elle utilise le passé, l'histoire et la culture locales pour activer la présence d'un capital culturel commun, le roquefort. Dans le but de développer un projet d'écodéveloppement basé sur l'organisation de rencontres collectives au cours de soirées publiques, elle élabore des itinérances sensorielles dans le village avec les habitants et les touristes. Ce laboratoire participe à la fabrique d'un capital d'habitabilité professionnelle et récréative historicisée qui doit servir de matière pour définir le contenu des aménagements touristiques qui vont être réalisés. Pour CORNELOUP (2017), cette forme de laboratoire permet une composition territoriale, au sens de LATOUR (2012), par les liens qui se tissent entre les habitants et les acteurs du territoire, en prenant appui sur un capital d'habitabilité qui vise à précipiter une gouvernance culturelle du territoire.

L'innovation sociale et culturelle est au cœur de la démarche d'intervention des Laboratoires Récréatifs d'un territoire intentionnel, il s'agit de la quatrième forme de Laboratoires Récréatifs. Autour d'une démarche informelle et interactionnelle, plusieurs acteurs locaux s'engagent pour élaborer une valeur touristique, un marquage culturel de leur territoire. Pour CORNELOUP (2017), les pratiques sociales et culturelles des habitants représentant un capital culturel commun, sont au cœur du processus créatif. C'est dans cet esprit que se sont développés au sein de la Communauté de Communes du Carladez en Aveyron, et plus particulièrement de Mur-de-Barrez, « les sentiers de l'imaginaire ». Il s'agit d'un Laboratoire récréatif dans lequel l'éducation à l'environnement peut encore être un processus innovant, en visant à rechercher la réappropriation de son lieu de vie, via une forme culturelle autour de laquelle un territoire axe son développement. Un développement qui participe aussi à renforcer les liens locaux et l'attractivité touristique. Cette forme de Laboratoire récréatif agit sur l'habitabilité patrimoniale fabriquée par les habitants en tant que ressources attractives, pour donner une valeur au territoire concerné. Les habitants se voient proposer la création d'itinéraires poétiques, artistiques, racontant l'histoire, le présent et l'avenir des communes enrôlées dans le projet. Ainsi nait une pérégrination pédestre, un désir de mobilité au sein d'un espace de nature sauvage, authentique et sauvegardé, destinée à la fois aux habitants permanents et aux touristes. Ce mouvement fixe un ancrage culturel fort et spécifique pour le territoire. Par spécifique, nous entendons attractif. La culture locale est ici centrale pour faire du capital culturel commun, fabriqué par les habitants, la marque du lieu. Pour CORNELOUP (2017), le développement de cette habitabilité récréative permet aux habitants d'activer leur capabilité territoriale au sens de SEN (2000). Pour BOUCLET (2020), celle-ci, enjeu de la territorialisation,

correspond à une capabilité collective située, dans laquelle les différents sous-systèmes présents intègrent dans leur fonctionnement les externalités positives et suppriment les externalités négatives, au sein d'un jeu d'acteurs locaux autonomes dans leur manière d'orienter leurs trajectoires personnelle et collective. Cette articulation entre l'analyse du métabolisme d'un territoire et des formes de capabilité caractérise l'écologie territoriale. Dans ce paradigme, les habitants revisitent non seulement la vision de leur commune, mais également leur présence sociale, culturelle et politique dans le territoire. Ils réactivent des histoires ancestrales, des modes de vie d'antan et des pratiques professionnelles passées, combinées avec les pratiques et les imaginaires d'aujourd'hui. Une transmodernité qui porte une volonté transformatrice par une dynamique d'esthétisme politique. Une transmodernité force de proposition de projets territoriaux, qui permet aux touristes de rencontrer un territoire, et à ses habitants de se le réapproprier par la mise en œuvre d'une intelligence collective partagée, par des pratiques communes, par des actions d'aménagement participatives.

Figure 9 : Essai de modélisation des Laboratoires Récréatifs d'après les travaux engagés par CORNELOUP

	Laboratoire interactionnel et fonctionnel	**Laboratoire prospectif d'un urbanisme situé**	**Laboratoire ethnographique d'un patrimoine territorialisé**	**Laboratoire récréatif d'un territoire intentionnel**
Initiative	*Habitants Initiative citoyenne Milieu associatif Actions collectives*	*Lié à l'urbanisme Professionnels (architectes)*	*Elus*	*Multi-acteurs*
Cadre	*Non formel Intentionnel*	*Formel Juridiquement installé*	*Formel Juridiquement installé*	*Non formel Intentionnel*
Structuration	*Interaction d'actions individuelles et collectives*	*Associer les habitants à la réflexion*	*Multi-interactionnel, habitants/acteurs éco/touristes)*	*Multi interactionnel, habitants/acteurs éco/touristes*
Objectif	*Créer du lien social, du partage d'expériences*	*Bâtir un projet et le réaliser pour l'avenir*	*Redonner une identité collective à un territoire*	*Elaborer une valeur touristique d'un territoire, un marquage culturel*
Temporalité	*Temporalité (on sort du quotidien)*	*Prise en compte de la temporalité de l'habiter passé/présent/ avenir*	*Utiliser le passé, l'histoire, la culture locale*	*Prise en compte de la temporalité de l'habité passé/présent/ avenir*
Socialité	*Partager des valeurs communes déjà présentes*	*Création d'une unicité de valeurs et de références*	*Recréer une identité partagée*	*Créer une identité collective*
Mobilité	*Favoriser l'encrage sur un territoire*	*Appropriation de l'espace de vie*	*Eviter un exode rural*	*Découverte et redécouverte du territoire*
Sociabilité	*Les pratiques des loisirs sont créatrices de liens*	*Recréer des liens, un sens commun autour d'un projet consensuel*	*Renforcer le sentiment d'appartenance à un destin partagé*	*Construire une communauté de valeurs*
Destination	*Laboratoire ludique culturel et sportif*	*Laboratoire d'aménagement structurel*	*Laboratoire culturel*	*Laboratoire d'esthétisme politique*
Dynamique	*Territorialité*	*Territorialisation*	*Diminuer les tensions existantes*	*Volonté transformatrice*

Dans une approche moderne de la démocratie participative, ROYOUX (2013) aborde la gouvernance de la représentation politique par les conditions de délibération des démocraties modernes, leur capacité d'écoute des populations en général, dans un esprit d'égalité et d'intérêt général. Elle permettrait de réinventer l'espace public, c'est-à-dire réaffirmer l'autonomie, la citoyenneté et la responsabilité des personnes. Elle mettrait en évidence leur capacité à s'approprier la rationalité des décisions collectives issues des processus de transformation et de régulation sociales (une expression citoyenne informée). Le territoire deviendrait alors un pont entre les individus et la société par le partage des représentations communes, des appartenances et des ancrages communs qui pacifient les relations humaines.

Cette approche reste trop éloignée de la promotion des Laboratoires Récréatifs en tant que lieux de médiation territoriale via les Systèmes Culturels Localisés que nous développons dans cette thèse. Notre approche privilégie la référence à la gestion de l'espace public au sens de MULLER (2005) en tant que lieu de production du sens, lieu d'expression des intérêts sociaux, et lieu d'émergence de nouveaux rapports entre l'individu et l'action collective. Un espace public à revisiter au regard de la demande forte des populations dans le cadre d'une démocratie citoyenne plus participative.
Nous proposons dans cette thèse de penser et de pratiquer la médiation comme un enjeu démocratique en valorisant les ressources humaines et les organisations locales, en mobilisant leur citoyenneté et leur responsabilité, avec pour processus et objectif, une réflexivité autour de la recherche d'un compromis, d'un sens commun responsable.

Dans le cadre de la gouvernance de la représentation publique, la médiation traduit une relecture du commun par la compréhension partagée des enjeux publics au service d'un collectif (habitants d'un territoire) et par la recherche d'un dénominateur commun. Une médiation qui intervient tout au long des différentes phases d'un projet : analyse, réflexion, critique, délibération, décision, action.

La décentralisation administrative a permis d'engager un transfert des compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales chargées de mettre en œuvre des politiques de proximité. Pour ce faire, les collectivités territoriales ne peuvent plus faire l'économie de travailler avec les « leviers du développement local » que représentent les associations et les entreprises, sans oublier les habitants qui sont les ambassadeurs des lieux. Ensemble, de manière informelle ou formelle, ils créent et dynamisent des « Systèmes Locaux de Compétences », des « Systèmes Culturels Localisés », qui maintiennent, recréent, développent l'attractivité de leur territoire.

Ce nouveau paradigme a entrainé l'éclosion d'acteurs privés locaux qui ne cessent d'affirmer leurs compétences, leur légitimité à agir dans le cadre de modes d'action collectifs innovants. Ce recouvrement d'intérêt pour l'action citoyenne met en exergue des divergences qui nécessitent une régulation par une gouvernance locale, quelle qu'elle soit. La notion de territoire peut-être alors mobilisée pour introduire le concept de médiation territoriale. En effet, nous l'avons énoncé, l'appropriation d'un territoire s'effectue par une dimension d'appartenance identitaire à un ou plusieurs groupes sociaux, économiques, culturels ; une dimension historique dans le long terme et qui le caractérise (marquage historique, culturel) ; une dimension politique (par son découpage administratif, une action politique) ; une spatialité marquée qui favorise l'action publique et enfin une dimension symbolique, facteur de mobilisation sociale (comme dans le cas de l'insularité).

A partir de l'interprétation personnelle de son vécu, l'individu se confronte à des visions du territoire différentes de celles des autres habitants. Il est alors nécessaire de rechercher un sens commun, une orientation commune qui vont favoriser une habitabilité partagée du territoire. On peut ainsi dépasser l'individualité et les divergences pour élaborer un projet mobilisateur au sein d'un territoire. Pour cela, il apparaît nécessaire de construire des interfaces collectives capables d'identifier l'émergence de faits de société que les décideurs pourraient facilement ignorer. Cette interface peut être représentée par un Laboratoire Récréatif qui a vocation à disparaître à terme laissant place à un réflexe de mobilisation naturelle et démocratique.

Dans ce paradigme, le territoire est un support des formes d'organisation collectives nécessitant malgré tout une interface de médiation territoriale entre l'action publique et les citoyens. Notre définition de la médiation territoriale désigne un processus mis en œuvre par des acteurs publics ou privés, menés par une appartenance identitaire qui leur permet d'identifier, d'appréhender et de répondre à des besoins sociaux économiques, culturels, environnementaux, par la recherche d'un sens commun, d'une orientation commune et partagée de l'habitabilité de leur territoire. Si on parle d'habitabilité récréative, cette médiation représente un pot commun au sein duquel se retrouvent les ingrédients d'une politique esthétique que les acteurs publics et privés auront déposés. Une politique esthétique qui, dans la pensée comme dans la pratique, désigne le versant sensible de l'activité politique, militante ou citoyenne (RANCIERE, 2000), dont l'objectif serait de faire société autour de formes considérées comme écologiques, éthiques et socialement souhaitables (BLANC, 2016).

Dans ce sens, un observatoire local constitue un avantage sur un simple diagnostic systémique, par l'opportunité qu'il donne de travailler sur la durée, en

étant un espace de veille permanente des changements sociétaux et des attentes qu'ils occasionnent, tout en évaluant les actions déjà mises en œuvre.

4.3.3 L'habitabilité récréative des espaces insulaires : valeur territoriale contre développement local

La culture peut avoir une place dans la recomposition des territoires, si on s'appuie sur les ressources locales et en prenant en compte la problématique des cohérences culturelles par la mise en œuvre de projets locaux porteurs de sens et de valeurs communes. Un paradigme qui repose avant tout sur une volonté politique, issue de la géographie humaine (BRUNET, 1997). Celle-ci considère le territoire comme une entité socio-économique pour laquelle les dimensions historiques et socioculturelles sont à prendre en compte dans l'explication des performances économiques locales. Culture et identité territoriales deviennent ici complémentaires à la dimension purement économique pour représenter un ensemble certes complexe, mais qui a l'avantage d'intégrer les liens qui unissent les acteurs entre eux au sein de l'espace considéré et du projet de développement lui-même.

En référence aux travaux d'AUGUSTIN (1995) sur la généalogie de la création des stations de sports d'hiver en France, il est possible de dégager les intentions du cheminement des stations touristiques insulaires (*Figure 10 : essai de modélisation des formes culturelles et des formes de développement des îles*). Elles ont su s'adapter à l'évolution des formes culturelles qui se sont succédé depuis leur création, suivant ainsi les transformations des stations balnéaires du continent dans leur forme de développement. Certaines d'entre elles ont gardé leur caractère naturel et sauvage qui les identifie depuis toujours. D'autres ont développé des évènements sportifs et/ou culturels, en mettant en avant une image de marque, un style de vie. Quelle que soit la trajectoire qu'elles ont choisie, les stations insulaires ont surfé sur leurs aménités naturelles pour développer une valeur territoriale basée sur leur habitabilité récréative.

La genèse des stations touristiques insulaires a débuté au milieu du XIXème siècle (Belle-Île-en-Mer, Bréhat), dans le cadre d'une innovation de rupture, à l'initiative d'entrepreneurs privés locaux (agriculteurs, pêcheurs, transporteurs), pour pallier la disparition d'activités économiques traditionnelles (pêche, agriculture, construction navale). Ces stations, que nous qualifions de « prédestinées », se sont développées en lien avec une forme culturelle traditionnelle. Tels des passeurs de savoirs, les précurseurs ont mis à profit leur connaissance des lieux, le décor authentique et sauvage de leur environnement, pour s'engager dans une démarche entrepreneuriale et construire la base de ce que nous qualifions aujourd'hui d'habitabilité récréative. Ils se sont appuyés sur des infrastructures

hôtelières sommaires pour proposer une découverte des lieux sublimes à une élite et à des artistes avides d'aventures contemplatives liées à leur imaginaire. Un système touristique localisé est alors apparu dans une stratégie de développement maitrisée. La population a mis en œuvre une intelligence collective issue d'une culture insulaire, empreinte de résilience et de solidarité, pour s'engager dans une démarche d'amélioration des infrastructures d'hébergement et de restauration, mais aussi d'acheminement des populations du continent vers leur territoire (aménagement de ports, création de compagnies de navigation).

Les îles vont ensuite devenir, pour les élites et les aventuriers, des stations de « villégiature » favorables aux loisirs et à l'oisiveté. L'acquisition et la construction de résidences secondaires luxueuses va leur permettre également d'exprimer les signes de leur réussite sociale et de se démarquer des populations locales qui restent pour eux des étrangers sur leur propre territoire. Ce tourisme moderne va favoriser l'émergence d'une économie présentielle, prémices d'une attractivité favorable à un développement local qui va petit à petit se pérenniser. Une confirmation de ce qui va être à l'avenir l'engagement de nombreux espaces insulaires dans une trajectoire économique encore incertaine. Les populations locales vont se reconvertir et se professionnaliser le temps d'une saison en guide accompagnateur, en hôtelier, en restaurateur, avant de reprendre leur activité traditionnelle, qui devient dès lors un complément financier dans l'attente de la saison touristique suivante. L'habitabilité récréative n'est pas, à cette période, un leitmotiv consensuel, mais dans les esprits, le tourisme devient un vecteur essentiel pour la pérennité démographique et économique des territoires îliens.

Le temps de la démocratisation des loisirs et du tourisme va pousser un peu plus loin encore l'envie de découverte et de curiosité d'un ailleurs. Ainsi, se développent des excursions vers les îles proches du littoral, agrémentées d'un « restaurant des vacances » qui restera gravé dans les esprits et rendra ce temps de vacances totalement « accompli ». Les îles vont devenir aussi des destinations privilégiées et à taille humaine pour les colonies de vacances. Les « colos », à vocation ludique, après avoir été éducatives, vont forger dans l'esprit de nombreux enfants des souvenirs inoubliables qu'ils viendront ensuite revivre familialement, lors des temps dédiés aux vacances. Une relation forte va s'instaurer entre le touriste et son lieu de villégiature, une identification et une appropriation progressive d'un espace environnemental et culturel issue d'une récurrence présentielle, un autre chez soi, qui fait des stations touristiques insulaires un « repaire » familial et temporel. Les activités récréatives proposées en saison aux touristes vont suivre l'évolution des formes culturelles, des tendances et des modes comme nous l'avons précédemment précisé. Face à l'arrivée massive de néo-résidents retraités, à fort capital intellectuel et financier, l'habitabilité

récréative des espaces insulaires va également se développer hors saison touristique avec un essor surdimensionné du monde associatif. Une caractéristique des espaces insulaires qui lui confère une valeur territoriale indéniable.

Entre muséification et recherche de spécialisation, quel est le devenir des îles ? Il peut être souhaitable de les ré-insulariser en cherchant à stopper la baisse démographique dont elles sont victimes, et/ou de tenter de maitriser la fréquentation du nombre de touristes tout en stabilisant une économie résidentielle et présentielle en faveur des îliens, voire de refuser une standardisation par des projets venus de l'extérieur. Ces territoires fragiles doivent, en même temps, assurer un développement local durable. Mais si tout simplement on redonnait aux îles leur îléité ? Autrement dit, la régénérescence d'un système de représentation centré autour de la recherche d'une spécificité porteuse d'un sens commun, permettant de resserrer les liens entre les différentes populations qui partagent de manière permanente ou temporaire ces bouts de terre entre ciel et mer ?

Figure 10 : Essai de modélisation des formes culturelles et des formes de développement des îles touristiques françaises (DURAND 2020 d'après CORNELOUP & al 2001)

Forme culturelle	**Traditionnelle Pré moderne**	**Moderne**	**Postmoderne**	**Ecomoderne**
Forme de développement	*Traditionaliste*	*Républicain/ Educatif*	*Markéting/ Entrepreneurial*	*Développement local*
Forme touristique	*Exploration/ Découverte/ Thérapeutique*	*Ludique et sportive*	*Consommation Expérience hédoniste*	*Récréatif/ Transculturel/ Écologique/ Alternative*
Acteurs référents	*Locaux privés*	*Acteurs publics et privés*	*Marketers/ Clients*	*Citoyens responsables Gouvernance territoriale*
Pratiques	*Bain thérapeutique, balade découverte des points sublimes, plaisance*	*Randonnée, kayak, voile, plage…*	*VTT, Surf, scooter des mers,*	*Pratiques récréatives écomodernes, art, musique…*
Public concerné	*Élitisme/ Artistes*	*Élitisme/ Spécialiste*	*Individus/ Segments*	*Individus*
Pratiquants	*Adultes, élite, artistes*	*Adultes, homme sportif, élite, aventurier*	*Individus, segments, style, jeunes*	*Femmes, séniors, créatifs, culturels, néo-ruraux…*
Acteurs professionnels	*Agriculteurs, pêcheurs, moniteurs de bain*	*Guide, accompagnateur moniteur*	*Prestataires/ Gestionnaires*	*Entrepreneurs écoconcepteurs Médiateurs*
Compétences des professionnels	*Connaissance des lieux*	*Aménageurs, technicien*	*Créateurs de produits, d'ambiances, d'esthétisme*	*Passeurs de savoir être, savoir-faire, traducteurs*
Principes culturels mobilisés	*Passeurs de savoirs, médical, moraliste*	*Séparation, Uniformisation, Centralisation*	*Hybridation, Fragmentation, Esthétisation*	*Métissage culturel, Transculturel, Naturalité*
Imaginaire mobilisé	*Découverte, imaginaire*	*Preuve, Performance, Compétition*	*Défi, Ludisme, Vertige, Émotion, Sensation*	*Atmosphère, rencontres, récréation*

L'approche culturaliste et la prise en compte des singularités régionales et locales n'ont guère été admises en sciences sociales parce qu'elles comportaient un risque de dérive vers l'essentialisme et le relativisme qui interdisent l'établissement de relations universellement applicables (KAHN, 2010). La transformation sociétale profonde qui met en avant les produits du terroir au détriment des productions issues de la mondialisation et l'essor d'une culture écomoderne relancent totalement le débat. La dimension cognitive du patrimoine culturel local dans lequel nous retrouvons les savoir-faire traditionnels, les langues régionales, les gastronomies régionales, prend toute son importance quand le développement local est porté par l'économie du tourisme. Ainsi, la composante culturelle issue des connaissances, des traditions, des fêtes, du patrimoine culinaire et qui participe à conférer à un territoire son identité, s'articule avec la vie économique de celui-ci pour en favoriser le développement global.

Le mot identité reste un « mot valise », auquel chacun d'entre nous donne un sens particulier et différent, qualifiant un état civil, une représentation, une apparence, une âme, voire une illusion ou un leurre. Il provient de la notion latine *idem*, qui traduit quelque chose d'identique, de commun pris dans son acception de communauté. Il évoque un trait-d'union entre le passé et le présent, une fidélité à ses racines, à une terre, un lieu, une culture. L'identité régionale doit quant à elle être considérée comme une représentation sociale qu'une communauté se donne et/ou qu'on lui accorde.

Belle-Île-en-Mer, par exemple, porterait une identité bretonne si on prenait en compte son positionnement géographique et administratif. Une identité bretonne qui représenterait donc une unité, une permanence, une unicité. Des qualificatifs qui malheureusement tendent à disparaitre au fil du temps. La mutation des activités économiques qui ont vu une Bretagne agricole, catholique et vouée à une vie de village devenir un territoire dédié au tourisme de masse, a fait voler en éclat les modèles sociaux, la vie collective et la solidarité qui ont longtemps caractérisé la partie occidentale de la France. Ce constat doit être généralisé à l'ensemble des régions françaises, concernant les façons de naître, d'élever ses enfants, de se soigner, de se nourrir, de se vêtir, de se divertir…L'identité bretonne dont les fondements historiques sont à rapprocher des territoires celtiques et saxons persiste pourtant par sa musique et ses instruments de musique traditionnels (cornemuse), ses danses (la gavotte et l'an dro, la danse fisel, le hanter dro, les laridés et ridées, la danse Plinn,..), sa gastronomie (crêpes et galettes de froment) mais ce qui la singularise dans le temps reste sa langue. Véritable patrimoine, même si elle se compose de nombreux patois locaux, beaucoup rêvent de recréer par son intermédiaire une communauté identitaire qui s'est liquéfiée par des découpages administratifs successifs. La langue bretonne, que plus de deux cents mille personnes déclarent parler, est aujourd'hui valorisée notamment

dans l'enseignement, la signalisation routière, la télévision, la vie quotidienne jusqu'à la création en 2001 de l'Office public de la langue bretonne.

Longtemps considérés comme les descendants des barbares vikings, puis des paysans arriérés et incultes, les bretons ont lutté pour être reconnus comme l'ensemble de la population française, en mettant en avant l'originalité de leur capital culturel, leur patrimoine paysagé et architectural. Ce cheminement représente une quête de reconnaissance plus que symbolique tout en affirmant leur différence. C'est derrière le fameux Gwenn ha Du, le drapeau noir et blanc, moucheté de onze hermines, représentant les onze duchés de la Bretagne historique, que le « peuple breton » et tous ses sympathisants à travers le monde, se réfugient pour brandir avec fierté leur identité. C'est aujourd'hui une reconnaissance institutionnelle d'une culture fortement ancrée et développée, autrefois avec une velléité autonomiste qui a fini par disparaître, qui permet à la Bretagne de se démarquer des autres régions françaises.

Mais une langue, un drapeau ne peuvent à eux-seuls porter un développement économique. L'économie et la culture, profondément imbriquées, s'alimentent mutuellement pour produire une dynamique de territoire, une culture de développement. Nous l'avons vu dans les deux premières parties de notre étude, en matière de développement local, les modes de gouvernance qui régissent les interactions entre les acteurs au sein de formes de développement et de formes culturelles identifiables, démontrent leur capacité à ensemble faire territoire. Ces modes de gouvernance témoignent également de l'existence d'une culture locale de développement. Pour KAHN (2010), ces derniers traduisent des orientations de développement qui sont autant en rapport avec la situation économique objective de la région qu'avec son histoire, sa trajectoire économique, sa population, son capital social, son patrimoine. Ils décrivent un état de l'organisation régionale et des institutions globalement orienté vers un objectif économique. « La dynamique du territoire breton semble être empreinte d'une volonté de valorisation générale de la région. A différentes échelles (communale, départementale, régionale mais aussi culturelle, politique et économique), l'affichage bilingue semble être un des outils de cette démarche de valorisation » (LE SQUERE, 2009).

La culture du développement consiste également à privilégier un secteur d'activité voire un modèle régional de développement réel comme peut l'être le tourisme. Il s'agit alors de mobiliser les ressources culturelles et environnementales locales (traditions, patrimoine, langue régionale, etc.) dans une logique économique en prenant appui sur l'ensemble des institutions chargées du développement et de l'aménagement du territoire (associations d'entreprises, Chambres consulaires, Comités d'expansion, collectivités territoriales). C'est prendre en compte l'impact de l'emploi culturel et des activités culturelles (produits culturels, métiers d'art, foires,

festivals, etc.) sur les économies régionales (GREFFE, 2002 ; KOSIANSKI, 2004), le rôle de la culture locale dans la résolution des problèmes de cohésion sociale. C'est considérer, pour GREFFE (2002), de multiples retombées locales de la culture qui favorisent l'innovation, une sensibilisation en réseaux de l'ensemble des acteurs et des consommateurs des produits culturels, l'instauration ou la restauration d'une image synonyme d'attractivité, d'intégration sociale. C'est autant d'effets favorables à l'économie régionale et locale. Pour KAHN (2010), une approche et une gestion purement économiques du patrimoine culturel conduiraient à l'effet inverse. Il serait préférable d'aborder la culture par une approche pluridisciplinaire pour démontrer que les capacités créatrices et d'innovation ne sont pas détachables du substrat culturel qui les alimente, au risque de s'épuiser ou de perdre les propriétés qui les rendent essentielles à l'économie.

Derrière les mythes et les imaginaires des îles, se cache la réalité de la vie quotidienne des insulaires. De génération en génération, les îliens se sont astreints à cohabiter sur un petit bout de terre qu'ils ont sacralisé dans le cadre d'une conformité qu'ils se sont dicté, dans une temporalité qui nous paraît si éloignée de celle que nous vivons sur le continent. Une permanence dans les organisations spatiales, sociales et culturelles qui génère un savoir-être, un savoir-faire, une façon de penser, une ambiance spécifique, représentant les révélateurs d'un marquage culturel caractéristique de la culture insulaire et d'une valeur territoriale singulière. Une continuité issue de leur discontinuité entre la terre et la mer, d'un enclavement certain qui en fait un espace périphérique, une spécificité handicapante que les îliens tentent vainement de faire reconnaître économiquement. Territoire restreint en termes d'espace, de ressources humaines, de ressources naturelles, les îles dépendent du continent.

En choisissant de se tourner vers le tourisme pour dynamiser leur développement local, elles cherchent aujourd'hui à dimensionner de manière efficace et efficiente leurs infrastructures, à s'adapter puis intérioriser tout ce qui vient de l'extérieur. Car une île est un monde en réduction, une société miniaturisée où pour durer, il faut ruser, s'adapter, être imaginatif. Longtemps habitués à vivre en quasi-autarcie, les îliens ont vite compris que sur une île, rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. A Belle-Île-en-Mer, comme sur l'ensemble des îles continentales, s'est instaurée au fil des siècles une organisation organisante, faite d'entraide, de solidarité, de règles de vie qui se réactivent lorsque les îliens se retrouvent temporairement « expatriés en France », sur le continent. Rester dans la conformité, « Peoch a labour » (travailler et se taire), ne pas vouloir se montrer différent de la communauté, perdure dans les mentalités d'une société semi-mobile. Les hommes, pêcheurs, pilotes dans la marine marchande ont pris l'habitude d'apprivoiser « l'ailleurs », alors que les femmes se sont retrouvées contraintes à attendre patiemment leur retour en travaillant la terre et en élevant les enfants.

Une culture du développement ne se décrète pas, elle est issue d'une longue histoire qui contraint les hommes et les femmes qui composent un territoire, qui le bâtissent au quotidien à se montrer ensemble, solidaires, résilients, innovants, dans le cadre de valeurs communes. Les insulaires ont su créer naturellement une valeur territoriale, mais concernant l'existence d'une culture du développement, la question est plus délicate. Ils doivent en retrouver l'intérêt pour ne pas être de simples spectateurs des investisseurs venus du continent, qui ont bien compris tout l'intérêt économique qu'ils pouvaient retirer de l'habitabilité récréative des espaces insulaires.

SYNTHESE DE LA PARTIE II

L'avenir de l'habitabilité récréative : entre une remise en cause d'un tourisme qui fait débat et un besoin d'innovation territoriale porteuse de développement local

Le focus sur les pratiques récréatives au sein des lieux touristiques que nous avons souhaité étudier dans le cadre de cette deuxième partie, nous a permis de faire apparaître que le tourisme et les loisirs forment un couple dont le territoire est le pendant. Les évolutions et les transformations des pratiques touristiques apparues depuis le XXème siècle en témoignent. Moins souvent, plus longtemps, moins loin et mieux écologiquement, l'avenir du tourisme semble se dessiner autour de ces quatre intentions. En effet, l'agrégation des paramètres liés aux moyens financiers nécessaires pour voyager, des espaces temps disponibles et d'une transition sociétale tournée vers une sortie de l'anthropocène, nous incite à revisiter le tourisme et à en envisager une nouvelle étape qui va forcément impacter les territoires touristiques. Pour les passionnés, les découvreurs, les « disponibles », tout peut devenir tourisme. Mais pour les réfractaires ou les « inaccessibles » (pour qui le tourisme est une perte de temps ou d'argent) les acteurs du secteur touristique vont devoir être créatifs pour les embarquer dans des aventures et des expériences toujours plus inattendues.

Tourisme et loisirs agissent de manière interdépendante dans le cadre d'un processus évolutif qui représente une scène temporelle dans laquelle se joue un jeu politique et de contrôle du pourvoir entre les acteurs. Les politiques publiques doivent aujourd'hui faire face à des problématiques de plus en plus complexes car de plus en plus intersectorielles, dans un contexte d'austérité financière et d'une législation contraignante. La constitution des savoirs spécifiques passant par la mobilisation d'experts ne suffit plus pour répondre à des problématiques

multiformes et multi-causales. En matière d'habitabilité récréative, la mobilisation des acteurs de la société civile, leur coordination dans le cadre de la production d'un projet territorial porteur d'une forme de développement cohérente et d'une chaine de valeur fédératrice, peuvent constituer une réponse, légitime, efficace et efficiente.

En considérant que l'habitabilité récréative permet d'expérimenter d'autres formes de vivre ensemble et d'implication dans la vie sociale, par l'ancrage dans différentes expériences sociales et culturelles, la gestion d'un « capital culturel commun » peut donner naissance à une forme culturelle écomoderne que les élus locaux doivent aujourd'hui apprendre à gérer. Une nouvelle gouvernance des espaces récréatifs doit se mettre en marche, en s'appuyant sur un marketing territorial porté par le digital et le web. Les stations touristiques, véritables systèmes territoriaux, nécessitent une vision globale et locale des problématiques et nous obligent à penser économie et emploi de proximité. Elles nous obligent à prendre en compte l'importance de l'économie résidentielle portée par l'arrivée sur les lieux touristiques et les stations balnéaires en particulier de néo-résidents en quête d'un nouveau mode d'habiter. Un habiter récréatif leur permettant de mêler vie professionnelle et vie personnelle. Ce paradigme peut favoriser une réflexion générale sur l'innovation sociale et la capacité des territoires à la produire dans le cadre d'un processus d'adaptation de leur système socio-écologique. Les collectivités territoriales ont en effet fini par prendre en compte l'intérêt des politiques culturelles et les attentes des populations en matière d'équipements et d'infrastructures dédiés aux espaces culturels et sportifs. Ils ont recruté des professionnels pour les gérer. Mais le contexte économique actuel ne permet plus une croissance exponentielle des dépenses culturelles et sportives des collectivités. Elles comptent maintenant sur le bon vouloir des associations et de leurs bénévoles pour que vive encore une culture locale. Fragilisés, les milieux récréatifs auront-ils la capacité de relever ce défi ?

Ces milieux récréatifs n'ont certes pas les mêmes intérêts, mais ils sont mus par le souhait de se retrouver autour d'une identité commune par le biais de la culture en général. La culture participe à créer un espace commun qui permet de resserrer les liens entre les différents groupes sociaux qui habitent ou séjournent sur un lieu. Aborder le développement local par le prisme de la culture, c'est reconnaître l'implication des populations locales et des « nouveaux touristes », militant pour une vision du monde qui n'est plus simplement économique, politique et capitaliste. Aux élus de s'emparer de ces évolutions en considérant que les populations ne représentent pas une opposition systématique à leur politique, mais bien une opportunité de s'engager dans une nouvelle trajectoire de développement de leur territoire.

Ce choix paradigmatique favorise une approche socioterritoriale dans laquelle le potentiel ontologique des individus est mobilisé dans le cadre de l'organisation de leur espace de vie, dans le sens de leur raison d'être au fil de leur existence. BERQUE (2000) ne nous ouvre-t-il pas la voix en affirmant qu'« il manque à l'ontologie une géographie et à la géographie une ontologie ». Il propose de remettre l'homme dans son milieu, réapprendre à vivre et tenir compte de son environnement, à vivre au sein d'un bien commun (2008).

C'est cette tendance qui semble se dessiner pour l'avenir de l'habitabilité récréative des territoires. Entre un désir d'un tourisme durable et responsable et la nécessité d'œuvrer à un développement local, la quête d'un tourisme idéal ne fait que débuter. « Du bio au bio local » favorisé par l'éclosion d'un agrotourisme, et conséquence d'une crise sanitaire qui a peut-être réveillé quelques élans patriotiques, peut devenir un slogan porteur d'une nouvelle dynamique, si l'ensemble des acteurs privés et publics s'en emparent. Dans cette configuration, l'habitabilité récréative peut générer la production d'un projet dont la valeur territoriale s'appuie sur des formes locales de développement, en favorisant une forme culturelle écomoderne. Car quelle que soit l'approche régionale pour aborder le tourisme, d'une manière classique (littoral/montagne, urbain/rural) pour CLARY (1993), JUGUET et PEYROUTET (2015), ou par thématique comme le propose BARON-YELLES (1999), l'important est de ne pas gommer les disparités, ni les singularités des lieux. Si le tourisme participe à l'identification d'un lieu, il en fait aussi changer l'usage et les valeurs. Aborder l'habitabilité récréative, c'est alors prendre en compte, comme le propose LAPLANTINE (2005), le vécu émotif et corporel des individus. Pour lui, il n'y a pas de coupure entre l'intelligible et le sensible. Les pratiques récréatives doivent aujourd'hui répondre à la recherche d'une habitabilité récréative qui navigue entre le réel et l'imaginaire, le quotidien et le sensible.

Parler d'habitabilité récréative en lien avec l'écologie socioculturelle c'est engager une recosmisation des espaces (BERQUE, 2016), c'est considérer que l'habitabilité par le sensible représente alors une modalité d'être au monde au sein d'un espace. Elle donne la possibilité de « saisir l'intentionnalité des individus lorsqu'ils fondent l'espace, lorsqu'ils transforment les lieux afin d'élaborer leurs habitabilités (CORNELOUP, FALAIX 2017). C'est nous permettre de « repenser le contrat géographique », « le référentiel habitant » traduisant « à la fois l'homme concret et l'ensemble des relations qu'il entretient avec les enveloppes sensibles du territoire où se déroule sa vie quotidienne » (FERRIER, 1999). C'est penser le territoire en termes de ressources mobilisables pour l'engager dans une chaine de valeur qui lui donnera ce visage si particulier, une forme culturelle qui le rendra attractif. Mais cette attractivité qu'un environnement naturel peut rendre accessible et dont découle l'habitabilité récréative n'est pas instinctive. Elle nécessite un engagement

autour d'un projet commun fédérateur et porteur de sens, au sein d'une écologie politique locale.

Pour DI MEO (1998), l'habitabilité récréative représente une appropriation idéologique, historique, économique, politique de l'espace vécu et la production collective d'un bien commun que l'on partage en vue de sa valorisation pour le rendre attractif. C'est ce que les territoires tentent de réaliser en cherchant à se mettre en scène grâce à un marquage culturel singulier. Cette attractivité récréative, dans le cadre d'une transition sociétale qui repositionne le bien-être comme une valeur à nouveau fondamentale, devient un vecteur primordial lorsqu'il s'agit d'imaginer une trajectoire socio-économique répondant aux besoins et aux attentes des populations locales. Naissent alors des projets spécifiques et opérationnels qui engagent les territoires dans des opérations financières conséquentes, liées à des infrastructures jugées indispensables, pour tenir le rang symbolique et économique qu'ils souhaitent représenter sur l'échiquier touristique. La créativité dont il faut faire preuve pour se démarquer des autres stations touristiques fait naître de nouvelles pratiques récréatives porteuses de dynamiques socioculturelles. Pour FALAIX (2017), elles redéfinissent les logiques de développement territorial jusqu'ici fondées sur un usage rationnel, pragmatique et raisonné de l'espace public.

En cela, les laboratoires récréatifs représentent des scènes culturelles, sociales et institutionnelles qui permettent de construire, avec les scènes politiques chargées d'arbitrer les orientations discutées et acceptables de demain, des projets locaux fédérateurs et porteurs de sens (CORNELOUP et FALAIX 2017). Pour DACHEUX (2016) et LEFORT (2017), les laboratoires récréatifs favorisent une manière de penser l'ajustement des contraires, en référence à une démocratie transitionnelle au sein des collectifs constitués. Les Laboratoires Récréatifs représentent alors un espace de médiation territoriale au sein duquel, des acteurs publics et/ou privés, menés par une appartenance identitaire, engagent un processus qui leur permet collectivement d'identifier, d'appréhender des besoins sociaux économiques, culturels, environnementaux et de définir ensemble, par la recherche d'un sens commun partagé, une politique esthétique de leur espace vécu.

Les espaces insulaires ont la capacité de s'engager dans ce processus. Entre un devenir lié à des évènements exogènes et une fierté fondée sur les qualités passées du territoire, les îles peuvent en effet participer au ré-enchantement d'une société que l'on dit perdue dans l'hyper modernité ambiante. Elles peuvent trouver un intérêt à envisager l'écologie socioculturelle comme vecteur de développement local et mode d'existence au sein des territoires si nous la considérons comme la science qui contribue à la coproduction d'une habitabilité récréative. L'écologie socioculturelle serait, pour nous, issue des interactions entre les milieux

récréatifs et les autres acteurs d'un espace situé, dans la quête d'une recherche commune d'un équilibre des conditions naturelles et culturelles au sein de leur espace de vie. L'objectif étant d'engager celui-ci dans une trajectoire de développement local durable et responsable, par des processus de gestion portés par l'innovation sociale et culturelle.

Nous chercherons dans le cadre de l'analyse de notre terrain d'étude, à vérifier, dans ce paradigme, si les îles peuvent devenir les ambassadrices d'espaces interstitiels dans lesquels une gouvernance locale revisitée aurait la capacité à réinventer un espace public à bout de souffle et à maintenir un dialogue entre le réel et l'imaginaire.

PARTIE III : LES PRATIQUES RECREATIVES A BELLE-ÎLE-EN-MER

INTRODUCTION

Le touriste vu par les bellilois : « sans prendre le temps de regarder et de comprendre »

« A en juger par la situation de Belle-Île sur les cartes de Bretagne, il semblerait que cette île soit parfaitement connue de tout le monde… Il n'en est rien, et parfois, nous avons été surpris d'entendre de braves voyageurs parler de Belle-Île comme d'une contrée qu'ils auraient été les premiers à révéler. D'autres touristes, après avoir passé une heure sur les quais de Palais, entre deux bateaux, et pris de vagues renseignements près d'un garçon d'hôtel parlent de Belle-Île avec la désinvolture d'un vieil explorateur : Belle-Île ? Ah ! Si nous connaissons ça ! Naturellement, après cette vision de Belle-Île à vol d'oiseau, les susdits touristes ne manquent pas de se poser en connaisseurs et seraient très choqués qu'on vint leur dire qu'ils ignorent Belle-Île »

Léandre Le GALLEN 1907 Guide du voyageur à Belle-Île-en-Mer, LAFOLYE éditeur.

Une île est une étendue de terre entourée d'eau, émergeant d'un océan, d'une mer, d'un lac ou d'un cours d'eau. La Réunion (un département d'Outre-mer), Manhattan (un quartier de New-York), l'Islande (un pays), Montréal (une ville) sont des îles, et pourtant des territoires différents du fait non seulement de leur statut juridique, mais surtout du fait de leur identité singulière. Qu'elles soient considérées comme ordinaires (la Corse, Yeu, Belle-Île-en-Mer), stars du tourisme (Îles Grecques, Thaïlande), qu'elles nous fassent rêver (Bora-Bora, les Marquises, les Seychelles), qu'elles soient mythiques (Sainte-Hélène comme lieu d'exil d'un empereur déchu, les Galápagos comme sanctuaire de la nature, Alcatraz comme lieu dont on ne s'évade pas), inaccessibles, inconnues car n'étant que des noms sur une carte, les îles ne nous laissent pas indifférents, elles font appel à nos affects, à notre sensibilité.

Territoires appartenant à un ensemble administratif, fort diversifié, peut-on encore parler des îles comme d'espaces isolés ? Doit-on encore parler de particularisme lié à leur spécificité géographique ? Territoires restreints en termes d'espace, de ressources humaines, de ressources naturelles, les îles dépendent d'un continent. Comme lui, elles cherchent à dimensionner de manière efficace et efficiente leurs infrastructures, tout en voyant leurs services publics disparaitre les uns après les autres. Un espace isolé légitimement demandeur d'une certaine indépendance

économique (autonomie alimentaire, énergétique), mais qui reste lié par une dépendance économique, administrative et politique au continent. Un espace conscient de la fragilité de son environnement qu'il veut préserver tout en développant des activités. Les édiles locaux tentent aujourd'hui de devancer les attentes de l'État, de proposer des alternatives avant que les îles ne se les voient imposer.

Pour VIDAL DE LA BLACHE (1903), l'île demeure un espace naturel, où à la suite d'une colonisation, un espace particulier a imposé aux hommes des limites et une place dans le monde. Quoi qu'il en soit, pour LASSERRE (1987), ce qui explique leur singularité, c'est que la géographie des îles se laisse mal réduire à des lois générales. BERGERIN (1992) voit les îles comme un sol originaire, un lieu focal, une matrice, un centre du monde, un ombilic, une terre sacrée. L'île serait pour lui un « substrat ». Une île est avant tout un espace géographique propice à son étude interdisciplinaire tel que le propose DUBAR (2011). Finalement, une île s'étudie comme tout autre territoire. Les îles ont fait l'objet de diverses thèses de doctorat. En économie, ont été étudiés les systèmes économiques insulaires ; en géologie, l'origine des roches ; en sciences de la nature, la flore et la faune. En histoire, les historiens ont cherché à relater et faire connaître les évènements permettant d'analyser et de comprendre l'évolution globale d'une île (thèses de GALLEN 1954, de GUILLEMET 1987, de CERINO 2001). Plus particulièrement en géographie, MAULION (2009) a cherché à mettre en évidence la relation que peuvent avoir les habitants et les touristes avec le paysage littoral. CORSI (2020) quant à elle, a étudié les initiatives, en matière de développement durable qui permettent de maintenir la vie sur une île, en s'appuyant sur les îles du Ponant. En sociologie, s'agissant d'analyser et de comprendre comment les gens vivent sur l'île, l'organisation sociale mise en place, BRUNOIS PASINA (2015) a proposé une étude anthropologique poétique d'une écologie insulaire.
Une île, c'est une seule entité géographique formant « un petit tout d'humanité » (BRUNHES, 1925), un microcosme où tout semble plus facile à étudier, un observatoire privilégié des faits de société. Tout va plus vite sur une île alors que le temps semble s'y être arrêté. Une île est un espace vécu, socialement structuré. C'est un espace pensé, politiquement organisé, dépendant d'un système économique souvent orienté principalement vers le secteur du tourisme. C'est un espace visité, éprouvé, souvent idéalisé.

Les îles sont avant tout un paradoxe permanent : celui de la réalité et de l'imaginaire.

La réalité est celle du quotidien. Une île est un dedans (la terre) et un dehors (la mer) pour ses habitants, l'inverse pour les continentaux. La mer est une contrainte avant d'être une ressource pour les îliens. Loin d'être un lieu clos, les îles ont toujours été des lieux ouverts, de passage, d'invasion, de défense, qui ont favorisé

les brassages de population. Des mouvements qui ont laissé des traces culturelles, peut-être encore présentes aujourd'hui. Même si on peut ressentir un sentiment d'isolement, du fait des frontières naturelles qui en restreignent l'espace de mobilité, jamais le désir d'île ne semble avoir été autant présent. Les îles représentent un ailleurs, un lieu d'évasion, de villégiature, mais aussi un lieu que l'on choisit pour sa qualité de vie, la recherche d'un bien-être. Des lieux dédiés au tourisme, aux loisirs, aux pratiques culturelles et sportives, qui sont des axes de développement local pour ces espaces si particuliers. Si les îles matérialisaient déjà l'idée de distance, d'une rupture spatiale et temporelle (PERON, 2005), nous pouvons aujourd'hui ajouter que depuis les vagues d'attentats terroristes et la crise sanitaire liée à la COVID, elles deviennent le symbole d'un repli sécuritaire et sanitaire.

Les îles demeurent également un réservoir de mythes : un retour aux sources d'un paradis perdu, un ailleurs empreint d'exotisme, de soleil, d'évasion, de bien-être et de bonheur. Un espace protecteur où rien ne peut vous arriver, où les savoir-être disparaissent au vent de la liberté qui souffle dans la représentation imaginaire des îles.

L'île est bien un paradoxe permanent, un espace vécu contraignant que les îliens n'hésitent pas à quitter pour trouver une situation professionnelle sur le continent, et un espace visité, idéalisé par les touristes. Un espace sur lequel certains investissent pour passer une retraite paisible ; d'autres pour (re)trouver la qualité de vie qui semble tant faire défaut dans nos sociétés urbanisées. Une migration d'agrément pour joindre l'utile et l'agréable au sein d'un espace qui semble prédestiné aux pratiques récréatives les plus diverses. Et puis, il y a ceux qui viennent s'y échouer pour se (re)trouver eux-mêmes en quelque sorte. Tous découvrent alors l'îléité, l'approche culturelle de l'insularité, ce sentiment de faire corps avec l'environnement îlien (BONNEMAISON, 1990).

L'imaginaire peut-il devenir réalité ? Les îles peuvent-elles nous permettre de (re)trouver une sensibilité que l'on dit perdue dans l'hypermodernité ambiante ? C'est en étudiant les îles par le prisme de leur habiter récréatif que nous souhaitons montrer l'importance de l'écologie corporelle et culturelle dans le processus identitaire insulaire. Nous aborderons également la manière dont les habitants fabriquent au quotidien l'habitabilité de leur territoire au sein d'un écosystème. C'est plus précisément à Belle-Île-en-Mer que nous avons choisi d'engager cette réflexion. La plus grande des îles du Ponant (84 km^2) se caractérise par un nombre d'habitants fluctuant selon la saison (passant de 5 400 îliens à l'année à 40 000 personnes en été). Elle présente une configuration administrative étonnante (quatre communes, une Communauté de communes), et comme la plupart des îles, se caractérise par une forte socialité. Avec plus de cent quarante

associations, la population locale trouve tout au long de l'année des espaces récréatifs (re)créateurs de liens et de solidarité.

Économiquement, Belle-Île-en-Mer semble aujourd'hui avoir choisi sa destinée, et se revendique, à juste titre, comme un lieu de destination touristique majeur sur la côte atlantique. Pourtant, pour les Bellilois, ce positionnement issu d'une dynamique de territoire qui s'est imposée petit à petit, ne s'est pas réalisé aussi facilement qu'on pourrait l'imaginer. L'île s'est d'abord enrichie grâce au développement de l'agriculture, puis de la pêche, et enfin grâce à la construction navale et les conserveries, avant de se tourner vers le tourisme depuis 1850. Pourtant la trajectoire de ce territoire ne semble pas totalement stabilisée. Officiellement, les politiques locales affirment la volonté de poursuivre le développement d'un tourisme dit « maitrisé » et « raisonné ». Les acteurs économiques auraient plutôt tendance à privilégier une attractivité ciblée vers une population plus aisée financièrement, plus à même de satisfaire, selon eux, une saison touristique qui s'étend actuellement d'avril à septembre. Espace sauvage et authentique, dédié aux loisirs et au lâcher prise, espace de pratiques récréatives de pleine nature, Belle-Île-en-Mer reste un territoire en transition, avec des forces et des faiblesses, des opportunités et des menaces. Entre philanthropie et choix économique, Belle-Île-en-Mer reste un territoire écologiquement fragile, où plus de 400 000 personnes viennent vivre leurs pratiques récréatives dans un sentiment de liberté et d'évasion.

Ce terrain d'étude, par sa configuration géographique et environnementale, son orientation économique et politique, semble tout à fait approprié pour répondre à la problématique soulevée par l'analyse d'un Système Récréatif Localisé. A ce stade de nos travaux, nous engageons notre thèse dans un audit systémique, stratégique et participatif du Système Culturel de Belle-Île-en-Mer, en référence aux écrits scientifiques de CORNELOUP (2001). Systémique par la description et l'analyse d'un système complexe d'acteurs qui doit nous permettre de comprendre comment fonctionnent le ou les Systèmes Récréatifs Locaux. Stratégique dans le sens du jeu des acteurs, de leur positionnement au sein du milieu récréatif local. Enfin participatif en étant à l'écoute de ceux qui font que, quotidiennement, en saison et hors saison, Belle-Île-en-Mer est un espace récréatif par nature.

L'audit est une aide à la décision qui a pour objet d'accompagner les décideurs, tant dans l'évaluation de leur système territorial que dans celle de sa dynamique et des orientations à prendre pour en améliorer la qualité. C'est un arrêt sur image présentant un degré de fonctionnalité à un moment donné, quant à la capacité à répondre en termes d'innovation et de changement, à la demande d'habitabilité des habitants permanents et des touristes. L'audit de Belle-Île-en-Mer a eu pour objectif de lire et comprendre son fonctionnement et son organisation territoriale. Il nous a également permis de mettre en évidence les interactions entre les différents acteurs

économiques en présence, d'associer les points de vue de la gouvernance, des habitants et des touristes, à l'analyse et à la stratégie de la politique territoriale actuellement engagée. Un audit qui peut permettre de poser les bases d'actions à proposer pour améliorer la qualité des services et des produits récréatifs destinés aux habitants et aux touristes.

Nous avons réalisé cet audit par la lecture géographique sociale et culturelle d'un Système Récréatif Localisé. L'objectif étant d'appréhender les différentes interactions engagées sur le terrain d'études à travers la diversité des cultures présentes localement. En utilisant une approche interdisciplinaire, mutualisant les focus géographiques, historiques, socio-économiques et environnementaux, nous avons souhaité présenter les relations formelles et informelles issues des interactions entre les organisations socioculturelles en présence. L'analyse du fonctionnement d'un territoire par l'étude de son système territorial, et la compréhension de la déclinaison de son Système Récréatif Localisé, permettent d'identifier les liens qui les unissent et donnent un sens et des valeurs communes, dans leur volonté de fabriquer un milieu socioculturel intentionnel. Cette démarche nous a permis de qualifier le Système Récréatif de notre terrain d'étude, de traduire le résultat entre la demande exprimée par les habitants et les touristes, l'offre proposée par les acteurs économiques et la gouvernance territoriale.

La mise en œuvre de ce processus ne peut se faire sans une immersion synonyme de recherche scientifique d'une réalité locale. Cette approche compréhensive permet de rendre compte du rôle de l'individu à l'égard de son environnement et de l'écologie socioculturelle qui donne un sens à son action pour son espace vécu. La méthodologie mise en œuvre par le choix du prisme de la géographie socioculturelle, nous a conduit à nous interroger sur des faits observables et/ou déductifs à partir desquels ont été émises des hypothèses, que nous avons ensuite cherché à confronter à la réalité. La géographie socioculturelle, approche humaniste et expérientielle des phénomènes sociaux au sein d'un espace, nous engage en effet à mieux appréhender les liens entre l'espace et l'agir humain (LÖW 2008).

Notre méthodologie s'est appuyée sur une approche immersive du terrain d'étude, par une participation observante popularisée dès le début du XXème siècle par des anthropologues et des ethnographes (CUSHING (1979), MALINOWSKI (1913) et LAYARD (1986)), et une objectivation participante (BOURDIEU, 2003) des pratiques récréatives.

L'expérience vécue et le ressenti corporel et psychique que le chercheur-observateur développe, favorisent l'analyse des relations qu'entretient l'individu avec son environnement, par les conditions naturelles et culturelles qui constituent son cadre de vie et sont susceptibles d'agir sur lui. Nait alors l'intérêt d'une perspective relationnelle entre les structures spatiales, qui pour LÖW (2008)

constituent des espaces mis à la disposition des individus, et qui pour DUBET (1995) représentent une sociologie de l'expérience par une approche du terrain d'enquête, privilégiant « la subjectivité des acteurs, la conscience qu'ils ont du monde et d'eux-mêmes ». Une expérience également corporelle (ANDRIEU, 2011) et relationnelle (INGOLD, 2007) que le chercheur développe par la pratique et l'observation.

Dans le cadre de notre terrain d'étude, nous avons souhaité temporairement et séquentiellement vivre en résident permanent, acteur du territoire, en adoptant les us et coutumes de ses habitants, en subissant pleinement leurs contraintes (mobilité, navette île/continent, isolement, …) et en profitant des avantages (microcosme, tranquillité, sécurité, …), pour en détecter le système fonctionnel et l'écosystème. Cette immersion avait également pour but de chercher à connaître son héritage culturel, comprendre à la fois son caractère, ses valeurs, son vocabulaire, sa musique, sa gastronomie. Pour ce faire, nous avons, pendant un an et demi, pris le chemin de Belle-Île-en-Mer depuis Clermont-Ferrand, en voiture, par le train, en bus low-cost. Le trajet menant un touriste à son lieu de villégiature, ramenant un résident permanent ou secondaire à son lieu de vie, n'est pas neutre dans l'expérience vécue au regard du temps contraint. Une fois sur place, une semaine par mois, nous avons eu l'occasion de vivre le « caillou », à chaque saison, et de rencontrer ceux qui « fabriquent » Belle-Île-en-Mer. Nous avons également profité de ces moments d'immersion pour pratiquer les principales activités récréatives de pleine nature présentes sur l'île, afin d'avoir la capacité d'en décrire les logiques, les usages et représentations sociales et sportives, et l'univers culturel que celles-ci ont créé sur le terrain investigué. Même si s'initier aux règles sociales insulaires relève de la plus haute virtuosité (PERON 2005).

Cette méthodologie pluraliste, proposée par DUBAR (2006) dans le cadre de l'étude des territoires, favorise un diagnostic structurel et un audit du terrain d'étude. Elle répond favorablement au territoire observé (une île touristique) et au chercheur que je suis, salarié, éloigné de son terrain d'étude, militant de la cause environnementale.

Dans le cadre des hypothèses évoquées dans cette thèse, nous avons souhaité envisager la possibilité de voir, sur le territoire investigué, la création d'un Laboratoire Récréatif. Pour ce faire, la méthodologie de la recherche-action (WACQUANT, 1995) (DESMET, HUMBEECK, POURTOIS, 2013) a été envisagée. En totale immersion, nous souhaitions ainsi mieux appréhender et ressentir comment les pratiques récréatives participent à son habitabilité et à sa dynamique territoriale. Comme le précise LAPLANTINE (2005), « l'expérience du terrain est une expérience de partage du sensible ». La crise sanitaire de la COVID 19 a eu raison de nos ambitions scientifiques. Nous avons pu nous immerger au sein de

notre terrain d'étude sans atteindre la capacité d'engager une méthodologie réelle de « recherche-action » en raison des périodes contraintes de confinement.

Malgré tout, dans un chapitre V, par une analyse systémique et discursive, nous mettrons en évidence les éléments socles qui permettent d'identifier le processus du contrat d'habitabilité de Belle-Île-en-Mer, les axes de développement local engagés dans le cadre d'une politique publique liée au tourisme, à la culture et aux sports de pleine nature, dégageant ainsi une forme culturelle et un mode de développement singulier. Dans le chapitre suivant, nous décrirons les enjeux d'une transition récréative en lien avec la situation insulaire du territoire investigué. Enfin, dans un chapitre VII, nous présenterons le processus possible de la fabrique d'un Laboratoire Récréatif à Belle-Île-en-Mer et les hypothèses de voir immerger une nouvelle forme de développement engendré par une forme culturelle écomoderne qui commence à s'affirmer localement.

CHAPITRE V L'INSULARITE PROPICE AUX PRATIQUES RECREATIVES

Dans ce chapitre, nous souhaitons aborder la capacité d'un territoire à s'engager dans une dynamique de développement alternative par la mobilisation des milieux récréatifs. En mobilisant l'écologie socioculturelle, il est en effet possible de mettre en évidence un habitat au sein duquel s'installent des relations avec l'environnement, et plus globalement avec les éléments qui composent un écosystème. Parmi les éléments qui participent à l'habitabilité d'un territoire, le secteur socioculturel fabrique des interfaces entre l'habitat et l'environnement que l'on peut qualifier de milieux récréatifs. Par ce terme, nous faisons référence à la fois aux équipements mais aussi aux services nécessaires aux loisirs, au tourisme et aux activités récréatives plus généralement. Les milieux récréatifs représentent des espaces de vie conviviaux et essentiels à la population résidente et/ou présente de manière temporaire. Les milieux récréatifs sont source d'émergence de projets créateurs d'emplois, d'innovation, globalement favorables au développement socioéconomique d'un territoire.

Il s'agira d'analyser comment un espace insulaire peut maintenir un contrat d'attractivité contraint par sa fragilité environnementale, tout en s'engageant dans une transition récréative qui s'inscrit dans une chaîne de valeurs partagées par la population permanente et les touristes. Les îles, fragiles mais si attractives, peuvent être au cœur d'un réenchantement d'une vie quotidienne, qui semble avoir perdu tout son sens pour nombre d'entre nous.

Se contenter de la géographie spatiale est insuffisant pour aborder une lecture sociogéographique des territoires. L'approche d'un territoire en géographie physique permet de mettre en évidence l'existence de différents phénomènes géomorphologiques en perpétuel mouvement qui peuvent expliquer les orientations des politiques publiques engagées sur un territoire. L'environnement géographique, la présence de réseaux et d'infrastructures répondant aux besoins et aux attentes des populations sont autant d'éléments qui permettent l'appropriation d'un espace vécu. Mais au fil du temps, il s'agit d'un lieu de vie, un bien commun partagé, dont il faut prendre conscience de la nécessité d'en sauvegarder l'écosystème, dans le cadre d'interactions entre des acteurs ne se donnant pas les mêmes objectifs pour répondre à ce défi. Les espaces insulaires et Belle-Île-en-Mer en particulier, représentent en ce sens un exemple singulier.

La mobilisation de la géographie socioculturelle peut éclairer une lecture systémique, stratégique et participative d'un Système Récréatif Localisé. Nous avons souhaité prendre en compte le contexte global dans lequel ce système culturel s'est structuré, comment il a évolué, sa réalité actuelle et la trajectoire vers laquelle il se projette. Pour cela, une phase exploratoire, basée sur une recherche documentaire dense et diversifiée, nous a conduit à appréhender la structuration démographique, socio-économique, touristique et culturelle de Belle-Île-en-Mer.

Cette première approche de notre terrain d'étude, associée à la perception que nous en avions en tant que touristes, nous a conduit à rechercher, dans une seconde phase, une méthodologie nous permettant d'appréhender la présence d'une forme culturelle à Belle-Île-en-Mer, à travers son Système Culturel Localisé.

Pour réaliser cette analyse, nous nous sommes projetés dans une démarche immersive, synonyme de recherche scientifique d'une réalité locale. Le socle du dispositif protocolaire correspond à une phase d'immersion du terrain d'étude pour appréhender et analyser son Système Territorial et son Système Touristique Localisé. Une méthodologie complétée par une observation participante des pratiques récréatives présentes localement, des acteurs qui les proposent et de la population et des touristes qui en disposent. Cette méthodologie représente également une approche moderne du touriste qui s'astreint à une contemplation distante de celle du voyageur, et du chercheur qui pratique quant à lui l'habitabilité du territoire.

L'objectif de ces immersions est la compréhension de l'autre dans le partage d'une situation commune. A chacun de nos temps d'immersion sur notre terrain d'étude, nous avons participé à des activités récréatives, tant sur la période hors saison touristique (yoga, VTT, activités manuelles, randonnée pédestre) que pendant la saison estivale (activités en lien avec la mer, VTT, randonnée pédestre) seul ou en groupe, avec des îliens et/ou des touristes. Nous avons recensé les impressions des pratiquants tout en interrogeant de manière informelle des acteurs proposant les différentes activités. La participation observante des activités récréatives doit être considérée dans ce processus immersif comme une posture par laquelle le chercheur se met en situation d'accéder à des données que l'on peut qualifier « d'intimes » des acteurs investigués, grâce à sa présence physique sur le lieu d'étude (SOULE, 2007). Par une méthodologie favorisant une contribution pratique, concrète et souvent militante du chercheur, il se crée une relation de réciprocité propice à une collecte d'informations, un mode expérientiel pour saisir les mobiles du touriste consommateur et les réalités du quotidien de l'habitant. De ces phases d'observation sont apparues des hypothèses que nous avons cherché à confirmer. Par des entretiens formels et informels auprès des habitants, des élus, des acteurs socio-économiques et associatifs de Belle-Île-en-Mer, nous voulions récolter des représentations, des ressentis des habitants sur leur territoire, réaliser une approche quantitative et projective d'un territoire, fondée sur l'observation des pratiques quotidiennes et récréatives. Cette démarche devait nous permettre de faire apparaitre les différents jeux d'acteurs, présents localement (DI MEO, 2008). A cette approche qualitative, nous avons souhaité associer des sources documentaires provenant de l'Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer et de la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer, afin d'abonder nos conclusions concernant le Système Touristique du terrain d'étude.

En mobilisant une approche sociogéographique structurelle dans le but de mieux comprendre certains changements économiques, sociaux ou culturels au sein du territoire d'étude, nous avons cherché à saisir le degré et la forme de développement légitimes et supportables pour le territoire, ainsi que la manière de penser son développement. Il nous a donné à lire et à comprendre le fonctionnement humain, social et managérial de l'ensemble, les logiques d'action, c'est-à-dire les manières dont les acteurs organisent, gèrent, réfléchissent, et avec quelles mentalités et représentations du marché, ils développement et organisent leurs activités.

Le territoire, en tant que système complexe est le reflet de l'investissement quotidien d'un espace par ses acteurs regroupés en société, une société mouvante et complexe, issue d'une histoire non linéaire, pour MOINE (2006). Cette histoire est faite de signes, de symboles, d'images, et transpire d'une identité qui s'inscrit dans le temps. Cette histoire agit sur la dynamique spatiale, socio-économique, culturelle du territoire, pour le rendre ou non attractif. Le système territorial apparaît alors comme un espace de mobilisation, opérationnel, d'innovation, un espace de projet en réinventant les relations entre la sphère politique et la sphère civile. Il traduit un projet de territoire qui peut redonner une nouvelle légitimité, du sens à l'action publique. Le projet de territoire, qu'il corresponde à une configuration fonctionnelle, marketing, territorialisée ou culturelle, permet, pour CORNELOUP, MAO et BOURDEAU (2007), d'identifier une ou des formes de développement présentes, caractérisant un territoire et son Système Touristique Localisé. Le Système Territorial pris dans sa globalité pose les bases d'un processus d'habitabilité et d'habitabilité récréative si on se concentre sur le domaine des loisirs et du tourisme.

Pour identifier ces processus, nous avons choisi d'aborder le territoire investigué en prenant en compte la manière dont est pensé son marketing territorial et son management anthropologique. Une lecture globale dans le but de faire apparaître ou non la présence d'un habiter récréatif (CORNELOUP, 2014). Les pratiques récréatives présentes à Belle-Île-en-Mer participent alors à la construction d'un lieu de vie au sens de BERQUE (2018), et à l'attractivité d'un territoire dans le processus des migrations d'agrément (MARTIN, 2012).

D'un point de vue conceptuel, par une analyse systémique et discursive, et en nous inspirant de la matrice géopraxique de l'habitabilité récréative de CORNELOUP (2016), nous avons analysé le processus d'habitabilité globale de Belle-Île-en-Mer et plus particulièrement son processus d'habitabilité récréative dans sa capacité à favoriser l'attractivité de l'île et par corrélation son développement socio-économique. Pour cela, la décision d'une immersion sur notre terrain d'étude a guidé notre choix d'une participation observante de Belle-Île-en-Mer et une observation participante des pratiques récréatives proposées

localement. Ce choix méthodologique lié à la caractéristique insulaire de notre terrain d'étude a également induit une stratégie d'enquête de type qualitative, plutôt que quantitative, fondée sur les discours des acteurs. Considérant que ce sont les acteurs qui « fabriquent » les territoires, nous avons souhaité leur donner la parole, identifier leurs représentations et leurs pratiques de leur espace vécu. Nous avons engagé une approche formiste (MAFFESOLI, 1996), à la fois spéculative et empirique, en multipliant les rencontres avec l'ensemble des typologies d'acteurs jouant un rôle plus ou moins majeur sur le territoire, dans le cadre d'entretiens semi-directifs.

Nous avons rencontré les acteurs politiques du territoire, soit les quatre maires de l'île, le Président de la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer et sa Directrice générale des services. Les acteurs majeurs de la vie économique Belliloise ont accepté de se soumettre à nos questions ainsi que les principaux acteurs associatifs (Annexe 1 : questionnaires et acteurs interrogés). Par des entretiens formels et informels, des échanges, des rencontres se sont engagées volontairement ou tout simplement par hasard. Ces différentes rencontres ont eu une vocation exploratoire, mais nous ont aussi permis de nous engager dans un audit territorial (social, économique, politique, environnemental). En proposant d'échanger sur de nombreux thèmes sur lesquels nous avons élaboré un questionnement ciblé mais relativement ouvert à la discussion, la parole des interviewés s'est libérée et nous avons pu obtenir des informations supplémentaires et/ou complémentaires à celles recherchées initialement.

Ces entretiens ont favorisé une approche terrain, le recueil de données réutilisables par la suite. Ils nous ont permis de prendre des contacts et d'agrandir notre réseau de relations utiles pour notre étude. Dans le choix des personnes interrogées, leur volonté et leur capacité à répondre, leur position hiérarchique et/ou institutionnelle ont donc été primordiales. La diversité de provenance des habitants venus vivre de manière temporaire, par alternance ou définitivement sur l'île, entraine des discours différents sur les raisons d'un choix de vie insulaire, sur l'appropriation de l'espace vécu, sur la manière d'envisager un commun récréatif. Et comment celui-ci aurait la capacité de répondre à un nouveau schéma narratif lié aux enjeux du XXIème siècle, engagé dans une écomodernité.

Nous avons constitué un corpus de données discursives grâce à divers éléments issus des documents officiels des services décentralisés de l'État, du Département du Morbihan, des communes de l'île, des données bibliographiques et historiques recensées auprès de la Société Historique de Belle-Île-en-Mer afin d'appréhender structurellement et culturellement notre terrain d'étude. Ce corpus de données a été complété par la transmission d'informations quantitatives locales ainsi que des dossiers complets provenant de l'INSEE. Ces données et ces indicateurs, tant au niveau démographique que socio-économique, nous ont apporté une projection sur

plusieurs années, quant à la dynamique du terrain d'étude. Dans cette phase exploratoire, nous nous sommes rapprochés de l'Office de tourisme afin d'obtenir des informations quantitatives permettant de mieux visualiser les dynamiques territoriales de la mise en tourisme de Belle-Île-en-Mer.

Tout au long de notre immersion sur le terrain investigué, nous avons rencontré les acteurs économiques et associatifs, les édiles, qui quotidiennement « fabriquent » Belle-Île-en-Mer. Un guide d'entretien semi-directif *(Annexe 1 - A, B, C et D - questionnaires et acteurs interrogés)* favorisant un échange formel et informel autour de questions d'intention et d'opinion, nous a permis de recenser leurs représentations de l'espace vécu, les us et coutumes qui donnent une culture et une identité si singulière aux territoires insulaires. Reprenant les critères d'attractivité retenus dans les enquêtes liées au bien vivre sur un territoire (qualité de vie, sécurité, transports, commerces et services, santé, éducation, sports et loisirs, solidarité, attractivité immobilière), nous avons analysé et synthétisé par thématiques les réponses apportées pour dresser une image discursive de la réalité de la vie à Belle-Île-en-Mer, de ses forces et faiblesses, allant au-delà de la carte postale qu'elle peut faire naître dans les imaginaires.

Belle-Île-en-Mer a été identifiée comme l'un des sites d'exception de la région Bretagne. A ce titre, et afin de bénéficier d'un accompagnement régional visant à proposer une expérience optimale à ses visiteurs, de nombreuses enquêtes sont régulièrement programmées. Nous avons choisi d'intégrer dans notre protocole de recherche, deux enquêtes allant dans ce sens. La première, « une enquête clientèle », réalisée par PROTOURISME ATTITUDE CONSEIL à l'initiative de l'Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer**,** en décembre 2008 auprès des « séjournants », des excursionnistes et des résidents secondaires. Deux cents questionnaires ont été réalisés par téléphone, mille-deux-cents sur place, accompagnés de tables rondes (trente-cinq personnes ont participé). L'objectif était de faire apparaître les conditions permettant à Belle-Île-en-Mer de rester attractive, d'avoir une connaissance des clientèles pour adapter l'offre de service et de prestation, d'affiner l'approche commerciale pour la rendre dynamique et efficace. La seconde enquête, une « enquête de fréquentation », a été réalisée à Belle-Île par le Centre régional du tourisme de Bretagne, sur la période du 10 avril 2019 au 8 mars 2020**.** Mille-six-cents questionnaires destinés aux touristes et trois-cent-quatre-vingt-seize s'adressant aux excursionnistes ont été collectés auprès des usagers des différentes compagnies maritimes assurant les liaisons au départ du port de Le Palais (Compagnie Océane, Navix et Compagnie du Golfe). Ces deux enquêtes ont constitué une première base documentaire, permettant d'établir une photographie détaillée du tourisme, et de mieux connaître les visiteurs de Belle-Île-en-Mer. Quel est le profil de ces visiteurs ? Quelle est leur

satisfaction quant à leur expérience sur l'île ? Combien dépensent-ils ? Quelles activités pratiquent-ils ? …

Nous avons complété ces ressources distantes d'une dizaine d'années par notre propre enquête terrain, réalisée de juillet à fin septembre 2016, auprès de cinquante touristes et cinquante excursionnistes (*Annexe 2 : questionnaires destinés aux touristes et excursionnistes*). Cette enquête a fait l'objet d'entretiens individuels, d'une part avec des touristes, dont le séjour à Belle-Île-en-Mer se prolonge au-delà d'une journée, et d'autre part avec des excursionnistes dont la présence sur l'île ne dépasse pas quelques heures. Le guide utilisé comme support lors des échanges, était composé à la fois de questions directives, accompagnées de propositions de réponses prédéfinies, et de questions à réponse ouverte. Enquête d'opinion, elle a porté principalement sur les raisons qui les ont amenés à choisir Belle-Île-en-Mer comme lieu de villégiature, et la manière dont ils s'approprient, sur une période plus ou moins longue, le « caillou » (mobilité, approche des habitants et des commerces, pratiques récréatives). Par des questions liées à la protection de l'environnement, il a été possible d'évaluer leur degré de prise de conscience de la fragilité de cet espace insulaire.

Ces entretiens devaient être relativement rapides, les touristes et les excursionnistes ayant d'autres préoccupations pendant leur séjour que celles de répondre à un questionnaire. Les touristes ont été interrogés sur les campings, lors des rares moments où ils étaient disponibles (tâches ménagères, attente aux abords des abris bus, …). Quant aux excursionnistes, nous les avons « captés » à l'attente du bateau pour le retour sur le continent en fin de journée. Ces enquêtes ont été menées sans échantillonnage préalable au regard du temps contraint dont nous disposions. Nous avons privilégié la thématique liée aux activités récréatives réalisées lors de leur séjour sur l'île et celles qu'ils aimeraient pratiquer si elles ne sont pas encore présentes. Ces informations nous ont permis de donner une tendance culturelle (moderne, postmoderne, hypermoderne, écomoderne) aux pratiques recherchées et/ou attendues. Nous avons pu également analyser l'adéquation entre l'offre proposée et les besoins exprimés. Les personnes interrogées ont été amenées à qualifier en quelques mots Belle-Île-en-Mer. Ces quelques mots d'intentions et d'opinions constituent une indication pour mieux appréhender les critères d'attractivité de cette destination de vacances, et en fixer une identité environnementale, culturelle à laquelle les touristes s'identifient.

Les résultats de cette enquête ont été comparés à l'identité revendiquée par les résidents permanents dans une enquête auto-administrée que nous avons réalisée en 2017 auprès des adhérents de l'Université du Temps Libre de Belle-Île-en-Mer (4% des habitants permanents) (*Annexe 5 : questionnaire destiné aux résidents*). Les personnes interrogées sont principalement des retraités, en très grande majorité néo-résidents. La plupart d'entre eux sont venus vivre leur retraite sur le

« caillou », après l'avoir découvert lors d'un voyage d'agrément. Notre démarche a été de leur proposer une enquête d'opinion portant sur leur qualité de vie sur l'île, et particulièrement sur leurs pratiques récréatives. Enfin, nous avons terminé par des questions d'intention sur leur souhait d'évolution de Belle-Île-en-Mer. Nous avons voulu, à travers cette enquête, vérifier la saisonnalité de leurs pratiques récréatives, et démontrer l'existence d'un Système Récréatif quasi-« étanche » à celui des touristes. Nous avons également souhaité tracer l'identité paysagère et culturelle si représentative de cet espace insulaire, qui se traduit souvent, chez les néo-résidents, par un souhait de « muséification du caillou ».

En s'appuyant sur le partenariat engagé par le CPIE Maison de la Nature de Belle-Île-en-Mer avec les cinq écoles primaires de l'île, dans le cadre de leur action éducative sur l'environnement, nous avons également demandé aux élèves en classe de CM2 de répondre, chacun, sous l'encadrement de leur enseignant, à une enquête d'opinion et d'intention. Le questionnaire avait pour objectif de comprendre comment ils se représentent leur île, en leur permettant d'exprimer ce qu'ils ne veulent pas qu'elle devienne et comment ils l'envisagent dans dix ans. *(Annexe 3 : Questionnaire destiné aux écoliers)*. Dans le même esprit, un questionnaire a été proposé aux trente-cinq élèves de classe de 3ème du collège public de l'île *(Annexe 4 : Questionnaire destiné aux collégiens)*. Cette démarche scientifique semi-directive a été menée à distance, en présence du proviseur du collège, mais sans confrontation directe avec la personne qui a répondu. Nous avons cherché à connaître la manière dont ces élèves s'approprient quotidiennement leur espace vécu, ainsi que leurs pratiques récréatives, leur représentation des avantages et contraintes de la vie insulaire, la protection de l'environnement local et la manière dont ils envisagent l'avenir du « caillou ».

Les résultats qualitatifs de ces différentes enquêtes ont été croisés afin de dresser d'une part, une photographie du processus d'attractivité de cet espace insulaire, d'autre part, de faire émerger une première approche des représentations exprimées par les habitants et les touristes dans leur relation avec le territoire investigué, et de son habitabilité récréative.

La « figure 11 : *Trame scientifique de la méthodologie de recherche retenue* » reprend l'ensemble de ce processus d'une manière plus synthétique.

Figure 11 : Trame scientifique de la méthodologie de recherche retenue

Problématique : *Comment appréhender et favoriser la présence d'un Système Culturel Localisé à Belle-Île-en-Mer ?*
Hypothèses : - *Absence d'un Système Culturel Localisé* - *Présence d'un Système Récréatif destiné aux habitants permanents et d'un Système Récréatif dédié aux touristes*

	Recherche	**Méthodologie**	**Protocole de récoltes des données**	**Résultats**
Phase exploratoire **Juin à septembre 2016**	*Appréhender la structuration démographique, socio-économique, touristique et culturelle de Belle-Île-en-Mer*	*Recherche documentaire*	- *Dossier complet INSEE* - *Office de tourisme Belle-Île-en-Mer* - *Bibliographie* - *Société Historique Belle-Île-en-Mer*	*Base documentaire quantitative et qualitative sur le terrain d'étude*
Phase immersive **Juillet 2016 à juin 2017**	*Appréhender et analyser le Système Territorial et le Système Touristique Localisé de Belle-Île-en-Mer*	*Observation participante du territoire*	- *Immersion une semaine/mois sur 12 mois* - *Entretiens semi-directifs formels et informels avec les acteurs politiques, économiques et associatifs* - *Enquêtes administrées et auto- administrées :* · *Touristes* · *Excursionnistes* · *CM2 Écoles primaires* · *3eme Collège public* · *UTL Belle-Île-en-Mer*	*12 semaines d'immersion* *35 entretiens réalisés* *50 questionnaires touristes* *50 questionnaires excursionnistes* *35 questionnaires collégiens* *86 questionnaires CM2* *15 questionnaires UTL* *Constitution d'un réseau d'acteurs et d'habitants*
	Appréhender et analyser le Système Récréatif Localisé de Belle-Île-en-Mer	*Participation observante des pratiques récréatives*	- *Pratique des activités récréatives proposées tout au long de l'année*	*Pratique des sports et loisirs de pleine nature (randonnée, kayak de mer, vélo, tennis, football, natation…)* *Participation cours de yoga, activités Foyer Laïque, Lundis de l'UTL*

Dans ce cinquième chapitre, nous présenterons l'histoire du secteur récréatif et touristique de Belle-Île-en-Mer (5.1.), qui participe fortement au processus d'attractivité

du « caillou » (5.2.). Nous mettrons en évidence un Système Récréatif Localisé singulier (5.3.). Nous étudierons la structuration des acteurs du territoire investigué (5.4.), qui ne peuvent éviter l'émergence de tensions liées au tourisme dans la gestion politique de Belle-Île-en-Mer (5.5.). Enfin nous proposerons une expertise qualitative de son Système Récréatif Localisé en montrant comment le « caillou » se met en scène et développe son marquage culturel (5.6.).

5.1. Cheminement du secteur récréatif et touristique Bellilois

Belle-Île-en-Mer est devenue une station touristique insulaire phare de la côte atlantique, à l'instar des autres Îles du Ponant comme Yeu, Ré, ou Oléron. L'évolution d'une industrie touristique locale singulière sur le « caillou » nécessite d'être présentée. L'approche du tourisme à Belle-Île-en-Mer, par sa trajectoire historique, confirme que celui-ci était destiné à s'imposer naturellement comme un axe de développement local, remplaçant peu à peu, les activités économiques traditionnelles. Celles-ci ont rejoint au fil du temps, et symboliquement, le musée de la Citadelle, ne représentant plus que la trace d'une riche histoire locale humaine. Attiré par les fêtes données par les différents marquis, artistes et nobles du duché de Retz venant résider sur l'île en été, le poète français GIRARD DE SAINT AMAND (1594-1661) représente l'archétype des premiers touristes de Belle-Île-en-Mer. Gentilhomme aventureux, infatigable voyageur, amoureux de la nature et de ses paysages mouvementés, il fait partie de cette cour des curieux attirés par l'inconnu. Un inconnu que caractérisent à cette époque un territoire insulaire et sa population. Il ne s'agit pas dès lors de visiter Belle-Île-en-Mer, mais de s'amuser et faire la fête après un voyage dangereux et couteux.

5.1.1. Une attractivité adossée à l'imaginaire et aux mythes insulaires

La période située entre 1850 et 1890, que l'on peut qualifier de « période de découverte » voit naître les prémices d'un territoire dédié aux loisirs de pleine nature et au tourisme. Parmi les prétendants au titre de précurseur des touristes à Belle-Île-en-Mer, nous pouvons citer les militaires et les fonctionnaires présents sur le « caillou ». En effet, ils obtiennent, à partir de 1853, quinze jours de congés payés, moment propice pour visiter l'île. Les négociants de passage représentent quant à eux les premiers excursionnistes qui parcourent Belle-Île-en-Mer à pied ou à cheval. La population locale, cantonnée au travail de la terre, n'est pas concernée à cette époque, par les activités de loisirs. Les insulaires, peut-être influencés par ces premiers touristes, mais toujours astreints à leur labeur quotidien, commencent pourtant à considérer la mer comme un lieu de plaisir. Ils se baignent entre eux, même si cela reste inscrit, culturellement, dans l'interdit car traditionnellement considéré comme dangereux. En 1851, chacun a sa plage : les hommes à Palais, les femmes à Saint-Julien et Port Fouquet.

Nous ne pouvons pas parler, alors, de la présence d'infrastructures en tant que telles sur l'espace insulaire. On dénombre un hôtel en 1850, puis l'ouverture de trois autres en 1870, 1880 et 1883, toutefois « peu ragoûtants » aux dires des utilisateurs. A la fin du XIXème siècle, le commerce touristique, notamment les magasins de souvenirs, n'existe pas encore. Le développement du chemin de fer en direction de la côte atlantique et plus particulièrement à Auray (1862) et Quiberon (1882), associé aux bateaux qui assurent la liaison maritime vers Belle-Île-en-Mer deux fois par jour, vont favoriser le développement du tourisme insulaire. La compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans propose de relier Belle-Île-en-Mer au départ de dix-neuf gares du Finistère, du Morbihan et de la Loire-Atlantique ; ainsi qu'un service de correspondances par bateaux à vapeur à partir des ports de Concarneau, Beg-Meil et Quiberon. Ce service était assuré des Rameaux à fin octobre (Photo n°1). Une forme organisée dans le cadre d'un modèle de développement local (CORNELOUP et al, 2005), intégrée (MIOSSEC, 2004), amorce d'un système territorial touristique se met en place, instaurant des infrastructures, une saisonnalité, des usages et des pratiques récréatives dont on retrouve encore les fondements aujourd'hui.

En 1887, le guide touristique écrit par TREBUCHET (Photo n°2) propose trois parcours de découverte qui perdurent aujourd'hui, ils permettent de découvrir les points sublimes de Belle-Île-en-Mer (Pointe des Poulains, grotte de l'Apothicairerie, Port-Coton, village de Sauzon, église de Locmaria). Les prémices d'un marketing territorial axé sur la nature sauvage de l'île s'instaurent. Les visites et déplacements sont proposés et organisés par les insulaires eux-mêmes, qui assurent le rôle de guides. Les visiteurs parcourent l'île à pied ou en calèches. Ces touristes, dénommés « des étrangers » ou « des baigneurs », se contentent d'une journée sur place, profitant des paysages et beautés naturelles de l'île en pratiquant les bains de mer dans une visée thérapeutique.



(Photo n° 1)

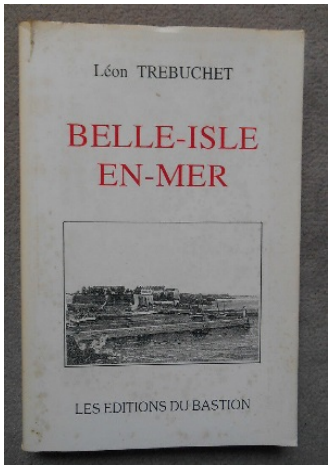

(Photo n° 2)

L'affiche de de la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans (photo n°1) met en avant la côte sauvage de Belle-Île-en-Mer à la fin des années 1880. Le premier guide touristique dédié au « caillou » » rédigé par Léon TREBUCHET (photo n°2)

Le tourisme va s'imposer progressivement, sous l'impulsion d'une élite intellectuelle et financière, par l'influence des écrits de FLAUBERT et de DU CAMP en 1847, de GIDE en 1850. Belle-Île-en-Mer est alors décrite comme un espace dédié à l'évasion intellectuelle. Les peintures de MONET et MATISSE en 1886 mettront en exergue la nature de l'Île. Le « caillou » attire également à cette époque des scientifiques pour son patrimoine archéologique, sa flore et sa faune insulaires. Des artistes et des nobles se font construire de belles demeures, prémices des premières résidences secondaires, tel le Manoir de PENHOËT, édifié en 1898 par le Baron MAUNIER DU HOUSSOYE. Une forme de développement entrepreneurial apparait pour cette station touristique qui peut être qualifiée de « prédestinée ». Elle mobilise une logique culturelle moraliste et médicale (bains de mer thérapeutiques), adossée à l'imaginaire qu'évoquent le mythe de l'Atlantide, les écrits de DEFOE (Robinson CRUSOE, 1719), de BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (Paul et Virginie en 1788) ou de Jules VERNES (L'île mystérieuse, 1875). Une forme culturelle moderne liée à l'exploration, dédiée à la découverte du « caillou » se développe, portée par la population locale qui partage ses savoirs.

Cette première phase que nous avons qualifiée de « période de découverte » confirme le positionnement de Belle-Île-en-Mer comme un espace touristique en tant que tel, dont les atouts paysagers vont être la base de son attractivité et de son futur marketing territorial. Un système d'acteurs se met en place autour d'une organisation saisonnière qui explique celle du Système Touristique actuel.

5.1.2. Le tourisme comme une évidence de développement local

Une seconde période peut être appréhendée avec la venue de célébrités, le développement du chemin de fer et des compagnies maritimes. Le tourisme devient une activité économique en tant que telle. La proposition d'activités dédiées aux touristes se professionnalise avec l'apparition d'un Système Touristique Localisé à partir de 1890. Cette activité touristique est totalement à l'initiative des insulaires jusqu'en 1920. L'agriculture reste une activité purement vivrière, l'industrie de la pêche et de la conserverie toujours instable, contraignante et peu rémunératrice, le tourisme apparaît alors comme une opportunité. Les Bellilois prennent alors conscience de leur patrimoine. Dans une orientation de développement de forme républicaine, Belle-Île-en-Mer devient un lieu de villégiature, adossée à une forme culturelle moderne.

Ainsi débarquent sur le port de Palais de plus en plus d'artistes mondains (Photos n° 3, 4 et 5), parmi lesquels Colette, Sarah BERNHARDT, Arletty. Ceux-ci, tombés sous le charme de Belle-Île-en-Mer au point d'acquérir une résidence secondaire et d'en faire une publicité mondaine. Alors on vient spécialement du continent pour le temps d'une excursion, espérant les apercevoir un instant, admirer

leur résidence secondaire, tout cela relayé par la presse parisienne. Un tourisme « VIP » avant l'heure.

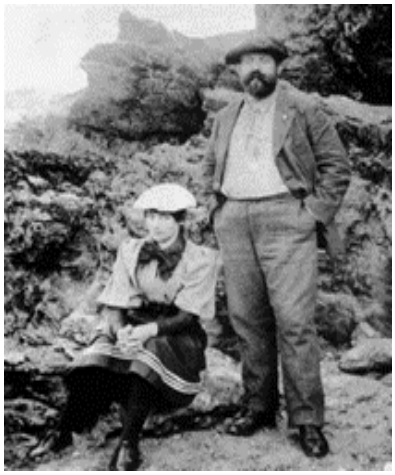

(Photo n°3)



(photo n°4)



(photo n°5)

COLETTE et son compagnon Willy (photo n°3) et Sarah BERNHARDT (photo n°4) vont contribuer, en tant que célébrités, à faire de Belle-Île-en-Mer une destination de villégiature singulière, « a place to be » avant l'heure, attirant par là-même une foule de curieux (photo n°5).

Parmi les évolutions notables qui favorisent la venue de ces « people », figure la création en 1872, par des Bellilois, de la compagnie maritime l'ALREENNE BELLILOISE. L'objectif est de concurrencer la Compagnie Nantaise de Navigation proposant des tarifs exorbitants malgré un manque de rentabilité, obligeant le Conseil Général du Morbihan à intervenir financièrement pour assurer la continuité du service public. L'aménagement de l'avant-port de Palais en 1880 permettra l'accueil de bateaux plus volumineux et confortables, notamment grâce à un pont couvert et fermé. Il devient également possible d'embarquer un véhicule à partir de 1900 sur l'iconique Emile SOULACROUP *(photos n°6 et n° 7)*. Unique moyen pour rejoindre l'île, le temps de trajet est de 50 minutes au départ de Quiberon pour un trajet de quinze kilomètres. La qualité nautique et le confort de ces premiers vapeurs restent discutables, surtout lorsque les conditions climatiques ne sont pas au rendez-vous. La sécurité et le bien-être des passagers commencent petit à petit

à être pris en compte par l'aménagement de cabanages protecteurs et sécurisants. La volonté reste à cette époque de protéger l'environnement en limitant la construction de résidences secondaires. Pourtant, dès 1891, les bellilois préféreront vendre leurs biens à des néo-résidents comme les quatorze fortins construits à partir de 1846, sur la côte Nord de l'île.

En 1892, la Société des régates de Belle-Île-en-Mer créée par des politiques, des fonctionnaires et des anciens pilotes, organise des sorties en mer, tôt le matin, sur des chaloupes peut confortables, pour regarder les pêcheurs. Les activités proposées restent traditionnelles pour une station touristique de pleine nature et de bord de mer : bronzage et jeux de plages, promenade le long des côtes sauvages, visite des sites sublimes, des monuments, pêche en mer depuis les ports et les falaises. Parler de marketing territorial à cette époque pourrait paraître prétentieux. Pourtant, la création du Syndicat d'Initiative du Morbihan en 1899, suivie par celui de Vannes, puis Lorient en 1901 intégrant Belle-Île-en-Mer, démontre que le tourisme est devenu une activité économique porteuse de sens. Naissent alors des politiques imaginatives pour favoriser le développement local grâce à l'essor du tourisme à Belle-Île-en-Mer, comme ce projet de tramway traversant l'île, proposé en 1899 puis en 1912. Mis à l'étude, il ne sera pas retenu…



(Photo n°6)

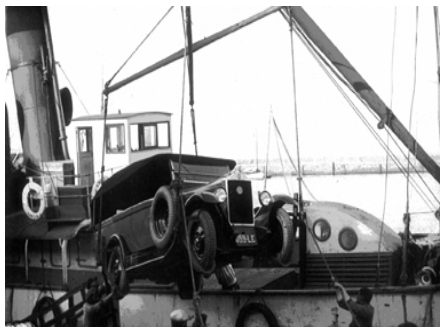

(Photo n°7)

Photos n°6 et n°7 - On se bouscule sur les quais de Palais les week-ends pour venir découvrir Belle-Île-en-Mer en embarquant sur l'Émile SOULACROUP, avant d'emprunter les cars et taxis mis à disposition par les insulaires. Les plus argentés, quant à eux, peuvent d'ores et déjà venir avec leur propre véhicule pour visiter l'île en toute liberté.

D'autres projets verront le jour, à l'initiative du Touring Club de France, des Ponts et chaussées, du Comité des Sites du Morbihan, du Conseil Général du Morbihan et de commerçants bellilois, qui se mobiliseront, en tant que mécènes, dès 1908, en prenant la main sur les infrastructures liées à l'aménagement des sites. Un système Touristique Localisé est en train de naître par l'organisation d'une volonté de faire du tourisme un axe de développement local. Cette orientation se traduit par le dépôt des statuts du Syndicat d'Initiatives de Belle-Île-en-Mer le 4 décembre 1911, parus au Journal Officiel du 20 décembre 1912. L'objectif était,

d'une part, d'attirer les touristes, d'autre part, de les inciter à séjourner au moins trois jours sur l'île, en leur proposant des excursions. Le Syndicat d'Initiatives de Belle-Île-en-Mer sera rattaché à Quiberon en 1933 avant de retrouver toute son autonomie en 1944.

En 1918, Belle-Île-en-Mer accueillera sa première colonie de vacances, destinée à des enfants venus de Nancy. En 1927, Belle-Île-en-Mer sera reconnue comme station touristique, elle accueillera de plus en plus de visiteurs, notamment des excursionnistes à la journée. Pour les touristes désirant séjourner plus longuement, quatorze hôtels et cent-sept meublés sont mis à leur disposition. En 1937, l'offre se complète par l'ouverture d'une auberge de jeunesse, et des premiers campings, même si le camping sauvage reste toujours de mise. En 1929, Belle-Île-en-Mer représente un lieu propice à la villégiature où règne *« un climat aux vertus génératrices proverbiales, particulièrement recommandé par temps de surmenage et de vie intensive » (slogan marketing non identifié)*. Pourtant le tourisme de longue durée peine à se développer en l'absence d'infrastructures destinées à un public aisé : casino (envisagé en 1899), palaces et résidences secondaires. Les surcoûts liés à l'insularité - l'ensemble des matériaux venant du continent - constituent également un frein dans le développement d'infrastructures destinées à un tourisme de masse. Les conditions de séjour restent rudimentaires, même si une hôtellerie offrant des conditions d'hébergement et de restauration plus soignée tente d'émerger. Belle-Île-en-Mer reste alors à cette époque, par un marquage culturel singulier, en marge du développement des stations balnéaires de la côte atlantique. Cette situation permet, en contrepartie, de préserver les paysages et les plages vierges de tout aménagement.

5.1.3. Belle-Île-en-Mer comme résidence secondaire

Le tourisme entre les deux guerres a souffert. L'agriculture a vu fondre ses dernières forces vives (les hommes sont partis à la guerre), les sardineries font appel à des saisonniers pour les conserveries, les deux chantiers navals ont quasiment disparu, la garnison militaire a perdu petit à petit de son importance. Il faut faire revenir et augmenter le nombre de visiteurs pour faire vivre la nouvelle industrie qu'est désormais le tourisme d'excursion et dont la population locale est devenue dépendante. Dès 1920, les voitures prennent un essor rapide sur les calèches pour faire visiter l'île, elles finiront par les remplacer, comme en témoigne l'installation d'une dizaine d'entreprises de location de voitures à Palais. En 1930, les autocars d'excursions KERMORVANT et ceux de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans prennent le relais des insulaires, qui perdent définitivement l'initiative du développement touristique sur leur île. Venus du continent, le tennis et la bicyclette viennent compléter les activités récréatives déjà présentes.

Selon le rapport du Syndicat d'Initiative de la presqu'île de Quiberon et de Belle-Île-en-Mer du 8 octobre 1937, 80% des touristes seraient des ouvriers dont le sobriquet est désormais « les congés payés ». Les douze jours ouvrables de congés obtenus en 1936 favorisent la hausse d'un tourisme d'excursion sur une journée dans le cadre d'une saison touristique qui commence à s'installer du 1er juillet au 1er septembre. Quelques étrangers commencent également à venir découvrir Belle-Île-en-Mer. Tous ces « intrus » venus « d'ailleurs » que l'on nommera alors « les doryphores », ne sont pas les bienvenus. Mais ils permettent d'améliorer un quotidien insulaire toujours difficile à cette époque. Progressivement, un petit artisanat local se développe, permettant aux touristes de repartir de leur bref séjour sur « le caillou », avec des cadeaux-souvenirs bellilois, voire continentaux, grâce à la vente de bijoux bretons, ou de faïence de Quimper. Les insulaires se métamorphosent également en photographes et en éditeurs de clichés. Des spécialités culinaires valorisant les produits locaux, notamment les gâteaux bretons fabriqués avec du beurre de Belle-Île-en-Mer, sont aussi proposés dans les boulangeries.

Nous ne pouvons toujours pas considérer que, à cette période, il puisse exister de pratiques récréatives organisées en faveur de la population locale. Celle-ci s'ouvre progressivement, le dimanche en famille, aux bains de mer sur les plages proches de Palais, accessibles par la route (Port Guen, Castoul, et Ramonnette). Les loisirs restent cependant restreints. Le dimanche, les Bellilois se regroupent lors des fêtes locales, autour de banquets et des défilés de la fanfare du centre pénitencier des enfants. En 1902, Le ministère de la Justice très présent localement, achète le domaine TROCHU, qui est aujourd'hui utilisé comme centre de vacances. Cette colonie reste encore ancrée dans les mémoires des Bellilois comme un lieu d'enfermement à la réputation épouvantable. ROUBAUD (1925), dans son livre « les enfants de Caïn » considère ces écoles professionnelles comme des « écoles du bagne ».

Une anecdote, peu flatteuse de l'histoire du tourisme à Belle-Île-en-Mer reste dans la mémoire collective. Dans « L'épée du scandale » (1934), DANAN relate un incident survenu cette année-là au réfectoire du pénitencier pour enfants. « Un enfant mordit dans un morceau de fromage avant d'en avoir le droit. Il fut roué de coups par les surveillants. Soutenu par ses camarades d'infortune, une bagarre générale se déclara. Le réfectoire fut détruit, les enfants se sauvèrent dans la campagne. Nous étions en plein été. Quand la révolte fut connue, les touristes s'en indignèrent. Mais leur zèle ne connut plus de limites, quand le tambour de ville eut annoncé qu'une prime de vingt francs serait versée par enfant ramené au fort. Du coup, les chasseurs de crabes se muèrent en chasseurs d'enfants ». PREVERT en tirera un poème, « La chasse à l'enfant » (1936), qui sera mis en musique par Joseph KOSMA, interprété par Marianne OSWALD et enregistré

en 1936. Marcel CARNE tentera d'en tirer un film en 1947 (La Fleur de l'âge). Film inachevé, film maudit selon tous les protagonistes. Interdit de tournage par la censure en 1939 sous le titre « l'île des enfants perdus », seule une vingtaine de minutes du film aurait été montée.

La troisième grande période commence réellement à partir de 1960 et caractérise le tourisme moderne présent sur le « caillou ». Le tourisme à Belle-Île-en-Mer va entrer dans une période d'essor et de fidélisation d'une clientèle familiale nous permettant de qualifier l'île de station touristique « repaire ». Venus une première fois en excursion, ou lors d'une colonie de vacances, nombreux sont ceux qui reviendront pendant plusieurs générations vivre un séjour estival sur « le caillou ». Le Système Touristique contemporain de Belle-Île-en-Mer se caractérise alors par un essor rythmé, par une accélération et une intensification de la construction des résidences secondaires, en moyenne une centaine par an, entre 1965 et 1975 (*Annexe 6 : statistiques INSEE, tableau 20*). Ce phénomène interroge les insulaires sur la problématique de la spéculation financière sur le foncier bâti et non bâti, et leur capacité à se loger à l'année. Il se renforce par la création d'un Village Vacances Familles en 1975, et le déploiement d'une capacité d'hébergement globale sur l'île de 21 000 personnes, permettant alors de contenter les 400 000 touristes qui, chaque année, débarquent à Belle-Île-en-Mer.

La Compagnie Océane de Navigation assure aujourd'hui par délégation de service public de la Région Bretagne, le transport des passagers et des véhicules en cherchant à intensifier au maximum le nombre de rotations avec le continent. Un Système Touristique s'est développé autour d'un ensemble d'acteurs, qui tend à se diversifier. Initialement venus du continent pour exploiter un commerce (restauration rapide, boutique de vêtements, vente de matériel de loisirs) le temps de la saison, ils entrainent un turn-over important des enseignes. Ces acteurs emploient des saisonniers eux aussi exogènes. Les îliens, par un commerce purement créatif et artisanal (bijoux, vêtements, produits cosmétiques) reprennent petit à petit leur place dans un paysage commercial qui s'adapte à la demande contemporaine de produits locaux, bios, et axés sur le développement durable. De jeunes îliens partis pour leurs études sur le continent n'hésitent pas à revenir sur leur île, en vue de reprendre un commerce (l'Herminoise, le Nul Bar After), créer leur entreprise (FLUÏD) et/ou proposer des services et prestations touristiques dans le cadre d'une migration d'agrément intentionnelle et/ou existentielle. Ils cherchent aujourd'hui à fidéliser une clientèle locale et touristique en étant présent sur le web.

Les derniers recensements de la population réalisés par l'INSEE sur l'espace insulaire en 2019 font apparaître que la population globale de Belle-Île-en-Mer est aujourd'hui composée de plus de 57% de résidents secondaires *(Annexe 6 : statistiques INSEE, tableau 20)*. Que sera alors le tourisme de demain à Belle-Île-en-Mer ? Politiques et acteurs locaux semblent vouloir militer pour une

forme de développement local durable et positionner le « caillou » comme un espace « interstitiel ». Les îles peuvent, à notre avis, devenir des lieux de ré-enchantement en s'engageant dans des formes culturelles alternatives. Par ses savoir-être et ses savoir-faire, la population permanente détient les clés d'une transition récréative basée sur l'écoconception, la naturalité. De quoi continuer de positionner Belle-Île-en-Mer comme une station touristique familiale en fidélisant les touristes par un accueil au-delà d'une singulière et traditionnelle saison touristique. Le développement d'une écorécréativité à l'année pourrait être envisagé, permettant de faciliter une régulation quantitative des touristes en dehors de la période estivale.

Par l'interaction des acteurs exogènes qui ont pris le relais des acteurs locaux, Belle-Île-en-Mer s'est imposée comme une station touristique majeure de la côte atlantique en surfant sur sa singularité : l'insularité. Petit à petit, l'attractivité paysagère du « caillou » a favorisé une économie présentielle puis résidentielle avant d'envisager l'adaptation de sa dynamique de développement.

Cette approche du territoire par l'évolution de son secteur récréatif et touristique, nous permet de mettre en évidence les différentes formes de développement et formes culturelles qui se succèdent au gré des attentes de la population locale et des touristes, ainsi que des transformations sociétales. Cette approche fait apparaitre que le tourisme et les loisirs sont un vecteur de développement socioéconomique pour un territoire, par l'aménagement en termes d'infrastructures qu'il occasionne, par la mobilisation d'acteurs endogènes et exogènes qui se mettent en interaction, par l'attractivité qu'il peut apporter dans le cadre d'une migration d'agrément.

5.2. Au-delà de la carte postale, un processus d'attractivité lié à la construction d'un Système Territorial singulier

Que l'on choisisse un lieu de vie par raison, par émotion, où qu'il s'impose par nécessité, il permet, quelles que soient ses spécificités, d'exister socialement, juridiquement et administrativement. Un processus global qui répond à des objectifs de vie et à des attentes en termes d'offre de service. Cette quête perpétuelle de l'habitabilité idéale et idéelle (en référence à la roue perpétuelle de l'habitabilité que nous avons précédemment évoquée), fait écho aux enquêtes qui depuis une dizaine d'années, positionnent les 35 000 communes de métropole dans la reconnaissance de leur attractivité au regard de leur qualité de vie. Ainsi sont désignés des villes moyennes et des villages où il fait bon vivre. La qualité de vie, la sécurité, les transports, les commerces et services, la santé, l'éducation, les sports et loisirs, la solidarité, l'attractivité immobilière sont les neuf critères de base qui conditionneraient les éléments socles d'un « contrat d'attractivité » par lequel

un individu perçoit et considère son espace de vie comme habitable. La crise sanitaire, le développement du télétravail et le besoin qui en découle en matière de connexion internet haut débit, ont entraîné un mouvement de population sans précédent vers les territoires qui ont su s'adapter et intégrer ces nouveaux éléments.

Pour CORNELOUP (2014), « le travail géographique » qu'effectue un individu à travers un processus global d'accroche et de décrochage détermine les conditions par lesquelles il se retrouve en adéquation avec son lieu de vie, favorisant par là-même son intégration et son appropriation. La présence d'équipements et de services médicaux, commerciaux, l'attractivité immobilière et plus globalement l'environnement économique sont devenus des éléments incontournables dans le choix d'une migration professionnelle. Les notions de bien-être et de qualité de vie viennent en effet aujourd'hui compléter les critères d'appréciation de l'habitabilité d'un territoire. Comme l'avait supposé DUMAZEDIER (1962), une inversion symbolique, mais aussi pratique, s'est opérée lorsque les loisirs ont petit à petit pris le pas sur le travail, comme référence dans la définition des identités et des styles de vie. Au-delà des aménités naturelles, l'offre en matière de pratiques récréatives au sens large d'un territoire, conditionne les migrations d'agrément. Elles deviennent un critère dans les choix d'un lieu de vie tout en favorisant pleinement les dynamiques locales.

L'environnement géographique, politico-administratif, sociodémographique et économique issu de l'histoire du développement de Belle-Île-en-Mer joue-t-il un rôle dans l'attractivité de cet espace insulaire ? Les pratiques locales (politiques, habitat, vie quotidienne de la population, interaction des acteurs privés et publics, …) constatées lors de notre phase d'immersion sont-elles en cohérence avec le Système Territorial Global mis en évidence ? Celui-ci permet-il de répondre aux enjeux politiques à venir dans la gestion d'un écosystème complexe, au sein duquel le Système Récréatif Localisé est prépondérant ?

5.2.1. Cadrage théorique et méthodologique

Dans les années 1980, les activités récréatives au sein des territoires ont pris une voie plus économique et entrepreneuriale au regard des enjeux politiques (rentabilisation des infrastructures locales) et territoriaux (explosion du tourisme et de l'évènementiel sportif et culturel) qu'elles représentent. Cette marchandisation du monde récréatif s'est accompagnée de l'utilisation des outils de l'entreprise (marketing, management, gestion des ressources humaines, gestion financière…). Dans cette optique, et au même titre que les autres territoires touristiques, Belle-Île-en-Mer tente de s'engager dans la mise en œuvre d'une proximité équitable tout

en cherchant à réinventer son attractivité en vue de se démarquer des autres stations touristiques.

Afin d'analyser notre terrain d'étude, nous avons engagé la lecture du Système Récréatif Localisé dans le cadre d'une observation participante. Nous avons souhaité comprendre comment la territorialisation et la territorialité des acteurs se développent grâce à leur action localisée. Par ce biais, nous avons cherché, lors de notre phase d'immersion, lors de nos entretiens formels et informels avec les acteurs privés et publics locaux, à observer et analyser la dynamique territoriale comme un écosociosystème, dans lequel s'éprouve leur interdépendance au sein d'un modèle de gouvernance singulier que représente un espace insulaire.

Cette dynamique, qui s'engage sur un territoire au sein de l'espace public au sens de MULLER (2015), est aussi l'occasion de favoriser une mobilisation des ressources et des compétences des acteurs locaux autour d'un projet commun. Existe-t-il à Belle-Île-en-Mer, un processus politique observé sous le prisme de la praxis instituante ((DARDOT, LAVAL, 2014) qui pourrait caractériser un commun par la nature de l'agir politique ? Comment celui-ci pourrait favoriser l'émergence de pratiques récréatives émancipatrices et alternatives, la naissance d'une intelligence territoriale, associant une culture territoriale et une intelligence informationnelle (JANIN et al, 2011). En nous référant aux capabilités de SEN (2000), et plus particulièrement l'importance de l'intelligence territoriale et informationnelle dans la capacité à repenser la définition du politique et de l'espace public à l'échelle locale, pouvons-nous constater un engagement des édiles locaux dans des orientations qui peuvent favoriser la co-production partagée de politiques de développement, la créativité territoriale et des mondes communs esthétiques ?

En référence à une approche « localiste » de l'économie (PECQUEUR et ZIMMERMANN, 2004), et en analysant son Système Territorial Global plus particulièrement dans le cadre de sa gouvernance, nous chercherons à identifier s'il existe à Belle-Île-en-Mer une proximité institutionnelle dans la structuration d'une action collective émanant d'une convergence d'objectifs individuels, et d'une mise en coordination des acteurs dans le cadre d'un Système Récréatif Localisé. Il s'agira également d'appréhender à la fois la nature des interactions entre les acteurs du milieu récréatif local et les modalités de leur coordination.

Pour répondre aux besoins des populations et faire face aux transformations sociétales, les acteurs économiques, politiques et associatifs tentent d'expérimenter des innovations sociales et/ou techniques. Force est de constater que les espaces insulaires s'engagent aujourd'hui dans une trajectoire socioéconomique alternative et responsable pour que perdure leur authenticité. Dans une forme de développement économique alternative et une forme culturelle écomoderne, nous présenterons comment la population locale, par un partage d'expériences culturelles, relationnelles et humaines avec les touristes, cherche

à reprendre l'initiative dans la recherche d'une nouvelle trajectoire économique, par l'écotourisme et l'agrotourisme. Comment l'écologie socioculturelle participe à la fabrique du territoire de Belle-Île-en-Mer, en traduction d'une transition sociétale avide de (re)trouver une habitabilité récréative (CORNELOUP et FALAIX, 2017) fondamentale à un équilibre personnel, et complémentaire à une vie professionnelle. Et ainsi confirmer la mobilisation des sciences du territoire dans l'approche théorique du développement local que nous défendons par l'intermédiaire de cette thèse.

Comme dans de nombreux lieux touristiques, l'avenir de l'habitabilité récréative à Belle-Île-en-Mer est lié à une remise en cause d'un tourisme qui fait débat, et à un besoin d'innovation territoriale porteuse de développement local. Moins souvent, plus longtemps, moins loin et mieux écologiquement, l'avenir du tourisme semble se dessiner autour de ses quatre dispositions. Comment un espace insulaire comme Belle-Île-en-Mer va-t-il pouvoir faire perdurer son attractivité dans de telles tendances sociétales ?

Pour répondre à cette question primordiale pour l'avenir de notre terrain d'étude, nous avons cherché à présenter comment tourisme et pratiques récréatives agissent localement de manière interdépendante dans le cadre d'un processus évolutif. Nous avons analysé comment la gouvernance locale s'appuie sur un marketing territorial porté par le digital et le web pour développer un Système Touristique Territorial qui tend à privilégier l'économie et l'emploi de proximité. En prenant en compte l'importance de l'économie résidentielle, portée par l'arrivée sur les lieux touristiques et les stations balnéaires de néo-résidents en quête d'un nouveau mode d'habiter, nous avons souhaité montrer comment Belle-Île-en-Mer leur propose un habité récréatif permettant de mêler vie professionnelle et vie personnelle. Une approche qui nous a permis de « saisir l'intentionnalité des individus lorsqu'ils fondent l'espace, lorsqu'ils transforment les lieux afin d'élaborer leur habitabilité (CORNELOUP, FALAIX 2017).

C'est à travers l'innovation sociale et collective portée par les milieux récréatifs locaux que nous avons pu observer le processus d'adaptation du système socio-écologique de Belle-Île-en-Mer. Même s'ils n'ont pas les mêmes intérêts, les milieux récréatifs de notre terrain d'étude sont mus par le souhait de se retrouver autour d'une identité commune par l'intermédiaire de la culture. Les pratiques récréatives qu'ils proposent doivent aujourd'hui répondre à la recherche d'une habitabilité récréative qui navigue entre le réel et l'imaginaire, le quotidien et le sensible. Les îles peuvent représenter cet espace de ré-enchantement, que nous offre cette envie sociétale d'une alternative à l'idéologie et la culture liées au « tout capital ».

Comment Belle-Île-en-Mer fait-elle preuve de créativité pour se démarquer des autres stations touristiques ? Voit-ont poindre de nouvelles pratiques récréatives porteuses de dynamiques socioculturelles, qui pour FALAIX (2017), redéfinissent

les logiques de développement territorial jusqu'ici fondées sur un usage rationnel et raisonné de l'espace public ? Une transition récréative peut-elle s'engager à Belle-Île-en-Mer en prenant en compte la volonté de la population locale de participer à sa définition, sa mise en œuvre, au regard des ressources potentielles du « caillou » ?

Nous avons défini l'écologie socioculturelle comme la science qui contribue à la coproduction d'une habitabilité récréative issue des interactions entre les milieux récréatifs et les autres acteurs d'un espace situé, dans leur quête de recherche d'un équilibre au sein des conditions naturelles et culturelles qui constituent leur espace de vie. L'objectif étant alors d'engager cette écologie socioculturelle, par des processus de gestion portés par l'innovation sociale et culturelle, dans une trajectoire de développement local durable et responsable. Nous chercherons à vérifier comment cette définition s'applique à Belle-Île-en-Mer et favorise une territorialisation culturelle des pratiques récréatives. Autrement dit, comment l'écologie socioculturelle engendre une dynamique locale au sein de laquelle des acteurs et des publics élaborent une forme culturelle qui a pour fonction de renforcer l'identité territoriale (CORNELOUP, 2012) et permet, ainsi, de caractériser le Système Récréatif Localisé de Belle-Île-en-Mer.

Au niveau méthodologique, une phase d'immersion d'une année sur notre terrain d'étude, au rythme d'une semaine par mois, a permis d'appréhender le Système Récréatif Localisé de Belle-Île-en-Mer. En nous inspirant de l'observation participante prônée par WACQUANT (2002), nous avons pris part à la vie quotidienne de Belle-Île-en-Mer, à la fois comme résident temporaire dans le cadre de nos recherches et comme touriste. Nous avons parcouru le territoire de Belle-Île-en-Mer à pied, à vélo, en stop, en voiture, en bus, à la rencontre de ses habitants. Nous avons observé, écouté, conversé avec les habitants permanents, les acteurs publics et privés locaux, les résidents secondaires, les touristes et excursionnistes. Nous avons ainsi collecté et réuni des informations nous permettant de mieux appréhender le Système Territorial et le Système Touristique insulaire.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, des entretiens semi-directifs formels et informels auprès des milieux récréatifs locaux ont été réalisés. Les informations obtenues nous ont permis d'appréhender les logiques et les jeux d'acteurs qui prédominent au sein du Système Récréatif Localisé. Des enquêtes administrées et auto-administrées auprès des touristes, des excursionnistes, des écoles Belliloises sont venues confirmer nos hypothèses, à savoir l'absence d'un Système Culturel Localisé et la présence de deux Systèmes Récréatifs distincts. Lors des rencontres avec les édiles locaux, nous avons recherché leur vision quant à la place actuelle du tourisme à Belle-Île-en-Mer, et son avenir dans le cadre d'une éventuelle transition récréative. Toutes ces informations nous ont permis de mettre

en évidence l'importance des formes de développement des pratiques récréatives dans le cadre de la dynamique de développement local.

Nous avons complété cette observation participante par une participation observante des pratiques récréatives proposées à Belle-Île-en-Mer (SOULE, 2007). Les pratiques récréatives peuvent se décrire par l'intermédiaire d'une simple observation. Mais pour mieux décrypter les diverses sensations qu'elles procurent pour les pratiquants, une simple analyse de l'extérieur est insuffisante. Tout au long de l'année, nous nous sommes immergés au sein des activités récréatives proposées pour la population permanente et les touristes. C'est ainsi que nous avons pratiqué des activités et des sports de pleine nature (randonnée, kayak de mer, tennis, VTT, football, natation, pêche côtière et en mer), des pratiques écomodernes (yoga, méditation, ateliers créatifs), participé à des « rendez-vous découvertes » proposés par la Société Historique de Belle-Île-en-Mer, par la Maison de la nature CPIE, et l'Université du Temps Libre. Dans le cadre d'expériences corporelles et intellectuelles, ces immersions nous ont permis de mieux appréhender les sensations sensorielles et physiques procurées par la pratique de ces activités, de pouvoir les décrire et les analyser avec précision, de recueillir les avis des pratiquants réguliers et/ou occasionnels. Une écologie corporelle pour ANDRIEU (2014) qui propose de modifier la relation du corps à la nature et à l'environnement à partir d'une modification de la conscience, d'un éveil sensoriel et d'une émersion dans le corps des effets du milieu. Une cosmotique qui traduit le désir de se fondre dans la nature (BERQUE, 2018), un enchantement par l'engagement du corps par une immersion dans les éléments naturels.

5.2.2. Une attractivité soumise aux enjeux environnementaux

Les îles sont des espaces privilégiés dont la beauté égale la fragilité. Elles sont au premier plan du changement climatique. Pour MAGNAGHI (2000), les territoires possèdent un patrimoine environnemental, représenté par « l'ensemble des structures de longue durée produites par la coévolution, souvent lues comme invariantes du territoire puisqu'elles en assurent historiquement la fonctionnalité (sécurité des implantations, qualité d'habitat, productivité agricole, approvisionnement alimentaire, diversification écologique, production énergétique, protection contre les évènements climatiques, etc.) ». Pour DEMATTEIS (2010) le patrimoine territorial serait dépositaire d'un « code d'action et d'usage » capable de transmettre les règles de transformation de longue durée, propres aux divers environnements naturels et culturels. Pour GAMBINO (2011), le patrimoine territorial n'est pas un gisement inerte de choses hétérogènes et sans lien, il correspond à un système plus ou moins cohérent et interconnecté d'héritage historique, culturel et naturel qui permet de construire des plans territoriaux et des

projets de territoire. Victor HUGO n'hésitait pas à déclarer que la destruction d'un patrimoine, matériel, immatériel, c'est se priver d'un revenu, celui du tourisme.

Nous retiendrons, quant à nous, que le patrimoine environnemental peut se définir comme une ressource récréative activable pour en faire une pratique touristique. A Belle-Île-en-Mer, ce patrimoine environnemental représente la source primordiale de son attractivité, un bien commun qui en fait sa spécificité. Une ressource latente qui se transforme en ressource spécifique via un processus territorial actif qu'il nous faut alors expliciter pour mieux appréhender postérieurement les politiques publiques environnementales qui sont actuellement engagées sur ce territoire (PECQUEUR, 2004 ; FREMONT, 1976).

Pour ce faire, nous commencerons par l'étude de son environnement géographique. Celui-ci est issu de la construction socioterritoriale d'un espace, partie prenante d'un Système Récréatif Localisé, qui permet de faire apparaître une offre de service économique à la collectivité qui l'habite. Producteur de richesses, il est susceptible de faire naitre un projet de territoire porteur d'un développement économique durable.

Les aménités naturelles de Belle-Île-en-Mer participent pleinement à son attractivité. Forte d'un climat océanique, à la limite d'un climat supra-méditerranéen, Belle-Île-en-Mer bénéficie d'un ensoleillement particulièrement important, atout non négligeable pour en faire une station touristique majeure de la côte atlantique et des Îles du Ponant d'avril à fin septembre. Issue d'une formation volcanique très ancienne (allant de la période ordovicienne (- 488 millions d'années), à la période silurienne (- 419 millions d'années)), elle représente la partie immergée d'un ensemble volcano-sédimentaire du plateau continental sud armoricain, et domine la mer d'une altitude moyenne de 40 mètres. Surnommée par les insulaires « le caillou », Belle-Île-en-Mer est un vaste plateau constitué d'une roche friable de schistes, et de micaschistes, mêlée de quartz et de tuf, qui subit une forte érosion maritime, particulièrement sur son côté ouest, correspondant à la côte sauvage. Celle-ci se caractérise par une alternance de plages et de falaises abruptes qui, par fort vent et tempête, attirent les amateurs d'adrénaline. Sur la côte nord-est, face au continent, Belle-Île-en-Mer, plus abritée, a vu naitre à l'embouchure de deux rias les deux ports principaux de l'île (Le Palais et Sauzon). Enfin, la côte sud est jalonnée de plages favorables à la baignade et aux pratiques des sports nautiques (nautisme, planche à voile, surf, kayak de mer).

Parcourue à l'origine par une lande boisée, celle-ci a été complètement défrichée par les insulaires pour des raisons domestiques. La reforestation entamée au XVIIIème siècle (pins et châtaigniers) a entrainé une adaptation de l'écosystème, favorisant une résilience naturelle par l'apparition de nouvelles espèces (ormes, muriers) et/ou la réapparition d'espèces disparues. C'est toute une flore et une faune singulières qui sont observables tout au long de l'année, que le CPIE Maison de la Nature permet de découvrir lors d'escapades récréatives organisées.

Les landes sèches à bruyère vagabonde, uniques en Bretagne, l'aubépine et les genets teinturiers sont des écotypes locaux qui sont sources d'attractivité scientifique et touristique. Belle-Île est également devenue un refuge pour une faune tout aussi singulière comme le campagnol roussâtre, la musaraigne pygmée, le pigeon biset, le crave à bec rouge, le grand corbeau, le pétrel-fulmar, la mouette tridactyle, le cormoran huppé et les goélands bruns et marins, que les randonneurs cherchent à repérer lors de leurs déambulations.

Une aménité environnementale qui n'est pas sans conséquence pour sa préservation écologique et son développement économique. Un écosystème fortement mis à mal en été lorsque les touristes affluent en nombre. Préservée, sauvage, imprévisible du point de vue météorologique, des paysages dont on ne se lasse pas, des décors et une luminosité différente tout au long de la journée, de l'année, Belle-Île-en-Mer attire plus de 400 000 touristes chaque année. Les conséquences environnementales peuvent s'avérer importantes si la forme de développement engagé et les formes culturelles des pratiques récréatives proposées ne sont pas en adéquation avec la fragilité environnementale présente.

Dans un espace insulaire, le dimensionnement des infrastructures qui doivent répondre, à la fois, à la vie quotidienne des îliens, et aux besoins exponentiels de la saison touristique, est un réel problème qu'il est nécessaire d'aborder dans l'analyse de l'environnement géographique de notre terrain d'étude. Il constitue un élément primordial du contrat d'adhésion entre un espace vécu et ses nécessaires capacités d'accueil. Ces infrastructures sont onéreuses, sans cesse remises en cause au regard de leur rentabilité.

Ces infrastructures, qui doivent être dimensionnées au regard de la période estivale et de la saison « morte », correspondent à un large ensemble d'équipements (routes, systèmes de distribution et de traitement des eaux et des déchets, aérodrome, ports, transports publics, écoles, hôpital public) qui participent à l'attractivité socio-économique de Belle-Île-en-Mer. Ces ressources tendent à transformer les représentations des espaces littoraux et insulaires, favorisant une montée d'un « désir de rivage » et du tourisme balnéaire pour CORBIN (2018).

Le dimensionnement des infrastructures portuaires représente, pour une île un point névralgique. A Belle-Île-en-Mer, l'ensemble des flux humains et de marchandises transite quotidiennement par le port de Palais. La rotation des bateaux rythme indéniablement la vie quotidienne de l'île en saison comme hors saison. Trois cents rotations annuelles sont assurées par la société vannetaise TMC (Transports Maritimes Côtiers), pour le transport de marchandises diverses et pondéreux. Les bateaux ont supprimé les quinze kilomètres de distance avec le continent et sont synonymes d'autoroute maritime, un pont de bateaux dont on ne peut s'abstraire. La population permanente en est dépendante, et le voit comme une contrainte. Les touristes en sont dépendants également, mais considèrent la

traversée comme un temps récréatif. Il est possible de venir à Belle-Île-en-Mer avec son propre avion et/ou hélicoptère grâce à la présence d'un aérodrome (mille-deux-cents atterrissages par an - entre avril et septembre), des liaisons sont proposées également par bateaux-taxi.

Grâce aux progrès techniques et à l'implantation d'infrastructures spécifiques (ponts de l'île de Ré et de l'île d'Oléron), se rendre sur une île du littoral français a été largement facilité. Mais ce n'est pas toujours aussi simple que l'on pourrait le penser. Rejoindre Belle-Île-en-Mer, depuis le continent, c'est avant tout une question d'organisation logistique, de gestion d'horaires de trajets, et ce, quel que soit l'endroit du continent d'où l'on part. En effet, qu'on décide d'utiliser un « bus Macron », le train, la voiture, le covoiturage, il faut avoir comme objectif, coûte que coûte, de se trouver à l'embarcadère de Quiberon à l'heure précise d'embarquement sur le bateau. Un véritable pont flottant, une autoroute de la mer, d'une quinzaine de kilomètres qui, en 45 minutes vous mène à destination.

Il faut aussi tenir compte du coût de plus en plus important de la réservation, obligatoire, plusieurs semaines à l'avance si vous êtes véhiculé. Un embarquement qui reste hypothétique selon la puissance des vents en présence. Mais pour le touriste, c'est un élément du trajet, une excursion en mer qui fait partie intégrante des vacances.

Faire le trajet inverse, quitter le « caillou » pour se rendre sur le continent comme le font quotidiennement de nombreux Bellilois, et « distro en loch » (« rentrer au bercail ») représente une véritable contrainte. Même si la population locale bénéficie d'un tarif plus ou moins privilégié, ils ne sont pas prioritaires, il leur faut jongler eux aussi avec le nombre de bateaux disponibles et les horaires qui différent selon les saisons. Mais c'est aussi tout un spectacle, un cérémonial qu'il faut vivre et analyser, que ce soit à Quiberon ou Palais, et qui rythme la vie quotidienne de l'île.

L'immersion dans notre terrain d'étude serait pour nous incomplète si nous ne tenions pas compte de deux éléments essentiels, qui participent à la vie sur un territoire : se loger et se déplacer. Au-delà du simple fait de la nécessité de se rendre d'un point à un autre, les différents moyens utilisés pour se déplacer sur Belle-Île-en-Mer sont aussi l'occasion de rencontrer la population locale, les touristes, et d'échanger quelques instants sur tout et rien. Mais ces brefs moments nés d'opportunités, peuvent apporter au chercheur de terrain des informations non sollicitées à l'origine, mais pouvant faire naitre de nouvelles pistes de réflexion. Au fil de ces rencontres, de ces échanges, on se sent vivre sur le territoire, en faire aussi un peu partie. Que ce soit en voiture, à vélo, en bus - mais seulement d'avril à fin septembre-, à pied, en stop, comme le font quotidiennement les Bellilois, nous nous sommes déplacés sur le « caillou » pour mener à bien nos recherches.

Les voies de communication sur l'Île sont satisfaisantes mais ne sont pas configurées pour accueillir une population aussi importante l'été, et ne sont pas adaptées à l'intermodalité (vélo, voiture, bus, piétons). Deux routes principales traversent Belle-Île-en-Mer du Nord au Sud (vingt kilomètres) et d'Est en Ouest (neuf kilomètres), reliant les quatre communes principales de l'île (Le Palais, Bangor, Sauzon et Locmaria). Une multitude de chemins communaux font également office de circuits pour les randonnées cyclistes et permettent de rejoindre les cent-vingt hameaux dispersés sur 84 km^2, qui font de Belle-Île-en-Mer la deuxième plus grande île de la façade atlantique, après Oléron. Les emplois et les commerces étant principalement situés à Palais, avoir la capacité de se déplacer par ses propres moyens est nécessaire pour les îliens.

Vivre sur un territoire, c'est aussi avoir un hébergement. Pour une visite d'agrément ou en tant que résident permanent ou secondaire, l'hébergement à Belle-Île-en-Mer est depuis toujours un sujet sensible. Dans le cadre de notre philosophie d'immersion, tout au long de notre projet doctoral, nous avons testé les différents types d'hébergements disponibles sur l'île : hôtel, camping, chambre chez l'habitant, location saisonnière. Cette méthode d'approche du territoire est également source de rencontres, d'échanges, d'observation, d'informations.

Comme dans toutes les zones rurales, le réseau médical, a souffert et souffre encore. Le creux générationnel commence à se combler avec l'arrivée de jeunes médecins venus chercher à Belle-Île-en-Mer une qualité de vie familiale, et de praticiens plus âgés, venant gérer de manière plus agréable une fin de carrière. Un pôle médical interdisciplinaire s'est mis en place, ainsi qu'un nouveau Contrat Local de Santé. La reconstruction de l'hôpital et la rénovation de la maison de retraite donnent un message fort de prise en compte d'un besoin primordial pour l'attractivité et le développement du territoire. Le manque de spécialistes et d'un véritable système de prévention contraint les îliens à des allers-retours fréquents sur le continent pour des examens et des traitements spécifiques. On ne nait plus sur l'île depuis bien longtemps, on accouche sur le continent.

Le plâtrage d'une jambe cassée est l'occasion pour la population locale, comme pour les touristes, d'un baptême en hélicoptère. Une adaptation du diagnostic médical par le numérique et la vidéo est en cours d'expérimentation. Mais la présence d'un accès numérique digne de ce nom en conditionne la réussite et la pérennisation. Cet accès numérique est aussi aujourd'hui primordial pour la vie quotidienne des résidents et des acteurs économiques. L'ensemble du territoire est couvert par le réseau internet. Il facilite les communications, les flux économiques des particuliers et des entreprises. Il reste insuffisant l'été et fragile hors saison. La fibre optique est arrivée jusqu'à la plage des Grands Sables depuis 2018. Elle devrait être présente sur l'ensemble de l'île, si un opérateur accepte de la développer, au regard de la faible rentabilité pressentie.

Les infrastructures sportives (complexe sportif du Gouerch à Palais) et culturelles (salle polyvalente Sarah BERNHARDT à Sauzon, ARLETTY à Palais, LANN IVREC à Locmaria et salle polyvalente de Bangor) sont aujourd'hui dimensionnées pour répondre aux attentes de la population locale. Elles permettent également de proposer un programme récréatif et culturel tout au long de l'année aux insulaires et aux touristes.

Le processus d'attractivité est, sur un espace insulaire, constamment remis en cause. Il doit répondre à la fois aux besoins ressentis par la population, et à l'offre de service que les édiles choisissent de proposer aux touristes. Sur les îles, l'eau est précieuse, les îliens faisant souvent face à des ressources limitées notamment l'été, saison au cours de laquelle les besoins sont les plus importants. Seules cinq des quinze Îles du Ponant sont raccordées au continent pour l'approvisionnement en eau. Malgré une tentative vite avortée de désalinisation de l'eau de mer en 2006, Belle-Île-en-Mer a recherché son autonomie en matière d'eau potable par la construction de « barrages naturels » : Bordilla, construit en 1941, d'une capacité de 100 000 m^3 ; Antoureau, construit entre 1967 et 1969, d'une capacité de 240 000 m^3, et Borfloc'h, construit entre 1992 et 1993, d'une capacité de 510 000 m^3. Une usine de traitement des eaux usées à Antoureau, a été construite en 2014.

Des campagnes régulières d'information et de sensibilisation auprès de la population locale et des touristes, menées par les autorités locales conjointement avec le CPIE, viennent compléter cette politique qui permet aujourd'hui aux Bellilois d'être plus sereins quant à leur approvisionnement en eau, malgré la forte consommation pendant la saison touristique.

L'insularité induit également des contraintes fortes concernant la gestion des déchets. Comme la plupart des Îles du Ponant (HOUAT, HOEDIC, OUESSANT), Belle-Île-en-Mer en a fait une priorité, en lançant en 2017 une campagne spécifique prônant le zéro déchet. Elle cherche à sensibiliser les insulaires et les touristes au tri des déchets, grâce à des actions conjointes entre la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer (CCBI) et le CPIE. Une politique publique locale qui cherche à minimiser le coût financier du retour sur le continent des déchets, et de la gestion d'une déchetterie ayant atteint son seuil de saturation en cinq ans. La gestion durable des déchets constitue un véritable enjeu pour l'attractivité de Belle-Île-en-Mer. La communauté de communes de Belle-Île-en-Mer a la charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de l'île.

Le territoire s'est doté d'équipements et d'infrastructures permettant de gérer une majeure partie des déchets générés par la population permanente et saisonnière. Ces équipements comprennent notamment l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND), un quai de transfert des emballages ménagers, une plate-forme de broyage des déchets verts et un local de stockage des déchets dangereux

des ménages. Le Grenelle de l'environnement et le Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets non dangereux fixent des objectifs, à moyen et long termes, de prévention et de valorisation. Par ailleurs, la problématique liée à la gestion des déchets issus du bâtiment et des travaux publics (déblais de terrassement, déchets de démolition…) et ceux inhérents aux entreprises reste entière. L'enfouissement sauvage n'est plus viable et une solution durable doit être trouvée.

L'étude de l'environnement géographique par l'approche des infrastructures présentes confirme que les formes de développement engagées sur ce territoire insulaire cherchent à maintenir à la fois un service public dû à la population permanente et à proposer au touriste les structures qu'il s'attend à trouver lors de son séjour estival à Belle-Île-en-Mer. Mais comment sont pensées et mises en œuvre les politiques publiques locales dont relèvent ces interventions ?

Dans le cadre des Plans locaux d'urbanisme (PLU), du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), les quatre communes de l'île, via la Communauté de communes, travaillent quotidiennement à la gestion des risques et des vulnérabilités de leur territoire. Les quatre Plans locaux d'urbanisme en cours de réalisation doivent garantir le processus d'attractivité qui rend Belle-Île si attirante, par le maintien d'un cadre de vie de qualité et la préservation de leur identité de « village ». Ainsi, le PADD propose un équilibre entre préservation et valorisation de l'environnement (littoral, espaces boisés, zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique, NATURA 2000, zones agricoles) et un développement urbain raisonné privilégiant le renouvellement et l'extension mesurée des zones construites. L'évolution des communes de Bangor, Locmaria, Le Palais et Sauzon s'inscrit dans une démarche de développement durable, notamment par l'occupation des espaces vacants situés en centre-bourg, à proximité des commerces et services existants. Il s'agit également de répondre à un objectif de croissance mesurée en privilégiant l'implantation de résidences principales et en facilitant l'accès au logement pour tous.

Par ailleurs, le PADD préconise de préserver et valoriser les espaces naturels de Belle-Île-en-Mer, atouts indéniables du territoire, qui participent pleinement à son attractivité récréative. Le site de Belle-Île-en-Mer a été désigné par différentes réglementations paysagères et écologiques, reconnaissant les enjeux environnementaux forts présents (4 369,43 hectares sont classés et 1 878,31 hectares sont inscrits au titre de la protection du littoral), le Conseil départemental et le Conservatoire du littoral s'étant même portés propriétaires de plus de 2000 hectares du « caillou ». Les PLU des quatre communes de l'île s'engagent à préserver les espaces remarquables du littoral et les milieux nécessaires au maintien des équilibres biologiques ou présentant un intérêt

écologique. En dehors des paysages et du patrimoine emblématiques de l'île, les communes regorgent d'un patrimoine (calvaires, moulins, menhirs, bunkers et casemates du Mur de l'Atlantique, citadelle et fortifications Vauban) qu'ils s'engagent également à mettre en valeur et préserver, sans oublier un patrimoine immatériel fait de légendes bretonnes (sorciers de Locmaria), d'outils agricoles, de coiffes et costumes, de gastronomie et d'un patois breton local.

Les PLU, le SCOT et le PADD ont pour intention de favoriser une gestion durable du territoire par une vision globale de son aménagement, en intégrant et en anticipant les conséquences des projets envisagés. L'attention est portée sur l'impact environnemental des besoins des populations et des entreprises, notamment en équipements et réseaux ; l'insularité rendant plus complexes et coûteuses les solutions aux problèmes de mobilité et de communication. Ces dimensions sont à prendre en compte dans les choix d'aménagement du territoire, dans la volonté d'intégrer des modes de déplacement doux, le recours à des énergies renouvelables et à l'habitat durable. C'est en prenant conscience de ces problématiques non spécifiques aux espaces insulaires, qu'en 1992, l'Europe s'est dotée d'une politique de préservation de la biodiversité (Natura 2000). Elle a ainsi identifié des sites sensibles avec la volonté de prendre en compte les enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger un certain type d'habitat et d'espèces représentatives de la biodiversité européenne. La démarche du réseau Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces, qui tienne compte des préoccupations économiques et sociales. Belle-Île-en-Mer a rejoint, depuis 2007, des 1 766 sites français, protégeant ainsi 4102 hectares (27%) de son territoire.

Les modalités actuelles du développement territorial conduisent à impliquer une pluralité croissante d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets de gestion des ressources naturelles renouvelables. C'est ainsi que l'Association Nationale des Élus du Littoral a lancé le 7 avril 2016, le passeport vert visant à créer des destinations d'excellence sur le plan du tourisme durable. Reconnu au niveau international, il propose des expériences nouvelles et responsables tant aux acteurs touristiques qu'aux visiteurs. L'objectif est de se doter d'une stratégie touristique durable. La baie de Quiberon qui englobe Belle-Île-en-Mer fait partie de ces destinations d'excellence. La mise en œuvre de politiques coconstruites prend alors toute sa signification. Le CPIE Maison de la Nature, pilier du milieu récréatif local par délégation de la CCBI, accompagne la population locale et les touristes dans la participation à un processus écologique et durable. Il conduit, tout au long de l'année, un projet écologique récréatif, guidant les habitant et les touristes vers la découverte de la faune et de la flore locales, les informant sur la gestion de l'eau et des déchets.

Entre des résidents secondaires et des néo-résidents, militants d'une muséification du patrimoine paysager qui a été la force d'attraction déclencheur de leur installation sur le « caillou », et des bellilois d'origine, agissant avec un état d'esprit de « consommateur » de leur environnement, l'action du CPIE se veut éducative et militante.

A travers les PADD, PLU, la mobilisation engagée par les édiles pour sauvegarder les aménités naturelles du territoire et le patrimoine paysager, est indéniable. En cherchant à dimensionner le plus justement possible les infrastructures de Belle-Île-en-Mer, les politiques publiques mises en œuvre ont pour objectif de répondre aux attentes et aux besoins de la population permanente en termes de mobilité, d'immobilier, tout en maintenant la qualité de vie qui la caractérise. Elles cherchent également à répondre à l'accueil des touristes lors de la saison estivale.

L'ensemble de ces analyses fait apparaitre que ces orientations caractérisent le Système Territorial Local dans une dynamique de développement républicain au sens de CORNELOUP (2012). L'objectif est d'engendrer un habiter ayant pour leitmotiv de répondre à l'intérêt général et à l'utilité publique.

L'environnement géographique de Belle-Île-en-Mer est également issu de l'intervention et de la mobilisation de ses acteurs locaux dans le cadre d'une territorialité et d'une territorialisation. Nous avons pu constater leur intention de participer à la préservation de l'environnement (CPIE Maison de la Nature) et du patrimoine immobilier et culturel (YOUNA, Société Historique de Belle-Île-en-Mer) dans le cadre de dynamiques liées au développement durable. Ces acteurs se positionnent tels des lanceurs d'alertes, comme des experts dans leur domaine, engagés dans une mission de préservation de l'environnement fragile de Belle-Île-en-Mer, dans le cadre de son Système Territorial Global. Ils instaurent tout au long de l'année, des rendez-vous avec la population permanente et les touristes. Ils interpellent les gouvernances locales (mairies et communauté de communes) sur les effets du tourisme et des loisirs de pleine nature sur la faune et la flore locales. Ils proposent des projets liés à un développement local durable (énergie verte, slow déplacement, autonomie alimentaire et énergétique). Si le diagnostic semble partagé sur la fragilité environnementale de l'espace insulaire, c'est à travers ces engagements réciproques qu'un processus d'attractivité se négocie de manière permanente avec la population belliloise et les touristes, et reste aujourd'hui à traduire dans un projet de territoire en cours de finalisation.

Comme nous l'avions envisagé, l'environnement paysagé de Belle-Île-en-Mer est naturellement plébiscité tant par les touristes que par les néo-résidents, dans les réponses aux enquêtes utilisées comme support de cette thèse. Il est incontestablement un vecteur d'attractivité, et participe au processus d'accroche global. Les touristes sont attirés par l'aspect sauvage de cet espace insulaire. Les néo-résidents viennent s'installer pour ses aménités naturelles qui lui confèrent

les garanties d'un cadre et d'une qualité de vie que les milieux urbains n'ont plus la capacité de satisfaire, malgré les services de proximité qu'ils proposent. L'environnement représente pour les insulaires un patrimoine à sauvegarder, la raison pour laquelle ils sont si attachés au « caillou ». Pour les néo-insulaires, l'environnement est l'élément majeur de leur venue à Belle-Île-en-Mer et ne devrait faire l'objet d'aucune transformation majeure, quitte à le muséifier. La gestion de la sauvegarde du patrimoine a de plus en plus tendance à s'orienter vers une forme technocratique et normative de développement. Le marketing territorial engagé par la CCBI via l'Office de tourisme est repris par les milieux récréatifs au niveau culturel et sportif.

Les capacités d'accueil du « caillou », les ressources locales (eau, alimentation) restent limitées, obligeant les édiles locaux à adapter le Système Territorial Global et le Système Récréatif Localisé qui en découlent. Cette situation leur impose, dans une forme de développement républicaine, de prendre en compte les ressources écosystémiques présentes au regard des enjeux environnementaux à venir : l'érosion du caillou, les pollutions, la gestion de l'eau et des déchets. Par ailleurs, ils ne peuvent négliger les enjeux politiques liés aux contraintes de l'insularité : la gestion du foncier en faveur d'une agriculture locale face à la pression du secteur touristique, le maintien des services publics, le développement local par la création d'activités et de ressources de proximité. Des politiques publiques qu'un marketing territorial singulier doit « sublimer » tout en prônant les vertus nécessaires pour que l'ensemble des communs reste partageable à l'avenir.

5.2.3. L'approche du Système Territorial bellilois par sa construction administrative

L'organisation administrative et politique d'un territoire participe amplement à la fluidité de son Système Territorial et favorise son développement socio-économique. Si Laurent VOULZY a immortalisé dans une chanson culte du répertoire musical français, cet espace administratif situé au Sud-Ouest de la région Bretagne et du département du Morbihan, Belle-Île-en-Mer ne s'est pas toujours appelée ainsi. Elle garde dans son histoire une construction administrative et politique perturbée qui encore aujourd'hui reste culturellement ancrée. PLINE L'ANCIEN englobera Belle-Île-en-Mer au sein d'un groupe d'îles (GROIX, HOUAT, HOEDIC et BELLE-ÎLE-EN-MER) sous le nom des Îles Vénétiques (Insulae Veneticae).

Pendant l'occupation romaine, l'île sera baptisée VINDILIS (Île des Vénètes) puis GUEDEL (belle en gaélique) avec l'arrivée des Bretons au Vème siècle. Il faudra attendre 1172 pour que les premières pièces de justice indiquent « BELLA-INSULAE ». Mais pour les Bretons, l'île reste l'île de GUERVEUR (grande île).

Autant de noms dont ont été baptisés les rouliers qui effectuent le transport des passagers et des marchandises entre le continent et le « caillou ». Renommée temporairement l'île de l'Unité sous la Révolution française, la commune de Palais ira jusqu'à proposer qu'on la rebaptise Belle-Île Joséphine en 1808, demande refusée par Napoléon 1er. Belle-Île-en-Mer gardera définitivement son nom, avant que la poétesse bellilloise Eva JOUAN ne la qualifie de « Bien Nommée » en 1920.

Sa construction administrative en fut fortement mouvementée. Marquisat sous les GONDI (fin XVIème et début XVIIème siècles), place royale sous FOUQUET (XVIIème siècle), son évolution aura été préalablement rythmée par les invasions successives des Romains, des Saxons, des Armoricains, des Bretons, des Francs et des Normands. Malgré son statut de place forte, et ses fortifications issues de l'œuvre de VAUBAN, Belle-Île-en-Mer sera envahie lors de la Guerre de sept ans par les Anglais et les Hollandais. La citadelle VAUBAN et quatorze fortins construits sur les points stratégiques de la côte retracent cette époque et composent un patrimoine immobilier incontournable pour le tourisme bellilois.

Ce patrimoine culturel, lié à sa situation géographique stratégique sur le long chemin des migrations guerrières, constitue alors un lieu d'étape pour les navires, notamment pour les ressources en eau (La Belle Fontaine) et en nourriture. Belle-Île-en-Mer deviendra un lieu d'exil en 1765 pour 78 familles acadiennes. Le Roi Louis XV souhaitera que soit repensée l'architecture des maisons bellilloises afin que celles-ci soient identiques pour tous les habitants et néo-habitants de l'île. Lieu de garnison, lieu d'enfermement des prisonniers allemands et français lors des deux guerres mondiales, ou encore lieu de maintien en résidence surveillée pour le leader de la Gauche Algérienne et opposant au Front de libération nationale, Messali HADJ en 1956-1959, force est de constater que Belle-Île-en-Mer s'est habituée, tout au long de son histoire, à être une terre d'accueil plus ou moins contrainte, favorisant un brassage identitaire et culturel indéniable.

Ces différentes évolutions ont marqué l'identité collective de sa population. Les Bellilois portent fièrement leur île et leur insularité comme une distinction singulière. Un Bellilois n'est pas un Groisillon (Île de Groix), ni un Islais ou Ogien (Île d'Yeu). L'histoire sociale, administrative, politique et économique de son espace de vie, lui a conféré une manière de vivre, des us et coutumes issus d'un patrimoine social et culturel. Bellilois avant tout, Breton et Français par rattachement administratif, résilient, solidaire, faisant avec ce que la vie a bien voulu lui donner, ne pas se démarquer des autres pour faire communauté, sont des marqueurs forts que les habitants du « caillou » revendiquent comme les singularisant. Si ces situations ont aussi instauré une capacité à accueillir et à gérer des populations venues de l'extérieur, comme, aujourd'hui encore, avec les touristes, un sentiment d'invasion reste également ancré chez les Bellilois.

Un sentiment toujours vécu et aujourd'hui renforcé, que ce soit par la massification du tourisme, ou le contexte de crise sanitaire liée au COVID 19 qui nuit tout autant à leur tranquillité.

Cette construction administrative longue et mouvementée, ponctuée par un brassage de population et portée par l'Eglise, va laisser des traces culturelles, topographiques, ainsi que dans l'organisation locale, identifiant et caractérisant les habitants de chaque commune. De tout temps, les paroisses se sont différenciées culturellement, comme par les coiffes portées par les femmes et qui identifient chaque commune. Une rancœur toujours palpable oppose les communes de SAUZON et de PALAIS quant à la prédominance de la seconde comme capitale administrative de l'île, pourtant justifiée par la facilité d'aménagement de son port. BANGOR représente depuis toujours le point central au cœur des terres, à la croisée des chemins. LOCMARIA reste à l'écart des autres communes du fait, notamment, de légendes locales qui font de ses habitants des sorciers. L'absence de points sublimes sur son territoire semble plus plausible pour expliquer ce fait. L'unité territoriale locale n'est toujours pas acquise. Loin de là. Les cent-vingt villages que compte l'île sont répartis sur le territoire de quatre communes (Le Palais, Sauzon, Locmaria, Bangor), chacune possédant sa ou ses écoles primaires, ses propres équipements communaux. La création, en 2000, de la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer, dotée par délégation d'une quarantaine de compétences, tente d'engager le territoire dans un esprit de collaboration intercommunale. Tentative louable mais difficilement atteignable, tant un projet de Commune unique (déjà évoqué en 1805) divise les quatre maires (Bellilois d'origine depuis les élections de 2020) entrainant sur l'île de nombreux débats et un climat politique délétère.

Un processus politique complexifié de surcroit par un découpage administratif qui entraine inexorablement un partage de compétences entre les collectivités territoriales (Région Bretagne, Conseil départemental du Morbihan), Pays d'Auray, Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer, et les quatre communes locales. L'île est actuellement rattachée administrativement au canton de Quiberon. En 2014, la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer, créée en 2000, a adhéré par une convention de partenariat à la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique. Située à une soixantaine de kilomètres de son chef-lieu départemental, Vannes ; à deux cents kilomètres de la capitale régionale, Rennes ; Belle-Île-en-Mer pourrait être considérée comme relativement proche des centres administratifs de décision, si on ne prenait en compte son caractère îlien. Belle-Île-en-Mer appartient au Morbihan par la seule vertu d'une fiction topographique. Son caractère insulaire pose à Belle-Île-en-Mer des problématiques spécifiques (accès à l'île, gestion de l'eau, de l'électricité, des déchets, coût de la vie…) mais communes à certaines villes de montagne du continent. Son inclusion dans la carte

administrative morbihannaise impose l'application des mêmes orientations politiques que celles engagées pour les villes du département ou de la région. Les élus sont en constante demande de dérogation pour appliquer une législation, qui selon eux, est en décalage avec la spécificité d'un espace territorial insulaire.

> *« Certes, l'Etat vient de reconnaître l'existence d'un surcoût lié à l'insularité, mais pourquoi ne pourrions-nous pas bénéficier du système dérogatoire accordé aux communes montagnardes de moins de 5000 habitants ? » (Un ancien Maire de Sauzon)*

C'est dans cet esprit que Belle-Île-en-Mer a rejoint l'association des Îles du Ponant : Archipel de Chausey, Archipel de Bréhat, Île de Batz, Île d'Ouessant, Île de Molène, Île de Sein, Archipel des Glénan, Île de Groix, Île aux Moines, Île d'Arz, Belle-Île-en-Mer, Île d'Hoëdic, Île de Houat, Île d'Yeu, Île d'Aix. Ce rattachement lui permet d'échanger et de partager ses problématiques avec d'autres îles de la côte atlantique, dans le but de mutualiser des initiatives issues d'orientations politiques en lien avec la spécificité insulaire.

L'ancrage du territoire se situe dans une histoire politique issue de l'organisation administrative des villages, en lien avec la culture traditionnelle de la Bretagne. L'empreinte des paroisses dans l'organisation administrative et politique des espaces insulaires reste culturellement forte et empêche une unité territoriale, qui pour un territoire de 84 km^2, apparaîtrait plus efficient et efficace pour son développement. La concurrence reste forte entre les quatre communes de l'île pour attirer chacune vers elle les 400 000 touristes qui, chaque année, viennent en villégiature sur la « bien nommée ». A chacune son Plan Local d'Urbanisme, son Projet d'Aménagement et de Développement Durable, son école primaire. La mutualisation des moyens humains et matériels souhaitée par la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer reste le plus souvent un vœu pieux.

La tentative avortée d'une Commune Unique démontre un enracinement dans une vision traditionnaliste de la gouvernance territoriale, ne laissant guère de place à l'innovation créatrice. La lecture du projet de territoire ne fait pas mention de la participation des habitants à la définition des politiques publiques même si celui-ci s'articule autour d'axes de réflexion qui leur sont chers : préservation de l'environnement, accès des Bellilois à la propriété foncière et immobilière. Administrativement et politiquement, le « caillou » cherche à faire reconnaître sa spécificité insulaire. La Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer, entre revendication locale propre à chaque commune de l'île, et nécessité de s'inscrire dans des Systèmes Territoriaux départementaux et régionaux afin d'éviter un isolement toujours préjudiciable à toute dynamique de développement, assume au mieux un ensemble important de compétences qui lui ont été déléguées. Mais Belle-Île-en-Mer reste fortement dépendante économiquement et énergétiquement du continent, un dilemme et un défi à relever, lorsque le tourisme a été délibérément

choisi jusqu'à aujourd'hui comme axe principal de son développement socio-économique.

La construction administrative et politique de Belle-Île-en-Mer marquée par l'empreinte des paroisses a fortement conditionné l'évolution et le développement de son Système Territorial Global. Chaque commune cherche encore aujourd'hui à garder son autonomie malgré la présence d'une gouvernance intercommunale. Les infrastructures, difficiles à dimensionner au sein de tout espace insulaire, évoluent au gré des besoins et des financements mobilisables. La dimension temporelle de l'évolution du Système Territorial s'en trouve plus ou moins impactée, accentuée par les contraintes liées à l'insularité et sa dépendance économique au continent. Malgré tout, le « caillou » possède les services minimum (administratifs, médicaux, alimentaires, gestion de l'eau et des déchets...) qui favorisent son attractivité dans le processus d'accroche global qui nous sert de guide à ce stade de notre étude. Les infrastructures récréatives, elles aussi, s'adaptent à l'afflux de population lors de la saison estivale pour répondre aux besoins et aux attentes des touristes et excursionnistes au sein d'un Système Récréatif Localisé que nous analyserons par la suite. La gouvernance locale n'hésite pas, dans nos échanges, à assumer la volonté d'un retour sur investissement basé sur l'industrie touristique, tout en affirmant se contenter de maintenir en l'état l'attractivité de Belle-Île-en-Mer tant qu'elle est présente, sans se projeter sur l'avenir.

Carte touristique de Belle-Île-en-Mer diffusée par l'Office de tourisme :



5.2.4. Une socio-démographie liée à l'insularité

« Trop intelligent pour rester, trop con pour partir »

(Un insulaire rencontré dans un bar du Palais)

L'attractivité d'un territoire se traduit par sa dynamique démographique. Estimées en tant que lieu de villégiature pour leur qualité de vie, les îles portent en elles un esprit d'évasion, où l'on vient aussi volontairement s'échouer pour vivre sa « robinsonnade personnelle » (BRIGAND 2009). Lieux ressources pour les marins en quête d'un mouillage, de ravitaillement en nourriture et en eau douce, doit-on s'étonner qu'elles puissent être considérées aujourd'hui par certains comme un lieu d'enfermement choisi et non subi, un lieu de confinement sécurisant et salvateur par son isolement géographique et la faible densité de sa population ? La structuration sociale des îles s'est petit à petit modifiée comme le démontre la dynamique démographique de Belle-Île-en-Mer, liée à un flux continu de néo-résidents et de résidents secondaires depuis 1980 *(Annexe 6 : statistiques INSEE, tableaux 1 et 2),* traduisant le besoin d'un retour aux sources, d'un paradis perdu, d'une recherche d'exotisme, d'un ailleurs synonyme de liberté, de soleil, de voyage, de vacances, de bien-être, de bonheur.

Comme sur tout territoire touristique, Belle-Île-en-Mer offre une structuration de populations multiples *(Annexe 6 : statistiques INSEE, tableaux 6 et 7)* dont les résidents permanents, composés des Bellilois d'origine qui jouent un rôle

prépondérant d'accueillants. Il apparait une structure de la population très particulière qui conforte les premières analyses déjà formulées, à savoir une surreprésentation des personnes de plus de 60 ans pour 37,9% de la population ; contre 31,7% pour le Morbihan ; 29,7% pour la Bretagne et 26,6% en France métropolitaine *(Annexe 6 : statistiques INSEE, tableau 5).* Elle est due à l'arrivée sur le territoire de néo-résidents en âge de la retraite. Cette situation se développe au détriment des jeunes et des jeunes actifs qui ne représentent que 25,8 % de la population totale contre 30,7% au niveau départemental ; 33% au niveau régional et 34,8 % au niveau national *(Annexe 6 : statistiques INSEE, tableaux 5 et 7)*.

Le système démographique du territoire se caractérise par la surreprésentation d'une population vieillissante liée à la présence de retraités attirés par le caractère touristique de la région et sa qualité de vie. Ils représentaient environ 36% de la population, 42,9 % des ménages en 2019. Les professions des catégories socioprofessionnelles supérieures sont comparables à celles identifiées au niveau national, mais leur représentativité est plus importante qu'au niveau départemental et régional. Là encore, la recherche d'une qualité de vie associée à la possibilité de travailler depuis son domicile est fort attractive pour les cadres. La catégorie des artisans, commerçants et chefs d'entreprises (7,6 %) est surreprésentée sur le territoire (*Annexe 6 : statistiques INSEE, tableaux 6, 7 et 8).*

Les entretiens menés auprès des quatre maires de Belle-Île-en-Mer font apparaitre qu'une population plus précaire venue tenter sa chance sur un territoire où est garantie la qualité de vie est visible. Celle-ci est complétée par des résidents secondaires ni Bellilois, ni touristes, « des entre-deux » que l'on peut positionner dans les catégories socioprofessionnelles supérieures. Pourtant, l'ensemble de ces populations a des attentes communes : l'insularité et le souhait de trouver une qualité de vie au sein d'une nature authentique et sauvage.

Belle-Île-en-Mer est un territoire à dominante rurale qui se caractérise par une faible densité (61 habitants au km^2). L'île a compté jusqu'à onze-mille habitants en 1872. Force est de constater qu'aujourd'hui, et malgré l'attractivité du territoire, le « caillou » ne compte plus que 5 200 habitants à l'année, pour atteindre 40 000 habitants en haute saison. Ils sont rejoints par 5 400 résidents secondaires présents surtout d'avril à fin octobre quand la météo est clémente. Il faut aimer la proximité pour vivre sur une île, savoir gérer sa vie privée en même temps que sa vie professionnelle, l'anonymat n'étant de mise qu'en été, grâce à l'arrivée des touristes. Sur la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer, Le Palais, la plus importante commune par sa population et son activité administrative et portuaire, se distingue de Sauzon, Bangor et Locmaria (moins de 45 habitants au km^2) par une densité de population approchant les 150 habitants au km^2. La densité de population est globalement plus forte dans les stations balnéaires du Morbihan (Quiberon : 559 habitants au km^2, La trinité sur Mer : 262 habitants au km^2) en

raison de l'attrait touristique de la côte atlantique. Belle-Île-en-Mer, la plus grande et la plus peuplée des Îles du Ponant, occupe un peu plus de 1% de la superficie du département du Morbihan et représente 0,17% de la population de la région Bretagne (3 276 543 habitants en 2017, base statistique INSEE au 1er janvier 2017).

Après avoir vu sa population diminuer de façon régulière pendant un siècle, l'augmentation continue du nombre d'habitants à Belle-Île-en-Mer sur la période comprise entre 1982 et 2022 (+ 1 470 habitants) est essentiellement due à un solde migratoire positif (+1,2%) contre un solde naturel négatif (-0,6%). Ce solde migratoire vient compenser un solde naturel négatif depuis 1975, traduisant à la fois le départ des jeunes vers le continent et l'arrivée de personnes âgées sur l'île. Une confirmation de cette tendance nous est apportée par la baisse constante du taux de natalité et son niveau inférieur aux données départementales, régionales et nationales, et un taux de mortalité largement supérieur à celles-ci *(Annexe 6 : statistiques INSEE tableaux 3 et 4).*

Les données concernant la distribution des revenus disponibles confirment la présence de foyers fiscaux à fort potentiel financier, au vu de leur taux d'imposition. Ils représentent 63,2% des foyers de Belle-Île-en-Mer, soit 6,6% de plus que le département du Morbihan et la région Bretagne. Mais nous pouvons également noter qu'une grande partie de la population permanente se trouve dans les parties basses des foyers fiscaux. Cela peut s'expliquer par le fait que le montant du salaire net moyen constaté en 2015 est inférieur pour la quasi-totalité des catégories socioprofessionnelles à celui du niveau départemental, régional et national. Cette particularité est une constante que confirme l'histoire sociodémographique de Belle-Île-en-Mer dans le cadre d'un développement qui s'est effectué grâce à une main d'œuvre bon marché, comme nous l'avons évoqué dans le cadre de la mobilisation de la population locale pour des raisons budgétaires lors de la fortification de l'île*. (Annexe 6 : statistiques INSEE tableau 8).*

Une des caractéristiques du territoire de Belle-Île-en-Mer est la présence d'une infrastructure éducative qui apparait surdimensionnée par rapport aux standards du continent, héritage de la prédominance des paroisses. Cinq écoles primaires sont présentes sur les quatre communes : BANGOR (secteur public, 87 élèves) ; SAUZON (secteur privé, 76 élèves), LOCMARIA (secteur public, 50 élèves), LE PALAIS (secteur public, 67 élèves et secteur privé 120 élèves), auxquelles il convient d'ajouter deux collèges situés à PALAIS : un établissement public accueillant 152 élèves et un établissement privé accueillant 70 élèves.

> *« Les enfants ne se quittent pas de la maternelle jusqu'à la troisième. Partir sur le continent pour poursuivre leurs études ne peut être qu'un bien » (Le proviseur du collège)*

Programmés mentalement pour partir quand vient le moment d'entrer au lycée ou dans la vie active, les jeunes diplômés quittent le territoire, les non diplômés galèrent. Leur accompagnement n'est plus assuré que par la Mission locale de Vannes qui assure un accueil délocalisé sur l'île (30 jeunes étaient accompagnés en 2018). Le taux de population active est supérieur au taux constaté pour le département, la région et même au niveau national. Pour les jeunes de 15 à 24 ans, le taux d'activité l'est également, du fait des nombreux emplois saisonniers disponibles localement. Le statut et les conditions d'emploi de la catégorie « 15 ans et plus » expliquent cette situation : emploi saisonnier, recours aux contrats à durée déterminée pour le public féminin, statut d'indépendant, et employeurs en microstructures, très présents dans l'économie productive spécifique du territoire. Le public masculin travaille à 80% dans le bâtiment, les espaces verts et le transport maritime ; le public féminin dans les services à la personne, les commerces et la restauration *(Annexe 6 : statistiques INSEE, tableaux 8, 9, 10, 11, 12 et 13).*

En effet, le tourisme a petit à petit instauré un rythme saisonnier qui satisfait les jeunes, un processus d'insertion que les entrepreneurs extérieurs venant s'installer le temps d'une saison accompagnent, ne recherchant pas un personnel qualifié. Un atout lorsque plus de 72 % de la population non scolarisée en 2019 possèdent au mieux le niveau Baccalauréat *(Annexe 6 : statistiques INSEE tableau 14).* Cependant, les entrepreneurs locaux cherchent aujourd'hui, souvent désespérément, à stabiliser leurs équipes : emploi à plein temps, en contrat à durée indéterminée, et souhaitant s'impliquer dans l'entreprise.

Notre enquête auprès des élèves confirme que les enfants semblent mentalement « programmés », parfois avec regret, à devoir quitter l'île pour poursuivre leurs études au-delà du premier cycle secondaire. L'absence des 15-20 ans au sein de la population pendant la semaine est marquante. Mais combien reviendront vivre et travailler sur le « caillou » ? Le renouvellement des acteurs économiques lié aux départs en retraite des artisans et commerçants peut être une opportunité pour des jeunes Bellilois de redynamiser l'offre d'activités sur le territoire.

Avec un taux de chômage atteignant les 14,6% en 2019 *(Annexe 6 : statistiques INSEE, Tableau 11)*, la population locale est de plus en plus précarisée et ne bénéficie pas de la manne financière du tourisme. Les femmes de 20 à 40 ans restent les plus en précarité, car plus dépendantes de l'emploi disponible. Alors elles restent auprès de leur famille et de leur belle famille :

> *« Elles ne rêvent que de partir d'ici et ne comprennent pas qu'on vient s'y enfermer » (une commerçante originaire de Belle-Île-en-Mer)*

A ce stade de notre analyse, une approche macro-sociodémographique de Belle-Île-en-Mer vient compléter notre approche multidisciplinaire de notre terrain

d'étude. Cette orientation permet une analyse sur une longue durée des évolutions démographiques, des caractéristiques sociologiques des populations et de leur relation à l'espace vécu. Ainsi, nous constatons qu'avec la Corse, Belle-Île-en-Mer est la seule île française, qui depuis dix ans, voit évoluer positivement le nombre de résidents sur son territoire. Un solde migratoire positif essentiellement porté par l'arrivée régulière de retraités relevant d'une catégorie socioprofessionnelle supérieure, qui compense le départ des jeunes Bellilois vers le continent, et qui confirme l'attractivité du « caillou ». Cette typologie de population, vieillissante et marquée par l'absence régulière d'adolescents et de jeunes adultes, a une incidence immédiate sur l'existence d'un milieu récréatif, certes conséquent, mais destiné prioritairement à une population de plus de 60 ans, proposant des pratiques récréatives orientées principalement sur le lien social en hors saison.

En s'appuyant sur les formes culturelles et les formes de migration d'agrément (CORNELOUP 2009 et 2013 ; MARTIN 2015), il est également possible de distinguer une forme métropolitaine naissante sur le « caillou ». Celle-ci caractérise les navetteurs et les télétravailleurs qui, depuis la crise de la COVID, trouvent dans cette forme de migration d'agrément un nouveau départ vers une vie professionnelle saisonnière plus ou moins subie et/ou une expérimentation d'un mode de vie alternatif. Mais aussi les jeunes Bellilois qui, après une première expérience professionnelle sur le continent plus ou moins concluante, reviennent sur leur île pour reprendre un commerce laissé vacant, ou portés par un projet de création d'activité (bien-être, artistique, prestation de services aux touristes, …). Quelles que soient les raisons liées à cette migration, la qualité de vie que propose Belle-Île-en-Mer reste « le » critère qui pousse ces néo-résidents vers le « caillou ». Ces nouvelles populations sont dans l'attente d'un Système Territorial Local qui doit s'adapter en permanence, pour répondre aux besoins de services et de prestations dont ils font part dans note enquête.

5.2.5. L'industrie du tourisme comme axe de développement économique

> *« Si l'on connaît des îles qui défendent jalousement leur insularité et ne reçoivent qu'avec méfiance les gens du continent, il en est d'autres, comme Belle-Île, qui ont choisi de se livrer sans arrière-pensée au tourisme » (Le Monde, 15 Février 1964).*

Autrefois essentiellement agricole, Belle-Île-en-Mer a vu, petit à petit, comme l'ensemble du territoire national, disparaitre ses dernières exploitations. Pourtant, ce fut l'activité principale sur les îles, à Belle-Île-en-Mer en particulier, avant l'essor du tourisme en 1850. 270 exploitations étaient recensées sur l'île jusqu'en 1940/1945, contre une cinquantaine aujourd'hui. Jusque dans les

années 1960, 5 000 hectares sont cultivés sur une surface totale de 8 700 hectares, 1/3 des terres restant couvert de landes et de friches. L'exploitation de la lande (petit et grand ajonc que l'on sème, les bruyères) aura été primordiale pour la survie des Bellilois qui l'utilisent alors comme bois de chauffage, pour la cuisson des aliments, comme engrais pour la culture, pour la pâture des vaches et des moutons. L'élevage, peu intensif, à vocation de complément alimentaire et non de commerce, venait compléter les cultures. L'agriculture a été pour les Bellilois un moyen d'existence alimentaire, pas un métier. La pauvreté primait comme l'approuvent les écrits de VAUBAN en 1683.

Importante productrice de blé tendre jusqu'en 1950, l'île attirait pour les fenaisons des saisonniers et des saisonnières venus de tout le Morbihan. Une possibilité de régénération de la population, car nombreux sont ceux qui se marieront avec des insulaires. Vers 1970, pour les Bellilois, c'est la fin de la civilisation de la lande, le début d'un remembrement va modifier le paysage local et faciliter le foncier touristique.

Par ailleurs, les Bellilois se sont toujours tournés vers la mer qui regorge de ressources. C'est ainsi que la pêche à la sardine va devenir, dès le XVIIème siècle, un complément indispensable à leur quotidien et à l'économie de l'île. En 1867, le chiffre d'affaires est estimé à quatre à cinq millions de Francs de l'époque. L'arrivée de la sardine dans le Golfe de Gascogne signifiait « hommes en mer, femmes et enfants dans les conserveries ». Treize usines étaient recensées en 1881, incitant les entrepreneurs nantais à venir s'installer à Belle-Île-en-Mer. Mais le commerce de la sardine était « souvent ruineux, toujours hasardeux, rarement heureux, mais facile, car une pêche à la journée*… » (Père LE GALLEN Histoire de Belle-Île-en-Mer (manuscrit de 1754, Archives municipales de Palais).* Une pêche à la journée qui va s'amplifier avec le procédé de stérilisation d'APPERT, favorisant la continuité de l'industrialisation mais nécessitant des sardines fraiches. Une contrainte pour une pêche de proximité, qui vient cependant à point nommé pour contrecarrer la crise de 1842 provoquant une baisse des ventes dans les pays traditionnellement consommateurs, du fait de l'ouverture de sardineries en Espagne et au Portugal.

Les femmes trouvaient alors un travail localement, au sein des sardineries, en tant que « pressousses » (préparatrices). Elles étaient rejointes par de nombreuses saisonnières venues du continent (Pluvigner, Camors, …), qui se marieront souvent à des insulaires, apportant une culture bretonne continentale, de nouveaux patois, une nouvelle gastronomie (dont l'utilisation du blé noir). Les enfants, dès onze ans, embarquaient sur les bateaux de pêche. Autour du travail de la sardine, femmes et enfants se retrouvaient à la fabrication et la réparation des filets à SAUZON. L'activité liée à la sardine prendra fin en 1962 à SAUZON et en 1972 à PALAIS (Port Guen). Ces activités ont forgé dans la culture

locale un rythme de vie lié à la saisonnalité agricole et à la saisonnalité de la pèche (de juin à septembre), et qui se perpétue aujourd'hui avec le secteur du tourisme. Du XIXème siècle à 1960, beaucoup de Bellilois se sont engagés dans « la marchande », un transport de commerce qui a, petit à petit, lui aussi disparu. Il reste toutefois chez certains jeunes un souvenir raconté par les anciens, qui les fait rêver d'un avenir, d'un ailleurs séduisant et prometteur.

Entre terre et mer, la société insulaire est devenue semi-mobile, entre des hommes absents une grande partie de l'année, et des femmes « condamnées » aux contraintes de l'insularité. Belle-Île-en-Mer s'est montrée résiliente en cherchant sans cesse à s'adapter aux évolutions économiques avant que le tourisme ne devienne incontestablement l'activité économique principale. Toute la vie de l'Île est aujourd'hui liée à l'industrie qui en découle. Que ce soit le secteur primaire, secondaire ou tertiaire, l'ensemble des activités est en relation avec le tourisme, caractérisé par une saisonnalité allant des vacances de Printemps (avril) à celles de la Toussaint (fin octobre/début novembre). La saison démarre tranquillement, surtout lors des Ponts du mois de mai, subit une petite pause en juin (randonneurs, mariage des enfants des résidents secondaires, néo-habitants ou autres), pour rebondir par un grand rush en juillet et août (jusqu'au 23/24). L'opération « été indien » instaurée par l'Office de tourisme pour les mois de septembre et octobre, agrémentée de deux évènements sportifs (le Tour de Belle-Île cycliste et le Trail), permet de remplir les hôtels et de prolonger, si le temps est au rendez-vous, une saison de plus en plus intense.

Vingt-cinq offices de tourisme de la côte atlantique vendent des billets pour se rendre à Belle-Île-en-Mer, alimentant ainsi le flux journalier d'excursionnistes. D'un point de vue économique et social, l'ensemble des acteurs semble vouloir prolonger la saison, afin de permettre aux commerçants, artisans locaux et saisonniers, de réduire leur temps d'inactivité et, par conséquent, la durée de leur inscription au chômage.

La géographie de l'emploi et la croissance économique sont liées à la démographie. A Belle-Île-en-Mer, la croissance démographique, nous l'avons vu, est en corrélation avec l'arrivée massive de retraités sur le territoire. La croissance économique est donc uniquement liée aux activités présentes sur l'île, fixant par là-même les caractéristiques du marché de l'emploi local. Les Bellilois ont passivement regardé leur territoire évoluer, retranchés dans une culture insulaire fortement ancrée.

> *« Ne pas avoir plus que les autres, rester digne et fier, ne pas se soumettre. Nous ne sommes pas entrepreneurs par nature, même si on se débrouille comme on peut depuis toujours et que ça marche » (un Bellilois d'origine)*

C’est ainsi, que petit à petit, un tissu artisanal s’articulant autour des entreprises du bâtiment (construction, rénovation et entretien de résidences secondaires), des services à la personne (conciergerie pour les touristes et excursionnistes) et des espaces verts, a pris place, localement porté par des acteurs venant du continent. La vente alimentaire à emporter (take-away) se développe à côté des restaurants, bars et autres commerces éphémères et saisonniers qui changent d’enseigne chaque année, majoritairement gérés par des non-insulaires *(Annexe 6 : statistiques INSEE, Tableau 15).*

L’importante infrastructure scolaire et la présence d’un hôpital employant 180 personnes, soit le plus gros employeur de l’île, vient compléter ce paysage économique. L’industrie est représentée par les entreprises de réparation et d’hivernage de bateaux de plaisance et de pêche. Il ne reste plus qu’une cinquantaine d’exploitations agricoles familiales, n’employant qu’un salarié au maximum. La pêche professionnelle, quant à elle, essaye de sauvegarder difficilement une dizaine d’unités. « *On vient, on crée, on développe* » (La Bien Nommée, Ultimate fishing), une tendance récente voit toutefois revenir des jeunes insulaires partis sur le continent, pour créer ou reprendre une activité (FLUÏD, L’Herminoise, La MORGAT, le Nul Bar After).

La création d’entreprises diminue depuis 2013 *(Annexe 6 : statistiques INSEE, tableaux 16, 17 et 18)*, elle est, de plus, portée majoritairement par des investisseurs extérieurs. Le potentiel ressenti, l’envie de faire, de créer, de répondre à des besoins, de donner du temps vient généralement des néo-résidents.

23% des entreprises présentes sur le territoire ne comptent aucun salarié et plus de 66% moins de dix salariés *(Annexe 6 : statistiques INSEE, tableau 19).* Nous notons la présence d’un tissu d’entreprises artisanales important, tourné principalement vers l’industrie du tourisme (74%) et la construction (12%), le secteur primaire (agriculture, sylviculture et pêche) ne représentant plus, aujourd’hui, que 4,1% des entreprises locales.

Le secteur du tourisme apparait comme une source d’emplois, donc de revenus, non négligeable pour les Bellilois. Pourtant le ressenti des personnes interrogées sur le sujet ne semble pas confirmer cette perception :

> *« Les Bellilois ne veulent pas être des larbins, être saisonnier pourquoi pas, mais pas chez ceux qui viennent du continent » (Un jeune Bellilois)*
>
> *« On n’aime pas ici qu’une tête dépasse, qu’on devienne riche, encore plus si on n’est pas d’ici. Les Bellilois pensent qu’on profite des gens et du territoire pour s’enrichir. On n’aime pas la réussite et le fric qui va avec. On est un privilégié alors que les locaux ne sont pas entrepreneurs par*

nature. Les maires accompagnent ce sentiment » (Un néo-résident créateur d'entreprise)

« L'argent du tourisme a fait du bien. C'est indéniable. Beaucoup de gens louent une maison, une chambre en complément de ressources » (Un néo-résident permanent)

Dans le cadre de l'approche structurelle et multidisciplinaire du Système Territorial Local de Belle-Île-en-Mer, l'analyse du processus économique présent localement démontre la place du tourisme dans l'attractivité de Belle-Île-en-Mer, et par conséquent, dans sa dynamique de développement socio-économique. Il est devenu l'axe central autour duquel le Système Territorial Global de Belle-Île-en-Mer a évolué au cours des cinquante dernières années. Économiquement, il représente malgré tout un point de fragilité en tant que mono-activité, qui plus est, saisonnière. Le rapport à l'économie est bien entendu différent entre les habitants qui subissent le prix à payer pour vivre l'insularité ; et les acteurs économiques qui se contentent d'engranger les fruits d'une saisonnalité pourtant trop courte à leur goût. Nous constatons que l'emploi saisonnier s'est instauré culturellement parlant pour une grande partie de la population active permanente au sein d'un Système Récréatif Localisé singulier. La population permanente non active doit quant à elle adapter ses activités récréatives au sein de ce processus global.

5.2.6. Belle, chère et rebelle : une approche par le processus d'attractivité de Belle-Île-en-Mer

Au cours de notre phase d'immersion, les échanges formels à travers nos enquêtes (*annexe 1 : questionnaires et personnes interrogées – 1.A. questionnaires semi directifs des élus de Belle-Île-en-Mer*), ou informels lors de rencontres avec la population locale et les touristes, nous ont permis de recenser les représentations qui s'expriment quant aux forces et faiblesses du territoire investigué (*Tableau 21 : Perception par les insulaires des forces et faiblesses de leur territoire*). Ces éléments complémentaires en lien avec les phénomènes actifs étudiés précédemment viennent argumenter l'importance de ces phénomènes dans le processus d'accroche et de décrochage envers le « caillou ».

L'environnement géographique de Belle-Île-en-Mer est considéré à la fois comme un atout et comme une faiblesse pour les Bellilois. Ils sont conscients de son patrimoine paysagé aux caractéristiques singulières mais fragiles. La culture insulaire reste forte malgré l'arrivée de nombreux néo-résidents. Cependant l'éloignement du continent et son accès étroitement liés à un service public maritime contraignant et coûteux constituent une faiblesse géo-insulaire.

L’environnement sociodémographique et culturel des Bellilois est lié aux aménités du territoire. Le bien-être que l’on peut ressentir attire de nombreux retraités, accentuant un vieillissement de la population. Ces néo-résidents permettent le développement d’un secteur associatif important, support de pratiques récréatives hors saison touristique. Mais ces aménités naturelles ont aussi pour effet d’attirer des résidents secondaires, des télétravailleurs, toute une population souhaitant s’éloigner de manière plus ou moins permanente de la vie urbaine. Belle mais chère, Belle-Île-en-Mer est victime de son succès, jusqu’à venir perturber la vie quotidienne des insulaires notamment dans la location ou l’acquisition d’un logement. En ne misant que sur l’industrie du tourisme, Belle-Île-en-Mer semble condamnée à réussir chaque année sa saison. Ses jeunes actifs, souvent sans qualification professionnelle, se sont adaptés au rythme saisonnier. Le faible bénéfice que les investisseurs exogènes sont prêts à leur partager les incite parfois à quitter le « caillou » pour s’insérer professionnellement sur le continent.

Les bellilois sont conscients de la volonté forte de leurs élus de faire reconnaître au niveau national les spécificités de leur insularité et des valeurs qu’elle véhicule. Ces derniers s’efforcent d’être présents au sein d’instances de représentation politique cantonales et départementales. Malgré tout, l’environnement politique et administratif restent liés à l’histoire locale, notamment dans sa culture et son organisation. En effet, celle-ci reste principalement communale, même si la Communauté de communes s’est vue dotée de nombreuses délégations de services par les collectivités territoriales, et tâtonne sur la mise en œuvre d’une politique locale qui se voudrait plus collective.

Belle-Île-en-Mer « surfe » sur ses acquis et la dynamique positive du nombre de touristes qui viennent chaque année visiter le « caillou ». Une manne financière indispensable pour engager les investissements nécessaires à l’habitabilité de sa population dont la démographie ne cesse de progresser.

Tableau 21 : Perception par les insulaires des forces et faiblesses de leur territoire

ENVIRONNEMENT GEOGRAPHIQUE	
FORCES/OPPORTUNITES	**FAIBLESSES/RISQUES**
- *Environnement : paysage naturel et sauvage* - *Culture : préservation des valeurs insulaires* - *Flux géo-insulaire : un territoire relié au continent par les rouliers*	- *Environnement : fragilité environnementale (eau, déchets, énergie)* - *Flux géo-insulaire : intermodalité difficile en saison touristique ; mobilité vers le continent contrainte et coûteuse*

ENVIRONNEMENT SOCIODEMOGRAPHIQUE ET CULTUREL	
FORCES/OPPORTUNITES	**FAIBLESSES/RISQUES**
- *Démographie : solde migratoire positif sur la période 2009/2017 qui permet à Belle-Île-en-Mer de voir sa population augmenter* - *Aménités : territoire attractif pour son bien-être (cadre de vie, climat, patrimoine, activités de loisirs et culturelles)* - *Niveau de vie : capital financier et intellectuel élevé* - *Vie locale : présence d'un tissu associatif conséquent (120 associations)* - *Système éducatif : surdimensionné mais nécessaire à l'équilibre démographique du territoire* - *Marquage récréatif : territoire dédié aux sports de pleine nature et aux loisirs* - *Attractivité sociale et culturelle : refuge sécuritaire et sanitaire ; tendance à une migration d'agrément autour d'une naturalité récréative et d'un bien-vivre local*	- *Démographie : population vieillissante* - *Flux migratoire : exode des jeunes pour les études et l'insertion professionnelle* - *Habitat : manque de logements pour les insulaires* - *Les milieux récréatifs : maintien d'une vie sociale et culturelle hors saison*

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE	
FORCES/OPPORTUNITES	**FAIBLESSES/RISQUES**
Durable : possibilité d'œuvrer en faveur de la recherche d'une autonomie alimentaire et énergétique	- *Compétences professionnelles : manque de qualification et instauration culturelle du travail saisonnier* - *Dominante sectorielle : mono industrie liée au tourisme* - *Externalités négatives : faibles retombées économiques du tourisme sur la population permanente ; coût de la vie* - *Logique exogène : Investisseurs externes ; Dépendance économique vis-à-vis du continent* - *Mentalités locales : pas d'envie d'investir collectivement pour le territoire*

ENVIRONNEMENT ADMINISTRATIF ET POLITIQUE	
FORCES/OPPORTUNITES	**FAIBLESSES/RISQUES**
- *Dominante géographique : territoire rural à taille humaine* - *Valeur référente : volonté de défendre la spécificité insulaire*	- *Le foncier : non maitrise du foncier face à la pression touristique* - *Institution : ambiance délétère autour du projet d'une commune unique* - *Cultures administrative et politique : issues des anciennes paroisses / manque de mutualisation des moyens humains et matériels* - *Services publics : fermeture des services*

Synthèse :

Le processus d'attractivité de Belle-Île-en-Mer *(Tableau 21 : Processus d'attractivité de Belle-Île-en-Mer*) peut se définir comme un ensemble de phénomènes actifs présents au sein d'un Système Territorial Global qui favorise la capacité d'un territoire à attirer et retenir de manière temporaire et/ou durable des personnes physiques, des acteurs économiques, des établissements administratifs, le monde associatif.

En abordant les critères liés à son environnement géographique, sociodémographique, économique et politico-administratif, nous avons mis en avant une photographie instantanée des phénomènes actifs issus de l'histoire de son développement, qui aujourd'hui, favorisent l'accroche et le décrochage de ce territoire insulaire. Les aménités naturelles de Belle-Île-en-Mer représentent le pilier d'un processus d'attractivité, et lui permettent de se revendiquer aujourd'hui comme une destination privilégiée sur la côte atlantique. Toutefois, ces aménités naturelles, la qualité de vie sans cesse plébiscitée, ne sauraient suffire pour porter une dynamique de développement socio-économique. Le choix d'une mono-industrie axée sur le secteur touristique, entrainant une culture de la saisonnalité, est source d'un développement local soumis chaque année aux aléas économiques et/ou sanitaires (*Tableau 21 : Perception par les insulaires des forces et faiblesses de leur territoire).* Le Système Territorial qui doit être pensé comme un processus en phase de transformation, pousse les acteurs locaux à réclamer une spécificité insulaire dans l'administration politique et financière de sa gouvernance. En effet, au regard de sa forte dépendance au continent, le Système Territorial de Belle-Île-en-Mer, pour faire face aux évolutions indispensables au développement global du « caillou », doit avoir la capacité de s'intégrer aux réseaux socioéconomiques auxquels il est administrativement rattaché, tout en ayant la capacité de s'en extraire au regard de son statut insulaire pour préserver son attractivité.

L'absence d'une réflexion collective sur une stratégie commune permettant d'envisager une autre orientation maintient Belle-Île-en-Mer dans une transition socioéconomique prônant le changement dans la continuité. Belle-Île-en-Mer se caractérise par une stabilité qui vise à consolider un existant bien inscrit dans un système touristique que l'on se contente de faire perdurer, par une réceptivité sociale basée sur une terminologie à la mode et dans un cadre marketing répondant à l'attente d'une clientèle à fort potentiel économique.

Tableau 22 : Processus d'attractivité de Belle-Île-en-Mer

Processus d'attractivité de Belle-Île-en-Mer		
	Processus d'accroche	**Processus de décrochage**
Environnement géographique	- *Aménités : territoire préservé, sauvage, attractif pour son bien-être, son cadre de vie, son climat* - *Attractivité culturelle : patrimoine, présence de nombreuses activités culturelles et de loisirs* - *Infrastructures : adaptées aux besoins et attentes de la population*	- *Flux touristique : le territoire qui atteint ses limites dans sa capacité à accueillir de plus en plus de touristes (eau, déchets, intermodalité)* - *Flux géo-insulaire : contraintes liées à l'insularité (mobilité en intra et en direction du continent, approvisionnement, coût de la vie)*
Environnement sociodémographique	- *Démographie : dynamique positive depuis une dizaine d'années liée à l'attractivité de l'île* - *Niveau de vie : présence de néo-résidents à fort capital intellectuel et financier qui revitalisent les milieux récréatifs hors saison touristique*	- *Démographie : un vieillissement de la population lié à l'arrivée de néo-résidents retraités* - *Flux migratoire : exode des jeunes vers le continent pour la poursuite du cursus scolaire ou leur insertion professionnelle*
Environnement administratif et politique	- *Dominante géographique : territoire rural mais proximité des centres de décision locaux* - *Forme de développement républicaine axée sur un projet de territoire prônant la préservation d'un patrimoine environnemental, la recherche d'une autonomie énergétique et alimentaire, et la priorité au logement pour les insulaires*	- *Institutions : rattachement administratif indispensable au continent malgré une forte délégation de compétences à la Communauté de communes insulaire (non-maitrise du foncier, pression touristique, transport maritime, fermeture des services publics)*
Environnement économique	- *Mono industrie : secteur tertiaire porté par l'économie touristique* - *Économie circulaire : développement d'activités liées au bien-être, aux métiers d'art et développement durable (recyclage)*	- *Logique exogène : dépendance économique au continent et aux investisseurs externes* - *Culture économique : absence d'une réflexion collective partagée sur l'orientation d'une dynamique économique autre que saisonnière*

5.3. Étude du Système Récréatif Localisé singulier de Belle-Île-en-Mer

L'analyse de la dynamique d'un Système Territorial dans la gestion des flux entrants et sortants (culturels, économiques, ...) qui participent à maintenir et / ou à renouveler l'écosystème présent au regard des perturbations et des changements auxquels il doit faire face ne peut se suffire à elle-même. Cette analyse reste insuffisante pour guider les pouvoirs publics dans leur réflexion sur un axe de développement durable cohérent pour leur territoire, et dans lequel les pratiques récréatives et le tourisme prennent toute leur place. L'attractivité de Belle-Île-en-Mer, du point de vue de son habitabilité récréative, nécessite une analyse approfondie de son Système Récréatif, afin de démontrer qu'il représente un vecteur indéniable du processus de développement local.

5.3.1. Cadrage théorique et méthodologique

Le tourisme et les pratiques récréatives agissent localement de manière interdépendante dans le cadre d'un processus évolutif. Le marketing territorial porté par le digital permet de développer un Système Touristique Territorial qui tend à privilégier l'économie et l'emploi de proximité. En prenant appui sur l'économie résidentielle, portée par l'arrivée sur les lieux touristiques et les stations balnéaires de néo-résidents en quête d'un nouveau mode d'habiter, nous souhaitons, à ce stade, saisir l'intentionnalité des individus lorsqu'ils fondent l'espace, lorsqu'ils transforment les lieux, afin d'élaborer leur habitabilité (CORNELOUP, FALAIX 2017).

Au niveau méthodologique, nous avons entrepris une recherche documentaire dans le cadre d'une étude exploratoire, notamment auprès de l'Association Historique de Belle-Île-en-Mer. Des éléments favorisant la compréhension de l'évolution économique, sociale, politique, environnementale, culturelle du territoire investigué nous ont ainsi été mis à disposition. De la prise en compte de sa construction, de son artefact (CORBOZ, 2010), il ressort un patrimoine territorial, culturel fortement présent, qui participe à l'adaptation de son système récréatif et de sa résilience. Par résilience, non retiendrons la capacité, le processus ou le résultat d'une bonne adaptation en dépit de circonstances, de défis, de menaces, la capacité des communautés humaines à supporter les chocs ou les perturbations externes et à se relever de telles perturbations, la capacité à corréler le fonctionnement et la demande, à trouver des organisations territoriales adaptées, et à résister (BARROCA, SERRE et DIAB, 2014).

L'analyse structurelle du Système Territorial Global de Belle-Île-en-Mer nous a permis de situer l'île géographiquement, d'en visualiser les caractéristiques intrinsèques, sa construction administrative. Les différents documents administratifs liés à la gestion foncière et environnementale d'un territoire (Schéma

de Cohérence Territorial, Plan Local d'Urbanisme, Plan d'Aménagement et de Développement Durable) ont été des éléments primordiaux pour analyser les politiques engagées par les collectivités : Communes, Communauté de communes, Pays, Département, Région. Nous nous sommes également appuyés sur les données disponibles auprès de l'INSEE (économie et géographie) et à l'Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer, afin de compléter notre diagnostic et notre audit territorial.

Comme énoncé précédemment, une phase d'immersion d'une année sur notre terrain d'étude, au rythme d'une semaine par mois, nous a permis d'appréhender le Système Récréatif Localisé de Belle-Île-en-Mer, dans le cadre d'une observation participante (WACQUANT, 2002). Ainsi, nous nous sommes approprié la vie quotidienne de ses occupants permanents ou temporaires.

Selon CHATEAUBRIAND, « celui qui voit Belle-Île, voit son île, celui qui voit Groix, voit sa croix, celui qui voit Ouessant voit son sang ». Cet adage, capable d'exacerber les imaginaires les plus réfractaires à voyager, mais aussi de les conforter dans leur souhait de vivre une expérience à sensation, est malgré tout significatif des difficultés liées à l'isolement d'un territoire insulaire.

A chacun de nos séjours sur le « caillou », nous avons rencontré les acteurs qui « fabriquent » cet espace insulaire. Lors de nos échanges avec les quatre maires de l'île, ainsi qu'avec les responsables de la Communauté de communes, nous avons cherché à appréhender leur vision de la place actuelle du tourisme à Belle-Île-en-Mer, et de son avenir dans le cadre d'une éventuelle transition récréative portée par un développement durable de leur territoire. Nous avons voulu analyser les valeurs partagées faisant sens commun.

Concernant les acteurs économiques, l'objectif était de comprendre la place du tourisme dans le cadre de la création et du développement de leur activité. Du secteur du bâtiment aux services à la personne et aux entreprises, du secteur de l'hôtellerie restauration à celui du tourisme, les informations recueillies devaient permettre d'identifier l'existence d'un Système Récréatif Localisé à Belle-Île-en-Mer, et d'en qualifier la forme de développement. Enfin, acteur important dans la vie quotidienne des résidents permanents et secondaires de Belle-Île-en-Mer, le milieu associatif et ses cent quarante entités, ne pouvait être négligé. Dans l'impossibilité de rencontrer chacune d'entre elles, nous sommes partis du postulat de nous concentrer sur les plus significatives, en nombre d'adhérents et/ou d'actions sur le territoire. Leurs représentants ont pu s'exprimer librement sur l'importance de leur présence dans la vie quotidienne insulaire, l'écoute de la gouvernance locale à leur égard, et leur « combat » pour que perdure l'authenticité du « caillou ». Les entretiens semi-directifs formels et informels ainsi réalisés auprès des milieux récréatifs locaux nous ont également permis d'appréhender les logiques et les jeux d'acteurs qui prédominent au sein du Système Récréatif

Localisé, la place des pratiques récréatives dans le cadre des dynamiques de développement local.

Nous avons également réalisé sur la période estivale une enquête administrée et auto-administrée auprès de cinquante touristes et cinquante excursionnistes venus séjourner à Belle-Île-en-Mer *(Annexe 2 : questionnaires destinés aux touristes et excursionnistes)*. L'objectif de cette enquête était d'aller à la rencontre des touristes venant en séjour à Belle-Île-en-Mer au-delà d'une journée, et les excursionnistes venant passer une journée sur l'île. Un entretien leur a été proposé par l'intermédiaire de questions directives comprenant des propositions de réponses prédéfinies, et des questions à réponses ouvertes. Ces échanges ont permis d'interroger les personnes sur les thèmes du développement durable et du tourisme responsable, tout en recherchant les raisons de leur migration d'agrément sur l'île. Ces entretiens devaient être relativement rapides, les touristes ayant d'autres préoccupations pendant leur séjour que celle de répondre à un questionnaire.

Au-delà des profils des touristes, déjà recensés par les enquêtes annuelles de l'Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer, nous avons cherché à connaître :

- Leur degré d'implication dans la démarche de développement durable et de tourisme responsable par l'intermédiaire de leurs pratiques touristiques (hébergement, déplacements, gestion du quotidien) ;
- Leurs activités récréatives lors de leur séjour sur l'île et celles qu'ils aimeraient pratiquer si elles ne sont pas encore présentes. Ces informations devaient nous permettent de donner une tendance culturelle (moderne, postmoderne, écomoderne…) aux pratiques recherchées et/ou attendues, et de vérifier l'adéquation entre l'offre proposée et les besoins exprimés ;
- Les personnes interrogées ont été amenées à qualifier en quelques mots Belle-Île-en-Mer. Ces quelques mots peuvent être une indication pour mieux appréhender les critères d'attractivité de cette destination de vacances et fixer une identité environnementale, culturelle à laquelle les touristes s'identifient. Celle-ci a été ensuite comparée à celle que revendiquent les résidents permanents.

À la suite du questionnaire, un document composé d'images volontairement provocatrices et sujettes à controverses quant à l'imaginaire lié à une île, a été distribué aux personnes interrogées. Cette manière de les sonder a rendu notre démarche plus ludique, nous accordant au passage un meilleur taux de réponse. Les images présentées correspondent à des équipements non présents à Belle-Île-en-Mer, mais que l'on rencontre dans la majorité des lieux touristiques du continent. Il s'agissait d'évaluer le degré d'évolution acceptable par les touristes quant aux équipements susceptibles d'améliorer leur quotidien et leur bien-être tout au long de leur séjour sur l'île. Ces images sont liées :

- A l'accès à l'île : photo d'un tunnel, d'un pont. Le seul moyen d'atteindre l'île, en dehors de l'avion et de l'hélicoptère, reste le bateau. Le coût du passage ne cesse d'augmenter, particulièrement pour les véhicules. Cette proposition peut-elle être imaginée par les touristes comme un moyen moins onéreux d'accéder à Belle-Île-en-Mer, annihilant de fait le caractère îlien (*confère* l'Île d'Oléron, l'Île de Ré). Deux projets de pont ont été envisagés à la fin du XIXème siècle ;
- A la circulation sur l'île : bus, feux tricolores, accessibilité. Un seul feu tricolore existe actuellement sur Belle-Île-en-Mer et ne régule qu'une passerelle pour piétons. Les touristes sont-ils prêts, au nom de la sécurité routière, à voir ce genre de régulation sur l'île ? L'existence de ligne de bus desservant l'île de manière plus importante et dans un cadre d'accessibilité pour tous est-il attendu ? Un projet de tramway traversant l'île du Nord au Sud a été imaginé au XIXème siècle ;
- Aux énergies douces : éoliennes, panneaux photovoltaïques. Les touristes, souvent adeptes de développement durable, sont-ils prêts à voir sur Belle-Île-en-Mer des éoliennes et des panneaux photovoltaïques sur des bâtisses traditionnelles ?
- Aux pratiques récréatives : bowling, club de vacances, parcs aquatique et ludique. Les pratiques traditionnelles actuelles, axées sur la découverte de la nature (randonnées) et liées à la mer, hybrides quant à leur tendances moderne, postmoderne, écomoderne, peuvent-elles être complétées par des activités plus sophistiquées (parc à thème), ou marquées socialement (casino, bowling…) ?
- A l'activité économique : usines, centre commercial, hôtel de luxe, restauration rapide, réseau WIFI gratuit. Il s'agit, avec ces équipements d'envisager une évolution possible de l'île, en incluant sur le territoire, des équipements traditionnels de la vie quotidienne présents sur le continent, y compris sur certains lieux touristiques.

Nous avons pu constater dans le cadre de la phase exploratoire de notre méthodologie, que le sciences sociales et humaines portent de plus en plus d'importance à la parole des habitants dans les recherches universitaires liées au tourisme. Nous avons choisi comme postulat d'interroger les adhérents de l'Université du Temps Libre (UTL) afin de recueillir leur sentiment, en tant que résidents permanents et engagés au sein des milieux récréatifs, sur leur vie à Belle-Île-en-Mer (*Annexe 5 : questionnaire destiné aux résidents*). Ce questionnaire a été proposé aux 220 adhérents de l'association (4% de la population de l'Île). Cette démarche scientifique semi-directive a été menée à distance, l'enquête ayant été distribuée par les responsables de l'association aux personnes volontaires pour répondre. L'incertitude demeurait quant à la qualité des réponses et à leur nombre, liée au bon vouloir des personnes de prendre du temps et de reconnaître l'intérêt

de cette enquête. Leur implication a également été un indice de leur appropriation de leur espace de vie.

Dans une première partie, et au-delà des profils des résidents qui ont répondu à l'enquête, nous avons cherché à connaître :

- Leurs pratiques quotidiennes et leurs attentes en matière de mobilité - interne et en direction du continent - et celles liées au commerce en général. Il s'agissait d'évaluer le niveau de satisfaction, et de souhait d'évolution, de ces deux facteurs clés, dont les résidents permanents sont fortement dépendants et qui fluctuent quantitativement pendant la saison touristique ;
- Leur sentiment quant au modèle de développement que représente le tourisme à Belle-Île-en-Mer, leur souhait de poursuivre dans cette voix, et pourquoi ?
- Leur perception quant à l'accès aux services publics, à la santé. Il s'agissait d'évaluer si le nombre de médecins et praticiens de santé, si le niveau de présence des services publics sont considérés comme suffisants et comment ils pourraient, le cas échéant, être améliorés ?
- Leur sentiment et leurs souhaits quant à leur participation à la mise en œuvre des projets liés au développement et à l'évolution du territoire. La forte présence dans la population de néo-résidents très actifs sur l'île peut indiquer une piste à exploiter, tant au niveau des pouvoirs publics qu'à celui du monde associatif ;
- Les activités récréatives qu'ils pratiquent tout au long de l'année sur l'île et celles qu'ils aimeraient pratiquer. De la même manière que pour les touristes et les excursionnistes, ces informations nous ont permis de donner une tendance culturelle (moderne, postmoderne, écomoderne…) aux pratiques recherchées et/ou attendues, et de vérifier l'adéquation entre l'offre proposée et les besoins ressentis. Une comparaison a ensuite été effectuée avec les réponses exprimées par les touristes et les excursionnistes ;
- Véritable marqueur de la spécificité de l'île, la thématique concernant la sauvegarde de l'environnement du « caillou » a été abordée. Elle a permis aux résidents de s'exprimer sur leurs pratiques en matière de développement durable et de se positionner quant au développement éventuel des énergies vertes sur l'île. Il sera recherché leur niveau de connaissance d'un acteur central de l'éducation à la connaissance et à la sauvegarde de l'environnement qu'est le CPIE Maison de la Nature à Belle-Île-en-Mer.

Dans un second temps, la fin du questionnaire a été destinée à investiguer les attentes des Bellilois quant aux priorités qu'ils souhaitent accorder au développement et à l'évolution de leur lieu de vie. Cela nous a permis de dresser un ensemble d'orientations qui ont été comparées avec l'ensemble des idées, des projets en réflexion, des actions menées actuellement par les pouvoirs publics.

Si les adhérents des milieux récréatifs sont majoritairement des retraités, nous avons également voulu interroger ceux qui représentent l'avenir de Belle-Île-en-Mer, à savoir les enfants (*Annexe 3 : questionnaires destinés aux écoliers*). Profitant du partenariat que le CPIE Maison de la Nature de Belle-Île-en-Mer a pu engager avec les cinq écoles primaires de l'île, nous avons souhaité visualiser les attentes des jeunes Bellilois quant à leur lieu de vie quotidienne. Nous avons proposé aux élèves des classes de fin de premier cycle de l'enseignement général (classe de CM2), de s'exprimer par l'écriture ou le dessin sur le cheminement suivant :

- Comment ils perçoivent Belle-Île actuellement ?
- Comment ils souhaiteraient voir Belle-Île dans dix ans ?
- Quelles évolutions ils ne souhaiteraient pas voir à Belle-Île ?

Un questionnaire a également été présenté aux trente-sept élèves de classe de troisième du collège public de l'île *(Annexe 4 : questionnaire destiné aux collégiens).* Cette démarche scientifique semi-directive a été menée à distance, sans confrontation directe avec la personne qui a répondu, le questionnaire ayant été complété en présence du proviseur du collège.

Au-delà des profils des collégiens (garçon ou fille, âge), nous avons cherché à connaître, comme pour les résidents permanents :

- La proportion des collégiens originaires de Belle-Île-en-Mer et ceux dont la famille a décidé de venir habiter depuis quelques années ou récemment. Cette information donne une orientation sur le marquage culturel et le niveau de sa caractéristique insulaire ;
- Leurs pratiques quotidiennes et leurs attentes en matière de mobilité en direction du continent, ainsi que celles vis-à-vis des commerces présents sur l'île. Il s'agissait d'évaluer le niveau de satisfaction et les souhaits d'évolution relatifs à ces deux facteurs clés, dont les jeunes se trouvent fortement dépendants tout au long de l'année et qui fluctuent quantitativement pendant la saison touristique ;
- Leurs activités récréatives tout au long de l'année sur l'île et celles qu'ils aimeraient pratiquer si elles ne sont pas encore présentes. Comme pour les autres personnes questionnées, ces informations nous ont permis de donner une tendance culturelle (moderne, postmoderne, écomoderne…) aux pratiques recherchées et/ou attendues, et l'adéquation entre l'offre proposée et les besoins exprimés. Une comparaison a ensuite été effectuée avec les réponses exprimées par les touristes et les excursionnistes ;

- La thématique concernant la sauvegarde de l'environnement du « caillou » et à laquelle les jeunes îliens semblent attentifs a été abordée. Elle a permis aux collégiens de s'exprimer sur leurs pratiques en matière de développement durable et de se positionner quant au développement éventuel des énergies vertes sur l'île.

La fin du questionnaire a permis d'investiguer les attentes des collégiens quant aux priorités qu'ils souhaitent accorder au développement et à l'évolution de leur lieu de vie.

Pour terminer, il leur a été demandé de se projeter sur le métier ou le secteur d'activité dans lequel ils aimeraient évoluer pour évaluer une potentielle insertion sur l'île. Les collégiens ont dû également se projeter sur leur avenir quant à la continuité à vivre sur l'île ou à un départ pour une vie professionnelle sur le continent.

L'ensemble de ses enquêtes a eu pour objectif de vérifier nos hypothèses quant à l'absence d'un Système Culturel Localisé et à la coexistence de deux Systèmes Récréatifs distincts.

Nous avons souhaité apporter à nos recherches un appui complémentaire par l'image. La photographie ne doit pas être pensée uniquement comme une œuvre artistique, un récit documentaire. En matière d'ethnologie, même si elle n'a pas été utilisée de manière constante, une photographie est aussi une donnée dans un projet de recherche autant qu'une source statistique ou un compte-rendu d'un entretien. Elle doit être aussi pensée comme un texte, complémentaire à celui-ci. Elle aide à construire et défendre une théorie, un discours narratif, en favoriser la compréhension, tout en justifiant visuellement une immersion sur le terrain. Ces photos représentent « notre vision » du territoire étudié, elles donnent « une » représentation de l'existant, de notre ressenti, de notre affect, de nos significations.

Nous avons complété cette observation participante par une participation observante des pratiques récréatives proposées à Belle-Île-en-Mer (SOULE, 2007). Les pratiques récréatives peuvent se décrire par l'intermédiaire d'une simple observation. Mais pour mieux décrypter les diverses sensations qu'elles procurent pour les pratiquants, une simple analyse de l'extérieur est insuffisante. Tout au long de l'année, nous nous sommes alors immergés au sein des activités récréatives proposées à la population permanente et aux touristes. C'est ainsi que nous avons pratiqué des activités et des sports de pleine nature (randonnée, kayak de Mer, VTT, natation, pêche côtière et en mer, …), des pratiques écomodernes (yoga, méditation, ateliers créatifs…), participé à des « rendez-vous découvertes » proposés par la Société Historique de Belle-Île-en-Mer, par la Maison de la Nature CPIE, et l'Université du Temps Libre. Dans le

cadre d'expériences corporelles et intellectuelles, ces immersions nous ont permis de mieux appréhender les sensations mentales et physiques que la pratique de telles activités procure, de pouvoir les décrire et les analyser avec précision, de recueillir les avis des pratiquants réguliers et/ou occasionnels.

Ces rencontres nous ont aidé à mieux appréhender l'importance des pratiques récréatives dans le processus d'habitabilité et d'habiter récréatifs. Nous avons pu également percevoir la place prépondérante que les pratiques récréatives occupent dans le processus d'attractivité de Belle-Île-en-Mer au-delà de celle de son environnement paysagé exceptionnel. Les acteurs des milieux récréatifs ont pu exprimer leurs objectifs divers et variés quant à l'offre de prestation qu'ils souhaitent proposer à la population locale et/ou aux touristes. Ainsi, il nous a été possible de distinguer les formes de développement des pratiques récréatives présentes et identifier ce qui peut être aujourd'hui considéré comme un Système Culturel Localisé à Belle-Île-en-Mer et ce qu'il pourrait devenir dans le cadre d'un processus de transition récréative.

5.3.2. Le Système Récréatif Localisé des habitants

Le Système Récréatif Localisé ne correspond pas seulement à une organisation structurelle d'une destination touristique en tant que simple agrégation d'acteurs (CORNELOUP, 2004) dans un cadre purement économique. Il est alors possible d'envisager de prendre en compte, dans l'analyse de notre terrain d'étude, comment il interagit sur la vie quotidienne des habitants, et sur le ou les Systèmes Culturels Localisés présents sur le territoire concerné.

Le désir d'îles n'a jamais été aussi fort. C'est ainsi que dans une démarche de migration d'agrément, des touristes décident de franchir le pas pour devenir des résidents secondaires ou des néo résidents, afin de profiter pleinement d'un espace, au sein duquel ils souhaitent finaliser une démarche personnelle de recherche d'un bien-être. Mais cet espace de vie, dont ils ont, à l'usage, ressenti et apprécié les avantages en tant qu'excursionnistes ou séjournants temporaires, va devenir leur espace de vie. Un nouveau lieu de vie matérialise la réalité du quotidien, faisant quelquefois voler en éclat l'imaginaire d'un monde idyllique et idéel, plus particulièrement hors saison. C'est après avoir vécu un hiver insulaire, hors saison touristique, en ayant eu la sensation de se retrouver hors du monde et hors du temps que les bellilois considèrent que les « bel' îliens » auront la capacité de s'intégrer à une culture singulière, à ses valeurs, à son caractère, son vocabulaire, sa musique, sa gastronomie et de vivre pleinement leur désir d'île. Pratiquer une ou plusieurs activités avec les locaux représente pour cela un accompagnement incontournable pour agrémenter cette inclusion, s'approprier ce nouvel espace de vie, entrer en relation avec les autres, partager des savoir-faire

et des savoir-être, garder un lien social lorsque, hors saison, l'île vit au ralenti, parfois contrainte à l'autarcie par la météo. L'intégration passe par une volonté de s'intégrer et celle de vouloir intégrer. C'est ainsi que nous pouvons constater la forte socialité locale, informelle et spontanée principalement entre insulaires d'origine.

Que ce soit sous l'influence des autorités spirituelles dès le Vème siècle à Bangor, des confréries ou des communautés d'artisans ou de marchands, puis des sociétés mutualistes et syndicat d'initiatives du Morbihan au XIXème siècle, le secteur « associatif » Bellilois existe depuis toujours. Il découle d'une culture singulière dans laquelle les liens sociaux, la solidarité sont primordiaux pour vivre sur un espace insulaire. Une culture qui se perpétue aujourd'hui.

Nous avons en effet constaté une sociabilité culturelle et sportive formelle et organisée grâce à un nombre important d'associations présentes. Cette situation se retrouve généralement au sein des espaces insulaires, même si leur population permanente reste faible (Houat : 17 associations pour 224 habitants, Yeu : 120 pour 4 900 habitants, Ouessant : 51 pour 846 habitants, Oléron : 448 pour 22 500 habitants).

Belle-Île-en-Mer compte 148 associations, suggérant ainsi la forte présence d'un milieu associatif dans la vie locale. Leur répartition géographique (*Figure 12 : Localisation du monde associatif (Guide des associations à Belle-Île-en-Mer*)) montre une présence forte de ces associations à Palais (74%), lieu central administratif de l'espace insulaire, où la densité de population est la plus importante. Le tiers restant se répartit de manière équitable entre les trois autres villages de l'île. A noter que 5% des associations recensées ont leur siège associatif sur le continent (*Figure 12 : Localisation du monde associatif (Guide des associations à Belle-Île-en-Mer)*).

Figure 12 : Localisation du monde associatif (Guide des associations à Belle-Île-en-Mer)

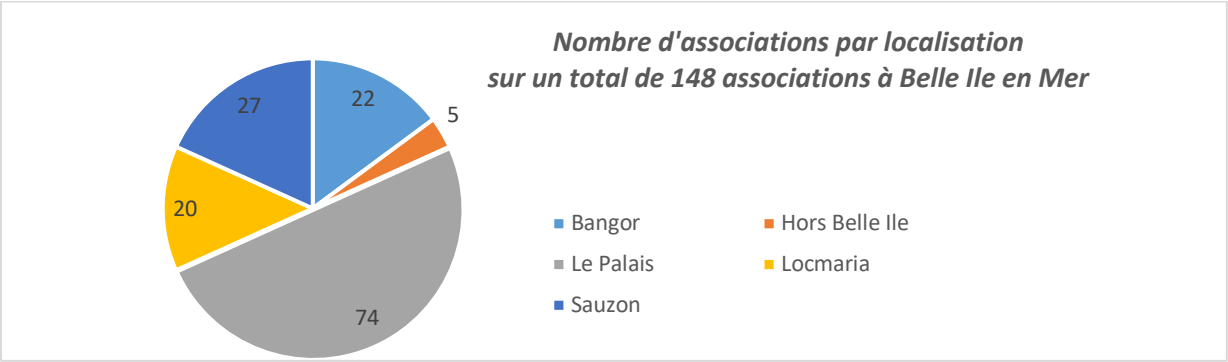

Nous constatons qu'un Système Récréatif Localisé des habitants s'est bâti sur l'ensemble de l'espace insulaire. La dynamique locale s'articule autour d'une dizaine d'associations « trustant » l'attractivité des pratiques récréatives. Le Système Récréatif Localisé est dédié à 80% à la culture, aux loisirs et au sport. La défense de l'environnement, l'humanitaire, l'accompagnement des consommateurs, et la promotion de l'éducatif complètent l'offre associative représentant un engagement social et solidaire en corrélation avec les valeurs insulaires. Cette répartition n'est cependant pas spécifique à un espace insulaire, selon l'INSEE, elle est relativement proche de ce qui peut être observé dans chaque ville ou village sur le continent (*Figure 13 : Domaines d'action (Guide des associations à Belle-Île-en-Mer*)).

Figure 13 : *Domaines d'action (Guide des associations à Belle-Île-en-Mer)*

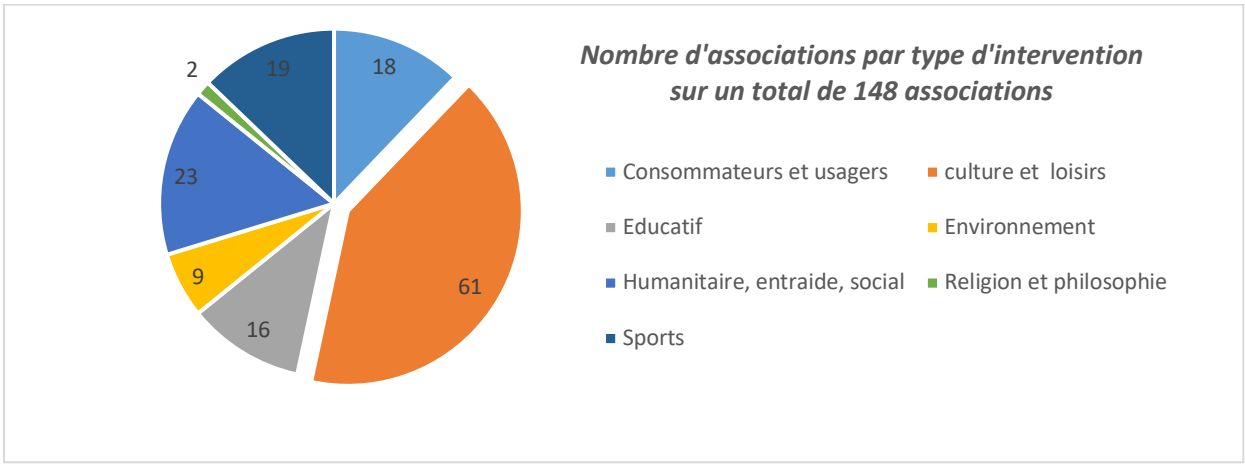

Cette répartition par domaines d'action traduit également la représentation sociodémographique du territoire. En effet, la création des associations à Belle-Île-en-Mer est généralement portée par des néo-résidents à fort capital intellectuel et financier, qui, venus vivre sur le « caillou », ont souhaité poursuivre une vie sociale, occupée sur le continent par la pratique d'une ou plusieurs activités récréatives. Lorsque celles-ci existent, après être devenus des adhérents, ils intègrent petit à petit la gouvernance. Lorsque, en revanche, la ou les activités recherchées n'existent pas, ils n'hésitent pas à la (les) créer ex nihilo. Le milieu récréatif Bellilois se développe ainsi au rythme des attentes et des besoins exprimés, principalement par la population permanente. Ces adhérents peuvent être qualifiés de consommateurs d'activités récréatives créatrices de liens sociaux. Les activités proposées sont donc en adéquation avec cette typologie de

population. Elles disparaissent du fait de l'abandon des encadrants pour raisons personnelles et/ou professionnelles (retour sur le continent…).

Le Système Récréatif Localisé des habitants se caractérise par une juxtaposition d'activités plus ou moins complémentaires. L'information et la communication autour de ces activités s'effectuent par les sites internet des associations gestionnaires, les documents produits par l'Office de tourisme tout au long de l'année (Rendez-vous de l'hiver, Guide Séjour et Découverte, Visites & Loisirs, Rendez-vous du printemps, Guide Shopping & Restaurant, Rendez-vous de l'été), et la Gazette de Belle-Île-en-Mer, publication mensuelle locale, tirée à 2500 exemplaires.

Synthèse :

Au-delà de ces premières données structurelles qui fixent le décor, nous avons identifié lors de notre immersion et de nos rencontres avec les acteurs associatifs locaux qu'un Système Récréatif Localisé des habitants s'est bâti de manière non coordonnée. En effet, les associations insulaires originelles se sont adaptées et développées au gré des attentes et des besoins des néo-résidents. Ceux-ci, forts d'un capital intellectuel et d'une pratique récréative régulière sur le continent, ont rapidement intégré la gouvernance des clubs et associations locales pour en devenir les leaders.

Nous présentons au point suivant leurs objectifs, les publics auxquels elles sont destinées, la technologie qui les accompagne, leurs conditions de mise en œuvre, à la fois dans le temps (saisonnalité) et dans l'espace (terre, mer, espace aérien). Ces données nous guident dans notre recherche en vue d'analyser le Système Récréatif Localisé, d'appréhender la présence d'un Système Culturel Localisé et d'en qualifier le contenu.

5.3.2.1. Les pratiques sportives et culturelles organisées

Les pratiques sportives et culturelles que l'on qualifiera d'organisées sont présentes principalement hors de la période estivale et destinées à la population permanente. Elles débutent début septembre à la suite du forum des associations pour se terminer fin juin, juste avant l'afflux des touristes sur le « caillou ». Sont alors présentées des pratiques récréatives référentes, sportives et culturelles, par les clubs et associations locales. C'est le moment de renouveler son adhésion, ou de s'engager pour une année dans une nouvelle pratique récréative.

Les clubs proposant les activités sportives sont en grande majorité affiliés à leur fédération de rattachement, encadrés par des animateurs Diplômés d'État, ce qui permet l'accès à une compétition départementale voire régionale et une

progression en grade (arts martiaux). Nous avons identifié des activités sportives (football, rugby et tennis), dédiées à la population belliloise et portées par le monde associatif local, rattachées à leurs fédérations nationales respectives. L'activité football est inscrite au sein d'un championnat départemental, tant chez les jeunes que chez les adultes. Si pour les équipes du championnat, un déplacement en cours de saison à Belle-Île-en-Mer peut représenter une motivation particulière, c'est avant tout une contrainte financière et temporelle pour les insulaires.

> *« On est sur le même rythme que sur le continent, les championnats, que ce soit en football, en tennis, en handball, en judo ou autre, commencent en septembre et se terminent fin juin. Même si on n'est que 5 000, et qu'il y a beaucoup de retraités, pour pas dire des vieux, ici on a un panel de sports important. C'est bien, à la fois pour les gosses, et pour les adultes qui veulent se bouger après le boulot et passer un bon moment. » (Un joueur de l'équipe de football local)*

Le club de rugby n'organise, de ce fait, que quelques matchs amicaux dans l'année. L'activité tennis est, quant à elle, ouverte à la fois à la population locale et aux touristes. Les courts de tennis leur sont accessibles, avec prêt de matériel. Ces trois activités se présentent sous la bannière de Belle-Île-en-Mer, faisant fi de leur rattachement administratif à la commune du Palais, qui leur met à disposition ses installations sportives, à titre gratuit ou onéreux. Le coût de l'adhésion est adapté au nombre d'adhérents par famille et fratrie. L'état d'esprit étant de favoriser l'accès de tous aux activités proposées, quitte à ce que l'association participe à l'acquisition du matériel ou de l'équipement nécessaire pour sa pratique.

Le golf est pratiqué principalement par des touristes, dont certains viennent spécifiquement pour participer au tournoi annuel organisé mi-juillet. Les dirigeants du club tentent de démocratiser la pratique de ce sport, en proposant à la population permanente, une carte d'adhésion mixte avec le club de tennis, autre pratique considérée comme élitiste par les insulaires.

Les actifs et les jeunes représentent la majorité des pratiquants de ces activités sportives (gymnastique, tennis, football, rugby, volleyball…). L'enquête auprès des jeunes scolaires (*Annexe 4 : Questionnaire destiné aux collégiens*) fait apparaitre un manque d'activités récréatives en faveur des jeunes âgés de 14 à 18 ans, notamment depuis la fermeture de « l'Espace Jeunes » sur l'île. Les jeunes expriment le besoin d'une structure en capacité de leur proposer un programme d'activités différent des activités « traditionnelles » que sont les sports collectifs et individuels, sans pouvoir toutefois en nommer d'autres.

« *Une île touristique où toutes les activités pour les jeunes sont en train de disparaître peu à peu » (un collégien de 15 ans - Annexe 4 : Questionnaire destiné aux collégiens – Exemple 1 de document complété)*

« Avoir un espace jeune 12-18 ans, car on l'a perdu. Pouvoir s'occuper et rencontrer d'autres personnes en dehors du temps scolaire » (une collégienne de 14 ans - Annexe 4 : Questionnaire destiné aux collégiens – Exemple 2 de document complété)

Ils expriment un isolement lié au fait que tous les jeunes se connaissent, se suivent tout au long de leur scolarité, de classe en classe, et se retrouvent dans les activités extra-scolaires. Ils souhaiteraient pouvoir échanger avec d'autres jeunes dans le cadre d'activités ludiques sur leur vie insulaire et sur ce que vivent les autres jeunes sur le continent.

Notre enquête auprès des jeunes îliens scolarisés en classe de CM2 dans les écoles primaires de Belle-Île-en-Mer (*Annexe 3 : Questionnaire destiné aux écoliers*), intitulée « Comment j'imagine mon île dans 10 ans » fait apparaître, quant à elle, le souhait de pouvoir pratiquer des activités récréatives autres que celles traditionnellement proposées (Football, Rugby, Handball, Tennis, Judo…) pour les enfants et adolescents. Ainsi, les jeunes îliens envisagent l'implantation sur l'île d'un laser game, d'un skate-park, d'une salle de sport moderne, d'une salle de graff, d'une patinoire, d'une salle de billard. Autant de supports à des activités récréatives que l'on peut trouver sur le continent, qui les attirent par leur modernité, voire leur hypermodernité. La mer ne représente pas un terrain de jeux pour les jeunes îliens, ils souhaiteraient même l'installation d'un parc aquatique sur l'île. Les sports nautiques sont en effet en général (à part le surf), l'apanage des touristes en saison estivale. L'absence d'une piscine est unanimement pointée du doigt par les enfants, pour qui, l'apprentissage de la natation représente une expédition contraignante sur le continent.

L'enquête relayée par le CPIE Maison de la Nature et réalisée auprès des élèves en classe de CM2 des écoles de Belle-Île-en-Mer (*Annexe 3 : Questionnaire destiné aux écoliers*) révèle la difficulté des jeunes à se projeter sur la configuration de leur île dans les dix années à venir. Pour 80% d'entre eux, ils n'envisagent pas de changements profonds quant à l'environnement général de leur lieu de vie. Le corps enseignant qui a accompagné les élèves à la lecture et la compréhension du questionnaire m'a indiqué avoir été gêné par le contenu des propositions d'activités récréatives que nous avons suggérées et avoir fortement influencé les réponses dans le sens d'une certaine stabilité quant à l'existant. Le corps enseignant est en effet fortement impliqué dans la sauvegarde de l'environnement global présent. Pour preuve, ils engagent, chaque année avec le CPIE, un travail sur la problématique liée à l'écologie. Malgré tout, 90% des jeunes souhaitent bénéficier de pratiques ludiques, commerciales et aménagées, telles

que celles qu'ils ont pu rencontrer sur le continent lors d'un voyage scolaire ou de vacances loin « du caillou ».

Nous avons à ce stade de nos travaux souhaité présenter deux cartes mentales significatives des réponses apportées par les jeunes îliens interrogés. Dans cette première carte mentale réalisée par une jeune îlienne de dix ans, dans une insularité sauvegardée, la projection reprend tous les codes de l'urbanité continentale dans la présence d'activités récréatives modernes et post-modernes (parc aquatique, parc à thème, bowling, casino, fastfood…). Elle traduit la volonté des jeunes îliens de retrouver localement tout au long de l'année les infrastructures qu'ils ont pu découvrir sur le continent.

8- Voici la carte de Belle-île. Complète pour montrer à quoi elle ressemblera dans 10 ans.



Dans la seconde carte mentale réalisée par un jeune îlien âgé de neuf ans, l'insularité est mise à mal par la proposition d'un pont qui permettrait aux insulaires de rejoindre le continent autrement que par la mer. Une projection qui traduit une impression souvent évoquée dans les enquêtes, d'un isolement lié à l'insularité, à un entre-soi qui peut s'avérer pesant et peu propice aux altérités. La volonté de voir sur l'île plus d'espaces routiers, d'infrastructures, tant commerciales que sportives, démontre également le souhait des jeunes îliens de pouvoir bénéficier des mêmes biens et services que les jeunes continentaux.

8- Voici la carte de Belle-île. Complète pour montrer à quoi elle ressemblera dans 10 ans.



Concernant les adultes, pour des raisons liées à leur activité professionnelle, nous avons pu constater qu'ils ne sont généralement inscrits qu'à une seule activité récréative. Durant la saison touristique, ces actifs sont également présents pour l'organisation des évènements sportifs programmés de manière récurrente sur le « caillou » (tournoi de tennis, tournoi de football à cinq). Ils sont également bénévoles au sein des Comités des fêtes des communes de l'île pour l'organisation des différentes fêtes : Fête de la terre, Fête de la mer, Fêtes des ports du Palais et de Sauzon, feux d'artifice, Fest-noz de Bangor et Locamaria.

Les pratiques culturelles modernes représentées à Belle-Île-en-Mer par les sorties (cinéma, théâtre, conférences, concerts musicaux, …), les pratiques « amateurs » (dessin, musique, chant, activités artistiques manuelles, ...), mises en œuvre par et pour la population permanente et secondaire, attirent principalement des adhérents retraités, confirmant la structuration de la population locale (40% a plus de soixante ans). Cette catégorie d'adhérents cumule entre trois et quatre adhésions au sein des associations locales, et pratique en moyenne deux à trois activités récréatives par semaine (selon enquête UTL, *Annexe 5 : questionnaire destiné aux résidents*). Elle s'oriente vers les activités liées à la créativité artistique (chorale, théâtre, cours de peinture…). Plusieurs chorales et troupes de théâtre répètent au cours de l'année, pour offrir à la population et aux touristes un spectacle devenu, au fil des années, un évènement estival repère. Les visites et autres conférences, débats culturels et historiques, organisés dans le cadre des « Lundis de l'Université du Temps Libre », ou par le CPIE Maison de la Nature, la Société Historique de Belle-Île-en-Mer, ou encore l'association YOUNA, sont autant de rendez-vous qui rythment l'année, d'octobre à juin, en favorisant la création et le maintien de liens sociaux.

Comme pour les activités sportives, les activités culturelles se déroulent au sein d'infrastructures mises à disposition par les communes de l'île, à titre gratuit ou onéreux. Le coût de l'adhésion est également adapté au nombre d'adhérents par famille et fratrie. Là encore, l'objectif étant de favoriser l'accès à tous aux activités envisagées, quitte à ce que l'association participe à l'acquisition de matériel ou d'équipement. Ces activités sont également marquées par la saisonnalité, elles démarrent en septembre avec le Forum des associations (découverte du monde associatif local, inscription annuelle, …) et s'arrêtent généralement fin juin. La période estivale, consacrée à l'accueil des petits-enfants, de la famille ou des amis, voire à un exode jugé salutaire vers le continent, fait rentrer le monde associatif en léthargie, lorsque le monde de l'industrie touristique, quant à lui, se met en mouvement.

Certains adhérents sont également présents au sein des Comités des fêtes de Palais et Sauzon, Locmaria et Bangor. Ils se mobilisent pour l'organisation des

animations culturelles, programmées de manière chronique, d'avril à octobre ainsi que l'été pour les animations destinées aux touristes.

Nous ne pouvons pas considérer qu'il existe une régulation concernant ce système du loisir de proximité. Il se caractérise par une superposition d'activités en l'absence d'un mouvement collaboratif et réflexif. Il favorise toutefois la construction d'un univers pluriculturel dont l'un des objectifs est la création et le maintien de liens sociaux et de solidarité au sein de la communauté îlienne.

Concernant les pratiques festives liées aux animations locales, elles sont menées dans chacun des villages par les Comités des fêtes qui organisent, tant pour les habitants que pour les touristes, les feux d'artifices du 14 juillet et du 15 août, les fêtes de la mer et de la terre en juillet. Le reste de l'année, les Comités des fêtes s'emploient à maintenir sur l'île, pour les résidents permanents et secondaires, des activités récréatives en lien avec les associations locales (Fêtes de Noël, Téléthon, évènements exceptionnels liés à l'actualité…).

Initié en 1951 à la sortie de la seconde guerre mondiale, pour favoriser la réconciliation entre les populations européennes, avec des objectifs d'échanges culturels et sociaux, le jumelage entre les communes de différents pays concerne aujourd'hui plus de sept-mille localités françaises. Les quatre communes de l'île sont jumelées, quant à elles, avec des communes françaises. Ces communes jumelles ont pour caractéristiques d'être situées dans des stations montagnardes. Une volonté partagée de découvrir pour certains la mer, les autres des hauteurs inconnues. Le jumelage entre Locmaria et Méaudre, en Isère, instauré il y a plus de vingt-cinq ans est le plus ancien de l'île.

Surmonter les conséquences d'une catastrophe écologique pour les transformer en une belle histoire d'amitié et de solidarité, c'est ce qu'ont réalisé les communes d'Aillon-le-Jeune et de Sauzon. Marins bretons et montagnards savoyards ont tissé des liens indélébiles, quelques jours après le tristement célèbre naufrage de l'Erika en décembre 1999. Une délégation de cent quinze volontaires savoyards est venue prêter main forte aux habitants de Belle-Île-en-Mer pour nettoyer les côtes de la souillure du pétrole.

Quant à Bangor, elle est jumelée depuis 2010 avec la commune de Sixt-Fer-à-Cheval en Haute-Savoie, et Le Palais a choisi la commune de Font-Romeu dans les Pyrénées-Orientales en 2014.

Enfin, en 2009, la Charte du jumelage a été signée entre la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer, et la Communauté de communes de Marie-Galante, en Guadeloupe.

L'objectif de ces jumelages est de permettre des échanges et des rencontres dans tous les domaines : scolaire, sportif, culturel, social, économique afin de permettre

une meilleure connaissance réciproque. Ainsi, tous les deux ans, les enfants de Belle-Île-en-Mer partent en classe de neige, ils reçoivent ensuite leurs homologues montagnards venus découvrir l'océan et la Bien Nommée. Les adultes organisent eux-aussi des voyages pour aller découvrir des territoires très différents mais portés par les mêmes valeurs de solidarité, de partage et de défense de l'environnement.

Les gouvernances des activités récréatives sont assurées par des Bellilois d'origine, ou installés depuis de nombreuses années sur le « caillou », mais également par des néo-résidents qui ont participé à la création de l'activité lorsqu'elle n'existait pas localement. Personnages incontournables du paysage local, ils assument la charge de Président de l'association sur au moins une décennie. Leur remplacement, comme le renouvellement des membres des bureaux associatifs, est souvent l'objet de préoccupations du fait d'une population restreinte et d'une difficulté pour mobiliser de nouvelles forces vives.

Comme sur le continent, les projets liés aux activités récréatives et la gestion du Système Récréatif Localisé des habitants se déploient dans une forme de développement traditionnel et local. Les communes accompagnent les clubs et les associations en mettant à leur disposition des infrastructures disponibles. Par ailleurs, des capacités de financements sont parfois mobilisables, tant au niveau local qu'au niveau des fédérations départementales, régionales et nationales. La forte présence des comités des fêtes et des bénévoles tout au long de l'année favorise la mobilisation des adhérents notamment lors des soirées, animations et spectacles. Des évènements qui sont relayés par les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...) et les sites internet des clubs et associations, l'Office de tourisme et la gazette locale.

Les néo-résidents interrogés déclarent avoir choisi de s'installer à Belle-Île-en-Mer sur des critères particulièrement liés aux aménités du lieu, des pratiques récréatives présentes ou dont ils ont pressenti la capacité de créer, en congruence avec leur nouveau lieu d'habitation. Ces néo-résidents aspirent alors à des styles de vie fondés sur le ludique, l'expressif et l'esthétique, une manière d'être et de faire avec de l'espace, une nouvelle forme d'habiter. Une installation et une pratique récréative d'ordre individuel et social, sont mises en œuvre dans un objectif de réalisation de soi. Ils contribuent ainsi qualitativement et quantitativement à l'habiter récréatif de Belle-Île-en-Mer, à son développement économique, en mobilisant les ressources matérielles, immatérielles et patrimoniales locales, et en entrant en relation avec les acteurs privés et publics du territoire. La dynamique est portée par ces néo-résidents à fort potentiel intellectuel et financier, qui se fondent dans le paysage associatif local, favorisant la création, à Belle-Île, d'activités récréatives modernes précédemment pratiquées

sur le continent. Celles-ci feront par la suite l'objet d'une reconduction systématique tant que le porteur du projet s'investira dans ces activités.

Synthèse

Notre immersion au sein du terrain d'étude, complétée par les différentes enquêtes réalisées auprès des adultes et jeunes résidents permanents, nous a fait prendre conscience de la réalité de la vie insulaire hors saison touristique. Le sentiment d'isolement et de quasi-léthargie que l'on peut ressentir lorsque, début novembre, Belle-Île-en-Mer se replie sur elle-même jusqu'au printemps suivant, est pour beaucoup de néo-résidents l'épreuve qui déterminera la poursuite ou non d'un projet d'installation permanente sur le territoire insulaire et leur intégration au sein de la population permanente. La mer et le paysage sont devenus pour les locaux, un élément de vie quotidienne avec lesquels ils ont su composer sans forcément être sources de loisirs dans le cadre d'une activité organisée. Les Bellilois mobilisent l'ensemble des composants socio-économiques de leur territoire en s'adaptant à ses réalités insulaires. Il en découle une singularité culturelle chez les habitants, émanant de leur capacité à tisser une toile relationnelle sur l'ensemble de l'île, grâce à la présence d'un fort tissu associatif. Celui-ci est force d'intégration des néo-résidents et de leur acceptation par les Bellilois. Les associations proposent une gamme d'activités récréatives permettant de maintenir des liens sociaux, une solidarité et une résilience. Des marqueurs forts de la culture insulaire. Ce Système Récréatif favorise un entre-soi qui ne se dément pas en période estivale.

Les pratiques récréatives présentes veulent, par leur diversité, répondre à l'ensemble de la population, certes restreinte (5 400 habitants permanents en 2022). L'isolement géographique et la contrainte des déplacements entre Belle-Île-en-Mer et le continent, qui pourraient être un frein à leur développement (organisation de rencontres sportives, réception des équipes, accueil d'artistes et de conférenciers), font partie intégrante de l'organisation proposée par les associations. Elles mettent tout en œuvre pour les gommer par la recherche d'un mixte entre la mobilisation des ressources humaines et financières endogènes et exogènes. Les activités récréatives proposées, dépourvues de coordination entre elles, s'organisent dans une forme républicaine de développement exogène par une logique d'affiliation à des fédérations sportives. Elles sont portées grâce par des structures de proximité, autour d'une forme culturelle à dominante moderne. Hors saison touristique, le Système Récréatif Localisé des habitants redonne au « caillou » un rythme perdu par la fermeture dès novembre d'une grande partie de l'activité économique lié au tourisme. La population présente se répartit alors entre les actifs, les retraités et les jeunes scolarisés jusqu'au collège. Les pratiques récréatives hors saison, développées par et pour la population

locale, se présentent comme une compensation permettant d'équilibrer la vie quotidienne des îliens au regard des contraintes de la vie insulaire (isolement géographique, activité économique restreinte, limite physique du territoire) ou de combler de l'absence de vie dans certains villages habités à 80% par des résidents secondaires.

Un isolement que ressentent également les jeunes îliens, déjà contraints de vivre dans un « entre-soi » au niveau scolaire comme dans les activités récréatives extra-scolaires. Le Système Récréatif Localisé des habitants élaboré pour un public de néo-résidents retraités et la forme culturelle moderne présente ne correspondent pas ou plus aux attentes des jeunes iliens. Par l'intermédiaire de subventions de quelques centaines d'euros reconduites annuellement, les communes ou la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer apportent un soutien aux clubs et aux associations, leur démontrant ainsi l'intérêt porté à leur présence et à leur action auprès de la population locale. Enfin, même si leurs objectifs se rejoignent, que leurs adhérents se croisent au sein de plusieurs clubs ou associations, le Système Récréatif Localisé des habitants fonctionne dans un « clientélisme » qui rend difficile, à ce stade de notre étude, d'envisager un commun récréatif.

5.3.2.2. Les pratiques sportives et culturelles en « liberté »

Que ce soit côté mer ou côté terre, les pratiques sportives et culturelles qui sont proposées par les associations locales dans le cadre du Système Récréatif insulaire s'envisagent pour certains, en totale liberté, hors esprit de compétition, sans accompagnement ni engagement particulier. Toutefois, les conditions météorologiques participent à l'inscription saisonnière des activités de pleine nature à Belle-Île-en-Mer dans le temps et dans l'espace (EVRARD, 2008). Un apprentissage social est nécessaire concernant la météorologie, l'observation du ciel et la connaissance des vents (randonnées, surf, activités aquatiques et nautiques, aériennes), qui nécessitent de l'expérience, de l'attention, de l'intuition ou quelquefois de l'inconscience pour « dompter les lois de la nature ».

Tout au long de mon immersion, au gré des saisons, j'ai observé la vie quotidienne des îliens. Au détour d'une plage, d'un chemin, sur une digue, un ponton, ils m'ont parlé de leurs pratiques récréatives, des lieux où ils aiment s'isoler, se retrouver entre insulaires, hors saison touristique ou pendant la saison touristique, pour vivre tout simplement leur îléité.

La population permanente a la possibilité d'utiliser librement les installations sportives présentes à Locmaria, Sauzon et Bangor. Ce sont principalement les jeunes âgés de cinq à quinze ans qui les utilisent pour pratiquer le tennis ou le football. La pratique du Vélo Tout Terrain concerne également ce public jeune.

Au-delà d'une utilisation pour les loisirs, il lui sert surtout à se déplacer sur l'île. Les actifs et les retraités pratiquent peu, ou ne pratiquent pas le vélo, que ce soit pour se déplacer ou pour les loisirs. En saison touristique, la dangerosité de ce type de pratique au regard de l'intermodalité plus souvent pratiquée, incite les insulaires à n'utiliser le vélo que pour des déplacements au sein même des communes.

La mer pourrait être considérée comme un terrain de jeu en toute liberté pour les Bellilois. Après l'avoir longtemps considérée comme dangereuse, uniquement perçue comme une ressource alimentaire, les îliens ont petit à petit pris l'habitude de l'appréhender comme un espace ludique et de bien-être. Ils ont acquis une connaissance des marées et des lieux pour pratiquer la natation dans une culture de l'entre-soi. Même en période estivale, ils restent à l'écart des touristes.

> *« J'aime le contact de l'eau, j'aime nager, même par 13 ou 14 degrés. Je viens avec mon thermomètre pour vérifier la température de l'eau. Je nage d'avril à mi-novembre quand le temps le permet. Pour le bien-être, faire un peu de sport ». (Une femme, 61 ans, résidente permanente, retraitée)*
>
> *« Je nage d'avril à début novembre selon les saisons, même quand il ne fait pas beau. J'aime bien retrouver des copines. C'est convivial de nager à deux, on est dans l'eau, on papote. Nager c'est bénéfique pour l'angoisse, le stress, la défatigue. C'est différent de la Réunion où j'ai vécu. Je préfère l'eau fraîche, ici je suis gâtée ». (Une femme, 50 ans, Agent spécialisé des écoles maternelles, résidente permanente)*
>
> *« Encore un qui s'intéresse aux vieilles qui vont dans l'eau ? j'alterne marche dans l'eau, nage, et station immobile. Faut rentrer dans l'eau doucement mais sûrement. Il ne faut pas rester griller sur la plage et aller dans l'eau après, comme elle est fraîche, on ne rentre pas sinon. C'est une question d'habitude. Je ne viens pas forcément avec mon thermomètre, j'écoute les autres donner la température. Je viens tous les jours, à marée haute. Les touristes, eux viennent à marée basse, pour profiter de la plage. L'eau c'est thérapeutique, pour ma cheville. J'ai été opérée en avril, regardez, plus de trace de l'opération, et puis c'est moins cher qu'une thalasso au Castel Clara. Je ne vais pas trop loin, je reste à proximité de la plage, j'ai pied, des fois non, raison de sécurité à nos âges ». (Une femme, 83 ans, résidente permanente depuis 31 ans à Belle-Île)*

Pour les néo-résidents retraités, la plage, lorsqu'elle n'est pas prise d'assaut par les touristes, est synonyme de détente. Une culture liée au bien-être, à un entre-soi, une connaissance des horaires des marées.

« Je lis sur la plage, seule, quand je ne vais pas dans l'eau. Je marche sur la plage des Grands sables quand il n'y a pas trop de monde. Hors saison, ça va, mais en été, les plages sont trop encombrées. Les gens viennent se coller sur vous. Chaque plage a sa spécificité ». (Une femme, 50 ans Agent de service hospitalier au Palais, résidente permanente).

Les jeunes îliens ne sont pas non plus des adeptes des plages. Dans une culture alternative et une forme alternative de développement, les jeunes utilisent des lieux informels pour pratiquer des loisirs maritimes. L'apprentissage de la natation s'effectue sur le continent au cours de la scolarité à l'école élémentaire, ce qui leur permet ensuite de bénéficier de l'espace maritime qui les entoure. Les jeunes âgés de cinq à quinze ans pratiquent des sports nautiques tout au long de l'année lorsque les conditions météorologiques le permettent. Lorsque le soleil domine, même si l'eau est fraîche, ils plongent dans les ports, depuis les cales ou les pontons. Ils se poussent dans l'eau pendant tout un après-midi, au son d'une musique d'ambiance provenant d'une enceinte portable.

« On plonge avec un vélo pour se lancer des défis, on déconne, entre nous » (un jeune îlien).

Le surf est l'une de leurs pratiques favorites. De manière autodidacte, ils ont apprivoisé la mer, acquis une technicité pour, tout au long de l'année, et particulièrement le weekend lorsque, lycéens, ils reviennent sur leur « caillou », pour se précipiter sur la plage de Donnant et viser les vagues et, le cas échéant, se lancer à la mer.

Les activités nautiques concernant le kitesurf, le kayak de mer, le paddle ne sont organisées qu'en période estivale. Les habitants permanents ne les pratiquent pas hors saison, considérant que ce sont des activités sportives destinées aux touristes. La technicité, le matériel nécessaire à ce type d'activité sportive, la connaissance des contraintes météorologiques sont également des freins évoqués par les iliens.

La voile, la plongée sont principalement des activités pratiquées par des actifs néo-résidents ou retraités, la possibilité de les pratiquer justifiant pour certains une migration d'agrément. Il en est de même pour la pêche côtière et en mer. De nombreux îliens, dont les néo-résidents, n'hésitent pas à investir dans un bateau pour pratiquer la pêche en mer à marée haute.

« Les insulaires vont en mer par plaisir, mais aussi pour manger leur pêche. Et puis on perpétue une tradition. Ici, il ne reste que cinq pêcheurs professionnels, on ne leur fait pas de concurrence de toute façon » (un îlien, néo-résident, retraité).

Les différentes enquêtes que nous avons menées démontrent que jeunes et moins jeunes sont nombreux à pratiquer la pêche côtière, en semaine ou le weekend, tout au long de l'année. La pêche au maquereau est particulièrement prisée à partir de juin. La pêche le long des jetées, dans les ports est également pratiquée à marée haute. La pêche à pied à marée basse, tout au long de l'année, principalement dans la ria de Sauzon, est l'apanage des retraités.

La cueillette des champignons à Belle-Île-en-Mer est une pratique historique et traditionnelle qui constitue une des ressources que la terre apporte depuis toujours aux îliens. Intimiste, chacun se garde bien d'indiquer la provenance de sa récolte. Le CPIE Maison de la Nature en recense cent cinquante à deux cents espèces, mais le roi des champignons à Belle-Île-en-Mer est incontestablement le cèpe de Bordeaux. D'autres variétés sont aussi convoitées, à l'instar du coprin chevelu, des pieds de mouton, des coulemelles, des lactaires et même des morilles, ces dernières se trouvant en un endroit unique sur l'île, secrètement gardé par les connaisseurs.

L'exercice de la chasse à Belle-Île-en-Mer se pratique individuellement, selon des habitudes traditionnelles et séculaires. L'Association intercommunale de chasse agréée (AICA) de Belle-Île-en-Mer encadre les activités des chasseurs de l'espace insulaire, en organisant à la fois les temps réservés à la chasse (les mardis et vendredis, chasse de tous les gibiers sauf les jours fériés) et les lieux de pratique (espaces réservés à la chasse). Une centaine de chasseurs adhèrent à l'AICA.

Au-delà de la pratique, la nage, la pêche et la chasse sont une manière d'apprendre à habiter son lieu de vie, dans le cadre d'une appropriation idéologique, historique, économique, politique de son espace vécu.

Du fait de son attractivité paysagère, Belle-Île-en-Mer attire de nombreux artistes professionnels. Mais l'enquête réalisée par l'intermédiaire de l'Université du Temps Libre nous apprend que de nombreux néo-résidents retraités, ont profité d'être venus vivre sur l'espace insulaire pour continuer à s'adonner à la peinture, la photographie, aux arts créatifs en général. Les conditions météorologiques faisant varier continuellement les couleurs du ciel et de la mer, des rochers sur la côte sauvage sont source d'inspiration permanente. La laisse de mer propose une accumulation de débris naturels ou industriels (coquillages, algues, os de seiche, bois flotté, plastique) drossés à la limite supérieure des flots au gré des vagues, de la houle ou des tempêtes. Une aubaine pour ces artistes qui, hors saison, en profitent pour récupérer des matériaux et participer à la sauvegarde d'un écosystème fragile. Lors de la saison touristique, artistes amateurs ou professionnels exposent leurs créations dans les galeries présentes à Palais, Bangor, Sauzon et Locmaria.

Le Système Récréatif « en liberté » s'organise dans une culture moderne et une forme libertine et alternative de développement. Les indicateurs permettant une évaluation des activités pratiquées relèvent des chiffres liés à leur accidentalité et d'un ressenti de l'Office de tourisme au regard des questions posées par les touristes sur le potentiel local.

Synthèse

La saisonnalité touristique fortement marquée scinde distinctement l'année civile insulaire en deux périodes, et rythme la dynamique du Système Récréatif Localisé des habitants. Comme nous l'évoquions dans nos hypothèses, un Système Récréatif Localisé des loisirs bâti par et pour les résidents permanents s'interrompt lors de la saison estivale, laissant le territoire insulaire à un Système Récréatif Localisé touristique dédié aux touristes et aux acteurs qui le font vivre. Un constat qui ne favorise en rien la mise en œuvre d'un commun récréatif.

Lorsque les activités récréatives sont pratiquées en « liberté », les îliens se retrouvent dans une culture de l'entre-soi, principalement dans des activités sportives de bien-être ou culturelles, dans une forme de développement libertine et alternative. Leur connaissance des conditions météorologiques acquises de manière autodidacte par l'expérience et la transmission orale, leur appropriation culturelle de lieux de pratiques précis sur le « caillou » leur permettent de rester dans un entre-soi qui leur convient, ne souhaitant pas forcément rentrer en contact avec les touristes ou les résidents secondaires. Force de territorialisation, les pratiques traditionnelles que représentent la chasse, la pêche et la nage en mer continuent d'exister dans une forme plus ou moins modernisée, prolongeant ainsi une culture insulaire en lien avec la nature et une socialité de proximité.

5.3.3. La dynamique récréative du Système Récréatif insulaire dédié aux touristes et aux excursionnistes

L'étude de la dynamique du Système Récréatif insulaire dédié aux touristes et aux excursionnistes a été réalisée à partir de nos expériences estivales en tant que touristes en situation d'observation participante, ainsi que des résultats obtenus au cours de notre enquête auprès des séjournants. Cette étude a été complétée avec celles réalisées pour le compte de l'Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer et de la Région Bretagne. Ces données qualitatives et quantitatives nous ont permis de présenter les pratiques de loisirs, l'organisation et la composition territoriale du Système Récréatif Localisé spécifiquement dédié à ce public.

5.3.3.1. Qui sont les touristes et les excursionnistes ?

Chaque année, l'Office de tourisme de Belle -Île en Mer effectue un bilan de l'activité touristique du « caillou ». Il est ainsi possible d'analyser l'évolution de l'attractivité de Belle-Île-en-Mer et d'identifier les caractéristiques sociales et économiques des touristes et excursionnistes débarquant sur l'espace insulaire (*Annexe 6 : statistiques INSEE*). Avec une fréquentation record en 2019 de plus de 434 000 visiteurs, le « caillou » enregistre une augmentation de 26% de voyageurs depuis 2010. Une hausse régulière de 10 000 touristes chaque année qui confirme que Belle-Île-en-Mer s'est petit à petit imposée comme « la » destination insulaire phare de la côte atlantique, derrière les îles d'Oléron et de Ré, plus faciles d'accès car reliées au continent par un pont. Une attractivité portée à son paroxysme au mois d'août, avec l'accueil, chaque année de plus de 100 000 touristes, soit 37% des séjours et 50% des nuitées annuelles. 78% des touristes viennent des régions nord-ouest de la France, pour plus d'un tiers, de la région parisienne (*Figure 14 : Provenance des touristes (Statistiques de l'Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer 2022)*).

Si la population accueillie est à 94% française, le marketing territorial engagé par les professionnels du secteur du tourisme a franchi les frontières, principalement en Europe. L'objectif est de cibler les pays dont le calendrier des vacances scolaires diffère de celui de la France, afin d'influencer le tourisme hors saison. La clientèle belge, suivie par celle venant d'Allemagne, de Suisse, du Royaume-Uni, des Pays-Bas et du Luxembourg, sont aujourd'hui les plus représentées. Les statistiques de l'INSEE font apparaitre un taux de 23% de touristes venant des autres pays (*Annexe 6 : statistiques INSEE*). Une stratégie qui a valu à Belle-Île-en-Mer, en 2020, d'être reconnue par le New York Times parmi les 52 destinations internationales.

Figure 14 : Provenance des touristes (Statistiques de l'Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer 2022)

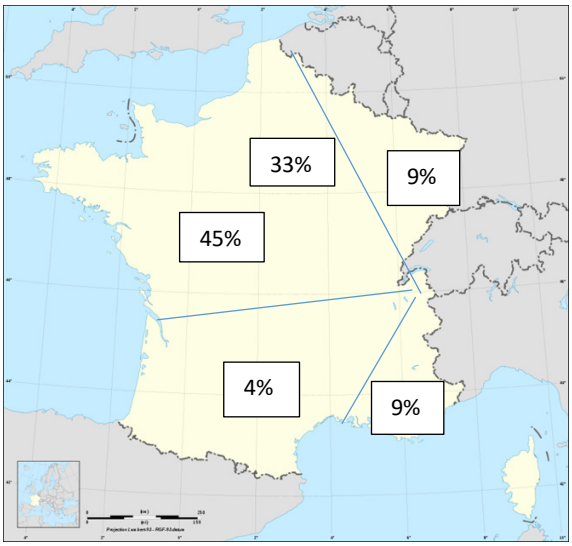

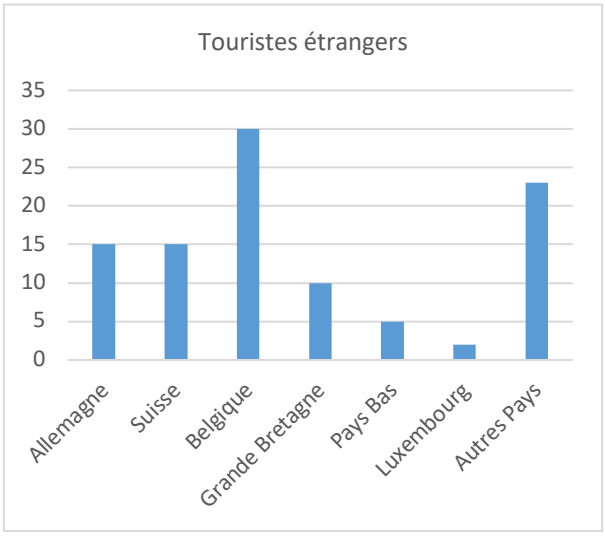

L'étude des catégories socioprofessionnelles met en évidence que 60% des visiteurs sont des cadres, des professions libérales, artisans, chefs d'entreprise, disposant des moyens financiers pour faire face à un coût du séjour (déplacement, liaison maritime, hébergement, coût de la vie) jugé élevé. Notre immersion nous a permis de constater qu'au début de la saison (avril à juin), les touristes sont représentés par des personnes venant seules ou en couple, et des retraités que nous retrouverons en arrière-saison de septembre à fin octobre. Juillet et août confirment la destination familiale du « caillou » (54% des touristes viennent en famille, les moins de dix-huit ans représentent 20% des visiteurs).

Force est de constater que les évènements culturels (festivals de musique classique et lyrique) attirent un public différent et furtif, correspondant aux catégories socioprofessionnelles identifiées précédemment. Un public jeune adulte est présent lors du festival « Belle-Île On Air » qui propose depuis 2008, sur une durée de trois jours, de découvrir des musiques actuelles et émergentes. Les débordements (alcool et drogue) constatés lors de cet évènement sont de moins en moins tolérés par la population locale et les touristes.

Le touriste qui débarque sur le « caillou » a une moyenne d'âge de 42 ans, 51% ont plus de 45 ans. 53% sont des primo visiteurs, 22% des visiteurs réguliers et 25% viennent plusieurs fois par an confirmant ainsi le souhait des acteurs de vouloir fidéliser la clientèle touristique. Les réservations sont réalisées via internet (57%), en moyenne trois à six mois avant la visite, une anticipation qui s'explique par les limites des infrastructures d'accès et d'hébergements insulaires. Les deux rouliers (VINDILIS et BANGOR) sont les uniques moyens de transport pour venir avec son véhicule sur l'île. Il est donc préférable d'anticiper, dès le mois de janvier, un passage en juillet et août avec embarquement de son véhicule. Dix à quinze traversées quotidiennes (40 à 50 véhicules par traversée) sont proposées, soit un départ toutes les 45 minutes environ. Quatre à cinq cents personnes peuvent embarquer sur chacun des deux navires. Des liaisons sont également proposées au départ de Vannes, Port-Navalo, Locmariaquer (d'avril à octobre), du Croisic et de La Turballe (en juillet/août) généralement pour les excursionnistes.

Quant à l'hébergement, les visiteurs réservent également entre trois et six mois avant leur venue, compte tenu du nombre limité de nuitées disponibles pour les mois de juillet et août. La réservation est effectuée par internet (57%), directement auprès des hébergeurs pour 45%. La location est favorisée par 25% des touristes, l'hôtellerie de plein air pour 13%, l'hôtellerie traditionnelle pour 14%. Pour 14% des séjournants, il s'agira de rejoindre leur résidence secondaire pour la période estivale. Que ce soit en hébergement marchand ou non marchand, la présence des touristes génère chaque année environ 1,5 millions de nuitées, la moitié sur les mois de juillet et août. 44% des touristes choisissent de résider à Palais, où se concentre une partie importante des commerces, services et

hébergements de l'île, soit 45% des capacités d'hébergement. Les 55% restants se répartissent par tiers sur les trois autres communes. Pour 79% des touristes, la localisation de l'hébergement l'emporte, le coût intervenant dans le choix à hauteur de 58%.

Parmi les visiteurs, 56 % ont passé au moins une nuit sur l'île (touristes) alors que 44% sont restés une journée ou moins (excursionnistes). Pour 80% des touristes, la durée du séjour sur Belle-Île-en-Mer est d'une semaine maximum, 13% restent deux semaines, 7% plus de deux semaines. Le coût de la traversée en bateau, et celui des locations, peuvent expliquer cette tendance à des séjours courts.

A l'arrivée sur Belle-Île, l'information concernant les activités proposées est recherchée via internet (42%), prenant le pas sur un contact direct avec l'Office de tourisme (38%). L'application « Vagabondez » développée par la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer manque de visibilité, elle reste indéniablement à faire connaître et à utiliser (5%). Concernant leur mobilité sur l'Île, les touristes utilisent prioritairement leur véhicule (44%), le préférant au vélo (17%), à l'auto-stop (5%) principalement utilisé par les jeunes de moins de dix-huit ans, ou au service de bus (3%) jugé trop cher.

Le tourisme est un secteur économique majeur de l'île. La consommation touristique s'élève à 105,9 millions d'euros par an selon les informations données par la CCBI. En moyenne, un touriste dépense 58 euros par jour, un excursionniste 106 euros (dont 36 euros pour le transport) pour son escapade à Belle-Île, 60% se restaurent sur place. Une famille de quatre personnes, restant sept jours sur le « caillou », dépense 1 671 euros dont 96 euros (6%) pour les loisirs (hors restauration). Le budget est principalement dédié à l'hébergement (37%), au transport pour venir sur l'île (18%) et à l'alimentation sur place (24%). 89% des touristes déclarent s'offrir un diner au restaurant au moins une fois durant leur séjour.

5.3.3.2. Les pratiques récréatives et leur appropriation moderne

Les activités récréatives modernes sont présentes à Belle-Île-en-Mer depuis l'apparition du tourisme sur le territoire dès la fin du XIXème siècle. Elles ont toujours eu une vocation de découverte de l'environnement et des ressources locales. Parmi les activités intemporelles, les habituels jeux de plages (Beach volley, football, badminton, Beach Ball) restent une occupation pour les estivants jeunes et adultes, dans une culture énergétique et prométhéenne dans la volonté de dominer son corps.

Il en est de même pour la natation qui est également une activité coutumière sur le « caillou ». Au-delà de dominer son corps, le souhait de dominer la mer est

fortement présent comme marqueur d'une appropriation moderne. Selon les années, deux à trois plages sur les cinquante identifiées font l'objet d'une surveillance en période estivale, par des maîtres-nageurs sauveteurs. Ce sont les touristes qui ont développé cette pratique, d'abord thérapeutique (jambes lourdes, problèmes de circulation sanguine), en lien avec la température de l'eau qui ne dépasse guère les dix-huit degrés même en été. Aujourd'hui ces mêmes touristes sont souvent équipés de combinaison pour tenter de rentrer dans l'eau. Leur approche des bains de mer est différente de celle des locaux. Elle est plus ludique, l'enjeu n'étant pas les bienfaits thérapeutiques mais une certaine bravoure de plonger dans une eau oscillant entre seize et dix-huit degrés.

> *« Faut se jeter directement dans l'eau, sinon tu ne rentres pas ». (Un touriste, 28 ans)*
>
> *« Je commence à marcher dans l'eau, en essayant de rentrer progressivement. Des fois je reste longtemps dans l'eau, debout, mais sans me tremper totalement. Souvent je fais marche arrière ». (Une touriste, 45 ans)*
>
> *« On se donne comme objectif d'atteindre un bateau amarré en bout de plage ». (Un groupe de jeunes)*

Autre activité récréative moderne, la pratique de la plaisance est identifiée pour la première fois à Belle-Île en 1895 (Le nouvelliste du Morbihan du 28 juillet 1895). Elle était précédée d'un concert de bienfaisance, la veille, au profit des pêcheurs, très éprouvés par l'absence complète de pêche cette année-là (Le courrier des campagnes du 10 août 1895). La plaisance ouvre aujourd'hui la saison touristique avec la régate « Tour de Belle-Île » fin mai-début juin, regroupant plus de cinq cents participants au départ de Quiberon. Une autre régate, « le trophée La Bien Nommée », organisée par la biscuiterie éponyme, située à Palais, et la Société Nautique locale, a lieu fin août. La voile permet aux touristes de venir découvrir le « caillou » en accostant pour une journée ou plusieurs jours dans les ports de Palais et de Sauzon. Une escale « découverte » et « contemplative » sur un trajet de cabotage autour du « caillou », de transit entre les îles du Morbihan (Houat, Hoëdic, Îles aux moines, …). « Les voileux » sont avant tout des clients des infrastructures portuaires (appontage, douche, ravitaillement en eau, nourriture) et, à ce titre, porteurs d'une économie présentielle non négligeable lorsque les conditions climatiques sont au rendez-vous.

> *« Les plaisanciers viennent mouiller dans le port de Sauzon ou Palais à marée haute. C'est aussi tout un spectacle de les voir renter au port. On les a le soir dans nos restaurants de mi-juillet à fin août ». (Un restaurateur de Sauzon)*

L'apprentissage de la plaisance est destiné aux touristes. Des cours sur optimistes et petits catamarans sont proposés aux enfants par des animateurs diplômés et venant du continent, uniquement sur la plage des Grands sables, où se concentre l'apprentissage des sports maritimes (planche à voile, plaisance). Des bateaux à moteur, style ZODIAC, ne nécessitant pas de permis de navigation, peuvent être loués pour des sorties en famille ou entre amis, pour aller pêcher en mer ou simplement faire le tour de l'île, et se rendre sur des plages non accessibles par la terre (criques sauvages). Des sorties en voilier sont également proposées par des acteurs locaux.

Activité maritime traditionnelle de forme moderne, le kayak de mer permet d'appréhender l'insularité, de la contempler depuis la mer, tout en pratiquant une activité physique. Sport nautique simple, cette activité contemplative est proposée aux touristes en saison estivale. Sécurisée par le port d'un gilet de sauvetage et d'une combinaison prêtée par le loueur, le kayak de mer ne nécessite qu'un faible apprentissage à la différence de la voile, du surf, ou de la planche à voile. Sa pratique ne demande pas de technicité, si ce n'est maîtriser un tant soit peu la manière de monter et descendre du kayak, tenir la pagaie, manœuvrer et propulser l'embarcation. Le kayak de mer est ainsi une activité proposée au programme des colonies de vacances présentes sur le « caillou ». Moins onéreux que la location d'un zodiac ou d'un bateau, le kayak de mer est utilisé pour aller pêcher à la ligne, pour découvrir en famille, et différemment, la flore et la faune présentes dans les rochers et les falaises (pouces-pieds, huitres sauvages, araignées de mer, cormorans, …). Les pratiquants interrogés sont dans un esprit poétique, écologiste, prônant le développement durable, le nomadisme, le cabotage, la recherche d'une proximité visuelle et physique avec la nature ambiante.

> *« La couleur de la mer n'est jamais la même. On se promène en prenant notre temps. On peut partir des fois à la journée. On en profite pour regarder les oiseaux dans les rochers depuis la mer. On voit plein de choses différemment de depuis les sentiers de randonnées. La mer procure plus d'adrénaline qu'une rivière, car les vagues peuvent être déstabilisantes, et il y a plus de profondeur ». (Couple 47 et 57 avec leur propre matériel)*

Ce couple a programmé une sortie nature à la journée dans une culture moderne en considérant la mer comme un support à sa pratique récréative et Belle-Île-en-Mer comme son décor outdoor. Un parcours bien défini a été fixé, dans un temps de pratique pour être effectué dans une esthétique visuelle et relationnelle contemplative. Cette sortie correspond à une confrontation passagère avec la dangerosité de la mer, même si la technicité et la connaissance des lieux sont maitrisés par une récurrence de la pratique du kayak de mer à Belle-Île-en-Mer. C'est aussi pour ce couple une épreuve physique et mentale qu'il se donne dans le

cadre d'un projet de vacances. Pour cela, ce couple est venu sur le « caillou » avec son propre matériel, un équipement haut de gamme destiné à la randonnée sportive. Ce couple pratique le kayak de mer en alliant sport et découverte dans des valeurs qui se veulent écologiques (mobilité douce, slow tourisme, approche de la nature sans la déranger).

Des sorties en kayak sont organisées en saison estivale à partir des plages faisant face au continent, la côte sauvage étant trop dangereuse pour ce genre d'activité. Les prestataires mixent les différents niveaux de pratique et proposent des sorties avec un guide d'une durée généralement de trois heures. Les guides sont des saisonniers qui se renouvellent d'années en années. Ils se contentent d'accompagner les clients. Les sorties sans accompagnement se développent, la simple location de matériel étant moins onéreuse. De plus en plus de pratiquants s'équipent d'un matériel vidéo (type go-pro) afin de garder un souvenir de leur expérience.

> *« L'année dernière ont a fait une sortie avec un guide. Cette année, on a loué les kayaks pour la demi-journée, ça revient moins cher et on fait la même sortie seuls. On connaît le chemin. On a décidé de manger sur la plage, dans une crique seulement accessible par la mer. On l'a repérée l'année dernière ». (Une famille de 4 personnes, 32 et 35 ans, deux enfants en bas âge)*

Implanté dans un environnement naturel particulièrement préservé, le golf de Belle-Île-en-Mer, sauvage et singulier, propose un parcours spectaculaire de quatorze trous. Il s'étend en bord de mer sur cinquante-cinq hectares, sur les terres de l'ancien domaine de Sarah BERNHARDT. Accroché à la côte sauvage, il offre des trous d'exception, dont le trou n°2, unique en Europe avec son green en mer, est un véritable défi. La légende voudrait que le roi Édouard VII d'Angleterre, grand amateur de golf, venu rendre visite à Sarah BERNHARDT, en ait profité pour taper quelques balles autour de la Villa Lysiane à la ferme des Poulains, en utilisant les herbes rases de haut de falaise comme un links. Comme l'endroit se prête à la pratique du golf, en 1984, le maire de la commune proposera à quelques amoureux de ce sport, touristes fidèles ou résidents secondaires, d'exercer leur passion et d'élaborer un parcours autour de la Ferme des Poulains.

> *« Le golf de Belle-Île, ou le plaisir naturel de jouer au golf. Bien rares sont les lieux qui m'ont procuré autant de plaisirs différents, celui surtout de mélanger ma passion pour le jeu avec la beauté de l'endroit, la luminosité de ses paysages, les odeurs de la lande et les couleurs à perte de vue sur le grand large. L'endroit est tellement magique qu'il vous permet, le cas échéant, de relativiser en toute bonne humeur la déception d'une carte modeste » (Patrice LEGLISE, ancien joueur professionnel (Tour*

Européen), quatre fois Champion de France, enseignant (Chantilly), architecte (Raray) et coach professionnel haut niveau)

Nous avons également identifié des activités récréatives de pleine nature modernes et/ou hypermodernes, à vocation consommatrice de nature. Parmi les plus emblématiques, nous pouvons distinguer la pratique du vélo. Classique ou VTT, il permet de se déplacer de manière peu onéreuse et de découvrir l'île sans avoir à venir avec son véhicule, même s'il n'existe pas de pistes cyclables proprement dites sur le « caillou ». Neuf loueurs de vélos, ou de deux-roues motorisés (scooters), sont référencés sur le « caillou » et proposent aujourd'hui des vélos électriques pour faire face à un relief très vallonné, ainsi qu'au vent perpétuellement présent.

« On a été obligé de s'adapter à la demande des clients. Mais les vélos électriques sont plus fragiles et pas faits pour rouler sur les chemins difficiles comme ici. Ils ne sont pas prévus pour, ce n'est pas goudronné en totalité nos chemins. Ce sont des vélos qui supportent mal l'humidité, la terre…Il faut changer les patins de freins souvent. Donc au final c'est plus cher à la location, surtout pour une famille entière. C'est pour cela que l'on voit de plus en plus de gens passer avec leur propre vélo ». (Un loueur de vélo à Palais).

Des conditions que découvrent les excursionnistes et les touristes qui choisissent ce mode de mobilité douce, pour la journée, la demi-journée ou plusieurs jours, selon la durée de leur séjour à Belle-Île-en-Mer. Des cyclistes pour qui cette pratique est souvent unique dans l'année. Pas habiles, en tenue vestimentaire non adaptée, ils doivent faire face à un vent continuellement présent qui rend difficile la pratique du vélo et entraine parfois des chutes. Les cyclistes partagent les circuits et itinéraires sur des routes secondaires étroites, avec les voitures, les bus, sans vraiment se soucier des règles de sécurité, du code de la route. Cette intermodalité est la cause d'une cinquantaine d'accidents chaque saison estivale, malgré les consignes données par les loueurs.

« On s'en souviendra de la sortie à vélo à Belle-Île-en-Mer. Un bon moyen pour engager une scène de ménage, oui. Pour ma part je ne suis pas prête à refaire du vélo. Je croyais qu'une île était plate, et il y a tout le temps du vent, et le temps n'était pas top aujourd'hui, une vraie galère ». (Une touriste, 35 ans)

« J'ai fait une fois du vélo ici. On les avait emmenés. Je recommencerai plus. Il y a des côtes à 16%. Quand tu as fini, tu as la langue qui se prend dans le dérailleur » (Homme, 48 ans du Nord)

Il existe pourtant des itinéraires et des circuits vélo, faisant l'objet d'une signalétique spécifique, adaptés à tous les niveaux de pratique, partagés avec les randonneurs,

à l'écart des routes principales. Ils relient les quatre communes et permettant de faire le tour de l'île.

En reprenant les typologies de publics proposées par EVRARD (2008), nous avons constaté que la quasi-totalité des personnes interrogées viennent à Belle-Île-en-Mer avec un « objectif » récréatif lors de leur migration estivale, que celui-ci soit ludique (plagistes), contemplatif (conservateurs) ou sportif (explorateurs et immergés). La fraicheur de l'eau confirme une tendance à des activités touristiques de découverte et sportives à dominantes contemplative et terrestre. Nous pouvons ainsi distinguer les conservateurs qui représentent les utilisateurs traditionnels du territoire par une présence sur les plages, la côte sauvage, les ports de Sauzon et de Palais et les points sublimes. Ils ont tendance à s'éloigner des zones les plus fréquentées, en privilégiant une fidélisation de lieux repaires sécurisants où ils ont leurs habitudes (place de parking, positionnement sur la plage, parcours de randonnées…). Ils pratiquent la baignade, la randonnée, la pêche côtière et le VTT. Les exclusifs pratiquent une ou plusieurs activités. Certains se contentent de l'univers aquatique comme un décor sans cesse renouvelé. C'est le cas des plagistes pour qui le bord de mer (côte sauvage et plages) est principalement utilisé de façon ludique et contemplative, d'exposition de soi. Certains vont se contenter d'une activité spécifiquement liée à la plage (jeux de plage, bronzage), d'autres s'aventurent sur la côte sauvage et dans les ports de Sauzon et Palais pour des activités et des évènements culturels.

Les explorateurs, quant à eux, utilisent l'ensemble des éléments mis à leur disposition (l'eau, l'air et la terre) en multipliant les expériences récréatives culturelles et sportives. Ils viennent sur le « caillou » avec un objectif précis qui est d'investiguer au maximum et sur un délai contraint, la durée de leurs vacances, le terrain de jeu que leur offre Belle-Île-en-Mer (les randonneurs viennent avec l'objectif de faire le tour de l'île en quatre ou cinq jours).

Enfin, les immergés représentent les pratiquants d'activités nautiques, aquatiques, terrestres, par le fait qu'ils explorent ce milieu riche en ressources (poissons, crustacés, flore, faune). Ils n'hésitent pas, pour certains, à explorer chaque recoin de l'île à pied, à vélo ou en voiture. Ce sont ceux qui ont le privilège d'un séjour d'au moins une semaine, des fidèles pour qui Belle-Île-en-Mer est devenu un repaire, un second lieu de vie, en tant que touriste ou résident secondaire.

L'exploration de l'île est parfois aussi l'objectif des excursionnistes. Plus de trois mille visiteurs débarquent chaque jour du mois d'août, quand la météo est au beau fixe. 80% d'entre eux sont des touristes en séjour en Bretagne, principalement dans le Morbihan, dans les communes voisines de Quiberon. Ils viennent à la journée et plutôt en cœur de saison. Parmi eux, deux tiers se rendent sur Belle-Île pour la première fois pour découvrir ou faire découvrir l'île. C'est alors dans une course effrénée qu'ils vont chercher à maximiser les cinq

heures dont ils disposent entre leur arrivée et leur retour sur le continent, pour louer un vélo électrique ou un VTT, un scooter ou une voiture (les véhicules électriques tendent eux aussi à devenir de plus en plus nombreux). Ensuite, ils se répartiront sur l'ensemble du « caillou » en empruntant les routes principales, les sentiers cyclistes et/ou pédestres. Certains préféreront une excursion réservée auprès des Cars bleus et des Cars verts, qui les transporteront vers une découverte des points sublimes de Belle-Île (Les Poulains, Sauzon, La Grotte de l'apothicairerie, les aiguilles de Port Coton), comme au temps de la naissance du tourisme à Belle-Île-en-Mer.

Si le Système Récréatif dédié à la population locale est porté par des acteurs endogènes sous statut associatif qui le reconduisent de manière quasi-identique d'années en années, sans concertation entre eux, la gouvernance et la gestion du Système Récréatif proposé aux touristes est, quant à lui, porté par des acteurs locaux et des acteurs exogènes, sous statut associatif ou entrepreneurial. Il est régulé et piloté par l'intermédiaire de l'Office de tourisme, placé sous la responsabilité de la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer. Sa régulation s'effectue principalement à partir d'indicateurs statistiques mettant en corrélation le nombre de touristes accueillis et la capacité d'accueil de l'île. Des séances collectives de réflexion sur les stratégies d'attractivité du territoire sont organisées avec les adhérents de l'Office de tourisme, s'appuyant sur les enquêtes réalisées par l'Observatoire du Comité Régional du Tourisme de Bretagne. Cette régulation s'oriente principalement vers la sauvegarde de l'environnement, dans le cadre d'une volonté politique affichée de s'engager dans une démarche de développement local, au regard du surtourisme qui tend à se confirmer du 14 Juillet au 15 Aout. Nous observons l'absence d'un mouvement collectif et réflexif entre les acteurs qui se contentent d'agir individuellement, chacun dans son domaine d'activité. Le système dédié aux touristes se caractérise par une économie des rôles qui s'organise autour de la saisonnalité touristique, que les acteurs du secteur souhaiteraient prolonger au-delà du mois d'octobre.

La communication autour de l'offre récréative globale s'appuie tout au long de l'année sur les sites internet des acteurs, ainsi que sur les publications produites par l'Office de tourisme et la Gazette de Belle-Île-en-Mer. Belle-Île-en-Mer organise son Système Récréatif pour répondre au système sociétal actuel et aux modes de vie affectionnés par ces différents collectifs culturels. Il propose un consensus implicite sur la poursuite maitrisée du modèle touristique actuel qui questionne sur les frontières entre l'habiter et le visiter. Le territoire cherche à composer avec son habitabilité écologique, sociale et culturelle pour s'engager dans une volonté politique qui se voudrait transitionnelle pour faire perdurer son attractivité. Le passage de la modernité à l'hyper-modernité a simplement permis à Belle-Île-en-Mer de surfer sur une tendance sociétale pour atteindre cet objectif.

Les fêtes organisées à l'initiative des locaux, les sorties natures et/ou culturelles, constituent des passerelles pour créer des pratiques communes, dans la perspective d'envisager autrement les liens entre les locaux et les touristes, les pratiquants et l'environnement. Mais cette culture écomoderne porteuse d'une autre relation insulaire reste encore loin de son ambition de rapprocher les cultures locales et touristiques dans un métissage culturel choisi.

Synthèse

Comme le revendiquent clairement l'Office de tourisme et la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer dans le cadre de leur marketing territorial, le marquage culturel de Belle-Île-en-Mer est clairement axé sur un territoire sauvage caractérisé par un art de vivre dans un esprit de liberté. Un bateau de terre au milieu de la mer, un bout de campagne au milieu de l'océan. Un lieu intime et solidaire à la fois. Mais pas une destination chaise longue. Un produit global porté par des valeurs fortes : le respect d'une nature battue par la mer et le vent, la liberté de se perdre sur les chemins de randonnée, une terre de saveur dotée d'un patrimoine historique et naturel, où règnent des caractères insulaires forts de leurs différences : l'insularité comme atout.

Les ressources naturelles du « caillou » (faune, flore, patrimoine matériel et immatériel, évènements culturels et sportifs) sont autant de ressources qui offrent aux insulaires, aux touristes et aux excursionnistes un potentiel récréatif varié, dense et commun. Ce potentiel récréatif existe tout au long de l'année, malgré les limites et contraintes liées à un espace insulaire. En période estivale, le Système Récréatif Localisé des touristes vient supplanter celui des habitants permanents qui disparait jusqu'à octobre. Le CPIE Maison de la Nature et la Société Historique de Belle-Île-en-Mer restent les deux seuls acteurs associatifs locaux qui ouvrent leurs prestations à la fois aux Bellilois et aux touristes en période estivale.

Belle-Île-en-Mer rassemble, comme dans les stations du littoral atlantique breton, une majorité de pratiquants « actifs ». Les différentes enquêtes réalisées auprès des touristes qui choisissent Belle-Île-en-Mer comme lieu de villégiature nous ont permis de dresser leur profil et l'importance de leur présence pour l'économie locale et son développement. Les conditions climatiques instables, tout au long de la journée, et la température de l'eau n'incitent pas à une simple exposition passive au soleil. A la lecture de notre étude exploratoire, il apparait que les touristes pratiquent une multitude d'activités récréatives durant leur séjour, dans la continuité des pratiques sportives qu'ils réalisent au cours de l'année. Les pratiques récréatives en liberté sont dominantes, qu'elles soient sportives (promenade/ballade, plage et baignade, randonnée) ou de découverte (visite de points sublimes et de villages). Les pratiques récréatives organisées sont

également présentes, qu'elles soient de découverte (visite de monuments, de musées et d'exposition) ou sportives (sports nautiques). Elles pourraient être source de rencontres et de partages avec la population locale. Cette hypothèse se confirme uniquement pour les touristes qui reviennent de manière récurrente sur « le caillou » pour leurs congés. Ils tissent alors des liens avec des voisins lorsqu'ils sont résidents secondaires, avec des acteurs économiques du fait de leur fidélisation et des habitudes développées lors de leur présence sur l'espace insulaire. La grande majorité des touristes séjournant plus d'une journée et surtout les excursionnistes ne développent aucune véritable relation avec la population locale. Les différentes enquêtes font apparaitre que 90% des touristes et les excursionnistes vivent Belle-Île-en-Mer comme des consommateurs de services et d'un environnement favorable aux sports de pleine nature, dans une culture moderne. Ils viennent chercher à Belle-Île-en-Mer une respiration et un dépaysement loin du rythme des centres urbains. Pour cela, l'île se met au service des touristes et des excursionnistes en saison estivale en leur proposant une gamme étendue d'activités récréatives répondant ainsi à une transformation des pratiques engagées depuis les années 1980-1990. Les activités liées au bien-être (Yoga), les visites guidées pour découvrir le patrimoine immobilier, paysager, culturel voire gastronomique sont devenues une base récurrente d'activités récréatives proposées aux touristes, chaque semaine, pour répondre à une tendance sociétale favorable au développement durable. Celles-ci ont également vocation à faire connaître les contraintes de la vie insulaire au niveau de la gestion des ressources locales (eau et déchets). Elles permettent une première approche liée à la présence humaine et à ses conséquences sur les écosystèmes, une relation au monde qui nous entoure, capable de faire émerger une transition récréative basée sur l'écorécréativité. Mais en restant dans une culture moderne, ciblée prioritairement vers les touristes, ces activités récréatives ne font que partager un diagnostic effectué par les Bellilois, sans apporter une dynamique qui permettraient d'engager un projet de territoire porteur d'un commun récréatif.

5.3.4. Une culture récréative localisée commune aux habitants permanents et aux touristes

La qualité de vie à Belle-Île-en-Mer fortement liée à ses aménités paysagères, représente pour les habitants permanents, îliens d'origine ou néo-résidents, les touristes et les excursionnistes, l'argument phare qui fait de cet espace insulaire un lieu de détente et de bien-être singulier. Même si nous pouvons identifier deux Systèmes Récréatifs Localisés distincts, notre immersion et les enquêtes qualitatives et quantitatives que nous mobilisons dans notre thèse nous ont permis de faire apparaître une culture récréative localisée commune aux habitants permanents et aux touristes, autour de traits culturels singuliers.

La pêche en mer ou côtière est une activité traditionnelle qui s'est fortement modernisée avec le temps, l'apparition de matériels techniques et technologiques dédiés. Partagée avec les locaux, elle constitue même l'activité principale pour certains touristes qui viennent sur le « caillou » pour pratiquer leur activité favorite tout au long de leur séjour.

> *« Je viens en vacances chaque année quinze jours l'été. Je laisse le Zodiac dans la caravane. Je pêche à la ligne depuis le bateau, quand la mer est calme. Des fois je pose un casier ou deux pour les crabes, les langoustes, les homards ou les araignées. C'est de la pêche plaisir en espérant prendre une dorade, un bar. Il faut des fois se lever tôt pour prendre la marée, même si on est en vacances. Je vais en mer pour oublier Grenoble, tout oublier au milieu de l'eau, c'est calme ». (Un homme, 52 ans, contrôleur de bus à Grenoble)*

Cette pêche plaisir se retrouve chez de nombreux locaux qui possèdent une petite embarcation qu'ils laissent amarrée tout au long de l'année dans les ports et anses de l'île. Les touristes, quant à eux, louent leur embarcation lors de leur venue sur le « caillou » ou la récupère auprès des sociétés d'hivernage et d'entretien spécialisées de Palais et Sauzon. Locaux et touristes partagent en été les mêmes infrastructures portuaires et se retrouvent en mer dès la marée haute pour une pêche à la ligne ou au casier, une pêche raisonnée et contrôlée par la police maritime. Les weekends sont pour les îliens l'occasion de sortir en mer en famille pour une balade contemplative ou pour pêcher.

Locaux et touristes possèdent en général une culture traditionnelle commune de la mer, de ses dangers et de la législation maritime acquise lors de l'obtention du permis bateau. Ils prennent en compte les ressources maritimes locales tout en suivant le rythme que la nature leur impose. En revanche, les Bellilois ne partagent pas leur connaissance des lieux de pêche avec les touristes qui restent malgré tout, comme sur terre, des « envahisseurs » sur mer.

Profitant du milieu maritime, les touristes pratiquent la pêche dans le port, dans les rochers, seuls ou en famille, pour le plaisir, tout simplement, de manger « sa pêche » (maquereau, mulet). Cette activité fait partie des loisirs de vacances au bord de la mer et ne demande pas une technicité ni un matériel importants. Toujours à marée haute, de jeunes enfants en vacances à Belle-Île-en-Mer envahissent les cales des ports pour la traditionnelle pêche aux étrilles, munis d'un carrelet auquel est accrochée une tête de maquereau. Le jeu consiste à prendre un maximum d'étrilles avant d'organiser une course dans laquelle les petits crabes doivent rejoindre la mer depuis le haut de la cale. Une tradition familiale pour beaucoup de touristes qui viennent depuis des années à Belle-Île-en-Mer et qui se transmet à chaque génération. Cette activité entraine une animation et une ambiance singulières à Sauzon. Les locaux ne pratiquent pas la pêche dans les

ports, laissant cette place aux touristes et préférant la pêche depuis la côte. Ils ne partagent pas non plus leur connaissance des lieux où les maquereaux et les mulets sont fréquemment présents.

La pêche à pied, autre pratique traditionnelle, n'est présente que dans la ria de Sauzon, seul endroit adapté. Quelques sorties du CPIE Maison de la Nature proposent aux touristes et aux locaux un apprentissage de cette activité, leur permettant de dénicher quelques bulots et autres coquillages de mer. C'est l'occasion pour les habitants et les touristes de se croiser et partager leurs connaissances sur les fruits de mer et la manière de les trouver et de les récolter.

La pêche sous-marine fait partie des activités récréatives de pleine nature intimistes tout en étant fortement réglementées. La demande d'autorisation pour partir en pêche n'est jamais déposée, mais les affaires maritimes veillent à la sécurité des pratiquants (bouée de repérage, nombre de prises, taille des prises). Exigeant un équipement spécialisé (fusil/harpon, combinaison 7mm d'épaisseur, palmes, masque et tuba, bouteille d'oxygène) et demandant une certaine technicité (nage et chasse), elle est pratiquée à Belle-Île-en-Mer par des habitués, locaux et touristes, qui chassent principalement la dorade, la vieille et l'araignée.

> *« Cela fait douze ans que je plonge ici. On plonge toujours à deux, histoire de sécurité. Je pêche l'araignée, pour le sport et le plaisir de manger le produit de ma pêche. L'eau est moins froide que chez moi en Angleterre ». (Un pratiquant de 47 ans, Anglais de Manchester).*
>
> *« J'habite en Normandie, et mon plaisir à Belle-Île est de passer un moment convivial sous l'eau avec un copain. On plonge comme ça en toute sécurité. On pêche ce dont on a besoin, pas plus. On se sent en liberté sous l'eau. Nous on plonge et chasse pour le plaisir, tant mieux si on prend quelque chose ». (Deux pratiquants de 41 ans et 52 ans, de Normandie et du Vaucluse).*
>
> *« Je suis venu habiter ici pour mon boulot et comme chaque été je pratiquais la plongée, je peux en profiter ici toute l'année quand les conditions climatiques le permettent. Les gars d'ici m'ont donné les coins où aller, des conseils parce qu'ils me considèrent comme un insulaire. Mais on ne dit rien aux touristes qui l'été plongent n'importe où et pêchent plus que ce qui est autorisé » (un néo-résident de 38 ans)*

Enfin, la randonnée sportive ou de contemplation, qui demande peu de technicité et aucun matériel spécifique, est très prisée des néo-résidents, retraités de surcroit et des touristes. Bien qu'originellement centrée sur la montagne, aujourd'hui 35% des Français sont adeptes de la randonnée pédestre sur n'importe quel territoire. Elle représente une nouvelle composition récréative avec l'environnement, une aspiration au bien-être et à la santé. La randonnée pédestre

est l'activité phare de Belle-Île-en-Mer. Elle est partagée entre îliens et touristes, grâce au sentier de Grande randonnée, le GR 34, plus communément appelé le sentier des douaniers. Créé sous la Révolution, il sillonne toute la côte bretonne. La partie concernant Belle-Île-en-Mer, longue de 82 km, est plutôt d'origine militaire, utilisé pour la surveillance, il correspond également à d'anciens chemins empruntés par des pêcheurs.

Bien qu'originellement centrée sur la montagne, aujourd'hui 35% des Français sont adeptes de la randonnée pédestre sur n'importe quel territoire. Elle représente une nouvelle composition récréative avec l'environnement, une aspiration au bien-être et à la santé. La randonnée pédestre est l'activité phare de Belle-Île-en-Mer. Elle est partagée entre îliens et touristes, grâce au sentier de grande randonnée, le GR 34, plus communément appelé le sentier des douaniers. Créé sous la Révolution, il sillonne toute la côte bretonne. La partie concernant Belle-Île-en-Mer, longue de 82 km, est plutôt d'origine militaire, utilisée pour la surveillance, elle correspond également à d'anciens chemins empruntés par des pêcheurs.

Les locaux parcourent les sentiers côtiers de manière contemplative et pour certains dans un esprit de sport-santé. Pour eux, la randonnée représente donc à la fois une activité physique, de détente et de bien-être, pratiquée tant par les îliens d'origine, que par les néo-résidents, les résidents secondaires - principalement des retraités - dans un cadre associatif ou en toute « liberté ». Quelle que soit la météo, ils s'aventurent sur les chemins côtiers ou à l'intérieur des terres. En groupe, c'est aussi un moyen de se retrouver, d'échanger des informations sur la vie « intime » de l'île. C'est profiter et contempler la nature, et mettre tous ses sens en action.

Pour les touristes, outre l'aspect contemplatif et de découverte, la randonnée pédestre est avant tout sportive avec l'objectif de faire le tour de l'île en moins d'une semaine, seul(e), en groupe, en famille. Les pratiquants varient selon la saison. Beaucoup d'entre eux découvrent, grâce à la randonnée pédestre, qu'une île n'est pas forcément un espace plat. En juin et à l'automne, nous avons identifié les randonneurs sportifs (jeunes étudiants et groupes de marcheurs adhérents à des clubs). Ils marchent plus de quatre heures par jour, quotidiennement, motivés par les paysages, le plaisir de randonner, la recherche d'aventure et d'immersion dans la nature, avec un objectif de performance : faire le tour de l'île en cinq jours. En juillet, août et septembre, nous retrouvons des randonneurs hédonistes. Ils marchent moins de quatre heures par jour durant leur séjour, plutôt dans le but de découvrir les paysages. Ils recherchent le plaisir de randonner, de marcher en famille, entre amis, dans le calme. Ils marchent pour se détendre, se ressourcer. Contemplative ou sportive, la randonnée pédestre à Belle-Île-en-Mer reste une pratique récréative qui se mérite.

> *« En vacances, on a du temps pour faire ce dont on a envie, donc de la marche. On est venu ici pour faire le tour de l'île. Marche plaisir,*

contemplative, de découverte, dans un esprit de convivialité entre amis. La marche vide la tête et c'est bon pour la santé. On a l'impression de retrouver une sensation de lenteur, de vivre au rythme de ses pieds ». (Un homme, 49 ans, touriste)

« Il y a du respect entre marcheurs. Un code aussi. Ça parait facile comme activité, mais ici c'est d'abord du sport avant une découverte de la nature ». (Un retraité de 60 ans)

« On laisse la voiture à Quiberon. Des vacances sans voiture c'est l'objectif. La pratique de la marche correspond à notre style de vie quotidien. On fait attention à notre hygiène de vie, à notre alimentation. Nous sommes très développement durable. On pratique aussi le taiji, le vélo, le yoga ». (Couple de touristes, agent administratif et avocat, 52 et 54 ans)

Les randonneurs expriment ici une forme culturelle moderne de leur pratique. Ils sont venus à Belle-Île-en-Mer avec un objectif, celui d'en faire le tour dans un temps donné, motivés par la reconnaissance du sentier des douaniers comme le GR® préféré des Français en 2022. Un projet sportif qui se veut aussi convivial, entre ami ou en famille. La marche est considérée avant tout dans une forme hédoniste et hygiéniste. La randonnée est exercée dans une démarche contemplative et sensorielle par des personnes équipées de tenues et de matériel destinés à cette pratique. La sortie du jour est programmée, le parcours ayant été identifié sur un guide spécialisé qui en précise la durée, le kilométrage et la difficulté. Le repas est transporté pour être consommé en cours de marche dans un lieu qui sera choisi en fonction de son point de vue sublime sur la mer. Ces randonneurs partagent les valeurs de la mobilité douce, du slow tourisme, de la protection de la nature, de l'attractivité du « caillou ».

Dix-sept itinéraires proposent de découvrir Belle-Île-en-Mer grâce à des parcours de randonnées. Ils forment des boucles de cinq à treize kilomètres, pour un temps de marche variant d'une heure et trente minutes à plus de trois heures. Ils font l'objet d'un balisage et d'une classification par niveau de difficulté (facile, sans difficulté majeure, sportif, parcours très accidenté). Ils sont entretenus par les gardes du littoral et empruntent successivement le sentier côtier et les chemins intérieurs. Chaque parcours est singulier, représentant une expérience touristique que le randonneur pourra s'approprier pour créer sa propre histoire. Il est possible d'effectuer le tour de l'île en cinq jours, en ne suivant que le sentier côtier, par étapes de quinze à vingt kilomètres par jour, soit seul en toute liberté, soit accompagné par un guide, ou encore dans le cadre d'un stage de photographie. Deux gites sont à disposition des randonneurs du mois d'avril à fin octobre.

« Dès qu'il fait beau, les chenilles processionnaires avec leur sac à dos et leur poncho jaunes sont partout » (Un commerçant)

Même si les bâtons de marche nordique ont fait leur apparition dans la panoplie du parfait randonneur, les embouts pointus sont bannis car ils fragilisent les sentiers. Une île vallonnée comme Belle-Île-en-Mer demande malgré tout, pour ces adeptes, une condition physique avérée.

La Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer a développé une nouvelle application pour smartphone, pour explorer l'île de façon ludique. Disponible gratuitement, l'application « Vagabondez » propose aux visiteurs d'accomplir des missions réparties sur toute l'île, afin d'espérer intégrer l'Ordre du Pouce-Pied. Sous forme de missions amusantes et instructives, à relever en famille, seul ou entre amis, elle permet de découvrir, via des photos, des vidéos, des documents d'archives, des panoramas 360°, des dialogues avec des personnages, des modules de jeu, les richesses naturelles, historiques et patrimoniales de l'île. Ce projet, porté par la Communauté de communes, cofinancé par la Région Bretagne et le Département du Morbihan, a pour objectif de proposer une nouvelle forme de visite originale, à destination des familles, en saison comme hors saison. Il permet de sensibiliser les habitants et les visiteurs au patrimoine de l'île de façon ludique, autonome et dématérialisée, grâce aux outils numériques devenus incontournables aujourd'hui. Du numérique au service de l'interprétation du territoire et encourageant les visiteurs à lever les yeux et observer l'environnement qui les entoure. Les contenus ont été rédigés en partenariat avec le CPIE de Belle-Île-en-Mer, la Société Historique de Belle-Île (SHBI) et l'association Belle-Île-en-Mer-Archéologie (BIEMA). Cette activité se développe certes dans une culture hypermoderne de l'informatique afin de « capter » un public jeune pour le sensibiliser à la sauvegarde de l'environnement qui l'entoure localement.

Les animations locales, en lien avec les pratiques festives traditionnelles, sont menées dans chacun des villages par les comités des fêtes dans une culture moderne, une forme patrimoniale de développement et dans le cadre d'une écologie relationnelle au sens d'INGOLD (2013). Elles représentent un moment d'opportunité de rencontres et d'échanges pour fédérer la population locale et les touristes autour de la découverte du folklore breton et de la gastronomie locale. Ces pratiques festives s'organisent autour d'un collectif référent qui vise à rythmer et donner des repères spatio-temporels aux îliens et aux touristes avec l'objectif de les attirer et les retenir sur l'ensemble de la saison touristique, d'avril à fin octobre. Notre enquête auprès des touristes fait apparaitre que certaines personnes interrogées viennent à Belle-Île-en-Mer à un moment précis de la saison estivale pour participer à un évènement particulier (feux d'artifices du 14 juillet et du 15 août, fêtes de la mer et de la terre en juillet, Belle-Île on Air, Lyrique en Mer).

Nous prendrons pour exemple la fête de la mer qui a lieu à Sauzon, chaque année, le premier weekend d'août. La date de cet évènement n'est pas choisie au hasard.

La fête de la mer est organisée en haute saison lorsque les touristes sont les plus nombreux sur l'île. Elle attire plus de trois mille personnes, dont 90% de touristes. Elle se déroule sur la journée, s'articulant autour d'une messe dédiée aux marins, d'un défilé en costumes traditionnels bellilois, d'une parade de la fanfare locale des Guerveurs, de jeux sur l'eau, d'une tombola, d'un pique-nique géant, d'un feu d'artifice et d'un concert de musiques bretonnes et celtiques. Outre la traditionnelle course d'annexe à la godille, le concours de bateaux fleuris, la course à la nage entre deux bouées, nous avons retenu le jeu traditionnel du poteau. Un mat savonné est positionné à l'horizontal depuis la jetée. L'objectif est d'atteindre son extrémité sans tomber à l'eau. Jeu d'adresse et de défi ancestral, dans un esprit de compétition, il donne l'occasion aux enfants, adolescents et adultes tant Bellilois que touristes, de montrer leur dextérité corporelle et leur courage devant une foule nombreuse, dans une ambiance festive et sportive. La fête de la mer à Sauzon est aujourd'hui destinée principalement aux touristes. Fortement folklorisée et ayant tendance à se muséifier, elle est économiquement importante pour le Comité des fêtes de Sauzon et permet de financer l'organisation d'animations hors saison estivale. Cet évènement reste pourtant chez les Bellilois un moment de socialité de proximité qui leur permet de se retrouver malgré la foule de touristes présents. Il leur permet de maintenir un « passé vivant » (CORNELOUP, 2023) et un goût du terroir auquel ils sont attachés.

En période estivale, ces évènements sportifs et musicaux sont portés dans une culture traditionnelle plus ou moins modernisée par des acteurs locaux associatifs, pour la population locale et les touristes. La participation est souvent soumise à un droit d'entrée, ces manifestations sont parfois subventionnées par les partenaires institutionnels : le Département du Morbihan et/ou la Région Bretagne. L'économie des rôles se décline entre des acteurs qui favorisent la découverte du patrimoine matériel et immatériel local, la sensibilisation, l'éducation et la protection de l'environnement (CPIE Maison de la Nature, YOUNA, Société Historique) et des acteurs qui proposent des évènements culturels et sportifs.

Par leurs initiatives, dans le cadre d'un militantisme affirmé et actif, fiers de faire découvrir la réalité de la vie insulaire, ses valeurs et son dynamisme, ces acteurs confortent l'attractivité du « caillou » en répondant à l'attente des collectivités locales. Ils sont porteurs de projets, d'innovation collective et favorisent une économie présentielle qui entre dans la stratégie de développement local, orientée sur le secteur du tourisme. Malgré tout, Bellilois et touristes se croisent sans réellement se rencontrer, ni échanger sur la culture locale. Pourtant, ces évènements réunissent des personnes qui partagent et expriment un rapport singulier commun aux corps en mouvement et en reliance (danses bretonnes), aux techniques (fête de la terre et de mer), à la gastronomie locale et au terroir.

La communication et l'information autour de ces évènements s'effectuent via les sites internet des associations organisatrices et de l'Office de tourisme de Belle-Île, ainsi que par les Comités départementaux du tourisme du continent. La régulation de ces actions s'organise sous la férule de la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer et des quatre communes de l'île qui mettent à disposition des associations organisatrices, les moyens humains (personnel municipal et territorial) et logistiques (matériels, infrastructures, stade du Gouerch, enceinte Vauban). L'évaluation se limite à la comptabilisation du nombre de participants à ces actions et évènements.

Synthèse

Nous constatons que Bellilois et touristes vivent des activités récréatives communes, possèdent une connaissance souvent similaire des pratiques, des lieux et une technicité que, pourtant, ils ne partagent généralement pas. Le système récréatif des habitants se superpose et se contente principalement de cohabiter avec celui des touristes, y compris pour leurs activités communes. L'opportunité d'engager une dynamique culturelle écomoderne dans le cadre d'un commun. Pour CORNELOUP (2023), les pratiques traditionnelles sont l'occasion de cultiver un art de vivre et une proximité, dans un espace-temps dédié au bien-vivre, dans un ancrage local. Inscrites sur l'agenda des activités en saison, elles permettent aux habitants et aux touristes de se retrouver et se découvrir autour de socialités de proximité, d'exprimer différentes compétences, des dextérités corporelles et cognitives, des émotions, au sein d'un bio-socio-système local. Pourtant, malgré la volonté d'acteurs associatifs de maintenir un « passé vivant » (CORNELOUP, 2023), dans une forme d'entrepreneuriale locale, la présence d'un commun récréatif reste à construire. L'absence de volonté de coordination entre ces trois Systèmes Récréatifs, confortée par une forme entrepreneuriale et marketing de développement dans une logique exogène, ne favorise en rien la naissance d'une quelconque dynamique. Toutefois, la présence d'une forme de développement entrepreneurial dans une logique endogène par la création de micro-entreprises locales autour du bien-être, de l'économie circulaire représente un point d'appui pour une transition récréative à Belle-Île-en-Mer.

5.3.5. L'hypermodernité récréative s'invite dans le Système Récréatif des touristes

Dans quelle forme culturelle le Système Récréatif des touristes est-il amené à se développer à Belle-Île-en-Mer ? La juxtaposition des formes culturelles semble se

diriger vers une cohabitation qui permet de répondre aux besoins et aux attentes des résidents permanents hors saison, et des touristes l'été. Les activités hédonistes et élitistes hypermodernes se partagent l'espace et les saisonnalités avec des pratiques récréatives écomodernes. Notre participation observante au sein du Système Récréatif des touristes nous a permis de constater son adaptation aux tendances sociétales en projetant les touristes au centre de pratiques récréatives hypermodernes.

Des acteurs exogènes proposent ponctuellement en haute saison touristique, une rencontre insolite avec le « caillou ». Dans une dominante forte d'une forme culturelle hypermoderne, ils invitent à découvrir Belle-Île par l'intermédiaire de baptêmes en hélicoptère, en avion, ou de sauts en parachute. Une autre manière de s'imprégner de Belle-Île-en-Mer tout en recherchant de nouvelles sensations.

Les acteurs s'adaptent également à l'évolution et aux innovations en termes de matériels de loisirs en proposant de nouvelles pratiques récréatives telles que le kitesurf, la bouée tractée, la trottinette électrique.

Sur mer, le stand up paddle remplace petit à petit la planche à voile, plus difficile à manipuler (apprentissage du vent). Il est surtout utilisé pour se promener dans le port, ou le long des côtes.

> *« J'en fais à chaque fois que je suis en vacances ici, à Belle-Île. C'est moins traumatisant pour le dos que le kayak. On voit mieux les fonds marins en étant debout qu'allongé ou assis dans un kayak. Je loue le matériel et la tenue pour une heure de pratique. C'est trop court mais cela permet la découverte de l'île par la mer ». (Une femme, 42 ans)*
>
> *« C'est la première fois que j'en fais. Je voulais essayer pour l'adrénaline car on a plus de chance de tomber dans l'eau qu'avec le kayak. Ce n'est pas trop physique. Mais je crois qu'il faut pratiquer par temps calme. Je vais m'en acheter un gonflable pour l'année prochaine » (Un homme, 30 ans)*

La plage de Donnant, une des rares plages surveillées, située sur la côte sauvage, est considérée comme le spot emblématique de Belle-Île-en-Mer et l'un des plus prisés de Bretagne pour la pratique du surf toute l'année. Pratiquants confirmés ou novices, qu'ils soient locaux ou touristes, s'y retrouvent lorsque le vent d'ouest est assez fort pour former les rouleaux qui leur permettront, inlassablement, de prendre la vague. Ils partagent la mer avec les nageurs.

Les amateurs de surf Bellilois sont en grande majorité des autodidactes qui se sont appropriés, au fil des années, les connaissances techniques et météorologiques nécessaires à la pratique de cette activité post-moderne de manière autonome. Ils se donnent rendez-vous via les réseaux sociaux et se retrouvent en groupe, dans un entre-soi insulaire, dans un esprit d'amusement et de convivialité qui se poursuit le soir

autour d'une bière locale dans un bar à Palais. Ils disposent de leur propre matériel et surfent en combinaison compte tenu de la faible température de l'eau. Ils ont développé une culture de l'interactivité dans laquelle, en freestyle et de manière hédoniste, ils se mettent en spectacle en se lançant des défis pour accéder aux vagues au large, se jeter dans les rouleaux les plus dangereux sans esprit de compétition. Dans une cosmotique immersive avec la mer, ils sont dans la démesure au regard du temps passé sur leur planche, de la recherche de sensations permanentes, de vertige, d'adrénaline. Ils filment leur glisse grâce à une caméra frontale. Ils partagent les valeurs du risque lié à leur pratique, tout en respectant ce que la mer leur offre comme difficultés à surfer, en étant trop calme, ou trop déchainée. Ils se revendiquent comme des amoureux de la nature qu'ils cherchent constamment à dompter, dans un esprit de liberté qui correspond à l'ambiance insulaire où tout semble possible.

> *« On peut rester dans l'eau toute la journée si les conditions sont favorables. On va chercher les vagues au large, après on surfe. Mais il y a trop de monde dans l'eau l'été. Nous on préfère venir hors saison. Les maîtres-nageurs font ce qu'ils peuvent pourtant ». (Un pratiquant insulaire, 18 ans)*

Deux clubs assurent, l'été, l'apprentissage selon le niveau de pratique, notamment pour les enfants, en fin de matinée et en début d'après-midi.

> *« On commence à apprendre à monter sur la planche sur le sable, après on va dans l'eau pour essayer et voir si on a bien compris les consignes. Mais là, c'est beaucoup plus compliqué ». (Un jeune pratiquant, touriste, 8 ans)*

Dans une dominante plus douce d'une forme culturelle hypermoderne, les vacances, propices au lâcher prise, à un temps à soi, permettent de découvrir des activités récréatives, qu'il n'est pas toujours aisé de pratiquer dans un quotidien ordinaire. C'est ainsi qu'en juillet et août, des résidents permanents et des acteurs venus du continent en villégiature, mettent en œuvre un Système Récréatif marchand et entrepreneurial éphémère, véritable patchwork d'activités proposées au gré des tendances, des demandes et des conditions climatiques. Les enfants peuvent s'inscrire à des stages de cuisine, de poterie, de théâtre, de judo, d'escrime, des ateliers de lecture et de contes. Pour les adultes, des stages de photographie, de peinture, de danses bretonnes, de tango, de salsa sont proposés à la semaine. Enfin, des activités sont organisées pour les familles : balades avec des ânes, promenades équestres, visite des ruchers accueillant l'abeille noire bretonne, parcours en parc accrobranches. Quand le temps ne permet pas d'aller à la plage, il est possible de se réfugier dans un café lecture, ou de profiter des galeries d'exposition de peintures ou de photographies d'artistes locaux ou continentaux.

Des acteurs exogènes viennent compléter cette offre hybride, en proposant la découverte d'activités « tendance » sous la forme de stages (photographie, dessin, peinture) se déroulant généralement sur une semaine, et renouvelés tout au long de

la saison estivale. La multiplication de ces activités « tendance » est flagrante sur la période de 2015 à 2020 (avec une augmentation de 50% selon l'Office de tourisme). Leur durée correspond à la durée moyenne de présence des touristes sur l'île. Depuis 2018, suivant une transition sociétale en quête de bien-être, de lâcher prise, les pratiques du yoga et de la sophrologie sont apparues sur le « caillou ». Hors saison et en saison estivale, ces pratiques récréatives hypermodernes sont proposées à la fois aux résidents permanents et aux touristes, et permettent de créer une relation récréative avec la nature sauvage et authentique que Belle-Île-en-Mer met à leur disposition.

> *« La respiration irrigue le corps. Le yoga correspond aux activités que je peux encore pratiquer à mon âge. Il facilite une harmonisation du corps et de l'esprit ». (Une pratiquante, résidente permanente, 67 ans)*

> *« J'ai une hygiène de vie, je suis sensibilisée au développement durable, cette activité ça va avec Belle-Île, c'est un ensemble de vie ». (Une pratiquante, résidente permanente, 68 ans)*

Les lieux de pratique sont répartis dans les quatre communes de l'île, au domicile des intervenants ou dans des commerces non occupés hors saison. Les intervenants sont certifiés aux techniques de pranayama, aux postures de hatha yoga et ashtanga yoga. Les séances durent généralement quatre-vingt-dix minutes, dans une ambiance zen, accompagnées comme il se doit par une musique hindoue. Pendant la saison estivale, ces activités de bien-être sont proposées par des intervenants résidents de Belle-Île, mais également par des professionnels venus spécifiquement du continent en juillet et août, ou plus largement pour la saison (avril à septembre), afin de donner des cours tout en profitant de leur villégiature. Lorsque ces activités sont pratiquées en plein air, selon les conditions météorologiques, les pratiquants s'inscrivent tardivement, et n'informent pas toujours de leur désistement, le cas échéant. Les clients sont des touristes déjà pratiquants ou profitant de leur présence à Belle-Île-en-Mer, d'un temps personnel enfin disponible pour découvrir ces activités. Celles-ci sont proposées soit tôt le matin pour un réveil en harmonie avec la nature, soit en fin de soirée face au coucher du soleil, sur des sites sélectionnés face à la mer.

> *« Je ne recherche pas une activité de jeu, de compétition, mais plutôt de détente, du contemplatif ». (Une touriste pratiquante, 38 ans)*

Le stand up yoga se développe également en résonnance aux nombreux cours de yoga. Dans un environnement idyllique, cette pratique permet de se détendre et de se relaxer en renouant avec son corps. Cette discipline aquatique ajoute un côté fun et plus connecté à la nature que le simple cours de yoga pratiqué en salle, ou à l'extérieur. Le fait de réaliser les postures sur une surface mouvante entraine un travail musculaire plus complet, intensif et profond. Lieu propice au ressourcement, Belle-Île-

en-Mer attire, depuis 2019, des associations dédiées aux hypersensibles qui tentent de s'installer durablement sur le « caillou ».

Synthèse

Nous constatons que le Système Récréatif Localisé commun aux locaux et aux touristes se développe autour d'une forme culturelle hypermoderne. Au-delà des activités à sensation que des acteurs exogènes proposent sur un temps limité en haute saison dans une forme marketing de développement, Belle-Île-en-Mer est un lieu qui tranche avec la vie urbaine. Elle voit d'ailleurs une génération de jeunes bellilois revenir s'installer sur leur île, reprendre un commerce, créer une activité. Des trentenaires viennent également s'échouer sur le « caillou », sans projet vraiment défini mais avec l'envie de vivre autrement, dans un autre rythme personnel et professionnel. Ces nouveaux résidents viennent rajeunir une population vieillissante. Ils confortent le coté hédoniste de l'hypermodernité ambiante. Dans cette perception d'une ambiance de bien-être, de zénitude, d'authenticité, de lâcher prise, autant revendiquée par les locaux que par les touristes au regard de nos enquêtes, ils surfent sur la tendance du développement durable en vendant l'été, sur les marchés de l'île, des savons et autres produits bios. Ces productions sont présentées comme issues de plantes cultivées localement, l'artisanat est estampillé « made in Belle-Île-en-Mer », il est le plus souvent issu de matériaux récupérés sur le « caillou ». Un Système Récréatif Localisé global hypermoderne tend à se consolider. Il peut être une base de référence à une transition récréative dans laquelle l'environnement partagé peut devenir un commun récréatif par l'utilisation des ressources disponibles localement. Cette forme culturelle hypermoderne est actuellement présente dans une forme marketing de développement et entrepreneuriale endogène. Sans coordination dans sa gestion, en se contentant de s'adapter aux tendances sociétales, ce Système Récréatif peut-il évoluer vers une forme culturelle écomoderne ?

5.3.6. Les prémices d'une orientation vers une forme culturelle écomoderne

En miroir à cette amplification des pratiques récréatives hypermodernes, l'écomodernité tente de s'infiltrer par l'action de néo-résidents qui souhaitent recomposer des liens entre leur Système Récréatif Localisé et celui proposé aux touristes, dans l'objectif de faire émerger de nouvelles relations entre ces deux mondes. Les pratiques récréatives écomodernes ont tendance à se multiplier depuis 2010, portées par des acteurs locaux mais aussi exogènes, à vocation transculturelle et élitiste.

Dans ce cadre, des activités en lien avec le patrimoine local, payantes ou gratuites (subventionnées par les collectivités territoriales) sont proposées aux touristes. Elles sont portées dans une logique endogène par des Bellilois, des associations, des acteurs

locaux engagés dans l'Economie Sociale et Solidaire, dans une forme de développement alternative et d'entrepreneuriat local.

C'est le cas des sorties éducatives du CPIE local, des éco-randonnées qui permettent une sensibilisation à la fragilité du « caillou », une découverte de la flore et de la faune de Belle-Île-en-Mer. Des sorties sur sites sont organisées par la Société Historique locale autour des vestiges du Mur de l'Atlantique, des fortifications Vauban, des aiguades. L'association YOUNA permet de replonger dans le passé Bellilois en exposant des photographies, des costumes et des témoignages de la vie d'autrefois sur le « caillou ».

L'habitabilité récréative mobilisée à travers ces différentes activités est l'occasion de créer un nouveau cadre de référence pour les touristes, les néo-résidents et les Bellilois d'origine. L'ancrage territorial d'acteurs endogènes proposant ces activités conforte le Système Récréatif Localisé global. Ces acteurs se présentent comme des ambassadeurs de leur territoire, des passeurs de savoir-être et de savoir-faire, des créateurs et producteurs d'évènements sportifs et/ou culturels, d'expériences touristiques (Fête du port de Sauzon - photo n°8, Fête de la terre – photo n°9). Ils essaient de créer un monde commun avec les touristes dans la fabrique d'une forme culturelle partagée, cherchant à faire découvrir la réalité d'une ruralité insulaire, qu'ils conçoivent par des liens profonds avec l'environnement. Ils peuvent devenir des régulateurs entre les touristes et la population locale en saison, et jouer le rôle d'animateurs du territoire hors saison en maintenant une activité récréative, commerciale, créatrice de liens sociaux. Leur engagement nécessiterait de se professionnaliser et de se coordonner autour de compétences complémentaires et plus collectives. Cela permettrait d'augmenter la performance et l'éclosion d'un produit plus global et innovant, porteur d'une transition récréative, au sein d'une chaine de valeur porteuse de sens.



(Photo n°8)



(Photo n°9)

Les formes culturelles écomodernes se traduisent par une volonté de la population locale de partager son histoire lors des fêtes de la mer et de la terre organisées par des acteurs privés et publics militants.

Les touristes ont l'opportunité, par l'intermédiaire de ces activités, d'envisager la création de liens territoriaux endogènes en reliant leur espace de villégiature avec

l'histoire, le patrimoine, les us et coutumes insulaires, la géographie des lieux, la faune et la flore dans une démarche altruiste (Photos n° 10 à 13). Pour les néo-résidents, c'est l'occasion de s'approprier réellement et concrètement leur nouvel espace de vie autrement que par son attractivité naturelle. Pour tous, c'est aussi une occasion de se rencontrer, d'échanger et de partager des valeurs communes comme la sauvegarde d'un milieu naturel et sauvage, un développement local responsable et durable.

Dans une forme culturelle hypermoderne, dans laquelle l'écologie est devenue une tendance, un acteur bellilois n'a pas hésité à développer depuis 2014, la location de vans combis vintages. Dans les pratiques récréatives écomodernes qui font référence à l'habitabilité pour faire « corps » avec les éléments présents, dans une approche globalisante et ancrée dans le lieu vécu, il propose la location d'une dizaine de véhicules en saison.

> *« Ici, les micro-activités arrivent à marcher, et on n'aime pas forcément les entreprises importantes. Alors j'ai eu l'idée d'essayer un nouveau concept absent sur l'île. J'ai fait un effort de déco sur des véhicules provenant d'Allemagne, des États-Unis. Je développe un tourisme vintage, de nature, respectueux de l'environnement et sans influence sur le marché et le prix de l'immobilier local. Tout est raccord, dans un petit espace. Le moindre détail est important, pour que les clients vivent une expérience inoubliable. Je développe des services autour, comme aller chercher et ramener les clients au bateau. Un QG sert de sanitaires, wifi, glace, assistance, matériel de barbecue… ».*

Dans une démarche nomade, hypermoderne où l'individu et l'environnement font corps, cette activité récréative permet de découvrir le « caillou » en toute liberté, et de s'arrêter le soir sur des spots autorisés par les mairies (plage de Donnant, Kerel, Port Blanc, Grands sables, Glacis au Palais), en prenant en compte l'interdiction du camping sauvage, surtout à proximité des plages.

> *« Ça fait plusieurs années que l'on vient en vacances à Belle-Île. On souhaitait le vivre autrement, avec les enfants et je suis fan de combi WW. C'est un bon moyen de découvrir Belle-Île et de ce que peuvent être des vacances en camping-car. Il nous a fallu six à sept jours pour nous organiser. Tous les jours, il faut chercher pour les douches, l'eau, faire les courses, les besoins physiologiques en somme. Le spot des Grands sables est super ». (Famille de trentenaires, deux enfants en bas âge, ont loué pour douze jours)*

Dans un nouvel individualisme, visant la réalisation de soi, cette famille a choisi de s'inscrire dans une activité tendance de l'hébergement insolite pour retrouver ses valeurs et cultiver un art du bien vivre. Le contenu de l'offre thématique propose un temps récréatif aux saveurs vintage, agrémentée d'une succession de micro-scènes expérientielles à vivre dans l'intimité de la sphère familiale et dans le cadre d'une

itinérance. Un choix symbolique pour ces touristes disposant d'un budget conséquent. L'envie de se retrouver immergée dans la nature, au sein d'une scène intimiste, permet à cette famille de vivre ses propres registres émotionnels et sensoriels, tout en se sentant privilégiée de pouvoir stationner sur des spots dont, elle seule, pourra bénéficier grâce à la prestation proposée. Une pratique récréative que ce couple pourra narrer à son entourage comme une expérience singulière dans le cadre de l'économie des singularités du luxe expérientiel (CORNELOUP, 2015).



(Photo n°10)



(Photo n°11)



(Photo n°12)



(Photo n°13)

Les touristes trouvent à Belle-Île-en-Mer la possibilité de vivre une expérience touristique, à la fois sur terre et sur mer, dans le cadre de pratique hypermoderne et/ou écomoderne).

Trois générations de professionnels aux cultures sportives différentes, intervenant dans des formes de développement qui leur sont propres composent les acteurs de l'industrie touristique locale. Ils proposent :

- Des pratiques modernes ancrées dans la contemplation amplifiée par l'attractivité paysagère naturelle et sauvage du « caillou » ;
- Des pratiques écomodernes, dominées par l'écologie corporelle prenant en compte les entités présentes pour donner naissance à un milieu de vie éco-bio-centrique,
- Des pratiques hypermodernes orientées vers la fabrique d'une identité personnelle permettant d'exprimer un potentiel de bien-être.

Synthèse

La présentation de ces pratiques récréatives a pour objectif de faire état d'une culture récréative qui se veut écomoderne en cherchant à s'adapter aux évolutions sociétales, et plus particulièrement aux tendances liées au tourisme durable ou alternatif. Elle reste malgré tout dans une dynamique hypermoderne douce. Celle-ci se partage entre un Système Récréatif dédié à la population permanente autour d'activités visant à maintenir un lien social et solidaire hors période estivale et une culture récréative estivale qui s'inscrit dans les attentes des 400 000 touristes modernes et hypermodernes qui débarquent chaque année sur le « caillou ». Le Système Territorial Globalisé du « caillou » se met au service des urbains estivaux à la recherche d'un apport récréatif singulier. Il permet la construction d'un potentiel récréatif pour ces urbains sédentarisés venus chercher à Belle-Île-en-Mer un moment de respiration et de réalisation de soi. Une confirmation de la transformation du système sociétal actuel et des modes de vie affectionnés par ces collectifs, qui a amplifié l'individualisation des pratiques devenues plus festives, ludiques et hédonistes.

5.4. Structuration des acteurs du territoire

La présence des deux Systèmes Récréatifs au sein du territoire repose sur des acteurs qui, au quotidien, les font vivre, les développent d'années en années, au gré des attentes des « consommateurs d'activités » que nous venons de présenter.

Les acteurs endogènes et exogènes que nous allons analyser dans cette partie, ont été rencontrés lors de notre immersion au sein de notre terrain d'étude. Nous les avons interrogés par l'intermédiaire d'un questionnaire mêlant questions fermées et ouvertes pour leur permettre de s'exprimer librement sur le ressenti de la dynamique locale en matière d'activités récréatives, de jeux d'acteurs et d'économie des rôles.

Nous avons souhaité aborder les acteurs jouant un rôle direct ou indirect dans le Système Récréatif de Belle-Île-en-Mer par une analyse socio-dynamique (FAUVET, 2004). Ainsi nous pouvons repérer les acteurs développant une véritable synergie quant à la dynamique actuellement engagée, ceux qui en imaginent une alternative, et enfin ceux qui agissent dans un antagonisme plus ou moins latent. Cette analyse est complétée d'une approche par la théorie des parties prenantes et sa grille d'attributs, développée par MITCHELL (1997). Elle a pour intérêt de positionner les acteurs au sein du territoire au regard de leur pouvoir et de leur légitimité (légaux/administratifs, économiques, charismatiques),

leur intérêt à s'impliquer (économique, politique, environnemental, privé, commun ou général). Nous pouvons alors mettre en évidence les acteurs pivots cherchant à développer une alternative à la dynamique actuellement engagée, et capables d'intégrer un processus de création d'un Laboratoire Récréatif à Belle-Île-en-Mer. Nous avons ainsi distingué d'une part, les acteurs associatifs locaux intervenant de manière directe ou indirecte au sein du Système Récréatif, dans les domaines culturel et sportif ; d'autre part, les acteurs économiques locaux ou exogènes qui le complètent, en saison et hors saison touristique, en proposant des services et des prestations dans le domaine de l'hébergement, de la mobilité, de la culture et des sports de pleine nature. Enfin, les acteurs ont été analysés au regard du modèle d'analyse globale de la dynamique des cultures professionnelles dans les sports de nature proposé par CORNELOUP et BOURDEAU (2002). L'analyse globale exprime une certaine manière de s'engager dans les usages et la gestion des espaces de nature, et permet de repérer les éléments structurant les logiques d'action professionnelles. L'étude globale des cultures professionnelles prend en compte les dimensions culturelles et politiques des pratiques professionnelles et leur manière de participer à des formes touristiques identifiables. Ainsi s'emboîtent mutuellement quatre pôles (logique pratique, sportive, organisationnelle et sociale) pour révéler les dimensions culturelles des acteurs concernés en fonction des marquages pédagogiques, sportifs, organisationnels et sociaux identifiés.

Le tissu associatif à Belle-Île-en-Mer (cent-quarante associations) s'est développé en faveur des habitants permanents et secondaires. Il s'est donné pour vocation de renforcer un lien social, conférer une identité commune indispensable sur un territoire rural dans lequel le nombre de résidents secondaires (5 200) dépasse celui des résidents permanents (5 400) depuis 2016. Une forte présence de néo-résidents et de résidents secondaires, associée à l'éclatement de l'habitat dans cent-vingt hameaux, rend en effet difficile une cohésion culturelle, malgré une solidarité fortement présente entre îliens de souche.

> *« On les accepte, surtout s'ils ne veulent pas nous dire ce que l'on doit faire. Mais de toute façon, ils ne seront jamais des vrais Bellilois ». (Une Belliloise d'origine)*

Les néo-résidents développent ce tissu associatif au fur et à mesure de leur arrivée, reproduisant dans leur nouveau lieu de villégiature les activités qu'ils exerçaient sur le continent, s'ils ne les retrouvent pas sur le « caillou ». Et c'est aussi pour eux un moyen de s'intégrer sur le territoire. Cette forte présence du monde associatif facilite le maintien d'une vie sociale pendant l'hiver, période où l'isolement se fait le plus ressentir. Néanmoins, cette présence récréative n'empêche pas un retour précipité sur le continent pour certains qui trouvent alors « leur paradis » moins glamour hors saison. La solidarité reste très présente,

même si elle se caractérise par une tendance à la création de « clans » entre néo-résidents et Bellilois d'origine.

Parmi les associations identifiées à Belle-Île-en-Mer, nous avons retenu celles qui jouent un rôle actif au sein du Système Récréatif Localisé. Nous avons décrit leur rôle, les interactions engagées avec les autres acteurs, leur dynamique (alternative, participative à l'attractivité du territoire, ou purement associative au regard de leur statut), et leurs attributs au sein de ce Système Récréatif complexe.

Concernant le secteur privé marchand, il s'est fortement développé avec l'éclosion d'un tourisme de masse dans les années 1990. De nombreux îliens d'origine se sont alors mus en artisans dans le secteur du bâtiment et des services aux particuliers, afin de répondre à une demande croissante des résidents secondaires. Ils ont été rejoints par des migrants d'agrément venus à Belle-Île-en-Mer pour profiter du lieu et développer une activité économique. Le secteur marchand dédié au tourisme représente aujourd'hui 80% des entreprises locales, portées par un entrepreneur individuel à 60%. De nombreux jeunes îliens se projettent dans la poursuite de l'activité familiale sans pour cela se diriger vers une formation professionnelle ad hoc. Une forme de développement entrepreneurial local qui se renforce d'années en années, représentant une capacité pour les Bellilois à s'engager dans une transition récréative autour d'un commun récréatif.

5.4.1. Les animateurs endogènes de type solidaire

Dans un esprit de recherche permanente d'attention au bien-être et à la solidarité envers la population locale, valeurs fortes de l'insularité, un premier groupe d'acteurs associatifs locaux participe à la dynamique du Système Récréatif Localisé par sa présence en dehors de la saison estivale, et en privilégiant des prestations à destination de la population permanente et des résidents secondaires. Il représente le secteur associatif engagé et militant par excellence. Ce Système Récréatif est principalement porté par deux associations qui trustent 70% de l'activité récréative locale. Il participe à la présence d'une forme de développement alternatif sur l'île (*Figure 15 : Les acteurs associatifs endogènes de type solidaire au sein des Systèmes Récréatifs de Belle-Île-en-Mer*).

Le Foyer socio-culturel, créé en 1969, compte aujourd'hui cinq-cent-vingt adhérents soit 10% de la population. Il offre la possibilité aux Bellilois, jeunes et adultes de se retrouver autour de pratiques sportives, culturelles et de loisirs créatifs. Il se revendique comme un espace d'initiatives, porté par des habitants associés, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social, culturel et sportif pour l'ensemble de la population de Belle-Île-en-Mer.

L'Université du Temps Libre de Belle-Île-en-Mer compte deux-cent-trente adhérents, dont certains sont également membres du Foyer socio-culturel, elle a vocation à proposer des temps de partage, d'échange, du lien social et de la recherche autour d'activités culturelles et de loisirs créatifs. Elle propose, tout au long de l'année, des conférences à thèmes animées par des intervenants membres de l'association, ou des « experts » venus du continent (artistes, conférenciers, universitaires, …), la participation est gratuite pour les adhérents, une contribution financière symbolique de deux euros est demandée aux non-adhérents.

Les interactions entre ces deux associations, et avec les autres acteurs du territoire sont quasi nulles. Nous observons en effet un certain clientélisme même si elles comptent des adhérents communs. Leur ancienneté sur le territoire, leurs valeurs associatives portées par des objectifs de solidarité, d'accès à la culture et aux sports pour tous, confèrent à ces entités une légitimité et un certain charisme. Ce réseau associatif peut être mobilisé en faveur d'une alternative territoriale même s'il reste en retrait des dynamiques de développement actuelles.

Un second groupe d'acteurs associatifs endogènes de type solidaire émerge de notre analyse. Il correspond à des acteurs locaux qui recourent à des bénévoles pour proposer tout au long de l'année des activités récréatives culturelles ou sportives, tant aux habitants permanents et secondaires, qu'aux touristes et excursionnistes pendant la saison estivale. Il favorise ainsi l'attractivité du territoire et une forme de développement local que nous pouvons également qualifier de solidaire. Les troupes de théâtre Vindilis, Volubilis et les Chats Huant, nées de scissions successives, mobilisent des acteurs locaux amateurs, qui répètent tout au long de l'année en prévision de représentations programmées en juillet et en août, à destination de la population locale et des touristes.

Les écrivains locaux organisent un salon du livre avec des séances de dédicace pour leurs futurs lecteurs, autour de leurs œuvres littéraires mettant le « caillou » en scène. Acteurs incontournables de l'animation touristique estivale, les Comités des fêtes des quatre communes contribuent à l'attractivité de Belle-Île-en-Mer en organisant les manifestations traditionnelles telles que les Fest-noz, les feux d'artifice des 14 juillet et 15 août, les Fêtes de la mer et des ports de Palais et Sauzon, la Fête de la terre. Ces évènements attirent la grande majorité des quarante-mille visiteurs présents sur l'île.

Enfin, nous avons repéré des acteurs, qui, par l'organisation d'évènements musicaux et sportifs, vont rythmer la saison touristique, fixant pour tous des repères spatio-temporels. Ces acteurs, certes associatifs, principalement endogènes, sont mus par un pouvoir et une légitimité économiques portés par un intérêt privé dans une vision de développement local. Depuis quelques années, des acteurs continentaux, sous statut associatif également, tentent de s'immiscer

sur le « caillou » le temps de la période estivale, dans le cadre d'expositions temporaires (photographie, peinture, arts créatifs, …).

La présence d'évènements musicaux et sportifs à forte attractivité (cinq cents coureurs pour le trail sur une journée, dix-mille spectateurs pour Belle-Île on Air sur trois jours) génère pour les autres acteurs économiques une clientèle supplémentaire sur un espace-temps limité. Ce groupe peut être également qualifié d'acteurs ressources. Ils prennent petit à petit conscience de leurs responsabilités quant à la transition possible vers un tourisme maîtrisé et durable sur le « caillou » (gestion des déchets, maîtrise d'un seuil maximum de public).

L'ensemble de ces acteurs œuvre au quotidien dans des cultures et des pratiques professionnelles qui leur sont singulières. Malgré tout, il se dégage globalement une logique pratique dans laquelle le contrat d'échange est basé sur une pédagogie issue de l'éducation populaire, s'organisant principalement autour d'une animation socioculturelle mise en œuvre par des bénévoles présentant une compétence et/ou une certification leur permettant d'encadrer des activités ludiques ou sportives. Ils transmettent leurs pratiques en s'adaptant au niveau de capacité des pratiquants, dans une éthique solidaire, favorisant le maintien des liens sociaux et une fidélisation des adhérents.

Pour les acteurs concernés, la logique sportive et organisationnelle est liée à une territorialisation des activités qui se répartit globalement dans les quatre communes de l'île, même si les infrastructures disponibles et/ou mises à disposition, plus ou moins gracieusement par les édiles locaux, se concentrent sur Palais. Les pratiques sportives sont adaptées aux pratiquants selon leur niveau de capacités et selon leur inscription ou non dans une logique de compétition. Enfin, par leur ancrage local, leur connaissance du territoire, la reconnaissance de leur charisme, ils participent au marquage culturel du Système Récréatif construit par et pour les habitants permanents autour des valeurs insulaires.

Dans une forme culturelle moderne et une forme de développement de l'éducateur républicain, ces acteurs proposent un projet citoyen et éducatif à destination des locaux et des touristes en s'appuyant sur les vertus pédagogiques des valeurs culturelles insulaires.

Figure 15 : Les acteurs associatifs endogènes de type solidaire au sein des Systèmes Récréatifs de Belle-Île-en-Mer

ACTEURS
Associations socioculturelles et sportives, troupes de théâtre, Comité des fêtes, associations liées à l'organisation d'événements musicaux et sportifs

INTERACTIONS
Population permanente, touristes, acteurs associatifs, acteurs économiques, acteurs institutionnels

DYNAMIQUES ET ATTRIBUTS
Dynamique essentiellement associative, pouvoir et légitimité charismatique, intérêt général social socioculturel

CULTURES ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES			
LOGIQUE PRATIQUE	**LOGIQUE SPORTIVE**	**LOGIQUE ORGANISATION-NELLE**	**LOGIQUE SOCIALE**
Dans le cadre de l'éducation populaire, mise en œuvre d'une animation socioculturelle par des bénévoles compétents et diplômés, dans une éthique solidaire, favorisant les liens sociaux et une fidélisation des adhérents	*Propositions et adaptation des prestations aux regard des capacités des pratiquants dans une logique d'apprentissage et de progression dans les technicités des activités, avec ou sans objectif de compétition*	*Territorialisation des activités sur l'ensemble des communes de l'île et au regard des infrastructures disponibles majoritairement présentes à Palais* *Éthique professionnelle reconnue par les pratiquants et les clients*	*Ancrage local des acteurs qui par leur connaissance du territoire et de ses habitants, la reconnaissance de leur charisme favorise un marquage culturel lié aux valeurs insulaires*

5.4.2. Les éco-développeurs

Il apparaît un autre groupe d'acteurs locaux endogènes qui souhaitent proposer une forme de développement alternatif par une volonté d'un développement local durable, en misant sur la recherche d'une autonomie alimentaire et énergétique et un tourisme maîtrisé, solidaire et durable (*Figure 16 : Les acteurs associatifs endogènes participant à une dynamique alternative au sein des Systèmes Récréatifs de Belle-Île-en-Mer*).

Dans une forme culturelle moderne et une forme de développement de l'éducateur républicain, ces acteurs proposent un projet citoyen et éducatif à destination des locaux et des touristes en s'appuyant sur les vertus pédagogiques de la nature et les valeurs culturelles insulaires. Ils représentent une ressource pour l'ensemble des autres acteurs associatifs et économiques locaux. Même s'ils ne comptent pas autant d'adhérents que les animateurs endogènes de type solidaire, ils occupent une place primordiale dans le paysage îlien par la spécificité et l'orientation des missions qu'ils se sont données sur le « caillou ».

S'ils se croisent au sein de leurs conseils d'administration respectifs, il n'en demeure pas moins une concurrence latente liée à la volonté de chacun de rechercher une place de leader sur le territoire. Une place susceptible de favoriser la captation de subventions locales, départementales, régionales voire nationales.

Dans ce groupe, le CPIE local représente un véritable acteur pivot d'une alternative à une mono-industrie touristique qui peut à terme fragiliser le développement économique du « caillou ». Ses actions permanentes participent à la sensibilisation et à l'éducation à l'environnement auprès de la population locale hors saison estivale, et des touristes en saison estivale. Le travail accompli depuis leur création en 1990, et plus particulièrement auprès des enfants dans le cadre de leurs interventions au sein des différents établissements scolaires de l'île, est prégnant. Au regard du retour des questionnaires réalisés, la population locale reconnaît que la présence du CPIE et les actions qu'il réitère chaque année (gestion de l'eau et des déchets, autosuffisance alimentaire et énergétique, sauvegarde du foncier, …) ont favorisé une forte prise de conscience de la fragilité de Belle-Île-en-Mer et de la nécessité de s'engager dans une autre trajectoire économique que celle poursuivie actuellement.

La ressourcerie du Chtal est, quant à elle, devenue le lieu incontournable de la récupération et de la réutilisation des biens, des matériaux les plus divers pour la population locale et les touristes. Une démarche alternative au gaspillage, visant la réutilisation de biens divers et variés et évite ainsi un retour coûteux par bateau vers le continent, sous statut de déchets. Pour quelques euros, plus de cent-soixante tonnes d'objets sont revendus chaque année (vêtements, vaisselle, jouets, meubles, livres, électroménager, ...). Le Chtal est devenu un véritable point de rendez-vous pour les Bellilois et « the place to be » pour les touristes en été, au-delà d'un simple point de dépôt d'objets, favorisant ainsi un écotourisme singulier. Porté par l'association VALORISE, le Chtal (lieu mal rangé en patois bellilois) travaille à une alternative du tout-jetable en s'engageant également dans des actions de formation et d'insertion des publics en précarité. Tout au long de l'année, chacun peut déposer ce qui ne lui semble plus utile, afin qu'il soit revendu et/ou recyclé. Une convention a été passée avec Emmaüs pour la récupération du textile, il est ensuite commercialisé localement, ou retraité sur le continent comme isolant pour les maisons.

Concernant l'association YOUNA, elle se donne pour mission de permettre aux Bellilois de redécouvrir, et aux touristes de découvrir, le patrimoine matériel et immatériel de l'île, tout en créant du lien entre la population locale et les estivants. Avec peu de moyens et peu d'adhérents, YOUNA représente avec la Société Historique de Belle-Île-en-Mer, un passeur d'histoire de la culture îlienne, elle organise des conférences sur des thèmes liés à la vie quotidienne insulaire d'autrefois, ainsi que des reconstitutions avec des enfants vêtus d'habits traditionnels et de coiffes locales. Par la culture insulaire, YOUNA propose une alternative aux loisirs modernes pour ceux qui souhaitent s'imprégner et s'approprier leur lieu de villégiature dans une démarche altruiste.

Il en est de même pour la Société Historique de Belle-Île-en-Mer, dont une dizaine d'adhérents collecte tout au long de l'année, tous types de documents (photos, films, papiers administratifs et économiques) qui leur permettent de retracer l'histoire de Belle-Île-en-Mer. Le fruit de ces recherches fait l'objet de publication dans des revues et des livres. La population locale et les touristes peuvent consulter l'important corpus collecté depuis sa création en 1991. Elle organise également des visites du patrimoine matériel du « caillou » (La Belle Fontaine, fortifications Vauban, vestiges du Mur de l'Atlantique, …) pour une participation symbolique de deux à cinq euros, qui vient compléter les subventions de la Région Bretagne.

Enfin, nous avons souhaité intégrer à ce groupe la Fondation GEROME. Acteur privé exogène, devenu résident secondaire et aujourd'hui résident permanent, il participe au financement de micro-projets locaux liés au développement économique alternatif. Discrète et inconnue des habitants, la Fondation GEROME mobilise des moyens financiers sur des projets locaux présentés par le CPIE. Une alternative locale et ciblée pour le soutien à des projets concrets qui bénéficient directement au territoire et à ses habitants.

Tous ces acteurs sont en interaction avec la population, les touristes, les associations locales par leurs adhérents, et les acteurs institutionnels et économiques locaux dans le cadre des actions qu'ils développent. Leurs attributs sont liés à un pouvoir et une légitimité charismatique au regard de leur représentativité territoriale, de la reconnaissance institutionnelle et de celle de la population locale, par les actions qu'ils portent en faveur de leur territoire dans un intérêt général, économique, social et environnemental. Une dynamique et des attributs qui en font des acteurs pivots dans l'hypothèse de création d'un observatoire récréatif local.

D'autres acteurs moins médiatisés localement sont également engagés dans le cadre d'une forme de développement alternative. Au printemps 2017, un Système d'échange local (Sel) Le Ricochet a vu le jour sur le « caillou ». Une liste des offres et demandes de chaque membre est mise à jour régulièrement. Les échanges sont comptés, en référence au temps passé. À Belle-Île-en-Mer, une minute offerte équivaut à « un galet ». Ces échanges permettent aussi de créer un lien entre des utilisateurs qui

souhaitent une société plus humaine, plus équitable tout en respectant la liberté de chacun. L'organisation d'une Bourse locale d'échange (Blé) permet d'échanger régulièrement divers objets, vêtements, légumes du potager, confitures fabriquées maison… Et lors ces rencontres conviviales, les îliens se retrouvent autour d'un repas partagé avec parfois la proposition d'un atelier organisé par un soliste (membre du Sel).

Lors de l'été 2020, des citoyens insulaires, accompagnés par le PEPS (Pôle d'Économie Positive Sociale et Solidaire) d'Auray, ont décidé de se fédérer pour apporter une réponse positive à la crise économique et sociale, en proposant la mise en place d'une monnaie locale complémentaire et citoyenne sur leur territoire : le Bif'. Les objectifs de cette initiative sont de renforcer le lien social, participatif et citoyen à travers les échanges, favoriser prioritairement la consommation locale par des circuits courts de proximité et de qualité, favoriser l'initiative, l'autonomie et la responsabilité entrepreneuriale, dans un esprit de refus de la spéculation.

Toujours dans le cadre d'un accompagnement par le PEPS 56, la Coopérative Jeunesse de Services de Belle-Île-en-Mer propose à des jeunes îliens de seize à vingt ans, d'apprendre le temps d'un été, les bases de l'entrepreneuriat et du travail collectif comme première expérience dans le monde actif. Il s'agit pour ces jeunes de créer pendant la saison touristique une entreprise coopérative éphémère, d'en assurer le fonctionnement, la gestion administrative et financière, accompagnés par des animatrices locales.





Entre la mise en œuvre d'un chantier participatif pour construire des bâtiments en paille, la relance de la production de blé et de farine locale, l'ouverture d'une liaison maritime avec le continent en voilier, la proposition de pratiques récréatives alternatives faisant la part belle au recyclage des matières diverses et variées (cartonnage, tissus, fer, bois flotté, …), les îliens s'emparent d'une forme culturelle

alternative qui pourrait engager le « caillou » vers une transition économique et récréative. Les enfants seront les futurs ambassadeurs de cette transition. Depuis la rentrée 2022, les institutrices de la petite section des écoles Stanislas POUMET et Sainte-Anne de Palais, accompagnées par le CPIE, quittent régulièrement les bancs de l'école pour se retrouver dans le Bois du Génie de l'enceinte VAUBAN et vivre l'école autrement, découvrir, expérimenter et apprendre différemment. Une éducation par la nature-territoire selon les principes de l'auto-éco-formation (BOELEN, 2002)

INITIATIVE ÉDUCATION

VIDÉO. À Belle-Île-en-Mer, ces enfants ont école dans la forêt

Publié le 11 juillet 2022|*Mis à jour le 11 juillet 2022*

Dans l'imaginaire collectif, une classe, c'est plusieurs rangées de bureaux alignées entre quatre murs. Pourtant, d'autres formats sont possibles, plus novateurs, plus ouverts sur le monde et plus propices à l'épanouissement des enfants. Exemple à Belle-Île-en-Mer où, tous les vendredis, une maîtresse fait école dans la forêt.

Ça se passe à l'école maternelle Stanislas-Poumet. Ici, quelle que soit la météo, chaque vendredi matin, on se prépare pour aller en forêt.

France 2 s'est rendue sur place pour observer cette salle de classe pas comme les autres. Regardez :



(Source : https://positivr.fr/video-a-belle-île-en-mer-ces-enfants-ont-ecole-dans-la-foret, 11/07/2022)

L'ensemble de ces acteurs œuvre au quotidien dans une culture et des pratiques professionnelles qui s'engagent dans un contrat d'échange fortement issu de

l'éducation populaire, s'organisant principalement autour d'une animation socioculturelle mise en œuvre par des professionnels qualifiés (par exemple le CPIE), et des bénévoles. Ils cherchent à transmettre leurs connaissances et leur savoir-faire en s'adaptant au niveau et aux capacités des pratiquants et des adhérents, dans une éthique professionnelle et associative charismatique et dans un objectif de fidélisation. Dans une logique organisationnelle, leurs interventions se situent sur l'ensemble du territoire de Belle-Île-en-Mer, voire sur le département du Morbihan pour le CPIE Maison de la Nature. L'encrage local des intervenants, renforcé par l'origine belliloise pour certains d'entre eux, leur connaissance du territoire, la reconnaissance de leur charisme, favorisent un marquage culturel orienté vers la préservation d'un patrimoine environnemental, foncier et historique dans le cadre d'une forme de développement local et responsable.

Figure 16 : Les acteurs associatifs endogènes participant à une dynamique alternative au sein des Systèmes Récréatifs de Belle-Île-en-Mer

ACTEURS
Éducation, sensibilisation et protection de la nature ; Ressourcerie ; Association d'insertion par l'activité économique ; Associations pour la mémoire du patrimoine et de l'histoire locale ; Fondation destinée au financement de projets locaux liés au développement local

INTERACTIONS
Population permanente, touristes, acteurs associatifs, acteurs économiques, acteurs institutionnels

DYNAMIQUES ET ATTRIBUTS
Dynamique associative alternative participant à l'attractivité du territoire et créatrice de liens entre la population locale et les touristes. Pouvoir et légitimité charismatiques. Intérêt général économique, social, culturel et environnemental

CULTURES ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES		
LOGIQUE PRATIQUE	**LOGIQUE ORGANISATIONNELLE**	**LOGIQUE SOCIALE**
Dans le cadre de l'éducation populaire, mise en œuvre d'une animation socioculturelle par des bénévoles compétents et des professionnels qualifiés *Recherche de fidélisation des adhérents*	*Stratégie de développement local et responsable.* *Intervention sur l'ensemble du territoire insulaire.* *Éthique associative charismatique*	*Ancrage local des intervenants, favorisant un marquage culturel orienté vers la préservation d'un patrimoine environnemental, foncier et historique*

5.4.3. Les entrepreneurs endogènes

Les acteurs privés du secteur marchand et du secteur associatif portent à eux-seuls le Système Récréatif dédié aux touristes. Ils se positionnent dans des formes culturelles modernes et hypermodernes, dans une logique de développement entrepreneurial local. Sans eux, les loisirs et le tourisme insulaires n'existeraient pas. Très présents et dynamiques, ils peuvent être divisés en plusieurs groupes distincts (*Figure 17 : Acteurs privés endogènes participant directement ou indirectement à la dynamique des loisirs et des sports de pleine nature*).

Nous identifions dans un premier temps les acteurs locaux du champ sportif. Ils interviennent dans une forme de développement entrepreneurial local. Affiliés ou non à une fédération, ils mettent en œuvre, d'avril à fin septembre, un ensemble d'activités de loisirs et de sports de pleine nature en direction des touristes. Très bien identifiés par les pratiquants grâce à leur communication intensive via l'Office de tourisme, ils ont réussi à fidéliser une clientèle familiale, de génération en génération, en proposant toute une gamme d'activités segmentée par âge, par niveau de pratiques, de la découverte au perfectionnement. Pour cela, les pratiquants sont accompagnés par des animateurs saisonniers possédant les qualifications exigées par les autorités administratives dont ils dépendent. Les activités liées aux loisirs nautiques sont logiquement les plus nombreuses et les plus diversifiées, donnant la possibilité à chacun de vivre une expérience récréative de qualité.

La tendance est à la multiplication d'acteurs proposant des activités de bien-être, anti-stress, auxquelles la nature sauvage et authentique du « caillou » participe pleinement au-delà d'un simple décor. Ceux-ci, venus s'installer dans le cadre d'une migration d'agrément récréative, sont de plus en plus concurrencés par des acteurs éphémères venus spécifiquement du continent pendant la saison estivale, pour proposer, eux-aussi, toute une gamme de cours, de stages de découverte et/ou de perfectionnement (yoga, escrime, judo, loisirs créatifs, …), sans liens culturels, historiques, géographiques avec Belle-Île-en-Mer.

La saison estivale voit poindre tout un ensemble d'acteurs économiques engagés en faveur d'une dynamique touristique locale, mus par un pouvoir et une légitimité économiques développés dans un intérêt privé. Ils représentent le cœur, les poumons du Système Touristique Local, en intervenant directement ou indirectement dans le Système Récréatif de Belle-Île-en-Mer dédié principalement aux touristes. Cette offre de prestations et de services est également ouverte à la population locale, notamment dans le domaine des transports et de la mobilité, de l'hébergement hôtelier haut de gamme ou traditionnel, de l'hébergement de plein air, des colonies et des résidences de vacances. L'Office de tourisme se donne pour mission de coordonner ces acteurs ressources, de recenser leurs actions pour en informer les touristes. Il leur est proposé de s'engager dans un processus

d'amélioration continue de la qualité de leurs prestations, tant au niveau de l'accueil et de l'accompagnement des touristes, que de la gestion de l'eau, des déchets, de l'économie verte et durable. Ils favorisent l'emploi saisonnier majoritairement venu du continent. Nous n'avions pas identifié leur volonté de créer un véritable collectif, harmonisé et organisé, agissant dans un sens commun, avant la crise sanitaire de la COVID 19. Celle-ci les a toutefois rapprochés dans la défense de leur intérêt économique.

Des acteurs bellilois sont présents parmi les acteurs économiques qui interviennent indirectement dans la dynamique des loisirs et du tourisme. Ils sont mus par une volonté de développement dans un intérêt privé, par un pouvoir et une légitimité économiques liés à leur incontournable présence dans la structuration du Système Touristique. Ils se trouvent dans les secteurs des transports, de la logistique (BELLE-ÎLE BUS, ENEZIA, PERRENOT BREIZ ÎLE) et de l'alimentation (La Bien Nommée et La Morgat). Ils participent à l'attractivité du territoire en proposant des services et des prestations à l'ensemble de la population locale, aux autres acteurs économiques et aux touristes dans une forme entrepreneuriale de développement local.

Ultimate Fishing, entreprise de vente de leurres de pêche, la biscuiterie La Bien Nommée, La Morgat (micro-brasserie locale) œuvrent tout au long de l'année à démontrer la possibilité de développer une activité économique sur le « caillou », dans le cadre d'une migration d'agrément intégrant la dimension lieu de vie/lieu de travail. La même stratégie a été appliquée par le dirigeant de la verrerie FLUÏD, bellilois d'origine, qui a souhaité revenir s'installer et exercer son activité sur son île. Ces acteurs ont su également imposer leurs produits sur les étals des commerçants locaux, créant ainsi une dynamique économique locale du producteur au consommateur. Quant aux agriculteurs bellilois, ils se sont groupés au sein du « Coin des producteurs » afin de vendre directement leur production aux habitants permanents et secondaires hors saison, et aux touristes sensibilisés aux circuits courts en été. Enfin, la saison estivale voit des acteurs éphémères venir proposer des produits et des prestations (restauration rapide) lors des marchés nocturnes et évènements sportifs et culturels.

Figure 17 : Acteurs privés endogènes participant directement ou indirectement à la dynamique des loisirs et des sports de pleine nature

ACTEURS
Acteurs liés aux loisirs nautiques ; Acteurs liés aux loisirs terrestres et aériens ; Acteurs locaux liés au bien-être ; Acteurs liés au transport et à la mobilité ; Acteurs liés à l'hébergement et à la restauration ; Acteurs économiques liés à la vente de produits alimentaires, artisanaux, de bien-être ; Services divers aux particuliers

INTERACTIONS
Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ; Délégation départementale académique à la jeunesse à l'engagement et aux sports ; Fédérations sportives ; Collectivités territoriales, Office de tourisme ; population permanente et touristes

DYNAMIQUES ET ATTRIBUTS
Dynamique locale ; Pouvoir et légitimité économiques ; Intérêt privé

CULTURES ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES			
LOGIQUE PRATIQUE	**LOGIQUE SPORTIVE**	**LOGIQUE ORGANISATION-NELLE**	**LOGIQUE SOCIALE**
Contrat d'échange basé sur la réalisation contractuelle formelle ou informelle d'une prestation de service *Valorisation des ressources locales et sensibilisation à l'environnement fragile du « caillou »*	*Transmission d'une technicité basée sur la proposition et l'adaptation de prestations au regard des capacités des pratiquants dans une logique d'apprentissage et de progression dans la technicité des activités*	*Relation commerciale basée sur une stratégie marketing et entrepreneurial local* *Localisation des activités clairement identifiées et principalement saisonnières* *Éthique professionnelle, sportive ou commerciale reconnue par les pratiquants et les clients*	*Acteurs locaux faisant appel ou non à des intervenants extérieurs* *Stratégie de développement local et responsable* *Passeurs des valeurs, des savoir-faire et des savoir-être insulaires*

5.4.4. Les entrepreneurs exogènes

Notre analyse fait apparaître, par ailleurs, un groupe d'acteurs exogènes liés aux sports de loisirs de pleine nature et aux loisirs créatifs, dont les qualités intrinsèques de Belle-Île-en-Mer (naturalité, patrimoine matériel, authenticité) font figure de décor et d'opportunité à l'organisation d'évènements sportifs et culturels, dans des formes culturelles moderne et hypermoderne et dans une vision économique et une forme marketing et entrepreneuriale de développement (*Figure 18 : Acteurs économiques endogènes et exogènes du Système Récréatif des touristes*). Sous statut associatif, des acteurs spécialisés dans l'évènementiel, des amoureux du « caillou », profitent de leur présence estivale ou dans le cadre d'une migration d'agrément, pour associer vie personnelle et professionnelle. Ils proposent divers événements sportifs (tour de Belle-Île à la voile), musicaux (festival de musique classique, de jazz), culturels (expositions de photographies, sculptures, peintures). Sans pouvoir, ni légitimité particulière, ils sont mus par un intérêt privé économique. Ces acteurs apportent au « caillou » une attractivité spatio-temporelle complémentaire dans la gestion de la saison estivale.

Des acteurs économiques exogènes permettent indirectement au Système Récréatif de fonctionner au quotidien, de participer à l'existence du système socio-économique de Belle-Île-en-Mer et à sa dynamique de développement. Certains assurent par délégation de service public pour le Département du Morbihan et de la Région Bretagne, une prestation de transport entre le « caillou » et le continent pour la population locale et les touristes, par voie maritime (Compagnie Océane de Navigation, Navix, Navette du Golfe, Compagnie du Golfe) ou par voie aérienne (Finist'air). L'entreprise TMC, dans le secteur de la logistique, assure le transport et la livraison des marchandises, du carburant, des déchets, en interaction avec les acteurs économiques et institutionnels de l'île.

Enfin, mus par une stratégie et une éthique purement marketing et commerciales, des entrepreneurs exogènes investissent le « caillou » et ses marchés hebdomadaires le temps de la saison estivale, pour proposer aux touristes et aux excursionnistes des prestations participant indirectement à la dynamique des loisirs (restauration rapide, vente de vêtements estampillés ou non Belle-Île-en-Mer, produits d'hygiène et de bien-être bio, …). Surfant sur l'imaginaire culturel que les îles peuvent transmettre en termes d'espace intime et de lâcher prise, des acteurs proposent tout un « catalogue » de pratiques récréatives : cours et stages de yoga, sophrologie, coaching en tout genre, cours et stages de photographie, judo, loisirs créatifs, baptêmes aériens, découverte de sports et de loisirs pour enfants et adultes.

Ces acteurs se positionnent en retrait des dynamiques actuelles par l'absence d'une volonté de s'inscrire temporellement dans une vision commune de la gestion du territoire.

Figure 18 : Acteurs économiques endogènes et exogènes du Système Récréatif des touristes

ACTEURS
Acteurs liés au transport et à la mobilité ; Acteurs liés à la restauration ; Acteurs liés à la vente de produits alimentaires, vêtements, produits de bien-être bio artisanaux ; Acteurs associatifs culturels et sportifs ; Artistes amateurs ou professionnels ; Acteurs liés aux sports de loisir de pleine nature ; Acteurs liés aux loisirs créatifs

INTERACTIONS
Collectivités territoriales ; Office de tourisme ; Acteurs économiques ; Population locale et touristes

DYNAMIQUES ET ATTRIBUTS
Dynamique locale ou régionale annuelle et/ou saisonnière, existence ou non d'un pouvoir et une légitimité économique, intérêt essentiellement privé

CULTURES ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES			
LOGIQUE PRATIQUE	**LOGIQUE SPORTIVE**	**LOGIQUE ORGANISATION-NELLE**	**LOGIQUE SOCIALE**
Contrat d'échange basé sur la réalisation contractuelle formelle ou informelle d'une prestation de service *Pas de recherche de fidélisation*	*Utilisation de l'environnement et du décor local pour la mise en œuvre d'une prestation sportive, culturelle ou commerciale relevant d'une tendance sociétale* *Pas de finalité culturelle poursuivie*	*Relation commerciale basée sur une stratégie marketing et entrepreneuriale* *Localisation des activités et des prestations clairement identifiées sur le territoire et principalement saisonnières*	*Acteurs exogènes ne s'inscrivant pas dans un marquage culturel particulier ni dans une vision commune de la gestion du territoire*

Synthèse

L'analyse de la structuration des acteurs par une approche multicritère liée aux interactions qu'ils produisent ou non sur le territoire, à leurs dynamiques et attributs, ainsi qu'aux cultures et pratiques professionnelles dans lesquelles ils proposent des activités et prestations à la population permanente et aux touristes, démontre une nouvelle fois la présence de deux Systèmes Récréatifs qui se succèdent et s'opposent. La figure 19 (*Figure 19 : rapport de force des acteurs du Système Récréatif via les formes de développement)* a pour objectif de faire émerger le champ des positions des acteurs les uns vis-à-vis et des autres, par rapport aux formes culturelles et formes de développement majeures mises en évidence dans notre recherche. Ainsi, le positionnement des points de référence n'est pas lié à une signification statistique, mais fait état du niveau d'intentionnalité dans lequel les acteurs retenus s'engagent dans une forme culturelle alternative ou moderne et postmoderne, en relation avec une forme marketing et entrepreneuriale de développement ou une forme entrepreneuriale de développement local et responsable.

Il apparait alors, comme dans tous les territoires, des acteurs endogènes et exogènes cohabitant dans un contexte spatio-temporel avec des stratégies singulières. L'attractivité touristique de Belle-Île-en-Mer est ainsi propice à la présence d'acteurs endogènes et exogènes mus par une stratégie purement commerciale dans une forme marketing et entrepreneuriale de développement. Ils surfent, le temps d'une saison estivale sur les tendances sociétales, sans volonté de s'engager dans un marquage culturel local ni dans une vision commune de la gestion du territoire, dans une forme culturelle moderne et post-moderne. Le rapport de force leur reste favorable face à des acteurs endogènes de type solidaire et/ou éco-développeur, engagés dans une trajectoire de développement local et responsable et dans une forme culturelle alternative. Ils cherchent à valoriser les ressources locales tout au long de l'année, et plus seulement hors saison, en prônant les valeurs, les savoir-faire et savoir-être insulaires, dans l'économie présentielle et résidentielle du « caillou ».

Figure 19 : rapport de force des acteurs du Système Récréatif via les formes de développement

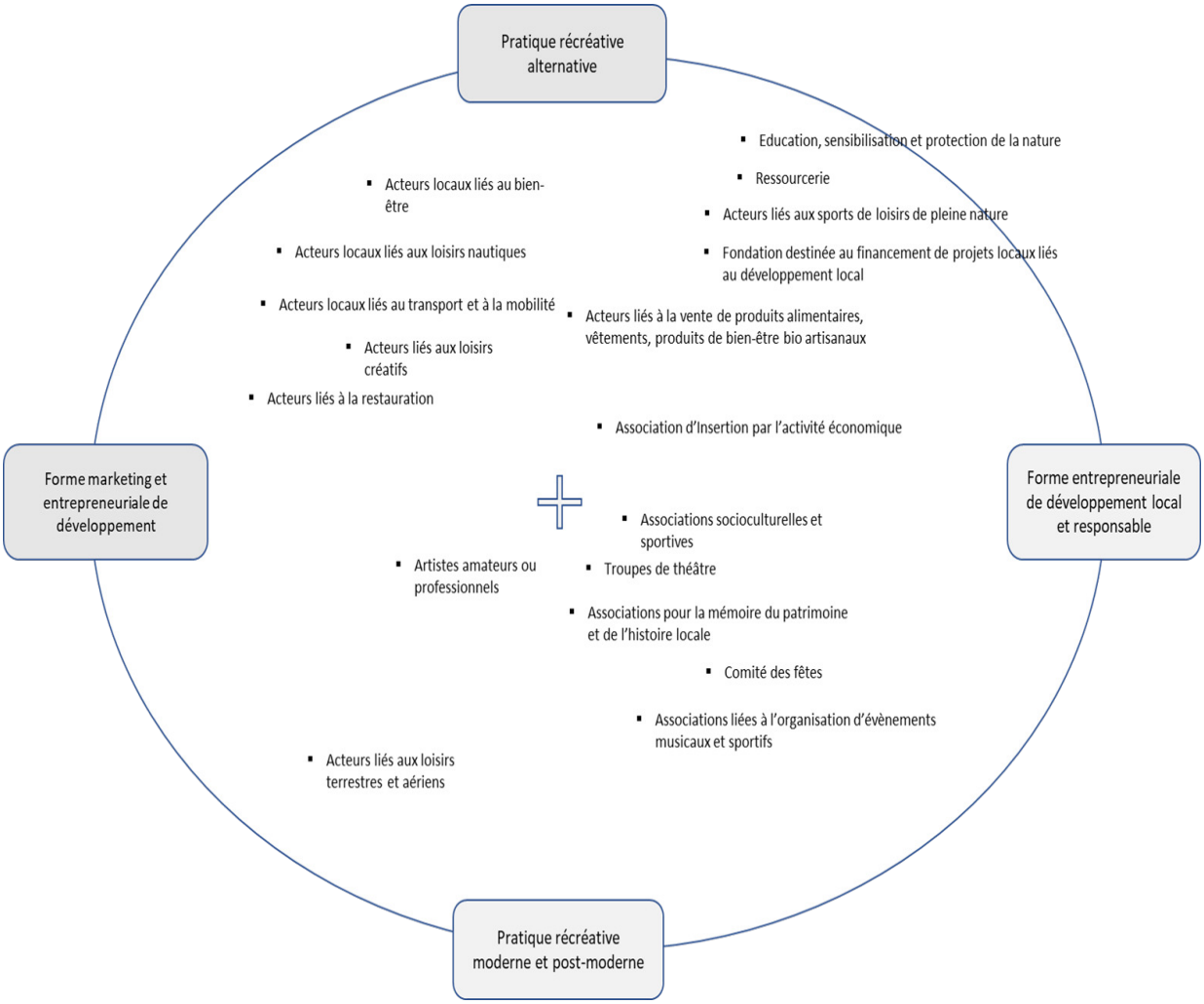

5.5. Des formes de développement confrontées à un projet territorial en réflexion

CORNELOUP et BOURDEAU (2002) posent le principe que les acteurs interagissent au sein d'un territoire selon des conceptions qui révèlent une certaine vision du monde, dans la manière d'envisager la gestion, le développement et l'aménagement des espaces de pratiques de pleine nature, selon les relations qu'ils engagent avec les clients et selon les manières de vendre leur produit. Ces logiques d'action engagent le territoire dans un monde récréatif participant à son marquage identitaire, le positionnant de manière singulière au sein du marché touristique (MICOUD, 1991). Ils activent des formes de développement des espaces touristiques dans des processus écologiques, économiques et politiques (CORNELOUP, BOUHAOUALA, VACHEE, SOULE, 2001).

Les logiques et cultures professionnelles que nous avons pu identifier au cours de notre immersion au sein des pratiques récréatives de Belle-Île-en-Mer, qu'elles soient culturelles ou sportives, expriment la manière dont les acteurs s'engagent dans les usages et la gestion des espaces de nature, catégorisant alors le « caillou » dans une forme de développement singulière. En s'appuyant sur les logiques et les cultures professionnelles mises en évidence par CORNELOUP et BOURDEAU (2002), nous avons distingué celles qui accompagnent le Système Récréatif construit par et pour les insulaires, et celles qui de manière totalement différente, se mettent en place lors de la période estivale au sein d'un Système Récréatif dédié aux touristes. Ainsi s'activent des formes de développement que la gouvernance territoriale accompagne plus qu'elle ne régule, malgré l'apparition d'une volonté alternative contestataire du modèle actuellement engagé.

Dans le cadre d'une logique organisationnelle s'appuyant sur des structures associatives, et s'engageant dans des prestations gratuites (subventionnées par la Région Bretagne et/ou le Conseil départemental du Morbihan) ou payantes, le Système Récréatif dédié à la population locale se développe autour d'une relation identitaire forte de « passeurs de savoirs ». Dans une éthique vertueuse et déontologique issue de l'éducation populaire, ces acteurs activent des formes de développement local, traditionnel ou alternatif. Professionnels confirmés (CPIE), anciens professionnels et bénévoles reconnus comme des experts dans leur domaine (UTL, YOUNA, Société Historique), les acteurs concernés se donnent pour mission d'informer, d'étudier, de gérer durablement et valoriser le patrimoine matériel, immatériel et environnemental local. Ils encadrent des sorties découvertes et pédagogiques visant l'éducation à l'environnement (CPIE), animent des discussions ou des récits sur différents thèmes culturels liés à la vie insulaire (YOUNA) ou de culture générale (UTL). Éducateurs républicains, ils s'engagent dans une forme récréative alternative en développant un projet citoyen et éducatif, en opposition à un usage consommatoire du territoire, et en cherchant à guider le regard urbain du pratiquant de loisirs vers une pratique durable et responsable de l'environnement.

Dans une logique sportive, le Foyer socio-culturel et les clubs affiliés à une fédération mettent à disposition des adhérents des agents diplômés, dans une conception d'apprentissage et de progression dans l'activité sportive, sans nécessairement l'axer sur la performance. En mettant en avant leur professionnalisme et la qualité de leur intervention, ils s'engagent dans une action durable en recherchant la fidélisation d'une clientèle à qui ils proposent un catalogue de découvertes et d'expériences diversifiées. Éducateurs républicains, ils s'engagent dans une forme récréative traditionnaliste et républicaine visant à renforcer les valeurs d'entraide, de solidarité et de résilience.

Îliens d'origine ou néo résidents, reconnus légitimement comme des locaux par les touristes lorsqu'ils poursuivent leur action en période estivale (CPIE, YOUNA, Société Historique), ils construisent avec la population des liens sociaux de proximité. Fortement impliqués dans la vie associative, exprimant le souhait d'un développement économique basé sur un tourisme maitrisé et durable, ils interviennent en cohérence avec leur style de vie qui respecte une nature fragile, avec leur rapport au « caillou » et à sa vie sociale. Ils participent ainsi à la compréhension d'une identité sociale et culturelle autour de laquelle se construit leur action professionnelle et/ou leur engagement associatif.

Ces acteurs évoluent dans une culture professionnelle moderne (de première génération), au sein de structures instituées et reconnues localement pour la qualité et l'expertise de leurs interventions. Ils interviennent dans le cadre d'une pédagogie directive intégrant un encadrement strict, dans un souci de réussite et d'efficacité. Références locales dans leur domaine professionnel, « locomotives » au sein des milieux récréatifs, les agents (principalement les présidents des associations) sont des figures emblématiques admirées et respectées localement, notamment pour leur éthique liée à la défense d'une identité insulaire. Cette dominante valorise un modèle de développement républicain et patriarcal, dans l'esprit des cités éducatives (BOLTANSKI et THÉVENOT, 1991 ; CORNELOUP & al., 2001 ; MAO, 2003). Une logique de la reproduction domine, au sein de laquelle il s'agit de conserver les acquis historiquement obtenus. Elle se conjugue avec une forme de développement local qui se veut traditionnaliste, voire « muséificateur ». L'action professionnelle et associative est pensée dans une optique publique dans laquelle les activités proposées remplissent une fonction éducative, sociale et institutionnelle, tout en participant à un développement local durable.

Le Système Récréatif dédié aux touristes sur la période estivale se construit, quant à lui, dans une logique organisationnelle qui prend corps sur des petites structures de droit privé à but lucratif. Composés d'un chef d'entreprise et de saisonniers venus du continent, qualifiés dans leur domaine de pratiques, ces acteurs proposent, dans une logique sportive, des activités récréatives de pleine nature (mer, terre), dans un esprit ludique de découverte, de contemplation, d'expérience émotionnelle, au sein d'espaces identifiés en tant que tels (plages surveillées ou non, pistes cyclables, sentiers de randonnées, parc accrobranches, centres équestres). Ces prestations font l'objet de publicité par l'Office de tourisme, le tarif demandé aux pratiquants est proportionnel à la durée de l'activité (deux heures, demi-journée ou journée entière).

Ces acteurs se positionnent dans une identité professionnelle purement entrepreneuriale pour leurs dirigeants, et saisonnière pour les encadrants. Ils se considèrent comme transmetteurs d'une conception de la pratique concernée qui leur est propre (sports nautiques en général), comme garants de la sécurité de leur

clientèle, moins comme des guides touristiques lorsqu'ils accompagnent des sorties. N'étant pas originaires du « caillou », ils ne sont pas identifiés comme des connaisseurs du territoire, mais comme des experts permettant un apprentissage de base pour des clients novices souhaitant pratiquer une activité en toute liberté. Ces acteurs interviennent dans une logique sociale dans laquelle ils n'ont de rapport avec le territoire que l'activité qu'ils mettent en œuvre, n'étant pas impliqués dans la vie locale du fait de leur provenance exogène. La légitimité de leur relation à la nature est industrielle (KALAORA, 1996). Ils se contentent de proposer à leur clientèle un discours préétabli dont les sources et la véracité restent parfois discutables.

Ces acteurs évoluent dans une culture professionnelle ancrée dans une forme marketing de développement (de deuxième génération), dans de petites structures privées marchandes, localement instituées et identifiées grâce au marketing territorial développé au sein du Système Touristique Localisé. Ces entrepreneurs du loisirs sportifs de nature marquent de leur présence le marché local en développant une gamme de prestations diversifiées ainsi qu'une segmentation de la clientèle de jeunes enfants et d'adolescents, selon leur niveau de pratique. Ils valorisent l'innovation et la culture « tendance » des activités pour s'adapter à la dynamique du marché, en s'appuyant sur les innovations technologiques des matériels (vélo et VTT électriques, stand up paddle, kitesurf, …). Ils évoluent dans une culture professionnelle marquée par une animation ludique. Ils cherchent plus à séduire le client qui doit se faire plaisir en pratiquant, qu'à proposer un encadrement basé sur un apprentissage académique strict et dans une logique de performance. Cet apprentissage est réduit au strict minimum pour permettre au client de rentrer en action le plus vite possible, d'être acteur de son activité et vivre les sensations qu'il est venu chercher. Ils arrivent, d'années en années, à fidéliser une clientèle même si ce n'est pas leur objectif prioritaire.

Quel que soit le Système Récréatif, les adhérents d'une association ou la clientèle d'un professionnel du tourisme veulent aujourd'hui être acteurs de leur activité récréative. Ils souhaitent coproduire la prestation choisie en appréciant d'être mis à contribution par l'animateur dans les modalités de son déroulement, de sa localisation (recherche de spot). L'adhérent et/ou le pratiquant n'est plus dans une tendance où il se contente de se laisser guider, mais de plus en plus dans celle d'une autonomisation, souhaitant, de fait, pratiquer en toute liberté, une liberté d'action synonyme d'émotions et de sensations plus fortes (CORNELOUP, 2016). L'ensemble des acteurs doit alors intégrer dans sa stratégie les valeurs de la normalité, de la culture légitime et libérale de l'espace touristique local dans lesquelles ils évoluent. (LAHIRE, 2003).

La nature ne se conçoit pas seulement comme une ressource marchande visant des profits, ni dans une forme de développement purement commerciale, marketing et

entrepreneuriale (BOLTANSKI et THÉVENOT, 1991, KALAORA, 1996, CORNELOUP & al., 2001 ; MAO, 2003). Les pratiques récréatives de pleine nature doivent être proposées et conçues comme des produits qu'il faut adapter à une clientèle ciblée et segmentée, et pas uniquement comme un moyen d'atteindre les objectifs financiers de l'entreprise. Dans une éthique marketing et entrepreneuriale, la gestion des flux a supplanté l'idée d'une fidélisation de la clientèle au profit de la rentabilité, de l'efficacité technologique, du service à la clientèle et la satisfaction du consommateur. Une stratégie liée au besoin de rentabilité économique et de pérennité de l'entreprise mais qui est remise en question à chaque nouvelle saison touristique.

Les enquêtes que nous avons réalisées en direction des touristes et de la population locale font ressortir le souhait de voir le « caillou » s'engager dans une forme de développement qui ne serait plus portée par la marchandisation de son environnement. Les acteurs en sont conscients mais ils restent actuellement dans une dynamique économique qui les satisfait, plutôt que de s'engager dans une concertation autour d'une nouvelle offre de prestation alternative et complémentaire.

Ainsi s'opposent deux logiques entre les acteurs du milieu récréatif de Belle-Île-en-Mer, dont la trajectoire socio-économique ne semble pas totalement stabilisée. Officiellement, les politiques locales affirment la volonté de maîtriser le nombre de touristes en capacité d'être accueillis sur le « caillou », tout en poursuivant le développement économique via un tourisme durable et responsable tout au long de l'année. Les acteurs économiques, quant à eux, auraient plutôt tendance à privilégier une attractivité ciblée vers une population plus aisée financièrement, plus à même de satisfaire, selon eux, une saison touristique qui s'étend actuellement d'avril à septembre. Entre philanthropie et choix économique, il n'en demeure pas moins que Belle-Île-en-Mer reste un territoire écologiquement fragile où plus de 400 000 personnes profitent chaque année d'un temps personnel pour vivre leurs pratiques récréatives dans un sentiment de liberté et d'évasion. Sauvegarder l'existant tout en assurant le développement du territoire, devient une source de réflexion majeure des politiques locales.

C'est bien par l'intermédiaire d'un projet de territoire que les élus locaux peuvent faire face aux défis que doit relever l'île. Celui-ci a été arrêté entre élus et citoyens lors de la séance du Conseil communautaire de Belle-Île-en-Mer, le 20 décembre 2021. Ce projet s'est nourri d'une consultation citoyenne à laquelle ont participé 630 personnes dont deux tiers de résidents permanents et un tiers de résidents secondaires. Un projet transversal a ainsi pu voir le jour, prévoyant comme enjeux prioritaires, le logement des Bellilois et la vie à l'année, l'exception agricole et sa valorisation, l'accessibilité de l'île et les mobilités à l'intérieur du territoire, la rareté des ressources et la nature, et la reconnaissance indispensable des spécificités insulaires. Rien ne concerne directement les loisirs et le tourisme.

Malgré tout, les milieux récréatifs peuvent représenter une opportunité à une alternative et une transition récréative, dans la volonté de voir Belle-Île-en-Mer sortir de sa léthargie hivernale pour devenir, tout au long de l'année, un territoire ouvert à une transition socio-économique.

5.5.1. Une gouvernance territoriale éparse mais mue par un intérêt commun

Un Système Récréatif Localisé, déclinaison récréative d'un Système Territorial Localisé, nécessite une gouvernance. Notre analyse fait apparaître un ensemble d'acteurs publics et privés dont l'influence géographique est issue de la mission territoriale dont ils sont délégataires, et qui impactent la dynamique culturelle et sportive de notre terrain d'étude (*Figure 20 : Gouvernance territoriale en matière de sport et culture*). Ils détiennent un pouvoir et une légitimité légale et administrative dans le cadre d'un intérêt commun. Nous avons identifié des instances politiques et administratives qui peuvent influer localement sur les stratégies liées aux loisirs, aux sports et à la culture dans notre base documentaire lors de nos travaux préliminaires (*Figure 23 : Système Culturel Localisé des touristes*). L'absence originelle d'une coordination entre ces différents acteurs, qui se contentent souvent de distribuer des financements pour des projets sans prendre garde à leur cohérence dans la fabrique du territoire, fragilise le maintien d'une identité insulaire et l'émergence d'un commun observable.

Dans une forme républicaine technocratique exogène, les Directions régionales et départementales du ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et du Sport, accompagnent les dynamiques locales en mobilisant des financements ad hoc, les collectivités territoriales les répercutent ensuite, directement ou indirectement, auprès des acteurs associatifs locaux, en lien avec leurs fédérations de rattachement. Dans le domaine du tourisme, le Comité régional du tourisme de Bretagne et l'Agence de développement du tourisme du Morbihan jouent un rôle d'information et d'évaluation des potentialités locales en termes de développement de ce secteur, guidant ainsi la stratégie politique de la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer à travers l'Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer.

Le Pays d'Auray, sans pouvoir administratif, mais avec une certaine légitimité, tente d'harmoniser les politiques locales en matière de tourisme, et d'accompagner les collectivités adhérentes dans une forme de développement local endogène. L'Association des Îles du Ponant (AIP) œuvre, elle aussi, dans une forme de développement local au maintien des territoires abritant des communautés insulaires actives et attractives. L'AIP intervient dans les domaines des finances, des services publics, de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, du tourisme,

de l'environnement, de l'urbanisme, de la culture. Elle est reconnue comme l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics pour les questions insulaires. Mue par un pouvoir et une légitimité charismatique, elle est la cheville ouvrière d'une recherche alternative économique et environnementale à la mono-industrie du tourisme dans les îles, dans l'intérêt commun des populations insulaires. Les acteurs associatifs de Belle-Île-en-Mer (CPIE, YOUNA, UTL) et les édiles locaux trouvent auprès de l'AIP l'accompagnement nécessaire à leurs projets récréatifs pour les uns et de développement local pour les autres.

Véritable acteur pivot, la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer, à travers les compétences qui lui sont déléguées par la Région Bretagne et le Conseil Départemental du Morbihan pilote le développement du secteur du tourisme sur le « caillou », en lien avec les quatre communes de l'île, dans une forme républicaine technocratique endogène. Par délégation, l'Office de tourisme qui lui est juridiquement rattaché, anime et coordonne l'ensemble des acteurs associatifs et marchands locaux, positionnant celui-ci comme un acteur ressource et un relais incontournable. La régulation réalisée par la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer ne consiste qu'à comptabiliser le nombre de nuitées réalisées chaque année, et le nombre de touristes débarquant sur le « caillou », afin d'adapter au mieux la politique de tourisme durable engagée depuis quelques années. La Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer finance l'entretien du sentier de randonnée GR 34, celui des plages et le développement des pistes cyclables à l'intérieur des terres.

À la suite d'une étude menée par une société de conseil et d'ingénierie faisant ressortir le manque d'objectifs, de coordination avec la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer, et l'insuffisance des moyens financiers, l'Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer est devenu un Établissement public industriel et commercial (EPIC) en avril 2019. L'Office sera désormais soumis à une juridiction publique et la taxe de séjour (environ 100 000 euros par an) lui sera reversée dans sa totalité, ce qui n'était pas le cas auparavant. Les professionnels du tourisme ne sont plus adhérents, mais des prestations de service leur sont proposées afin d'accueillir comme il se doit plus de 400 000 touristes chaque année.

Figure 20 : Gouvernance territoriale en matière de sport et culture

CATEGORIE D'ACTEURS	ACTEURS	DESCRIPTION / ROLE	INTERACTIONS	DYNAMIQUE ET ATTRIBUTS
Ministères de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et du Sport	*Région Académique de Bretagne Directions régionale et départementale - jeunesse et sports*	*Missions liées aux politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sport*	*Collectivités territoriales, acteurs associatifs*	*Dynamique nationale, régionale et départementale* *Pouvoir et légitimité légale et administrative* *Intérêt commun*
Etablissements institutionnels	*Comité régional du tourisme de Bretagne*	*Délégation de service public de la Région Bretagne*		
	Agence de développement du tourisme-Morbihan	*Délégation de service public du Département du Morbihan*		
	Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer (CCBI)	*Gestion de l'Office de tourisme, taxe de séjour, transports, stratégie cyclable, sites et infrastructures, surveillance des plages, aérodrome*	*Ministères, collectivités territoriales, acteurs associatifs*	*Dynamique locale* *Pouvoir et légitimité légale et administrative* *Intérêt commun*
Collectivités territoriales	*Communes de Palais Bangor Sauzon Locmaria*	*Gestion des ports, campings municipaux, sites et infrastructures touristiques*	*Ministères, Collectivités territoriales, acteurs associatifs, population locale et touristes*	
Autres intervenants	*Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer*	*EPIC sous délégation de service public de la CCBI. Coordination et animation des acteurs du tourisme*	*Collectivités territoriales, Acteurs associatifs et économiques Population locale et touristes*	
	Pays d'Auray	*Rôle de concertation, mutualisation de moyens et information sur le développement local dont l'industrie du tourisme*	*Ministères, collectivités territoriales, acteurs associatifs et économiques*	*Dynamique territoriale Légitimité légale et administrative Intérêt commun*
	Association des îles du Ponant	*Culture et développement économique des îles du Ponant*	*Population permanente, acteurs associatifs, économiques et institutionnels, touristes*	*Dynamique associative alternative Pouvoir et légitimité charismatique, économique et environnementale Intérêt commun*
	Fédérations sportives	*Organisation de disciplines sportives, dont elles gèrent la pratique, de l'activité de loisir au sport de haut niveau*	*Ministère du sport, associations locales*	*Dynamique associative Pouvoir et légitimité légale et administrative Intérêt commun*

5.5.2. Derrière la carte postale, des tensions liées au tourisme dans la gestion politique du territoire

La grande majorité des professionnels de l'industrie du tourisme propose globalement un marketing qui consiste avant tout à faire rêver de voyages et de destinations, en mobilisant l'imaginaire des vacances qui se veulent idéales. Dans une enquête menée par Harris Interactive en juin 2017 concernant les Français et leur perception des vacances, 94 % d'entre eux attendent impatiemment cette période pour se changer les idées, 86 % désirent un dépaysement total. Avoir l'esprit libre ! Pas de plans ni de sorties préparées à l'avance, 60 % des Français improvisent le plus possible leurs activités. La moitié des touristes, et les trois quarts des personnes âgées de 18 à 24 ans souhaitent découvrir de nouvelles activités ou de nouveaux sports. Faire rêver ses collègues et sa famille au retour, semble capital. Le marketing territorial prend en compte cette hypermodernité tout en cherchant à différencier un territoire des autres lieux touristiques. Il se nourrit également des mutations sociétales qui privilégient l'écotourisme et le désir du touriste dans sa recherche d'immersions en interaction avec son environnement.

L'augmentation constante du nombre de touristes à Belle-Île-en-Mer est un indicateur de l'adaptation du marketing territorial engagé par l'Office de tourisme, à ces tendances en faveur de l'attractivité du « caillou ». Sous l'influence de la demande touristique en termes d'infrastructures portuaires, d'hébergements, de lieux de pratiques récréatives, Belle-Île-en-Mer a su faire évoluer son apparence depuis le début du XXème siècle. Mais le « caillou » est resté fondamentalement sauvage et naturel, ce qui en fait l'atout majeur de son attractivité touristique. Entre nécessité de développement économique et volonté de préserver un lieu fragile par nature, nous souhaitons à ce stade de notre étude, présenter les jeux d'acteurs en présence par l'existence de conflits relatifs aux pratiques économiques, sociales et récréatives de cet espace insulaire. Créatrices d'unités et facteurs de socialisation pour SIMMEL (1995), les tensions émergeantes sont révélatrices de la présence potentielle d'un Système Culturel Localisé lié à une mutation des valeurs sociétales contemporaines. Elles font apparaître des enjeux sur une échelle géographique qui dépasse le local, qui superpose les différents niveaux de l'exercice du pouvoir et de l'action publique. Ces tensions opposent l'intérêt général et les intérêts privés dans l'appropriation des ressources matérielles ou immatérielles, publiques ou privées, dont nous décidons collectivement qu'elles doivent être accessibles et/ou gérées « en commun, au service du bien commun » (RENOUARD, 2012). Enfin, la pandémie liée à la COVID 19 a mis en évidence la question des risques sanitaires qu'un tourisme de masse peut générer sur un territoire insulaire démuni en termes de réponse hospitalière. Les habitants permanents, les néo-résidents, les résidents secondaires et les touristes, souhaitent conserver la quiétude de Belle-Île-en-Mer, considérée comme un lieu « hautement symbolique » porteur « d'un vitalisme régénérateur ». Dès lors, le monde associatif est

très présent et s'oppose à tous les projets importés principalement du continent, et qui viendraient, de près ou de loin, engager la préservation ou dénaturer l'environnement du « caillou ».

En effet, le tourisme à Belle-Île-en-Mer fait débat. Les habitants permanents et surtout les néo-résidents ont pu s'exprimer, dans les enquêtes que nous avons réalisées et lors de rencontres formelles, sur le nombre trop important de touristes sur la période de juillet à août, sur une cohabitation qui devient de plus en plus difficile du fait des problématiques liées à la pluri-modalité, à la gestion de l'eau et des déchets. Les jeunes îliens (*Annexe 3 : Questionnaire destiné aux écoliers*), en revanche, voient à travers le tourisme la possibilité de rencontres et d'échanges, une ouverture vers l'extérieur brisant une proximité et un isolement qu'ils ont de plus en plus de mal à accepter et à vivre.

Nous avons souhaité ici utiliser une démarche dialectique pour présenter les controverses liées directement ou indirectement au tourisme et dépasser la simple description des points de vue diversifiés des acteurs. Cette démarche doit également permettre de mettre en évidence leurs contradictions et leurs positionnements idéologiques. Les sujets liés à la contestation sont en effet nombreux à Belle-Île-en-Mer. L'appel au verbatim des habitants et des touristes, recueilli lors de nos rencontres formelles et informelles, représente un complément aux éléments quantitatifs dans la compréhension de l'appropriation d'un territoire, de son système touristique et récréatif. Il en est de même lorsqu'on souhaite analyser les controverses observables entre les parties prenantes dans la gestion politique du territoire.

5.5.2.1. La préservation du patrimoine environnemental fait débat

La préservation des paysages de Belle-Île-en-Mer représente actuellement le thème central de crispation entre les autorités locales, la population et des acteurs économiques venus du continent. Depuis trente-cinq ans, de nombreuses associations défendent bec et ongles tout projet de construction, d'évolution sur le territoire, quitte à le muséifier.

> *« Ici c'est un espace de liberté, un privilège, l'école de la vie pour les jeunes, avec la plage comme loisir gratuit ». (Un jeune Bellilois)*

Ce premier niveau de controverse qui nous est apparu lors de nos rencontres formelles et informelles avec la population locale et les touristes, nous permet de mettre en évidence les dualités issues des politiques de préservation de la naturalité contre l'essor d'une urbanité liée à une massification du tourisme. Entre tenter de domestiquer les lieux sublimes et conserver le caractère sauvage des espaces de pratiques, tout en laissant aux touristes la possibilité de les découvrir et de se les approprier en toute liberté, la CCBI et le Conservatoire du Littoral cherchent à satisfaire

l'ensemble des parties prenantes. Ce dernier a la charge de l'entretien des itinéraires, il organise pour cela des chantiers d'insertion à destination des îliens en recherche d'emploi. Le balisage des sentiers côtiers, afin de délimiter les zones de marche autorisées pour faciliter la repousse de la lande protectrice, engagé depuis les années 2000 (à la Pointe des Poulains et à l'Apothicairerie), reste pour l'instant une régulation qui satisfait touristes et défenseurs de l'environnement.

Les acteurs privés et publics annoncent clairement leur volonté de sensibiliser sur la fragilité de Belle-Île-en-Mer et la nécessité de se soucier de l'environnement, comme le montrent les images ci-dessous.





Parmi les sujets de contestation, la pollution visuelle liée à un projet de parc éolien flottant situé au sud de l'Ile de Groix et l'Ouest de Belle-Île-en-Mer irrite les marins pêcheurs et la population locale. Divisés entre la nécessité de penser l'autonomie énergétique des milieux insulaires et la dégradation visuelle engendrée par ce type d'installation de production d'électricité, la transition énergétique en général, reste conflictuelle. Elle est actuellement plus présente dans la communication que dans la pratique, tout en faisant l'objet d'a priori.

« Les parcs d'éoliennes flottantes ou les érections multiples de ces monstres d'acier dans notre proche environnement perturbent la sérénité de nos vies, nous divisent et inquiètent les générations futures. Éolienne est un terme bien trop poétique et relève d'une littérature romantique, alors que la réalité de ces installations industrielles surdimensionnées est une atteinte à l'harmonie de nos sites. Que laisserons nous de notre héritage culturel, environnemental, écologique, avec tous ces parcs de grandes hélices dans notre ligne d'horizon entre ciel, terre et mer ? ». (KOMADA, Romancier, auteur de Atmosphère à Belle-Île-en-Mer)

« Les maisons à Belle-Île sont petites, si on isole par l'intérieur ont perd de la place. Le photovoltaïque sur les toits pourquoi pas, mais l'habitat étant petit, on se heurte à un problème de rentabilité ». (Un conseiller municipal)

« Le photovoltaïque ? ici ? Ça va dénaturer le paysage. Mais vous ne m'auriez pas dit qu'il y avait des panneaux sur le toit du phare des Poulains, franchement je ne les ai pas remarqués ». (Un touriste)

La transition énergétique fait débat sur le « Caillou ». La contestation peut aussi être constructive. Nous avons identifié des acteurs associatifs bellilois, dans le cadre d'un mouvement alternatif, souhaitant collectivement proposer des projets qui permettront à Belle-Île-en-Mer de s'orienter vers une autonomie énergétique durable et responsable.

Collectif associatif : défendre « l'entité territoriale » insulaire (22 février 2020 – LE TELEGRAMME



Vendredi, dix associations bellilloises, Association pour la protection et la conservation de l'abeille noire de Belle-Île (APCANBI), Belle-Île 2070, Belle-Île-en-Vélo, Belle-Île pour le climat, Bretagne vivante, Collectif pour un avenir sans pesticides (CAP), Centre permanent d'initiative pour l'environnement (CPIE), Energ'île autonome, Les producteurs biologiques ou en conversion de Belle-Île-en Mer et VALORISE, se sont regroupées en collectif autour d'une même problématique : la transition énergétique à Belle-Île.

Un autre sujet polémique concerne l'installation d'une exploitation viticole sur la commune de Locmaria. Le dossier de plantation d'un vignoble est porté par l'homme d'affaires Christian Latouche, fondateur de Fiducial (une société française spécialisée dans l'expertise comptable et la gestion de patrimoine pour les entreprises). Il a créé en 2017 la Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA) des vignes de Kerdonis, du nom d'un des lieux-dits concernés par le projet. Le but de cette future société viticole serait de produire 70 000 bouteilles par an. Or les parcelles sur lesquelles le projet devrait se développer sont classées Natura 2000, d'autres sont en Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ou sur un site inscrit Zone côtière, récifs, îles, archipels. Une parcelle se situe également dans le périmètre de protection d'un monument historique (le Réduit de la Biche). Sur l'île, les opposants au projet qui se sont regroupés au sein de l'association « la bruyère vagabonde » se mobilisent et dénoncent une opération "financière" et "marketing". La Préfecture du Morbihan a confirmé qu'un dossier pour ce projet viticole était en cours d'instruction et qu'une enquête publique est prévue.

> *« Il n'est pas vraisemblable que l'État déclasse des sites de la côte sauvage, cela irait à l'encontre de l'attractivité de Belle-Île et de tout ce que les touristes viennent y chercher. La vigne détruira la biodiversité dans un contexte climatique extrêmement hostile avec les tempêtes et les embruns, qui nécessitera de protéger les plants pendant l'hiver. Il faudra aussi construire des infrastructures. Nous dénonçons un projet hors-sol, qui n'a rien de bellilois. Nous sommes tout à fait favorables au développement de l'agriculture insulaire, une agriculture respectueuse de la nature et qui part des besoins locaux, comme le maraîchage, l'élevage ou la production de lait ». (L'association La Bruyère Vagabonde)*

Les quatre maires des communes de Palais, Locmaria, Sauzon et Bangor assurent que le projet viticole de la SCEA sera discuté en Conseil communautaire et aux conseils municipaux dans le cadre de la procédure d'enquête publique. Ils terminent en rappelant avec force que :

> *« Le projet n'induit pas le déclassement du site Natura 2000. Parmi les presque douze hectares de plantation prévus, à peine cinq sont situés en zone Natura 2000 et l'exploitation agricole n'y est pas interdite. Le projet n'induit pas le déclassement des sites inscrits et classés. Notre paysage n'est pas un objet nostalgique et figé. Il est un patrimoine vivant qui se doit d'évoluer en gardant son identité ». (Communiqué des quatre Maires de l'Île, le 25 mai 2021).*

Le combat de neuf associations pour préserver Belle-Ile-en-Mer

LE MORBIHAN, TERRE D'ILES (2/4) Cet été, Les Echos s'intéressent aux défis que doivent affronter les îles morbihannaises. Cap sur Belle-Ile-en-Mer où neuf associations s'insurgent contre des projets d'aménagements, les éoliennes offshore et le projet de vigne.



Les associations s'inquiètent d'une série de projets d'aménagements et d'infrastructures qui risquent, selon elles, de dénaturer l'île. (Michael AMME/LAIF-REA)

Par Stanislas du Guerny
Publié le 6 août 2021 à 14 :15Mis à jour le 6 août 2021 à 14:23
Pour neuf associations locales de défense de l'environnement et du patrimoine, « Belle-Ile-en-Mer est en danger ». Au premier rang de leurs inquiétudes, une série de projets d'aménagements et d'infrastructures qui risquent, selon elles, de dénaturer l'île. Le collectif nommé « préserver l'identité environnementale de Belle-Île » a ainsi lancé une pétition contre le projet d' installation d'une soixantaine d'éoliennes flottantes au large de l'île pour s'opposer « à l'industrialisation de la mer ». « Belle-Ile est un joyau à préserver », insiste le collectif. Il a déjà obtenu plus de 15.600 signatures.
D'autres sujets structurants mobilisent les associations comme celui concernant l'installation d'une antenne relais sur le clocher de l'église de la petite commune de Bangor. Le conseil municipal a voté en faveur de ce projet porté par l'opérateur Free. Là encore, un collectif s'est constitué, principalement formé de parents d'élèves qui craignent l'émission d'ondes. L'école est proche, située à moins de 100 mètres de l'édifice.

Source : https://www.lesechos.fr/pme-regions/bretagne/le-combat-de-neuf-associations-pour-preserver-belle-ile-en-mer-1337394

Une autre controverse imputable au tourisme concerne le camping sauvage. A Belle-Île-en-Mer, comme partout ailleurs, il est mis en évidence une question fiscale (pas d'impôt foncier, pas de taxe d'habitation, pas de taxe de séjour), une problématique d'assainissement, une législation minimaliste (autorisation limitant le camping sauvage à trois mois par an). Les pouvoirs publics tentent de réguler un phénomène qui prend, chaque année, de plus en plus d'ampleur. L'association « Laissez-nous camper » demande le maintien d'un usage qui remonte à 1936, lorsque des agriculteurs ont commencé à louer ou prêter leurs terrains aux premiers campeurs venus sur le « caillou », alors qu'il n'existait aucun camping. Cette controverse fait suite au durcissement de la position de plusieurs administrations qui considèrent que les textes de loi doivent à présent s'appliquer strictement.

« Actuellement, si on cumule la loi Littoral, Natura 2000, etc., on se rend compte que peut-être 80 % du territoire de Belle-Île est concerné par ce genre de réglementation. Si on suit les textes à la lettre, il sera interdit de camper presque partout. Alors que notre présence permet de maintenir un entretien de zones dont personne ne s'occupe ». (Jean-Marc Paint, Vice-président de Laissez-nous camper).

Laissez-nous camper estime que l'économie présentielle du camping sauvage à Belle-Île-en-Mer (passage bateau, restauration, loisirs culturels et sportifs) représente plus de deux millions d'euros, soit l'équivalent d'une centaine d'emplois saisonniers.

Laissez-nous camper estime que l'économie présentielle du camping sauvage à Belle-Île-en-Mer (passage bateau, restauration, loisirs culturels et sportifs) représente plus de deux millions d'euros, soit l'équivalent d'une centaine d'emplois saisonniers.

L'urbanisation de l'île est flagrante. Depuis plus de dix ans, signe de son attractivité, le nombre de touristes accueillis à Belle-Île-en-Mer ne fait que progresser, atteignant plus de 400 000 visiteurs chaque année. L'explosion du nombre de résidences secondaires depuis 1982, en moyenne une centaine de constructions de maisons individuelles sur le territoire par an sur la période de 1990 à 2009, traduit l'attractivité de Belle-Île-en-Mer. La limitation des constructions imposée par les Plans Locaux d'Urbanisme et la Loi Natura 2000 permet aujourd'hui de limiter cette tendance. La classification des terres détermine en effet la possibilité de construire, donc d'accueillir, de développer le territoire. Un enchevêtrement d'une trentaine de lois et plans divers réglementent le foncier d'un territoire.

« Nous autres, les élus, nous n'avons plus la maitrise foncière de nos communes. Trop de zones naturelles à protéger (classification ND des Plans d'occupation des sols) au titre de la loi Littoral, NATURA 2000, sur la protection de l'environnement, bloquent tout (agriculture, urbanisme) ALUR, SCOT, PLU, PADD… nous passons notre temps à demander des dérogations permanentes pour être dans les clous. On ne maitrise plus le foncier. Aujourd'hui, pour continuer à répondre à la demande, nous utilisons la stratégie de la dent creuse voire celle de la prise de hauteur pour palier à l'impossibilité réglementaire de construire au-delà des zones d'habitations déjà recensées » (Un Maire).

Le dépôt d'un permis de construire fait systématiquement l'objet d'une contestation de la part des riverains du projet de construction ou de rénovation concerné.

« De toute façon, il faut être d'ici pour obtenir un permis de construire et encore. En plus, on nous dit que tout est réservé pour les terres agricoles. Foutaise, il n'y en a pratiquement plus des agriculteurs ». (Un néo-résident)

L'urbanisation en faveur du tourisme et des touristes, la pression touristique sur l'acquisition du foncier, excluent les jeunes îliens de la possibilité de devenir à leur tour propriétaires sur leur territoire. Se loger à Belle-Île-en-Mer, quand on est résident permanent, que l'on souhaite accéder à la propriété ou simplement louer, n'est pas chose facile. Les locations aux particuliers sont prioritairement destinées aux touristes. Une location à l'année est rare. Le manque de logements pour les saisonniers est quant à lui compensé par l'existence de campings municipaux qui font l'effort d'accompagner les structures économiques pour leur hébergement.

> *« Les propriétaires fonciers laissent monter les prix, en attendant, personne ne peut acheter un terrain ». (Un habitant)*
>
> *« 75% du parc de logements est destiné au tourisme ou résidents secondaires, les 25% restant, en mauvais état, sont pour les Bellilois. On développe des projets pour la construction de logements sociaux, en location-accession. Mais certains revendent aux touristes. On n'arrive plus à loger nos habitants. Peut-être faudra-t-il que les communes achètent pour louer ». (La présidente de la CCBI)*

Un sentiment général semble converger vers la prise en compte par les élus locaux de la problématique du logement social dans le cadre de Plans Locaux d'Urbanisme communaux et non intercommunal. La débrouillardise et la solidarité, valeurs profondes de l'îléité, permettent aux jeunes d'accéder au foncier détenu par leur famille, à l'auto-construction avec l'aide bienveillante des artisans locaux.

Une nouvelle controverse concerne l'urbanisation de l'île sur le site de PENACAM sur la commune de Palais.

> *« Notre action, qui relève de la désobéissance civile, se légitime par le fait que les recours juridiques possibles contre le projet de la SARL PENECAM semblent déjà avoir été épuisés. Notre action pourrait déboucher sur la création d'une zone à défendre ». (Un des manifestants)*

Excédés par les conséquences de la spéculation immobilière sur le logement et l'environnement, un collectif d'acteurs locaux composé d'agriculteurs installés, d'autres en recherche de terres, de personnes parfois directement concernées par le départ de proches sur le continent en raison des prix de l'immobilier, d'élus, de syndicalistes, est vent debout depuis juin 2020 devant un projet porté par un promoteur nantais qui a obtenu l'autorisation de construire à Palais cinquante-six logements.

> *« Un projet pareil, de cinquante-six maisons qui arrivent en préfabriqué pour faire un lotissement de cages à lapins comme on n'en voit plus nulle part depuis au moins dix ans, ce n'est pas imaginable. Le premier promoteur avait acheté les terrains à moins de dix euros le m^2, et là, ils veulent revendre à trois cents euros le m^2 constructible ! ». (Un manifestant).*

Synthèse :

Le patrimoine environnemental de Belle-Île-en-Mer représente une interface qui relie les habitants permanents et les touristes. Le patrimoine est en effet fortement défendu par un milieu associatif actif et conservateur. Les néo-résidents venus vivre une retraite paisible dans ce qu'ils considèrent être leur jardin d'Eden, la récompense de toute une vie professionnelle, se mobilisent contre tous projets qui viendraient à leur sens défigurer le « caillou ». Une appropriation à la fois sociale, économique, idéologique et politique (DI MEO 1998), voire poétique (BERQUE, 2008, BACHELARD 1957, HIEDDEGER 1954), qui entraine ces contestataires à engager des procédures à l'encontre de l'ensemble des permis de construire déposés, à s'engager contre les nuisances sonores et visuelles des projets liés à l'évolution de la production d'énergie douce, ou encore au développement de nouveaux modes de transport entre le continent et l'île. Pourtant, ils sont les premiers à constater les contraintes insulaires et leurs conséquences sur le coût de la vie locale, le retrait des services publics et médicaux. Notre enquête auprès des jeunes îliens scolarisés en classe de CM2 dans les écoles primaires de Belle-Île-en-Mer (*Annexe 3 : Questionnaire destiné aux écoliers*), intitulée « Comment j'imagine mon île dans dix ans », fait apparaitre que les jeunes îliens sont sensibles à la protection de leur environnement sans être réfractaires à l'installation de panneaux photovoltaïque, voire d'éoliennes sur l'île, au développement des mobilités douces (vélos et voitures électriques).

La sensibilisation par les acteurs éco-développeurs (CPIE, CHTAL) au sein des écoles belliloises acculture les jeunes îliens à une transition environnementale salvatrice pour leur habitat. Concernant les touristes, l'enquête clientèle réalisée pour le compte de l'Office de tourisme en 2020 confirme notre constat selon lequel, la beauté des paysages est l'atout principal de Belle-Île-en-Mer. Les acteurs engagés dans la défense du patrimoine environnemental de l'île ne cessent d'interpeller les édiles locaux quant aux méfaits d'un tourisme de masse tout en étant conscients que Belle-Île-en-Mer est aujourd'hui une destination touristique majeure de la côte atlantique. Par leurs actions, ils militent pour un projet de territoire qui prendrait également en compte les besoins et les attentes de la population locale en termes de logements, de cohabitation apaisée et d'activité à l'année. Cependant, les résidents secondaires ont une perception un peu différente et évoquent une difficulté d'intégration (enquête de 2008), favorisant un entre-soi par catégories sociales et lieux géographiques de provenance. Pour la population locale, Belle-Île-en-Mer reste une « bulle » au sein de laquelle la temporalité et les conditions de vie ne peuvent être comparées avec les réalités quotidiennes du continent.

5.5.2.2. Les conséquences du tourisme sur la vie quotidienne des îliens

La massification du tourisme à Belle-Île-en-Mer pousse les pouvoirs publics à envisager la maîtrise du nombre de visiteurs sur le « caillou ». La capacité maximum d'accueil fait débat. Outre la dégradation du patrimoine îlien (Mur de l'Atlantique tagué), feux de landes, accumulation des déchets, risques routiers liés à l'intermodalité (Photos n°14 à n°17), le tourisme engendre des conséquences non négligeables pour la population permanente. Les incivilités, vécues comme une agression à son patrimoine, ne l'incitent pas à s'engager comme acteur d'un tourisme primordial pour le développement de Belle-Île-en-Mer. Au contraire, les points de crispation et les conflits d'intérêts tendent à se multiplier à l'encontre des touristes.



(Photo n°14)



(Photo n°15)



(Photo n°16)



(Photo n°17)

Ces photos, prises lors de nos immersions font état des feux de landes, des détériorations du patrimoine, de la dangerosité liée à la cohabitation intermodale, et de la gestion des déchets comme autant de points de crispation entre la population locale et les touristes.

La gestion des déchets sur un espace insulaire reste une problématique sans fin. Le Conseil communautaire qui s'est déroulé le 2 juin 2022 a fait le constat que les déchets ménagers et assimilés ont augmenté de 6% par rapport à 2019 et de 20% par rapport à 2020. Les possibilités d'enfouissement vont bientôt atteindre une relative saturation. 52% des déchets gérés par le service public sont recyclés ; 9% valorisés énergiquement et 39% enfouis (29 % à Belle-Île et 10 % sur le continent). Une gestion des déchets qui a couté à la collectivité 1 840 000 euros

en 2021. Une convention est également signée avec l'association VALORISE via le Chtal pour assurer la collecte des bornes « textile » depuis 2015. La population n'est pas en reste, cherchant également via le monde associatif à trouver des solutions à cette problématique.

Gaëll se bat contre l'enfouissement des déchets à Belle-Île-en-Mer



Après plusieurs années dans la coopération internationale, Gaëll Leroux se lance dans la gestion des biodéchets à Belle-Île-en-Mer. (Le Télégramme/Dominique Morvan)

L'idée de Gaëll Leroux : développer le compostage à Belle-Île-en-Mer pour stopper l'enfouissement des déchets. Elle finalise son projet avec l'appui de la Couveuse, à Lorient.

Le traitement des déchets sur les îles. Voilà un sujet qui était loin des préoccupations de Gaëll Leroux, il y a encore quelques années. Jusqu'à un changement de vie. « J'ai travaillé pendant cinq ans dans la coopération internationale en Afrique. Notamment à l'ambassade de France au Cameroun, via le ministère des Affaires étrangères. Et j'ai trouvé que ça manquait de sens. J'ai voulu faire quelque chose de concret et utile ». Pour y réfléchir, Gaëll se réfugie chez sa grand-mère, à Belle-Île-en-Mer. Jusqu'au déclic à la faveur d'un petit boulot dans la restauration. « J'ai découvert qu'on enfouissait des déchets sur l'île. Ça m'a fait un électrochoc. Je me suis dit qu'il y avait un truc à faire ».

(Source : https://www.letelegramme.fr/morbihan/lorient/gaell-se-bat-contre-l-enfouissement-des...02/08/2022)

Par ailleurs, la mer est devenue une véritable autoroute à bateaux, un moment ludique pour les touristes, mais la liaison quotidienne reste une véritable contrainte pour les îliens :

> *« Les bateaux sont archaïques. 45 minutes pour une traversée de quinze kilomètres. Il y a cent ans, on mettait cinq minutes de plus ». (Un îlien).*

Malgré un tarif privilégié, le trajet est onéreux, et en été, l'absence de places réservées à la population permanente reste problématique. Le coût des transports et les contraintes horaires des traversées vers le continent ont obligé l'Établissement Français du Sang à cesser son activité pourtant présente depuis 1963 à Belle-Île-en-Mer.

Le port principal de Palais est le centre névralgique et logistique des flux de passagers et de marchandises à Belle-Île-en-Mer. Selon la saison, cinq à quatorze navires rouliers et mixtes de la Compagnie Océane de Navigation assurent quotidiennement la liaison maritime avec le continent, au départ du port de Quiberon (seul passage possible avec embarquement d'un véhicule). Ils cohabitent avec les liaisons venant de Vannes, de Port-Navalo, du Croisic et de La Turballe, avec les transbordeurs et les caboteurs apportant marchandises, carburant et autres pondéreux sur le « caillou ». Par un acheminement également maritime, 90% de la nourriture consommée localement provient du continent, comme l'ensemble des matériaux de construction, des produits énergétiques. Les structures du port de Palais sont aujourd'hui limitées pour accueillir des bateaux de plus en plus imposants, et la configuration urbanistique de moins en moins adaptée pour assurer le flux des véhicules et des touristes débarquant quotidiennement en été (plus de cinq mille personnes par jour en haute saison quand la météo est favorable). Un encombrement sur l'eau qui se traduit ensuite dans les rues de Palais, générant des nuisances pour les résidents permanents. Un transport maritime également lié aux conditions climatiques, les liaisons sont interrompues lorsque le vent dépasse les 80 Km/heure.

> *« Le bateau n'est pas passé depuis deux jours, je ne sais pas si le pâtissier a encore des œufs, repassez cet après-midi, on verra ce qu'il aura pu préparer ». (Un artisan boulanger)*

Une contrainte également pour les pratiques sportives inscrites dans les compétions officielles. Les déplacements tous les quinze jours sur le continent représentent un coût important, tant pour les clubs locaux, que pour les clubs du continent, qui voient le déplacement à Belle-Île-en-Mer malgré tout comme un moment touristique.

On peut venir à Belle-Île-en-Mer également par les airs, l'île possède un aérodrome construit en 1954, propriété de la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer depuis 1969. Il est ouvert à la circulation aérienne publique et compte chaque année plus de mille atterrissages. Un potentiel pont aérien en hélicoptère entre Belle-Île-en-Mer et Lorient fait polémique. Un projet signé entre la CCBI et la société de conseils et stratégies aéronautiques Brittany Aviation vise à développer des lignes régulières en hélicoptère sur la région. Trois vols quotidiens vers Belle-Île, au départ de l'aéroport de Lorient, pourraient être programmés. La contestation est

principalement portée par l'association « les Lucioles - Ria d'Etel en transition », acteur exogène. Quelques Bellilois sont également contre le projet.

> *« Ce projet va à l'encontre de « la transition écologique et énergétique », sans parler de la nuisance sonore. On ne veut pas que ça devienne l'île de Ré, ici ! Pour cent euros le trajet, ce sont douze personnes et leurs bagages qui pourront embarquer dans l'hélico, afin de pouvoir se retrouver en seulement dix minutes sur l'île. Mais voilà, le maire de Palais a aussi son mot à dire, et les autres insulaires aussi ! Nous n'avons jamais été informés du projet. En cette période, et à titre personnel, je ne pense pas que ce soit l'idéal, ni pour l'environnement ni pour notre île. Après, il est vrai qu'il faut aussi ce type de clientèle car nous avons des établissements d'un certain standing… Mais ce serait bien de consulter les habitants avant, non ? » (Marie, 27 ans, installée depuis deux ans sur Belle-Île-en-Mer)*

La société concernée déclare avoir signé en Juin 2020 une convention de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Morbihan, qui prévoit parallèlement la création d'un « pôle de formation, de maintenance et de recherche et développement sur les biocarburants et l'économie verte », adossé à l'aéroport de Lorient. Une opportunité pour l'aéroport de Lorient, qui tente de relancer son activité mise à mal par la crise sanitaire.

> *« Cela peut intéresser la clientèle notamment des hôtels trois et quatre étoiles, qui privilégie les séjours courts sur l'île. Dix-quinze minutes de transport alors qu'il faut compter une bonne heure pour rallier Lorient à Quiberon par la route, et encore autant pour la traversée maritime. En termes de gain de temps, une telle offre parait pertinente ». (CCBI)*

La contestation est identique concernant les deux nouvelles lignes aériennes régulières que la compagnie Finist'air souhaite développer depuis Brest et Vannes vers Belle-Île-en-Mer. Cinq associations morbihannaises ont lancé une pétition en ligne contre ce projet.

> *« Ce projet va à l'encontre de l'article de la loi Climat et résilience qui vient d'être votée le 10 avril 2021 à l'Assemblée nationale et qui vise à supprimer des lignes aériennes lorsque des alternatives existent ». (Les associations morbihannaises Les Lucioles - Ria en Transition (Belz), Le Dolmen des possibles (Carnac), Alors on s'bouge ? ! (Crac'h), Cueillir (Kervignac) et Le Labouriou (Sainte-Hélène))*

En revanche, l'absence de transport en commun hors saison touristique est pénalisante pour la population locale. Une situation qui démontre la primauté du tourisme sur la vie quotidienne des îliens dans les choix politiques actuellement engagés.

« Pour se déplacer sur l'île, mieux vaut avoir son propre véhicule. On se débrouille entre voisins ou alors il y a le stop, ça marche bien le stop. Ça fait partie des usages ici. Et puis cela nous permet de savoir qui est sur le caillou, surtout si c'est quelqu'un que l'on ne connaît pas » (Un îlien)

Même si le discours de l'Office de tourisme prône un lieu touristique solidaire, une mutation est bien en cours. L'évolution sociologique des touristes accueillis est visible, accompagnée comme il se doit par une hausse sensible des prix en haute saison.

« Vivre sur une île, ça se mérite ». (Un néo-résident)

Le coût de la vie à Belle-Île-en-Mer, comme dans de nombreuses stations touristiques, est à prendre en compte lorsqu'on vient s'installer, ou tout simplement pour un séjour d'agrément. La contrainte du transport par bateau, les augmentations considérées comme arbitraires de la Compagnie Océane et des Transports Maritimes Côtiers qui assurent le transport des marchandises et des matériaux pénalisent le consommateur final de 10 à 20%. Les prix dans le secteur du bâtiment sont supérieurs de 38% à ceux pratiqués sur le continent (Enquête de l'Association des Îles du Ponant).

« Les artisans utilisent le prétexte du transport pour marger encore plus ». (Un résident secondaire)

Les salaires ne sont pas revalorisés en conséquence, ils sont même inférieurs à ceux relevés dans le reste du département du Morbihan *(annexe 6 : statistiques INSEE tableau 8).*

« Certes, on dépense moins que sur le continent, la tentation est moindre du fait du petit nombre et du manque de diversité des commerces. Donc au final, le niveau des salaires joue peu, mais il est difficile de vivre ici avec petit salaire ». (Un Maire)

Alors on se débrouille entre voisins, le troc se développe, quelques économies parallèles également. La solidarité entre Bellilois d'origine est forte, car elle fait partie de leurs valeurs. Quand on peut ou qu'on doit se rendre sur le continent, on valorise au maximum son déplacement. Même si la « ressourcerie » locale est devenue « la boutique » de l'île, c'est surtout sur le continent qu'on va chercher des prix convenables (le prix des chaussures est le double de celui pratiqué sur le continent, les poissons sont plus chers en saison, …). Cela ne se voit pas mais la pauvreté et la précarité sont bien présentes.

« Ici les gens sont humbles mais avec un langage, une culture spécifiques (agricole, pêche, mer et environnement marin). Ils sont moins tentés que sur le continent. Ici on se débrouille, on bricole. On n'en est pas à faire le

bif, heureusement, on se rend des services. On se contente de ce que l'on a ». (Un Maire)

Le tourisme ne profite pas économiquement à tous les habitants du territoire, même si c'est la volonté affirmée de l'Office de tourisme et de la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer qui en assurent la gestion.

« Il faut étendre la durée de la saison touristique jusqu'à neuf mois tout en recherchant un équilibre, une maîtrise des activités économiques permettant aux salariés de travailler sur des contrats plus longs » (Le président de l'Office de tourisme)

Le coût exorbitant des baux précaires entraine non seulement un turn-over annuel des commerces, mais surtout une économie détenue par des continentaux. Dans la quête d'un développement local basé sur une mono-industrie que représente le secteur touristique, les jeunes îliens, pas toujours accompagnés par la gouvernance locale, se lancent dans la reprise de commerces, créent leur propre activité, avec des contraintes économiques propres à l'insularité et à la primauté donnée aux touristes en période estivale.

« Dans le bâtiment, on nous fait comprendre que l'été, c'est pour les touristes, donc on doit éviter de faire tourner une bétonnière en juillet et août ». (Une responsable d'entreprise du bâtiment)

Même si l'aspect sécuritaire devient un argument d'attractivité énoncé par les touristes (pendant la première phase du confinement de la COVID 19), les problèmes liés aux addictions (alcool, drogue douce) progressent d'années en années. Pour beaucoup, une conséquence de l'ouverture au tourisme.

« Belle-Île, c'est la petite Jamaïque. Tout passe par le bateau ». (Un Médecin)

Si les îles sont apparues, à tort ou à raison, comme un lieu sécuritaire contre la COVID 19 lors du premier confinement, les réactions des insulaires ont relancé le débat sur leur ouverture sur l'extérieur et la fragilité de leur système de santé. Comme dans toutes les zones rurales, le réseau médical, indispensable quand l'âge avance, a souffert et souffre encore. Le creux générationnel commence à se combler avec l'arrivée de jeunes médecins venus chercher à Belle-Île-en-Mer une qualité de vie familiale, ou par celle de praticiens plus âgés, venant gérer de manière plus agréable une fin de carrière.

« Ce ne sont plus des médecins de familles comme avant, aujourd'hui ce sont de vrais fonctionnaires qui privilégient leur famille avant le patient ». (Un habitant permanent)

Un pôle médical interdisciplinaire a été créé, grâce à un Contrat Local de Santé. La reconstruction de l'hôpital et de la maison de retraite vient renforcer la volonté des

édiles locaux de maintenir sur l'île les moyens nécessaires à une prise en charge médicale de qualité, à la capacité à répondre aux urgences liées aux interventions des pompiers, de plus en plus nombreuses chaque année en saison estivale. Le manque de spécialistes et d'un véritable système de prévention oblige malgré tous les îliens à des allers-retours fréquents sur le continent pour des examens et des traitements spécifiques. Le développement et une adaptation du diagnostic médical par le numérique et la vidéo sont en cours d'expérimentation. Mais la présence d'un accès numérique digne de ce nom devient indispensable pour que l'expérimentation soit un succès et se pérennise. Cet accès numérique est primordial également dans la vie quotidienne des résidents et des acteurs économiques. L'accès à un réseau internet digne de ce nom est aujourd'hui une source d'attractivité incontournable. L'ensemble du territoire est couvert par le réseau. Il facilite les communications, les flux économiques des particuliers et des entreprises, mais le réseau n'est pas configuré en été comme il le faudrait pour assurer un fonctionnement optimal et répondre à la demande.

> *« La fibre optique est sur la plage des Grands Sables depuis 2018, on est fin 2021. Elle devait être présente sur l'ensemble de l'île en 2019. Il faut simplement qu'un opérateur accepte de la développer au regard de la faible rentabilité programmée ! ». (Un artisan)*

Synthèse :

Derrière la carte postale que représente Belle-Île-en-Mer, le tourisme, qui s'est imposé comme vecteur de développement socio-économique pour le territoire, est également source de tensions dans la gestion politique du « caillou ». Les îliens restent partagés entre la muséification d'un habitat sauvage et fragile et la nécessité d'une présence de services de proximités, indispensables au maintien d'une attractivité sociodémographique pour les espaces insulaires. La préservation du patrimoine matériel et environnemental est mise à mal par les incivilités des touristes qui vivent leur lieu de villégiature sur l'espace insulaire comme un lieu de totale liberté d'action, oubliant la bienséance et le vivre ensemble. Les îliens ont de plus en plus de difficultés à accepter les nuisances de ces « envahisseurs », leur faisant perdre, petit à petit, l'altruisme si cher aux insulaires. Les tensions liées à l'intermodalité, à la gestion de l'eau et des déchets, à la priorité donnée aux touristes en matière d'hébergement, de transport vers le continent, donnent aux contestataires des « armes » pour demander une autre trajectoire économique que le « tout tourisme » pour Belle-Île-en-Mer.

Nous l'avons énoncé précédemment, le projet de territoire arrêté entre élus et citoyens lors de la séance du conseil communautaire du 20 Décembre 2021, tend à répondre à ces controverses. En prévoyant comme enjeux prioritaires le logement

des Bellilois et la vie à l'année, l'exception agricole et sa valorisation, l'accessibilité de l'île et les mobilités à l'intérieur du territoire, la rareté des ressources et la nature, et la reconnaissance indispensable des spécificités insulaires, il prend en compte les tensions actuelles. Mais il reste un document administratif qu'il s'agira désormais de traduire dans le cadre de projets concrets et réalistes.

Le tourisme est essentiel à la vie locale. Habitants permanents, jeunes et moins jeunes, néo-résidents attachés à un fort souhait de « muséification » du « caillou » l'énoncent clairement et sans détours dans nos enquêtes. Tous ont conscience que Belle-Île-en-Mer est dédiée au tourisme mais que celui-ci doit être maitrisé, durable et responsable. Les touristes et les excursionnistes l'expriment également, souhaitant eux aussi que perdure cet espace interstitiel si singulier. Résidents permanents et secondaires, touristes et excursionnistes sont mus par la même reconnaissance des aménités exceptionnelles de Belle-Île-en-Mer qui en font un lieu de résidence et de villégiature dédié au lâcher prise, aux temps récréatifs et à la reconnexion avec la nature.

Nous venons de faire apparaitre de nombreuses controverses et différences dans la façon d'envisager le devenir de l'île. Comment définir alors le commun récréatif qui permet à la fois de qualifier la dominance actuelle de celui-ci et la possibilité de le recomposer dans les temps à venir sur d'autres orientations culturelles, afin d'envisager une transition territoriale ? L'étude des formes culturelles présentes à Belle-Île-en-Mer, que nous proposons à ce stade de notre thèse, aura pour objet de confirmer si ce commun observable représente, ou non, une référence culturelle exprimant un attachement à un bien commun.

5.6. Étude du marquage socioculturel de Belle-Île-en-Mer

« Ici commence un mode sauvage, âpre et doux ». Sarah BERNHARDT

Pour CORNELOUP (1999), une approche culturelle de l'économie territoriale émerge, qui tend à penser autrement le développement local, tout en participant à la modification de la vision de la valeur d'un territoire. Il s'agit alors de s'intéresser au capital culturel que possède une station touristique en tant que ressource de l'économie territoriale locale. CORNELOUP précise que celle-ci se construit certes sur les caractéristiques culturelles de l'offre dans sa manière de mettre en scène le site (événements, animations, communications diverses...), de développer des pratiques spécifiques et de les encadrer, tout en intégrant les caractéristiques culturelles des touristes présents localement. L'attractivité d'une station touristique et/ou d'un territoire dépend également de sa capacité à générer une ambiance, un esprit du lieu ou encore un style qui donne à des touristes l'occasion de vivre des expériences fortes au sein d'un ailleurs compensatoire particulier (PIOLLE,1993 ; BOURDEAU, 2003). Les travaux réalisés par CORNELOUP et MAO (2003) dans

les stations sportives de nature ont montré la présence de différents marquages culturels des sites en fonction des formes de développement présentes (CORNELOUP, BOURDEAU, MAO, 2004).

Ainsi, il est possible d'identifier une relation symbolique (DEBARDIEU, 1999) avec un site de pratique au regard des attirances pour certains symboles et le rejet envers d'autres, en relation avec les pratiques touristiques présentes. En référence à ces travaux, nous avons souhaité à ce niveau de notre étude, vérifier l'existence d'une vision partagée des référents culturels exprimant l'attachement des habitants permanents et des touristes au bien commun que représente Belle-Île-en-Mer. Nous nous appuierons sur les études de terrain, la lecture de la presse locale et la consultation du site internet de l'Office de tourisme bellilois. En considérant la culture comme marqueur et activateur des pratiques récréatives, cette démarche a pour objectif de faire émerger dans ce territoire des indicateurs socioculturels observables et observés, caractéristiques de Belle-Île-en-Mer.

5.6.1. Lecture des dominantes socioculturelles affichées et valorisées par l'Office de tourisme

Afin de se différencier des autres destinations touristiques de la côte atlantique et des Îles du Ponant devenues, elles aussi, des lieux d'exception, Belle-Île-en-Mer se doit d'afficher une identité forte pour renforcer la cohérence des promesses que la destination évoque. En effet, entre l'imaginaire lié aux espaces insulaires, la représentation que s'en font les touristes via les réseaux sociaux, et le positionnement finalement choisi par la gouvernance locale, les acteurs du secteur touristique et la population locale, Belle-Île-en-Mer attire de plus en plus. L'image perçue et vécue par le touriste doit-elle correspondre à ce qu'il a imaginé ? à la réalité de la vie quotidienne ? à ce que promet la gouvernance locale via le site internet de l'Office de tourisme ? Le touriste veut ressentir une identité, un profil culturel singulier (ambiance, type d'activité, animations, dynamique des prix), vivre une expérience récréative à hauteur de ses attentes. La stratégie touristique locale correspond-elle à une culture intensive à travers laquelle l'objectif est axé sur un processus mercantile visant à optimiser les dépenses de la clientèle sur la saison estivale ? ou bien à la recherche d'une fidélisation sur le moyen et long termes ? Notre analyse du Système Récréatif de Belle-Île-en-Mer nous conduit à en expertiser la qualité. Pour cela, nous avons repris les conclusions des enquêtes des clientèles, demandées par l'Office de tourisme en 2008 et 2020 ainsi que notre propre enquête réalisée en 2016.

Nous avons également analysé les discours et les communications en référence à la théorie sémiotique de FLOCH (2002). Celle-ci fait apparaître des valeurs d'usage à vocation utilitaire et pratique développées par le touriste. Il les oppose dans un

premier temps à des valeurs de bases existentielles, qu'il qualifie d'utopiques et liées à une volonté de convivialité. Il oppose ensuite les valeurs utilitaires à des valeurs non utilitaires dans lesquelles le touriste s'approprie le territoire visité dans une attitude ludique et liée à une certaine sérendipité. Enfin, il met en évidence des valeurs non existentielles liées à une attitude consumériste de celui-ci.

Une station touristique représente un système territorial fait de ressources immatérielles et matérielles, mais surtout d'acteurs divers et variés, complémentaires ou non, qui ont pour objectif de proposer toute une gamme de services et de prestations marchandes ou non marchandes. Celles-ci sont destinées autant aux touristes qu'à la population locale à même d'en bénéficier dans son quotidien. C'est ainsi que l'on dénombre en 2021 (chiffres communiqués par l'Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer) une capacité d'hébergement touristique de 30 000 lits (quinze hôtels, 650 locations meublées, dix campings, six hébergements pour les randonneurs), un Village Vacances Familles (VVF), une résidence de tourisme, cinquante-six chambres d'hôtes, quarante restaurants pouvant servir de dix à quatre-cents personnes, trois traiteurs, huit hôtels avec salles de réunion d'une capacité d'accueil de dix à trois-cents personnes, un espace polyvalent de 322 places. Concernant la mobilité, deux autocaristes, trois loueurs de voitures, quatre loueurs de deux-roues, six loueurs de vélos sont présents une partie, voire tout au long de l'année. Plus de cent commerces, en majorité ouverts seulement en saison estivale, viennent compléter cet agrégat d'acteurs.

Il devient alors nécessaire d'engager une coordination de cet ensemble, pour impulser une dynamique répondant à une demande de vie sociale et professionnelle pour les locaux, et une attractivité correspondant à une attente d'expérience novatrice pour les touristes. En effet, l'orientation et la régulation par une gouvernance locale constituent une composante d'un Système Touristique Localisé. A Belle-Île-en-Mer, cette gouvernance fonctionnelle et hiérarchique vis-à-vis des quatre communes de l'île revient à la Communauté de communes par l'intermédiaire de l'Office de tourisme. Celui-ci œuvre à l'animation et à la coordination des acteurs touristiques de l'île. Depuis sa création en 1911, l'Office de tourisme de Belle-Île surfe sur les qualités paysagères du « caillou » pour affirmer l'attractivité du territoire.

Dans les années 1900 à 1920, la communication via les affiches de la Compagnie du Chemin de Fer de Paris à Orléans met en avant les points sublimes de l'île, sa côte sauvage, et l'authenticité du port de Palais par lequel débarquent les touristes (*documents n°1 et n°2*), mais aussi sa douceur de vivre à cinquante minutes de traversée depuis le port de Quiberon. Dans une période plus contemporaine (1960 à 2000), la communication autour de Belle-Île-en-Mer s'accompagne de manière permanente du surnom évocateur de sa beauté : « la Bien Nommée » (*document n°3*). Cette appellation lui a été donnée par Eva JOUAN, poétesse

belliloise dans son poème intitulé Belle-Isle, issu de son recueil « De la grève », publié en 1896, positionnant l'île comme la perle de l'Atlantique (*document n°4*).



(Document n°1)



(Document n°2)



(Document n°3)



(Document n°4)

Le paysage de Belle-Île-en-Mer, par son côté sauvage et authentique, sa douceur de vivre, est depuis le début de son ère touristique l'argument principal de son attractivité. Un argument marketing conforté par le choix d'un accompagnement par un verbatim issu de la culture locale (la Bien Nommée, perle de l'Atlantique).

Mais incontestablement, c'est bien Laurent VOULZY qui va donner au « caillou » sa renommée et la faire connaître au grand public par l'intermédiaire de sa chanson « Belle-Île-en-Mer, Marie-Galante » en 1985. Élue meilleure chanson des « années 80 », quatorzième chanson du siècle par trois mille professionnels lors des Victoires de la Musique de 1990, elle est devenue l'hymne officiel et l'ambassadrice musicale de l'île, connue de tous les touristes venant à Belle-Île-en-Mer. Ces touristes sont aujourd'hui désignés sous le nom « K.G.B » (Kway, Glacière, Bottes) par les insulaires. Une cohabitation qui reste toujours à engager et qui représente le support du produit global mis en avant par le marketing territorial aujourd'hui envisagé.

La crise économique mondiale de 2008 va pousser l'Office de tourisme à commander une enquête clientèle auprès des séjournants, des excursionnistes et des résidents secondaires. Les objectifs étaient d'identifier les critères d'attractivité de l'île avec une

volonté d'appui sur les acteurs du territoire (collectivités, prestataires, habitants), d'affiner la connaissance des clientèles pour adapter l'offre touristique en déterminant une approche commerciale dynamique et efficace. Les résultats des enquêtes ont fait ressortir une demande d'amélioration des modes d'accès entre l'île et le continent, le développement de services (internet, drive) et des infrastructures plus confortables.

La conclusion de l'enquête préconisait une réflexion autour de la recherche d'une identité autre que paysagère. A cette période, le développement des infrastructures hôtelières et portuaires est à l'ordre du jour, dans le cadre d'une politique touristique axée sur l'accueil d'un nombre de touristes et d'excursionnistes toujours croissant. Le marketing territorial présentait déjà Belle-Île-en-Mer comme une destination familiale par excellence, grâce au développement d'une multiplicité d'activités récréatives, représentatives d'une hybridité culturelle, destinées prioritairement aux touristes d'avril à octobre, et accessibles à un large public.

La Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer demande aujourd'hui à l'Office de tourisme de maintenir l'attractivité du « caillou » en mettant en avant la volonté des édiles locaux d'un tourisme durable, maitrisé et solidaire. La valeur territoriale affichée promet une destination où règne un art de vivre, un esprit de liberté, au sein d'un territoire sauvage.







Source : (Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer) un art de vivre, un esprit de liberté, un territoire sauvage

Belle-Île-en-Mer, comme l'ensemble des destinations touristiques françaises ou internationales, axe aujourd'hui son marketing territorial sur le web. Outre les sites professionnels et autres blogs personnels des acteurs, des habitants et des touristes, le site internet de l'Office de tourisme est devenu le principal accès à l'information, bénéficiant en 2020 de plus d'un million de visites. Il se complète d'une page FACEBOOK suivie par plus de cinquante mille abonnés, et un compte INSTAGRAM qui en compte plus de douze mille. La documentation papier reste présente pour les visiteurs toujours attachés à ce moyen de communication notamment pour les guides de randonnée, la carte de l'île et le programme à la quinzaine des activités récréatives qui se déroulent tout au long de l'année. Par l'intermédiaire de ce site web, le marketing visant le touriste consommateur insiste sur le sentiment d'évasion qui entoure Belle-Île-en-Mer. Une attractivité « magique et envoutante, l'impression de découvrir d'autres repères spatiaux et temporels au rythme des marées, au contact d'une population à l'accueil franc, simple et naturel ». La communication tente de casser les clichés liés à l'insularité en insistant notamment sur la proximité du « caillou » avec le continent (une heure de Lorient et de Vannes, deux heures de Nantes et de Rennes, 2h45 en TGV depuis Paris). Mais également de rompre avec l'image d'une Bretagne pluvieuse en précisant qu'avec un temps d'ensoleillement équivalent à Toulouse, Belle-Île-en-Mer est bien une destination d'exception, une île vivante tout au long de l'année.

Les images publiées sur le site internet de l'Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer présentent une culture hypermoderne. Elles font la part belle à un territoire sauvage et préservé, à l'esprit de liberté qui règne dans la volonté de se l'approprier et révèlent tout un art de vivre. L'Office de tourisme privilégie ainsi des valeurs de base, existentielles et utopiques au sens de la théorie sémiotique de FLOCH (2002) valorisant la convivialité qui peut être ressentie sur « le caillou ». Il est mis à l'honneur l'hédonisme et des valeurs non utilitaires dans la possibilité qui est donnée au touriste de découvrir et de s'approprier Belle-Île-en-Mer de façon ludique, dans une certaine sérendipité.



Cette touriste qui semble courir dans les sentiers surplombant une plage (ici Ramonette), l'air enjoué, les joues rougies par la fraicheur du climat, caractérise l'esprit de liberté et de bien-être qui règne sur le « caillou »

Images du site de l'Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer

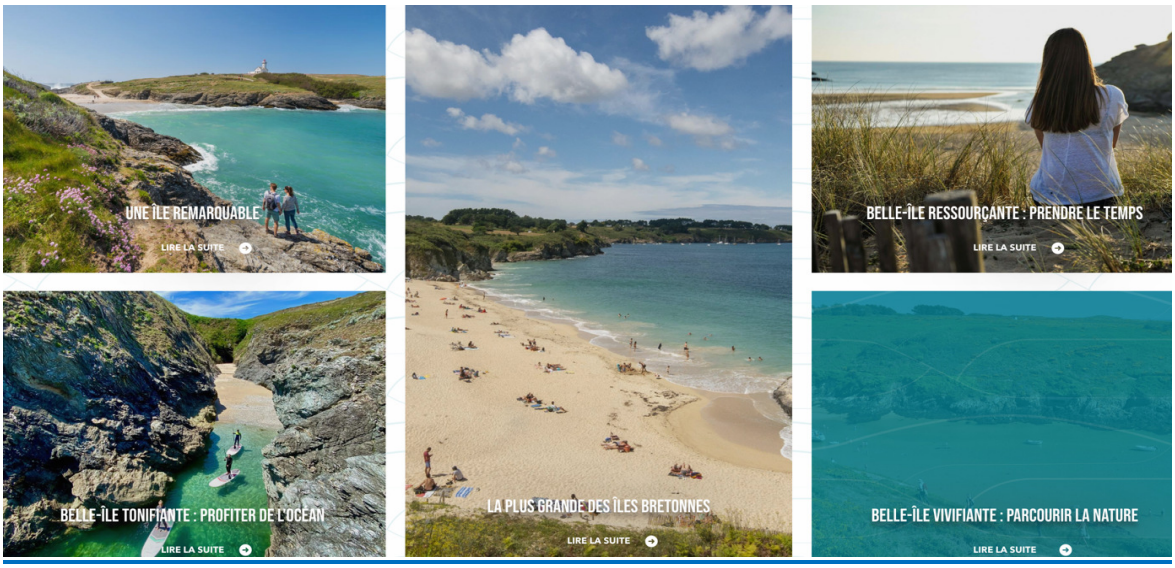




Le Palais, se garer sur les grands parkings gratuits à 5 minutes du centre et se promener à pied dans les ruelles et les belles boutiques.

Le Palais, la cité Vauban

Le Palais est la commune la moins étendue et la plus peuplée, avec 2 629 habitants.
Son port, que surplombe l'imposante citadelle Vauban, constitue la porte d'entrée principale pour les liaisons avec le continent. Autrefois stratégique, Le Palais a conservé un patrimoine historique militaire unique en France, une enceinte urbaine fortifiée, où est aménagée une agréable promenade en plein air.
La commune est jumelée avec Font-Romeu, dans les Pyrénées Orientales.

Le Palais is the smallest but the most populated of the municipalities, with a population of over 2,629.
Its port, dominated by the imposing Vauban citadels, is the main gateway for goods and passenger transport links with the mainland. Because of its strategic location, Le Palais has a legacy of military history that is unique in France. Its fortified urban compound contains a pleasant outdoor walkway.

Le Palais ist mit über 2629 Einwohnern


Histoire et patrimoine

Histoire et patrimoine

Carte ancienne exposée au musée de la citadelle Vauban

Belle-Île, la bien nommée, quel que soit le nom dont on la baptise, *Vindilis, Guedel, Guerveur, Calonesus*, ou *Insula Bella*, a toujours inspiré les hommes. Les pirates et corsaires de tous horizons sont venus pendant des siècles y piller les richesses des monastères et des églises, ou simplement s'y ravitailler en eau douce.
Les armées des royaumes anglais et néerlandais ont toujours cherché à s'en emparer afin de disposer d'un poste avancé face aux ports de Lorient ou de Nantes.
Les pêcheurs savaient qu'ils trouveraient dans ses eaux les poissons et crustacés les plus nobles et durant des décennies, des sardines à profusion. Puis, des artistes et peintres (Claude Monet en 1886), des écrivains (Gustave Flaubert en 1847), ont fait sa réputation.
Après une activité économique

History and heritage
Aptly-named Belle-Île, by whatever name it is known - Vindilis, Guedel, Guerveur, Calonesus or Insula Bella – has always been a source of inspiration.
For centuries, pirates and privateers from everywhere came to pillage the monasteries and churches, or simply replenish their supplies of fresh water. The English and Dutch armies always tried to seize the island to serve as an outpost for attacking the ports of Lorient and Nantes.
Fishermen knew that the finest fish and shellfish were to be found in its waters, along with, for many years, an abundance of sardines. Then, in the 19th century, its reputation was made by artists and painters (such as Claude Monet in 1886), and writers (such as Gustave Flaubert in 1847). Where economic activity had hitherto focused essentially on farming and fishing, the arrival of a railway line at Quiberon heralded a new resource, issuing from island tourism.

Geschichte und Kulturerbe
Belle-Île, die schöne Insel, welchen Namen man ihr auch immer gab - Vindilis, Guedel, Guerveur, Calonesus oder Insula Bella - sie hat stets die Menschen inspiriert.
Piraten und Freibeuter von überallher sind jahrhundertelang hierher gekommen, um

Comme le montrent les brochures ci-dessous, la communication de l'Office de tourisme s'oriente également vers la culture moderne où dominent les acteurs du transport et de la motorisation, exposant ainsi des valeurs utilitaires et non existentielles liées à une attitude consumériste des touristes.









Dans une forme de développement marketing et entrepreneurial à dominante commerciale et à destination de tous les publics venant à Belle-Île-en-Mer, l'Office de tourisme surfe sur un marquage culturel qui s'adapte aux tendances sociétales, dans une relation commerciale avec la nature. Des acteurs endogènes et exogènes, dans le cadre d'un marketing stratégique, proposent des activités payantes au sein d'un site protégé et classé Natura 2000, en complémentarité avec des activités en toute liberté. Ainsi se multiplient tout au long de la saison estivale des pratiques aroundoor (petites randonnées, parcours découverte du

patrimoine...), outdoor et wildoor dans une orientation autour de la grande nature (grande randonnée, vélo tout terrain, sport aquatique, …).

L'article ci-dessous, issu d'un magazine parisien, traduit parfaitement l'image de la représentation bourgeoise qu'a pu transmettre Belle-Île-en-Mer. La valeur symbolique qui crée une représentation imaginaire, ou ressentie lorsqu'on est confronté à la réalité, n'est pas sans conséquence sur la valeur territoriale d'une station touristique.

Les codes vestimentaires et lexicaux (Madame Figaro n° 1147 du 19/08/2006)

Le tee-shirt rayé à manches longues : vous ne pourrez pas y échapper, mais le commerçant bellilois, sympa, vous le propose en bicolore inédit : mauve sur fond rose, turquoise et moka, fuchsia sur vert bouteille. Pour un dimanche matin au marché, votre pantalon sera blanc, immaculé, en toile de coton. Monsieur portera des chaussures bateau marine foncé et madame des espadrilles Bensimon pistache ou vert d'eau. Les teen-agers, quant à eux, seront abonnés au pantacourt. Même en août, prévoyez un ciré jaune et des Ray-Ban à cordon noir. Tout le monde parle le parisien branché corrigé acadien : « ça va le faire », doit être prononcé « ça va le feur ». Le juron en vogue c'est « dam'gachte ». Cerise sur le gâteau, voici en exclusivité le surnom réservé aux touristes : « les pattes jaunes » (à cause du ciré). Et celui, accablant de pertinence, donné aux personnes âgées : les tamalous » …

Synthèse

L'office de tourisme de Belle-Île-en-Mer organise sa communication dans le cadre d'une approche classique. Dans une dominante orientée vers une forme culturelle moderne et hypermoderne, les valeurs symboliques et hédonistes prônées par le marketing territorial sont ressenties par les touristes qui viennent à Belle-Île-en-Mer. Ces derniers viennent chercher un « ailleurs », un dépaysement au sein d'un espace insulaire porté par un imaginaire, et profiter de son côté hédoniste qui permet un « lâcher prise » salvateur mettant en émoi l'ensemble de leurs sens. Grace à cette valeur critique qui donne actuellement un avantage concurrentiel singulier au « caillou », la valeur pratique et utilitaire n'en est pas moins présente et reconnue par les touristes qui trouvent localement les infrastructures et les activités pour s'approprier leur lieu de vacances. Le marquage culturel observé et observable est en cohérence avec le marquage socio-culturel qui caractérise la catégorie sociale dominante, représentée par les milieux économiques supérieurs, et par conséquent, avec leur approche de l'île et des vacances.

5.6.2. Lecture des dominantes socioculturelles affichées par les visiteurs

Les valeurs véhiculées par le marketing territorial local ont-elles une incidence et correspondent-elles aux discours des touristes ? Le public dispose d'un capital culturel spécifique (au sens de BOURDIEU, 1987) pour produire une vision du lieu en relation aux pratiques réalisées, et au regard d'une configuration professionnelle, infrastructurelle et écologique qui participe à produire un marquage culturel. Le Système Culturel Localisé produit un ancrage territorial entre acteurs et publics qui qualifie et oriente le façonnage symbolique du lieu (CORNELOUP, 2004). La consommation par les touristes des ressources développées au sein du Système Culturel Localisé définit, pour finir, la valeur locale en fonction de son rapport à l'objet culturel. Cette consommation est aussi liée aux marquages socioculturels de la pluralité des publics venant à Belle-Île-en-Mer.

Les verbatims représentatifs des attentes des touristes, les qualificatifs employés dans leurs réponses nous ont permis, par une analyse « sémio-syncrétique » (MAUGER-PARAT, 2013), de comparer la valeur territoriale que la gouvernance locale a souhaité donner à Belle-Île-en-Mer et celle réellement perçue et expérimentée par les touristes. Cette démarche doit nous permettre de comprendre la construction et la circulation des discours des parties prenantes afin d'en dégager une vision globale. Cette analyse nous permet également de catégoriser les discours selon quatre valeurs.

La valeur utopique ou symbolique, partie intégrante de l'identité territoriale traduit une représentation du territoire en termes de rêve, d'aventure, de valorisation du passé et/ou de l'avenir. La valeur ludique ou hédonique traduit les représentations qui touchent à nos cinq sens, qui cherchent à émouvoir ou à impressionner. La valeur pratique ou utilitaire qui traduit l'appropriation historique, culturelle du territoire et enfin la valeur critique qui doit faire émerger l'avantage concurrentiel du lieu touristique.

Le nom même de l'île influence et biaise les réponses que peuvent donner les touristes et les îliens dans les enquêtes auxquelles nous nous sommes référées et que nous avons-nous même réalisées, portant sur la ou les valeurs symboliques de Belle-Île-en-Mer. La toponymie de l'île lui a donné une identité marketing : « la Bien Nommée ». Souvent comparée à l'Irlande, surnommée l'Île d'émeraude en raison de son paysage luxuriant, et à la Corse, qui sous l'Antiquité, s'appelait KALLISTE (Île de Beauté en grec ancien), Belle-Île-en-Mer est qualifiée par 80% des sondés, population locale et touristes, de belle et sauvage. Le « caillou » ne provoque pour les enquêtés aucun autre positionnement identitaire que la beauté de ses paysages sauvages et authentiques, comme s'il n'était pas possible de le rattacher à autre chose, l'identifiant comme une destination touristique sans contenu culturel. Le marketing territorial effectué par l'Office de tourisme tend pourtant à attirer un

panel de clientèle très large (« De la reine d'Angleterre au routard »). Il met en avant tout un éventail d'activités récréatives expérientielles et associe à Belle-Île-en-Mer une gamme de qualificatifs lexicologiques : bien-être, artistique, culturelle, sportive, nautique, écologique, … Lui conférant, selon les sondés, une ambiance urbanisée, chic et branchée. La qualification d'une ambiance en cohérence avec l'étude des catégories socio-professionnelles réalisée dans les différentes enquêtes utilisées comme référence et qui mettent en évidence que 60% des visiteurs sont des cadres, des professions libérales, artisans, chefs d'entreprise, présentant une moyenne d'âge de 42 ans (51% des touristes ont plus de 45 ans).

Pour les touristes, Belle-Île-en-Mer semble être exclue de tous les dangers, elle constitue un repaire notamment en période d'insécurité, comme celle liée aux attentats qui ont touché le territoire français :

> *« Ici on peut laisser les enfants jouer seuls dans les rues tard dans la nuit, rien ne peut arriver. Aucun terroriste n'aurait l'idée de venir ici ». (Un touriste)*

Même si l'été est la période la plus propice à la petite délinquance, le sentiment général reste la sérénité en l'absence de véritables problèmes sécuritaires, liés à une quasi-inexistence de diversité raciale, selon certains touristes interrogés :

> *« Ici Monsieur, on ne croise que des Français, si vous voyez ce que je veux dire ». (Un excursionniste)*

Un sentiment en cohérence avec la représentation de Belle-Île-en-Mer comme une destination familiale, 54% des touristes viennent en famille, les jeunes de moins de dix-huit ans représentent 20% des visiteurs.

La qualification lexicologique apportée par les touristes et la population locale, qui apporte une valeur hédonique, est dithyrambique lorsqu'il s'agit d'exprimer à quel point Belle-Île-en-Mer est capable de toucher l'ensemble des sens, d'impressionner, d'émouvoir.

Selon les enquêtes réalisées en 2008, 2016 et 2020, Belle-Île-en-Mer est connue de tous, grâce notamment à la chanson de Laurent VOULZY. Une destination de notoriété, émotionnelle, où l'on se ressource, enrichissante physiquement et intellectuellement, telle une bonne adresse que l'on se recommande mais que l'on doit aussi garder pour soi pour qu'elle ne perde pas son côté sauvage et authentique. Considérée comme une île française, pas spécifiquement bretonne, on ne vient pas pour la mer, mais par opportunité pour rechercher le dépaysement lié à l'insularité, découvrir et contempler l'environnement, ressentir une émotion. Le « caillou » exprime, du fait de son caractère insulaire, un éloignement temporel et spatial, une « bulle zen, à l'écart de leur vraie vie » favorable à « un retour sur

soi-même », à l'accomplissement d'un parcours initiatique, « d'un chemin de Compostelle insulaire ».

L'appropriation du territoire se construit à travers une histoire passionnelle, dans la durée, avec une implication évolutive (court séjour, camping, location, investissement immobilier) et qui se transmet de génération en génération, confirmant la stratégie de l'Office de tourisme d'une fidélisation des touristes. Une stratégie qui vise également à les accueillir tout au long de l'année, pour découvrir la véritable âme de Belle-Île-en-Mer hors saison, rencontrer réellement la population locale. Comme l'expriment certains touristes : « si les transports existent, si les prix sont moins élevés qu'en saison, si les magasins sont ouverts », en fait si le touriste n'est pas considéré comme « une vache à lait ».

L'étourdissement que provoque le vent du large, la lumière changeante qui donne à la mer une couleur différente tout au long de la journée, l'air iodé qui se mélange aux parfums de la flore, la mer ne ressort jamais dans les réponses des questionnés. Pourtant, elle est là, partout autour, faisant de Belle-Île-en-Mer « un bateau de terre », « la campagne à la mer », « une prison dorée » pour certains ; « un lieu angoissant au moment du départ du dernier bateau » pour d'autres.

> *« Une parenthèse de nature » (Annexe 2 : Questionnaire destiné aux touristes et excursionnistes, enquête 2016, touriste n° 25),*
>
> *« Un havre de paix » (Annexe 2 : Questionnaire destiné aux touristes et excursionnistes, enquête 2016, touriste n° 42),*
>
> *« Un lieu où l'on se sent en sécurité » (Annexe 2 : Questionnaire destiné aux touristes et excursionnistes, enquête 2016, touriste n° 31*),

Comme l'affiche l'Office de tourisme, il règne un esprit de liberté. « Pas le moindre feu tricolore » pour vous stopper dans l'envie de découvrir, de contempler la Bien Nommée aux deux visages. Un visage coloré, calme et reposant, faisant fièrement face au continent ; un autre visage, tourné vers l'océan, sauvage, enivrant, violent quelque fois. Une île « énigmatique et spectaculaire », où chacun peut donc « tracer son chemin » à pied, à vélo, le long des chemins de randonnées ou de la côte sauvage. La température de l'eau en rebute certains, classant alors Belle-Île-en-Mer comme une station touristique sportive et contemplative, mais sûrement pas comme « une destination chaise longue et serviette de plage ».

Nous avons décrit le travail engagé par l'Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer concernant le marketing territorial qui cherche à contrer les arguments symboliques relatifs à l'isolement du « caillou », au regard de son caractère insulaire, ou de son climat associé à celui d'une Bretagne pluvieuse. La recherche de valeurs critiques dans le but de dégager un avantage concurrentiel par rapport aux autres destinations de la côte nord-ouest de l'Atlantique ressort des différentes enquêtes

auprès des touristes et des excursionnistes. Ainsi, pour les visiteurs, la traversée en bateau d'une durée de quarante-cinq minutes fait partie de l'expérience liée à la découverte de Belle-Île-en-Mer. Il en est autrement pour la population permanente et les résidents secondaires, pour qui cette traversée représente une véritable contrainte temporelle, « une frontière naturelle qui sépare le caillou de la France ». Les deux rouliers qui assurent la traversée depuis le continent (le VINDILIS et le BANGOR), filtrent et régulent la vie insulaire, ils font partie du décor, du patrimoine matériel du « caillou ». Ils offrent un véritable « folklore » lors des arrivées et départs du port de PALAIS, participent pleinement à l'ambiance si particulière ressentie par les touristes, ils sont pourtant qualifiés de « dégueuleurs » par les îliens.

L'avantage concurrentiel concernant un climat tempéré qui règnerait sur Belle-Île (*Annexe 2 : Questionnaire destiné aux touristes et excursionnistes, enquêtes touristes 2016 n° 19 et 39*) ne constitue pas un argument pour les touristes qui s'accommodent du temps qu'il fera, considérant que le « caillou » offre toutes les saisons dans une même journée. La température de l'eau, trop froide, n'est pas non plus un argument concurrentiel pour en faire une destination privilégiée, elle a peut-être même permis de freiner le côté « blingbling » qui aurait pu se développer sur l'île. L'Office de tourisme met en avant un art de vivre qui pour la population locale et les touristes « se mérite », il se traduit par un coût de la vie et un rapport qualité/prix qui font de Belle-Île-en-Mer « une destination pour privilégiés ». La volonté affichée d'un tourisme maitrisé au regard de la sur-fréquentation des mois de juillet et d'août, répond à une réalité qui entraine une cohabitation multimodale considérée unanimement comme dangereuse. L'insuffisance de transports en commun ajoutée à un prix du trajet relativement onéreux, questionne sur cette volonté politique, selon 17% des touristes interrogés.

Synthèse :

Les touristes reconnaissent la qualité du service et des prestations qui leur sont proposés. Les lieux de pratiques, notamment les plages, donnent pleinement satisfaction. L'offre culturelle et de loisirs est, elle aussi, pleinement plébiscitée. Les touristes sont intéressés par les évènements programmés pendant la saison touristique et l'existence d'une vie nocturne, qui constituent un critère important pour un segment de la clientèle. Le Système Touristique Localisé, en tant que tel, est plébiscité pour la qualité de ses hébergements et de la restauration proposée. L'accès à l'île semble satisfaisant également. En revanche, les horaires d'ouverture des magasins ne répondent pas toujours aux besoins des touristes. La qualité du réseau internet, très aléatoire sur le « caillou », reste le point faible pour une grande majorité d'estivants. La qualité de l'accueil des îliens et le caractère solidaire des habitants du « caillou » sont considérés comme un avantage concurrentiel et reconnu par les touristes.

Derrière une communication attractive, la situation n'est pas aussi paradisiaque. Dans le cadre de notre immersion, nous avons dû « jongler » avec les horaires des transports terrestres et maritimes pour rejoindre Belle-Île-en-Mer, faire face à la quasi-fermeture des commerces, des hébergements et lieux de restauration d'octobre à mars. Entre philanthropie et souhait d'un développement économique durable, Belle-Île-en-Mer se cherche encore. Derrière cette volonté politique, les acteurs du tourisme, qu'ils soient locaux, ou venant du continent, et bien qu'ancrés fortement dans une culture saisonnière, sont demandeurs d'un réel engagement vers l'accueil de touristes tout au long de l'année, et orienté, de préférence, vers une clientèle haut de gamme. Cette perspective de développement est inexorablement liée à la capacité de la Compagnie Océane de Navigation à desservir Belle-Île-en-Mer de manière plus conséquente hors saison (cinq rotations journalières contre quatorze en haute saison), en adaptant les horaires à une clientèle touristique, et non seulement à la contrainte des marées.

5.6.3. Un marquage socioculturel caractérisé par la présence d'un Système Culturel Localisé singulier

Le paysage, support médiatique et marketing du « caillou », n'est pas seulement un décor. Le Système Récréatif construit par et pour la population locale, et celui dédié aux touristes autour du patrimoine environnemental de Belle-Île-en-Mer, représentent un indéniable vecteur d'attractivité territoriale. Nous l'avons énoncé, l'augmentation constante depuis 2010 du nombre d'habitants, la hausse de la valeur foncière et du coût de l'immobilier, et le nombre important de touristes débarquant chaque année sur le « caillou », mettent en évidence l'existence d'une économie résidentielle et présentielle pérenne, favorable à une dynamique de développement local. Mais le positionnement actuel de la gouvernance qui prône un tourisme maitrisé, durable et solidaire met en évidence l'idée que Belle-Île-en-Mer a peut-être atteint le seuil maximum de sa capacité d'accueil, si elle veut garder une attractivité synonyme de dynamique territoriale.

Le paysage, en tant qu'espace de pratique, participe pleinement à la production d'un vécu, reliant le réel à l'imaginaire des pratiquants. Nous avons souhaité restituer les activités dans leur environnement effectif, afin d'appréhender comment les pratiquants investissent les espaces, comment naissent alors des relations affectives et sensibles avec ces lieux. Afin de rendre compte de la mobilisation des ressources endogènes du terrain d'étude, de l'organisation des échanges entre les différentes parties prenantes dans la gestion, le développement et la consommation des produits et des services locaux, nous nous sommes engagés dans une observation participante par une approche immersive des pratiques récréatives.

Afin d'analyser les cultures récréatives plurielles du territoire, nous chercherons, dans cette partie, comme le proposent CORNELOUP, BOURDEAU et MAO (2004), à faire apparaitre le processus culturel singulier qui participe à la construction d'un système global de fonctionnement et qu'ils qualifient de Système Culturel Localisé. Nous nous sommes interrogés sur l'existence, aujourd'hui, d'une force touristique qui intègrerait les caractéristiques culturelles du territoire et qui en favoriserait l'attractivité. Un esprit du lieu et un style qui donnent aux touristes la possibilité de vivre une expérience forte au sein d'un ailleurs compensatoire (PIOLLE, 1993 ; BOURDEAU, 2003). L'analyse effectuée à Belle-Île-en-Mer prend également en compte les temporalités, communes à toutes les stations touristiques, alternant une période dite de saisonnalité touristique (affichée par l'Office de tourisme d'avril à fin octobre) et une période dite hors saison de novembre à fin mars.

5.6.3.1. Le Système Culturel Localisé des habitants permanents

La période hors saison se caractérise par un Système Culturel construit par et pour les résidents permanents (*Figure 21 : Système Culturel Localisé des habitants permanents*). L'Ingénierie Culturelle est portée sur un secteur associatif important (plus de 140 associations recensées en 2021), diversifié et actif, animé par des néo-résidents retraités, ayant un fort capital intellectuel et financier. Une Economie des Rôles s'articule autour d'une dizaine d'associations « trustant » l'attractivité des pratiques récréatives (CPIE, YOUNA, Le CHTAL, Société Historique de Belle-Île-en-Mer, UTL, Foyer socio-culturel, clubs de sports…), qui se répartissent entre des activités sportives et/ou occupationnelles et avant tout créatrices de liens et de solidarité.

> *« La mer on l'a en décor de fond toute l'année. Ce n'est pas pour nous un élément dédié aux activités. Plus l'été et encore. On laisse la place aux touristes qui viennent pour cela ». (Un adhérent du Foyer socioculturel, néo-résident, 69 ans)*
>
> *« Ici, l'hiver parait plus long, on a besoin de sortir de chez nous, de se retrouver entre amis, de partager des moments de convivialité autour d'une activité, qu'elle soit ludique, à visée créative, ou culturelle. Et puis elle permet de ne pas laisser en rade ceux qui sont dans la difficulté, qu'elle soit financière ou autre. On les repère et on leur vient en aide, ça fait partie des valeurs insulaires ». (Le président du Foyer Laïque)*

Le Système d'Intelligence Culturelle s'appuie sur des références cognitives et géographiques communes autour d'une forme culturelle tacite mais non valorisées ni exploitées dans un mouvement collaboratif et réflexif. On ne peut parler de régulation pour ce Système Culturel. Aucune évaluation ou enquête de satisfaction n'est réalisée. Le renouvellement des adhérents et la poursuite ou

non des activités proposées sert de thermomètre. Les acteurs se positionnent au regard d'une segmentation marketing de la clientèle potentielle et dans un mouvement collaboratif et réflexif naissant à la suite de la crise sanitaire de la COVID 19.

Ce Système Culturel, porté par les milieux récréatifs locaux est indispensable au fonctionnement global du Système Territorial de Belle-Île-en-Mer. S'il ne représente pas une source d'économie résidentielle, il participe au contrat d'attractivité du « caillou », particulièrement hors saison. L'habitabilité récréative séduit les nombreux néo-résidents venus s'installer pour vivre une retraite au sein d'un environnement reposant, naturel et authentique. Hors saison, un rythme insulaire, sans contrainte de temps ni d'espace, permet aux habitants permanents de se déplacer, d'organiser au gré des conditions climatiques, les évènements culturels et sportifs, autrement dit de se retrouver entre eux.

Figure 21 : Système Culturel Localisé des habitants permanents

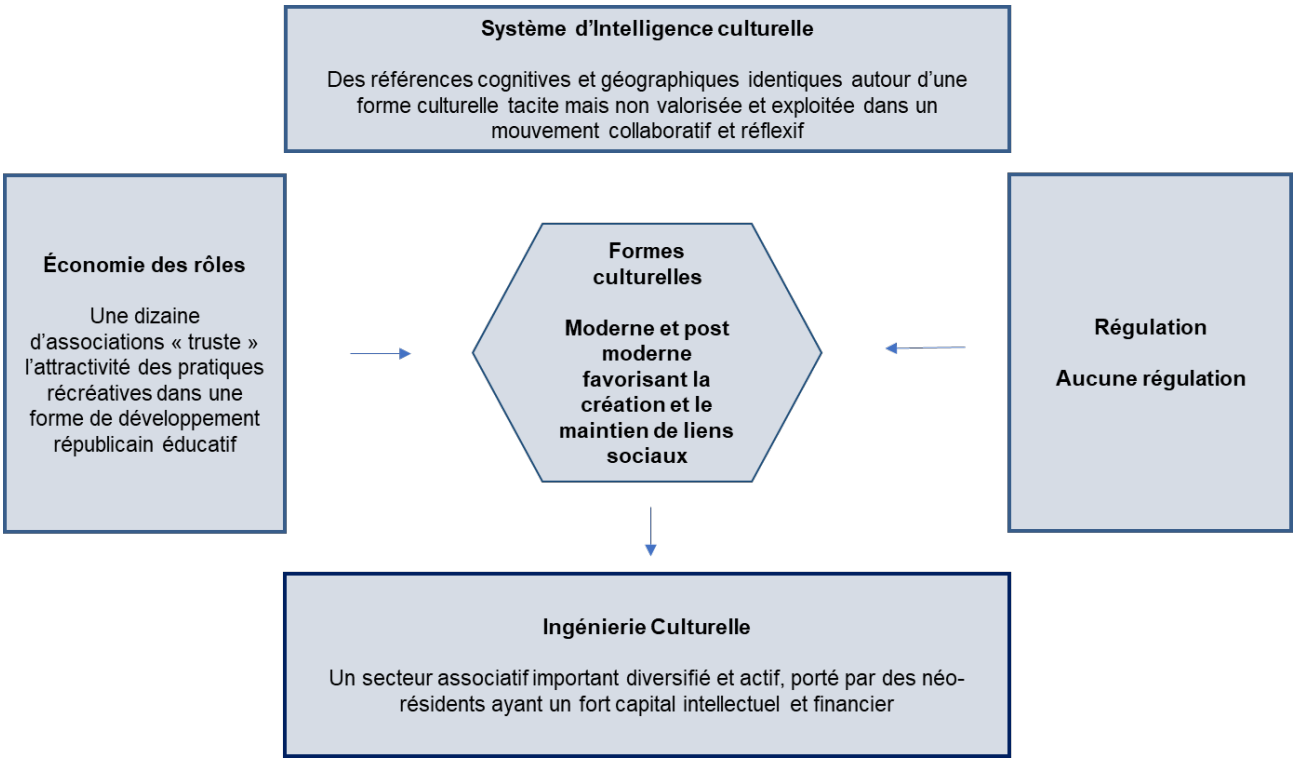

Au retour de la saison touristique, les habitants permanents doivent s'adapter à des conditions complètement différentes, quand un autre Système Culturel, celui destiné aux touristes et aux excursionnistes, vient éclipser pendant quelques mois, leur temps et leur espace récréatif. L'arrivée massive de touristes et d'excursionnistes leur impose une cohabitation temporaire, dont les contraintes, nous l'avons déjà évoqué, sont de plus en plus mal acceptées et vécues. Une cohabitation qui nécessite de redéfinir les relations entre l'habiter et le visiter, entre l'usage des biens communs et le partage des espaces de pratiques.

5.6.3.2. Le Système Culturel Localisé des touristes

Ce second Système Culturel s'adosse à un Système Touristique bellilois qui reste singulier pour une station touristique, mais conforme à ce qu'en attendent les touristes au regard des résultats de notre enquête (*Figure 22 : Tableau des évènements rythmant la saison estivale et Figure 23 : Système Culturel Localisé des touristes*). 90% des sondés apprécient en effet l'absence de structures lourdes de type parc aventures, complexe aquatique, casino, centres commerciaux ; préférant l'authenticité et le côté naturel des aménagements dédiés aux sports de pleine nature et des infrastructures d'hébergement (camping, hôtel, chambres d'hôtes…) qui leurs sont proposés. Un Système Touristique conforme à leurs souhaits, à leurs besoins, et qui prend de plus en plus appui sur les ressources génériques du territoire (PECQUEUR, 2001).

Le second Système Culturel Localisé des touristes prend une forme pluraliste avec des activités modernes et hypermodernes qui se juxtaposent. Dans une forme de développement entrepreneurial et marketing, dans laquelle la marchandisation et la consommation de la nature est reine, celle-ci s'est engagée par la recherche d'une ambiance digne d'un spot VIP, privilégiant la détente, le bien-être, le lâcher prise. Des rencontres sont proposées autours d'évènements musicaux et sportifs forts attractifs, variés et mixant les publics, permettant de rythmer et d'étendre la saison touristique. Dans le cadre grandiose et approprié des fortifications VAUBAN (citadelle et enceinte urbaine) et des sites sublimes de l'île (Pointe des poulains, sentiers côtiers, Grand phare, aiguilles de Port Coton, …), des évènements musicaux se succèdent de début juillet à fin août, organisés par des insulaires ou des acteurs exogènes. Les feux d'artifices tirés à l'occasion du 14 juillet, de la Fête de la mer de Palais, ou de la Fête du port de Sauzon, attirent la grande majorité des touristes présents à cette période de la saison. Les ravitaillements proposés lors de ces évènements, grâce à des stands de restauration rapide (crêpes, boissons) représentent une ressource économique importante pour les comités des fêtes. Enfin la saison se clôture par des évènements sportifs, dont des régates en mer, le trail de Belle-Île et le tour cycliste du « caillou ». A titre d'exemple, le trail attire plus de cinq-cents participants encadrés par deux-cent-cinquante bénévoles locaux sur une distance de 81 km.

Figure 22 : Tableau des évènements rythmant la saison estivale

EVENEMENTS CULTURELS	EVENEMENTS SPORTIFS
	TOUR DE BELLE-ÎLE A LA VOILE (Avril/Mai)
PLAGE MUSICALE BANGOR (Juillet)	COMPETION DE GOLF (Juillet)
FESTIVAL LYRIQUE EN MER (Juillet/Août) ANIMATIONS THEATRALES (Juillet/Août) BELLE-ÎLE ON AIR (Festival Rock) (Août) FESTIVAL MUSICAL DE BANGOR (Août) CIRQUE COMIQUE (Août) FETES DE LA MER/TERRE (Août)	
BELLE-ÎLE EN JAZZ (Septembre)	BELLE-ÎLE EN TRAIL (septembre)
	TOUR DE BELLE-ÎLE CYCLISTE (Octobre)

Le Système Culturel dédié aux touristes se caractérise par une Ingénierie Culturelle qui s'appuie sur un environnement paysagé attractif, des acteurs économiques en majorité exogènes, des capacités d'accueil diversifiées pour toutes les catégories sociales. L'Economie des Rôles s'articule autour d'une saisonnalité touristique et d'un consensus implicite sur la poursuite maitrisée du modèle touristique de forme marketing et entrepreneuriale, mais de plus en plus contestée quant aux frontières entre l'habiter et le visiter. Le Système d'Intelligence Culturelle prend appui sur des références cognitives et géographiques communes autour d'une forme culturelle tacite et en l'absence d'un réseau partenarial. L'absence d'un mouvement collectif et réflexif prédomine, les acteurs n'ayant qu'un objectif économique individuel même s'ils parlent d'intérêt général pour qualifier leur présence au sein du Système Touristique. La régulation et le pilotage de l'activité touristique et de ses formes culturelles sont assurés par la Communauté de communes et l'Office de tourisme à partir d'indicateurs statistiques basés sur le nombre de touristes et leur capacité à les accueillir.

Figure 23 : Système Culturel Localisé des touristes

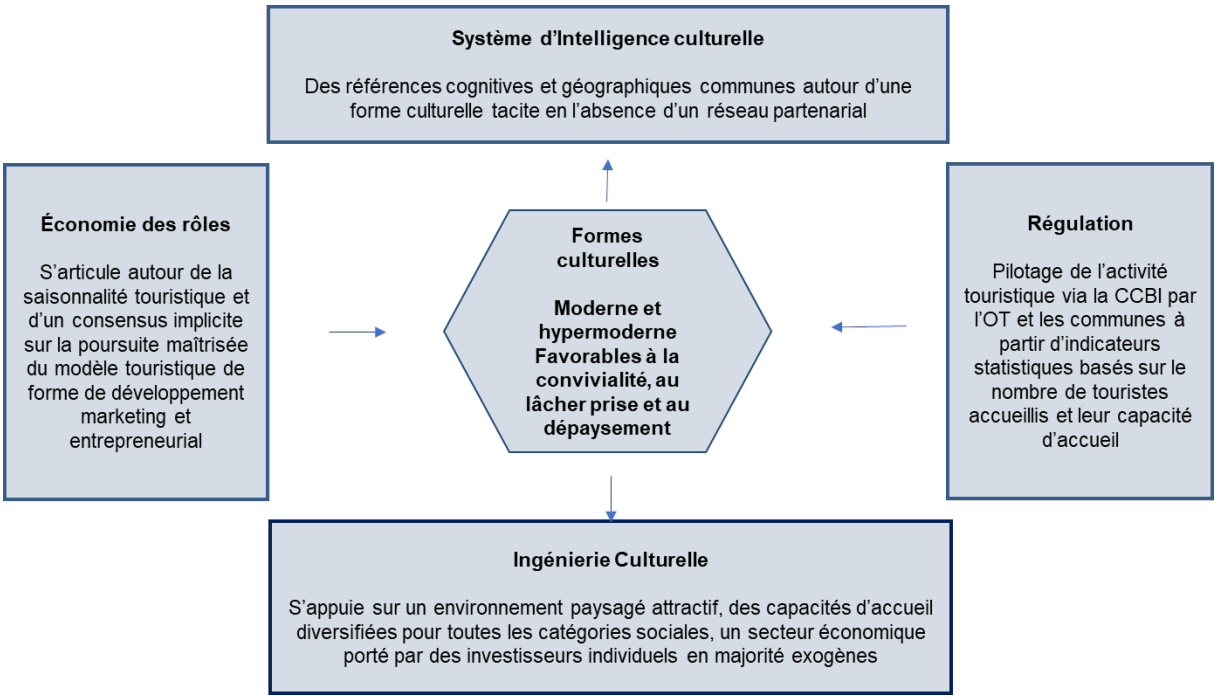

Synthèse du Chapitre V

L'analyse du Système Récréatif présente une cohérence réfléchie et structurellement organisée autour d'un Système Touristique porté par la Communauté de communes et son bras armé que représente l'Office de tourisme local. L'attractivité et le processus marketing de Belle-Île-en-Mer reposent principalement sur son environnement géographique qui en fait un lieu sauvage et préservé, favorable au bien-être et au lâcher prise.

Les habitants et leurs associations possèdent une part du capital récréatif de l'île. Celui-ci doit être partagé avec les touristes pour que les marqueurs culturels observés et observables se déclinent autour d'une chaine culturelle de la valeur identifiable, et vienne conforter la relative satisfaction des touristes quant à l'offre touristique présente à Belle-Île-en-Mer. Des touristes qui sont les premiers ambassadeurs en déclarant recommander à leur entourage de venir découvrir l'île et ses trésors. De nombreuses vidéos et des photos prises lors des séjours sont visibles sur les réseaux sociaux, confortant l'action marketing de la gouvernance locale. L'évolution du Système Touristique de Belle-Île-en-Mer (*Figure 24 : Evolution du Système Touristique de Belle-Île-en-Mer*) met en évidence un processus transitionnel continu lié aux transformations sociétales qui modifient profondément la vie quotidienne au sein des espaces insulaires, comme nous l'avons énoncé dans les chapitres précédents.

Belle-Île-en-Mer dégage pour les touristes un sentiment de sécurité. Un argument d'attractivité de plus en plus prégnant depuis les attentats terroristes en France. Belle-Île-en-Mer, comme la plupart des îles du Ponant, a également été un lieu refuge lors du premier confinement lié à la crise sanitaire de la COVID 19. Pourtant, cette crise sanitaire a démontré toute la fragilité d'un développement basé sur la mono-industrie que représente localement le tourisme, le « caillou » ayant enregistré une baisse de 40% de sa fréquentation touristique en 2020 par rapport à 2019.

Figure 24 : Evolution du Système Touristique de Belle-Île-en-Mer

	1850-1890	**1890- 1960**	**1960 à aujourd'hui**	***Demain ?***
Forme de développement	*Entrepreneurial/ Développement local*	*Républicain/ Éducatif*	*Markéting/ Entrepreneurial*	*Développement local durable*
Type de stations touristiques insulaires	*« Prédestinée »*	*« Villégiature »*	*« Repaire »*	*« Interstitiel »*
Forme culturelle	*Exploration/ Découverte/ Thérapeutique*	*Ludique et sportive*	*Consommation Expérience hédoniste*	*Récréatif/ Transculturel/ Écologique/ Alternatif*
Acteurs référents	*Locaux privés*	*Acteurs publics et privés*	*Marketers/Clients*	*Citoyens responsables Gouvernance territoriale*
Pratiques	*Bain thérapeutique, balade découverte des points sublimes, plaisance*	*Randonnées, kayak, voile, plage…*	*VTT, Surf, scooter des mers*	*Pratiques récréatives écomodernes, art, musique…*
Public concerné	*Élitisme/Artistes*	*Élitisme/ Spécialiste*	*Individus/ Segments*	*Individus*
Pratiquants	*Adultes, élite, artistes*	*Adultes, homme sportif, élite, aventurier*	*Individus, segments, style, jeune*	*Femmes, séniors, créatifs, culturels, néo-ruraux…*
Acteurs professionnels	*Agriculteurs, pêcheurs, moniteurs de bain*	*Guide, accompagnateur, moniteur*	*Prestataires/ Gestionnaires*	*Entrepreneurs éco-concepteurs Médiateurs*
Compétences des professionnels	*Connaissance des lieux*	*Aménageurs, techniciens*	*Créateurs de produits, d'ambiances, d'esthétisme*	*Passeurs de savoir-être, savoir-faire, traducteurs*
Principes culturels mobilisés	*Passeurs de savoirs, médical, moraliste*	*Séparation, Uniformisation, Centralisation*	*Hybridation, Fragmentation, Esthétisation*	*Métissage culturel, (Trans-modernité), Naturalité*
Imaginaire mobilisé	*Découverte, imaginaire*	*Preuve, Performance, Compétition*	*Défi, Ludisme, Vertige, Émotion, Sensation*	*Atmosphère, rencontres, récréation*
Touristes	*Militaires/ Fonctionnaires/ Négociants*	*Elite intellectuelle et artistique/ Excursionnistes*	*Familles/ Colonies de vacances/ Excursionnistes*	*Destination familiale/ Fidélisés/ Excursionnistes*
Infrastructures	*Minimalistes et primaires*	*Mise en place d'un système organisé et intégré*	*Développement quantitatif et qualitatif des capacités d'accueil*	*Régulation quantitative et environnementale*

L'analyse du Système Récréatif de Belle-Île-en-Mer (*Figure 25 : Le projet culturel et politique de Belle-Île-en-Mer et Figure 26 : Le Système Récréatif de Belle-Île-en-Mer*) met en évidence un secteur associatif dynamique et important qui contribue à alimenter le processus d'attractivité du « caillou » pour les néo-résidents. Belle-Île-en-Mer évolue dans un environnement administratif et politique complexe, entre son rattachement au continent et la recherche d'une prise en compte de sa spécificité insulaire, mus par une gouvernance de proximité qui fait débat.

Le vieillissement de sa population liée à une migration d'agrément de retraités n'altère en rien une mono-industrie du tourisme dépendante du continent, et fortement soumise à une saisonnalité qui rythme sa dynamique de développement. Les édiles locaux, cependant, orientent aujourd'hui leur politique dans une forme de développement républicain, dans la nécessaire prise en compte de la vie quotidienne des insulaires au regard des méfaits du tourisme de masse et de sa saisonnalité. Belle-Île-en-Mer a développé son marketing territorial autour de la reconnaissance unanime de son identité paysagère, insulaire, et paradoxalement de proximité, pour une évasion spatio-temporelle garantie, dans un marquage culturel moderne et hypermoderne.

La gouvernance affiche sa volonté de maitriser un tourisme durable et solidaire en accompagnant les acteurs et les touristes dans la prise en compte de sa fragilité environnementale et la nécessaire protection de ses ressources locales. La majorité des acteurs intervient dans l'intérêt général du territoire, sans une réelle concertation dans la mise en œuvre pratique des activités récréatives proposées. La référence commune affichée au patrimoine paysagé, matériel et immatériel du territoire dans un but marketing et marchand reste leur leitmotiv.

Figure 25 : Le projet culturel et politique de Belle-Île-en-Mer

<table>
<tr><th colspan="4">Le projet culturel et politique de Belle-Île-en-Mer</th></tr>
<tr><td>Approche marketing</td><td>Marque culturelle

Une identité paysagère représentée par un territoire sauvage, intime et préservé, caractérisé par son art de vivre dans un esprit de liberté</td><td>Marketing territorial de la valeur

Un territoire durable prônant les savoirs locaux et insulaires dans le cadre d’une forme de développement marketing et entrepreneurial</td><td>Marketing du consommateur

Une destination ensoleillée d’exception à proximité du continent, favorisant une évasion spatio-temporelle au contact des éléments naturels et d’une population accueillante. Des activités récréatives modernes et hypermodernes favorables au lâcher prise</td></tr>
<tr><td>Approche politique et sociale</td><td>Approche politique

- Maitriser et évaluer un tourisme durable et responsable
- Redonner aux insulaires les moyens d’habiter leur espace vécu dans une forme de développement républicain</td><td colspan="2">Approche sociale

- Réinventer l’identité belliloise en misant sur la nature et l’itinérance douce par un partage d’expériences authentiques et créatrices, quelle que soit la saison
- Des Bellilois d’origine agissant en simple consommateurs d’espaces, des résidents secondaires et des néo-résidents mus par une logique de muséification de leur espace vécu,
- Des touristes invités à respecter et s’approprier un territoire fragile</td></tr>
</table>

Figure 26 : Le Système Récréatif de Belle-Île-en-Mer

Géographicité	**Naturalité proximale** *Immersion dans une nature fragile, une déconnexion spatio-temporelle*	**Exploration et découverte** *Entre imaginaire et réalité quotidienne, un espace insulaire favorable à la découverte et aux expériences récréatives*	**Cosmo-sensorialité** *Esthétique paysagé et environnemental favorable à toutes les sensorialités et au lâcher prise*
Sociabilité	**Socialité** *Cohabitation spatio-temporelle entre communautés d'îliens d'origine, de néo-résidents, et de touristes en saison estivale*	**Sociabilité** *Forte présence des milieux récréatifs engagés et militants œuvrant dans un intérêt général social, économique, ou socioculturel, favorisant la création et le maintien des liens sociaux dans le cadre d'une concertation informelle*	**Websocialité** - *Support web Télé (télé Belle-Île)* - *-Site de l'Office de tourisme* - *Sites internet des acteurs privés associatifs et marchands*
<u>Culturabilité</u>	**Culture pratique** *Activités accompagnées ou en totale liberté au sein d'espaces de pratiques dédiés, expérimentés, réglementés et protégés*	**Dualité des intervenants** - *Des ambassadeurs locaux passeurs de savoirs, reconnus et repérés pour leur connaissance du territoire* - *Des intervenants exogènes accompagnateurs des pratiques sportives de pleine nature en saison estivale*	**Univers culturel diffus et redondant** *Un ensemble d'évènements musicaux et sportifs qui rythment la saison estivale en s'adossant au décor paysagé et au patrimoine matériel local*
Jeux de pouvoirs des acteurs du Système Récréatif Localisé			
	Absence de forme culturelle référente	**Reconfigurer les frontières entre l'habiter et le visiter**	**Maitrise environnementale du capital d'habitabilité**
<u>Publipraxis</u>	*- Cohésion collective porteuse de sens et d'une chaine de valeur naissante -dynamique institutionnelle alternative et transitionnelle nécessitant un accompagnement*	- *Écologisation et muséification/nécessité de développement économique* - *Reconfiguration des frontières entre les lieux de vie et les lieux de pratiques*	*Dimensionnement des infrastructures source de tensions directes ou indirectes, liées au tourisme dans la gestion politique du territoire (Intermodalité, gestion du patrimoine foncier et environnemental, logement, pollution visuelle et sonore…)*

A ce stade de notre analyse, nous avons identifié deux Systèmes Culturels distincts qui se succèdent sans réellement chercher à se rencontrer. Les acteurs locaux « cèdent » temporairement leur territoire à des investisseurs exogènes lors de la saison touristique. Cette situation n'est pas propice à la présence d'un commun récréatif partagé. Cette singularité favorise de fait une ambiguïté entre l'habiter et le visiter. Dans ce contexte, l'Office de tourisme, sous statut d'EPIC, assure une gouvernance politique et stratégique classique des formes culturelles présentes.

CHAPITRE VI LES ENJEUX SOCIETAUX COMME PRETEXTE A UNE TRANSITION RECREATIVE A BELLE-ÎLE-EN-MER

Albert EINSTEIN *« un homme qui n'est plus capable de s'émerveiller a pratiquement cessé de vivre »*

Belle-Île-en-Mer reste un territoire en transition. Entre philanthropie et nécessité de faire perdurer une attractivité porteuse d'une dynamique territoriale, le « caillou » présente à la fois une forme de développement traditionaliste et républicain hors saison touristique, et une forme de développement basée sur un marketing entrepreneurial et la marchandisation de son environnement, comme nous l'avons présenté dans notre analyse des acteurs des milieux récréatifs locaux. Cette dichotomie se confirme par le manque de liens entre un Système Récréatif construit par et pour les habitants permanents et les résidents secondaires et celui proposé aux touristes et excursionnistes. Une identité paysagère est certes une base solide qu'il faut protéger mais apparaît comme insuffisante aujourd'hui au regard d'une tendance sociétale qui pousse les touristes à rechercher du sens, une expérience singulière lors de leur villégiature. Le marquage culturel moderne et hypermoderne reste assez classique. Pourtant, nos observations nous permettent de présenter dans ce chapitre une volonté des acteurs de suivre une évolution sociétale portée sur l'économie circulaire et de proximité, la mobilité douce, et des loisirs favorisant une reconnexion avec la nature.

Le touriste contemporain n'est plus un simple consommateur de services et de prestations, mais il se veut un acteur coproducteur de son propre tourisme (DECROP et ARNONE 2011). Le système touristique de Belle-Île-en-Mer se doit d'évoluer en ce sens, trouver une identité autre que paysagère. Notre observation du territoire nous a permis de constater qu'il n'existe pas entre l'ensemble de ses acteurs une volonté d'organiser et d'harmoniser un collectif cohérent, tant au niveau des lieux et des temps de pratiques, que des tarifs pratiqués. L'intérêt privé et économique prime par la mise à disposition des touristes d'un catalogue d'activités dont ils ne sont que des consommateurs exigeants.

Parmi les habitants permanents, premiers ambassadeurs de leur territoire, nous avons rencontré des acteurs qui tentent de cultiver un marquage identitaire représentant une culture singulière en lien avec l'habitabilité récréative du « caillou », pour ensuite la partager avec les touristes. Un objectif qui pourrait permettre à Belle-Île-en-Mer de se différencier des autres lieux de séjour, qui petit à petit, se réduisent au cliché mer/soleil.

Les élus locaux tentent, eux-aussi, de s'engager dans une réelle dynamique alternative et transitionnelle afin de reconfigurer les frontières entre les lieux de vie et les lieux de pratiques, entre l'habité et le visité. Les pratiques récréatives qui se développent sur un territoire sont génératrices d'une ambiance, d'un habité récréatif. Elles offrent également à ceux qui l'habitent la possibilité de redécouvrir leur espace vécu, et aux touristes de

réellement vivre le territoire visité. C'est autour de ces concepts que Belle-Île-en-Mer s'oriente pour les années à venir, à travers son marketing territorial. Dans ce chapitre, nous souhaitons observer la capacité d'un territoire à s'engager dans une dynamique de développement alternative par la mobilisation des acteurs locaux. Il s'agira d'analyser comment Belle-Île-en-Mer tente de maintenir un contrat d'attractivité contraint par sa fragilité environnementale, tout en cherchant à s'engager dans une transition récréative qui s'inscrirait dans une chaîne de valeurs partagées par la population permanente et les touristes. Les îles, fragiles mais si attractives, peuvent être au cœur d'un ré-enchantement d'une vie quotidienne qui semble avoir perdu tout sens commun.

6.1. Quand Belle-Île-en-Mer se met en scène à travers un marketing territorial qui s'adapte aux transformations sociétales

Le monde culturel change avec la mise en scène d'une autre forme culturelle : la forme écomoderne. La consultation du site internet de l'Office de tourisme nous permet de détecter qu'une transition est en chemin avec toute une déclinaison en lien avec la culture locale. Une invitation à habiter l'île au-delà d'une expérience immersive et contemplative.

En effet, l'Office de tourisme met en scène un projet durable autour de cinq défis, démontrant la volonté des édiles locaux de s'engager dans une culture écomoderne répondant aux transformations sociétales actuelles, et dans une chaine de la valeur orientée vers l'habitabilité écologique.

Le premier défi concerne la préservation des ressources locales en eau potable. À Belle-Île-en-Mer, les réserves d'eau douce ne se reconstituent que grâce à la pluviométrie qui est la plus faible de Bretagne avec 688 mm par an. Des astuces sont proposées aussi bien aux habitants permanents qu'aux touristes, reprises sur le terrain par le CPIE Maison de la Nature tout au long de l'année. Celui-ci organise, en ce sens, la visite de l'usine de traitement de l'eau proche de Palais. La Société Historique de Belle-Île-en-Mer, quant à elle, présente l'intérêt de l'eau potable dans la vie quotidienne en proposant la visite du site de la Belle Fontaine qui permettait aux navigateurs d'antan de se ravitailler en eau potable.

Le deuxième défi concerne la gestion des déchets. En 2020, habitants et vacanciers ont produit plus de sept mille tonnes de déchets dont près deux mille concernent des ordures ménagères qui font l'objet d'un enfouissement. Une visite de la déchetterie est proposée par le CPIE Maison de la Nature.

Le troisième défi consiste à préserver la nature sauvage et fragile de Belle-Île-en-Mer. Belle-Île-en-Mer fait partie du réseau Européen d'espaces naturels protégés Natura 2000, l'espace concerné représente 55% de la partie terrestre de l'île. L'aire marine protégée de Belle-Île désigne l'extension du site Natura 2000 en mer sur une surface de

quatorze mille hectares, soit 75% de la surface totale du site. Aussi, ce défi a pour objectif de proposer aux habitants et aux visiteurs des gestes simples qui permettent de maintenir la singularité de Belle-Île-en-Mer en l'état. La visite de la Maison du Littoral est proposée par les gardes du littoral, salariés de la CCBI.

Le quatrième défi invite les habitants et les visiteurs à consommer local. Les marchés, le Coin des producteurs, les artisans locaux dans leur globalité sont mis à l'honneur pour mettre en avant la volonté Belle-Île-en-Mer de s'autonomiser alimentairement.

Enfin le cinquième défi consiste pour les habitants et les visiteurs à adopter une attitude responsable sur les routes du « caillou ». À Belle-Île-en-Mer, les routes sont étroites et rarement dotées de trottoirs, voire d'accotements. En été, avec l'accroissement de la population, les routes sont très fréquentées par divers véhicules (bus, voitures, vélos, trottinettes, poussettes, overboards, …) et piétons. Une conduite douce, fluide est préconisée.





(Source : https://www.belle-île.com/decouvrir/les-4-saisons-de-lîle/belle-île-en-ete/5-defis-pour-preserver-lîle-votre-ete-a-belle-île-en-mer/)

En tant que station balnéaire classée station touristique, Belle-Île-en-Mer bénéficie d'un label « qualité tourisme » en première catégorie. Dans le cadre d'un marché fortement concurrentiel, un effort collectif de valorisation d'une scène territoriale, et d'adaptation de ses conditions d'accueil, doit être produit pour doter Belle-Île-en-Mer d'une valeur territoriale forte, permanente, capable d'influencer durablement le choix des visiteurs potentiels.

La valeur territoriale perçue prend en compte la valeur d'usage qui met en exergue les caractéristiques propres au territoire et qui déterminent sa valeur fonctionnelle (infrastructures, lieux de pratiques, capacités d'hébergement et de restauration, …). Dans ce sens, l'Office de tourisme accompagne les acteurs du secteur dans l'obtention de labels écologiques (Clef verte, éco label Européen, Etape rando Bretagne) et l'acquisition de savoir-faire locaux qui répondent à une attente forte de la clientèle contemporaine venant séjourner à Belle-Île-en-Mer (*Documents n°5 et n°6*).



Document n°5



Document n°6

En mettant en avant sa volonté de développer un tourisme durable et responsable, notamment en soutenant les acteurs locaux, Belle-Île-en-Mer surfe sur une tendance sociétale incontournable pour rester attractive.

La valeur territoriale portée par l'habitabilité récréative perçue, prend également en compte sa valeur hédonique qui traduit les sensations créatrices d'expériences physiques, odorantes, visuelles, auditives, architecturales, et enfin sa valeur de signe, symbolique de l'usage et/ou de l'utilisation de l'offre touristique plurielle. Le marketing de services et de prestations s'appuie sur ses aménités naturelles notamment en termes de microclimat, particulièrement en arrière-saison (*Document n°7*). Les mois d'octobre et novembre représentent de 8 à 10% des touristes annuels selon le rapport d'activité 2020 de l'Office de tourisme. Il peut compter également sur le sport de pleine nature (randonnée, trail, VTT, plongée et chasse sous-marines, voile, surf, paddle, kayak de mer, windsurf, planche à voile).

Enfin, ses infrastructures hôtelières haut de gamme (Centre de thalassothérapie Castel Clara, Hôtel musée de la Citadelle) sont indéniablement un atout à développer pour l'organisation de séminaires dans un cadre insulaire propice à la prise de recul et au « lâcher prise ». L'Office de tourisme commercialise en ligne une « box cadeau » offrant une prestation hôtelière d'une à deux journées pour une première découverte de l'île (*Document N°8*).



Document n°7



Document n°8

L'Office de Tourisme invite les visiteurs à habiter l'île au-delà d'une expérience immersive et contemplative. Il propose de découvrir les témoignages d'îliens d'origine et de néo-résidents quant à leur choix d'être venus s'instaler sur le « caillou ».

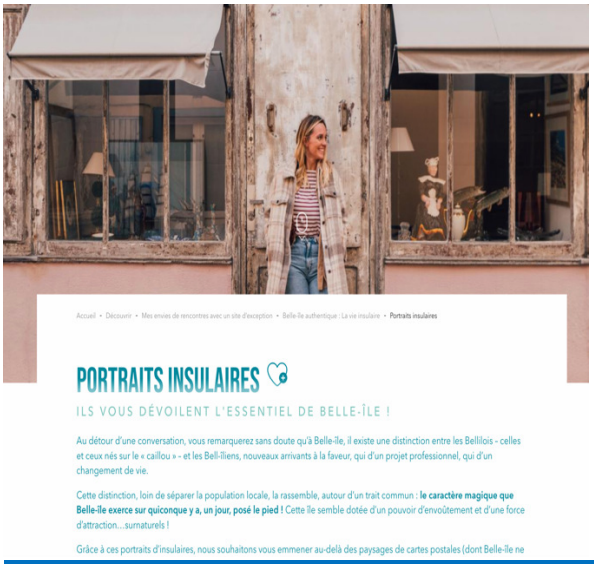

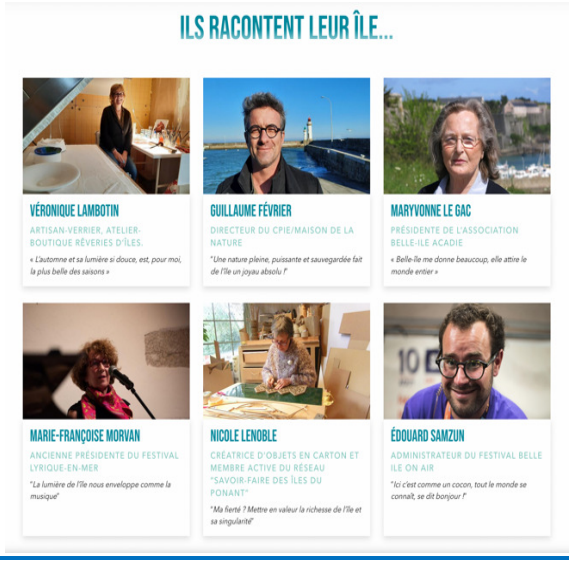



Accueil • Vivre ici • S'installer à Belle-Ile

S'INSTALLER À BELLE-ILE

Venir s'installer sur une île et sur la plus grande île de Bretagne en particulier fait rêver et laisse rêveur…en effet, le mythe du Robinson fait partie de l'inconscient collectif. S'installer sur une île, qui n'en n'a pas rêvé ?
Faire partie d'une communauté, changer de vie, ses reconstruire, se sentir utile pour un territoire et ses habitants, tous les rêves sont possibles et chaque histoire est unique.

« Comment es-tu arrivé(e) à Belle-île ? » est souvent la question posée au nouvel arrivant, la réponse va forger le début de son histoire à Belle-île.

Est-ce à la faveur d'un travail, de vacances, d'une rencontre, d'un nouveau projet ? quelle que soit la réponse, il s'agit avant tout d'un coup de foudre pour Belle-île-en-mer comme pour Sarah Bernhardt !

Au delà du coup de foudre et de l'idéalisation, il y a la réalité d'un lieu situé à 50 min de bateau minimum du continent, où se loger est difficile. La forte attractivité des îles sur le marché de la résidence secondaire a engendré une forte croissance des prix de l'immobilier. Sur les îles du Ponant, la part de résidences secondaires se révèle être supérieure (63%) à celle des résidences principales (37%) et Belle-île n'échappe pas à

Découvrir Belle-Île-en-Mer en amont d'un voyage, d'une installation, c'est aussi s'en imprégner à travers la nombreuse littérature et l'image.



QUE LIRE AVANT LE VOYAGE ?

NOTRE SÉLECTION

BELLE ILE COULEURS NATURE

Cet ouvrage présente 25 circuits de découverte de l'île, en boucle, alliant sites intérieurs et littoraux tout en s'attardant sur la vie des plages, la botanique, la géologie et les éléments de compréhension des paysages.

Les itinéraires décrits sont jalonnés de nombreuses photos et dessins originaux pour une présentation aérée et dynamique.

Intercalés entre les circuits, des articles thématiques renouvelés ou actualisés traitent de sujets naturalistes (oiseaux, flore, insectes, champignons) ou liés aux activités humaines (eau, pêche, agriculture, paysages).

Cet ouvrage a pour objectif de permettre aux habitants et habitués de Belle-Île comme aux visiteurs de passage de mieux apprécier les multiples facettes de cette île-bijou vivante, fragile et admirable en toutes saisons.

DÉCOUVRIR BELLE-ÎLE PAR LE SENTIER CÔTIER - MICHEL DAMBLANT

La beauté et la diversité des paysages de Belle-Île séduit le visiteur dès ses premiers pas sur le sentier côtier.

Au fil des pages de ce guide et de votre parcours, vous en découvrirez toutes les richesses, naturelles, historiques et patrimoniales :



Accueil • Découvrir • Mes envies de rencontres avec un site d'exception • Belle-Île authentique : La vie insulaire • Se plonger dans l'ambiance : que lire avant le voyage

SE PLONGER DANS L'AMBIANCE : QUE LIRE AVANT LE VOYAGE

L'inspirante et (si) Bien-Nommée Belle-Île-en-mer est le sujet ou le cadre de nombreux ouvrages, romans, carnets de voyage, livres photos…

La plus grande des îles bretonnes, au large de Quiberon et du Golfe du Morbihan inspire les auteurs, photographes, aquarellistes. Belle-Île-en mer est en bonne place dans les grands guides de voyage, Guide Vert Bretagne notamment. Belle-Île en mer est classée *** par Michelin au titre des destinations, qui a elles-seules, valent le Voyage.

Et cette passion insulaire remonte à loin ! Flaubert, premier « touriste » de l'île, nous offre, dès 1847, son regard parfois brut sur son voyage à Belle-Île dans l'ouvrage « *Par les champs et les Grèves* ».

Claude Monet lui, fait le voyage à Belle-Île en 1886 et finalement décide de rester 2 mois et demi. Il écrit ses impressions sur la mer comme s'il parlait d'une amante « *cette matine de mer, je sens que chaque jour je la comprends mieux, la gueuse, bref j'en suis fou…* ». Côté cinéma, Belle-Île n'est pas en reste ! De nombreux tournages y ont eu lieu…Nous citons « **LUI** », le film de Guillaume CANET sorti en octobre 2021, film très personnel qui a pour cadre Belle-Île et en particulier **Locmaria** et **Sauzon**…Voici notre sélection d'ouvrages et films pour préparer votre voyage et mieux vous immerger dans l'ambiance belliloise…

Bonne lecture et bon visionnage !

Un effort d'attractivité qui doit être permanent et particulièrement porté sur la communication par l'image qui est aujourd'hui un axe primordial d'information. Une première expérience réalisée grâce à Dolmen, la saga de l'été diffusée sur TF1 en 2005. Tournée en partie à Belle-Île-en-Mer, le scenario avait pour fil conducteur une série de meurtres endeuillant les grandes familles d'une île fictive de Bretagne, dans des circonstances qui rappellent de vieilles légendes celtiques et renvoient à l'histoire des naufrageurs. Puis le « caillou » est apparu dans « Meurtres à Belle-Île », une série diffusée sur France 3 en 2019, dans laquelle le corps sans vie d'un habitant de l'île est retrouvé attaché à un menhir, conformément à la symbolique des amants maudits d'une vieille légende belliloise (menhirs Jean et Jeanne). Ces deux évènements ont été, selon l'Office de tourisme, des éléments déclencheurs pour certains touristes pour venir découvrir Belle-Île-en-Mer et les lieux de tournage. Une présence également sur internet par l'intermédiaire d'une Web télé, TV Belle-Île, qui depuis 2007 relate les divers événements locaux, dans le cadre d'un travail de mémoire.

Synthèse :

Une chaine culturelle de la valeur faisant la part belle à l'habitabilité écologique grâce à une prise de conscience, de la part des habitants et des touristes, de la fragilité de l'environnement de Belle-Île-en-Mer, est mise en avant sur le site de l'Office de tourisme. La gouvernance locale adapte son marketing territorial aux transitions sociétales par le prisme du développement local durable et responsable. Mais cette approche n'introduit qu'à la marge une transition récréative. En effet, il perdure une culture moderne et hypermoderne développée par les acteurs endogènes et exogènes. Les touristes et les habitants ne composent pas leur reliance avec leur espace vécu pour donner naissance à un milieu récréatif référent.

6.2. La régulation des pratiques récréatives de pleine nature

« Un art de vivre dans un esprit de liberté » ne signifie pas pour autant que les pratiques récréatives de pleine nature se déroulent dans une culture libertine. Au-delà de leur régulation qui se veut légitime au regard de la fragilité du territoire, nous avons souhaité, à ce stade de notre analyse, nous questionner sur la capacité de la politique menée autour du développement durable à engager une transition récréative à Belle-Île-en-Mer.

Depuis les années 1980, nous constatons que l'essor du tourisme va de pair avec la réflexion de la régulation du public sur un territoire, tant au niveau de l'habitat, de l'intermodalité, que de la consommation d'eau et de la production de déchets, contraintes encore plus pénalisantes pour les espaces insulaires. C'est ainsi que la protection de l'environnement a pris toute sa cohérence avec la création en 1990 du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement et du classement de 80% de l'île

en sites Natura 2000. En 1991, un plan de paysage a été lancé, conduit par le célèbre paysagiste Alexandre CHEMETOFF, avec pour objectif principal de faire prendre conscience de la nécessité de préserver et de planifier le paysage au sein d'un espace insulaire. Et ce, à un moment où l'île était partagée entre la volonté et l'obligation de protéger son patrimoine et un désir légitime de développement. Une démarche participative innovante dans laquelle insulaires, touristes et élus se sont intéressés au débat, souvent polémique, sur l'avenir de leur paysage et sur les choix inévitables que cela impliquait. Cette action s'essoufflera par un manque d'« enthousiasme » politique et ne débouchera sur aucune action concrète. Les édiles locaux continuent aujourd'hui de surfer sur les enjeux environnementaux comme prétexte à une transition touristique et récréative.

> *« Nous n'en sommes pas à réguler le nombre de touristes qui souhaitent venir découvrir Belle-Île. Nous ne sommes pas loin d'avoir atteint la capacité d'accueil maximum supportable en juillet et août. On n'empêche personne de se rendre sur les points sublimes, dans les sentiers de randonnées. On ne peut pas parler de régulation des pratiques sportives de pleine nature, mais nous menons des actions de prévention, de sensibilisation. Un ensemble de signalisations existe présentant les règles que les estivants sont censés respecter, les écogestes correspondants pour les différentes pratiques (pêche, activités nautiques, voile, vélo, randonnées, …). Les documentations disponibles à l'Office de tourisme (agenda, horaire des marées, …) présentent ces règles, ces codes de bonne conduite ». (La Présidente de la CCBI, 2020)*

Concernant la randonnée, la Communauté de communes et le Conservatoire du littoral, accompagnés par le CPIE Maison de la nature, conscients de la fragilité environnementale du « caillou » et de sa sur-fréquentation du 14 juillet au 15 août, multiplient les actions de sensibilisation et de prévention à la préservation de la flore, de la faune et à la gestion des déchets. Il est ainsi constamment rappelé aux randonneurs d'emprunter les sentiers balisés, d'observer la faune et la flore à distance, de ramener leurs déchets dans les bornes de tri et d'utiliser des bâtons de randonnées avec des embouts en plastique. Le sentier côtier de Belle-Île-en-Mer est soumis à la Loi du 31 Décembre 1976 instituant des servitudes de passage sur les propriétés riveraines de la mer. Les randonneurs doivent malgré tout avoir à l'esprit de respecter ces propriétés lors de leur passage.

> *« Ce n'est pas rare de voir des touristes sur votre terrain. Ils rentrent dans les propriétés privées pour visiter. Ils ne respectent rien ». (Un néo-résident, 65 ans)*

Le sentier côtier, les chemins intérieurs sont également soumis à la Loi littoral et situés dans la zone Natura 2000, ce qui oblige les randonneurs, les pratiquants des activités sportives de pleine nature, à respecter la flore et la faune, à ne pas camper hors des zones prévues à cet effet…. Le respect de ces réglementations reste plus qu'aléatoire pour beaucoup de pratiquants.

Randonnée : le guide du Figaro

Les bâtons de randonnée sont désormais interdits sur certains sentiers du littoral
Par Jean-Marc De Jaeger

La pointe métallique des bâtons de randonnée est susceptible d'abîmer la végétation. Plusieurs communes, en particulier en Bretagne, ont pris un arrêté interdisant l'usage des bâtons de marche, coupables d'accélérer l'érosion des sols.

Si vous avez prévu d'arpenter des sentiers de randonnée cet été, vos bâtons de marche pourraient vous valoir des ennuis. Bien qu'ils présentent des bienfaits pour les marcheurs (meilleur équilibre du corps, diminution de la fatigue musculaire, etc.), ils sont susceptibles avec leur pointe métallique d'abîmer l'environnement. Sur les itinéraires les plus fréquentés, les passages multipliés se traduisent souvent par une dégradation de la végétation et une érosion des sols.

Dans certaines communes côtières, notamment en Bretagne, un arrêté municipal interdit désormais leur utilisation (…)

Quelques jours plus tôt, la même initiative avait été prise à Belle-Île-en-Mer, où le GR 340, élu sentier de randonnée préféré des Français en 2022, permet de faire le tour de l'île sur 85 km. « Depuis le début de l'année, nous constatons tous une forte augmentation de la fréquentation des randonneurs sur le sentier côtier de Belle-Île-en-mer. Cette hausse de la fréquentation participe à l'accélération de l'érosion du sentier côtier et à la dégradation de la végétation », indique l'arrêté municipal publié le 20 juin dernier. Seuls les randonneurs ayant équipé leurs bâtons d'un embout en caoutchouc peuvent emprunter le sentier. Ces embouts sont vendus quelques euros dans la plupart des boutiques de sport.

Source : Figaro Web 09/07/2022

> *« Hors saison, on balise les sentiers, on délimite des zones de plantation dans les dunes pour que les gens ne marchent pas n'importe où. En saison, le CPIE organise des « sorties nature ». Dans les bateaux qui transportent les touristes, un film est diffusé présentant Belle-Île-en-Mer dans lequel on valorise nos actions. Mais la plupart des gens sont sur le pont, donc ne le voient pas ». (Un agent du Conservatoire du littoral)*

« Le tour de Belle-Île-en-Mer » plébiscité en 2022 comme le circuit de Grande Randonnée préféré des français lui aussi fait débat. Les élus locaux, tout en se sentant honorés de cette distinction pour le « caillou », estiment que ce coup de projecteur cumulé à la croissance nationale de cette activité sportive, a provoqué une augmentation de 25% du nombre de randonneurs à Belle-Île-en-Mer. Un afflux de touristes qui met à mal l'environnement fragile du « caillou » aux dires des édiles et de la population locale. Les chemins de randonnée sont des points d'attrait incontestables. Ils permettent la découverte de la richesse de la nature et de ses paysages. Une équation difficile à résoudre entre l'accueil d'un nombre croissant de

randonneurs et les moyens à déployer pour assurer l'entretien des espaces ou encore adapter le réseau de transport public.

Des parkings ont été créés à l'abord des points sublimes (Pointe des Poulains, Grotte de l'Apothicairerie, Port Coton) régulant ainsi l'accès à ces sites incontournables du « caillou » et que visitent plus de 400 000 personnes par an.

Les activités sur l'eau et dans l'eau sont également réglementées, notamment pour ce qui concerne la taille des principales espèces pêchées, la collecte des coquillages mais aussi la pratique des sports nautiques. Ces consignes sont clairement rappelées aux pratiquants dans les documents diffusés par l'Office de tourisme. Les règles de cohabitation entre les pratiquants ainsi que la réglementation en vigueur concernant les activités nautiques (voile, bateaux à moteur, …) sont également présentes sur les lieux où s'exercent ces activités grâce à une signalisation spécifique (*photos n° 18 à 22*). La présence des sauveteurs secouristes en mer en haute saison (juillet à septembre) vient renforcer la sécurité des pratiquants, sur deux des trois plages principales (Donnant et Herlin).

Sans être intrusive dans les pratiques, la régulation des activités récréatives de pleine nature est suffisamment présente, lisible (*Photos n° 18 à n°22*), généralement bien comprise par les pratiquants même si quelquefois non respectée.



(Photo n°18)



(Photo n°19)



(Photo n°20)



(Photo n°21)



(Photo n°22)

Synthèse :

Sur terre et sur mer, la réglementation est présente pour rappeler tant aux îliens qu'aux visiteurs que l'environnement du « caillou » est fragile et nécessite l'attention de tous pour le préserver en l'état. Les interdictions et les recommandations ainsi promulguées représentent une base d'un commun récréatif partagé dans le cadre d'une culture de la contemplation et d'un hédonisme ambiant.

Belle-Île-en-Mer souhaite prendre appui sur son patrimoine environnemental qui a été son vecteur de communication jusqu'à présent pour se présenter comme un espace interstitiel dans lequel le touriste ne doit plus se contenter d'être un consommateur d'activités et de prestations mais un « consom'acteur ». Le tourisme insulaire pourrait alors prendre une nouvelle trajectoire, autre que celle de la contemplation : celle de l'habiter. Mais l'habitabilité écologique n'est qu'un des leviers, insuffisant pour s'engager dans une transition récréative. À Belle-Île-en-Mer, le développement durable et responsable ne représente malheureusement qu'un esthétisme politique de façade, sans que soit remise en cause la forme de développement qui prédomine actuellement.

6.3. Place d'une transition récréative comme perspective politique et culturelle à Belle-Île-en-Mer

Une première phase d'immersion nous a permis de réaliser un audit structurel du territoire et de faire apparaitre l'absence d'une concertation autour d'un projet de territoire capable de faire émerger une identité locale partagée. L'appropriation et la traduction très larges du vocable de développement durable mis en avant par les acteurs du territoire ne font que cristalliser leurs approches et leurs intérêts divergents quant aux stratégies et aux politiques à mener en faveur de Belle-Île-en-Mer, et ne favorisent pas la réalisation d'actions concrètes. En se saisissant à tour de rôle de la notion de transition pour étayer leur discours, les acteurs en présence militent pourtant pour une transformation profonde des systèmes, et le souhait de bâtir collectivement un nouveau contrat de société, véritablement équitable et respectueux de l'environnement. Qu'elle soit écologique, énergétique, sociale, solidaire, économique, démocratique, numérique ou encore managériale, la transition est avant tout « un processus de transformation au cours duquel un système passe d'un régime d'équilibre à un autre » (BOURG et PAPAUX, 2015).

Malgré la subjectivité de la notion de l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociales et économiques, la perspective de voir l'île s'engager dans l'élaboration collective d'un projet de territoire dans lequel s'inscrirait une transition culturelle, est aujourd'hui de l'ordre du possible. Force est pourtant de constater que résidents permanents, résidents secondaires et touristes partagent le même sentiment concernant le « caillou » : un espace de naturalité sauvage ayant gardé une authenticité qu'il faut sauvegarder, car avant tout un espace sensible. Ce sentiment partagé n'est malheureusement pas suffisant pour favoriser

un bien vivre ensemble. Cela nécessite également une volonté de s'engager dans des projets collectifs qui aient un sens et, qui plus est, correspondent au marquage culturel de Belle-Île-en-Mer.

La transition reste un processus difficilement maîtrisable s'inscrivant dans un système complexe que représente un territoire. Pour preuve, les revendications des mouvements contestataires et les réactions des pouvoirs publics et des acteurs économiques concernés démontrent l'incompréhension existante entre les différents protagonistes, comme dans le cas de la protection de l'environnement :

> *« Concernant la problématique environnementale, nous avons affaire à de véritables ayatollahs ». (Agent territorial de la CCBI)*
>
> *« La muséification de l'île est en route ». (Campeur pratiquant le « camping sauvage »)*

Nous avons identifié les forces transitionnelles économiques, sociales, politiques et culturelles, en présence. Elles préfigurent les contours d'une forme culturelle alternative et émergente et représentent un terreau fertile sur lequel Belle-Île-en-Mer peut compter pour devenir un espace interstitiel. En effet, des initiatives très diverses, concrètes, en matière d'alimentation, d'énergie, de production dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire sont issues de la société civile, des acteurs économiques et des pouvoirs publics locaux. Ces initiatives ont pour objectif d'améliorer l'habitabilité du « caillou » en accord avec des valeurs de solidarité, d'inclusion et d'humanisme, de proximité, de justice sociale et environnementale, de partage équitable du pouvoir et de démocratie directe. Elles permettent également de tester des alternatives adaptées au milieu insulaire dans un esprit de transformation de l'existant en réapprenant à agir ensemble.

La transition économique engagée à Belle-Île-en-Mer est concomitante au premier confinement lié à la crise sanitaire de la COVID 19, qui a engendré temporairement un renforcement de l'isolement géographique de l'espace insulaire. Un retour aux sources pour Belle-Île-en-Mer qui lui a valu de revivre, pendant quelque mois, une autarcie contrainte liée à la raréfaction des transports maritimes en provenance du continent, poussant les acteurs locaux à accélérer un élan de solidarité et de coopération balbutiant. Ainsi se sont développés des réseaux informels d'approvisionnement de proximité au sein des commerces alimentaires et de restauration. Ils n'hésitent plus aujourd'hui à mettre en évidence la provenance locale des produits vendus et/ou transformés. Des acteurs économiques du secteur du tourisme ont également franchi le cap de la transition énergétique en proposant à leurs clients la location de vélos et de voitures électriques.

Les pouvoirs publics locaux jouent bien entendu un rôle majeur dans l'accompagnement des transitions systémiques actuellement engagées à Belle-Île-en-Mer, en identifiant et en encourageant les initiatives portées par les acteurs de la société civile ou économique. La gouvernance locale peut ainsi démontrer qu'un espace insulaire peut être un espace d'expérimentation singulier. Par des projets alternatifs adaptés à ses contraintes géographiques, démographiques,

environnementales, un espace insulaire peut favoriser l'évolution des cadres législatifs et réglementaires en vigueur, infléchir des politiques publiques, en incitant à prendre en compte sa spécificité.

En investissant, en 2010, pour la reconstruction d'un nouvel abattoir, la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer a fait le pari du maintien d'une filière viande insulaire de qualité, à forte valeur ajoutée. Une infrastructure adaptée à l'espace insulaire, considérée aujourd'hui comme le plus petit abattoir de France métropolitaine. L'abattoir, au service des éleveurs et à destination des distributeurs, des professionnels des métiers de bouche, des restaurateurs mais aussi des particuliers et des associations, a permis de répondre aux exigences de la règlementation européenne, et d'améliorer la sécurité et les conditions de travail du personnel. « Agréé CE », cet outil permet aux éleveurs de Belle-Île de pouvoir exporter leurs produits sur l'ensemble du territoire national, voire européen. Il est également un lieu privilégié de rencontres et d'échanges des acteurs de la filière.

En matière de transition sociale, les mouvements contestataires que nous avons précédemment présentés sont en première ligne pour mener une reconfiguration fondamentale du fonctionnement et de l'organisation du système socio-économique actuel porté par la mono-industrie que représente le tourisme. Ces contestataires seraient à même de favoriser une transition récréative par la mise en œuvre de projets alternatifs en dépassant le simple discours de contestation systématique qui les caractérise actuellement auprès des pouvoirs publics. Certains acteurs associatifs ont investi pleinement le champ des projets alternatifs favorables à une transition sociale. C'est le cas du CPIE Maison de la Nature qui, dans le cadre de l'éducation populaire, milite pour une autonomie énergétique et alimentaire de Belle-Île-en-Mer. L'association développe, en ce sens, des projets autour d'une transition énergétique par le biais du photovoltaïque. Elle travaille également à la mise en œuvre d'un redéploiement de la production agricole locale (lait, viande) et à sa valorisation dans le cadre de l'agrotourisme (visites guidées de fermes en période estivale). Elle est à l'origine de la création d'une coopérative agricole, le Coin des producteurs, qui met en avant les productions locales d'une douzaine d'exploitations bellilloises au sein d'un point de vente collectif (œufs, viande, volaille, charcuterie, fruits et légumes, miel et dérivés, tisanes, laine mohair, produits laitiers, conserves artisanales…). Ce collectif se veut acteur de la transition alimentaire et s'engage pour la création d'un système bellilois, durable et autonome, en participant au développement de la transformation locale des productions de proximité. Une orientation portée également par l'association des Îles du Ponant.

<u>Synthèse</u> :

Belle-Île-en-Mer apparaît comme un « germoir » d'idées, mu par une volonté d'agir, de faire, d'entreprendre, notamment de la part des néo-habitants et des jeunes qui

apparaissent comme les moteurs d'un futur projet territoire transitionnel. Mais il faut tenir compte du fait que les orientations socio-économiques et politiques s'engagent dans les îles françaises dans une temporalité différente de celle du continent, du fait de la faible densité de leur population, de la spécificité de leur tissu économique, et de la mobilité restreinte de leurs habitants. Comme sur tous les territoires, dynamique économique et organisation institutionnelle sont étroitement liées. Privilégiant la voie de la différenciation, de la singularité et de la proximité productive, les politiques locales oublient une possible diversification basée sur une alternative économique par la voie de la culture. La recherche d'une autonomie énergétique et alimentaire (Belle-Île-en-Mer, Sein, Groix), le traitement des déchets (Houat, Hoëdic, Ouessant) et un retour à la valorisation du patrimoine culturel local (Arz, Îles aux Moines) apparaissent comme un nouveau chemin à emprunter pour engager autrement le développement local des territoires insulaires et particulièrement celui de Belle-Île-en-Mer. Si on reprend les quatre configurations identifiées par CORNELOUP (2007) concernant les projets de territoire, celle qui correspond à la configuration fonctionnelle du projet territorial, menée par une approche publique, dans laquelle l'avenir est envisagé au nom de l'intérêt général, est caractéristique de la situation actuelle de Belle-Île-en-Mer. Le projet de territoire se décline dans une démarche administrative et politique. Les collectivités territoriales se contentent de se référer à des valeurs et à une conception politique affirmée telle que le développement durable, la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire, sans instaurer une véritable culture projet. Une culture projet où la culture proprement dite est absente.

6.4. Une transition récréative synonyme d'une nouvelle dynamique socioculturelle

Concernant la transition récréative en tant que telle, les milieux récréatifs présents suivent les tendances actuelles que sont la recherche du bien-être, le lâcher prise et la zénitude. Les pratiques corporelles engagées dans cette perspective (yoga, sports doux en accord avec la nature) sont-elles des vecteurs d'une transition récréative capable de faire émerger une identité locale partagée et un marquage culturel singulier ? Ces projets de niches, gages de résilience et d'adaptation au contexte local, sont menés dans une quête permanente de territorialisation et dans le cadre d'une territorialité (DI MEO, 1998). Mais le processus mis en œuvre actuellement ne permet pas cette orientation. En effet, les Bellilois restent encore peu nombreux et manquent de moyens matériels et financiers pour faire face à des opportunistes exogènes qui viennent s'imposer en saison estivale auprès des touristes.

Au-delà de l'émerveillement pour l'environnement paysager qui rassemble touristes et Bellilois, ces derniers se mobilisent peu pour partager des pratiques collectives au sein des espaces qui leur sont dédiés. Ils les exercent côte à côte, cohabitant plus

ou moins volontairement et sereinement. Si, comme nous l'avons énoncé, le CPIE Maison de la Nature, VALORISE, YOUNA et la Société Historique favorisent par leurs actions, la rencontre entre îliens et touristes, ces initiatives restent des animations simplement « consommées », non coconstruites avec les principaux bénéficiaires.

En se saisissant de la notion de récréation pour analyser les transitions des pratiques de loisir et de tourisme, et en considérant qu'elles deviennent des figures référentes des pratiques sociétales (CORNELOUP, 2017), il est possible de visualiser l'intérêt d'une transition récréative comme perspective politique et culturelle à Belle-Île-en-Mer. La gouvernance locale prône un changement dans la continuité, par une stabilité qui vise à consolider un existant bien inscrit dans un système actuel, par une réceptivité sociale basée sur une terminologie à la mode et dans un cadre marketing. Il est proposé aux touristes « un art de vivre dans un esprit de liberté » par l'intermédiaire d'une politique d'animation imposante et généreuse, composée d'évènements culturels, musicaux et sportifs, qui a d'abord pour objectif de rythmer la saison touristique, et de l'étendre au maximum. Cette stratégie permet d'instaurer des repères spatio-temporels qui renforcent l'attractivité du « caillou » en fidélisant une clientèle touristique. Celle-ci peut retrouver chaque année, des animations identifiées et connues. Il en est de même pour la population permanente qui, de septembre à fin juin, a la possibilité de renouveler son adhésion à une ou plusieurs activités récréatives proposées par le secteur associatif. Un Système Culturel mis à l'honneur par les néo-résidents dans leur décision d'une migration d'agrément à Belle-Île-en-Mer, au-delà de son attractivité paysagère.

La construction, non linéaire et sociotechnique, au sens de CALON, LATOUR et AKRICH (2006), de ces deux Systèmes Culturels Localisés singuliers, caractérise un Système Récréatif qui perdure grâce à un consensus implicite lié à l'attractivité de Belle-Île-en-Mer. Celle-ci se traduit, depuis une dizaine d'années, par une augmentation constante du nombre de touristes et un solde migratoire positif. D'un point de vue qualitatif, le Système Récréatif présent est mis en débat par un certain nombre d'acteurs qui s'interrogent sur la capacité de ces politiques à renforcer le bien vivre local et l'habité (STOCK et DUHAMEL, 2005), et les limites entre l'habité et le visité. Les différents positionnements contestataires remettent en question la politique touristique et récréative actuellement engagée sur le « caillou » par la gouvernance locale.

Force est de constater que des acteurs locaux mais également extérieurs au territoire se mobilisent et se projettent dans une autre perspective qui correspond à une volonté de s'engager dans une éco-culture alternative. Celle-ci renvoie à des pratiques de transition ayant un cadre de référence commun : l'Économie Sociale et Solidaire, la gouvernance participative, l'économie du partage, le circuit court, la slow attitude, les énergies renouvelables, la coopération, la convivialité.

Autant d'intentions plus ou moins collaboratives qui permettent de repenser les notions de bien-être et de de bien-vivre ensemble, d'accompagner les changements sociétaux contemporains et de s'engager dans une transition récréative éco-moderne (CORNELOUP, 2011).

En prenant appui sur l'action en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire mise en œuvre par la Région Bretagne, le CPIE Maison de la Nature et VALORISE ont été positionnés, pour le Pays d'AURAY, comme accompagnateurs des structures de l'ESS à Belle-Île-en-Mer. Ils ont pour mission d'optimiser les projets expérimentaux avec les mouvements d'éducation populaire et de promouvoir l'engagement associatif notamment des jeunes, dans le cadre des politiques sectorielles de la Région Bretagne (culture, environnement, sport, solidarités). L'association VALORISE est devenue en une dizaine d'années, le fer de lance de l'Économie Sociale et Solidaire à Belle-Île-en-Mer. Elle gère une ressourcerie qui s'est fixé l'objectif de promouvoir l'économie solidaire et durable à travers trois axes : l'environnement, le social et l'économie locale. VALORISE gère également des chantiers d'insertion en partenariat avec le Conservatoire du Littoral pour l'entretien des chemins de randonnée et devrait prochainement développer un projet d'organisme de formation pour accompagner les demandeurs d'emplois Bellilois. Toujours dans le cadre de l'ESS, les « Système d'Échange Local (Sel) », « Ricochet » et « Bourse Locale d'Echange (Blé) » permettent de troquer divers objets, vêtements, légumes du potager, confitures faites maison, dans un esprit de solidarité, d'une société plus humaine, plus équitable tout en respectant la liberté de chacun.

Cette transition sociale est également portée culturellement par l'association YOUNA et la Société Historique de Belle-Île-en-Mer, qui se donnent pour objectif de collecter, conserver et promouvoir les traditions belliloises auprès de la population permanente et des touristes en période estivale. À cet égard, YOUNA organise divers ateliers : un « atelier costumes » pour la remise en état des vêtements traditionnels récupérés par l'association ; un « atelier nature » qui cible chaque année un site à remettre en état ; un « atelier restauration » pour donner une nouvelle jeunesse aux vieilles pièces de tissus ; un « atelier intergénérationnel » pour réaliser des travaux individuels et collectifs ; un « atelier villages » pour réaliser un inventaire précis des costumes avec prises de photos et un recensement audio de témoignages de la vie quotidienne belliloise passée et présente. L'Association Historique, quant à elle, organise des visites sur site (vestiges du Mur de l'Atlantique, forteresse Vauban). Des actions menées en direction de la population locale pour lui faire découvrir ou redécouvrir son patrimoine et vers les touristes pour qu'ils ne restent pas de simples consommateurs d'un espace touristique.

Au-delà des stratégies légitimes individuelles de ces acteurs, la force transitionnelle représentée par le milieu associatif local est favorisée par une représentation croisée d'administrateurs au sein de leurs Conseils d'Administration. Elle facilite la mise en réseau et l'élaboration de stratégies communes sur le territoire. Elle s'est également traduite aux élections municipales de 2021 par la présence d'une liste électorale prônant la participation citoyenne, portée majoritairement par des personnalités fortement impliquées dans le monde associatif local. Même si elle n'a pas obtenu la majorité des voix, pour les candidats, cette liste avait pour objectif de militer pour un nouvel espace public, par la co-construction d'une société plus solidaire et démocratique et un nouveau modèle économique et social pour le « caillou ».

Une transition récréative transmoderne pourrait se coconstruire grâce à une gouvernance locale réunissant l'ensemble des acteurs potentiellement engagés autour de valeurs communes dans la production d'un projet culturel territorial porteur de sens et vecteur d'une nouvelle dynamique de développement local. Pour la conduire comme une perspective réaliste, il peut être envisagé de la mener dans le cadre d'un tiers-lieu. Au sein d'un Laboratoire récréatif, cette transition engagerait le territoire étudié dans la réflexion d'un Système Territorial Localisé et de proximité, activateur « de formes culturelles habitées » par la population locale qui est fondamentalement propriétaire et dépositaire d'un patrimoine culturel vécu et partagé (CORNELOUP et FALAIX, 2017). Cette transition récréative permettrait de proposer une nouvelle forme culturelle emblématique, en favorisant une reconfiguration des représentations et des pratiques touristiques actuelles. Par une approche plus complexe et sociale, en recherchant une alternative aux approches classiques de l'innovation touristique, une réflexion pour dépasser un « chacun pour soi » teinté de l'affichage d'un « intérêt général » qui n'en porte que le nom, pourrait alors s'engager à Belle-Île-en-Mer. La présence d'un milieu récréatif conséquent, dynamique et engagé, pro-acteur d'un changement de cap, apparaît comme un atout indéniable pour sensibiliser les autres acteurs du territoire, à la nécessité de coproduire un projet porteur de sens commun.

Lieu de médiation entre la population permanente, les entreprises, les institutions publiques et les touristes, un Laboratoire récréatif serait également porteur de véritables initiatives sociales et solidaires, susceptible de faire naitre le besoin d'un mieux vivre ensemble. Quant à la légitimité d'une telle forme de médiation, les règles cognitives et pragmatiques engagées dans des situations concrètes nouvelles et alternatives, donneraient sens à une transition récréative. L'idée serait de dépasser l'espace politique actuellement constaté, et les règles du jeu imposées par le pouvoir institutionnel prédominant, à savoir la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer. Des idées subsidiaires et alternatives à la politique touristique contestée par les professionnels et une partie de la population locale émergent et ne demandent qu'à dépasser le stade du fantasme et de l'utopie. L'idée étant de

bâtir, par l'intermédiaire d'un Laboratoire récréatif, une autre forme de médiation, au sein de laquelle seraient développées des règles de réflexion, des propositions et la mise en œuvre de projets concrets, alternatifs à ce qui existe aujourd'hui sur le territoire. Il s'agirait également d'introduire un nouveau rapport entre les actions collectives, les projets politiques en gestation et les évolutions de notre société contemporaine.

Synthèse :

Nous avons pu identifier des acteurs porteurs d'une volonté d'engager sur le territoire de Belle-Île-en-Mer, une transition récréative synonyme d'une nouvelle dynamique socio-culturelle. Les valeurs communes de ces acteurs, autour d'un monde récréatif au service de l'environnement fragile du « caillou », sont portées par l'Economie Sociale et Solidaire, la gouvernance participative, l'économie du partage, les circuits courts, la slow attitude, les énergies renouvelables, la coopération, la convivialité. En favorisant l'éclosion d'une co-production des politiques publiques, entre les institutions locales et les représentants de proximité de la société civile, la création d'un Laboratoire récréatif favoriserait une innovation organisationnelle et managériale dans l'idée de mettre en œuvre des projets communs et cohérents à destination des habitants et des touristes de Belle-Île-en-Mer. Cela traduirait également la volonté de chercher à améliorer la manière dont chacun à son niveau, a décidé de vivre, d'investir le « caillou » d'en partager son habitabilité récréative.

Synthèse du chapitre VI : Un commun récréatif qui reste à coconstruire

L'habitabilité récréative, produit d'immersions écologiques, sociales et culturelles, participe à façonner un rapport particulier au lieu. Écologiquement, le paysage rassemble les amateurs de contemplation, mais aussi les pratiquants de sports de nature (randonnées, vélo, trail, ...). En tant que décor, il contribue au bien-être et à la zénitude que les urbains viennent chercher pour un temps de loisirs ou d'une migration d'agrément. Socialement, Belle-Île-en-Mer s'engage petit à petit dans une transition en recherchant une autonomie énergétique et alimentaire. En souhaitant ouvrir son territoire au tourisme au-delà de la saison estivale, le « caillou » se donne pour objectif d'en faire bénéficier les Bellilois bien plus qu'actuellement, en favorisant l'emploi local. Les évènements musicaux et sportifs qui rythment la saison d'été apportent à Belle-Île-en-Mer un marquage culturel singulier, mélangeant les genres et les publics. « Une auberge espagnole » qui permet à chacun de trouver « son » moment, « son » expérience », « son » aventure. Cet ensemble donne un rapport particulier au lieu. Le produit des immersions écologiques, sociales et culturelles participe à la fidélisation des touristes au-delà

de l'aspect attractif du territoire. Les Bellilois, qu'ils soient d'origine ou néo-résidents, participent à cette habitabilité récréative en cherchant à en maintenir le caractère sauvage. Mais ils militent aujourd'hui pour une transition récréative alternative à celle d'un marketing capitaliste qui s'est imposé depuis les années 2000.

Notre analyse a permis de faire émerger des contestations de la part des insulaires quant à leur appréciation des méfaits du tourisme sur l'environnement du « caillou » et sur leur vie quotidienne en saison estivale. La Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer porte aujourd'hui une stratégie récréative ambigüe. A travers son bras armé qu'est l'Office de tourisme, la gouvernance locale véhicule un marquage culturel du « caillou » autour d'une culture moderne et hypermoderne, tout en incluant dans sa communication, des messages d'écomodernité qui répondent aux tendances sociétales actuelles. Dans ces perspectives, l'émergence d'un milieu récréatif porteur d'un commun récréatif apparaît difficile. Dans le cadre du tourisme contemporain, l'habitant n'est plus le simple spectateur qui voit, d'année en année, un nombre croissant de touristes envahir son espace de vie. Certains ont saisi l'opportunité, le temps d'une saison estivale, ou tout au long de l'année, de devenir des acteurs économiques du tourisme. En s'inscrivant dans le développement des plateformes collaboratives, en proposant une offre touristique et économique qui se veut ancrée dans leur territoire de vie, ils deviennent les ambassadeurs de la mise en tourisme de celui-ci. Leur implication est également recherchée quand il s'agit de réguler les conflits liés au surtourisme. L'individu citoyen, acteur de son espace vécu, prend part à des contestations mais s'engage aussi dans des projets qui lui semblent légitimes pour que son territoire soit considéré comme habitable. Nous avons également mis à jour la volonté de certains acteurs associatifs locaux de prôner une transition socio-économique via l'Economie Sociale et Solidaire, la gouvernance participative, l'économie du partage, le circuit court, la slow attitude, les énergies renouvelables, la coopération, la convivialité. La résistance, la résilience, les envies d'alternatives, sont autant d'ingrédients susceptibles d'engager Belle-Île-en-Mer dans une transition récréative, mais insuffisants pour aujourd'hui créer un commun récréatif.

Pourtant, la transformation des formes culturelles qui peut en découler permet de redéfinir des politiques territoriales et de repenser l'espace public dans la fabrique des territoires. Pour ne plus subir le tourisme, les îliens doivent s'engager collectivement en faveur de leur territoire. Une transition récréative portée par un projet de territoire aux couleurs de l'Économie Sociale et Solidaire permettrait ainsi d'accélérer le changement de système, en osant de nouvelles voies et en engageant directement les citoyens dans une recherche permanente de territorialisation et de territorialité. Un processus par lequel s'engagerait le passage d'un Système Touristique Localisé à un Système Culturel Localisé, par un

changement d'écologie corporelle et culturelle. C'est tout l'enjeu de l'écologie socioculturelle qui, par les interactions entre les milieux récréatifs et les autres acteurs d'un espace situé, participent à la coproduction d'une habitabilité récréative. Au sens de BERQUE (2008), le milieu récréatif est ce qui relie les parties prenantes (humaines et non humaines) dans un ensemble qui se situe entre les individus et l'environnement. Le milieu récréatif représente alors pour BERQUE, la médiance qui permet l'émergence de l'écoumène. Pour CORNELOUP (2022), ce qui fait milieu récréatif, c'est aussi la fabrique d'un monde récréatif composé d'une ou de différentes formes culturelles qui permettent la constitution d'une habitabilité récréative composée des dimensions écologique, sociale et culturelle reliées à un engagement politique.

Il ressort ainsi de notre analyse que l'habitabilité récréative est ancrée dans les profondeurs du territoire. Un tissage récréatif qui, pour INGOLD (2015), donne de la réalité à l'écologie relationnelle. Une écologie relationnelle qu'une culture moderne et hypermoderne sans ancrage véritable avec un territoire ne permet pas de visualiser. L'écomodernité et les laboratoires récréatifs que nous souhaitons promouvoir à travers cette thèse sont, quant à eux, des préceptes ancrés dans l'espace de proximité, en capacité de repenser les liens entre les différentes entités humaines et non humaines d'un territoire. L'écologie relationnelle proposée par INGOLD et l'écologie socioculturelle peuvent permettre un retour à une insularité qui retrouverait son caractère îlien comme principe transitionnel de ré-enchantement d'un mode contemporain qui s'essouffle. Autrement dit, le passage entre un Système Touristique Global à un Système Touristique Local activateur d'une transition touristique.

Comme nous l'avons précédemment énoncé, l'écologie socioculturelle favorise la coproduction d'une habitabilité récréative issue des interactions entre les milieux récréatifs et les autres acteurs d'un espace situé. Dans leur quête d'un équilibre au sein des conditions naturelles et culturelles qui constituent leur espace de vie, ensemble, ils l'engagent, par des processus de gestion portés par l'Innovation sociale et culturelle, dans une trajectoire de développement local durable et responsable. C'est un des enjeux de la transmodernité récréative.

En puisant dans l'histoire de nos sociétés, la transmodernité récréative est devenue une forme culturelle contemporaine en mouvement. Face aux évolutions sociétales qui font naître des demandes et aspirations nouvelles, des acteurs et des publics s'engagent dans une redéfinition des usages de la nature, des technologies et des pratiques sportives. Pour CORNELOUP (2011), la transmodernité récréative se caractérise par une naturalité récréative, un métissage culturel, une chaine éco-sportive et bio-pratique, un style qui lui est propre et lié à une spiritualité écologique. Un univers transmoderne qui pour MAFFESOLI (1985) représente une référence

dans les nouvelles manières de penser le changement, la gestion des pratiques et des territoires, et les innovations culturelles.

L'écologie socioculturelle est un vecteur de transition qui favorise l'émergence de tels univers, d'espaces interstitiels tout en réinventant l'espace public. Parler d'espaces interstitiels, c'est identifier dans le cadre de notre thèse des espaces singuliers, inclassables, non modélisables, du fait même de leur singularité et que l'on construit spécifiquement au regard des caractéristiques endogènes et exogènes du territoire. C'est engager sur ces espaces une recherche permanente de territorialité par son appropriation idéologique, politique, économique, historique. C'est une quête de territorialisation, soit une co-construction collective d'un bien commun, que l'on cherche à valoriser, pour le rendre attractif. C'est faire émerger des subjectivités, qui valorisées, favorisent un vivre ensemble dû à l'existence même de ces subjectivités. Ces univers écomodernes (CORNELOUP, 2011) ne vont pas de soi. Ils peuvent se coconstruire au sein d'un territoire par la création d'un Laboratoire récréatif. En effet, le processus de création de ce Laboratoire inclut l'émergence d'une écomodernité récréative qui fait partie d'un commun récréatif via la production d'un monde récréatif au sein d'un espace public. C'est incontestablement autour de l'environnement paysager qui fait actuellement sens commun entre la gouvernance, les insulaires et les touristes que ce commun récréatif peut se coconstruire.

Le Laboratoire récréatif représente la ressource du Système Culturel Localisé qui crée l'espace interstitiel. Reste à en définir la notion, le contenu, la composition, la gouvernance, et l'objectif : alternatif ? transformatif ? conservatiste ? en d'autres termes, dans quelle forme managériale et dans quelle forme culturelle ?

CHAPITRE VII L'EMERGENCE D'UN LABORATOIRE RECREATIF A BELLE-ÎLE-EN-MER

La « Bien Nommée » doit maintenir son attractivité maîtrisée, solidaire et durable pour rester singulière. En s'engageant dans un projet de territoire prônant une transition récréative, il s'agit de proposer aux touristes de ne plus simplement venir consommer un territoire par l'intermédiaire d'une dynamique marketing purement « marchande ». Pour la population permanente, il s'agirait de se réapproprier un espace de vie par la capacité à le décliner en fonction de ce qui émerge de leur vécu. Autrement dit, par une capacité collective, redéfinir, en lui donnant du sens, la configuration de l'existant, pour faire de Belle-Île-en-Mer un espace interstitiel. Une transition récréative portée par l'écologie socio-culturelle est un processus qui mènerait à un changement des modes de production, de consommation, à l'élaboration d'un bien-vivre ensemble, d'un partage des pouvoirs et des richesses plus équitables. Celle-ci, portée par un réseau d'acteurs militants, dans le cadre d'une démarche participative et interactionniste, pourrait s'appuyer sur une transformation des formes culturelles naissantes pour expérimenter un espace public revisité. Pour cela, la création d'un Laboratoire récréatif favoriserait la présence de scènes culturelles, sociales et institutionnelles, permettant de construire avec les scènes politiques chargées d'arbitrer les orientations discutées et acceptables de demain, des projets locaux fédérateurs et porteurs de sens (CORNELOUP et FALAIX 2017).

Le processus transitionnel, qui peut se projeter au regard de l'audit systémique et de la lecture sociogéographique du Système Récréatif de Belle-Île-en-Mer, prend racine dans la prise en compte de la relation qu'entretient l'individu à son environnement dans l'élaboration des politiques locales. L'hypothèse centrale de la thèse convient à considérer que le changement d'écologie corporelle et culturelle est un vecteur qui intervient dans le changement global du rapport à la société et au territoire, donc à l'habitabilité de l'espace vécu. Cela se traduit par la coconstruction d'une dynamique culturelle, par l'intermédiaire de laquelle on repense l'action publique par l'habitabilité récréative. Dans un processus dialogique, collaboratif, participatif et suggestif, il s'agit de réinventer l'espace public par la création d'un tiers-lieu, germoir d'idées autour d'un projet culturel, coconstruit par les habitants, les acteurs économiques et associatifs, les pouvoirs publics et en associant, autant que faire se peut, les touristes.

A ce stade de notre thèse, il s'agit de s'interroger sur la façon dont Belle-Île-en-Mer peut poursuivre sa dynamique territoriale, à travers une nouvelle façon d'engager son action politique destinée à favoriser le vivre ensemble, et retrouver une

cohésion sociale mise à mal par un développement touristique encore en transition. En remettant les acteurs au centre de l'analyse de la dynamique territoriale, il est possible de produire de la traduction au sens de CALLON (2006), pour élaborer un système d'action culturelle coconstruit au sein d'un espace de médiation, autour d'une forme culturelle acceptable. Il est alors envisageable d'introduire un nouveau rapport entre action collective, politique et sociétale, en favorisant l'éclosion d'une co-production de politiques et d'actions publiques entre les institutions locales, les représentants de proximité de la société civile, tout y en associant la population et les touristes. Ce processus traduit également la volonté de chercher à améliorer la manière dont chacun a décidé de vivre, d'investir le territoire sur lequel il vit, d'en partager politiquement son habitabilité.

Pour ce faire, la création d'un tiers-lieu, espace de coordination, de médiation, aurait pour but de mettre en scène des valeurs communes et des attentes partagées. Il s'agirait de rechercher une cohérence, une convergence, afin de donner aux projets qui se développeraient sur le territoire, par le focus des pratiques récréatives, un état d'esprit, une ambiance, un sens commun, une véritable identité.

A Belle-Île-en-Mer, c'est bien au sein d'un espace de médiation de proximité, où s'articulent les groupes sociaux et les acteurs publics pour constituer un réseau de sociabilité et de socialité, que peut s'engager une transition récréative. Celle-ci ne peut qu'apporter une plus-value dans la réflexion des acteurs engagés, dans le contenu et les formes de l'action publique et citoyenne, et par conséquent dans la dynamique globale d'un territoire. Comme tout territoire, Belle-Île-en-Mer constitue un support des formes d'organisation collectives nécessitant malgré tout, une interface de médiation territoriale entre l'action publique et les citoyens. Cette médiation territoriale désigne un processus mis en œuvre par des acteurs publics ou privés, menés par une appartenance identitaire qui leur permet d'appréhender et de répondre à des besoins sociaux, économiques, culturels, environnementaux. Si on parle d'habitabilité récréative, cette médiation représente un pot commun au sein duquel se retrouvent les ingrédients d'une politique esthétique que les acteurs publics et privés auront mis dans la corbeille.

Dans la continuité de notre approche immersive des pratiques récréatives, de notre participation observante des pratiquants locaux et des touristes, et de notre objectivation participante, nous présenterons dans ce chapitre, les différents projets de tiers-lieux en phase de réflexion sur le territoire bellilois. Nous porterons un focus particulier sur la singularité du Laboratoire récréatif qui devrait éclore sur le « caillou », ainsi que sur son processus d'adaptation organisationnelle. Enfin, nous nous projetterons sur la transition récréative que celui-ci pourrait produire en termes de forme culturelle et de développement.

7.1. Les projets de tiers-lieux en cours de réflexion

L'ouverture et la collaboration, le métissage culturel et transculturel, le mélange des activités et des loisirs, sont autant d'intentions qui prennent une place essentielle dans les changements sociétaux et que portent les tiers-lieux. Plusieurs projets de tiers-lieux sont en réflexion à Belle-Île-en-Mer, signe d'une volonté évidente de s'engager dans une transition dialogique et participative pouvant favoriser la proposition de projets communs.

7.1.1 . Des tiers-lieux dédiés prioritairement à la population locale

Le premier projet est porté par la Mairie de Palais, il s'agit de la construction d'une nouvelle médiathèque qui a vu le jour en 2023, comprenant un espace polyvalent et modulable à destination de la population permanente. Cet espace se veut chaleureux et accueillant pour se sentir « comme à la maison ». Il permet d'accueillir à la fois des expositions temporaires, des groupes d'adultes en autonomie grâce à la privatisation de l'espace, des écoles dans le cadre d'une ludothèque, des temps dédiés à la lecture de contes, et une grainothèque. Ce tiers-lieu pourra servir d'espace de coworking dans le cadre du développement du télétravail à Belle-Île-en-Mer. Nous ne pouvons le définir, en tant que tel, comme un observatoire récréatif. Lieu de rencontres et d'échanges, il peut malgré tout, à terme, favoriser la maturation de projets communs.

Un deuxième projet en réflexion, mené par l'association VALORISE qui porte la Ressourcerie le Chtal, s'oriente vers la création d'un café associatif : « l'écume des choses ». L'objectif est d'ouvrir un tiers-lieu de rencontre, de discussion et de débat qui puisse porter, accompagner ou diffuser des idées ou projets environnementaux et culturels. Espace culturel, citoyen et convivial, il se veut favoriser l'accès aux cultures en général, sensibiliser à la richesse du terroir bellilois, nourrir son âme et son corps. Le projet prévoit, par exemple, la programmation hebdomadaire de repas composés de produits issus des circuits courts locaux. Une programmation culturelle mettra en scène l'audiovisuel et le cinéma, des débats, des expositions et des concerts. Le tiers-lieu pourra accueillir des ateliers cuisines, mais aussi des d'évènements portés par d'autres associations belliloises. Ce tiers-lieu se veut convivial, festif, familial, intergénérationnel, il est capital que les Bellilois se l'approprient. Juridiquement, ce tiers-lieu serait rattaché à l'association VALORISE, soit par la création d'une association « fille » à but d'éducation populaire et d'animation du territoire, soit par la modification de ses statuts. Il est envisagé de le constituer sous le statut de cercle privé, afin qu'il soit accessible aux seuls membres sous réserve du paiement d'une cotisation. Dans une quête de territorialité, VALORISE réfléchit à la création d'un Laboratoire Récréatif interactionnel et fonctionnel, intentionnel et non formel, pour favoriser des

interactions individuelles et collectives entre les Bellilois. Par la mise en valeur des produits bellilois, il espère sensibiliser les « écumeurs » à la richesse du territoire, au respect des rythmes de la nature, à une consommation plus responsable (zéro déchet, respect des saisons, agriculture biologique, diversité alimentaire).

Un troisième projet en réflexion est mené par le CPIE Maison de la Nature de Belle-Île-en-Mer. A travers ce projet, nous retrouvons les thèmes liés à l'éducation, à l'environnement, à l'habiter et au tourisme. Il s'oriente principalement autour d'une recherche d'autonomisation alimentaire tout en accompagnant cette démarche par une ouverture à l'agrotourisme. Le CPIE Maison de la Nature se positionne en tant que coordinateur de projets visant le développement économique du « caillou » autour d'une production agricole bio et de proximité. Il s'agit, en effet, d'inciter les agriculteurs locaux à s'engager collectivement dans de nouvelles orientations productives qui leur permettraient de mieux vivre de leur activité, tout en prenant en compte la fragilité environnementale de leur territoire. Un travail de longue haleine pour amener les producteurs de lait à favoriser les circuits courts, plutôt que de craindre la fin d'un subventionnement départemental lié au transport du lait vers une coopérative laitière du continent. Une coopérative qui fixe des prix d'achat inférieurs aux coûts de production. Le projet prévoit également la sensibilisation des agriculteurs, lors de la cession de leurs terres, à privilégier les projets d'éclosion de nouvelles structures agricoles orientées vers le bio et le raisonné, plutôt que la construction de résidences secondaires. Le tiers-lieu envisagé se veut médiateur entre les producteurs bovins, porcins et ovins et la Communauté de communes gestionnaire de l'abattoir, autour d'un projet d'agrandissement souhaité par les éleveurs, afin d'augmenter la vente des productions au sein même du territoire.

Des projets économiques qui s'agrémentent d'une volonté d'accompagnement social autour du devenir des agriculteurs locaux, et de la préservation de l'environnement paysager et foncier. L'objectif est également de faire découvrir aux touristes les ressources endogènes de l'île par un embryon d'agrotourisme en proposant des visites de fermes lors de la saison estivale. Le CPIE Maison de la Nature n'oublie pas d'intégrer les Bellilois d'origine qui conçoivent leur environnement général comme un outil, un décor de leur vie quotidienne, à l'inverse des néo-résidents plus préoccupés par la sauvegarde de leur nouvel écosystème.

Cet ensemble d'actions vise clairement à renforcer l'attractivité du territoire, son habitabilité, tout en lui donnant un marquage identitaire singulier qui correspond à l'histoire et aux valeurs séculaires de cet espace insulaire. Dans une quête de territorialité, le CPIE Maison de la Nature s'engage dans la réflexion d'un Laboratoire Récréatif interactionnel et fonctionnel, pour favoriser des interactions individuelles et collectives entre agriculteurs locaux. Favorable à la création de liens sociaux et professionnels par le partage d'expériences, ce laboratoire aurait pour objectif le partage de valeurs communes autour de la symbolique que représente

le foncier à Belle-Île-en-Mer, et le maintien d'un ancrage du secteur agricole sur le territoire. L'agrotourisme peut, au sein de ce laboratoire, engager le « caillou » vers une transition culturelle singulière, celle d'un tourisme responsable et durable.

7.1.2 . Un tiers-lieu insulaire à vocation de Laboratoire récréatif

PROPICE est un projet de tiers-lieu porté par un collectif de trentenaires, professionnels dans les secteurs artistique, évènementiel, culturel, des affaires, amoureux fous de Belle-Île-en-Mer où ils viennent passer leurs vacances. Ils sont pour la plupart des résidents secondaires et se considèrent comme des insulaires à part entière. PROPICE se propose de devenir un tiers-lieu hybride dédié principalement à l'art et à la culture insulaire, un lieu de partage et d'échange avec les populations, un lieu de vie, éducatif et promotionnel, une vitrine de l'île et de ses savoir-faire.

Par son engagement auprès de la population locale, la démarche de PROPICE s'inscrit dans la dynamique de l'Économie Sociale et Solidaire en proposant un espace ouvert et accessible à tous dans un esprit de rapprochement des habitants et des touristes. Espace polyvalent dédié à l'inspiration et à la création, ses fondateurs souhaiteraient qu'il devienne un lieu de partage des connaissances et de travail collaboratif autour de thématiques comme l'art, la culture, l'éducation, l'accès au numérique, le développement durable et l'écologie.

Le projet s'inscrit dans la volonté de redynamisation de l'ancienne colonie pénitentiaire pour enfants de Haute Boulogne, reprenant ainsi sa vocation originelle éducative et culturelle. Le site choisi pour l'implantation du tiers-lieu insulaire s'inscrit dans un circuit de découverte historique comprenant notamment le port de Palais, par lequel transitent chaque année plus de 400 000 visiteurs, et la citadelle Vauban. Adossé à celle-ci, il est facilement accessible à pied depuis le port de Palais, via un passage au cœur du monument Vauban. Ce nouvel espace, en plus d'accueillir la population, est donc susceptible d'attirer les touristes. Le site couvre environ un hectare et comprend deux bâtiments d'une surface disponible de 2000 m^2. La commune de Palais est propriétaire du lieu et le met à disposition de la gouvernance porteuse du projet. Le potentiel collectif et créatif de l'endroit lui confère sa crédibilité et favorise ainsi le regroupement et l'engagement des diverses entités autour de son financement et donc de sa concrétisation.

PROPICE propose aux acteurs de la vie culturelle et associative de l'île, un espace de mutualisation, d'échange et de partage, pour favoriser la création, la production et la diffusion de l'art insulaire, avec une ouverture possible aux artistes continentaux, voire internationaux. L'ambition est de donner la possibilité de découvrir une grande diversité d'artistes. Ce lieu de rencontre pourra bénéficier aussi bien aux artistes, qu'aux écoles, associations, travailleurs indépendants,

entreprises ou familles. Point privilégié de convergence de toute une population autour de l'art et de la culture, il s'envisage comme un espace de promotion du territoire et de ses savoir-faire. L'ouverture de ce patrimoine au plus grand nombre, et tout au long de l'année, dynamisera ainsi l'économie locale, l'hôtellerie et la restauration au-delà de la saison estivale.

Le lieu s'inscrira logiquement autour de deux thématiques fortes, découlant naturellement de son histoire et de sa localisation. Son histoire, ancienne colonie pénitentiaire pour jeunes, fournit une première orientation évidente autour de thèmes sociétaux forts comme l'ont été la protection de la jeunesse et le rapport entre enfance et justice sur le territoire. Sa localisation, liée à l'insularité, impose quant à elle une réflexion autour de l'autonomie et de la gestion des ressources, et plus largement sur la thématique du développement durable. Inscrire ce tiers-lieu dans ces thématiques permet de proposer un espace de création aux artistes, d'organisation de séminaires, de conférences, une programmation cohérente, faisant sens dans le respect de son passé et de son environnement. Cette volonté prend forme dans la conception d'un espace d'accueil, de loisirs et de travail, de rencontre et de découverte, de promotion et d'éducation, de réunion et d'imagination. Soit un espace d'inspiration, de création et de production transculturelle, qui promeut le vivre-ensemble, où chacun, seul ou en famille, pourrait venir travailler, regarder, écouter, discuter, écrire, jouer, imaginer et aimer prendre son temps. Un lieu où la créativité permet aussi un dialogue entre économie et culture.

Le projet prévoit de développer un Pôle Audiovisuel, véritable espace culturel contemporain composé d'une partie dédiée à l'image (prise de vue, montage, étalonnage, effets spéciaux) et d'une partie dédiée au son et à la musique (cabine speak, studio de mixage et d'enregistrement, salle de répétition). Cette entité permettra aussi de proposer des stages, des ateliers de découverte, d'initiation ou de formation, ainsi que la location de matériel. Un café-galerie devrait être le point central de l'espace culturel, le quartier général où on pourra manger, boire, travailler, écouter, discuter, découvrir, rêver, s'inspirer, ... Sur plus de 300 m^2, chacun sera libre de faire ce qui lui plait et de rester autant qu'il le souhaite. La galerie, en perpétuel renouvellement, exposera aussi bien des artistes en résidence que des Bellilois. Le café-galerie prend alors tout son sens : découvrir et s'instruire. L'entrée sera libre tout au long de l'année et permettra de profiter d'un accès à internet gratuit. Des bornes interactives présentant les sites à visiter, les villages remarquables, la faune et la flore, suggéreront aux touristes les multiples possibilités que Belle-Île peut leur offrir. La vie associative se verra dotée d'une salle multi-activités (salle de danse, de yoga, dojo, …) ; d'espaces de bureaux, de salles de réunion, ainsi que la possibilité de privatiser une partie du café-galerie. Cette offre de service variée permettra d'accueillir au mieux une activité belliloise

foisonnante, vivante et indispensable à la vie insulaire. Le tiers-lieu insulaire proposera également un pôle artistique qui prendra la forme d'une résidence d'artistes avec cinq chambres.

PROPICE s'affirme ainsi comme l'un des atouts multiculturels de la Communauté de Communes. Il se veut proposer un modèle économique innovant pour le territoire de Belle-Île-en-Mer. Si ce tiers-lieu prend la forme d'une structure économique, c'est avant tout une aventure collective, une initiative qui s'inscrit dans l'Economie Sociale et Solidaire. PROPICE sera constitué en Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). De forme privée et d'intérêt public, la SCIC associera des personnes physiques ou morales autour d'un projet commun alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale. En effet, les SCIC ont pour objet la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale. L'intérêt par lequel les associés et l'environnement peuvent se retrouver autour d'un objet commun en organisant une dynamique multi-parties-prenantes (le caractère d'utilité sociale) est renforcé par l'égalité de pouvoir détenu par les associés présents (« un associé = une voix »), principe fondateur de l'Économie Social et Solidaire. La SCIC est la seule forme juridique d'entreprise qui permet d'associer toutes les parties prenantes d'un territoire, elle permet de fédérer différents acteurs qui œuvrent pour le développement de celui-ci, dans une perspective d'intérêt collectif. Dans le cas présent, sous ce statut juridique, PROPICE pourra ainsi ouvrir son capital aux salariés qui feront fonctionner le tiers-lieu, mais surtout aux bénévoles, aux usagers, aux collectivités publiques, aux entreprises, aux associations, aux particuliers.

Le coût prévisionnel du projet s'élève à environ deux millions d'euros. Le financement devrait être assuré grâce aux fonds européens, au soutien de la Région Bretagne, ainsi que d'autres collectivités territoriales. La Commune de Palais pourrait participer au financement dans le cadre du plan national « Cœur de ville », répondant ainsi à la double vocation d'améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle moteur de ces villes dans le développement de leur territoire. Des investisseurs privés seront sollicités en complément des subventions publiques. Le financement participatif sera également mobilisé. Le projet de restauration du bagne a également été retenu dans le cadre des dix-huit projets prenant part au loto du patrimoine en 2022.

PROPICE, tiers-lieu insulaire peut être qualifié de Laboratoire récréatif d'un territoire intentionnel. A l'initiative d'un collectif exogène, ce projet se veut juridiquement associatif dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire. Multi-interactionnel, il est destiné à accueillir les habitants, les acteurs économiques, le monde associatif et les touristes. Il souhaite favoriser une valeur touristique du territoire, un marquage culturel autour de l'art contemporain, la musique, la création culturelle au sens large en prenant en compte la temporalité de son lieu

d'implantation, le présent de son dynamisme culturel, et son avenir tourné vers un lieu de repli dans le cadre de migrations d'agrément. PROPICE serait un outil supplémentaire pour permettre aux touristes de découvrir le « caillou ». Même s'il se veut porteur d'une dynamique sociale innovante, le lieu d'émergence d'un nouvel élan social et démocratique, il nécessite de notre point de vue de travailler avec l'implication de la population locale dans sa conception originelle pour ne pas lui accorder qu'un esthétisme politique de façade. Reprenant les orientations des trois autres projets, PROPICE peut se montrer fédérateur autour d'un projet global de création d'un Laboratoire récréatif à Belle-Île-en-Mer.

En souhaitant proposer aux insulaires et aux visiteurs du « caillou » une diversité de formes d'expression de l'art contemporain, en lien avec les cultures locales ancestrales et en émergence (LIPOVESTSKY, 2013), PROPICE réinterroge les liens symboliques qui existent entre la culture et le territoire. C'est tout l'enjeu du trans' art pour CORNELOUP (2015), nécessitant de créer des passerelles et des ponts entre le touriste et l'habitant, l'économie et l'agrément, le sport et la culture, le patrimoine et les arts vivants, le spirituel et l'aménageur, au sein des univers hybrides des temps actuels. PROPICE, en tant qu'observatoire récréatif, s'inscrit dans la mise en mouvement du trans' art en cherchant à fabriquer une forme culturelle métissée qui invite les uns et les autres à partager un monde commun, un vivre-ensemble. PROPICE apparaît comme un refuge pour l'art par une invitation à recosmiser le monde, par un ancrage artistique dans le pays visité et habité le temps d'un voyage dans l'art du lent, pour prendre le temps de s'imprégner du lieu et d'habiter en poète les territoires traversés (CORNELOUP, 2015). PROPICE représente une transition récréative dans le sens où, à travers le trans' art, il invite les habitants permanents et les visiteurs à explorer de nouvelles perspectives dans notre relation au monde et aux autres, pour sortir des limites posées par la post et hypermodernité fortement présentes dans le marquage culturel proposé aujourd'hui à Belle-Île-en-Mer.

7.2. Un Laboratoire récréatif singulier à Belle-Île-en-Mer

Si la notion de « Laboratoire » peut venir nous interroger sur sa reproductibilité à partir d'une modélisation, au regard de son côté singulier par nature, le Laboratoire reste lié à un projet situé localement, et fondé sur un projet culturel du territoire lui-même. Le laboratoire récréatif de Belle-Île-en-Mer devra conforter l'espace de parenthèse qu'elle représente, comme une scène ouverte sur la nature sauvage, en permettant à ceux qui vivent sur l'île, et ceux qui viennent lors d'une migration touristique, de suivre le même chemin menant vers l'écoumène. Il s'agirait de faire évoluer le Système Touristique Localisé en un véritable Système Récréatif par l'éducation à l'environnement, la culture, et au sport de pleine nature. Il devra permettre de revisiter le territoire vécu, de découvrir le territoire visité, de créer de

nouvelles frontières dans l'habitabilité partagée du lieu. Il devra favoriser une sédimentation écomoderne pour repenser les liens et les usages territoriaux par une pensée collective partagée par les habitants/créateurs et les touristes. Des touristes chez qui on cherchera à réintroduire, à réincrémenter des correspondances imaginales (SAUVAGEOT, 1987). Il devra créer de l'échange social entre tous pour que les insulaires et les touristes deviennent les maîtres d'œuvre de l'identité culturelle de « leur » Belle-Île-en-Mer.

7.2.1 . Processus de création d'un Laboratoire récréatif dédié à l'écologie socioculturelle

Dans le cadre d'une concertation autour d'un projet de territoire capable de faire émerger une identité locale partagée, PROPICE peut devenir un espace de coordination, de médiation, qui aurait pour but de mettre en scène, autour d'un diagnostic commun des attentes partagées, une chaine de valeurs favorable à un développement récréatif alternatif du « caillou ». Ce tiers-lieu, « Laboratoire d'écologie socioculturelle », peut alors se définir comme une action collective, située localement, fondée sur un projet culturel qui mobilise les registres corporels, sensibles et affectifs. Il permettrait d'engager l'ensemble des acteurs présents sur un territoire dans un sens commun favorable à l'habitabilité récréative de leur espace de vie. PROPICE aurait pour vocation de favoriser l'éclosion d'une coproduction de politiques et d'actions publiques socioculturelles entre les institutions locales et les représentants de proximité de la société civile, tout en associant la population et les touristes à ce processus.

D'un point de vue conceptuel, PROPICE peut s'inscrire dans une démarche dialogique, collaborative, participative et suggestive. Les parties prenantes se positionnant en tant qu'actants dans la conception et l'organisation du Laboratoire et non seulement en tant que participants à un groupe de réflexion susceptible de dégager des pistes de projets en faveur de leur territoire. Il leur serait alors proposé de s'investir de manière autonome dans une démarche de recherche/action à travers laquelle ils seraient amenés à se confronter concrètement à la réalité de leur souhait d'engager Belle-Île-en-Mer dans une transition récréative. Cet engagement se traduirait par un travail conjoint avec les acteurs d'un changement et par un apprentissage mutuel des situations vécues. Cette démarche de recherche/action est une méthodologie de recherche scientifique qui vise à mener en parallèle et de manière intriquée, l'acquisition de connaissances scientifiques et des actions concrètes et transformatrices sur le terrain. Elle permet aux acteurs d'identifier un ou plusieurs problèmes issus d'une situation concrète autour d'un diagnostic partagé, de préparer et appliquer un plan d'action, d'élaborer collectivement une solution appropriée au territoire bellilois. Enfin, elle doit permettre une évaluation et une régulation des projets engagés. Cette démarche

s'inscrit de manière concomitante à celle issue de l'Innovation Sociale. En effet, l'Innovation sociale se construit dans le cadre d'un processus d'interaction entre une multitude d'intervenants qui, selon leur statut juridique, leur culture, leurs valeurs, tentent de modifier les relations professionnelles, sociales, culturelles, qu'ils jugent déficientes. Ils cherchent ainsi en transformer les cadres d'action, dans un contexte local spécifique, créant alors tout un réseau humain, matériel et immatériel (CALLON, AKRICH, LATOUR, 2006).

Prendre appui sur l'Innovation sociale par le biais des pratiques récréatives et affirmer l'existence d'un lien entre ces deux notions, n'est pas les considérer comme suffisantes à elles-mêmes, comme une finalité. C'est un moyen d'expression subordonné aux fins de la vie sociale, à l'intérêt collectif et à la morale, dans le cadre d'un univers culturel construit par les acteurs d'un Système Territorial. Un style de pratiques nait en effet d'un collectif socialement constitué qui impose des codes, des usages, des représentations sociales. Les pratiques récréatives qui en émergent façonnent un univers culturel concordant. Cet ensemble se construit, se déconstruit et se reconstruit concomitamment avec les jeux de repositionnement des différents groupes sociaux, nous permettant d'identifier différentes formes culturelles qui traduisent l'évolution historique des pratiques récréatives.

Selon les formes culturelles dans lesquelles elles se situent, les pratiques récréatives vont être représentatives de valeurs, de particularités sociales, économiques. Elles vont également définir un système socio-écologique territorialisé. Les impacts directs liés à la création d'infrastructures et d'aménagements divers et variés, les impacts indirects liés à la fréquentation du territoire, vont créer de la vulnérabilité, de la recherche de naturalité. L'apparition depuis une dizaine d'années du tourisme dit « durable » et « responsable » semble confirmer une tendance écomoderne des pratiques récréatives et de leur influence sur l'écosystème local. Les pratiques qui en découlent, parfois innovantes, cherchent à favoriser la prise de conscience du touriste vis-à-vis des impacts qu'il peut avoir sur un territoire et à le rendre acteur de sa consommation.

Un territoire, quel qu'il soit, est un lieu de migration professionnelle, ou tout simplement d'agrément (choix d'installation ou lieu de villégiature). Ces migrations se cumulent et façonnent un territoire de manière permanente par l'apport culturel et intellectuel des migrants. Elles entrainent une adaptation, une recomposition de la vie locale par l'intermédiaire des pratiques culturelles et récréatives que ces migrants souhaitent trouver sur leur nouveau lieu de résidence, ou à défaut, qu'ils créent eux-mêmes de manière plus ou moins innovante. Ces différents points doivent être étudiés conjointement pour réaffirmer l'action de l'homme comme composante active du système socio-écologique dans lequel il évolue. L'existence d'un Laboratoire récréatif ayant une vocation liée à l'écologie socioculturelle semble tout à fait adaptée à ces tendances.

Pour CALLON, LASCOUMES et BARTHE (2001), il est possible d'identifier un réseau qui conduit à l'émergence, à la diffusion et à la consolidation de l'Innovation sociale, et dans le cadre de notre étude, qui pourrait favoriser l'éclosion d'un Laboratoire récréatif à Belle-Île-en-Mer. L'analyse des différents acteurs qui interviennent dans son émergence (NUSSBAUMER et MOULAERT, 2008) doit permettre de démontrer que cette construction va être favorisée par la présence d'une « locomotive » qui entraine des « wagons », pour lutter contre un isolement social, culturel, économique, politique, environnemental, et œuvrer à la cohésion sociale d'un territoire. L'Innovation sociale suppose le renversement de la forme traditionnellement admise pour mettre en avant les individus eux-mêmes (DURANCE, 2011). Il s'agit donc d'un processus ascendant, ou apparaissent les notions d'empowerment et de bottom up, où l'appropriation par les acteurs eux-mêmes des actions et de leur bien-fondé est une condition même de l'émergence de l'innovation, et de celle d'un Laboratoire récréatif.

Dans le cadre de notre étude et du processus de création d'un Laboratoire récréatif à Belle-Île-en-Mer, trois groupes d'acteurs peuvent être clairement identifiés.

Le premier est composé par « les initiateurs », à l'origine du projet, présentement les porteurs du projet PROPICE. A la fois intégrés localement du fait de leur qualité de résidents secondaires, acteurs économiques sur le continent, ils ont su détecter un besoin social, économique, environnemental, et souhaitent y répondre d'une manière moins encline à se conformer à des routines de pensées dominantes.

Le processus de création de leur tiers-lieu insulaire les amène à se rapprocher des autres groupes dont celui « des normalisateurs », constitué des collectivités territoriales qui vont observer, accompagner, réguler, voire récupérer les actions innovantes engagées par « les initiateurs » dans une logique de sécurisation de l'action publique. A Belle-Île-en-Mer, ils sont représentés par la Communauté de communes, les élus de la ville de Palais, et ceux de Sauzon, Locmaria et Bangor. Le Conseil départemental et ses services, les élus régionaux et les services de la Région peuvent également être intégrés à ce groupe. Ils seront sollicités dans le cadre des demandes de subventions publiques, mais ils peuvent être des acteurs essentiels dans la concrétisation du projet.

Enfin, pour que le projet prenne corps, « les initiateurs » devront rallier « les expectants » qui selon le degré d'intérêt individuel et collectif qu'ils percevront du projet PROPICE, se positionneront en tant qu'opposants, de suiveurs, ou rejoindrons le groupe des « initiateurs ». Nous pouvons distinguer parmi eux les associations déjà mentionnées, et incontournables dans le cadre de ce projet, à savoir le CPIE Maison de la Nature, la Ressourcerie le CHTAL, YOUNA, la Société Historique de Belle-Île-en-Mer. Concernant les éventuels contestataires, ils restent à l'heure actuelle invisibles. Des anonymes qui, le moment voulu, n'hésiteront pas

à se manifester contre ce projet, dans le cadre d'une volonté de muséification de l'île, et principalement sur le point de la rénovation du site de Haute Boulogne, porteur d'une valeur patrimoniale particulière à Belle-Île-en-Mer. Sans pouvoir ni légitimité, ces contestataires peuvent nuire voire retarder de manière conséquente la création du tiers-lieu insulaire considéré également comme « un truc de Parisiens ».

7.2.2 . Le projet bâti dans le cadre d'un processus d'adaptation organisationnelle

Au regard des fondements théoriques de l'Innovation Sociale, tout projet engagé dans ce cadre devrait se traduire par un processus inclusif et participatif. Celui-ci prendrait place sur un terreau politique, social, culturel plus ou moins fertile ou hostile, dont la diffusion et l'institutionnalisation dépendrait des relais existants et des rapports de force en présence. Au-delà des intérêts à collaborer, des relations « institutionnelles obligatoires », des affinités culturelles ou liées à des groupes sociaux peuvent en effet favoriser la création du tiers-lieu insulaire. Il peut alors se développer un réseau informel de relations, susceptible de favoriser l'émergence d'un mouvement collectif et visant une transformation de l'existant. Mais il peut aussi se concrétiser par la mise en œuvre de projets communs entre des acteurs privés et/ou publics ayant des intérêts et/ou des objectifs différents pour répondre à des besoins collectivement identifiés localement. Le processus de construction du tiers-lieu insulaire dépendra de l'organisation de l'intermédiation territoriale et de l'interaction entre les différentes trajectoires d'acteurs au sein d'une dynamique d'appropriation du territoire, du positionnement que chacun va rechercher, pour ensuite engager, et non seulement avoir l'intention de le faire (RAFFESTIN), un projet de transition récréative alternatif.

En sociologie, il est convenu qu'un acteur social est un individu, un groupe, une association ou une organisation qui intervient dans un espace social quelconque, de manière consciente, intentionnelle ou rationnelle. L'acteur social interagit avec les autres acteurs sociaux pour défendre certains intérêts ou atteindre un ou des objectifs déterminés. Nous identifions l'acteur ou les acteurs sociaux qui sont à l'origine du projet et que nous nommerons « les initiateurs », celui ou ceux qui se mettent volontairement ou non en position d'attente que nous qualifierons d'« expectants » et enfin celui ou ceux qui fixent et contrôlent le cadre juridique et administratif dans lequel se déroulera le projet et que nous appellerons les « normalisateurs ».

Nous partons du postulat que l'ensemble des acteurs navigue, tout au long du processus de création du tiers-lieu insulaire, entre plusieurs « états », évoluant, dans le cadre d'une temporalité non maitrisable, entre un esprit contestataire,

compensateur ou collaborateur. On peut alors distinguer pour les trois groupes précédemment identifiés leur volonté transformatrice d'un système qui ne leur convient pas, d'un souhait de ne pas se retrouver comme de simples opérateurs des politiques publiques et de se dégager d'un certain isomorphisme institutionnel (DIMAGGIO et POWELL, 1983). Ces acteurs peuvent, au contraire, se trouver progressivement contraints d'appliquer les règles d'une uniformisation néolibérale (DUSSET, LAUZANAS 2007), que LAVILLE et NYSSENS (2001) qualifient d'isomorphisme marchand, car reprenant les références des entreprises privées.

Ces différents « états » peuvent entrainer des modifications de la structure des organisations des acteurs présents, mais aussi de leurs valeurs, de leurs objectifs. La transition d'un mode de fonctionnement à un autre est loin d'être linéaire. Elle repose, à notre sens, sur des allers-retours pour répondre à des situations plus problématiques, dans le cadre de logiques informelles et formelles. Ces logiques répondent à des besoins spécifiques, à une volonté plus ou moins affirmée d'une transition sociétale alternative puis utilisatrice de l'Innovation sociale, pour évoluer vers un positionnement et un fonctionnement plus en adéquation avec un cadre institutionnel.

Dans une logique ascendante d'empowerment (GIRAULT, 2008), le projet PROPICE vise à imaginer autrement l'atout paysagé de Belle-Île-en-Mer, actuellement fondé sur son côté fonctionnel et utilitaire pour favoriser le tourisme. Il permet également de repenser l'action publique en mobilisant les acteurs publics dans un autre registre de fonctionnement, dans une autre méthode de définition de la démocratie participative. Ainsi, nous pouvons identifier une partie visible du projet dans lequel les « initiateurs » apparaissent comme les moteurs et acteurs d'un changement, d'une transformation récréative. Nous pouvons également envisager une partie non visible à travers laquelle ils cherchent à créer une dynamique publique locale favorable à une habitabilité partagée du « caillou » par l'essor d'une habitabilité récréative. Le projet se bâtit, quotidiennement dans le cadre d'un processus d'adaptation organisationnelle.

D'un point de vue structurel, « les initiateurs » que sont les fondateurs de PROPICE, sont confrontés depuis l'origine de leur projet, à la nécessité de mettre en place une organisation plus professionnelle pour répondre à de nouveaux besoins mais également à de nouveaux « expectants », actuellement suiveurs ou observateurs. Ces derniers sont représentés principalement par les acteurs associatifs endogènes sceptiques au sujet d'un projet venu du continent. Ces « initiateurs » doivent rechercher et faire appel à de nouvelles sources de financement (Loto du patrimoine) auprès des « normalisateurs » financiers pour finaliser le budget originel. Enfin, il se doivent d'adapter leur communication afin de s'assurer d'une plus grande légitimité auprès de l'ensemble des autres acteurs sociaux en interaction. Un passage de l'informel au formel comme le signe d'un besoin qui

s'institutionnalise au fur et à mesure de l'avancée du projet, nécessitant une réponse non plus temporaire mais permanente, donc plus organisée, structurée, professionnelle. Un cheminement volontaire ou involontaire qui peut venir modifier l'action alternative envisagée. Cette évolution peut favoriser la réussite du projet transformateur, positionner les « initiateurs » dans un rôle d'expert auprès des « normalisateurs », des « expectants » et des « contestataires ». Elle peut également les entrainer dans un isomorphisme institutionnel, faisant de PROPICE une vitrine électorale à disposition des « normalisateurs » que sont les pouvoirs publics locaux.

Concernant les pouvoirs publics locaux, leur rôle consistera dans un premier temps, à mobiliser en faveur du projet, les ressources financières dont ils sont garants, sur leur zone géographique et selon leurs compétences administratives respectives. Ensuite, ils seront amenés à valider les engagements financiers octroyés. Leur présence au sein du tiers-lieu, dans le cadre d'une SCIC, les positionne en tant que régulateurs et évaluateurs, tout en octroyant les diverses autorisations administratives d'exploitation qui permettront à PROPICE d'exister concrètement. Derrière un pouvoir politique et financier peu à l'écoute du milieu associatif local, la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer et la Commune du Palais doivent faire face, comme au niveau national, à une demande de démocratie participative, que peut favoriser un Laboratoire récréatif. Leur participation à la SCIC peut conférer au système politique une autre image que celle d'une instabilité et d'une ambiance délétère liée aux débats actuels autour du projet de Commune unique.

Un cheminement structurel également pour les « expectants » qui devront se positionner à terme sur l'idée d'un tiers-lieu insulaire.

Créée en 2019, l'association « La colonie » s'est donné comme objectif de créer un espace mémoriel et culturel dans l'ancienne colonie pénitentiaire de Haute Boulogne, de rechercher et collecter des financements en vue de sa réhabilitation, et de l'ouvrir au public dans le cadre d'un complexe culturel pluridisciplinaire en relation avec la thématique Justice-Jeunesse. Pour la Colonie PROPICE apparait comme une opportunité pour réellement exister. La Colonie ne peut se positionner d'ores et déjà autrement que comme un collaborateur intégré au projet PROPICE, du fait de son objectif associatif et du lieu choisi pour accueillir le tiers-lieu insulaire, au risque de voir son projet directement intégré au sein de la SCIC et de disparaître du paysage associatif local.

Pour le CPIE Maison de la Nature, au regard de la précarité financière liée aux incertitudes de renouvèlement de ses conventions de partenariat, et de l'évolution des politiques locales en faveur de l'environnement, PROPICE apparaît comme un lieu de ralliement qui peut renforcer sa reconnaissance et son rôle d'expert sur le territoire insulaire. Il en est de même pour l'association VALORISE, dans le cadre de sa recherche de stabilité financière par un développement d'activité autour de

l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi. Pour YOUNA et la Société Historique de Belle-Île-en-Mer, il s'agira de se positionner en tant que suiveurs, PROPICE étant une opportunité de se faire connaître et devenir un acteur incontournable dans la quête de l'identité socioculturelle de la « Bien Nommée », au risque de végéter, voire disparaître au fur et à mesure du départ du petit nombre de ses bénévoles. Nous ne pouvons, à ce stade de nos travaux, que distinguer leur position « d'observateurs », cherchant à comprendre la stratégie des « initiateurs », et les orientations du projet en lien avec leur engagement quotidien, voire avec leur propre projet de tiers-lieux. Nullement contestataires, ils font actuellement part d'une prudence quant à leur capabilité à devenir des suiveurs et/ou des acteurs référents au sein de PROPICE. En effet, leur positionnement clientéliste leur a permis de s'imposer localement en tant qu'expert dans leur domaine d'intervention. Un engagement au sein d'un collectif pourrait leur faire perdre une visibilité, une crédibilité et une légitimité acquises « aux forceps » dans le cadre d'un intérêt général affiché. La solidarité revendiquée par la culture insulaire trouve ici toute ses limites. Dans une logique informelle, le souhait de voir naitre une transition récréative alternative à Belle-Île-en-Mer pourrait s'effacer pour éviter aux « expectants » de se sentir intégrés à un cadre institutionnel synonyme de perte d'identité, de valeurs, de liberté d'expression et d'action. Autrement dit, dans une logique formelle, il leur appartiendrait d'étudier les gains potentiels qu'ils pourraient retirer en s'intégrant à une SCIC portant le projet PROPICE.

Figure 27 : Positionnement des acteurs principaux repérés dans le cadre du projet PROPICE

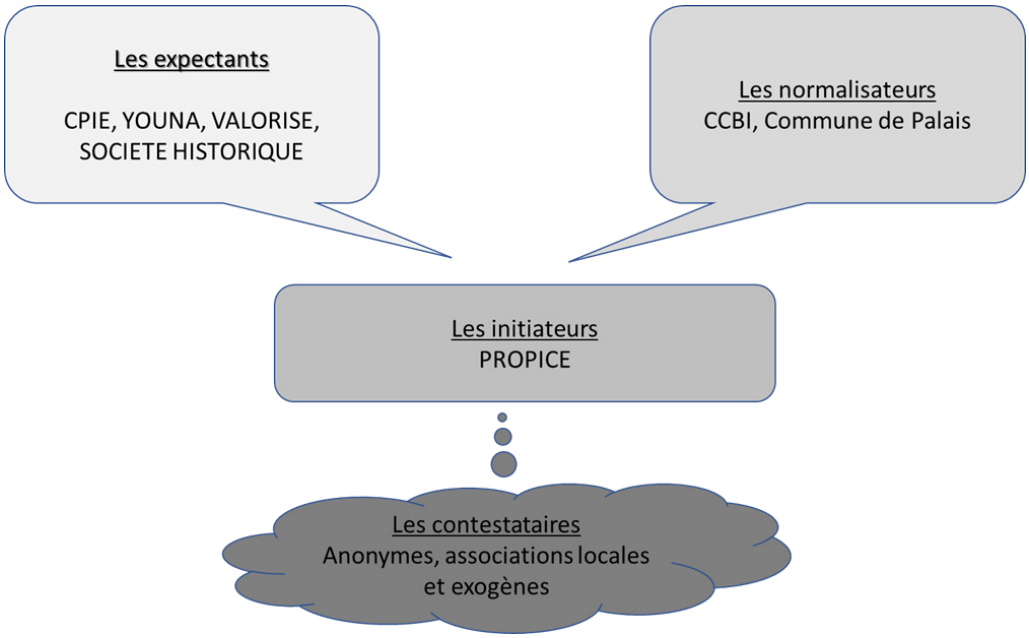

7.2.3 . Vers un Système Culturel Localisé

Comme nous venons de le présenter, le projet PROPICE pourrait favoriser une transition récréative à Belle-Île-en-Mer. Il pourrait engager l'ensemble des acteurs vers une transformation du Système Récréatif Localisé présent en s'appuyant sur une Ingénierie Culturelle qui viserait à activer les ressources humaines de Belle-Île-en-Mer, ses savoir-être et ses savoir-faire. Une Ingénierie Culturelle mutualiserait les initiatives portées à la fois par un secteur associatif diversifié et actif et par les acteurs économiques locaux, accompagnés par une volonté des pouvoirs publics d'engager le territoire de Belle-Île-en-Mer dans une dynamique de développement économique liée à l'écologie socio-culturelle. Grâce au développement des technologies de l'information et de la communication, le marketing territorial pourrait s'inscrire dans une économie de la connaissance (FORAY 2000), au sein d'un tiers-lieu hybride, lieu de partage et d'échange entre la population locale et les touristes. Lieu de vie, lieu éducatif et promotionnel, PROPICE se positionnerait comme une maison commune représentant une vitrine de l'île et la porte d'entrée sur une expérience touristique singulière.

Une régulation de ce nouveau Système Culturel Localisé s'articulerait tout au long de l'année et non plus seulement dans le cadre d'une saisonnalité touristique. PROPICE peut en effet engager les pouvoirs publics présents au sein du projet, à évaluer différemment les espaces récréatifs et les lieux de sports de pleine nature. Au sein de ce Laboratoire d'écologie socioculturelle, le diagnostic commun qui doit se dégager par l'intermédiaire de sa gouvernance et des actions qu'il mettra en œuvre, entrainera automatiquement une évaluation qui, actuellement, se limite à l'attractivité globale du « caillou ». Il peut en être différemment avec PROPICE. En tant que Laboratoire récréatif, il cherchera à engager « la Bien Nommée » dans une chaine de valeurs confortant son attractivité. Il s'agira, avant tout, de mobiliser les acteurs locaux dans le ré-enchantement d'un imaginaire lié à un désir d'îles et à une attente des visiteurs de coconstruire et vivre une habitabilité récréative singulière. Sans avoir vocation à devenir un acteur politique, dans le cadre d'un mouvement collectif et réflexif, les acteurs qui intègreront le projet auront la capacité, dans une démarche dialogique et collaborative, de peser sur les orientations politiques, sociales, environnementales, économiques du territoire. Ils s'engageront collectivement dans la coconstruction d'un projet de territoire porteur d'une chaine de valeurs communes. En effet, le mode de gouvernance propre au statut juridique de SCIC de PROPICE pourra favoriser une économie des rôles qui s'inscrira dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire, et au sein de laquelle, pouvoirs publics et acteurs locaux pourront collectivement se saisir d'un

espace interstitiel, participatif et suggestif pour réinventer l'espace public au sens de MULLER (2015) et PAQUOT (2009).

Comme nous l'avons analysé précédemment, le lien entre le système récréatif construit par et pour la population locale, et celui dédié aux touristes n'est lié qu'au patrimoine paysager et historique du « caillou ». Un lien fragile et insuffisant, tenu par l'engagement quotidien de quelques acteurs et lié à l'expertise et la légitimité personnelle de leur gouvernance. Il est à craindre à terme, un essoufflement, voire l'absence d'une relève susceptible de poursuivre l'œuvre engagée depuis tant d'années. La création d'un Laboratoire récréatif autour du projet PROPICE peut favoriser le rapprochement effectif entre les deux Systèmes Récréatifs présents. L'objectif serait à terme de n'en faire qu'un, en activant toutes les formes artistiques comme support à la rêverie, aux savoir-être, aux savoir-faire, qui font l'identité culturelle de Belle-Île-en-Mer. Autour d'un paysage sauvage et préservé qui fait sens commun et représente le socle du futur Système Culturel Localisé de Belle-Île-en-Mer, il est possible de penser un habiter récréatif au sein duquel l'homme prendrait conscience de l'écosystème que représente son environnement, et ne resterait pas un simple consommateur de celui. En activant les ressources humaines et environnementales spécifiques au lieu, Belle-Île-en-Mer ne serait plus perçue comme un simple décor, mais comme l'objet d'une immersion créative et récréative dans la relation à la nature, dans le cadre d'une forme culturelle écomoderne. Nous considérons alors qu'un changement d'écologie corporelle et culturelle peut être un vecteur qui interfère dans le changement global du rapport à la société et au territoire, donc à sa dynamique globale.

La mise en œuvre de la phase opérationnelle du projet PROPICE ne peut que confirmer une forme culturelle écomoderne naissante sur le « caillou » grâce à l'engagement quotidien d'un creuset d'acteurs. Cette étape sera réalisable, dans un premier temps, en activant toutes les formes artistiques comme support à l'imaginaire insulaire (photos, peintures, sculptures) qui feront l'objet d'expositions temporaires sur le site du tiers-lieu insulaire. Sa gouvernance pourra favoriser la coordination des activités de pleine nature, des loisirs récréatifs et des évènements sportifs et culturels proposés par l'ensemble des acteurs locaux et exogènes. Il sera alors possible de surfer sur un monde récréatif dans lequel pourront se combiner et se métisser plusieurs formes culturelles. Un métissage lié à une perspective transculturelle et la volonté de dépasser la vision historique des sports de pleine nature telle la grande randonnée. Il est tout à fait imaginable de proposer par exemple des randonnées ludiques et esthétiques visant à engager la population locale et touristique à s'imprégner des lieux sublimes et historiques de la « Bien Nommée ».

La transition récréative qui peut s'engager à Belle-Île-en-Mer sera principalement liée au Système Récréatif Localisé, et activera différentes formes de

développement portées par une gouvernance en capacité de développer un monde récréatif singulier. Comme nous l'avons précédemment énoncé, le Système Récréatif construit par et pour la population locale valorise un modèle de développement républicain et patriarcal. Le Système Récréatif dédié aux touristes, pour lequel la nature se conçoit comme une ressource marchande visant le profit, favorise quant à lui une forme de développement purement commerciale, marketing et entrepreneuriale (BOLTANSKI et THÉVENOT, 1991, KALAORA, 1996, CORNELOUP & al., 2001 ; MAO, 2003). La forme juridique choisie pour PROPICE, à savoir une SCIC, fixe l'orientation de sa gouvernance dans une logique liée à l'Économie Sociale et Solidaire. Elle fait naitre un espace de médiation territorial dans lequel sera privilégiée une démocratie participative favorable à l'Innovation sociale, économique et culturelle. Cette orientation peut favoriser l'apparition d'une autre dynamique de développement local. Celle-ci ne serait, alors, plus liée à une démarche purement capitaliste, mais s'inscrirait dans le modèle des cités écologiques de BOLSTANSKI et THEVENOT (1991), au principe de la nature écologique pour KALAORA (1996) et du type de développement rural durable pour SIMONNEAUX (1999). Ce modèle dédié au développement local se caractérise par une valorisation des ressources humaines, matérielles et immatérielles de proximité qui deviennent un support à une dynamique globale locale. Dans une logique alternative, les pratiques récréatives se développeraient principalement dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire en prenant appui sur le patrimoine environnemental et culturel local. Elles serviraient de produits d'appel pour des clients considérés avant tout comme des partenaires d'une stratégie économique orientée sur la réalisation d'objectifs sociaux recherchés (aménagement du territoire, réponse aux besoins de proximité, création d'emplois, …). Dans une logique endogène et une forme de développement alternatif, les édiles locaux accompagnés par le secteur associatif favoriseraient un management anthropologique des espaces et des pratiques récréatives, tout en participant à la coconstruction d'un projet de territoire en faveur d'une écologie socioculturelle.

Belle-Île-en-Mer a développé son marketing territorial autour de la reconnaissance unanime de son identité paysagère, insulaire et paradoxalement de proximité, pour proposer une évasion spatio-temporelle garantie. Cette orientation permet à la gouvernance d'afficher sa volonté de maitriser un tourisme durable et solidaire en accompagnant les acteurs et les touristes dans une prise de conscience de la fragilité environnementale du territoire. Si l'habitabilité récréative s'appuie sur un milieu récréatif sensible à la protection des ressources locales, la majorité des acteurs intervient individuellement, certes dans l'intérêt général du territoire, mais dans un but marketing et marchand. Cette forme de développement local nécessite que le marketing territorial engagé autour de l'Office de tourisme ne reste pas qu'une politique d'attractivité d'affichage, mais se concrétise au niveau d'une

chaine de valeurs dédiée à l'écologie socioculturelle et reprise par les milieux récréatifs locaux.

Cette chaine de valeurs pourrait se construire autour d'un marquage culturel singulier dans le cadre d'une forme culturelle écomoderne. Pour clôturer nos travaux, nous proposons d'engager Belle-Île-en-Mer dans la fabrique d'un Système Culturel Localisé des couleurs.

7.2.4 . La fabrique d'une forme culturelle chromatique à Belle-Île-en-Mer

Nous l'avons développé tout au long de notre thèse, la nature sauvage qui caractérise Belle-Île-en-Mer est le principal atout de son attractivité. Mais est-ce suffisant pour qualifier de médiations récréatives la nature sauvage et l'environnement insulaire ? Une lecture plus affinée peut-elle nous permettre d'envisager un autre projet culturel, se rapprochant de celui porté par le collectif ReCreaTer, à Belle-Île ? Dans l'attente, l'association « L'Eperluette » et le CPIE Maison de la Nature de Belle-Île-en-Mer se sont saisis de cette ressource pour unir leurs efforts afin que naisse en 2023 le « Printemps des Arts ». Cette nouvelle manifestation tend à célébrer l'art et la nature, la fête, la bienveillance, la santé et le partage en mettant à l'honneur les différentes formes artistiques présentes localement, à une période de l'année symbole de « retour à la vie ». Après la saison d'hiver, synonyme de repli sur soi et de repos, le printemps incarne pour les Bellilois les prémices d'une nouvelle saison estivale, comme elle représentait au XIXème siècle, celle du retour à la pêche à la sardine. Le printemps est en effet une période idéale pour semer « de nouvelles graines », de nouveaux projets.

Le printemps est l'occasion de s'éveiller ou de se réveiller à la beauté qui nous entoure, d'en prendre soin et de la magnifier par les pratiques artistiques et esthétiques, pour la donner à voir à nos yeux parfois retirés ou détournés de l'essentiel au profit du plus scintillant. Le printemps symbolise le réveil de la nature et des couleurs qui l'accompagnent. Derrière la notion de couleur, phénomène physique, physiologique, psychologique et culturel particulièrement complexe, se cachent des sensations, des perceptions, différentes dénominations, des codes sociaux et symboliques que l'être humain a élaborés au fil des siècles.

Pour DELACROIX, « les couleurs sont la musique des yeux et se combinent comme des notes » (Journal 1822-1863). Pour les scientifiques, la couleur est le résultat de l'interaction de trois éléments, une source lumineuse, un objet éclairé, et le récepteur – le couple œil/cerveau – qui décode le message visuel à l'aide de ses connaissances, de son vécu social ou individuel (MOLLARD-DESFOUR, 2021). Le New European Bauhaus de la Commission européenne n'hésite pas à affirmer que les couleurs ont le pouvoir d'impacter psychologiquement et physiologiquement

notre vie quotidienne. Les couleurs pourraient en effet, à partir de l'art, de la culture, des sciences et de la technologie, être porteuses d'avantages sociétaux dans nos environnements quotidiens. Le Centre pour le Design urbain et la santé mentale (Créé par la Psychiatre Layla Mc CAY aux Etats Unis, UD/MH, Twitter@urbandesignmh), quant à lui, étudie les réactions psychologiques telles que les émotions, l'humeur et le comportement que les couleurs produiraient chez l'être humain. Le rouge favoriserait ainsi une réduction de la dépression et une augmentation des sentiments de colère ; le violet stimulerait la créativité en développant les capacités de résolution de problèmes ; l'orange rendrait optimiste ; le bleu apporterait un sentiment de sécurité et de productivité ; et le vert rimerait avec sens de l'harmonie et de la prise de décision efficace.

Les couleurs que l'on retrouve dans le paysage sauvage et préservé de Belle-Île-en-Mer représentent une relation ou une médiation (BERQUE, 2000) affective, sensible et en construction entre l'être et le monde. La dimension sensible exprime alors le mouvement du corps en contact avec l'environnement. Tout au long de l'année, il nous est possible de relier les couleurs avec les éléments de la nature comme révélateur d'une mise en scène des matières terrestres et célestes amplifiant la présence d'une « cosmotique ». Pour ANDRIEU (2017), la « cosmotique », à la différence de la cosmétique qui décore la surface de nos peaux et de nos immeubles, est une analyse de la profondeur du cosmos et de l'approfondissement de nos corps dans la nature, dans la technique et dans les autres. Elle étudie les conséquences de l'immersion des éléments dans les vivants et dans notre vivant, pour dégager ce qui s'y éveille. La « Cosmose » représente plus particulièrement pour ANDRIEU, une expérience d'une immersion dans la nature, une fusion de soi dans le monde des éléments. Une « cosmose » que COLETTE évoque dans ses souvenirs de son séjour à Belle-Île-en-Mer en 1894. Par l'appréhension tactile du monde, qui fait du corps un médiateur pour lequel le plaisir physique et sensuel du contact joue un rôle primordial, elle mentionne dans une lettre « une petite plage en sable doux et chaud à la peau », ou dans « Mes apprentissages » en 1936, « pour la première fois de ma vie, je goutais le sel, le sable, l'algue, le lit odorant de la mer qui se retire... ».

Une immersion dans la nature que nous avons réellement vécue lors de notre présence, à chaque saison, sur notre terrain d'étude, et qui nous a permis d'observer toute la palette de couleurs, de lumières et de reflets changeants qui, tout au long de l'année, œuvrent à l'intense pouvoir de séduction du « caillou ». Ce n'est donc pas anodin si Belle-Île-en-Mer est devenue la terre d'élection de MONET, RUSSEL, CLAIRIN, MATISSE, VASARELY et BAZAINE. Ils sont tous venus puiser dans les lumières et les reflets changeants du ciel et de la mer, une évasion récréative synonyme d'une intarissable inspiration artistique. Ils ont peut-

être été, sans le savoir, les précurseurs d'un Système Culturel Localisé des couleurs.

Car s'il existe aujourd'hui un "dénominateur culturel commun" à Belle-Île-en-Mer entre la population locale et les touristes, c'est bien la couleur insulaire et "belliloise". A l'image du Louvre-Lens (www.louvrelens.fr) qui a décliné la couleur noire comme forme culturelle emblématique et que de nombreux acteurs locaux se sont appropriée, la couleur est une manière de qualifier la présence d'une esthétique commune et exaltée.

A Belle-Île-en-Mer, que ce soit le CPIE, PROPICE, les hébergeurs, les artistes, les écoles, le collège..., tout un collectif est présent pour décliner la manière dont la couleur peut qualifier l'attachement « au caillou », dans une mise en scène synonyme de transition récréative. Le détour par les couleurs nous apparaît en effet une invitation à fabriquer un commun récréatif autour des liens qui unissent les humains et le monde des couleurs. En considérant que la couleur n'est pas qu'esthétisme, elle représente la face visible d'une rencontre intime avec l'habitabilité récréative d'un territoire, via les éléments activés (la nature, les personnes, les pratiques culturelles). Dès lors, nous souhaitons proposer une autre lecture de l'espace public, capable d'alimenter un commun récréatif autour des couleurs ancrées dans la micro-écologie des mondes vivants de ce territoire. Un commun récréatif qui ferait de Belle-Île-en-Mer un espace interstitiel au sein duquel le Système Culturel Localisé serait porté par un Laboratoire récréatif des couleurs.

Nous avons souhaité dans un premier temps faire état de l'ambiance chromatique qui règne à Belle-Île-en-Mer à travers la multitude de couleurs. Une ambiance qui, tant soit peu qu'on s'imprègne des éléments qui nous entourent, peut nous entrainer dans un espace interstitiel, acteur de notre monde-vie, et engager une transition récréative significative dans une mise en scène écomoderne. Dans un second temps, nous présenterons une hypothèse qui, par l'intermédiaire d'un Laboratoire des couleurs, permettrait de concevoir la mise en pratique d'une insularité maritime rurale dans le sens d'une autochtonie récréative.

7.2.4.1 Embarquement vers une écomodernité dans une utopie transmoderne

La forme culturelle éco-moderne, par le prisme des couleurs, se caractérise dans le cadre d'une approche par l'habitabilité récréative. Elle se singularise par une immersion et une imprégnation par le corps pensant dans les nuances chromatiques atemporelles des écosystèmes associés. Elle diffère de la forme moderne actuelle dans laquelle les couleurs sont associées à des activités récréatives dédiées à la contemplation et à la découverte de la puissance de la nature sauvage « du caillou »

(randonnées, yoga, photographie, peinture, …). Elle se distingue également de la forme hypermoderne dans laquelle les individus se mettent en scène, au gré des nuances chromatiques éphémères, devant les principaux lieux sublimes de l'espace insulaire.

Nous abordons ici la couleur comme une disposition à entrer dans l'intimité des ambiances chromatiques présentes dans les lieux, lorsque la personne s'imprègne des compositions émergentes de la nature et des dominantes artistiques, sportives ou gastronomiques qui se manifestent localement. Une utopie transmoderne qui prend forme au sein de scènes chromatiques, symbolisées par un ensemble de lieux, décors d'une représentation des couleurs. Un spectacle qui rend visibles les écosystèmes présents et permet d'exprimer la part sensible de l'attachement des individus à une relation immersive à la nature sauvage et préservée de Belle-Île-en-Mer, dans un imaginaire vagabond. A Belle-Île-en-Mer, pour peu que l'on prête attention, tout tend à s'imprégner des nuances de la nature. Cela nécessite de prendre le temps d'une immersion écologique dans le lieu pour saisir les « nymphéas de l'île » au sens de MONET.

La mer, représente une scène primordiale dans cet imaginaire vagabond. Les nuances chromatiques des bleus, des verts et des gris que les bretons ont qualifiés de « glaz » prédominent, rappelant ainsi les différentes teintes que peut prendre la Bretagne. Une scène propice à une invitation à l'évasion. La venue à Belle-Île-en-Mer depuis le continent en constitue les prémices. D'avril à octobre, il est possible d'effectuer la traversée entre Quiberon et Sauzon à bord du catamaran de dix-neuf mètres, le SAONA. La priorité est donnée à la navigation à la voile. La traversée dure une heure et demie au lieu de quarante-cinq minutes avec les rouliers de la Compagnie Océane. Un apprentissage à la « slow navigation », avec des skippers en capacité de nous faire partager les richesses de l'aire marine protégée de l'île.

La mer sublime et inspire les artistes. Lors de son séjour à Belle-Île-en-Mer en 1894, dans une lettre écrite à son ami SCHWOB, COLETTE avait eu le souci de restituer toute la subtilité des nuances colorées que lui offre le spectacle de la mer, en combinant les notations de matière, de couleur et de lumière : « Si tu savais, il fait très beau, et la mer est en velours bleu, là où c'est loin, et tout près elle est verte et transparente ». Dans « Retraite Sentimentale (1907) », COLETTE écrivait : « sans me blaser, je suivais sur les vagues d'un vert bleu, éclatant et dur, le départ des barques à la voile inclinée comme une aile rose de corail, turquoise malade, dont la teinte rendait plus étincelante et plus fausse la nuance des vagues ».

Dans une culture moderne de la couleur, Florence SERVAIS, conférencière à l'Association Historique de Belle-Île-en-Mer, accompagne les habitants et les touristes sur les traces des artistes qui sont venus et continuent de venir sur le « caillou ». Pour elle « l'association spontanée de couleurs de la nature en toute saison représente une source infinie d'inspiration pour les peintres et photographes amateurs ou

professionnels, pour les promeneurs et ceux qui cherchent une sédentarité d'habitat ou une activité professionnelle. La lumière qui baigne l'île confère aux couleurs une singularité de chaque moment et une palette de nuances incomparables. Le rayonnement de la nature si présent encore, malgré un tourisme grandissant, est celui qui ne cesse de nous ravir, au-delà des modes passagères auxquelles succombent parfois façades de maisons, aménagements urbains, ou équipements divers. »

Claude MONET, un des fondateurs de l'Impressionnisme dans les années 1870, a su exprimer la nature dans ce qu'elle a de mouvant, de transitoire, par la fragmentation et la juxtaposition des couleurs primaires et complémentaires, pour produire des « vibrations colorées ». Quelle que soit la technique employée, MONET cherchera à peindre l'instant, le temps qui surgit, l'éphémère. Marqué par la lecture de « Par les champs et les grèves » de FLAUBERT (1885), à la recherche d'improbables jeux de lumière, c'est à Belle-Île-en-Mer, de septembre à novembre 1886, que MONET immortalisera, dans une démarche sérielle, les aiguilles de Port Coton, Port Goulphar et Port Domois (*Photos n°23 à n° 26*). Captivé par les variations de la lumière et la fugacité des états de la mer, et malgré les rafales de vent, parfois même les tempêtes de grêle, il s'acharnera à peindre plusieurs fois le même paysage à des moments différents pour traduire exactement l'image à la fois terrible et formidable de Belle-Île-en-Mer. A travers soixante-quinze lettres qu'il écrira à sa femme Alice, et ses amis RENOIR, CAILLEBOTE et DURAN-RUEL, il racontera sa vie quotidienne à Belle-Île-en-Mer et expliquera les conditions dans lesquelles il peint :

> *« Au matin, le temps était superbe, mais vers 9 heures, les nuages viennent, puis du vent et la terrible pluie ».*
>
> *« Pour peindre vraiment la mer, il faut la voir tous les jours, à toute heure et au même endroit pour en connaître la vie à cet endroit-là ; aussi, je refais les mêmes motifs jusqu'à quatre et six fois même… »*

Par ses peintures, il projettera Belle-Île-en-Mer dans le gotha des lieux touristiques français.

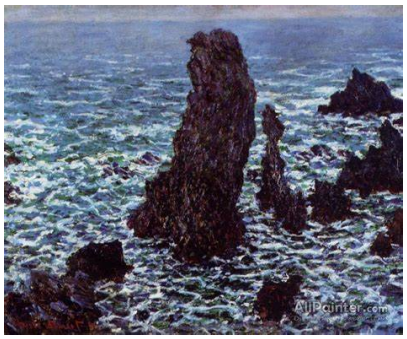

(Photo n°23)

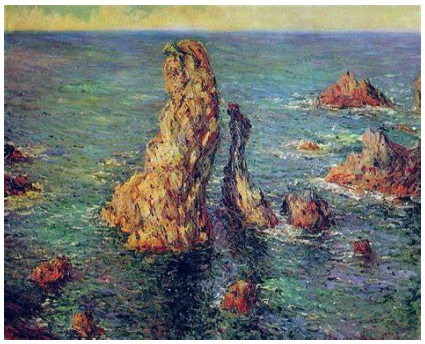

(Photo n°24)

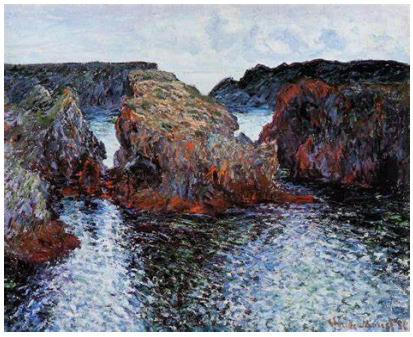

(Photo n°25)

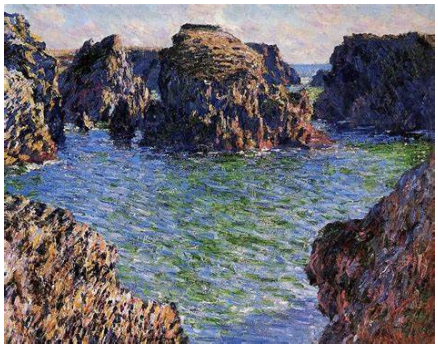

(Photo n°26)

Les aiguilles de Port Coton et de Port Domois immortalisées par Claude MONET et faisant apparaitre pour le même sujet, des couleurs différentes selon la lumière du moment.

Ils sont nombreux, artistes professionnels ou amateurs, d'origine insulaire ou simples touristes qui, à leur manière, s'évertuent à reproduire les couleurs qu'ils perçoivent et dont ils s'imprègnent à Belle-Île-en-Mer au sein d'une scène chromatique artistique. De manière éphémère ou installés sur « le caillou » pour vivre leur passion artistique (TRINQUIER, SIROT, LE BAILLE, KEKE LE BOSCO, ABRAHAM, DANNIC, FLUÏD…), ils donnent de la présence à un impressionnisme comme expression par le corps vivant des effets socio-écologiques produits par la rencontre avec les couleurs et les éléments de la nature.

Un laboratoire des couleurs peut se mettre en scène dans un objectif de rééducation à l'éveil des sens et plus particulièrement de l'œil comme le propose Philippe ULIAC, photographe professionnel à Belle-Île-en-Mer. Un espace de transition entre une culture moderne de la couleur basée sur l'observation, la contemplation, et une culture écomoderne dans laquelle l'individu prend le temps de s'imprégner des nuances chromosomiques de son environnement.

> *« Mettre de la couleur dans la vie quotidienne des habitants et des touristes peut être un bon fil conducteur. La réalité est en couleur. Comme la musique, la couleur c'est la vie. A Belle-Île-en-Mer, l'air pur fait sans cesse évoluer la lumière. Le ciel sert de miroir à la mer et aux schistes qui composent, en complémentarité l'un de l'autre, cet espace insulaire. A chaque saison ses couleurs. D'octobre à février, ce sont les couleurs froides comme le bleu qui prédominent, de mars à septembre les couleurs chaudes comme le rouge et le jaune l'emportent. Sans trahir la réalité, le photographe doit savoir regarder, pour détecter toutes les couleurs qui peuvent parfois être outrancières. Il peut à son niveau, être un éducateur à l'apprentissage de l'observation, pour aider les individus à remettre leurs sens en éveil, s'immerger dans leur environnement, en retrouvant leur*

capacité à simplement regarder ce qui les entoure. » (Philippe ULIAC, photographe professionnel à Belle-Île-en-Mer)

Une autre scène chromatique liée à l'écomodernité concerne les acteurs éco-développeurs que nous avons précédemment présentés dans notre thèse. Acteurs publics ou privés, ils œuvrent dans l'éducation, l'insertion par l'activité économique, militent pour la mémoire du patrimoine et l'histoire locale, vendent des produits alimentaires, artisanaux ou de bien-être. Par leur ancrage, dans une stratégie de développement local et responsable, ces passeurs de valeurs, de savoir-faire et de savoir-être insulaires, participent à leur niveau, comme de nombreux « invisibles », à une démarche « cosmotique » et à une forme culturelle colorée favorable à l'émergence d'une transition récréative et esthétique.

Créateurs sur toile, en photo, en céramique, en verrerie, de vêtements ou de bijoux, de produits liés au bien-être, nous avons rencontré de nombreux artistes amateurs qui travaillent à partir des matières premières que la terre et la mer leur offrent. Sous statut d'autoentrepreneur, ils tentent parfois de vivre de leur création. Ils accompagnent et participent à leur manière à une dynamique collective qui tend vers une utopie transmoderne.

« Comme la plupart de mes collègues, je confectionne mes produits l'hiver et je les vends en saison sur les marchés bellilois et lors des évènements destinées aux touristes. On a des produits différents mais qui sont fait localement avec des matériaux de récupération, ou avec des produits élaborés localement. On ne vend pas du Made in China. C'est tendance et les touristes aiment bien. On essaye d'associer à nos produits des couleurs et des formes qui rappellent la mer, l'ambiance des vacances au bord de l'océan » (Maxime ANDRE, sculpteur sur bois)

Aborder l'écomodernité par le prisme de l'habitat, c'est s'imprégner d'un témoignage vivant d'un héritage séculaire et d'une identité régionale. Les maisons bretonnes ne se résument pas seulement à leur aspect architectural, elles incarnent un art de vivre issu d'une culture singulière et offrent aux habitants et aux visiteurs une immersion dans le patrimoine culturel breton. Dès l'entrée dans les ports de Palais et de Sauzon, entre les phares blancs surmontés d'une tourelle rouge ou verte, nous entrons dans un univers de couleurs multiples qui se côtoient anarchiquement sur les façades des habitations.

« L'insularité a tenu à distance les ravages de l'urbanisme balnéaire des années 1970 » confirme Pierre-Paul Aubertin, Président de l'Office de tourisme et élu municipal de Palais. « Sur toute l'île, pas une construction, ou presque, ne vient choquer l'œil. »

Les maisons se distinguent par les matériaux utilisés dans leur construction : le granit et l'ardoise qui confèrent aux maisons une résistance aux intempéries

climatiques et une allure noble, le bois utilisé de manière abondante créant à l'intérieur, une atmosphère accueillante, chaleureuse et douce. Un choix écologique qui met en valeur les ressources naturelles disponibles localement. Orientées est-ouest et ouvrant en général au sud, à Belle-Île-en-Mer les maisons sont traditionnellement blanches, l'encadrement des portes et des fenêtres ainsi que les volets sont recouverts avec les restes de peinture utilisée pour les bateaux, ce qui donne lieu à toute une palette de couleurs. Cette tradition se perpétue encore aujourd'hui, tant au niveau de l'habitat individuel que dans les bourgs de Palais ou Sauzon (photos n°27 à 31), créant une ambiance chromatique que le marketing territorial relaie abondamment comme atout d'attractivité.

Interpellés sur notre hypothèse d'une forme culturelle chromatique à Belle-Île-en-Mer, des touristes, ritualisant chaque année la visite d'un espace insulaire, voient dans les couleurs un trait commun qui relie les îles :

> *« Sans pouvoir expliquer pourquoi, nous constatons à Belle-Île-en-Mer, comme à Bréhat, Batz, Hoëdic ou Ouessant, une ambiance singulière liée aux couleurs bleues et turquoises. C'est vraiment ce qui caractérise ces îles. La spécificité de Belle-Île par rapport aux autres îles se porterait plutôt sur les façades colorées des maisons, c'est sans doute ce qui fait une différence notable, elles donnent envie de les reproduire sur une toile ».*



(Photo n°27)



(Photo n°28)



(Photo n°29)



(Photo n°30)



(Photo n°31)

L’intention de combiner l’intérieur et l’extérieur des habitations, dans une interface métissée ne souhaitant pas se couper de son environnement local global est fréquent en bord de mer. Dans beaucoup de résidences secondaires, d’hôtels, le style « décoration bord de mer » est privilégié à travers des marqueurs, éléments vivants d’une forme culturelle écomoderne.

C’est ainsi que le nouveau propriétaire de l’Hôtel du phare à Sauzon a repris les codes couleurs des espaces maritimes dans la rénovation de son établissement. Les bleus ciel, azur, turquoise rappellent l’océan ; le blanc évoque les bateaux, le vol des goélands ; la combinaison des deux rappelle les rayures des marinières. Ces couleurs fraîches et éclatantes sont souvent associées à des tons naturels chauds et au gris clair. Ces couleurs font référence au rivage, au bois flotté, aux grains de sable, aux pierres, aux filets de pêche. Le ton doré du laiton utilisé dans les lampes fait allusion aux instruments de navigation que l’on retrouve sur les bateaux. Le bois massif est présent par l’intermédiaire des meubles, qui peuvent être marqués par le sel, le vent, le soleil. L’utilisation des matériaux naturels retrouvés le long des plages (coquillages, bois flottés, …) vient compléter une ambiance chromatique qui tend à rappeler la force de la nature et interpelle les cinq sens. Les coussins aux motifs marins, de coquillages, de poissons décoratifs, de corail, de phares et bateaux, de filets et cordages rappellent quant à eux le quotidien des pêcheurs et des marins.

Une autre scène chromatique nous est offerte par l’environnement paysagé, la faune et la flore qui composent Belle-Île-en-Mer. A chaque saison, du lever au coucher du soleil, le ciel, la mer, la lande, et les roches s’entourent de couleurs offrant des effets chromatiques qui donnent vie au vieil adage selon lequel, en Bretagne il est possible de vivre quatre saisons dans la journée (Photos n°32 à 35).



(Photo n°32)



(Photo n°33)



(Photo n°34)



(Photo n°35)

Pour WALLACE (1877), la faune se pare de couleurs de protection qui lui permettent de se protéger des prédateurs, ou au contraire d'attirer sexuellement ses congénères, ou tout simplement, au commun des mortels de les identifier facilement. A Belle-Île-en-Mer, sur terre, dans le ciel ou dans la mer, la faune cherche à se dissimuler dans la nature qui l'accueille, nous entrainant dans une observation souvent complexe qui se doit d'être attentive pour en déceler toutes les richesses.



Photo n°36



Photo n°37



Photo n°38

Emblématiques de Belle-Île-en-Mer, l'araignée frelon dans les landes (photo n°36), le pouce-pied dans les rochers (photo n°37) et la morgat (seiche en breton) (photo n°38) ont su adapter leur couleur pour se dissimuler des prédateurs.

Les couleurs de cette faune se retrouvent dans les assiettes dans le cadre d'une scène culturelle chromatique présente dans la gastronomie locale. Dans la philosophie de PELLUCHON (2015) sur les nourritures, et son principe de la considération (2018), comme MAFFESOLI lorsqu'il présente l'écosophie (2018), parler des couleurs de la faune en lien avec la gastronomie, c'est prendre en compte la terre, la mer et les modes d'existence sensible et animal pour exprimer de la considération pour tous les éléments qui nous relient à l'écologie corporelle du monde. Cette corporéité fait référence à une phénoménologie du sensible dans laquelle les produits locaux nous invitent à nous situer en reliance au sein d'un habiter collectif. Dans cette idée, les pouces-pieds, les araignées de mer, les étrilles, la galette saucisse, les moules et les huitres de la baie de Quiberon, les maquereaux et bars de ligne, accompagnés par une Morgat blonde, blanche ou ambrée (bière locale reprenant le nom de la seiche en Breton), sont ancrés dans l'écosystème local. En les intégrant volontairement dans leurs menus, les restaurateurs bellilois privilégient les ressources locales pour faire voyager leurs clients dans une ambiance culinaire maritime propre au « caillou ». Un marquage culturel partagé par les producteurs et les marins-pêcheurs clairement identifiés sur les menus. Ils fournissent quotidiennement leurs produits avec une volonté de favoriser les circuits courts par conviction alternative. Une invitation à la naissance d'un éco-socio-système coloré de proximité.

La flore accompagne la faune locale dans cet arc en ciel de couleurs.

> *« A Belle-Île, J'apprécie les couleurs de la lande, ces roses, ces violets, qui m'évoquent des souvenirs d'enfance avec mon frère et ma sœur. Je me souviens de ma mère qui nous demandait de nous asseoir dans les ajoncs qui nous servaient de coussins tout en nous griffant les jambes. Et cette odeur sucrée salée qui s'en dégageait… ». (Un touriste)*

Ce récit d'un touriste avec lequel nous avons échangé quelques mots lors d'une randonnée pédestre sur la plage de Port Andro en juillet 2022, au-delà de la nostalgie qui s'en dégage, nous ramène à nos souvenirs d'enfant où l'insouciance était de mise, où la nature servait de terrain de jeux quotidien. Les couleurs présentes tout au long de l'année sur « le caillou » créent un tissage relationnel avec le territoire et sa profondeur. Une transition médiane qui tisse un lien esthétique dans un collectif entre les humains et les non-humains, le visible et le non visible. La construction de cette trame territoriale, de ce chemin qui mène à une géographie de l'intime (FALAIX, 2016), n'existe et ne perdure que par des interactions sociales et culturelles entre les différents acteurs autour de la notion de couleur. S'engager dans la fabrique d'un commun récréatif autour des couleurs, c'est l'opportunité de donner une présence à la forme écomoderne, synonyme d'une transition récréative, dans la manière de qualifier les esthétiques colorées ancrées dans les interstices du territoire. Ce tissage relationnel peut émerger entre toutes les parties prenantes engagées dans cette dynamique « cosmotique » (spectacle, roman, peinture, histoire locale, impression immersive via les pratiques récréatives) si des interactions sociales et culturelles existent dans un processus local.

> *« Je serais bien en peine de choisir entre l'émeraude ou la transparence turquoise de l'eau, à moins que je ne préfère le violet sombre de l'océan au coucher du soleil. Je ne sais vous dire si je préfère le vert des prés au printemps, le blond des moissons, le homard bleu, l'oursin rouge flamboyant après cuisson. » (Florence SERVAIS, belliloise d'adoption)*

Les pratiques récréatives sont l'occasion d'une immersion culturelle sur le « caillou ». L'accès aux grottes et aux passes inaccessibles depuis la terre, peut s'effectuer grâce au paddle ou au kayak de mer, c'est l'occasion de rencontres imprévues avec des dauphins et des phoques. Une « cosmotique » personnelle au gré des effluves marines et des reflets de la mer, riches en nuances de couleurs, particulièrement par temps variable. Après avoir parcouru le GR34, à notre rythme, tout au long de l'année lors de notre phase d'immersion, à travers le vert des fougères, le jaune des ajoncs, le mauve des bruyères, nous pouvons mieux appréhender et verbaliser la nécessité de protéger la flore et la faune présentes dans cet environnement sensible. Dans une approche écomoderne des pratiques récréatives, il est possible d'interagir écologiquement, en

partageant l'écosystème sauvage qu'ont investi les pigeons bisets, les craves à bec rouge, les grands corbeaux noirs qui fréquentent les falaises et pelouses aérohalines. Et pourquoi pas rêver d'accompagner au large, les fous de bassan, les goélands argentés, bruns et marins aux pattes jaunes ou roses, les mouettes tridactyles et les fulmars.

Les cours de yoga de pleine nature, les représentations musicales et théâtrales au milieu des champs ou à la pointe des Poulains, sont également l'occasion de s'évader avec les éléments éphémères présents. Il s'agira d'oublier la volonté de dominer la nature, son corps et les éléments pour prendre le temps de vivre l'instant présent, privilégier un jeu des sens en s'enivrant des vents, des cris des oiseaux, de l'odeur iodée de l'océan. Pour les visiteurs qui souhaitent être accompagnés dans leur découverte du « caillou », le CPIE Maison de la Nature offre la possibilité d'aller au-delà de leur comportement de contemplateurs d'un spectacle grandiose qu'offre Belle-Île-en-Mer. Tout au long de l'année, il invite les enfants bellilois, les classes de mer venues du continent, les insulaires et les touristes à s'imprégner des éléments qui les entourent, à devenir des citoyens responsables, des ambassadeurs de la protection de l'environnement et d'une alternative crédible au désenchantement lié à une urbanisation galopante. Une mission relayée par les élèves du collège Michel LOTTE à Palais, qui ont travaillé en 2022 sur l'emblématique abeille noire de Belle-Île-en-Mer. S'inscrivant pleinement dans les programmes scolaires, les élèves ont réalisé une série d'affiches sur l'abeille noire et son environnement, la biodiversité, la pollinisation, l'interdépendance pollinisation/milieu de vie. Une approche écomoderne pour entrainer la population locale et les touristes dans une immersion dans la nature vivante du « caillou » par la fabrique d'un commun récréatif.

La transition récréative via l'écomodernité est présente parmi les acteurs dits « alternatifs » à la modernité. L'association « Laissez-nous camper » qui milite depuis 2015 pour informer et sensibiliser les insulaires et les amoureux de Belle-Île-en-Mer sur les menaces pesant sur la pratique du camping sur terrain privé ou de loisir, se positionne clairement dans une optique écomoderne.

> *« Cette démarche nous permet de choisir nous-même les lieux de nos campements, en négociant notre installation avec les insulaires propriétaires des terrains. Des terrains qui, la plupart du temps, seraient laissés en friches sans notre présence. Pas des parcs de stationnement de mobil-homes. On paye aussi cher que dans un camping traditionnel, mais nous choisissons dans ce genre de camping « dit sauvage » de vivre tout simplement au sein et au rythme de la nature, sur des sites généralement dépourvus d'eau potable et d'électricité. C'est un choix de vie fort, idéologique pour les plus anciens d'entre nous. Bien entendu, les sites que nous occupons sont fortement liés aux points de vue qu'ils nous procurent, des « spots » comme on dit aujourd'hui, liés aux couleurs de la mer et du ciel, de la flore et de la faune*

locales, qui font que nous irions nulle part ailleurs. On dérange car on ose se poser là où tout le monde aimerai être à notre place ».

Pour Fred GUEGAN, agriculteur à Sauzon, l'écorécréativté agricole représente l'avenir, et peut être encore plus pour les espaces insulaires.

> *« Il y a dix ans, j'ai été le premier ici à proposer la visite de notre ferme avec pour finalité, la vente de notre production de fromages. Aujourd'hui à Belle-Île, filières et circuits-courts se côtoient. Au sein d'une même exploitation, on vend à la fois localement et via des filières longues. Les activités agricoles jouent un rôle clé dans le dynamisme de la vie locale et de la vie culturelle. L'agriculture apporte une contribution à la beauté des îles en entretenant les parcelles. Elles ressemblent à un camaïeu de couleurs, ça contribue à renforcer l'attractivité de Belle-Île. On apporte une dimension pédagogique et culturelle en expliquant comment est produite notre alimentation. Et on fait découvrir nos traditions festives et gastronomiques lors des fêtes locales et les comices agricoles. »*

Pour les entrepreneurs endogènes, mus à l'origine par une vision économique du tourisme, les prestations s'adaptent de fait aux transformations sociétales, aux attentes et aux besoins des clients.

> *« Notre activité principale reste pour l'instant très classique : une excursion commentée de l'île, en car. Nous proposons une première approche de Belle-Île-en-Mer, principalement pour des excursionnistes à la journée. Nous souhaitons leur faire découvrir la diversité des paysages qui, c'est vrai, offrent une véritable palette de couleurs et de lumières, différentes à chaque instant. Je pense que nous participons au fait que les gens reviennent pour en voir plus, pour s'imprégner vraiment de Belle-Île sur un temps plus long. Dans nos nouveautés 2023, nous proposons une démarche qui panache à la fois un transport routier et la possibilité pour les clients de randonner sans guide. Nous les déposons au point de départ d'un parcours de deux heures pour découvrir Belle-Île par les sentiers côtiers jusqu'à la pointe des Poulains. C'est plus écologique que la simple visite de l'île en car, ça laisse aux gens un temps personnel de rencontre avec le « caillou »*. (La société Les Cars Bleus, autocariste bellilois depuis plus de 45 ans, entreprise belliloise).

La même démarche est proposée par la Compagnie Océane qui dépose les excursionnistes embarqués à Quiberon au port de Sauzon pour une journée.

Cette écotouriste affirmée, résume ces différentes scènes chromatiques pour en dresser un tableau écomoderne dans une utopie transmoderne :

> *« On vient à Belle-Île-en-Mer dans l'esprit d'une rencontre avec le lieu et sa population. Même si c'est tendance, on est dans une démarche sincère de*

respecter l'environnement dans lequel nous vivons et c'est ce que nous enseignons à nos enfants. Ici, pour eux, c'est l'école en pleine nature, l'école des découvertes des oiseaux, des plantes, et c'est vrai que les couleurs sont tellement nombreuses et changeantes que l'on en prend plein les yeux tout au long de la journée. Un océan d'émotion et de beauté au cœur de l'océan atlantique comme dit souvent mon beau-père. » (Elodie, touriste nantaise de 30 ans, mère de famille et écotouriste)

A travers ce récit coloré, nous avons souhaité présenter les ressources activables qui permettraient de dépasser l'approche moderne du territoire et de ses paysages qui prédomine actuellement. Pour cela, il suffit d'accepter l'invitation qui nous est faite d'entrer en communion avec un écosystème intense et coloré, entre terre et mer, avec le ciel pour juge de paix.

7.2.4.2 Le Laboratoire des couleurs de Belle-Île-en-Mer

Une coordination des acteurs locaux est nécessaire pour représenter une chaine de valeurs cohérente, une intention d'envisager autrement le lien avec leur écosystème, de s'engager dans une autochtonie récréative, pour donner naissance à une réelle rencontre avec une forme culturelle écomoderne.

Un des objectifs de cette médiation territoriale serait d'entraîner les Bellilois dans la « fabrique » d'un milieu coloré, dans une logique d'appropriation écologique, sociale et culturelle. Cette dynamique serait portée par un espace public rénové dans le cadre d'une esthétique politique, envisageant une nouvelle forme culturelle à Belle-Île-en-Mer. La démarche, qui s'apparente à une invitation à entrer dans une habitabilité récréative « transmoderne », doit prendre en compte les autres formes culturelles présentes localement. Cette « transmodernité » favorise la naissance d'un Laboratoire récréatif comme base d'un processus de coconstruction d'une forme culturelle écomoderne représentant une « pratique » commune via un Système Culturel Localisé. Une « pratique » commune qui consisterait à « fabriquer » une couleur insulaire belliloise.

La présence d'une ambiance chromatique, représentée par des ressources activables nombreuses et variées, permet certes de concevoir une immersion commune, un commun récréatif, qu'il appartient à tous de coconstruire et de mettre en pratique.

L'avenir d'une dynamique utopique écomoderne se dessine avec PROPICE, qui propose, comme nous l'avons énoncé précédemment, l'ouverture d'un espace polyvalent dédié à l'inspiration et à la création, lieu de partage des connaissances et de travail collaboratif, autour de thématiques comme l'art, la culture, l'éducation, le développement durable et l'écologie. PROPICE proposerait aux acteurs de la vie culturelle et associative de l'île, un espace de mutualisation, d'échange et de partage,

pour favoriser la création, la production et la diffusion de l'art, des savoir-être et des savoir-faire insulaires, avec une ouverture aux artistes continentaux, voire internationaux. En ce sens, PROPICE participerait pleinement à la fabrique d'une habitabilité sociale et culturelle. En tant qu'espace collectif partagé, il pourrait devenir le Laboratoire des couleurs de Belle-Île-en-Mer.

> *« PROPICE veut devenir un modèle hybride d'intégration au cœur d'un espace insulaire rural, conjuguant arts et culture, éducation et patrimoine, histoire et modernité numérique, entre isolement et liberté. La couleur comme fil rouge de projets communs est tout à fait imaginable au sein du tiers-lieu que nous souhaitons créer. Tant au niveau des expositions que nous pourrons organiser autour des couleurs de Belle-Île par exemple, ou à travers la résidence d'artistes en proposant des thèmes de réflexion et de travail. En tant que créateurs de proximité, ce sera aux artistes, à la population locale et aux touristes de se saisir des opportunités qui se présenteront, pour qu'ensemble ils fassent à terme de PROPICE le lieu de création et d'innovation que nous avons imaginé et que l'on ne retrouverait qu'ici. Alors il n'y a plus qu'à. Reprenons ensemble la devise de Mark TWAIN : Personne ne leur avait dit que c'est impossible, alors ils l'ont fait. Rendez-vous très prochainement je l'espère pour un feu d'artifice de couleurs inoubliable » (Frédéric PLANCHENAULT, Fondateur de PROPICE).*

Une forme culturelle écomoderne existe sur « le caillou ». Elle ne demande qu'à être confortée et déclinée autant que possible pour donner lieu à des immersions au sein des éléments du décor que propose Belle-Île-en-Mer. Une autre lecture de l'espace public est donc possible pour alimenter ce commun récréatif autour des couleurs ancrées dans la micro-écologie des mondes vivants de ce territoire.

L'attractivité paysagère et patrimoniale de Belle-Île-en-Mer et les aménagements des lieux réalisés depuis le début du XXème siècle, afin de s'adapter à l'évolution des attentes et des besoins des touristes, ne constituent en aucun cas un commun récréatif. A la recherche de nouveaux codes esthétiques pour rester attractifs, les espaces insulaires doivent se réinventer pour offrir un ré-enchantement, à la fois à leur population permanente et aux nombreux touristes en « désir d'île ». La fabrique d'un Système Culturel Localisé par les couleurs rend possible une résilience, un nouveau rapport à l'altérité, favorable à une dynamique de développement local. Ainsi peut se construire l'insularité du XXIème siècle, autour d'une « autochtonie récréative » au sens de CORNELOUP (2022, 2023). Une insularité de la proximité qui ne se contente pas d'un simple dépassement de la pensée vers une tendance sociétale, mais peut engager la création d'une habitabilité au sein d'un espace public rénové, dans le cadre d'une transition récréative.

En référence au projet de recherche-action ReCreaTer porté par le Laboratoire PACTE et l'Université de Grenoble Alpes (CERMOSEM), les leviers d'activation d'un Laboratoire des couleurs de Belle-Île-en-Mer pourraient être les suivants :

- Une gouvernance partenariale composée d'enseignants chercheurs et de spécialistes des sports de nature, des politiques publiques, de la médiation culturelle et des techniques d'animation innovation. Elle pourrait prendre le statut d'une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif). De forme privée et d'intérêt public, elle associerait des personnes physiques ou morales, privées et publiques, autour d'un projet commun alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale ;
- L'ambition de réduire les écarts entre ce qu'est Belle-Île-en-Mer aujourd'hui, ce qu'elle transmet et la façon dont elle est perçue afin de se distinguer dans la compétition qui se joue entre les territoires touristiques. Autrement dit penser les activités récréatives au prisme des valeurs insulaires et Belliloises ;
- Une dynamique territoriale par la constitution d'une intelligence collective, mobilisant au sein de collectifs locaux acteurs privés et publics, citoyens et élus, associations et entreprises dans la conception d'une marque territoriale singulière et non délocalisable.
- Une chaine de valeurs cohérente basée sur les savoir-faire, les savoir-être, la résilience, l'hospitalité et la solidarité insulaire dans le cadre d'une autochtonie récréative maritime de proximité.

Ce nouveau Système Culturel Localisé (*Figure 28 : Dynamique de développement du laboratoire des couleurs via le Système Culturel Localisé*) devra s'intégrer dans le Système Récréatif Localisé et se décliner dans les différents pôles récréatifs activés. En effet, l'enjeu de l'activation de la forme culturelle écomoderne repose sur la déclinaison du contenu culturel proposé, à savoir les couleurs, dans les pratiques récréatives présentes localement. Que ce soit dans les pratiques sportives et culturelles organisées ou en « liberté », mises en œuvre par des animateurs endogènes de type solidaire, des acteurs éco-développeurs, des entrepreneurs locaux ou exogènes, une chaine culturelle de la valeur colorée devra être présente à travers les ressources activables, dans les discours et dans la manière de mettre en scène les pratiques récréatives. Une dynamique « cosmotique » via une ambiance chromatique qui donnerait à Belle-Île-en-Mer cette singularité qui en ferait un espace interstitiel, dans lequel on viendrait vivre de manière temporaire ou plus durable une « cosmose » personnelle.

FIGURE 28 : Dynamique de développement du Laboratoire des couleurs via le Système Culturel Localisé

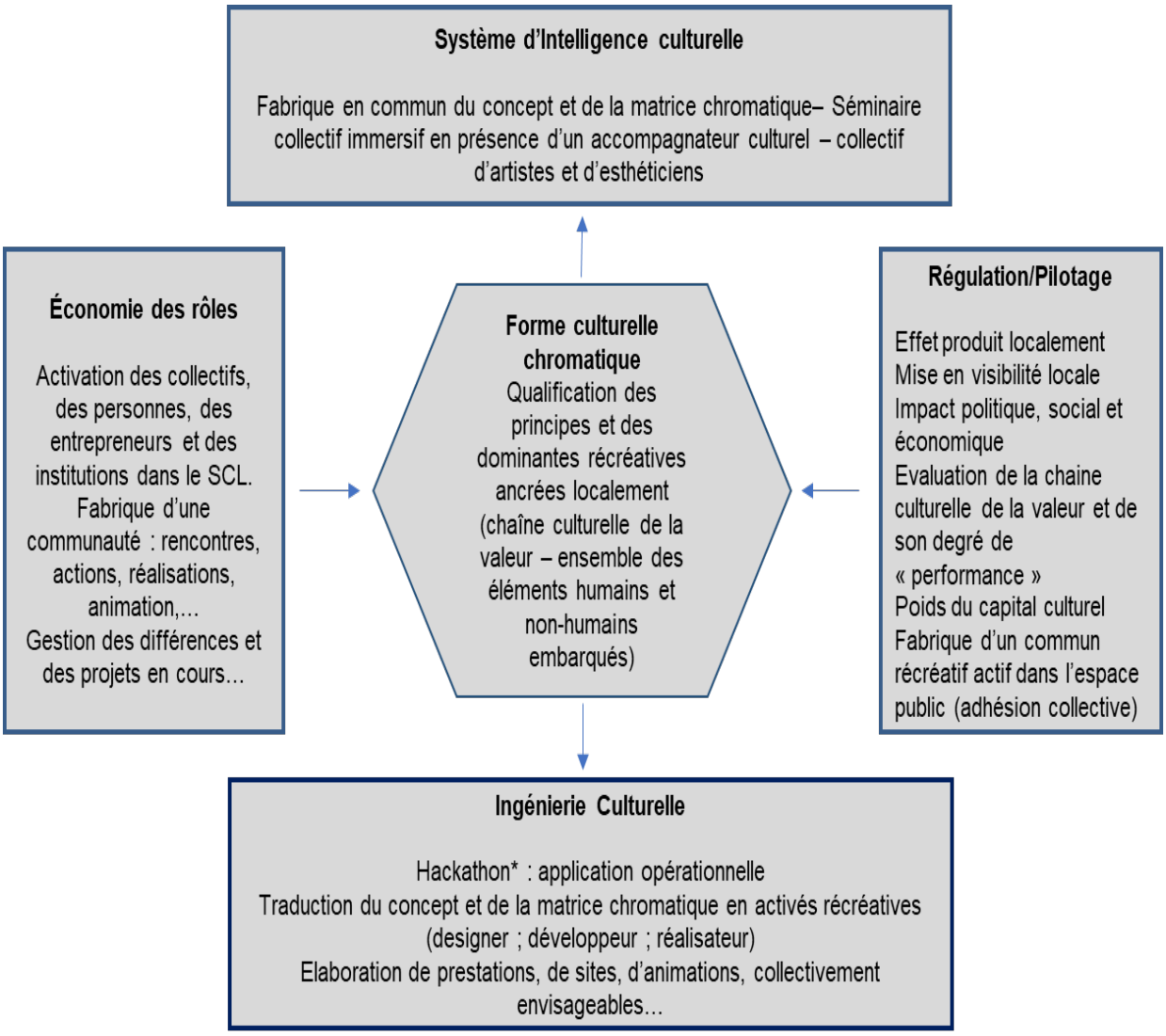

** (Hackathon est une compétition d'innovation qui fait appel à l'intelligence collective pour imaginer, créer et développer des solutions innovantes)*

SYNTHESE DE LA PARTIE III

Les retraités néo-résidents bellilois sont venus, dans le cadre d'une migration d'agrément, retrouver sur le « caillou » l'endroit qu'ils avaient apprécié lors d'un séjour touristique. Des actifs tentent de rebondir professionnellement sur un territoire singulier, où le tourisme peut être économiquement un moyen de vivre dignement le temps d'une saison. Certains sont simplement venus chercher un lieu où s'échouer et profiter d'un paysage, d'une authenticité qui peut leur permettre de se reconstruire. Ces néo-résidents ont aussi intégré les nombreuses associations présentes, jusqu'à représenter, pour certains, des chefs de files charismatiques. Même si les insulaires d'origine leur reprochent de muséifier Belle-Île-en-Mer, « la machine à laver belliloise » a favorisé depuis toujours le brassage des populations, pour en faire un territoire résilient, solidaire, fier de son histoire, de sa culture bretonne singulière. Belle-Île-en-Mer est restée cet espace interstitiel par son paysage sauvage et préservé. Toutefois, le tourisme qui aujourd'hui lui apporte les ressources nécessaires à sa pérennité et à son développement, reste fragile. Sans parler de massification du tourisme, « le caillou » a atteint selon la population et quelques élus, le maximum de sa capacité d'accueil. Un marketing territorial efficace et efficient en a fait une destination phare de la côte atlantique. Il doit maintenant s'orienter vers une communication ciblant une écorécréativité, pour lequel les milieux récréatifs peuvent être le vecteur, dans le cadre d'une écologie socioculturelle.

Le tiers-lieu insulaire du projet PROPICE, que nous pouvons qualifier de Laboratoire récréatif, peut devenir un espace de médiation local engageant Belle-Île-en-Mer dans une transition récréative. La population locale peut redevenir dès lors, comme dans les premières années de développement touristique de Belle-Île-en-Mer, actrice d'un ré-enchantement pour les citadins en perte de repères et d'imaginaire. Les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire que souhaite véhiculer le projet PROPICE peuvent orienter « la Bien Nommée » vers une forme culturelle et un modèle de développement alternatif. La crise sanitaire de la COVID 19 et notamment le premier confinement, ont rappelé aux Bellilois les contraintes liées à l'insularité de leur territoire, mais ont également fait ressurgir toute leur îléité. Jamais les notions de proximité, de solidarité, d'autonomie énergétique et alimentaire, de démocratie participative n'ont été aussi présentes dans les discours mais aussi dans les actes du quotidien. Cette crise sanitaire a été un accélérateur de conscience, un courant alternatif à une politique socio-économique locale que beaucoup se contentaient de critiquer, pour aujourd'hui, concrètement, lui faire contre-pied. Si un désir d'îles s'est mu temporairement en un horizon sécuritaire imaginaire, les confinements successifs ont aussi mis en évidence les conflits politiques locaux, les limites de la marchandisation touristique de son paysage, et de l'absence d'un collectif de réflexion sur l'avenir du « caillou ».

Des projets favorisant la création de tiers-lieux ont certes vu le jour mais n'ont pu, du fait de la crise sanitaire, se développer aussi rapidement qu'il l'avait été préalablement envisagé. Nous n'avons pas pu en étudier les processus d'élaboration dans le cadre d'une recherche-action comme nous l'avions imaginé lors du lancement de notre thèse. La crise sanitaire que nous avons traversée a en effet démontré les limites de l'approche immersive que nous souhaitions privilégier. Si nous avons pu lors des trois premières années de notre recherche, par une participation observante et une observation participante, analyser notre terrain d'étude, nous imprégner corporellement et intellectuellement de Belle-Île-en-Mer quelle que soit la saison, il en a été, bien évidemment, tout autrement à partir du premier confinement. L'outil informatique n'a pas suffi à dépasser le simple contact avec les protagonistes des différents projets. Les acteurs sont malheureusement restés dans une posture d'attente et d'observation, dans l'évolution de leur capacité d'agir. Les gestes barrières ont permis à la population locale et à Belle-Île-en-Mer de traverser cette crise sanitaire, mais aussi économique notamment en raison des restrictions liées au tourisme. Ils ont toutefois eu pour conséquence de figer les intentions d'action. Cette thèse ne pourra que prendre acte d'une transition qui s'est mise en mouvement. Elle restera, quoi qu'il en soit, longue à se concrétiser et il nous faudra quelques années encore pour en visualiser toute la valeur ajoutée. Mais soyons-en convaincus, la culture résiliente des insulaires ne pourra que les guider, encore une fois, vers une nouvelle dynamique de développement local favorable à leur territoire.

CONCLUSION GENERALE : Une expertise sociospatiale comme nouveau paradigme de l'action territoriale

Le tourisme s'est imposé comme l'activité principale dans les îles françaises, et nous l'avons démontré tout au long de notre thèse, plus particulièrement à Belle-Île-en-Mer. La saisonnalité touristique qui rythme les espaces insulaires n'est plus aujourd'hui une fin en soi. La « vie à l'année » est devenue une priorité pour offrir un avenir aux îles. Sans vie à l'année, sans une dynamique territoriale quotidienne menée par ceux qui fabriquent les espaces insulaires, l'attractivité de ces derniers, fragilisés par les crises économiques, environnementales, ne tiendrait qu'à leur résilience légendaire.

Ediles locaux, entrepreneurs, habitants et aujourd'hui de plus en plus, touristes, ont bien pris conscience que cet avenir se construira dans un environnement utilisant durablement les ressources locales, qu'elles soient humaines, matérielles, immatérielles, ou patrimoniales. C'est par l'intelligence collective, l'innovation, le renouveau d'activités traditionnelles, l'économie de proximité et circulaire que les espaces insulaires offriront à leur population un avenir. C'est dans ce nouveau paradigme qu'ils maintiendront leur attractivité et ce « désir d'île » que plébiscitent les touristes. Un ré-enchantement du quotidien, porté par les insulaires eux-mêmes, démontrant qu'une autre trajectoire économique est envisageable et qu'une transition récréative peut accompagner une dynamique de développement alternative à la trajectoire territoriale actuelle.

Une attractivité et un « désir d'îles » qui ne se démentent pas au regard des mille cinq cents nouveaux habitants que Belle-Île-en-Mer a accueillis depuis 2019. Les récits de vie de ces néo-résidents font apparaitre une envie de mettre en cohérence leurs propres valeurs avec leur mode de vie, fuir les centres urbains et leurs contraintes quotidiennes. La crise de la COVID 19 semble avoir accéléré une transition sociétale au sein de laquelle les migrations d'agrément, qui se multiplient aujourd'hui, sont fortement liées à une écologie socioculturelle et au militantisme des milieux récréatifs au sein des territoires. Une attractivité qui vient malgré tout se heurter à la question de la capacité d'accueil des espaces insulaires en saison estivale. L'équation est pour une fois d'une simplicité évidente. Pour que perdure une dynamique de développement par une économie présentielle, la problématique du logement en faveur des îliens et non des touristes doit être résolue. En effet, l'objectif serait que dans le cadre de migrations d'agrément, une nouvelle population vienne s'installer et puisse trouver un emploi, créer une activité qui aurait pour ambition de ne pas assurer qu'un simple service minimum hors saison estivale.

Après la Loi du 9 Janvier 1985 relative au Développement et à la protection de la montagne, c'est au tour des espaces insulaires, « territoire fini » comme on les nomme en géographie, « angles morts des politiques publiques françaises » pour

le sénateur BOCKEL (2020), de bénéficier d'un droit à la différenciation. En effet, la Loi de décentralisation et de simplification de la vie publique (Loi 3DS) du 22 Février 2022 précise que « la République française reconnaît les communes insulaires métropolitaines dépourvues de lien permanent avec le continent comme un ensemble de territoires dont le développement durable constitue un objectif majeur d'intérêt national en raison de leur rôle social, environnemental, culturel, paysager et économique. Il doit être tenu compte de leur différence de situation dans la mise en œuvre des politiques publiques locales et nationales ». Cette reconnaissance résulte du combat mené par l'Association des Îles du Ponant depuis 2019, pour faire admettre le difficile maintien des services essentiels à la population, la fragilisation de leur équilibre démographique avec une montée en puissance de l'habitat secondaire, la rareté du foncier ou encore les risques liés à la gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets. Cette reconnaissance permet d'intégrer les espaces insulaires dans des intercommunalités au sein desquelles leurs intérêts sont peu ou pas pris en compte. Cette situation n'est pas spécifique aux espaces insulaires. Nombreux sont les territoires qui, en matière de gouvernance territoriale vivent les mêmes difficultés. Dès lors, la prise en compte des spécificités de chaque territoire ne peut se concrétiser que par la reconnaissance de leurs singularités (DI MEO, 2010 ; MOINE, 2006).

Suivre ce paradigme, c'est affirmer que les sociétés sont des espaces organisés, confortés par une certaine socialité qui a institué des pratiques, des usages sociaux propres. Démontrer la pertinence de la construction de ces espaces, appréhender leur fonctionnement, c'est dans un premier temps s'approprier une lecture efficiente des territoires et plus globalement de l'action territoriale. Mais force est de constater qu'il n'y a pas un mais plusieurs modèles de lecture qui renvoient à des champs disciplinaires différents, au sein desquels il est aussi difficile de trouver une unanimité. Géographes, économistes, urbanistes, sociologues aborderont la lecture des territoires par des prismes qui relèvent de courants de pensée qui leur sont propres. C'est sans compter, aussi, sur la part sensible des individus, entrainant, avec plus ou moins d'objectivité, une perception idéelle et idéalisée de leur environnement global.

Quel que soit le découpage administratif auquel ils appartiennent, les territoires ont choisi une trajectoire économique, sociale, culturelle, environnementale, au regard des forces et des faiblesses qui les caractérisent. Les projets de territoire qu'ils mettent en œuvre ont pour objectif de favoriser leur attractivité économique et démographique. Leur lecture permet de comprendre la construction et le fonctionnement d'un territoire, d'étudier la politique territoriale engagée, les collectifs actuels, les situations dans lesquelles ils se situent et les processus et dynamiques dans lesquels ils se projettent. Cette lecture peut également faire apparaître un projet qui interroge sur sa pertinence, son efficience et son efficacité

quant au développement local envisagé. Dès lors, il est possible de proposer à un territoire de réfléchir sur l'existence d'une autre trajectoire par laquelle on peut trouver les moyens de changer de politique, d'envisager une transition, pour faire appel à d'autres registres de développement que ceux actuellement envisagés. Analyser un territoire, l'action territoriale qui en découle, c'est donc se mettre en situation de pouvoir accompagner les pouvoirs publics qui en assurent la gouvernance et les acteurs qui le produisent, dans leur volonté commune d'engager sur celui-ci une dynamique de développement local.

C'est, en favorisant l'intelligence collective que des territoires trouveront des réponses innovantes à leurs problématiques socio-économiques actuelles. La recherche universitaire peut être un partenaire efficace et efficient dans cet objectif. Si la lecture des dynamiques territoriales s'exprime grâce à l'existence d'objectifs, le programme d'action précisant la cible à atteindre, la stratégie et la trajectoire à suivre, devra commencer par analyser ce que les édiles locaux ont entrepris, souvent de manière empirique, en matière de développement local, et qu'ils ont essayé de traduire au sein d'un projet de territoire. La lecture de l'action territoriale représente une aide à la décision qui a pour objet d'accompagner les décideurs dans l'évaluation de leur système territorial et de sa dynamique, dans les orientations à prendre pour améliorer la qualité de celui-ci. Des lors, l'analyse du territoire peut devenir un problème spatial, économique et socioculturel. Quoi qu'il en soit, le modèle d'analyse retenu doit avoir pour objectif de lire les phénomènes qui sont en jeu. L'interaction des acteurs produit également une culture spécifique du territoire, tout comme son environnement géographique, administratif et politique. Ses spécificités géologiques, environnementales, ses aménités participent pleinement à le représenter, à lui conférer le dynamisme qui le qualifie.

Là est la pertinence de vouloir lire les territoires et l'action territoriale. C'est un arrêt sur image qui présente un degré de fonctionnalité à un moment donné, sa capacité à répondre à la demande d'habitabilité des habitants permanents et des touristes, et de proposer des préconisations en termes d'innovation et de changement. La lecture d'un territoire peut débuter par la modélisation de l'ensemble de ces variables, non seulement nécessaires pour l'identifier spatialement, économiquement, politiquement, mais également pour en diagnostiquer les forces et les faiblesses, les menaces et les opportunités. Cette modélisation peut prendre plusieurs orientations selon l'axe d'analyse de ses variables et selon le paradigme géographique mobilisé.

Une lecture du territoire et de l'action territoriale par une analyse diachronique permet de prendre en compte l'action humaine, inconstante et non linéaire dans la construction d'un espace, et de visualiser la présence d'une dynamique qui lui est favorable ou défavorable. C'est parcourir le territoire pour en débusquer les secrets, faire appel à l'histoire pour en comprendre la culture intrinsèque. Mais comme le

rappelle BRUNET (1992), c'est avant tout expliquer un phénomène au nom d'un enchaînement historique, pas forcément logique, de faits antérieurs. L'analyse diachronique n'est alors pas suffisante pour mettre en évidence plusieurs faits qui pourraient avoir un lien dans l'existence d'une dynamique de développement territorial.

Une analyse synchronique peut ainsi prendre le relais, en complémentarité de l'analyse diachronique, par la mise en œuvre d'un diagnostic territorial et la prise en compte des faits humains. Celle-ci reste toutefois dans une logique d'analyse globale, éloignée de la singularité des individus et de leur mode de vie. Si on retient ce modèle d'analyse, il est possible de mobiliser la géographie spatiale.

Lire la construction d'un espace devenu territoire par la géographie spatiale permet, selon PUMAIN (1982), de mettre en évidence des structures et des formes d'organisation spatiale récurrentes, que résument par exemple les modèles centre-périphérie, les champs d'interaction de type gravitaire, les trames urbaines hiérarchisées, les divers types de réseaux ou de territoires. Elle analyse des processus qui sont à l'origine de ces structures, à travers des concepts comme ceux de distance, d'interaction, de portée spatiale, de polarisation, de centralité, de stratégie ou choix spatial, de territorialité. Des lois de la spatialité relient ces formes et ces processus, et sont intégrées dans des théories et des modèles du fonctionnement et de l'évolution des systèmes. Malheureusement, elles négligent les influences particulières humaines sur le territoire au profit de forces structurantes extérieures.

Historiquement, et particulièrement en France, la lecture des territoires et de l'action territoriale s'est principalement engagée dans le cadre de la géographie classique autour d'une démarche d'étude des phénomènes dans leur singularité, en proposant principalement des monographies concernant des territoires délimités par des caractéristiques physiques, culturelles, historiques ou sociales. S'opposant à une démarche nomothétique qui recherche par une analyse spatiale les similarités entre les phénomènes et tente d'établir des modèles, cette démarche qualifiée d'idiographique, a fortement favorisé le développement d'une géographie « régionale », fondamentale pour la connaissance approfondie d'un espace investigué, le rendant unique, mais évacuant toutes comparaisons avec d'autres territoires. En voulant énoncer une relation constante ou habituelle entre des phénomènes, l'analyse spatiale a oublié les relations inconstantes tant spatialement que temporellement, des activités humaines sur un territoire que la géographie humaine est plus prompte à faire apparaître et analyser.

Pour BRUNET (1993), la prospective territoriale permet « de penser les systèmes de production d'espace dans leur dynamique, à formuler des hypothèses, à prendre des risques [...] ». L'hypothèse alors retenue dans cette thèse considère l'écologie socioculturelle comme un vecteur de dynamique de développement local.

Elle engage une méthode certes empirique, mais surtout à s'extraire d'une simple lecture de tendances dont on chercherait à déterminer scientifiquement les futures prolongations. C'est prendre en compte l'individu dans sa citoyenneté, son rôle primordial dans la production de l'espace, dans sa responsabilité à s'engager et à engager son espace de vie dans des orientations socio-économiques, culturelles et environnementales qui ne sont pas sans conséquences dans la conceptualisation puis la mise en action d'une dynamique de développement local.

C'est aussi prendre en compte comme le propose CORNELOUP (2017) les mutations sociogéographiques qu'expriment les individus à travers leurs pratiques récréatives, lorsqu'ils transforment les lieux afin d'élaborer leur habitabilité. C'est dans ce paradigme que nous avons souhaité, dans notre thèse, démontrer un renouveau des pratiques de proximité, un développement des migrations d'agrément (MARTIN et al., 2013), ainsi que la possibilité de voir naitre des alternatives tant au niveau des activités récréatives que dans les usages des espaces de pratique au sein des territoires. Une transition récréative portée par une injonction sociétale de développement durable qui nécessite une nouvelle lecture des dynamiques territoriales. Celle-ci doit permettre de repenser les stratégies de développement local et les rôles à la fois des acteurs institutionnels, des habitants et des touristes en quête d'une habitabilité nouvelle. Pour LUSSAULT (2007), « la géographie peut ainsi, à travers l'étude des habiter et des habitats, s'affirmer comme une science humaine et très politique de l'expérience spatiale en société ». Autrement dit, il est possible de s'extraire d'une géographie centrée sur l'étude des spatialités pour s'orienter vers une géographie privilégiant l'examen de la socio-spatialisation et le potentiel ontologique des individus dans la construction des territoires.

C'est ainsi que nous avons voulu, à travers cette thèse, proposer une expertise socio-spatiale comme nouveau paradigme de l'action territoriale. Elle représente une grille de lecture conceptuelle et modélisable qui autorise une mise en relation du social et du spatial tout en prenant en compte le rôle des infrastructures géoéconomiques et les représentations identitaires qui participent à la fabrique des territoires. Cette grille de lecture a pu être testée à plusieurs reprises par les étudiants en Master 1 et Master 2 « Tourisme sportif et pratiques récréatives de nature » de l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand auprès des acteurs de l'action territoriale notamment à l'Île d'Yeu, à Saint-Flour, au Québec. Forts de ces expérimentations, nous avons souhaité démontrer, par le prisme d'un diagnostic systémique, stratégique et participatif qu'il était possible de matérialiser un désir commun de refonder les relations sociales et culturelles à partir d'un projet récréatif au cœur des « territoires du quotidien » (Di MEO, 1996). C'est ainsi qu'une dynamique de développement local via une transition récréative peut voir le jour en faisant référence, comme le propose CORNELOUP (2022), au commun récréatif

qui permet de replacer le politique et les territoires de proximité dans la fabrique collective d'un projet culturel acceptable.

L'étude systémique de notre terrain d'étude nous a permis, dans un premier temps, de qualifier l'économie des rôles d'un système complexe d'action organisé localement, puis l'existence d'un Système Touristique Localisé. En poursuivant sa lecture dans un paradigme stratégique culturel, il a été possible de faire apparaître, à travers des rencontres formelles et informelles, les relations qu'entretiennent les individus avec leur environnement, dans leur manière d'habiter leur espace quotidien et ainsi d'identifier et de qualifier la présence éventuelle d'un Système Culturel Localisé, soit une identité culturelle en capacité d'entrainer une dynamique territoriale située. Une manière pour les populations locales de (re)découvrir leur territoire et de se le réapproprier, et pour les touristes, de le découvrir pour mieux l'appréhender et l'apprécier à sa juste valeur. En poursuivant cette lecture par un paradigme participatif, l'objectif consistait à saisir l'intentionnalité des individus lorsqu'ils fondent l'espace, lorsqu'ils transforment les lieux afin d'élaborer leur habitabilité (CORNELOUP, 2017).

Parmi ces habitabilités, l'habitabilité récréative engendre de nouvelles spatialités, sociabilités et temporalités. Le foisonnement de pratiques récréatives, l'émergence de néo-territorialités qui convoquent l'expérimental, l'expérientiel, l'affectif, le sensible et l'apparition de dynamiques alternatives (FALAIX, 2015), recomposent les relations entre l'Ici et l'Ailleurs (BOURDEAU, 2009). Les habitabilités récréatives, devenues des vecteurs importants quant au choix des individus de leur lieu de vie, repositionnent les relations entre vie professionnelle et vie personnelle, entre le temps contraint du travail et celui de plus en plus recherché du temps pour soi. Révélateur d'une transition sociétale, ces nouveaux paradigmes engagent, de fait, les territoires dans de nouvelles stratégies d'accueil, d'infrastructures, de développement économique. Les projets de territoire qui en découlent doivent alors être concertés et coconstruits avec les nouvelles populations qui ont jeté leur dévolu sur leur nouvel éden.

La lecture socio-spatiale de notre terrain d'étude a fait apparaître deux Systèmes Récréatifs distants, voire opposés, à la fois dans leur forme de développement et leur forme culturelle. C'est ainsi que, hors saison, un Système Culturel Localisé façonné par et pour les insulaires, ancré dans une forme républicaine de développement, propose une forme culturelle moderne et hypermoderne au sein des structures communales favorisant la solidarité, le partage de valeurs et, in fine, l'inscription dans la constitution d'une mémoire collective. En saison touristique, il s'efface pour laisser place à un Système Culturel Localisé destiné aux touristes. Celui-ci se développe dans une forme de gestion marketing et entrepreneuriale fortement insufflée par des acteurs exogènes, dans une forme culturelle moderne

et hypermoderne de la consommation des pratiques récréatives, et en l'absence de volonté de créer des liens avec la population locale.

Ces divergences ne sont pas favorables à ce que s'engage sur Belle-Île-en-Mer un commun récréatif. Les Laboratoires récréatifs peuvent représenter des ressources pour activer un projet collectif commun, fondé sur un projet culturel mobilisant les registres corporels, sensibles et affectifs (CORNELOUP, 2012). La mobilisation des acteurs de proximité, des habitants et pourquoi pas des touristes, représente la pierre angulaire d'un espace public réinventé dans le cadre d'une écologie socioculturelle. Dans une démarche participative et interactionniste, les territoires peuvent s'immiscer dans les transformations des formes culturelles engagées par les milieux récréatifs présents. C'est au sein d'espaces de médiation locaux tels que les laboratoires récréatifs qu'il sera possible d'engager des « spectateurs » le plus souvent des « consomm'acteurs » d'un territoire à devenir de véritables acteurs-citoyens, responsables, décideurs de l'avenir de leur espace vécu. Entre une volonté transformatrice et un isomorphisme institutionnel, cet espace public réinventé, à disposition des pouvoirs publics, ne devra pas être qu'une nouvelle vitrine électorale. La gouvernance des laboratoires récréatifs devra alors faire l'objet d'une réflexion approfondie, et s'adapter localement à la singularité des territoires et des individus qui les fabriquent.

La singularité de Belle-Île-en-Mer et de sa population nous a conduit à émettre l'hypothèse qu'un projet culturel autour d'une ambiance chromatique comme perspective esthétique, via un espace public partagé et réinventé autour de dimensions ontologiques ancrées dans les profondeurs éco-culturelles présentes localement, pouvait voir le jour. Une dynamique transitionnelle autour d'une forme éco-récréative locale et touristique qu'un Laboratoire récréatif serait à même d'accompagner dans le cadre d'un projet de territoire insulaire.

« Les hommes ont un défi majeur à relever, celui de savoir vivre ensemble. Le surhomme n'est pas celui qui est très fort ou très puissant. Le surhomme c'est l'ensemble des hommes. Dès lors qu'ils coopèrent, s'allient, dès lors qu'il n'y a pas de compétition entre eux, ils peuvent progresser, atteindre des performances supérieures. C'est pourquoi il faut organiser, encore et toujours, des rencontres entre les hommes. C'est la seule richesse » (JACQUART, 2004). Mais pour que ce défi légitime du « vivre ensemble » puisse se traduire par une manière d'interagir réaliste et devenir encore plus pertinente, elle devra incontestablement s'accompagner d'une volonté de « faire ensemble ». Une façon pour les îles de penser leur avenir et de retrouver toute leur îléité.

ANNEXES

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRES ET PERSONNES INTERROGEES

Annexe 1.A : QUESTIONNAIRE SEMI-DIRECTIF DES ELUS DE BELLE-ÎLE-EN-MER

FICHE IDENTITE

Ancienneté en tant qu'élu : Maire depuis ? :

Avez-vous été conseillé municipal avant ou exercé un autre mandat électoral ?

Exercez-vous un autre mandat électoral :

Age :

Originaire de Belle-Île-en-Mer :

Néo-habitant : pourquoi (les raisons d'être venu habiter à Belle-Île-en-Mer) ?

Parcours de formation professionnelle :

Parcours professionnel :

Exercez-vous une activité professionnelle :

Niveau de compétence dans la gouvernance (Environnementale / Economique / Sociale / Tourisme) :

- **Existence d'un projet de territoire**

Qui s'appuie sur :

Des études :

Vécu et/ou ressenti des élus :

Souhait des élus :

- **Concernant le tourisme**

Êtes-vous dans une situation d'accompagnement contrôlé ?

Êtes-vous en situation de développement subi ?

Pas de politique pour l'instant, vous faites avec ce qui se passe (situation passive vis-à-vis de l'existant, on profite) :

Notion de bassin de vie :

Mobilité douce :

Avez-vous une vision prospective de votre commune ?

CONCERNANT LA CULTURE A BELLE-ÎLE-EN-MER ET LA CULTURE INSULAIRE EN PARTICULIER :

- **Les activités culturelles sur votre commune**

Caractéristique entre les communes ?

Traditions, mythes, légendes ?

Culture insulaire présente ? si oui laquelle ?

Culture « Bretonnante » ?

CONCERNANT LA GESTION COMMUNALE

a) La politique communale suit-elle, ou essaye-t-elle de suivre le Plan local d'urbanisme, Projet d'aménagement de développement durable, SCOT ?

Si non pourquoi ?

b) Considérez-vous avoir aujourd'hui l'autonomie suffisante pour mener à bien l'ensemble des projets que vous voudriez mettre en œuvre dans votre commune ?

Si oui pourquoi :

Si non pourquoi :

Contestation au sein du Conseil Municipal :

- Niveau de compétences et de prérogatives de la CCBI :
- Niveau de compétences et de prérogatives du Département :
- Niveau de compétences et de prérogatives du Pays d'Auray :
- Niveau de compétences et de prérogatives de la Région :

c) Que pensez-vous d'une mutualisation des moyens matériels, humains, immobiliers entre les quatre communes de l'île :
- Réalisable, pourquoi ?
- Non réalisable pourquoi ?

d) Le projet de création d'une commune unique sur Belle-Île-en-Mer entraine aujourd'hui un débat passionné. Dans le cadre de l'évolution des services publics, quels sont pour vous les avantages et les inconvénients liés à ce projet :

(En général et plus particulièrement concernant : le service jeunesse, l'emploi, l'économie, le tourisme, les transports, l'environnement)

AVANTAGES	INCONVENIENTS

CONCERNANT LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE ET LA POPULATION DE LA COMMUNE

a) Après une baisse importante de sa population avant 1982, l'augmentation a repris mais à la marge (0,3%)
   - Nombre d'habitants au dernier recensement :
   - Caractéristiques de la population :
     - Des familles jeunes avec jeunes enfants (0 à 14 ans) :
     - Des familles monoparentales :
     - Des résidents secondaires :
     - Des néo-résidents en retraite :

b) Selon vous, qu'est ce qui explique cette situation ? (plus de retraités ? vieillissement de la population ?) :

c) Ressentez-vous un niveau de précarité et/ou de pauvreté dans votre commune ?
   a. Si oui ce phénomène est –il important :
   b. Suit-il une tendance à la hausse :
   c. Quel en est ou en sont les causes :

CONCERNANT L'URBANISME DE LA COMMUNE :

a) Quel est la politique de développement de l'espace urbain de votre commune ?
   - Equipements sportifs ?
   - Des extensions récentes :
   - Des extensions à venir :

b) La commune de Palais a-t-elle une politique quant à la typologie de l'habitat ?
   - Politique de logement collectif :
     - A destination prioritaire des locaux :
     - A destination de tous :
   - Accès à la propriété :
     - Par une réserve foncière à la population locale (comment est-elle réalisée) :
     - Accès à tous :
     - Favoriser l'arrivée de néo-résidents actifs :
     - Favoriser l'arrivée de néo-résidents retraités (semble être le cas) :
     - Sous forme de parcelle :
     - Sous forme de maisons accolées :
     - Souhait de garder une typologie spécifique et harmonieuse de l'habitat :

c) Quel est votre politique en matière de projets des espaces publics :
   - Aménagement des zones de stationnements :
   - En direction des services publics : (la poste, services de santé, crèches, camping….
   - Mise à disposition à titre gracieux ou non gracieux de locaux pour le monde associatif :
   - Développement des zones de loisirs

CONCERNANT LA POLITIQUE LIEE AUX DEPLACEMENTS

Comment en tant qu'élu percevez-vous les modalités de déplacements sur l'île ?

Satisfaisantes : pourquoi ?

Insatisfaisantes : pourquoi et comment y remédier ?

- Transport en commun
- Transport pour mobilité réduite (handicap)
- Voiture individuelle
- Vélos et pistes cyclables
- Liaison maritime vers le continent
- Voitures mises à disposition pour les îliens
- Parking Quiberon

CONCERNANT LA PARTICIPATION DES HABITANTS AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ET D'EVOLUTION DE LEUR TERRITOIRE :

- Satisfaisante ?
- Peut être développée et comment ?

CONCERNANT LES ACTIVITES ECONOMIQUES :

a) Agriculture :
b) Bâtiment :
c) Les commerces :
d) Les services à la personne :
e) Développement des circuits courts (exemple du Coin des producteurs)
f) Le tourisme :
   - Un axe de développement qui doit perdurer :
     - Oui, avec quelles orientations ?
     - Non, pourquoi ?
     - Durée de la saison touristique : plus longue ? satisfaisante ?

   - Votre politique en matière d'accueil des touristes :
     - Camping municipal :
     - Camping sauvage (location de terrains, caravanes…) :

CONCERNANT LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PATRIMOINE

Avez-vous des sites classés ou inscrits sur la liste du patrimoine à protéger sur votre commune ?

Votre politique en matière de réhabilitation et sauvegarde du patrimoine foncier, immobilier, culturel ?

Concernant l'entretien, l'adaptation et l'évolution des chemins de randonnées pédestres et cyclistes ?

Quel est votre position sur un éventuel projet d'implantation :

- D'un parc éolien :
  - Sur terre :
  - En mer :
- De panneaux photovoltaïques sur le toit des maisons traditionnelles :
  - Oui
  - Non (pourquoi)

PERCEPTION DES FORCES ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE, POINTS DE FRAGILITE POUVANT REMETTRE EN CAUSE SON EQUILIBRE SOCIO-ECOLOGIQUE :

	FORCE	**FAIBLESSE**	**POINT DE FRAGILITE**
Développement économique			
Emplois			
Insertion professionnelle des jeunes			
Pauvreté/Précarité			
Vieillissement			
Inter génération			
Diversité raciale			
Politique d'accessibilité vis-à-vis du handicap			
Politique du logement			
Education			
Politique santé - **Nombre de médecins**			

- **Hôpital**			
Accès au numérique (internet/WIFI)			
Coût de la vie			
Niveau de vie/pouvoir d'achat			
Environnement en général			
Transition énergétique			
Lien social/Isolement			
Culture locale - **Bretonne** - **Insulaire**			
Niveau des infrastructures/Mobilité			
Loisirs proposés			
Sécurité			
Autres			

Comment qualifieriez-vous Belle-Île en quelques mots **:**

Autres points que vous souhaiteriez aborder pendant cet entretien

ANNEXE 1B : QUESTIONNAIRE ENTRETIEN SEMI DIRECTIF A DESTINATION DES ACTEURS ASSOCIATIF

Entretien avec le responsable de l'association

FICHE IDENTITE :

Age :

Originaire de Belle-Île-en-Mer :

Néo-habitant : pourquoi (les raisons d'être venu habiter à Belle-Île-en-Mer) ?

Parcours de formation professionnelle :

Parcours professionnel :

Statut de l'activité ?

CONCERNANT L'ASSOCIATION :

Date de création :

Activité en : Stabilité ? Augmentation ? Diminution ?

Montant de l'adhésion demandée au pratiquant :

Comment est née l'idée de créer et proposer cette association ?

Objectifs : par rapport aux locaux, néo-résidents, bellilois d'origine, touristes

Activités proposées/Temps forts :

Comment faites-vous connaître au public les activités proposées ? hors saison et en saison ?

Qui sont les adhérents :

- Des résidents permanents originaires de l'Île ?
- Des néo-résidents ?

Évaluation des activités proposées ? oui ? non ?

Si oui, comment ?

Percevez-vous une culture insulaire (îlienne) spécifique ? exemple(s) bretonne ?

Existence d'un partenariat inter associatif ?

PERCEPTION DES FORCES ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE, POINTS DE FRAGILITE POUVANT REMETTRE EN CAUSE SON EQUILIBRE SOCIO-ECOLOGIQUE :

	FORCE	**FAIBLESSE**	**POINT DE FRAGILITE**
Développement économique			
Emplois			
Insertion professionnelle des jeunes			
Pauvreté/Précarité			
Vieillissement			
Inter génération			
Diversité raciale			
Politique d'accessibilité vis-à-vis du handicap			
Politique du logement			
Education			
Politique santé - **Nombre de médecins** - **Hôpital**			
Accès au numérique (internet/WIFI)			
Coût de la vie			
Niveau de vie/pouvoir d'achat			
Environnement en général			
Transition énergétique			
Lien social/Isolement			
Culture locale			

- **Bretonne** - **Insulaire**			
Niveau des infrastructures/Mobilité			
Loisirs proposés			
Sécurité			
Autres			

Autres points que vous souhaiteriez aborder pendant cet entretien :

ANNEXE 1C : QUESTIONNAIRE ENTRETIEN SEMI DIRECTIF A DESTINATION DES ACTEURS EONOMIQUES

FICHE IDENTITE

Age :

Originaire de Belle-Île-en-Mer :

Néo-habitant : pourquoi (les raisons d'être venu habiter à Belle-Île-en-Mer) ?

Fonction au sein de l'Entreprise : Depuis :

Gérez-vous un ou plusieurs autres établissements sur Belle-Île-en-Mer ? Si oui le ou lesquels ?

Parcours de formation professionnelle :

Parcours professionnel :

CONCERNANT L'ENTREPRISE :

Date de création :

Activité :

Existence d'une saisonnalité ?

Nombre de salariés hors saison touristique :

- Temps pleins :
- Temps partiels :
- Des difficultés pour trouver du personnel ?
    - Oui :
    - Non :
    - Si oui dans quel(s) domaine(s) ?

Pourquoi avez-vous décidé de créer votre entreprise à Belle-Île-en-Mer ?

Le fait d'être implanté sur une île a-t-il une incidence sur votre activité ?

- Si oui la ou lesquelles ?

Concernant le transport des marchandises via et en direction du continent :

- Effectué par ?
- Combien de rotations par semaine ?
- Coût supplémentaire évalué à combien de % ?

Le fait d'être implanté sur une zone touristique a-t-il une incidence sur votre activité ?

- Si oui la ou lesquelles ? (Saisonnalité Belliloise ?)

Les partenaires dans votre activité :

Existence d'un partenariat local :

Mettez-vous en avant la caractéristique d'être implanté sur une Île ? Si oui comment ?

Quelle image dégage Belle-Île pour vous ?

Jouez-vous avec cette image pour l'activité économique et pourquoi ?

Avez-vous fait une démarche de rattachement à un label ou charte locale ? si oui lequel (laquelle) ?

Cela est-il bénéfique à votre activité et si oui quels en sont les signes *?*

Avez-vous ressenti depuis la création de votre entreprise des évolutions ?

- Sociologiques :
    - Dans la population permanente et/ou résidents secondaires :
    - Chez les touristes :
- Économiques (y compris la création d'infrastructures) :
- Politiques :
- Environnementales :

Vos attentes quant à l'évolution du territoire pour votre évolution économique :

- En termes d'infrastructures :
- En termes de gouvernance et de décision politique :
- Ressentez-vous et/ou visualisez-vous des menaces quant à la pérennité de votre activité ? si oui la ou lesquelles ?

CONCERNANT LA CULTURE ET LE TOURISME A BELLE-ÎLE-EN-MER

Comment qualifieriez-vous Belle-Île-en-Mer ?

Votre perception de la culture et du tourisme à Belle-Île-en-Mer ?

Percevez-vous une culture insulaire (îlienne) spécifique ? exemple(s)

Avez-vous engagé un travail avec le CPIE et la CCBI sur les questions d'environnement ?

Qu'elle est l'incidence du tourisme local sur votre activité ?

Comment ressentez-vous l'évolution du secteur touristique local en terme économique et sociétal ?

Comment jugez-vous la gouvernance locale en matière de tourisme ?

PERCEPTION DES FORCES ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE, POINTS DE FRAGILITE POUVANT REMETTRE EN CAUSE SON EQUILIBRE SOCIO-ECOLOGIQUE :

	FORCE	FAIBLESSE	FRAGILITE	COMMENTAIRES
Développement économique				
Emplois				
Insertion professionnelle des jeunes				
Pauvreté/Précarité				
Vieillissement				
Inter génération				
Diversité raciale				
Politique d'accessibilité vis-à-vis du handicap				
Politique du logement				
Education				
Politique santé - **Nombre de médecins** - **Hôpital**				
Accès au numérique (internet/WIFI)				
Coût de la vie				

Niveau de vie/pouvoir d'achat				
Environnement en général				
Transition énergétique				
Lien social/Isolement				
Culture locale - **Bretonne** - **Insulaire**				
Niveau des infrastructures/Mobilité				
Loisirs proposés				
Sécurité				
Autres				

Autres points que vous souhaiteriez aborder pendant cet entretien :

ANNEXE 1D : LES ACTEURS INTERVIEWES

ACTEURS ASSOCIATIFS ET PRATIQUES RECREATIVES

CPIE : Catherine LEBRIGE (Ancienne Présidente), Georges DELPONT (Président), Evelyne CLAUDEL (Ancienne Présidente), Guillaume FEVRIER (Directeur), Mickael QUERRE (Chargé de mission)

Celine MARIE (Chargé de mission), Charlotte TROCHET (Secrétaire)

RESSOURCERIE/ CHTAL : Perrine BARRAY (Administratrice dans plusieurs associations locales)

Université du Temps Libre de Belle-Île-en-Mer : Michelle BARDOUX (Présidente)

Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer : Mme CORBION (Directrice)

M.BUREAU, professeur de yoga

Le Relais Côtier : Centre d'accueil de randonneurs

Emilien Le BOUDER, responsable d'Eaux Vives Kayak de Mer

François DESART, responsable de Belle-Île CAMPER VANS

ROUE LIBRE : Location de vélos, scooteurs

M. THUILLIER : Président du Foyer Socioculturel,

ACTEURS ECONOMIQUES

Tabac- Presse à Palais, M. TOURBIER Sylvain

FLUÏD (verrerie)

ULTIMATE FISHING - M. CORDIER (Leader européen des leurres de pêche)

CASINO (Commerce alimentaire)

SUPER U M. et Mme RIVIERE (Commerce alimentaire)

SERVIBAT- Mme DRAMARD (Entreprise de bâtiment)

BREIZH ILOISE (Entreprise de transport / Logistique)

L'HERMONOISE (Crêperie)

PHARMACIE DE LACITADELLE-Mme NEVO

LOCATOURISLE/CAR BLEUS - M. PINVIN

RESTO DU CŒUR- Mme GUICHETEAU

HOTEL LE GRAND LARGE- M. PINCHARD (Gérant d'un hôtel restaurant)

LA BIEN NOMMEE - M. CISERON (Directeur de la Biscuiterie)

FONDATION JEROME (Fondation privée)

LA DESIRADE- Mme REBOUR (Gérante de l'hôtel restaurant)

ACTEURS PUBLICS :

MAIRIE DE BANGOR - Mme HUCHET (Maire)

MAIRIE DE SAZON - M. NAUDIN (Maire)

Mairie du PALAIS - M. LE GARS (Maire)

MAIRIE DE LOCMARIA- M. GIARD (Adjoint au Maire)

Y BRIEN (ancien Maire de Palais et Ancien Conseiller Départemental)

CCBI- Mme ILLIAQUER (DGS)

Collège Pierre Lotte de Belle-Île-en-Mer - M. GENEAU (Proviseur)

Et les X amoureux de Belle-Île-en-Mer anonymes que j'ai eu la chance de rencontrer au bord d'un chemin, sur le quai du port de Palais, de Sauzon, en faisant du stop, sur une plage, et qui ont chaque fois pris un peu de leur temps pour me parler de leur rapport avec le « caillou », de leurs pratiques récréatives…. De belles rencontres qui ont nourri mon travail de terrain. Qu'ils en soient tous vivement remerciés.

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRES DESTINES AUX TOURISTES ET EXCURSIONNISTES

Questionnaire destiné aux touristes venant à Belle-Ile en Mer

Aout 2016

Cette enquête s'inscrit dans un travail universitaire. Il garantit l'anonymat des personnes interrogées.

Dans le cadre d'une thèse de Doctorat en Géographie Humaine, Politique et des Territoires, ce questionnaire a pour vocation à mieux connaître les touristes qui ont choisi Belle-Ile en Mer comme lieu de vacances, et leurs attentes tout au long de leur séjour. Les personnes interrogées sont des touristes et sont donc non-résidents de l'Ile.

PROFIL

Votre tranche d'âge ?

☐moins de 25 ☐ 25-40☐ 40-60☐+ de 60

Votre catégorie socio-professionnelle ?

☐Agriculteur exploitant
☐Artisan, commerçant et chef d'entreprise
☐Cadre et profession intellectuelle supérieure
☐Profession intermédiaire
☐Employé, ouvrier
☐Retraité
☐Autre personne sans activité professionnelle

Votre lieu de résidence principale ?

☐France, département :
☐ Étranger, pays :

PRATIQUES TOURISTIQUES

Durée de votre séjour ?

☐ Une à trois nuits (court séjour)
☐ Une semaine
☐ Plus d'une semaine

Venez-vous fréquemment à Belle-Ile en Mer ?

☐ 1ère fois
☐ Moins d'une fois par an
☐ Une fois par an
☐ Plus d'une fois par an

Vous êtes venu

☐ Seul
☐ En famille
Age des enfants :
☐ En groupe

Votre moyen de transport sur Belle-Ile ?

☐Voiture personnelle
☐Voiture de location
☐Deux roues
☐Deux roues de location
☐A pied

Votre hébergement sur Belle-Ile ?

☐Hôtel
☐Gite, location
☐Chambre d'hôte
☐Résidence secondaire, famille, amis
☐Camping
☐Autre : ...

Pour vos achats alimentaires, vous allez privilégier ?

☐ Les petits commerces
☐ Les producteurs locaux
☐ Les supermarchés
☐ Autres : ...

Comment avez-vous connu Belle-Ile ?

☐ Bouche à oreille
☐ Agence ou tour operator
☐ Guide touristique et revue spécialisée
☐ Office de tourisme
☐ Site internet
☐ Autre : ....

Ce qui a motivé votre choix de venir à Belle Ile ?

☐Présence d'activité pour les enfants
☐Beauté des paysages
☐ Associer des activités culturelles et de pleine nature
☐Recherche d'un lieu isolé loin de la foule
☐Insularité
☐Envie d'évasion, de liberté
☐Coté sauvage
☐Cadre naturel préservé et de qualité
☐ Découverte de la nature

Vos activités pendant votre séjour ?	Quelle activité souhaiteriez-vous exercer qui n'existe pas à Belle-Ile en Mer ?
☐Visites culturelles et historiques ☐Promenade ☐Randonnée pédestre ☐Randonnée équestre ☐Cyclotourisme ☐Golf ☐Activités aquatiques ☐Repos, bien être ☐Activités pédagogiques en lien avec la nature ☐Thalasso ☐Evènement musical et autre ☐Activités artistiques : photo, dessin, peinture, ...	Comment qualifieriez-vous en quelques mots Belle-Ile en Mer ?

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pensez-vous que Belle-Ile en Mer soit un territoire à protéger ?

Si oui, pourquoi :

Si non, pourquoi :

Vos habitudes en matière de Développement durable :

☐ Tri sélectif des déchets

☐ Economie d'eau

☐ Mobilité (covoiturage, auto stop, ...)

☐ Autre :

Reproduisez-vous ces comportements sur votre lieu de vacances ?

☐ Oui ☐ non

Si non, pourquoi ?

Connaissez-vous le Centre Permanent d'Initiativespour l'Environnement (CPIE) Maison de la Nature de Belle-Ile en Mer ?

☐ Oui ☐ non

Si OUI Comment avez-vous connu le CPIE ?

Quel rôle joue-t-il, selon vous, sur le territoire ?

Questionnaire destiné aux excursionnistes venant à Belle-Ile en Mer

Aout 2016

Cette enquête s'inscrit dans un travail universitaire. Il garantit l'anonymat des personnes interrogées. Dans le cadre d'une thèse de Doctorat en Géographie Humaine, Politique et des Territoires, ce questionnaire a pour vocation à mieux connaître les excursionnistes qui ont choisi de venir sur une journée découvrir Belle-Ile en Mer.

PROFIL

Votre tranche d'âge ?

☐moins de 25 ☐ 25-40☐ 40-60☐+ de 60

Votre catégorie socio-professionnelle ?

☐ Agriculteur exploitant
☐ Artisan, commerçant et chef d'entreprise
☐ Cadre et profession intellectuelle supérieure
☐ Profession intermédiaire
☐ Employé, ouvrier
☐ Retraité
☐ Autre personne sans activité professionnelle

Votre lieu de résidence principale ?

☐ France, département :
☐ Étranger, pays :

PRATIQUES TOURISTIQUES

Est-ce votre première visite à Belle-Ile en Mer ?

☐ Oui ☐ Non

Vous êtes venu

☐ En groupe ☐ Seul ☐ En famille

Age des enfants :

Pour votre alimentation, vous avez privilégié ?

☐ Un achat sur place
☐ Un repas acheté ou préparer sur le continent

Reprenez-vous le bateau avec vos déchets ?

☐ Oui ☐ Non

Comment avez-vous connu Belle-Ile ?

☐ Bouche à oreille
☐ Agence ou tour operator
☐ Guide touristique et revue spécialisée
☐ Office de tourisme
☐ Site internet
☐ Autre : ....

Ce qui a motivé votre choix de venir à Belle Ile ?

☐ Beauté des paysages, son coté sauvage et naturel
☐ Un lieu moins fréquenté que le continent
☐ Le fait de venir sur une Ile
☐ L'opportunité d'une excursion en mer
☐ Découverte de l'Ile
☐ Le coût lié à l'excursion

(Plusieurs réponses possibles)

Le moyen de déplacement choisi ?

☐ Voiture de location
☐ Deux roues de location
☐ A pied
☐ Car Bleu/ Car Vert

Pourquoi ?

Comment qualifieriez-vous en quelques mots Belle-Ile en Mer ?

Pensez-vous que Belle-Ile en Mer soit un territoire à protéger ?

☐ Oui ☐ Non

Pourquoi ?

Cette excursion vous a-t-elle donné envi de revenir à Belle-Ile en Mer ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui :

☐ A nouveau sur une journée
☐ Pour un séjour plus ou moins long



































Eliminez d'une croix les images que vous ne souhaiteriez pas voir à Belle Ile en Mer

T19

Questionnaire destiné aux touristes venant à Belle-Ile en Mer

Aout 2016

Cette enquête s'inscrit dans un travail universitaire. Il garantit l'anonymat des personnes interrogées.

Dans le cadre d'une thèse de Doctorat en Géographie Humaine, Politique et des Territoires, ce questionnaire a pour vocation à mieux connaître les touristes qui ont choisi Belle-Ile en Mer comme lieu de vacances, et leurs attentes tout au long de leur séjour. Les personnes interrogées sont des touristes et sont donc non-résidents de l'Ile.

PROFIL

Votre tranche d'âge ?

☐moins de 25 ☐ 25-40 ☒ 40-60 ☒ + de 60

Votre catégorie socio-professionnelle ?

☐Agriculteur exploitant
☐Artisan, commerçant et chef d'entreprise
☒Cadre et profession intellectuelle supérieure
☐Profession intermédiaire
☐Employé, ouvrier
☐Retraité
☐Autre personne sans activité professionnelle

Votre lieu de résidence principale ?

☒France, département : 54
☐ Étranger, pays :

PRATIQUES TOURISTIQUES

Durée de votre séjour ?

☐ Une à trois nuits (court séjour)
☐ Une semaine
☒Plus d'une semaine

Venez-vous fréquemment à Belle-Ile en Mer ?

☒ 1ère fois
☐ Moins d'une fois par an
☐ Une fois par an
☐ Plus d'une fois par an

Vous êtes venu

☐ Seul
☒En famille
Age des enfants :
☐ En groupe

pas Bretagne
pas de coiffe bigoudaine.

Votre moyen de transport sur Belle-Ile ?

☒Voiture personnelle
☐Voiture de location
☐Deux roues
☐Deux roues de location
☐A pied

Votre hébergement sur Belle-Ile ?

☐Hôtel
☒Gite, location Airbnb.
☐Chambre d'hôte
☐Résidence secondaire, famille, amis
☐Camping
☐Autre : ...

Pour vos achats alimentaires, vous allez privilégier ?

☒Les petits commerces
☒Les producteurs locaux
☐ Les supermarchés
☐ Autres : ...

Comment avez-vous connu Belle-Ile ?

☒ Bouche à oreille
☐ Agence ou tour operator
☐ Guide touristique et revue spécialisée
☐ Office de tourisme
☐ Site internet
☐ Autre : ....

Ce qui a motivé votre choix de venir à Belle Ile ?

☐Présence d'activité pour les enfants
☒Beauté des paysages
☐ Associer des activités culturelles et de pleine nature
☐Recherche d'un lieu isolé loin de la foule
☒Insularité
☐Envie d'évasion, de liberté
☒Coté sauvage
☒Cadre naturel préservé et de qualité
☐ Découverte de la nature
☒ Le climat (clément).

Vos activités pendant votre séjour ?	Quelle activité souhaiteriez-vous exercer qui n'existe pas à Belle-Ile en Mer ?
☐Visites culturelles et historiques ☒Promenade ☐Randonnée pédestre ☐Randonnée équestre ☒Cyclotourisme ☐Golf ☐Activités aquatiques ☒Repos, bien être ☐Activités pédagogiques en lien avec la nature ☐Thalasso ☒Evènement musical et autre ☐Activités artistiques : photo, dessin, peinture, …	Balade en mer - Comment qualifieriez-vous en quelques mots Belle-Ile en Mer ? Plein les yeux —

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pensez-vous que Belle-Ile en Mer soit un territoire à protéger ?

Si oui, pourquoi : Site à préserver dans l'état.

Si non, pourquoi :

Vos habitudes en matière de Développement durable :

☒Tri sélectif des déchets

☒Economie d'eau

☐ Mobilité (covoiturage, auto stop, …)

☐ Autre :

Reproduisez-vous ces comportements sur votre lieu de vacances ?

☒Oui ☐ non

Si non, pourquoi ?

Connaissez-vous le Centre Permanent d'Initiativespour l'Environnement (CPIE) Maison de la Nature de Belle-Ile en Mer ?

☐ Oui ☒non

Si OUI Comment avez-vous connu le CPIE ?

Quel rôle joue-t-il, selon vous, sur le territoire ?

T25

Questionnaire destiné aux touristes venant à Belle-Ile en Mer

Aout 2016

Cette enquête s'inscrit dans un travail universitaire. Il garantit l'anonymat des personnes interrogées.

Dans le cadre d'une thèse de Doctorat en Géographie Humaine, Politique et des Territoires, ce questionnaire a pour vocation à mieux connaître les touristes qui ont choisi Belle-Ile en Mer comme lieu de vacances, et leurs attentes tout au long de leur séjour. Les personnes interrogées sont des touristes et sont donc non-résidents de l'Ile.

PROFIL

Votre tranche d'âge ?

☐moins de 25 ☐ 25-40☐ 40-60☒+ de 60

Votre catégorie socio-professionnelle ?

☐Agriculteur exploitant
☐Artisan, commerçant et chef d'entreprise
☒Cadre et profession intellectuelle supérieure
☐Profession intermédiaire
☐Employé, ouvrier
☐Retraité
☐Autre personne sans activité professionnelle

Votre lieu de résidence principale ?

☒France, département : Moselle (57)
☐ Étranger, pays :

PRATIQUES TOURISTIQUES

Durée de votre séjour ?

☐ Une à trois nuits (court séjour)
☒ Une semaine
☐ Plus d'une semaine

Venez-vous fréquemment à Belle-Ile en Mer ?

☒ 1ère fois
☐ Moins d'une fois par an
☐ Une fois par an
☐ Plus d'une fois par an

Vous êtes venu

☐ Seul
☒ En famille
Age des enfants :
☐ En groupe

Nous font le tour de l'île à pied.

Votre moyen de transport sur Belle-Ile ?

☐Voiture personnelle
☒Voiture de location (2 jours)
☐Deux roues
☐Deux roues de location
☒A pied (6 jours) : de Piburon de la voiture

Votre hébergement sur Belle-Ile ?

☐Hôtel
☐Gite, location
☒Chambre d'hôte
☐Résidence secondaire, famille, amis
☐Camping
☐Autre : ...

Pour vos achats alimentaires, vous allez privilégier ?

☐ Les petits commerces
☒ Les producteurs locaux
☐ Les supermarchés
☒ Autres : ... restaurants

Comment avez-vous connu Belle-Ile ?

☒ Bouche à oreille
☐ Agence ou tour operator
☐ Guide touristique et revue spécialisée
☐ Office de tourisme
☐ Site internet
☐ Autre : ....

Ce qui a motivé votre choix de venir à Belle Ile ?

☐Présence d'activité pour les enfants
☐Beauté des paysages
☒ Associer des activités culturelles et de pleine nature
☐Recherche d'un lieu isolé loin de la foule
☒Insularité
☐Envie d'évasion, de liberté
☒Coté sauvage
☒Cadre naturel préservé et de qualité
☐ Découverte de la nature

Vos activités pendant votre séjour ?	Quelle activité souhaiteriez-vous exercer qui n'existe pas à Belle-Ile en Mer ?
☒ Visites culturelles et historiques ☐ Promenade ☒ Randonnée pédestre ☐ Randonnée équestre ☐ Cyclotourisme ☐ Golf ☒ Activités aquatiques ☒ Repos, bien être ☒ Activités pédagogiques en lien avec la nature ☐ Thalasso ☒ Evènement musical et autre ☐ Activités artistiques : photo, dessin, peinture, …	– balades nature (LPO…) faune - flore pas vu cette année de Sorties CPIE) Comment qualifieriez-vous en quelques mots Belle-Ile en Mer ? – magnifique – calme – sereine – conviviale – "paradis de nature"

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pensez-vous que Belle-Ile en Mer soit un territoire à protéger ?

Si oui, pourquoi :

– richesse faune · flore · biodiversité

Si non, pourquoi :

Vos habitudes en matière de Développement durable :

☒ Tri sélectif des déchets

☒ Economie d'eau

☐ Mobilité (covoiturage, auto stop, …)

☐ Autre :

Reproduisez-vous ces comportements sur votre lieu de vacances ?

☒ Oui ☐ non

Si non, pourquoi ?

Connaissez-vous le Centre Permanent d'Initiativespour l'Environnement (CPIE) Maison de la Nature de Belle-Ile en Mer ?

☐ Oui ☒ non

Si OUI Comment avez-vous connu le CPIE ?

Quel rôle joue-t-il, selon vous, sur le territoire ?

– Connaissance des milieux naturels
– valorisation / nature / touristes -

T31

Questionnaire destiné aux touristes venant à Belle-Ile en Mer

Aout 2016

Cette enquête s'inscrit dans un travail universitaire. Il garantit l'anonymat des personnes interrogées.

Dans le cadre d'une thèse de Doctorat en Géographie Humaine, Politique et des Territoires, ce questionnaire a pour vocation à mieux connaître les touristes qui ont choisi Belle-Ile en Mer comme lieu de vacances, et leurs attentes tout au long de leur séjour. Les personnes interrogées sont des touristes et sont donc non-résidents de l'Ile.

PROFIL

Votre tranche d'âge ?

☐moins de 25 ☐ 25-40 ☒ 40-60 ☐+ de 60

Votre catégorie socio-professionnelle ?

☐Agriculteur exploitant
☐Artisan, commerçant et chef d'entreprise
☐Cadre et profession intellectuelle supérieure
☐Profession intermédiaire
☒Employé, ouvrier
☐Retraité
☐Autre personne sans activité professionnelle

Votre lieu de résidence principale ?

☒France, département : 49
☐ Étranger, pays :

PRATIQUES TOURISTIQUES

Durée de votre séjour ?

☐ Une à trois nuits (court séjour)
☐ Une semaine
☒ Plus d'une semaine

Venez-vous fréquemment à Belle-Ile en Mer ?

☐ 1ère fois
☐ Moins d'une fois par an
☐ Une fois par an
☒ Plus d'une fois par an

Vous êtes venu

☐ Seul
☒ En famille
Age des enfants :
☐ En groupe

Votre moyen de transport sur Belle-Ile ?

☒Voiture personnelle
☐Voiture de location
☐Deux roues
☐Deux roues de location
☐A pied

Votre hébergement sur Belle-Ile ?

☐Hôtel
☐Gite, location
☐Chambre d'hôte
☐Résidence secondaire, famille, amis
☐Camping
☒Autre : ..en famille..

Pour vos achats alimentaires, vous allez privilégier ?

☒ Les petits commerces
☒Les producteurs locaux
☒ Les supermarchés
☐ Autres : ...

Comment avez-vous connu Belle-Ile ?

☐ Bouche à oreille
☐ Agence ou tour operator
☐ Guide touristique et revue spécialisée
☐ Office de tourisme
☐ Site internet
☒ Autre : ..famille..

Ce qui a motivé votre choix de venir à Belle Ile ?

☐Présence d'activité pour les enfants
☒Beauté des paysages
☐ Associer des activités culturelles et de pleine nature
☒Recherche d'un lieu isolé loin de la foule
☒Insularité
☒Envie d'évasion, de liberté
☒Coté sauvage
☒Cadre naturel préservé et de qualité
☒ Découverte de la nature

Vos activités pendant votre séjour ?	Quelle activité souhaiteriez-vous exercer qui n'existe pas à Belle-Ile en Mer ?
☒ Visites culturelles et historiques ☑ Promenade ☑ Randonnée pédestre ☐ Randonnée équestre ☑ Cyclotourisme ☐ Golf ☒ Activités aquatiques ☑ Repos, bien être ☑ Activités pédagogiques en lien avec la nature ☐ Thalasso ☐ Evènement musical et autre ☒ Activités artistiques : photo, dessin, peinture, …	Comment qualifieriez-vous en quelques mots Belle-Ile en Mer ? Belle - Ile .

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pensez-vous que Belle-Ile en Mer soit un territoire à protéger ?

Si oui, pourquoi : + en + de monde

" très parqué "

sensible.

Si non, pourquoi :

Vos habitudes en matière de Développement durable :

☒ Tri sélectif des déchets

☒ Economie d'eau

☑ Mobilité (covoiturage, auto stop, …)

☐ Autre :

Reproduisez-vous ces comportements sur votre lieu de vacances ?

☒ Oui ☐ non

Si non, pourquoi ?

Connaissez-vous le Centre Permanent d'Initiativespour l'Environnement (CPIE) Maison de la Nature de Belle-Ile en Mer ?

☐ Oui ☒ non

Si OUI Comment avez-vous connu le CPIE ?

Quel rôle joue-t-il, selon vous, sur le territoire ?

540

Questionnaire destiné aux touristes venant à Belle-Ile en Mer

Aout 2016

Cette enquête s'inscrit dans un travail universitaire. Il garantit l'anonymat des personnes interrogées.

Dans le cadre d'une thèse de Doctorat en Géographie Humaine, Politique et des Territoires, ce questionnaire a pour vocation à mieux connaître les touristes qui ont choisi Belle-Ile en Mer comme lieu de vacances, et leurs attentes tout au long de leur séjour. Les personnes interrogées sont des touristes et sont donc non-résidents de l'Ile.

PROFIL

Votre tranche d'âge ?

☐moins de 25 ☒ 25-40 ☒ 40-60 ☐+ de 60

Votre catégorie socio-professionnelle ?

☐Agriculteur exploitant
☐Artisan, commerçant et chef d'entreprise
☐Cadre et profession intellectuelle supérieure
☐Profession intermédiaire
☒Employé, ouvrier
☐Retraité
☐Autre personne sans activité professionnelle

Votre lieu de résidence principale ?

☒France, département : 44
☐ Étranger, pays :

PRATIQUES TOURISTIQUES

Durée de votre séjour ?

☐ Une à trois nuits (court séjour)
☐ Une semaine
☒ Plus d'une semaine

Venez-vous fréquemment à Belle-Ile en Mer ?

☐ 1ère fois
☐ Moins d'une fois par an
☒ Une fois par an
☐ Plus d'une fois par an

Vous êtes venu

☐ Seul
☒ En famille
Age des enfants :
☐ En groupe

Votre moyen de transport sur Belle-Ile ?

☒Voiture personnelle
☐Voiture de location
☐Deux roues
☐Deux roues de location
☐A pied

Votre hébergement sur Belle-Ile ?

☐Hôtel
☐Gite, location
☐Chambre d'hôte
☐Résidence secondaire, famille, amis
☒Camping
☐Autre : ...

Pour vos achats alimentaires, vous allez privilégier ?

☐ Les petits commerces
☐ Les producteurs locaux
☒ Les supermarchés
☐ Autres : ... Restaurant

Comment avez-vous connu Belle-Ile ?

☐ Bouche à oreille
☐ Agence ou tour operator
☐ Guide touristique et revue spécialisée
☐ Office de tourisme
☐ Site internet
☐ Autre : .... famille

Ce qui a motivé votre choix de venir à Belle Ile ?

☐Présence d'activité pour les enfants
☒Beauté des paysages
☐ Associer des activités culturelles et de pleine nature
☐Recherche d'un lieu isolé loin de la foule
☒Insularité
☒Envie d'évasion, de liberté
☒Coté sauvage
☐Cadre naturel préservé et de qualité
☐ Découverte de la nature

Vos activités pendant votre séjour ?	Quelle activité souhaiteriez-vous exercer qui n'existe pas à Belle-Ile en Mer ?
☐Visites culturelles et historiques ☒Promenade ☐Randonnée pédestre ☐Randonnée équestre ☐Cyclotourisme ☐Golf ☐Activités aquatiques ☐Repos, bien être ☐Activités pédagogiques en lien avec la nature ☐Thalasso ☒Evènement musical et autre ☐Activités artistiques : photo, dessin, peinture, ...	- un peu plus de sciences cinéma. - plus d'evenements musicaux. Comment qualifieriez-vous en quelques mots Belle-Ile en Mer ? île magique...

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pensez-vous que Belle-Ile en Mer soit un territoire à protéger ?

Si oui, pourquoi : oui afin de preserver la Nature, la flore surtout...

Si non, pourquoi :

Vos habitudes en matière de Développement durable :

☐ Tri sélectif des déchets
☐ Economie d'eau
☐ Mobilité (covoiturage, auto stop, ...)
☐ Autre : Votre poubelle.

Reproduisez-vous ces comportements sur votre lieu de vacances ?

☐ Oui ☐ non

Si non, pourquoi ?

Connaissez-vous le Centre Permanent d'Initiativespour l'Environnement (CPIE) Maison de la Nature de Belle-Ile en Mer ?

☒ Oui ☐ non OT.

Si OUI Comment avez-vous connu le CPIE ?

Quel rôle joue-t-il, selon vous, sur le territoire ?

T42

Questionnaire destiné aux touristes venant à Belle-Ile en Mer

Aout 2016

Cette enquête s'inscrit dans un travail universitaire. Il garantit l'anonymat des personnes interrogées.

Dans le cadre d'une thèse de Doctorat en Géographie Humaine, Politique et des Territoires, ce questionnaire a pour vocation à mieux connaître les touristes qui ont choisi Belle-Ile en Mer comme lieu de vacances, et leurs attentes tout au long de leur séjour. Les personnes interrogées sont des touristes et sont donc non-résidents de l'Ile.

PROFIL

Votre tranche d'âge ?
☐moins de 25 ☐ 25-40☒40-60☐+ de 60

Votre catégorie socio-professionnelle ?
☐Agriculteur exploitant
☐Artisan, commerçant et chef d'entreprise
☐Cadre et profession intellectuelle supérieure
☐Profession intermédiaire
☐Employé, ouvrier
☒Retraité
☐Autre personne sans activité professionnelle

Votre lieu de résidence principale ?
☒France, département : 38 .
☐ Étranger, pays :

PRATIQUES TOURISTIQUES

Durée de votre séjour ?
☐ Une à trois nuits (court séjour)
☒ Une semaine
☐ Plus d'une semaine

Venez-vous fréquemment à Belle-Ile en Mer ?
☒ 1ère fois
☐ Moins d'une fois par an
☐ Une fois par an
☐ Plus d'une fois par an

Vous êtes venu
☐ Seul
☒ En famille
Age des enfants :
☐ En groupe

→ au milieu de Nov pour → Voir ci-dessus.

Votre moyen de transport sur Belle-Ile ?
☐Voiture personnelle
☐Voiture de location
☐Deux roues (2).
☐Deux roues de location
☒A pied

Votre hébergement sur Belle-Ile ?
☐Hôtel
☒Gite, location
☐Chambre d'hôte
☐Résidence secondaire, famille, amis
☐Camping
☐Autre : ...

Pour vos achats alimentaires, vous allez privilégier ?
☒ Les petits commerces
☐ Les producteurs locaux
☐ Les supermarchés
☐ Autres : ...

Comment avez-vous connu Belle-Ile ?
☒ Bouche à oreille
☐ Agence ou tour operator
☐ Guide touristique et revue spécialisée
☐ Office de tourisme
☐ Site internet
☐ Autre : ....

Ce qui a motivé votre choix de venir à Belle Ile ?
☐Présence d'activité pour les enfants
☐Beauté des paysages
☐ Associer des activités culturelles et de pleine nature
☐Recherche d'un lieu isolé loin de la foule
☒Insularité
☒Envie d'évasion, de liberté
☐Coté sauvage
☐Cadre naturel préservé et de qualité
☐ Découverte de la nature

fête de famille

Vos activités pendant votre séjour ?	Quelle activité souhaiteriez-vous exercer qui n'existe pas à Belle-Ile en Mer ?
☒ Visites culturelles et historiques ☐ Promenade ☒ Randonnée pédestre ☐ Randonnée équestre ☐ Cyclotourisme ☐ Golf ☐ Activités aquatiques ☒ Repos, bien être ☒ Activités pédagogiques en lien avec la nature ☐ Thalasso ☐ Evènement musical et autre ☒ Activités artistiques : photo, dessin, peinture, …	eau fraîche. Comment qualifieriez-vous en quelques mots Belle-Ile en Mer ? Havre de paix.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pensez-vous que Belle-Ile en Mer soit un territoire à protéger ?

Si oui, pourquoi : propre. Il faut que ça reste.

Si non, pourquoi :

Vos habitudes en matière de Développement durable :

☒ Tri sélectif des déchets

☒ Economie d'eau

☐ Mobilité (covoiturage, auto stop, …)

☐ Autre :

Reproduisez-vous ces comportements sur votre lieu de vacances ?

☒ Oui ☐ non

Si non, pourquoi ?

Connaissez-vous le Centre Permanent d'Initiativespour l'Environnement (CPIE) Maison de la Nature de Belle-Ile en Mer ?

☐ Oui ☒ non

Si OUI Comment avez-vous connu le CPIE ?

Quel rôle joue-t-il, selon vous, sur le territoire ?

ANNEXE 3 : Questionnaire destiné aux écoliers

Comment j'imagine mon île dans 10 ans?

Je suis ☐ un garçon ☐ une fille J'ai ..... ans

1- Dans 10 ans, qu'est ce que tu voudrais absolument voir sur Belle-île?

☐ fast-food ☐ parc aquatique ☐ patinoire ☐ centre commercial
☐ bowling ☐ piscine ☐ casino
☐ parc à thème ☐ piste de kart ☐ billard
☐ laser game ☐ musée d'art ☐ grande médiathèque
☐ location de scooter des mers ☐ plusieurs boites de nuits

As-tu d'autres idées ?

.....
.....

2- Qu'est ce que tu ne voudrais absolument pas voir sur Belle-île?

☐ fast-food ☐ parc aquatique ☐ patinoire ☐ centre commercial
☐ bowling ☐ piscine ☐ casino
☐ parc à thème ☐ piste de kart ☐ billard
☐ laser game ☐ musée d'art ☐ grande médiathèque
☐ location de scooter des mers ☐ plusieurs boites de nuits

As-tu d'autres idées ?

.....
.....

3- Le tourisme est une activité importante de Belle-île. Quelles autres activités économiques imagines-tu possibles à Belle-île dans 10 ans?

.....
.....

4- Dans 10 ans, voudrais-tu qu'il y ait : coche les réponses qui te conviennent

	Oui, c'est indispensable!	Pourquoi pas...	Non pas du tout!	Je ne sais pas
Des bus réguliers toute l'année.				
Des zones pour faire du stop				
Une piste cyclable entre les communes.				
Des vélos électriques en libre service.				
Plus de panneaux solaires sur les maisons				
Des éoliennes sur la côte				
Un pont entre Belle-île et le continent.				
Que des voitures électriques sur Belle-île				

5- Qu'est ce qu'on pourrait faire à Belle-île pour améliorer la vie des personnes âgées et / ou des personnes handicapées dans 10 ans?

.....

.....

.....

6- Pour toi, faut-il autoriser la construction de grands immeubles pour accueillir plus de monde à Belle-île? ☐ oui ☐ non

Pourquoi ?

.....

.....

7- Pour toi, faut-il mettre des feux rouges à Belle-île? ☐ oui ☐ non

Pourquoi ?

.....

.....

8- Voici la carte de Belle-île. Complète pour montrer à quoi elle ressemblera dans 10 ans.



ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE DESTINE AUX COLLEGIENS DE BELLE-ILE-EN-MER

Questionnaire destiné aux collégiens de Belle-Ile en Mer

Cette enquête s'inscrit dans un travail universitaire. Il garantit l'anonymat des personnes interrogées.
Dans le cadre d'une thèse de Doctorat en Géographie Humaine, Politique et des Territoires, ce questionnaire destiné aux collégiens de Belle Ile en Mer a pour vocation à mieux connaître leur profil, leur vie quotidienne ainsi que leurs attentes quant à l'évolution de leur territoire.

(Si tu souhaites développer tes réponses, tu peux le faire au dos du questionnaire en rappelant le numéro de la question concernée)

TON PROFIL

Ton âge ?

Garçon ☐
Fille: ☐

Ta famille habite Belle Ile depuis ?
☐ Plusieurs générations
☐ Moins de 15 ans
☐ Depuis peu

Comment qualifierais-tu en quelques mots Belle Ile en Mer ?

TA VIE PRATIQUE QUOTIDIENNE A BELLE ILE EN MER

1) Quels sont, selon toi, les avantages à habiter à Belle Ile en Mer ?

2) Penses-tu que cela présente des inconvénients, des contraintes ? Si oui lesquels ?

3) Les liaisons avec le continent sont pour toi ?
☐ Satisfaisantes ☐ Insatisfaisantes
Si insatisfaisants, pourquoi ? Comment pourrait-on les améliorer ?

4) Le nombre de commerces sur Belle Ile est pour toi ?

☐ Suffisant ☐ Insuffisant

Si insuffisants, quels commerces seraient selon toi nécessaires ?

TES LOISIRS

5) Quelles activités pratiques-tu tout au long de l'année ?

(Plusieurs réponses possibles)

☐Visites culturelles et historiques ☐Randonnées pédestres ☐Randonnées équestres
☐Cyclotourisme ☐Golf ☐Activités aquatiques ☐Activités pédagogiques en lien avec la nature
☐Thalasso ☐Evènements musicaux ☐Activités artistiques : photo, dessin, peinture, ... ☐Pêche
☐Autres : (préciser)

6) Quelles activités aimerais-tu pratiquer et qui ne sont pas présentes à Belle-Île en Mer ?

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

7) Penses-tu que Belle-Ile en Mer soit un territoire à protéger ?

☐ Oui ☐ Non

Pourquoi ?

8) Concernant tes habitudes en matière de Développement durable, quotidiennement :

(Plusieurs réponses possibles)

☐ Tu effectues le tri sélectif de tes déchets ☐ Tu cherches à économiser l'eau

9) En matière d'énergie « verte », accepterais-tu l'implantation à Belle Ile d'un parc éolien ?

☐ Oui ☐ Non Pourquoi :

10) Serais-tu prêt à accepter l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de ta maison ?

☐ Oui ☐ Non Pourquoi ?

11) Connais-tu le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Maison de la Nature de Belle-Ile en Mer ?

☐ Oui ☐ non

12) Si oui, comment l'as-tu connu ?

13) Quel rôle joue-t-il, selon toi, sur le territoire ?

EVOLUTION DE BELLE ILE EN MER

13) D'après-toi, quelles sont les 3 mesures (ou évolutions) qui amélioreraient le plus ta qualité de vie à Belle Ile en Mer :

-

-

-

Pourquoi ?

14) Quels sont les 3 domaines (répondre par priorité 1, 2, 3) qui te semblent prioritaires pour Belle Ile en Mer :

☐Éducation/Formation professionnelle ☐Emploi ☐Cadre de vie ☐Accès au logement ☐Sécurité

☐ Développement économique autre que le tourisme ☐Tourisme ☐Accès aux soins ☐Transports

☐Services publics locaux ☐Vie associative ☐Pratiques culturelles et sportives

☐Participation des habitants à la vie locale ☐Autre (préciser) :

Pourquoi ?

ET SI TU TE PROJETES DANS UNE DIZAINE D'ANNEES ?

15) As-tu une idée du métier ou du secteur d'activité dans lequel tu souhaiterais évoluer ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, lequel ?

16) Tu souhaites rester travailler à Belle-Ile en Mer ?

☐ Oui ☐ Non

Pourquoi ?

Exprimes-toi librement !

MERCI

EXEMPLE 1 DE DOCUMENT COMPLETE

Questionnaire destiné aux collégiens de Belle-Ile en Mer

Cette enquête s'inscrit dans un travail universitaire. Il garantit l'anonymat des personnes interrogées.
Dans le cadre d'une thèse de Doctorat en Géographie Humaine, Politique et des Territoires, ce questionnaire destiné aux collégiens de Belle Ile en Mer a pour vocation à mieux connaître leur profil, leur vie quotidienne ainsi que leurs attentes quant à l'évolution de leur territoire.

(Si tu souhaites développer tes réponses, tu peux le faire au dos du questionnaire en rappelant le numéro de la question concernée)

TON PROFIL

Ton âge ?
15Ans
Garçon ■
Fille: ☐

Ta famille habite Belle Ile depuis ?
■ Plusieurs générations
☐ Moins de 15 ans
☐ Depuis peu

Comment qualifierais-tu en quelques mots Belle Ile en Mer ?

une île touristique où toutes les activités pour les jeunes sont en train de disparaitre peu à peu.

TA VIE PRATIQUE QUOTIDIENNE A BELLE ILE EN MER

1) Quels sont, selon toi, les avantages à habiter à Belle Ile en Mer ?

Proximité de la mer
pas de violence
pas de pollution

2) Penses-tu que cela présente des inconvénients, des contraintes ? Si oui lesquels ?

La vie est chère.
Bateau
Aucune activité pour les jeunes (disparition de l'Espace jeunesse)

3) Les liaisons avec le continent sont pour toi ?
■ Satisfaisantes ☐ Insatisfaisantes
Si insatisfaisants, pourquoi ? Comment pourrait-on les améliorer ?

4) Le nombre de commerces sur Belle Ile est pour toi ?

☐ Suffisant ■ Insuffisant

Si insuffisants, quels commerces seraient selon toi nécessaires ?

Magasins de vêtements pour adolescents garçons
Boutique de fleurs

TES LOISIRS

5) Quelles activités pratiques-tu tout au long de l'année ?

(Plusieurs réponses possibles)

☐Visites culturelles et historiques ☐Randonnées pédestres ☐Randonnées équestres
☐Cyclotourisme ☐Golf ■Activités aquatiques ☐Activités pédagogiques en lien avec la nature
☐Thalasso ■Evènements musicaux ☐Activités artistiques : photo, dessin, peinture, ... ■Pêche
■Autres : (préciser) VTT

6) Quelles activités aimerais-tu pratiquer et qui ne sont pas présentes à Belle-Île en Mer ?

Natation

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

7) Penses-tu que Belle-Ile en Mer soit un territoire à protéger ?

■ Oui ☐ Non

Pourquoi ?

8) Concernant tes habitudes en matière de Développement durable, quotidiennement :

(Plusieurs réponses possibles)

☒ Tu effectues le tri sélectif de tes déchets ☒ Tu cherches à économiser l'eau

9) En matière d'énergie « verte », accepterais-tu l'implantation à Belle Ile d'un parc éolien ?

☐ Oui ☒ Non Pourquoi : c'est pas beau

10) Serais-tu prêt à accepter l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de ta maison ?

☒ Oui ☐ Non Pourquoi ? c'est écologique

11) Connais-tu le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Maison de la Nature de Belle-Ile en Mer ?

☒ Oui ☐ non

12) Si oui, comment l'as-tu connu ? Bouche à oreilles

13) Quel rôle joue-t-il, selon toi, sur le territoire ?

ils protègent la nature de Belle-Ile (animaux et plantes)

EVOLUTION DE BELLE ILE EN MER

13) D'après-toi, quelles sont les 3 mesures (ou évolutions) qui amélioreraient le plus ta qualité de vie à Belle Ile en Mer :

- ajouter une piscine
- un Espace jeunesse avec un directeur compréhensif
- une Salle de spectacle moderne et fonctionnelle.

Pourquoi ?

- pistes cyclables
- un nouveau complexe sportif.

14) Quels sont les 3 domaines (répondre par priorité 1, 2, 3) qui te semblent prioritaires pour Belle Ile en Mer :

☐Éducation/Formation professionnelle ☐Emploi ☐Cadre de vie ☒4 Accès au logement ☐Sécurité
☐ Développement économique autre que le tourisme ☐Tourisme ☐Accès aux soins ☐Transports
☐Services publics locaux ☒2 Vie associative ☒3 Pratiques culturelles et sportives
☐Participation des habitants à la vie locale ☐Autre (préciser) :

Pourquoi ?

ET SI TU TE PROJETES DANS UNE DIZAINE D'ANNEES ?

15) As-tu une idée du métier ou du secteur d'activité dans lequel tu souhaiterais évoluer ?

☒Oui ☐ Non

Si oui, lequel ? conducteur d'engins TP

16) Tu souhaites rester travailler à Belle-Ile en Mer ?

☒Oui ☐ Non

Pourquoi ?

Exprimes-toi librement !

MERCI

EXEMPLE 2 DE DOCUMENT COMPLETE

Questionnaire destiné aux collégiens de Belle-Ile en Mer

Cette enquête s'inscrit dans un travail universitaire. Il garantit l'anonymat des personnes interrogées.
Dans le cadre d'une thèse de Doctorat en Géographie Humaine, Politique et des Territoires, ce questionnaire destiné aux collégiens de Belle Ile en Mer a pour vocation à mieux connaître leur profil, leur vie quotidienne ainsi que leurs attentes quant à l'évolution de leur territoire.

(Si tu souhaites développer tes réponses, tu peux le faire au dos du questionnaire en rappelant le numéro de la question concernée)

TON PROFIL

Ton âge ? 14 ans

Garçon ☐
Fille: ☒

Ta famille habite Belle Ile depuis ?
☒ Plusieurs générations
☐ Moins de 15 ans
☐ Depuis peu

Comment qualifierais-tu en quelques mots Belle Ile en Mer ?
- attractive (été) = belle sauvage
- touristique (été) - solitaire (hiver)

TA VIE PRATIQUE QUOTIDIENNE A BELLE ILE EN MER

1) Quels sont, selon toi, les avantages à habiter à Belle Ile en Mer ?
- habiter près de la mer
- pouvoir se promener dans un air moins pollué
- tous se connaître
- pouvoir faire des sports particuliers (surf, vélo, paddle...)
- l'hiver on est seul

2) Penses-tu que cela présente des inconvénients, des contraintes ? Si oui lesquels ?
- partir à partir d'un certains âge
- vivre du tourisme
- ne pas partire en vacances
- l'été être envahie par les touristes
- vie chère

3) Les liaisons avec le continent sont pour toi ?
☒ Satisfaisantes ☐ Insatisfaisantes
Si insatisfaisants, pourquoi ? Comment pourrait-on les améliorer ?

4) Le nombre de commerces sur Belle Ile est pour toi ?

☒ Suffisant ☐ Insuffisant

Si insuffisants, quels commerces seraient selon toi nécessaires ? Suffisant pour ce que l'on a à faire. Comme ça on voit de la civilisat° peut aller sur le continent et faire du shopping (pas vital)

TES LOISIRS

5) Quelles activités pratiques-tu tout au long de l'année ?

(Plusieurs réponses possibles)

☐ Visites culturelles et historiques ☐ Randonnées pédestres ☐ Randonnées équestres

☒ Cyclotourisme ☐ Golf ☐ Activités aquatiques ☐ Activités pédagogiques en lien avec la nature

☐ Thalasso ☐ Evènements musicaux ☒ Activités artistiques : photo, dessin, peinture, ... ☐ Pêche

☒ Autres : (préciser) avant: surf, équitat°, handball
yoga, promenade

6) Quelles activités aimerais-tu pratiquer et qui ne sont pas présentes à Belle-Île en Mer ?

- boxe
- escalade

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

7) Penses-tu que Belle-Ile en Mer soit un territoire à protéger ?

☒ Oui ☐ Non

Pourquoi ?
protéger mais pas respecter par les touristes.

8) Concernant tes habitudes en matière de Développement durable, quotidiennement :

(Plusieurs réponses possibles)

☐ Tu effectues le tri sélectif de tes déchets ☐ Tu cherches à économiser l'eau

aucun

9) En matière d'énergie « verte », accepterais-tu l'implantation à Belle Ile d'un parc éolien ?

☒ Oui ☐ Non Pourquoi : on serait autonome, pas grave pour le paysage (tourisme) et surtout on serait une exemple pour d'autre projet

10) Serais-tu prêt à accepter l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de ta maison ?

☒ Oui ☐ Non Pourquoi ? mais ça couterait cher ! pareil on serait autonome

11) Connais-tu le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Maison de la Nature de Belle-Ile en Mer ?

☒ Oui ☐ non

12) Si oui, comment l'as-tu connu ? avec des visites scolaires / sorties (primaire, maternelle, collège)

13) Quel rôle joue-t-il, selon toi, sur le territoire ? la sensibilisat° à la nature

EVOLUTION DE BELLE ILE EN MER

13) D'après-toi, quelles sont les 3 mesures (ou évolutions) qui amélioreraient le plus ta qualité de vie à Belle Ile en Mer :

1 - du tourisme toute l'année
2 - des parents ayant un salaire un peu au dessu du smic
3 !!!!! avoir un espace jeunesse 12 - 18 ans !!!!! car on l'a perdu !

Pourquoi ?
1 pour ne pas être débordé l'été (bateau, route, accident ...)
2 pour pouvoir vivre sans forcément compter
3 pouvoir s'occuper et rencontrer d'autres personnes en dehors du temps scolaire.

14) Quels sont les 3 domaines (répondre par priorité 1, 2, 3) qui te semblent prioritaires pour Belle Ile en Mer :

☐Éducation/Formation professionnelle ☑1Emploi ☐Cadre de vie ☐Accès au logement ☐Sécurité
☐ Développement économique autre que le tourisme 2Tourisme ☐Accès aux soins ☐Transports
☐Services publics locaux ☐Vie associative 3Pratiques culturelles et sportives
☐Participation des habitants à la vie locale ☐Autre (préciser) :

Pourquoi ?

ET SI TU TE PROJETES DANS UNE DIZAINE D'ANNEES ?

15) As-tu une idée du métier ou du secteur d'activité dans lequel tu souhaiterais évoluer ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, lequel ? pilote privée
(j'ai passé mon BIA (Brevet d'initiat° aéronautisme)) 30 min de vol avec copilote à mon actif

16) Tu souhaites rester travailler à Belle-Ile en Mer ?

☐ Oui ☒ Non

Pourquoi ? car on a pas d'avenir ici.
les résidants secondaires vont nous envahir, les parents vont mourir, les enfants seront partit voir ailleurs. Les jobs seront serveur (serveuse) donc toujours du tourisme ...

Exprimes-toi librement !

Espace jeunesse obligatoire !!
touriste trop présent en été !
hiver seul ≠ liberté ! (trop bien) ! donc suicide parfois de trop (habitant)
la vie à belle ile est quand tu es petite mais
quand tu grandi tu as une seule envie : aller voir ailleur !

MERCI

ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRE DESTINE AUX RESIDENTS DE BELLE-ÎLE EN MER

Cette enquête s'inscrit dans un travail universitaire. Il garantit l'anonymat des personnes interrogées.

Dans le cadre d'une thèse de Doctorat en Géographie Humaine, Politique et des Territoires, ce questionnaire destiné aux résidents permanents et secondaires de Belle-Île-en-Mer a pour vocation à mieux connaître leur profil, leur vie quotidienne ainsi que leurs attentes quant à l'évolution de leur territoire.

VOTRE PROFIL

Votre tranche d'âge ?

Moins de 25 ☐ 26-40 ☐ 41-60 ☐ + de 60 ☐

Votre catégorie socioprofessionnelle ?

☐ Artisan, commerçant et chef d'entreprise ☐ Cadre et profession intellectuelle supérieure
☐ Profession intermédiaire ☐ Employé, ouvrier ☐ Agriculteur exploitant
☐ Autre personne sans activité professionnelle ☐ Retraité : Ancienne activité exercée ?

Vous-êtes ?

☐ Originaire de Belle-Île-en-Mer ☐ Originaire de Belle-Île-en-Mer, parti puis revenu
☐ Non originaire de Belle-Île-en-Mer (Depuis combien d'années y habitez-vous ?)

Vous résidez à Belle-Île-en-Mer :

☐ De manière permanente ☐ En tant que résident secondaire (Combien de mois par an ?)

Ce qui a motivé votre choix de vivre ou de rester vivre à Belle-Île-en-Mer ?

(Plusieurs réponses possibles)

☐ La beauté des paysages ☐ Le fait de vivre sur une Île ☐ Un lieu de vie isolé loin de la foule
☐ Le cadre naturel préservé et de qualité de l'Île ☐Autre (préciser) :

Comment qualifieriez-vous en quelques mots Belle-Île-en-Mer ?

VOTRE VIE PRATIQUE QUOTIDIENNE A BELLE-ÎLE-EN-MER

1) Quels sont, selon vous, les avantages à habiter à Belle-Île-en-Mer ?

2) Pensez-vous que cela présente des inconvénients, des contraintes ? Si oui lesquels ?

3) Comment vous déplacez vous sur Belle-Île ?

(Plusieurs réponses possibles)

☐ Avec votre voiture personnelle ☐ En deux roues ☐ En car ☐ A pied ☐ En stop

4) Les transports publics sont pour vous ?

☐ Satisfaisants ☐ Insatisfaisants

Si insatisfaisants, pourquoi ? Comment pourrait-on les améliorer ?

5) Les liaisons avec le continent sont pour vous ?

☐ Satisfaisantes ☐ Insatisfaisantes

Si insatisfaisants, pourquoi ? Comment pourrait-on les améliorer ?

6) Pour vos achats alimentaires, vous privilégiez ?

(En les classant de 1 à 4)

☐ Les petits commerces ☐ Les producteurs locaux ☐ Les supermarchés locaux et/ou continentaux ☐ Autres : (préciser)

7) Le nombre de commerces sur Belle-Île est pour vous ?

☐ Suffisant ☐ Insuffisant

Si insuffisants, quels commerces seraient selon vous nécessaires ?

8) Le développement de l'activité économique de Belle-Île-en-Mer doit-il selon vous privilégier le tourisme ?

☐ Oui ☐ Non

Pourquoi ?

9) Les services au public (Mairies, Ecoles, Poste, Gendarmerie, Police municipale, Autres administrations, Assainissement, Gestion des déchets…), répondent-ils à vos attentes ?

☐ Oui ☐ Non

Si non, pourquoi ? Comment pourrait-on les améliorer ?

10) Les services de santé (Hôpital, Pharmacie, Médecins…), répondent-ils à vos attentes ?

☐ Oui ☐ Non

Si non, pourquoi ? Comment pourrait-on les améliorer ?

11) Considérez-vous que la participation des associations et des habitants sur la mise en œuvre des projets liés au développement et à l'évolution de Belle-Île-en-Mer soit suffisamment sollicitée :

☐ Oui ☐ Non

Si non, pourquoi ? Comment pourrait-on l'améliorer ?

VOS LOISIRS

12) Quelles activités pratiquez-vous tout au long de l'année ?

(Plusieurs réponses possibles)

☐ Visites culturelles et historiques ☐ Randonnées pédestres ☐ Randonnées équestres

☐ Cyclotourisme ☐ Golf ☐ Activités aquatiques ☐ Activités pédagogiques en lien avec la nature ☐ Thalasso ☐ Evènements musicaux ☐ Activités artistiques : photo, dessin, peinture, … ☐ Chasse/Pêche ☐Autres : (préciser)

13) Etes-vous adhérent et/ou bénévole dans plusieurs associations ?

☐ Oui ☐ Non Si oui, combien ?

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

14) Pensez-vous que Belle-Île en Mer soit un territoire à protéger ?

☐ Oui ☐ Non

Pourquoi ?

15) Concernant vos habitudes en matière de Développement durable, quotidiennement :

(Plusieurs réponses possibles)

☐ Vous effectuez le tri de vos déchets ☐ Vous cherchez à économiser l'eau :

☐ Dans vos déplacements, vous privilégiez le covoiturage, l'auto-stop …

☐ Autre (préciser) :

16) En matière d'énergie « verte », accepteriez-vous l'implantation à Belle-Île d'un parc éolien ?

☐ Oui ☐ Non Pourquoi :

17) Seriez-vous prêt à installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de votre résidence ?

☐ Oui ☐ Non Pourquoi ?

18) Connaissez-vous le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Maison de la Nature de Belle-Île-en-Mer ? ☐ Oui ☐ non

19) Si oui, comment l'avez-vous connu ?

20) Quel rôle joue-t-il, selon vous, sur le territoire ?

EVOLUTION DE BELLE-ÎLE-EN-MER

21) D'après-vous, quelles sont les 3 mesures (ou évolutions) qui amélioreraient le plus votre qualité de vie à Belle-Île-en-Mer :

-

-

-

Pourquoi ?

22) Quels sont les 3 domaines (classer de 1 à 3) qui vous semblent prioritaires pour Belle-Île-en-Mer :

☐ Emploi
☐ Cadre de vie
☐ Sécurité
☐ Tourisme
☐ Transports
☐ Vie associative
☐ Pratiques culturelles et sportives
☐ Autre (préciser) :
☐ Éducation/Formation professionnelle
☐ Accès au logement
☐ Services publics locaux
☐ Développement économique autre que le tourisme
☐ Accès aux soins
☐ Participation des habitants à la vie locale

Pourquoi ?

Exprimez-vous librement !

ANNEXE 6 : STATISTIQUES INSEE

<u>Tableau 1</u> : Dynamique démographique de Belle-Île-en-Mer

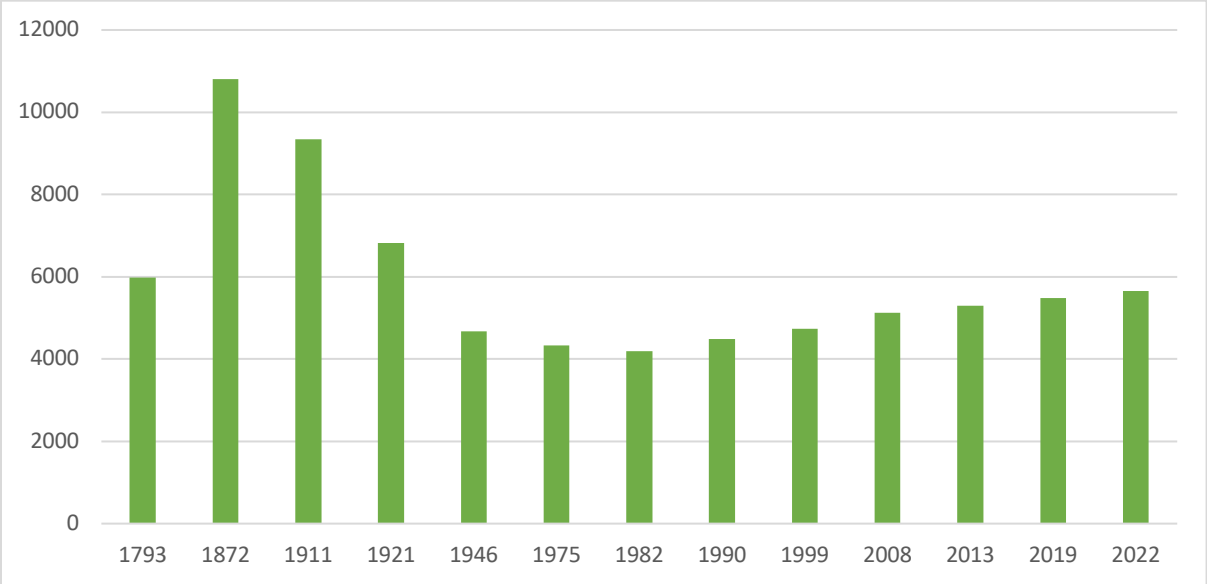

Sources : base Cassini de l'EHESS pour les nombres retenus jusqu'en 1962, base Insee à partir de 1968 (population sans doubles comptes puis population municipale à partir de 2006).

<u>Tableau 2</u> : Dynamique démographique de Belle-Île-en-Mer par commmune

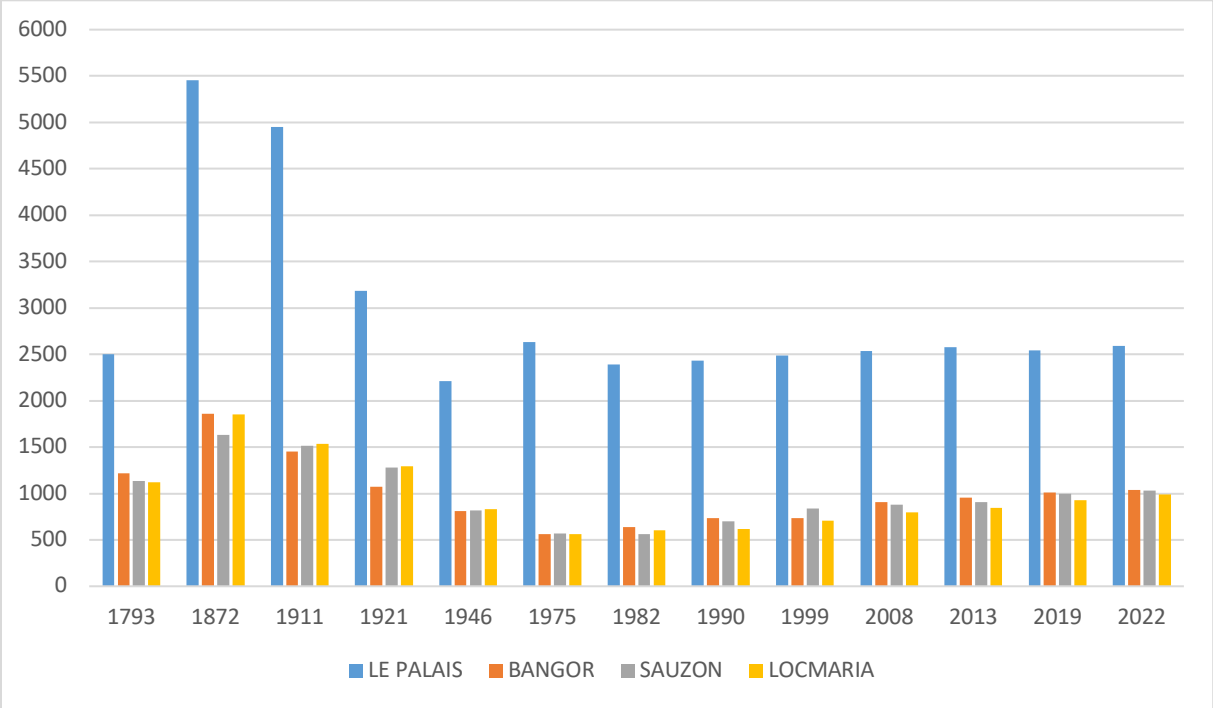

Sources : base Cassini de l'EHESS pour les nombres retenus jusqu'en 1962, base Insee à partir de 1968 (population sans doubles comptes puis population municipale à partir de 2006.

Tableau 3 : Composantes démographiques de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer

	1975/ 1982	1982/ 1990	1990/ 1999	1999/ 2008	2008/ 2013	2013/ 2019
Variation annuelle moyenne de la population (%)	-0,5	0,9	0,6	0,9	0,7	0,6
Due au solde naturel (%)	-0,6	-0,4	-0,5	-0,3	-0,4	-0,6
Due au solde migratoire (%)	0,1	1,3	1,1	1,1	1,1	1,2
Taux de natalité (‰)	11,1	11,8	10,9	11,5	8,8	7,5
Taux de mortalité (‰)	16,9	15,8	15,7	14,3	12,8	13,7

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombrements, RP2009 et RP2014 exploitations principales - État civil.

Tableau 4 : Comparaison des composantes démographiques de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer avec les données départementales, régionales et nationale

2008 à 2014	CCBI	MORBIHAN	BRETAGNE	FRANCE
Variation annuelle moyenne de la population en %	0,7	0,7	0,6	0,5
Due au solde naturel en %	-0,4	0.0	0,2	0,4
Due au solde migratoire en %	1,1	0,6	0,5	0,1
Taux de natalité (‰)	8,8	10,9	11,4	12,6
Taux de mortalité (‰)	12,8	10,4	9,9	8,5

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombrements, RP2009 et RP2014 exploitations principales - État civil.

<u>Tableau 5</u> : Comparaison des données concernant la population par âge en 2014 de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer avec les données départementales, régionales et nationale

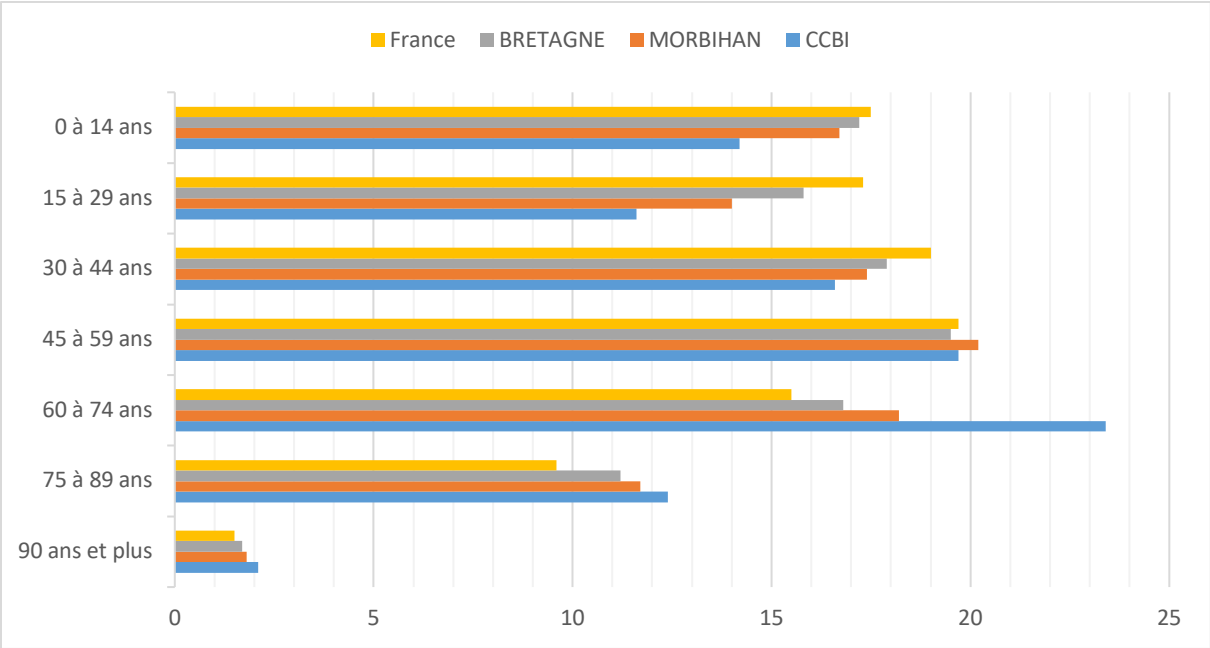

Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

<u>Tableau 6</u> : Évolution des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer entre 2009 et 2019

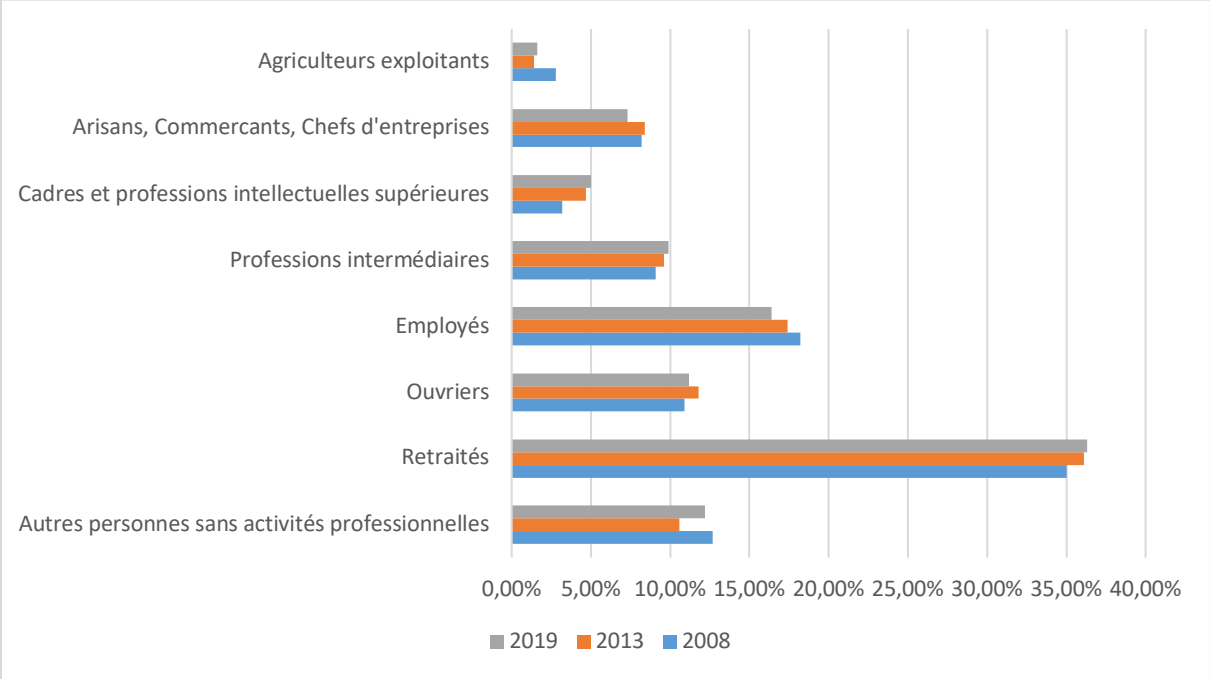

Sources : Insee, RP2008, RP2013, RP 2019 (géographie au 01/01/2020) exploitations complémentaires

Tableau 7 : Comparaison des données concernant la population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle en 2014 de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer avec les données départementales, régionales et nationale

	CCBI	MORBIHAN	BRETAGNE	FRANCE
Agriculteurs exploitants	1,6	1,4	1,4	0,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,6	4	3,5	3,5
Cadre et professions intellectuelles supérieures	4,8	5,8	7,2	9,1
Professions intermédiaires	9,8	12,7	13,5	14,1
Employés	16,7	15,5	15,6	16,5
Ouvriers	11,5	14,2	13,7	12,8
Retraités	37,4	33,1	30,8	26,8
Autres personnes sans activités professionnelles	10,6	13,4	14,3	16,4

Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations complémentaires.

Tableau 8 : Distribution des revenus disponibles de l'année 2014 de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer avec les données départementales et régionales

	CCBI	MORBIHAN	BRETAGNE
% de foyers imposés	63,2	56,6	56,6
1er décile (en Euros)	11 220,5	11 809,2	11929,4
9ème décile (en Euros)	35 471,3	34 552,7	34 747,5
Rapport inter décile	3,2	2,9	2,9

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2015.

Tableau 9 : Comparaison de la structuration de la population active de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer avec les données départementales, régionales et nationale

	CCBI	MORBIHAN	BRETAGNE	FRANCE
Actifs (%)	75,4	72,6	72,9	73,2
Actifs ayant un emploi (%)	64,4	63,5	64,3	63,2
Taux d'activité des 15/24 ans (%)	55,9	42,4	41,0	42,2
Taux d'emploi des 15/24 ans (%)	37,2	30,5	30,4	29,9

Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales.

Tableau 10 : Population de 15 à 64 ans par type d'activité à Belle-Île-en-Mer

	2008	2013	2019
Ensemble	**3 193**	**3 128**	**3 118**
Actifs (%)	**70,5**	**74,1**	**77,5**
Actifs ayant un emploi (%)	61,7	63,5	66,2
Chômeurs (%)	8,8	10,6	11,3
Inactifs (%)	**29,5**	**25,9**	**22,5**
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés (%)	4,5	4,7	6,0
Retraités ou préretraités (%)	14,4	12,6	8,7
Autres inactifs (%)	10,7	8,6	7,8

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

Tableau 11 : Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans à Belle-Île-en-Mer

	2008	2013	2019
Nombre de chômeurs	**280**	**332**	**353**
Taux de chômage en %	12,4	14,3	14,6
Taux de chômage des 15 à 24 ans	25,3	33,8	30,1
Taux de chômage des 25 à 54 ans	11,5	12,3	12,8

Taux de chômage des 55 à 64 ans	8,2	12,9	15,2

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

Tableau 12 : Comparaison au regard des statuts et conditions d'emplois des 15 ans ou plus en 2014 de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer avec les données départementales, régionales et nationales

	CCBI	MORBIHAN	BRETAGNE	FRANCE
CDD Hommes	8,3	6,8	7,1	6,6
CDD Femmes	18,6	11,8	11,5	10,3
Non-salariés indépendants	32,8	17,5	15,7	14,6
Non-salariés employeurs	21,4	12,7	11,9	10,7

Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

Tableau 13 : Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2019 à Belle-Île-en-Mer

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	**1 104**	**100**	**1 004**	**100**
Salariés	**714**	**64,6**	**787**	**78,4**
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	582	52,7	605	60,2
Contrats à durée déterminée	98	8,9	164	16,4
Intérim	3	0,3	3	0,3
Emplois aidés	9	0,8	1	0,1
Apprentissage - Stage	22	2,0	14	1,4
Non-Salariés	**391**	**35,4**	**217**	**21,6**
Indépendants	231	20,9	129	12,8
Employeurs	158	14,3	85	8,5
Aides familiaux	1	0,1	3	0,3

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

Tableau 14 : Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2019

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	**4 449**	**2 143**	**2 305**
Part des titulaires (%)			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	15,9	13,2	18,5
BEPC, brevet des collèges, DNB	6,2	4,4	7,8
CAP, BEP ou équivalent	28,5	35,4	22,0
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	21,9	22,1	21,7
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	10,5	8,6	12,3
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	9,6	8,2	10,9
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	7,5	8,1	6,9

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

Tableau 15 : Répartition des entreprises par secteur à Belle-Île-en-Mer (ensemble des activités)

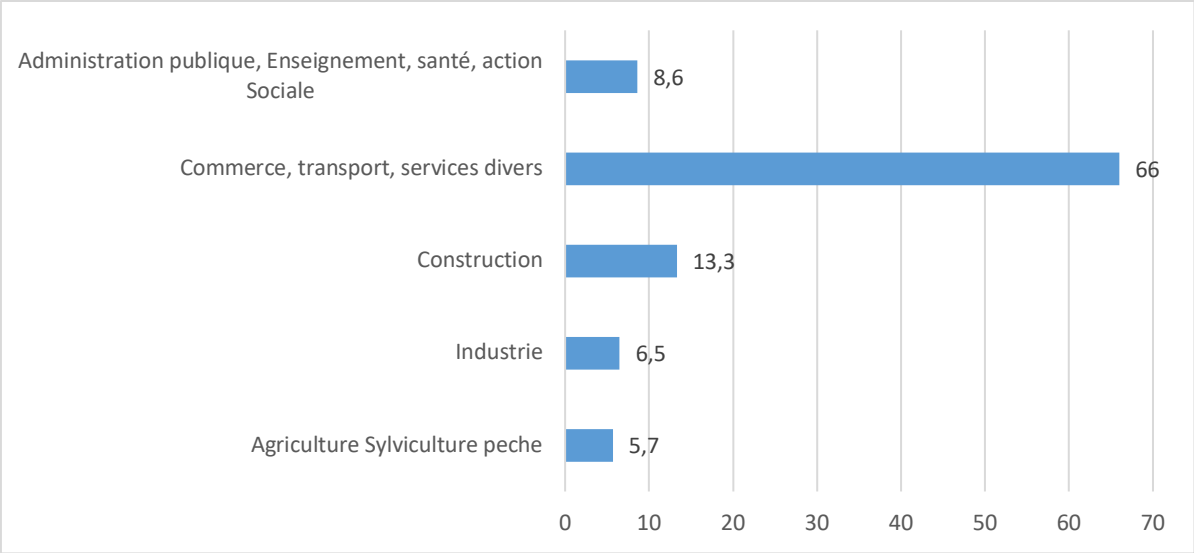

Source : Insee, CLAP en géographie au 01/01/2015.

Tableau 16 : Évolution des créations d'entreprises à Belle-Île-en-Mer (activités marchandes hors agriculture)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Créations d'établissements	62	61	47	66	68	43	65	79	58	106

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2022.

Tableau 17 : Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2021 (activités marchandes hors agriculture)

	Entreprises créées		Dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	**97**	**100,0**	**69**	**71,1**
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	13	13,4	9	69,2
Construction	14	14,4	10	71,4
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	22	22,7	13	59,1

Information et communication	1	1,0	1	100,0
Activités financières et d'assurance	1	1,0	0	0,0
Activités immobilières	6	6,2	0	0,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	21	21,6	17	81,0
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	4	4,1	4	100,0
Autres activités de services	15	15,5	15	100,0

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2022

Tableau 18 : Nombre d'unités légales par secteur d'activité au 31 décembre 2020 (activités marchandes hors agriculture)

	Nombre	%
Ensemble	**679**	**100,0**
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	78	11,5
Construction	120	17,7
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	200	29,5
Information et communication	12	1,8
Activités financières et d'assurance	15	2,2
Activités immobilières	31	4,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	107	15,8
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	68	10,0
Autres activités de services	48	7,1

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2022.

Tableau 19 : Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé et taille fin 2020 (hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 salariés ou plus
Ensemble	**340**	**100,0**	**78**	**225**	**37**
Agriculture, sylviculture et pêche	14	4,1	2	12	0
Industrie	31	9,1	8	21	2
Construction	41	12,1	3	32	6
Commerce, transports, services divers	222	65,3	63	144	15
Dont commerce et réparation automobîle	64	18,8	19	41	4
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	32	9,4	2	16	14

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2022.

Tableau 20 : Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Ensemble	**2 295**	**2 816**	**3 329**	**3 933**	**4 917**	**6 188**	**6 549**	**6 818**
Résidences principales	1 335	1 422	1 500	1 779	2 060	2 416	2 570	2 711
Résidences secondaires et logements occasionnels	796	1 193	1 687	1 970	2 600	3 547	3 763	3 901
Logements vacants	164	201	142	184	257	224	216	205

(*) 1967 et 1974 pour les DOM. Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2022.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2019 exploitations principales.

Bibliographie

Adler P., Kon S.W. (1999). *Social capital : the good, the bad, and the ugly*, Research Paper, Dept. of management and organization, University of Southern California, Los Angeles.

Abertini JB. (2014). *Démocratie représentative et participation(s) citoyenne(s) : réflexions et applications pratiques*, Revue française d'administration publique, vol. 150, no. 2, 2014, pp. 529-541.

Allen R. (1983). *Collective invention*, Journal of Economic Behavior and Organization, vol. 4, p. 1-24.

Alter N. (2010).*L'innovation ordinaire*. Presses Universitaires de France, 2010.

Andrieu B. (2011). *Un goût de terre, vers la cosmosensation*, Atlantica, Biarritz.

Andrieu B., Boëtsch G. et Chevé D. (2008). *Pour de nouveaux mondes corporels* », Corps, vol. 9, no. 1, 2011, pp. 13-46.

Andrieu B. (2017). *Cosmotique*, *Tome 1*, Liber (Editions)

Angeon V. (2009). *Les dispositifs français de développement rural : quelles proximités mobilisées* ? in Géographie Economie Société, Juin 2009.

Angeon V., Saffache P. (2008). *Les petites économies insulaires et le développement durable : des réalités locales résilientes ?* Etudes Caribéennes.

Angeon V., Callois JM. (2005). *Fondements théoriques du développement local : Quels apports du capital social et de l'économie de proximité* (pp. 19-50) ? économie et institutions.

Angeon V., Caron P., Lardon S., (2006). *Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus ?* Développement Durable et Territoires, dossier 7 Proximité et environnement, 17 juillet 2006, 22 p.

Augé M. (1992). *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Seuil.

Augustin JP. (1995). *L'intégration par le sport des enfants d'immigrés*. In : Espace, populations, sociétés, 1996-2-3. Immigrés et enfants d'immigrés. pp. 467-472.

Augustin JP. (1998). Piolle Xavier, Hoffmann-Martinot Vincent. *Les jeunes et la ville : Jean-Pierre Augustin, Les jeunes dans la ville. Institutions de socialisation et différenciation spatiale dans la Communauté urbaine de Bordeaux*. In : Sud-Ouest européen, tome 1, 1998. Tourisme et littoral aquitain. pp. 93-95.

Augustin JP., Gillet JC. (2000). Szarzynski Gérard. Augustin Jean-Pierre, Gillet Jean-Claude (2000). - *L'animation professionnelle. Histoire, acteurs, enjeux.* In : Recherche & Formation, N°34, 2000. Innovation et réseaux sociaux. pp. 137-139.

Autissier D. (2019). *Outil 43. L'atelier speed boat », La boîte à outils de la conduite du changement et de la transformation.* Sous la direction de Autissier David, et al. Dunod, pp. 126-127.

Aydelot P. (1986). *Milieux innovateurs en Europe*, GREMI, Paris.

Bachelard G. (1957). *La poétique de l'espace*, PUF.

Bagnasco A., Triglia C. (1993). *La construction sociale du marché. Le défi de la Troisième Italie*, ENS Cachan.

Balandier G. (1985). *Le détour : pouvoir et modernité*, Paris, Fayard.

Barabel M., Mayol S., Meier O. (2010).*Les médias sociaux au service du marketing territorial : une approche exploratoire,* Management & Avenir, vol. 32, no. 2, 2010, pp. 233-253.

Barbaza Y. (1970). *Trois types d'intervention du tourisme dans l'organisation de l'espace littoral*, Annales de géographie 79, pp 446-469.

Barrey G. (2007). *L'émergence d'un véritable droit du tourisme à travers la codification*, AJDA 2007

Barroca B., Serre D., Diab Y. (2014). *Penser la ville et agir par le souterrain*, Editeur : Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées.

Baron-Yelles N. (1999). *Le tourisme en France*. Territoires et stratégies, Paris, Armand Colin, Prépas-Géographie.

Bazin H. (2013). *Les figures du tiers espace : contre-espace, tiers paysage, tiers-lieu*, document électronique in HTTP// Biblio.recherche-action.fr.

Becattini G. (1992). *Le district marshallien : une notion socio-éco*, in BENKO (G.), LIPIETZ (A.) (dir.), Les régions qui gagnent, PUF.

Becattini G. (1999). *L'industrializzazione leggera della Toscana*, milan, franco angeli, 1999.

Behard D., Estebe PH. (1999). *L'État peut-il avoir un projet pour le territoire ?* Les annales de la recherche urbaine, 82, PP 80-91.

Berrada R. (2018). *Du marketing territorial au branding territorial : simple jeu de mots ou véritable transition ?* Public & Nonprofit Management Review, PNMReview Vol. 3.1 (2018).

Berdot JP., Leonard J. (2006). *Globalisation et gouvernance territoriale : une introduction*. Economies et Sociétés, vol. 41, n° 3-4, p. 333-348.

Bergerin (1992). *Déterminisme et géographie*. Hérodote, Strabon, Albert le Grand et Sébastian Münster. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval (Coll. « Travaux du département de géographie de l'Université Laval »).

Berque A. (1987). *Écoumène et cosmos aujourd'hui*, Jacques Lolive éd., L'émergence des cosmopolitiques. La Découverte, 2007, pp. 323-338.

Berque A. (1990). Bethemont Jacques. Augustin Berque, *Médiance, de milieux en paysages*. In : Revue de géographie de Lyon, vol. 65, n°4, 1990. Villes et fleuves au Japon et en France. p. 226.

Berque A. (2006). Cavin, Joëlle Salomon. *La ville-campagne, ville insoutenable ?* Natures Sciences Sociétés, vol. 14, no. 4, 2006, pp. 409-415.

Berque A. (2007). *Des fondements ontologiques de la crise, et de l'être qui pourrait la dépasser*, VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 10 Numéro 1 | avril 2010, mis en ligne le 30 mars 2010, consulté le 21 décembre 2022

Berque A. (2008). *L'Habiter dans sa poétique première*, Paris, Donner lieu, 2008, 404 p.

Berque A. (2000). *Ecoumène et médiance, de milieux en paysages*, Tours, Belin.

Berque A. (2010). *La part du social dans le rapport à la nature*, EspacesTemps.net [En ligne], Laboratoire, 2010 | Mis en ligne le 15 juin 2010, consulté le 15.06.2010. URL : https://www.espacestemps.net/articles/la-part-du-social-dans-le-rapport-a-la-nature.

Berque A. (2016). *La pensée paysagère*, Edit. Eoliennes.

Berque A. (2018). *Glossaire de mésologie*, Bastia, Éditions Éoliennes.

Bernardie-Tahir N. (2005). *Des "bouts du monde" à quelques heures : l'illusion de l'isolement dans les petites îles touristiques*. In : Annales de Géographie, t. 114, n°644, 2005. pp. 362-382.

Bernardie-Tahir N. (2011). *L'usage de l'île*, Paris : Petra (Des îles)

Biarez S. (1996). *Pouvoirs et organisations locales : vers un nouveau paradigme politique*. Sciences de la société, no 38, p. 23-46.

Boelen V. (2022). *L'éducation en plein air : un espace pédagogique écoformateur*, Revue Education relative à l'environnement, Volume 17-2.

Boltanski L., Thevenot L. (1991). *De la justification*, Paris, Gallimard, 1991.

Bonneau M. (1978). *Le fait touristique dans la France de l'Ouest : Contribution à une recherche sur le tourisme rural*. Thèse de Doctorat d'Etat, Univ. Lille I, 1978.

Bonnemaison J. (1981). *Voyage autour du territoire*. In : Espace géographique, tome 10, n°4, 1981. pp. 249-262 ; doi : https://doi.org/10.3406/spgeo.1981.3673.

Bonnemaison J. (1990). *Vivre dans l'île*. In : Espace géographique, tome 19-20, n°2, 1990.

Boutinet JP. (1992). *Anthropologie du projet*. Paris : P.U.F., coll. « psychologie d'aujourd'hui ».

Bookchin M. (1960). *Pour une société écologique : Recueil de textes et préface inédite de l'auteur (trad. de l'anglais par Helen Arnold et Daniel Blanchard*), Paris, Christian Bourgois éditeur, 1976.

Bouba-Olga Grossetti (2008). *Socio-économie de proximité*, Revue d'Économie Régionale & Urbaine, vol., no. 3, 2008, pp. 311-328.

Bouhaouala M. (2001).Chantelat, Pascal, Malek Bouhaouala, et Stéphane Champely. *Les logiques socio-économiques des clubs sportifs amateurs : une analyse des budgets*, Staps, vol. no 55, no. 2, 2001, pp. 61-78.

Bouhaouala M. (2007).*Management de la petite entreprise des loisirs sportifs : une approche socio-économique*, New Management, Edit. De Boeck Supérieur.

Bourdeau P. (2003). *Territoires du hors-quotidien : une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines ; le cas du tourisme sportif de montagne et de nature.* Géographie. Université Joseph-Fourier - Grenoble I, 2003.

Bourdeau P. (2009). *De l'après-ski à l'après-tourisme, une figure de transition pour les Alpes ?* Réflexions à partir du cas français, Revue de géographie alpine / Journal of Alpine Research, n° 97-3, 9.

Bourdeau P. (2007). *Les sports d'hiver en mutation. Crise ou révolution géoculturelle* ? Revue Espaces, tourisme et loisirs.

Bourdeau P. (2011). Philippe Bourdeau, Pascal Mao, Jean Corneloup. *Les sports de nature comme médiateurs du "pas de deux" ville-montagne. Une habitabilité en devenir ?* Annales de géographie, 2011.

Bourdeau P. (2018). Fabienne Leloup, Bernard Pecqueur, Fabien Nadou, 2018, *Dynamiques territoriales et mutations économiques – Transition, intermédiaire, innovation*, L'Harmattan, Paris, 296 pages. », Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 10, n°3 | Décembre 2019

Bourdieu P., Nadou F. (1979). *La Distinction*. In : Sociologie du travail, 22ème année n°4, Octobre - décembre 1980. pp. 475-477.

Bourdieu P. (1980). *Le capital social : Notes provisoires.* Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 31, 2-3.

Bourdieu P. (2000). *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Edit. Le Seuil, Coll. Liber3.

Bourdieu P. (2003). *L'objectivation participante*. In : Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 150, décembre 2003. Regards croisés sur l'anthropologie de Pierre Bourdieu. pp. 43-58.

Bourg D., Papaux A. (2015). *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige ».

Bourlon F. (2018). *Dynamiques territoriales des confins touristiques de nature : une lecture par les formes de développement en Patagonie chilienne*, Thèse de doctorat, UGA Grenoble.

Boyer M. (2003). *Le tourisme en F*rance, Editions EMS, Paris.

Boyer M. (2005). *Compte rendu de : Le thermalisme dans le grand Sud-Est de la France*, Grenoble, PUG, coll. La Pierre et l'Ecrit.

Braun E. (2008). *City Marketing : Towards an Integrated Approach*. Erasmus Research Institute of Management (ERIM) Ph.D. Series, Erasmus University, Rotterdam.

Breton P., Gissinger C. (2009). *Les conseils de quartier, un révélateur des difficultés d'émergence du nouveau pouvoir consultatif*, Communication et organisation, 35 | 2009, 124-135.

Brigand L. (2009). *Besoin d'Îles*, STOCK.

Briquet JL. (1995). *Les pratiques politiques « officieuses ». Clientélisme et dualisme politique en Corse et en Italie du Sud.* In : Genèses, 20, 1995. Histoire politique, histoire du politique. pp. 73-94.

Brunel S. (2006). *La planète disneylandisée : chronique d'un tour du monde*, Edit Sciences Humaines

Brunet R. (1995). *La géographie, science des territoires et des réseaux*. Cahiers de géographie du Québec, 39(108), 477–482.

Brunet R. (1992). *Les mots de la géographie, dictionnaire critique.* Montpellier/Paris/Reclus/La Documentation Française.

Brunet R. (1997). *Champs et contrechamps. Raisons de géographe*. Paris, Belin Coll. « Mappemonde »

Brunet R. (2001). *Le Déchiffrement du monde*. Paris : Belin, coll. « Mappemonde », p. 21-22.

Brunet R. (1980). *La composition des modèles dans l'analyse spatiale*. L'Espace géographique, tome IX, no 4, p. 253-265.

Brunet R. (1995). *La géographie, science des territoires et des réseaux*. Cahiers de géographie du Québec, 39(108), 477–482.

Brunet R. (1965). Fel Andŕé. Roger Brunet, *Les campagnes toulousaines. Etude géographique*. In : Études rurales, n°22-24, 1966. pp. 253-256.

Brunhes J. (1925). *La Géographie Humaine* 3T En 2 Vol Félix Alcan Sciences Sociales.

Brunois Pasina (2015). *Une forêt de signes ou l'interspécificité de la narration chez les Kasua de Nouvelle-Guinée*, Multitudes, vol. 60, no. 3, 2015, pp. 56-64.

Callon M. (2001). Durand Claude. Callon Michel, Lascoumes Pierre, Barthe Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. In : Revue française de sociologie, 2002, 43-4. Actualités wébériennes : perspectives d'analyses et principes de traduction. pp. 782-784.

Callon M. (1986). *Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques dans la Baie de Saint-Brieuc*, in L'Année sociologique, no 36, 1986.

Callon M., Latour B. (1990). *La Science telle qu'elle se fait*. Paris : La Découverte, p. 7-36.

Callon M., Latour B., Akrich M. (2006). *Sociologie de la traduction, textes fondateurs*. Presses des Mines.

Cambell O.O. (1992). *Educational Planning Managerial and Organisation Lagos*, Babs Publishers.

Cardon D. (2015). *À quoi rêvent les algorithmes : nos vies à l'heure des big data*, Paris, Seuil.

Carrel M. (2017). *Injonction participative ou empowerment ? Les enjeux de la participation en France,* Les Politiques Sociales, vol. 3-4, no. 2, 2017, pp. 79-89.

Castelain JP. (2006). *Approches de l'île,* Ethnologie française, tome XXXVII (2) : pp. 401-406.

Castells M. (1996). *The Rise of the Network Society*, The Information Age : Economy, Society, and Culture Vol. I. Malden, Massachusetts : Blackwell Publishers.

Castells M. (2012). *Networks of outrage and hope - social movements in the Internet age*. International Journal of Public Research 25(3), 398, 402, Septembre 2003.

Cailly L. (2003). *Pratiques spatiales, identités sociales et processus d'individualisation. Etude sur la constitution des identités spatiales individuelles au sein des classes moyennes salariées du secteur public hospitalier dans une ville intermédiaire : l'exemple de Tours*. Thèse.

Cazes G. (1992). *Tourisme et tiers-monde, un bilan controversé*. In : Méditerranée, tome 76, 3-4-1992. pp. 74-75.

Ceballos-Larcurain H. (1996). *Tourism, Ecotourism and Protected Areas : The State of Nature-Based Tourism around the World and Guidelines for Its Development*. IUCN Publications, Cambridge, 30.

Centemeri L. (2011). *Retour à Seveso La complexité morale et politique du dommage à l'environnement,* Annales. Histoire, Sciences Sociales, vol. 66, no. 1, 2011, pp. 213-240.

Clary D. (1993). Bailly Antoine-S. Daniel Clary : *Le tourisme dans l'espace français*. In : Revue de géographie alpine, tome 82, n°1, 1994. pp. 97-98.

Clivaz CH. (2010). Ch. Clivaz, S. Narath et M. Stock (dir.), *Tourisme, urbanité, durabilité*, Revue Urbia - Les Cahiers du développement urbain durable, n° 10, Observatoire universitaire de la ville et du développement durable, juin 2010.

Crévoisier O., Perrin E., Camagni R. (2001). Perrin Evelyne. Olivier Crevoisier, Roberto Camagni (dir.), Les milieux urbains : innovation, systèmes de production et ancrage ? 2000. In : Les Annales de la recherche urbaine, N°89, 2001. Le foisonnement associatif. pp. 179-181

Cribier F. (1969). *La grande migration d'été des citadins en France*. In : Population, 25ème année, n°6, 1970. pp. 1321- 1322.

Chabot G. (1966). *Géographie régionale de la France*, Paris, Masson, 1966.

Chesbrough H. (2003).*Open Innovation : The New Imperative for Creating and Profiting, from Technology*. Harvard Business School Press, Boston.

Chevallier J. (2015). *Conclusion / État des droits versus État de droit* ? Pierre-Yves Baudot éd., L'État des droits. Politique des droits et pratiques des institutions. Presses de Sciences Po, 2015, pp. 245-255.

Christaller W. (1933). *Die ZentralenOrte in Suddeutscland, Fischer, Jena*. In : Baskinm, L.W., Ed., Central Places in Southern Germany, Prentice Hall, Englewood Cliffs.

Christensen C. (2015). Ben Mahmoud Jouini, Sihem, et Philippe Silberzahn. *XIV. Clayton M. Christensen. Les innovations de rupture : défis et principes de management*, Thierry Burger-Helmchen éd., Les Grands Auteurs en Management de l'innovation et de la créativité. EMS Editions, 2016, pp. 283-296.

Claval P. (1981). Claval, P et F. Claval, 1981, *La Logique des villes. Essai d'urbanologie*, Paris, LITEC.

Claval P. (1994). *L'épistémologie de la géographie*, dans La géographie en collège et en lycée, Desplanques, P. (dir.), Paris, p. 24-57.

Cognard F. (2010). *Migrations d'agrément et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Sénonais*, thèse de doctorat en géographie, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand.

Copot-Rey H. (1947). Blanchard Raoul. Capot-Rey (H.) - *Géographie de la circulation sur les continents*. In : Revue de géographie alpine, tome 35, n°1, 1947. pp. 130-131.

Corbin A. (2018). *Le territoire du vide : L'Occident et le désir de r*ivage, Champs. Histoire.

Corboz A. (2010). *De la ville au patrimoine urbain*, Edit. PU QUEBEC.

Corneloup J. (2022). *La transition récréative. Une utopie transmoderne*, Préface de Bernard Kalaora, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, coll. « Écologies corporelles et environnements sportifs », 2022, 496 p.

Corneloup J. (2023). *La montagne récréative, une transition en chemin,* PUG

Corneloup J. (1999). *Pour une autre approche en management du spo*rt. Gestion 2000, 1999, 16 (3), pp.33-60.

Corneloup J. (2002). *Les théories sociologiques de la pratique sp*ortive, PUF, Paris.

Corneloup J. (2004). *L'enquête d'opinion dans l'étude des pratiques sportives de montagne*, Bulletin de méthodologie sociologique : BMS 83(1) : 18-42, Juillet 2004.

Corneloup J., Mao P., Vachée C., Bouhaouala M. (2004). *Formes de développement des sites sportifs de nature*. International Journal of Fieldwork Studies, 2004, 1, pp.67-81.

Corneloup J., Mao P., Senil N. (2005). *Ressources, produits et développement des lieux touristiques et sportifs marocains*. Cahiers Géographiques, 2005, 2, pp.1-8.

Corneloup J., Soulé B. (2007). *La gouvernance sécuritaire dans les stations de sports d'hiver françaises*, Espaces et sociétés, vol. 128-129, no. 1-2, 2007, pp. 133-150.

Corneloup J. (2015). *Du bain de mer... aux bains de mer, analyse d'une transition cultur*elle, in Duhamel P., Talandier M., Toulier B. (Dir.), Le balnéaire : modèles et circulations de modèles, Presse Universitaire de Rennes, coll. Arts et Sociétés, pp. 189-201.

Corneloup J. (2009). *Comment est abordée la question de l'innovation dans les sciences sociales ?* Revue de Géographie Alpine / Journal of Alpine Research, 13 (97-1), pp.1-17.

Corneloup J. (2011). *La forme transmoderne des pratiques récréatives de nature. Développement durable et territoires*. Economie, géographie, politique, droit, sociologie, vol. 2, n°3.

Corneloup J. (2012). *Les " Sentiers de l'imaginaire "*, au seuil de la transmodernité. Éducation relative à l'environnement : Regards - Recherches - Réflexions, 2012, pp. 139 – 159.

Corneloup J. (2013). *Les éthiques en mouvement dans les pratiques récréatives de nature*. B. Andrieu. Ethique du sport, L'Age d'Homme, 2013.

Corneloup J. (2013). *La transition culturelle, alternative au marketing*, Patrick Bourgne éd., Marketing : remède ou poison ? Les effets du marketing dans une société en crise. EMS Editions, 2013, pp. 249-264.

Corneloup J. (2014). Jean Corneloup, Philippe Bourdeau, Philippe Bachimon, Olivier Bessy. *L'habitabilité récréative périurbaine*. Sociétés - Revue des sciences sociales et humaines, 2014, 125 (3), pp.47-58.

Corneloup J., Bourdeau P., Mao P. (2015). *Changement culturel et effets générationnels dans les métiers sportifs de la montagne*, Michaël Attali éd., L'ENSA à la conquête des sommets. La montagne sur les voies de l'excellence. Presses universitaires de Grenoble, 2015, pp. 171-194.

Corneloup J. (2016). *Sociologie des pratiques récréatives en nature*. Editions du Fournel.

Corneloup J. (2019). Katja Sontag, Roux Frédérique, Jean Corneloup. *Les politiques publiques sportives saisies par les réformes*. EPS : Revue éducation physique et sport, 2019.

Corneloup J. (2017). *De l'art contemporain au trans 'art dans l'esthétisation territoriale,* Corps, vol. 15, no. 1, 2017, pp. 101-110.

Corneloup J., Bourdeau P., Mao P. (2006). *La culture, vecteur de développement des territoires touristiques et sportifs,* Montagnes Méditerranéennes, n°22, pp.7-22.

Corneloup J. et al (2001). *Formes de développement et positionnement touristique des espaces sportifs de nature*, Loisir et société, Canada 24 (1), pp. 21-46.

Corneloup J., Bourdeau P. (2002). *Culture professionnelle et métiers sportifs de la m*ontagne, Revue Theoros, 2002, vol 2, n°3, 32-44.

Corneloup J., Mao P. (2010). *Innover par la forme transmoderne*. Innovation et création dans les loisirs sportifs de nature, éd. Du Fournel, pp.72-98, 2010, sportsnature.org.

Corsi L. (2020). *Réaliser un magazine géographique sur les îles du Ponant : médiations entre recherche, territoires et télévision*, Thèse, Université de Brest.

Crozier M., Friedberg E. (1977). *L'Acteur et le système.* Paris : Le Seuil.

Cousin S., Reau B. (2009). *Un modèle de l'espace touristique*. In : Espace géographique, tome 6, n°1, 1977. pp. 41-48.

Cuche D. (1996). *La notion de culture dans les sciences sociales*, La Découverte, "Repères", 1996. In : Hommes et Migrations, n°1213, Mai-juin 1998. Des Amériques noires. pp. 136-138.

Cumin G. (1970). *Les stations intégrées*, Urbanisme, n°116, pp. 50-53.

Cushing F.H. (1979). *Zuñi. Selected Writings of Frank Hamilton Cus*hing (J. Green ed.), Lincoln & London, University of Nebraska Press.

Dacheux E. (2016). *Sans les citoyens, l'Europe n'est rien. Pour une nouvelle communication publique au service de la démocratie*, Paris, L'Harmattan.

Cuvelier P. (1998). *Anciennes et nouvelles formes de tourisme. Une approche socio-économique*, Edit. Espaces, Tourisme et loisirs.

Dagenais B. (2005). *Gérer le développement touristique pour éviter les crises, dans Crise, risque et tourisme*, coll. « Cahiers Espaces », n° 85, éd. Espaces, 2005.

Dandouau JC. (1999). *Le besoin d'information en situation d'achat et le comportement d'information face au rayon : utilisation et effets du media de communication électronique interactive*. Gestion et management. Université de Bourgogne, 1999.

D'Aquino P. (2002). *Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante*. L'Espace Géographique, 31 (1) : 3-22.

Dardel E. (1952). *L'homme et la terre [The Man and the Earth-Geographic Nature of Reality*]. Paris : Colin. [Quoted in R. J. Johnston, & P. Calval (Eds.), Geography since the Second World War : An International Survey. Florence, KY : Routledge].

Daller JF. (2012). Niels MARTIN, Philippe BOURDEAU, Jean-François DALLER, *Migrations d'agrément : du tourisme à l'habiter,* L'Harmattan, Coll. Tourisme et Société.

Danan A. (1934). *« L'épée du scandale* », La Ferté-Macé : Compédit-Beauregard (La Tribune de l'enfance), 1983.

Dardot P., Laval CH. (2014). Commun. *Essai sur la révolution au XXe si*ècle. Paris, La Découverte

Darwin CH. (1859). *L'origine des espèces*.

Debarbieux B. (1988). *Chamonix vers 1860 : stratégies d'appropriation de la haute monta*gne. In : Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie, n°1-2/1988. La haute montagne. Visions et représentations de l'époque médiévale à 1860. pp. 197-204.

Debarbieux B. (1999). *L'exploration des mondes intérieurs*. In KNAFOU R. (dir.). Géographie, état des lieux. Paris : Belin, coll. « Mappemonde », p. 371-384.

Debarbieux B., Vanier M. (2002). *Ces territorialités qui se dessinent*. Paris, Datar et Éditions de l'Aube.

De Certeau M. (1990). *L'invention du quotidien. 1.Arts et faire*. Editions Gallimard. Folio.Essais, Paris.

Decrop A., Arnone L. (2011). *Construire une communauté de marque : le cas des clubs de vacances Lookéa.* Décisions Marketing, 64, 35-46.

Degenne A. Forcé M. (2004). *Les réseaux sociaux : 2e édition*, Paris, Armand Colin, coll. « U ».

Dehoorne O., Tafani C. (2011). *Le tourisme dans les environnements littoraux et insulaires : permanences, limites et perspectives*. Etudes Caribéennes, 2013, 19.

Dematteis G. (2010). *Territorial values and geographical education, Journal of Research and Didactics in Geography*, (J-READING), 1, 2, June, 2013, pp. 17-32.

Deprez-Audebert M., Martin D. (2019). *Rapport d'information sur le tourisme en France : des recettes décevantes*, in Consommation et Sociétés, 2 Aout 2019.

Desmet H., Humbeeck B., Pourtois JP. (2013). *Co-éduquer au sein d'une cité de l'éducation*. L'Harmattan, « La revue internationale de l'éducation familiale » 2013/2 n° 34 | pages 21 à 42.

Devazies L. (2004). *Paris, capitale économique*, Pouvoirs, vol. 110, no. 3, 2004, pp. 35-46.

Devazies L. (2008). *La république et ses territoires. La circulation invisible des ric*hesses, Le Seuil, Paris.

Devazies L., Talandier M. (2014). *L'émergence de système productivo-résidentiel*s, CGET, Travaux n° 19, Documentation Française.

Devazies L., Veltz P. (2006). *Nord-Pas-de-Calais, 1975-2005 : le grand tou*rnant, Edition de l'Aube.

Dewally JM., Flament E. (1993). *Géographie du tourisme et des l*oisirs. Dossiers des Images Economiques du Monde, SEDES, 1993.

Deyon P., Fremont A. (2000). Bonnamour Jacqueline. P. Deyon, A. Frémont - *La France et l'aménagement de son territoire. Décentralisation et développement local*. In : L'information géographique, volume 65, n°3, 2001. pp. 287-288.

Dimaggio P.J., Power W.W. (1983). *The Iron Cage Revisited : Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organisational Fields*. American Sociological, 48, 147-160.

Di Méo G. (1996). *Les territoires du quotidien*, coll. Géographie sociale.

Di Méo G. (2008). *La géographie culturelle : quelle approche sociale ?* Annales de géographie, vol. 660-661, no. 2-3, 2008, pp. 47-66.

Di Méo G. (2010). *La métropolisationne. Une clé de lecture de l'organisation contemporaine des espaces géographiques*, L'Information géographique, vol. 74, no. 3, 2010, pp. 23-38.

Di Méo G. (2013). *Les Murs invisibles*, Annales de géographie, vol. 689, no. 1, 2013, pp. 122-127.

Di Méo G. (2004). *Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités // Spatial components, geographical forms and process of identities*. In : Annales de Géographie, t. 113, n°638-639.

Di Méo G. (2005). *Le patrimoine, un besoin social contemporain*. Patrimoine et estuaires, Actes du colloque international de Blaye, 5-7 octobre 2005, Blaye, Oct 2005, Blaye, France. pp.101-109.

Di Méo G. (1998). *Géographie sociale et territoires*, Nathan, Coll. Fac-Géographie.

Di Méo G. (1991). *L'Homme, la Société*, l'Espace, Paris, Anthropos, coll. Géographie.

Di Méo G. (2008). *La géographie culturelle : quelle approche sociale ?* Annales de géographie, vol. 660-661, no. 2-3, 2008, pp. 47-66.

Di Méo G. et Buleon P. (2005). *L'espace social : une lecture géographique des sociétés*. Armand Colin.

Dory D. (1989). *Les enjeux de la tropicalité* [article] Bruneau M., Dory D. dir. (1989). Paris : Masson.

Dubar C. (2011). Dubar Claude, Charles Gadéa, Coralie Perez. *Sociologie de la formation post-scolaire*, Philippe Carré éd., Traité des sciences et des techniques de la formation. Dunod, 2011, pp. 125-142.

Dubar C. (2006). *Postface. Les dégâts du néolibéralisme à la française*, Pierre Cours-Salies éd., Le bas de l'échelle. La construction sociale des situations subalternes. Érès, 2006, pp. 273-277.

Dubet F. (1995). *Sociologie de l'expérience*. In : Politix, vol. 8, n°32, Quatrième trimestre 1995. Le pouvoir des légistes. pp. 172-176.

Dumazedier j. (1962). *Vers une civilisation du loisir ?* Paris, Le Seuil.

Dumazedier j. (1998). *Loisir*, in Ecyclopaedia Universalis, Paris Ecyclopaedia Universalis France, vol. CD Universalis, version 5, P31.

Dupont L. (2005). *Le plan marketing par la pratique*, L'Harmattan.

Dupuy C. et Torre A. (1998). *Liens de proximité et relations de confiance : le cas de regroupements localisés de producteurs dans le domaine alimentaire*, dans M. Bellet, T. Kirat, et C. Largeron (Coord.) Approches multiformes de la proximité, Paris, Ed. Hermès, pp. 175-192.

Durance PH. (2011). *Innovation et territoires : quel modèle pour sortir de la crise ?* Métropolitiques.

Durand H., Jouvet F. (2002). *Le temps du tourisme triomphant*, in Spindler (dir)., Le tourisme au XXIème siècle, Paris, l'Harmattan.

Durand H., Gouirand P., Spindler J. (1994). *Economie et politique du tourisme*, Edit. LGDJ, Coll. Systèmes.

Dussel E. (2002). *L'éthique de la libération à l'ère de la mondialisation et de l'exclusion,* Paris, L'Harmattan.

Dusset A., Lauzanas JM. (2007). *L'économie sociale entre informel et formel. Paradoxes et innovations*. Presses universitaires de Rennes.

Elias N. (1981). *Qu'est-ce que la sociologie ?* Aix-en-Provence : Pandora, coll. « Des sociétés », p. 156-157.

Elias N. (1991). La société des individus, Paris, Fayart, 1991. In : Politix, vol. 4, n°16, Quatrième trimestre 1991. Causes entendues - Les constructions du mécontentement (1) pp. 98-100.

Evrard O. (2008). Auvray Bernard. *Tourisme, mobilités et altérites contemporaines*, coordonné par Anne Doquet et Olivier Evrard, Civilisations, vol. 57, n°1-2, 2008. In : Cahiers de sociologie économique et culturelle, n°45, 2008. pp. 107-108.

Fabri N., Zegni S. (2013). *Tourisme, territoires et développement*, Revue Mondes en développement, n° 40, De Boeck .

Fagnoni E. (2010). *Le tourisme, un organisateur d'espaces*. In : L'attrait d'ailleurs : images, usages et espaces du voyage à l'époque contemporaine. Actes du Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Voyages et voyageurs », La Rochelle, 2005. Paris : Editions du CTHS, 2010. pp. 201-216. (Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 130-10)

Fagnoni E. (2017). *Les espaces du tourisme et des loisirs*, Paris, A. Colin, Coll. Horizon.

Falaix L. (2015). *Dynamiques des interactions asymétriques entre les acteurs du développement territorial*, Juritourisme n°174, pp 35-39.

Falaix L. (2016). *Géographie de l'intime, habitabilité et cosmogonies immersives*, Sociétés, vol. 134, no. 4, 2016, pp. 41-53.

Falaix L. (2017). *Surf à contre-courant. Une odyssée scientifique*. Maison de l'Homme d'Aquitaine. Collection Institution Sportives et Sociétés.

Falaix L. et Corneloup J. (2017). *Habitabilité et renouveau paradigmatique de l'action territoriale : l'exemple des laboratoires récréatifs*, L'Information géographique, 2017/4.

Fabbri J., Charue-Duboc F. (2016). *Les espaces de coworking : nouveaux intermédiaires d'innovation ouverte ?* Revue française de gestion, vol. 254, no. 1, 2016, pp. 163-180.

Fauvet JC. (2004). *L'élan sociodynamique*, Edit. D'Organisation

Ferrier JP. (1999). *Le contrat géographique ou l'habitation durable des territoires*. In : Annales de Géographie, t. 108, n°607.

Fleury A. (2007). *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines : réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*, Thèse 2007.

Fleury A. (2010). *Les contradictions d'un espace public produit dans la proximité*, L'Espace Politique [Online], 10 | 2010-1, Online since 15 April 2010, connection on 20 December 2022. URL : http://journals.openedition.org/espacepolitique/1560.

Floch J.M. (1990/2002). *Sémiotique, marketing et communication. Sous les signes, les stratégies*. Presses Universitaires de France, 2002.

Foray D. (2000). *L'économie de la connaissance*. La Découverte.

Foucault M. (1976). *Il faut défendre la société, Cours au Collège de France. 1976*, Hautes Etudes, EHESS, Gallimard Seuil.

Fourny M.CH. (2014). *La frontière comme espace liminal : Proposition pour analyser l'émergence d'une figure de la frontière mobile dans le contexte alpin.* Revue de Géographie Alpine / Journal of Alpine Research, 2014, 101 (2), pp.2-11.

Fourny M.CH. (1999). *Affirmation identitaire et politiques territoriales des villes alpines*, revue de Géographie Alpine, Année 1999, 87-1, pp 171-180.

Frangialli F. (1991). *La France dans le tourisme mondial*, Paris, Economica.

Frémont A. (1974). *Recherches sur l'espace* vécu, Espace géogr.,3, p 231-237.

Frémont A. (1976). *La région, espace vécu*, Champs essais.

Frémont A. (1984). *Géographie sociale*. Paris : Masson.

Friedberg E. (1992). *Les quatre dimensions de l'action organisée*. In : Revue française de sociologie, 1992, 33-4. Organisations, firmes et réseaux. pp. 531-557.

Galibert O., Peirot N. (2017). *Entre " encadrement " et " débordement " : une approche des enjeux du Community management dans le champ de la démocratie locale*. Communiquer : Revue de communication sociale et publique, 2017, 19, pp.59-77.

Gambino M. (2011). *Pratiques des jeunes et participation à la vie locale : regards croisés France - Irlande*. Pour : enquêtes et témoignages, 2011, Les initiatives des jeunes dans les espaces ruraux, n°211, pp. 177-185.

Giddens A. (1984). *Structuration theory and Strategy as Practice*, Published online by Cambridge University Press.

Gilly JP., Torre A. (2000). *Dynamique de proximité*, Paris, L'Harmattan.

Girault Y., Auzou E., Fortin Debart C. (2008). *De la lecture critique du territoire à la notion d'empowerment : étude de cas d'un projet d'expertise citoyenne menée avec des adolescents en ban- lieue parisienne*. Education relative à l'environnement : Regards-Recherches- Réflexions, 2008, pp.175-197.

Giraut F., Vanier M. (1999). *La recomposition territoriale. Le grand débat idéal*. Espaces et recherches (1999) n°96.

Glergeau C., Violier P. (2013). *Le concept de cluster est-il soluble dans le tourisme* ? TÉOROS, vol. 31, no 2, p. 60-71, 2012.

Gombault A., Bourgeon-Renault D., Debenedetti S. (2014). BOURGEON-RENAULT Dominique, DEBENEDETTI Stéphane, GOMBAULT Anne et al., Marketing de l'Art et de la Culture. Dunod, « *Marketing sectoriel* », 2014, ISBN : 9782100708185. DOI : 10.3917/dunod.bourg.2014.01. URL : https://www.cairn.info/marketing-de-l-art-et-de-la-culture--9782100708185.htm.

Gontcharoff G. (1988). *Guide du partenariat des associations et des pouvoirs publics locaux*, l'Harmattan, Paris.

Govers (2013). *Why place branding is not about logos and slogans*, Article in Place Branding and Public Diplomacy, May 2013.

Granier R., Robert M. (2002). *Culture et structures économiques. Vers une économie de la diversité ?* Paris, Economica.

Granovetter M. (1973). *The Stengh of Weak Ties*. American Journal of Sociology 78, 1360-80.

Greffe X. (2002). *Arts et artistes au miroir de l'économie*, Economica.

Grossetti M. (1995). *Science, industrie et territoire*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.

Grossetti M., Beslay CH., Salles D. (1998). *Le modèle néo-républicain et les sites en reconversion industrielle*. In : Les Annales de la recherche urbaine, N°80-81, 1998. Gouvernances. pp. 108-119.

Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E. (2003). *Les acteurs, ces oubliés des territoires*. Coll UGA.CNRS.

Habermas J. (1962). *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, réed. 1988. In: Politix, vol. 2, n°5, Hiver 1989. Domaines d'élection. pp. 95-96
Habermas J. (1997). *Interrelations entre État de droit et démocratie*, Actuel Marx, vol. 21, no. 1, 1997, pp. 17-28.

Hartog F. (2003). *Régimes d'historicité, Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, La librairie du XXème siècle.

Heidegger M. (1954). *Lettres et autres documents. Correspondance avec Hannah Arendt*, Paris, Gallimard, (trad. Pascal David). 2001.

Herbert V. (2014). *Tourisme et territoires-Espaces d'innovations, Bussiness et Innovation*, Edit. Peter Lang.

Herouard F. (2004). *Habiter un logement temporaire. Le cas des demandeurs d'asîle hébergés à l'hôtel*. In : Travaux de l'Institut Géographique de Reims, vol. 29-30, n°115-118, 2003. Habiter. pp. 107-122.

Hopkins R. (2008). *The Transition Handbook : From Oil Dependency to Local Resilience*, Cambridge, Green Books.

Hoyaux A.F. (2000). *Point de repère et construction territoriale : quelles méthodes d'analyse pour comprendre les relations ville-montagne à Grenoble et à Chambéry ?* Espaces et sociétés, 2000/3 (n°103), p. 165-225.

Hoyaux A.F. (2015). *Habiter : se placer plaçant et se penser pensant*, Annales de géographie, n° 704, 2015, pp. 366-384.

Huck D., Kahn R. (2009). *Langues régionales, cultures et développement, Etudes de cas en Alsace, en Bretagne et en Provence*, L'Harmattan, Paris.

Ingold T. (2007). *Lines : A Brief History*. Routledge, Oxon, UK.

Ingold T. (2015). *The Life of Lines*, Routledge, Oxon, UK.

Jacquart A. (2004). *Halte aux jeux*, Stock.

Jambes JP. (2001). *Territoires apprenants. Esquisses pour le développement local du XXIème siècle*. L'Harmattan.

James W. (1890). *The principle of psychology*, HOLT.

Janin C. (2011). Janin C., Grasset E., Lapostolle D., Turquin E., *L'ingénierie, signe d'intelligence territoriale ?* Economica, Anthropos.

Judd D. (1999). *Constructing the Tourist Bubble*, In Judd Dennis R. et Falstein S., 1999, The Tourist City, London, Yale University Press.

Juguet l., Peyroutet C. (2015). *Le tourisme en France : retenir l'essentiel*, Nathan, Coll. Repères pratiques.

Kadri B., Bondarenko M., Pharicien J.PH. (2019). Boualem KADRI, Maria Bondarenko and Jean-Phariste Pharisien, *La mise en tourisme : un concept entre déconstruction et reconstruction. Une perspective sémantique*, Téoros [Online], 38, 1 | 2019.

Kadri B., Bedard F. (2005). *Vers une science du tourisme ?* Téoros, 24(2), 77–80. https://doi.org/10.7202/1071093ar.

Kahn R. (2010). *La dimension culturelle du développement territorial*, Revue d'Economie Régionale & Urbaine 2010/4 (octobre), p. 625-650.

Kalaora B. (1996). *De la composition du paysage au paysage composite*, LIGEIA, 1996/1, n° 19-20.

Kalaora B. (2014). *Pour une sociologie de l'environnement*. Environnement, société et politique., Seyssel, Champ Vallon, 301 p., Revue d'anthropologie des connaissances, vol. 8,2, no. 2, 2014, pp. 483-488.

Kauffmann JC. (2010). *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Armand Colin, Paris.

Kauffmann JC. (2001). Loriol Marc. Kaufmann Jean-Claude, Ego. *Pour une sociologie de l'individu. Une autre vision de l'homme et de la construction du sujet*. In : Revue française de sociologie, 2001, 42-4. pp. 760-762.

Klein J.L., Harrisson D. (2006). *L'Innovation Sociale : Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, PUQ.

Knafou R. (1978). Veyret Paul. Knafou (R.). *Les stations intégrées de sports d'hiver dans les Alpes Françaises.* In : Revue de géographie alpine, tome 66, n°4, 1978. pp. 485-487.

Knafou R. (1992). *L'invention du tourisme*, dans A. Bailly, R. Ferras et D. Pumain (sous la dir. de), L'encyclopédie de géographie, Paris, Economica, p. 851-864.

Knafou R. (1998). Michel M. Rémy Knafou - *La planète « nomade ». Les mobilités géographiques d'aujourd'hui.* In : L'information géographique, volume 66, n°1, 2002. p. 96.

Knafou R. et Stock M. (2003). *Tourisme*, in Dictionnaire de la géographie et des sciences de l'espace social, BELIN.

Koop K., Landel P.A., Pecqueur B. (2010). *Pourquoi croire au modèle du développement territorial au Maghreb ? Une approche critique*. EchoGéo, 2010, 13.

Kosianski JM. (2004). *Les pôles métiers d'art : des démarches empiriques de développement local relevant des réseaux de solidarité territoriale à finalité productive ?* Revue d'Économie Régionale & Urbaine, vol., no. 3, 2004, pp. 391-414.

Kotler P. (2003). *Marketing Management*. 11th Edition, Prentice-Hall, Upper Saddle River.

Kotler P. (1993). Kotler, P., Haider, D. and Rein, I. (1993) *Marketing Places. Attracting Investment, Industry and Tourism to Cities, States, and Nations*. Maxwell Macmillan Int, New York.

Kroeber A., Kuckhohn C. (1952). *Culture : A Critical Review of Concepts and Definitions*. Peabody Museum, Cambridge, MA, 181.

Krugman P. (1990). *Rethinking International Trade*. Cambridge (MA), The MIT Press.

Lafaye C., Thevenot L.(1993). *Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature.* In : Revue française de sociologie, 1993, 34-4. pp. 495-524.

Lahire B. (2003). La légitimité culturelle en *question*, Olivier Donnat éd., Regards croisés sur les pratiques culturelles. Ministère de la Culture - DEPS, 2003, pp. 39-62.

Lajarge R. (2000). *Patrimoine et légitimité des territoires. De la construction d'un autre espace et d'un autre temps commun*. In GERBEAUX F., Utopies pour le territoire : cohérence ou complexité ? La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, p. 79-100.

Lajarge R. (2002). *Territoires au pluriel : projets et acteurs en recompositions*. In: L'information géographique, volume 66, n°2, 2002. pp. 113-132.

Lajarge R. (2014). *Territorialité*, éd., Dictionnaire d'administration publique. Presses universitaires de Grenoble, 2014, pp. 498-500.

Lajarge R. (2007). *Territorialisation(s) et Parcs Naturels Régionaux*. In Faure (A.), Négrier (E.) (dir.), Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale. Critiques de la territorialisation. Ed. Symposium, pp. 132-139.

Lajarge R. (2012). Romain Lajarge, Bernard Pecqueur, Pierre-Antoine Landel, Sylvie Lardon. *Ressources territoriales : gouvernance et politiques publiques*. 2012. halshs-00700760.

Lajarge R. (2019). *Les sans mots de l'habitabilité et de la territorialité. Pourquoi des néologismes ?* UGA Editions, Collection Autour des mots.

Lajarge R., Roux E. (2007). *Ressource, projet, territoire : le travail continu des intentionnalités*. In : La ressource territoriale, Pecqueur B., Gumuchian H. (Dir) pages 133-146. Economica.

Laplantine F. (2005). *Le social et le sensible, introduction à une anthropologie modale*, Paris Teraedre, coll. "L'anthropologie au coin de la rue" .

Lascoumes P. (2007). *Chapitre 1 : Les politiques environnementales*, Olivier Borraz éd., Politiques publiques 1. La France dans la gouvernance européenne. Presses de Sciences Po, 2008, pp. 29-67.

Lascoumes P., le Gales P. (2012). *Sociologie de l'action publique (2e édition)*, Armand Colin, coll. « 128 »**.**

Lascoumes P., le Gales P. (2005). *Gouverner par les instruments*. Presses de Sciences Po, 2005.

Lasserre G. (1987). *Le Géographe et les Îles. Conférence d'ouverture du colloque « Îles tropicales : Insularité, Insularisme »*. Bordeaux, Centre de recherches sur les espaces tropicaux, 1987, p. 1-6 (coll. « Îles et Archipels », n°8).

Latour B. (2009). *Dialogue sur deux systèmes de sociologie*, in Marc Bréviglіéri, Claudette Lafaye & Danny Trom, dir., Compétences critiques et sens de la justice, Paris, Economica 2009.

Latour B. (2021). *Où suis-je ? Leçons du confinement à l'usage des terrestres.* La Découverte. Coll Les Empêcheurs.

Lauriol J. (2008). Lauriol, Jacques, Véronique Perret, et Franck Tannery. *Stratégies, espaces et territoires. Une introduction sous un prisme géographique*, Revue française de gestion, vol. 184, no. 4, 2008, pp. 91-103.

Latour B. (2012). *Enquête sur les modes d'existence : Une anthropologie des modernes*, Paris, La Découverte.

Laville J.L. et Cattani A.D. (2006). *Dictionnaire de l'autre économie*. Paris, Desclée de Brouwer.

Laville J.L., Nyssens M. (2001). *Les services sociaux entre associations, État et marché : L'aide aux personnes âgées*, Coll. Recherches, Edit. La Découverte.

Layard J. (1986). Layard J. Jeremy MacClancy, *Unconventional character and disciplinary convention : John Layard, Jungian and anthropologist*, History of Anthropology, vol. 4, 1986, p. 50-71.

Lazzarotti O. (2001). *Je me souviens : recherches au pays où le passé fait des lieux*. Carnet de voyage, Cahiers de Géographie du Québec, vol. 45, n° 124, 2001.

Lazzarotti O. (2006). *Habiter, la condition géographique*, coll. « Mappemonde », Belin, 2006.

Lazzarotti O. (2010). *Tourisme culturel et patrimoine : quelques analyses pour un Monde habitable,* Articulo - Journal of Urban Research [Online], Briefings, Online since 18 October 2010.

Lazzarotti O. (2012). *Des lieux pour mémoires. Monument, patrimoine, et mémoires-Monde*. Paris, Armand-Colin.

Lhemann V., Colomb V. (2020). *L'innovation collective. Quand créer avec devient essentiel*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Leducq D., Lusso V. (2013). *Le cluster innovant : conceptualisation et application territoriale*, Cybergeo : European Journal of Geography [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 521, mis en ligne le 07 mars 2011.

Le Gargasson CH., Messaoudi D., Leriche F. (2017). *Du tourisme de masse aux tourismes de masse,* in FAGNONI, (dir.), Les espaces du tourisme et des loisirs, 2017, A. Colin, Paris, p. 68-79.

Le Lannou (1938). Rébillon Armand. Maurice Le Lannou. *Itinéraires de Bretagne*. In : Annales de Bretagne. Tome 45, numéro 1-2, 1938. p. 189.

Le Moigne JL. (1990*). La* modélisation des systèmes complexes, 1990. In : Droit et société, n°15, 1990. Le changement juridique dans le monde arabe : jalons théoriques. p. 236.

Le Moigne JL. (1984). *La Théorie du système général, théorie de la modélisation*. Paris : PU.

Le Moing J. (2015). *L'économie circulaire : pour un développement durable des territoires*. Environnement et Société. 2015.

Lefebvre H. (1970). Riboulet Pierre. Henri Lefebvre, *La révolution urbaine*, Paris, Gallimard, 1970. In : L'Homme et la société, N. 18, 1970. Sociologie économie et impérialisme. pp. 312-315.

Lefebvre H. (1974). *La production de l´espace*, Paris : Editions Anthropos.

Lefort I. (2017). *Perspectives épistémologiques sur la géographie du tourisme et des loisirs*, in "Les espaces du tourisme et des loisirs", (dir.) Edith Fagnoni, Histoire Géographie, Capes Agrégation, Edition Armand Colin.

Le Squere R. (2009). *Cultures régionales, développement économique : des ressources territoriales pour les économies régionales*, Collection Villes et entreprises.

Lenfle S. (2004). *Faire de la recherche en management de projet*, Garel, Giard & Midler (eds.).

Leresche Saez (1997). *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière : action publique territoria*le, Politique Sciences.

Le Roy F., Yami S. (2007). *Les stratégies de coopétition*, Revue française de gestion, vol. 176, no. 7, 2007, pp. 83-86.

Levy J. (1999). Reynaud Alain. Jacques Lévy, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, coll. Mappemonde. In : Travaux de l'Institut géographique de Reims, vol. 27-28, n°107-108, 2001. Commerce et accessibilité. pp. 123-126.

Levy J., Haegel F. (1997). *Urbanités. Identité spatiale et représentation de la société*, Publié dans Figures de l'urbain. Des villes, des banlieues et de leurs représentations, PP 35-65.

Lin N. (2001). *Social capital. A theory of social structure and action*. Cambridge University Press.

Loilier T., Tollier A. (2011). *Que faire du modèle de l'innovation ouverte ?* Revue française de gestion, vol. 210, no. 1, 2011, pp. 69-85.

Lombardo PH., Wolff L. (2020). *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, Paris, Ministère de la Culture - DEPS, coll. « Culture études », 2020.

Loret A. (1993). *Sport et management : De l'éthique à la pratique*, éditions Dunod.

Lovering J. (2001). *The Coming Regional Crisis (and How To Avoid It)*. Regional Studies, vol. 35, n° 4, p. 349-354.

Lozato JP. (1985). *Géographie du tourisme*. Paris, Masson (Coll. Géographie).

Low M. (2008). *The Constitution of Space : The Structuration of Spaces Through the Simultaneity of Effect and Perception*.

Lowenthal D. (1961). Géography, *Expérience and imagination : Towards a géographical epistemologiy, Annals of the association of the american geographers*, vol 51 n°3, p 241-260.

Lussault J. (2002). *Logiques de l'espace, esprit des lieux*. In LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.), Dictionnaire de la géographie. Paris : Belin, p. 11-36.

Lussault J. (2001). *Controverses spatiales : des situations pour appréhender les espaces d'actes*. In : Villes en parallèle, n°32-34, décembre 2001. La ville aujourd'hui entre public et privé. pp. 149-159.

Lussault J. (2007). *L'homme spatial – La construction sociale de l'espace*, coll. « La couleur des idées », Seuil, Paris.

Lussault J. et Levy J. (2000). *Logiques de l´espace, esprit des lieux*. Géographies à Cerisy. Paris, Belin, « Mappemonde », 351 p.

Lussault J. et Levy J. (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin, p. 907-911.

Luyckx-Ghisi M. (2001). *Au-delà de la modernité, du patriarcat et du capitalisme : La société réenchantée ?* Collection Economie Plurielle.

Mac Cannell D. (1976). *The tourist. A new theory of the leisure class*. New York : Schocken Books.

Mace H. (1987). *Les modes de gestion des stations touristiques*, SEATL, Secrétariat d'Etat chargé du Tourisme.

Maffesoli M. (1985). Vervaeke Monique. *La sociologie plurielle de Michel Maffesoli : La connaissance ordinaire*. Précis de sociologie compréhensive, 1985. In: Sociologie du travail, 29ème année n°1, Janvier-mars 1987.

Maffesoli M. (1988). Laulan Anne-Marie. Michel Maffesoli, *Le temps des tribus, le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*. In : Communication et langages, n°76, 2ème trimestre 1988. pp. 120-121.

Maffesoli M. (1996). *Éloge de la raison sensible*, Paris, Grasset.

Magnaghi (2000). *Il progetto locale : verso la coscienza di luogo*, Bollati Boringhieri, Torino 2000.

Malinowski B. (1913). *The family among the Australian Aborigines*. A sociological study.

Malmberg T. (1980). *Human Territoriality*. Vol. 11, Mouton, New York, 31-35.

Manfredini (2019). *Les émotions du touriste. Le tourisme des sens*, Histoire urbaine, vol. 54, no. 1, 2019, pp. 101-119.

Mao P. (2003). *Les Lieux de pratique sportive de nature dans les espaces ruraux et montagnards ; contribution à l'analyse de l'espace géographique des sp*orts, thèse, Université J. Fourier, Mirabel.

Marcelpoil E. (1999). N. Bertrand, E. Marcelpoil. *La périurbanisation ou l'émergence de nouveaux territoires.* Ingénieries eau-agriculture-territoires, 1999, 17, p. 61 - p. 67.

Marcelpoil E. (2006). *Gouvernance touristique des grandes stations et durabilité. Une lecture en termes de proximité*, développement durable et territoires [En ligne], Dossier 7 | 2006, mis en ligne le 18 mai 2006.

Marcelpoil E., Perret J. (1996). *La richesse des pratiques de tourisme à la f*erme, Ingénierie 2002, n° spécial Aménités.

Marsat JB., Bonniot A. (2009). *MOdèles INnovants de TOURisme : Contribuer à une évolution positive et innovante des modèles de tourisme qui ont cours dans les espaces ruraux,* CEMAGREF.

Marshall A. (1890). *Principles of Economics*. Macmillan and Co. Ltd., London.

Martin N., Bourdeau PH., Daller JF. (2012). Niels MARTIN, Philippe BOURDEAU, Jean-François DALLER, *Migrations d'agrément : du tourisme à l'habiter*, L'Harmattan, Coll. Tourisme et Société.

Martin N. (2013). *Les migrations d'agrément, marqueur d'une dynamique d'après-tourisme dans les territoires de montagne*, thèse de doctorat en géographie, Université de Grenoble.

Martin N. (2015). *« Il faut repenser la montagne et ses modes de pratique »*, article publié dans l'Humanité du 8/12/2015.

Maslow A.H. (1943). *A Theory of Human Motivation*. Psychological Review, 50, 370-396.

Martuccelli D. (2009). Martin, Gilles. *Les Sociologies de l'individu*. Danilo Martuccelli et François de Singly, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2009, 128 pages ISBN : 978-2-200-35526-5 », Idées économiques et sociales, vol. 159, no. 1, 2010, pp. 76-76.

Mauger-Parat M. (2013). *Les représentations climatiques dans la presse française : analyses sémiologiques et sémiotiques comparées de discours médiatiques, scientifiques et profanes*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, dans le cadre de l'École doctorale Sciences humaines et sociales : cultures, individus, sociétés (Paris ; 1994-2019).

Maulion H. (2010). *Cheminements et récits atlantiques pour une géographie paysagère sensible en mouvemen*t, Université de Nantes.

Mauss M. (1950). Sociologie et anthropologie, PUF, Paris.

Merenne-Schoumaker B. (2005). Dugot Philippe. *Géographie des services et des commerces*. In : Sud-Ouest européen, tome 19, 2005. À l'écart des métropoles, de nouvelles territorialités (Coordonné par Guy Di Méo) pp. 131-132.

Merleau Ponty M. (1945). *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 531 p.

Meier 0. (2019). Management interculturel, DUNOD, Paris.

Micoud A. (1991). *Des hauts lieux ; la construction sociale de l'exemplarité*. Editions du CNRS, pp.133, 1991.

Millot V. (1996). *Cultures, sensibilités et sociétés dans la France de l'ancien régime*, Paris, Nathan.

Mintzberg H. (1989). *Le Management, voyage au centre des organisations*, les Editions d'Organisations.

Miossec JM. (1977). *Un modèle de l'espace touristique*. In : Espace géographique, tome 6, n°1, 1977. pp. 41-48.

Miossec A. (2004). *La France a-t-elle construit une politique de gestion intégrée de son littoral ?* (Did France built an integrated management policy of its coast ?). In : Bulletin de l'Association de géographes français, 76ème année, 1999-2, pp. 212-220.

M.I.T (2002). Reynaud Alain. Equipe MIT, *Tourismes 1. Lieux communs*, Paris, 2002. In : Travaux de l'Institut Géographique de Reims, vol. 28, n°111-112, 2002. Agriculture brésilienne et systèmes spatiaux. pp. 91-9.

M.I.T (2005). *Moments de lieu*x : Équipe MIT, mobilité, itinéraires, territoires ; [rédigé par Giorgia Ceriani, Vincent Coëffé, Philippe Duhamel, et al.].

M.I.T (2011). *Tourismes 3 - la révolution dura*ble, Belin, Collection Mappemonde, Paris.

MitchelL R.K. (1997). Mitchell, R.K., Agle, B.R., Wood, D.J. (1997). *Toward a theory of stakeholder identification and salience : Defining the Principle of Who or What Really Counts*. Academy of Management Review, 22(4) : 853-886.

Moine A. (2006). *Le territoire comme un système complexe : Un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie*. L'Espace Géographique, 35, 115-132.

Moles A. (1995). Les sciences de l'imprécis, Poche.

Mollard-Desfour A. (2021). *La couleur farde-t-elle son secret ?* Gris France, « Sigila »

Morand JC., Molard B. (2008). *Tourisme 2.0*, Edition PEARSON.

Morin E. (1984). *Sociologie*, Paris, Fayard.

Morin E. (1991). *La Méthode*. Paris : Le Seuil.

Moss L.A.G. (1986/2006). *The Amenity Migrants : 21 st Century Societal Driving Force for* Change, 2005 Smithers B.C (Canada) Symposium.

Morin E., Balandier G. (1994). *Les défis de la complexité : vers un nouveau paradigme de la connaissance*, Edition L'Harmattan.

Moulaert TH. (2011). *La nature de la durabilité sociale : vers une lecture socioculturelle du développement territorial durable*, Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 2, n° 2 .

Nussbaumer J., Moulaert F. (2008). *La logique sociale du développement territorial*, Québec, Collection Géographie contemporaine, Presses de l'Université du Québec.

Muller P. (2005). *Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique*. Structures, acteurs et cadres cognitifs, Revue française de science politique, vol. 55, no. 1, 2005, pp. 155-187.

Muller P. (2015). *Mise en perspective / Une théorie des cycles d'action publique pour penser le changement systémique*, Laurie Boussaguet éd., Une French touch dans l'analyse des politiques publiques ? Presses de Sciences Po, 2015, pp. 405-435.

Muller P. et Surel Y. (1998). Thoenig Jean-Claude. Pierre Muller et Yves Surel : *L'analyse des politiques publiques*. In : Politiques et management public, vol. 16, n° 4, 1998. pp. 170-171.

Nedelec P. (2012). *« What happens here, stays here » : origines, cristallisation et recomposition des imaginaires touristiques de Las Vegas »,* Mondes du Tourisme.

Obin O. (2013). *Territoires en construction : de la géographie sociale à l'acteur-réseau : une lecture des dynamiques sportives de nature dans les Grands Causses*. Géographie. Université de Grenoble, 2013.

Oldenburg R. (1989). *The Great Good Place : Cafés, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and how They Get You Through the Day*, Edit. PARAGON HOUSE.

Ollivro J. (2000). *L'homme à toutes vitesses*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Origet Du Cluzeau C. (2013). *Le tourisme culturel : dynamique et prospective d'une passion durable*, Coll. Tourisme, Compétences et Metiers, Edit. De Boeck.

Ostrom E. (1990). *Governing the Commons. The Evolution of Institution for Collective Action*. Cambridge University Press, Cambridge.

Ostrom E. (2009). *Social-Ecological Systems*, Science 325.

Ostrom E. (2010). Holland, Guillaume, et Omar Sene. *« Elinor Ostrom et la Gouvernance Economique »*, Revue d'économie politique, vol. 120, no. 3, 2010, pp. 441-452.

Padiolo J.G. (1983). *L'Etat au concret*. In : Politiques et management public, vol. 1, n° 2, 1983. pp. 107-11

Pages M. (1991). *Trace ou sens : le système émotionnel*, L'Harmattan, coll. « Hommes et Groupes ».

Pearce D. (1993). *Géographie du tourisme*. Paris, Nathan (Coll. « Géographie »).

Pacquot TH. (2005). *Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire...,* Informations sociales, vol. 123, no. 3, 2005, pp. 48-54.

Pacquot TH. (2009). *L'espace public*, Paris, La Découverte, coll. Repères .

Pecqueur B. (1989). *Le développement local*. Syros, Alternatives Economiques. In : Economie rurale. N°197, 1990. pp. 53-55.

Pecqueur B. (1999). Colletis Gabriel, Gilly Jean-Pierre, Leroux Isabelle, Pecqueur Bernard, Perrat Jacques, Rychen Frédéric, Zimmermann Jean- Benoît. *Construction territoriale et dynamiques économiques.* In : Sciences de la société, n°48, 1999. Entreprises et territoires. pp. 25-47.

Pecqueur B. (2001). *Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés*. In : Économie rurale. N°261, 2001. pp. 37-49.

Pecqueur B. (2004). *Vers une géographie économique et culturelle autour de la notion de territoire*. Géographie et cultures, 2004, pp.22-37.

Pecqueur B., Zimmermann JB. (2004). *Economie de proximité*, Edit. Hermes Lavoisier.

Pelletier PH. (2021). *Débat "Les îles de la tentation. Géographies de l'attractivité insulaire" avec Marie Redon (maître de conférences à l'Université Paris 13-Nord) et Philippe Pelletier (professeur à l'Université Lyon 2) le mardi 31 janvier 2021 au Café de Flore.*

Perlik M. (2011). *Gentrification alpine : lorsque le village de montagne devient un arrondissement métropolitain*, Revue de géographie alpine, n°99-1, available at : rga.revues.org/1385.

Peron F. (2005). *Fonctions sociales et dimensions subjectives des espaces insulaires (à partir de l'exemple des îles du Ponant*), Annales de géographie, vol. 644, no. 4, 2005, pp. 422-436.

Perret J. (1992). *Le développement touristique local - Les stations de sports d'hiver*, Thèse de doctorat, Université Pierre Mendès-France, Grenoble.

Perret J. (1994). Debarbieux Bernard. Jacques Perret : *Le développement touristique local : les stations de sports d'hiver*. In : Revue de géographie alpine, tome 82, n°1, 1994. pp. 98-99.

Perroux F. (1991). *L'économie du XX*ème *siècle*, PUF de Grenoble.

Pezeu Massabuau J. (1977). *La maison japonaise : standardisation de l'espace habité et harmonie sociale*. In : Annales. Economies, sociétés, civilisations. 32ème année, N. 4, 1977. pp. 670-701.

Pigeassou CH. (1997). *Sport et tourisme : émergence du sport dans l'offre touristique*, Edition Espaces, Septembre 1997.

Pineau J.Y. (2018). *Les tiers-lieux et les cafés associatifs, laboratoires des territoires ruraux*, Nectart, vol. 7, no. 2, 2018, pp. 100-109.

Piolle X. (1993). *La montagne « ailleurs » privilégié des citadins favorisés*, in Aménagements et environnements montagnards, Dossiers de la Revue de géographie Alpine n°11, Grenoble, pp. 107-111.

Pociello CH. (1995). *Les cultures sportives*. Paris : PUF.

Porter M.E. (1990). *The Competitive Advantage of Nations*. Harvard Business Revue.

Poudray V., Landel P.A., Mao P. (2017). *Formes et impacts de la territorialisation des politiques touristiques. Le cas de l'Ardèche méridionale*, Revue GéoDév.ma, Volume 5 (2017). Numéro spécial : « Tourisme durable et articulation entre littoral et arrière-pays en Méditerranée ».

Preau P. (1968). *Essai d'une typologie des stations de sports d'hiver dans les Alpes du Nord*. In : Revue de géographie alpine, tome 56, n°1, 1968. pp. 127-140.

Prigogine I., Stengers I. (1986). *La nouvelle alliance*, Paris, Folio.

Pumain D. (1982). Courgeau Daniel. Pumain (Denise) *La dynamique des villes*. In : Population, 37ème année, n°6, 1982. pp. 1228-1229.

Quere (2021). *La fabrique des émotions*, PUF.

Rabourdin S. (2012). *Replanter les consciences : une refondation de la relation homme-nature*, Y MICHEL, Gap France.

Raffestin C. (1997). *Réinventer l'hospitalité*. In : Communications, 65, 1997. L'hospitalité. pp. 165-177 ; doi : https://doi.org/10.3406/comm.1997.1997.

Raffestin C. (1977). *Paysage et territorialité*, Cahiers de géographie du Québec, vol.21, n°53-54, 1977, pp.123-134.

Raffestin C. (1992). *Autour de la fonction sociale de la frontière*, Espaces et Sociétés, n°70-71, 1992, pp.157-164.

Rallet A. (1999). *L'économie de proximités*. Ecole-Chercheurs INRA Economie spatiale et régionale, Le Croisic, 8-10 décembre 1999.

Rallet A., Torre A. (2007). *Quelles proximités pour innover ?* L'Harmattan, Paris, Collection « Géographies en liberté.

Rallet A., Torre A. (2004). *Proximité et localisation*. In: Economie rurale. N°280, 2004. Proximité et territoires. pp. 25-41.

Reclus E. (1905/1908). *L'Homme et la Terre* (seconde édition, abrégée et mise à jour par G. Goujon, A. Perpillou et Paul Reclus), Paris, Éditions Albin Michel, 1930-1931, 2e éd. (1ère éd. 1905-1908), 3 volumes (t. 1, 670 p. ; t. 2, 692 p. ; t. 3, 687 p.).

Redon M. (2019). *Géopolitique des îles*. Le Cavalier Bleu, 2019.

Renouard C. (2012). *Amour et justice dans la vie économique. De l'accompagnement des pratiques à la critique sociale et à l'action collective*. Revue d'éthique et de théologie morale, 41-58.

Reynaud A. (1975). *Parlons plutôt de classe socio-spatiale*. In : Espaces Temps, 10-11, 1979. Région : enquête sur un concept au- dessus de tout soupçon. pp. 34-38.

Reynaud JD. (1991). De Terssac, Gilbert. *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud. Débats et prolongements*. La Découverte, 2003.

Ripoll Tissot (2010). *La dimension spatiale des ressources sociales* (introduction du dossier). Regards Sociologiques, 2010, 40, pp.5-7.

Ritaine E. (1995). *Territoire et politique en Europe du Sud*. In : Revue française de science politique, 44ème année, n°1, 1994. pp. 75-99.

Rodriguez Magda R.M. (2004). *Transmodernidad*, Barcelona, Anthoropos.

Roubaud L. (1925). *Les Enfants de Caïn*, Grasset.

Roux E., Feyt G (2011). *Les observatoires territoriaux : sens et enjeux*, Paris : la documentation française, Travaux n° 14.

Roux JM. (2002). *Territoire sans lieux : la banalisation planifiée des régions*, Co-auteurs : Gildas Baudez, Gérard Bauer, Robert Davreu, Éditions Dunod.

Royoux D., Vassalo P. (2013). *Urgences temporelles. L'action publique face au temps de vivre*, Éditions Syllepse, Paris.

Rui S. (2004). *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*, Armand Colin, Paris.

Sachs I. (1980). *Partie II : Les politiques de l'écodéveloppement. Stratégies de l'écodéveloppement*. Éditions de l'Atelier, 1980, pp. 37-92.

Sack RD. (1986). *Human territoriality : its theory and history*. Cambridge : Cambridge University Press.

Sack RD. (1997). *Homo Geographicus*. Baltimore, Londres : The Johns Hopkins University Press.

Sassen S. (1996). *La ville globale, New York, Londres, To*kyo, traduit de l'américain par Denis-Armand Canal, Sociétés contemporaines, n° 22-23, juin-septembre 1995.

Sauvageot A. (1987). *Figures de la publicité, figures du monde*. Paris : Presses Universitaires de France.

Schumpeter J. (1942). *Capitalisme, socialisme et démocratie*.

Segaud M. (2010). *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Armand Colin, 2010.

Sen A. (2000). *Development as Freedom*. OUP, Oxford.

Serres M. (1990). *Le contrat naturel*, Paris, François BOURIN.

Simmel G. (1986). *La Sociologie et l'Expérience du monde moderne*, Méridiens Klincksieck,

SIMMEL G. (1995). *Le conflit*, Circé/Poche.

Simonneaux J. (1999). *Acteurs, enjeux et régulation dans la dynamique du tourisme en espace rural*, Thèse de doctorat d'études rurales, Université de Toulouse-Le Mirail.

Sloterdijk P. (1998). Sphères I. Bulles. *Microsphérologi*e, traduit de l'allemand par Olivier Mannoni, Paris, Pauvert, 2002.

Soja E. (1989). *Postmodern Geographies : The Reassertion of Space in Critical Social Theory*. Verso, London and New York.

Soja E. (1971). *The political organization of space*, Commission on College Geography Resource, Association of American Geographers, n°8, p. 1-54.

Soja E. (2010). *Seeking Spatial Justice,* Minneapolis University of Minnesota Press.

Soulé B. (2007). *Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales*. Recherches Qualitatives, 2007, 27, pp.127-140.

Staszak JF. (2004). *L'exote, l'oviri, l'exilé : les singulières identités géographiques de Paul Gauguin*, Annales de géographie, 638-639, juillet-octobre, pp. 363-384.

Stock M. (2001). *Brighton and Hove : station touristique ou ville touristique ? Étude théorico-empirique*, Géocarrefour, 76 (2) pp. 127-131.

Stock M. (2004). *L'habiter comme pratique des lieux géographiques*. EspacesTemps.net [en ligne], Travaux.

Stock M. (2005). Ceriani, G., Duhamel, P., Knafou, R. & Stock, M. (2005). *Le tourisme et la rencontre de l'autre. Voyage au pays des idées reçues*. L'Autre, 6, 71-82. https://doi.org/10.3917/lautr.016.0071.

Stock M. (2006). *L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles.* EspacesTemps.net.

Stock M. (2010). *Vers une théorisation de l'approche géographique du tourisme*. Introduction. Monde du tourisme 2. pp. 19-23.

Stock M. (2015). Habiter comme « faire avec l'espace. Réflexions à partir des théories de la pratique », Annales de géographie, vol. 704, no. 4, 2015, pp. 424-441.

Stock M., Duhamel PH. (2005). *A practice-based approach to the conceptualisation of geographical mobility*. Belgeo - Revue belge de géographie, 1-2, 59-68.

Schwartz S.H., Bilsky W. (1990). *Toward a Theory of the Universal Content and Structure of Values : Extensions and Cross-Cultural Replications*. Journal of Personality and Social Psychology, 58, 878-891.

Talandier M. (2006). *Les théories de la science régionale face à la revitalisation résidentielle des espaces non métropolitains*. XIIIème Colloque de l'ASRDLF, Jul 2006, France.

Talandier M. (2007). *Un nouveau modèle de développement hors métropolisation ; Le cas du monde rural français*, Thèse de doctorat, Université Paris-XII – Val de Marne, Institut d'Urbanisme de Paris, C.R.E.T.E.I.L., Sous la direction de Laurent Davezies.

Talandier M. (2009). *Richesse et développement des territoires*. Pour : enquêtes et témoignages, 2009, 199, pp.10-15.

Terrier C. (2006). *Flux et afflux de touristes : les instruments de mesure, la géo-mathématique des flux*, in revue FLUX, Cahiers scientifiques internationaux Réseaux et Territoires.

Thoenig JC. (2014). *Politique Publique*, in Boussaguet, Laurie, Sophie Jacquot et Pauline Ravinet. Dictionnaire des politiques publiques. 4ème édition précédée d'un nouvel avant-propos. Presses de Sciences Po, 2014.

Thevenot L. (2006). *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Éditions La Découverte.

Thevenot L. et Botanski L. (1991). *De la justification, les économies de la grandeur*, Revue française de science politique, vol. -, no. HS1, 2021, pp. 242-260.

Torre A. (2015). *Théorie du développement territorial*, Géographie, économie, société, vol. 17, no. 3, 2015, pp. 273-288.

Toulier B. (2015). *Le balnéaire - De la Manche au monde*, PH. Duhamel, M. Talandier, B. Toulier, E. Heurgon, Ph. Augier, Coll. Arts et Société, Edit. PU Rennes.

Touraine A. (2006). *Le monde des femmes*, Fayard.

Trouvé A., Berriet-Solliec M. (2013). *La régionalisation du deuxième pilier : état des lieux et perspectives*, in TROUVÉ A., BERRIET-SOLLIEC M., LÉPICIER D., (dir.) Le développement rural en Europe. Quel avenir pour le deuxième pilier de la Politique agricole commune ? Peter Lang, Edition scientifique internationale, collection Business & Innovation, n°4, p. 105-121.

Turco A. (2000). *Pragmatiques de la territorialité*, in Levy, J. et M. Lussault (dir.), Logiques de l'espace, esprits des lieux. Géographies à Cerisy, Paris, Belin, p. 287-298.

Uphoff N. (2000). *Understanding social capital : learning from the analysis and experience of participation*, Mansholt Inst.

Urbain JD. (1993). *L'idiot du voyage, histoires de touristes*, Edit PAYOT, Coll. Petite Bibliothèque Payot.

Urbain JD. (2002). Paradis verts désirs de campagne et passions résidentielles, Paris, Payo

Van De Ven A.H. (1989). Van de Ven, A.H. and Poole, M.S. (1989) *Methods for Studying Innovation Processes.* In : Van de Ven, A.H., Angle, H.L. and Poole, M.S., Eds., Research on the Management of Innovation, Harper & Row, New York, 31-54.

Vanier M. (2001). *Transition, relance et territoires : en avant toute vers… ?* sous la direction de Vanier Martin. Presses universitaires de Grenoble, 2021, pp. 2-9.

Vanneph A. (2017). *Les touristes : une histoire d'argent, de temps et d'envie, des précurseurs aux professionnels*, l'Harmattan.

Veltz P. (1996). *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, coll. Economie en liberté, 1996. In : Sociologie du travail, 40ème année n°1, Janvier-mars 1998. pp. 113-115.

Vershambre V. (2006). Raymonde Séchet et Vincent Veschambre (sous la direction de) : *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Presses universitaires de Rennes.

Viallon PH. (2013). *La communication touristique, une triple invention*, Mondes du Tourisme, 7 | 2013, 2-11

Viard J. (1998). *Réinventer les vacances. La nouvelle galaxie du tourisme*, Paris, La documentation française.

Viard J. (2012). *Territoires, identités et diversité cultur*elle, Jean-Pierre Saez éd., Un lien à recomposer. Éditions de l'Attribut, 2012, pp. 156-165.

Viard J. (2006). *Eloge de la mobilité : Essai sur le capital temps libre et la valeur travail*. Editions de l'Aube.

Vidal De La Blache P. (1903). *Tableau de la géographie de la France*, Paris, Hachette, 1903 (réimpr. Paris, Tallandier, 1979).

Vidal De La Blache P. (1883). *La Terre, géographie physique et économique*, Paris, éd. Delagrave, 304 p.

Vincvent J. (2010). *Comment les crises économiques modifient-elles le tourisme ?* Mondes du Tourisme [En ligne], 1 | 2010, mis en ligne le 30 septembre 2015.

Vles V. (2005). *Urbanisme touristique : la fin d'un oxymore, Colloque international Les mondes urbains du tourisme*, Institut de Géographie Paris, 13-14 janv. 2005, Université Paris 7 – Denis Diderot (équipe MIT et pôle des Sciences de la ville), Université d'Angers, École d'architecture de Paris-Val de Seine.

VLES V. (2015). *Les processus de transformation des trajectoires locales des stations et aires touristiques : des questions modélisables ?* : Avant-propos du numéro thématique. Sud-Ouest Européen, 2015, Trajectoires des stations touristiques, 39, pp.5-12.

Vles V. (2021). *Anticiper le changement climatique dans les stations de ski : la science, le déni, l'autorité*. Sud-Ouest Européen.

Von Hippel E. (1986). *A Source of Novel Product Concepts*. Management Science, 32, 791-805.

Von Hippel E. (1988). *Sources of Innovation*. New York NY : Oxford University Press

Vuignier R. (2016). *Place marketing and place branding : A systematic (and tentatively exhaustive)* literature review, Working Paper de l'IDHEAP, 5/2016.

Wacquant L. (1995). *De la « Terre promise » au ghetto. La grande migration noire américaine,1916-1930*. In : Population, 50ème année, n°1, 1995. pp. 229-230.

Wacquant L. (2002). *Corps et âme, Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone.

Winnicott D. (1971). Jeu et réalité, l'espace potentiel, Gallimard.

Wallace A. R. (1877). *The colours of animals and plants. The American Naturalist*, *11*(12), 713–728.

Wojick S. (2010). *La démocratie électronique, mythe et réalité*, Jean-Vincent Holeindre éd., La Démocratie. Histoire, théories, pratiques. Éditions Sciences Humaines, 2010, pp. 121-127.

Zardet V., Noguera F. (2013)., Gestion et management public, vol. 2/2, no. 4, 2013, pp. 5-31.*Quelle contribution du management au développement de la dynamique territoriale ? Expérimentation d'outils de contractualisation sur trois territoires*

Zimmermann JB. (1998). *Entreprises et territoires : entre nomadisme et ancrage territorial*, La Revue de l'Ires, vol. 47, no. 1, 2005, pp. 21-36.

TABLE DES MATIERES DETAILLEE

INTRODUCTION GENERALE **6**

A. Problématique et hypothèses retenues **15**

B. Approche théorique et conceptuelle de l'écologie socioculturelle comme vecteur de développement local **19**

C. Présentation de l'organisation de la thèse, des étapes, des objectifs, et de la démarche logique **28**

PARTIE I : LES THEORIES DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET PLACE DE L'INDIVIDU EN SCIENCES DU TERRITOIRE **30**

INTRODUCTION **31**

CHAPITRE I D'UNE LECTURE GEOGRAPHIQUE A UNE LECTURE SOCIETALE DES TERRITOIRES **35**

1.1. Évolution et transformation des territoires dans la société contemporaine **36**

1.1.1. Les modes de vie en mutation **36**

1.1.2. La territorialité remise en question **38**

1.1.3. Des alternatives socioculturelles comme réponses aux évolutions du monde contemporain **40**

1.2. De l'approche régionale à l'approche structurelle : une vision géographique des territoires renouvelée **42**

1.2.1. Le territoire : un construit social et organisé **42**

1.2.2. Le territoire, un réseau local d'acteurs engagés **45**

1.2.3. La théorie de l'acteur-réseau comme traduction du fonctionnement des territoires **47**

1.3. La gouvernance en question : de l'action publique postmoderne à la gestion d'un commun transmoderne **49**

1.3.1. L'évolution sans fin de l'action publique **49**

1.3.2. L'agir local et l'espace public au secours de l'agir national **51**

1.3.3. Une gouvernance citoyenne et responsable **53**

1.4. Le territoire : un système d'action porteur d'un projet politique **55**

1.4.1. Le territoire : un espace complexe, organisé et gouverné **55**

1.4.2. Le territoire : un système d'action concret **57**

1.4.3. Le territoire en tant qu'espace de projet **59**

1.5. La spatialisation de l'économie comme outil de développement local.....**62**
1.5.1. Les limites de l'économie a-géographique.....**63**
1.5.2. La recherche d'une dynamique économique territoriale favorable à l'innovation.....**65**
1.5.3. L'économie de la proximité plébiscitée.....**67**
1.6. Une nouvelle économie de la proximité pour faire face aux transformations de la société contemporaine.....**69**
1.6.1 Une économie de la proximité sociale et solidaire.....**69**
1.6.2 L'appel à une résilience territoriale portée par un capital social.....**72**
1.6.3 Une phase de développement local fonctionnel et transitionnel.....**75**

CHAPITRE II PLACE DES PUBLICS, DES HABITANTS ET DES CITOYENS EN SCIENCES DU TERRITOIRE.....**78**
2.1. L'individu créateur des territoires contemporains.....**79**
2.1.1. L'individu au cœur d'une transformation sociétale.....**79**
2.1.2. Un élan de citoyenneté.....**81**
2.1.3. Un engagement en faveur de l'environnement.....**83**
2.2. L'individu en géographie moderne.....**85**
2.2.1. D'une géographie naturaliste à une géographie sociale.....**85**
2.2.2. La culture s'invite en géographie.....**88**
2.2.3. La géographie socioculturelle pour traduire la place de l'individu au sein des territoires.....**89**
2.3. De l'habiter à l'habitabilité des territoires.....**91**
2.3.1 Habiter : une construction sociospatiale.....**92**
2.3.2 Habiter : une recherche d'identité.....**93**
2.3.3 Habiter : une recherche perpétuelle d'une habitabilité idéale et idéelle.....**95**
2.3.4 Une habitabilité qui s'accompagne d'une nouvelle lecture des politiques publiques.....**98**
2.4. L'innovation comme vecteur de développement local.....**101**
2.4.1. L'Innovation sociale et collective au secours des territoires.....**101**
2.4.2. Des espaces dédiés pour innover collectivement.....**103**
2.4.3. Des tiers-lieux pour réinventer l'espace public.....**105**

SYNTHESE DE LA PARTIE I..... 107

PARTIE II : TOURISME ET PRATIQUES RECREATIVES EN SCIENCES DU TERRITOIRE 112

INTRODUCTION..... 113

CHAPITRE III TOURISME ET LOISIRS : LES NOUVEAUX ATOUTS POUR REVISITER L'ATTRACTIVITE ET LES DYNAMIQUES TERRITORIALES 117

3.1. Évolution et transformation des pratiques touristiques au cours du XXème siècle et au début XXIème siècle. 118

3.1.1. Le rôle de l'État et des politiques du plan dans le développement du tourisme national **..... 118**

3.1.2. Le tourisme face à l'évolution des modes de vie contemporains **... 122**

3.1.3. Une approche par l'évolution du tourisme balnéaire et insulaire **.... 127**

3.2. Le tourisme : d'une intentionnalité à une application locale structurée ..... **..... 132**

3.2.1. Les politiques publiques en matière de tourisme font débat **..... 132**

3.2.2. Etude des stations touristiques comme système territorial **..... 137**

3.3. Une mise en tourisme comme stratégie de développement local..... **..... 142**

3.3.1. La mise en tourisme d'un lieu : une action politique concertée **143**

3.3.2. Une mise en tourisme marquetée et digitale **..... 145**

3.3.3. Les stations touristiques comme lieux d'innovation territoriale **..... 149**

3.4. Les territoires touristiques en mutation 153

3.4.1. Des migrations d'agrément porteuses de nouveaux modes d'habiter..... **... 153**

3.4.2. L'écotourisme et les pratiques récréatives écomodernes comme complément à la mutation des stations touristiques **..... 157**

3.5. Le tourisme de demain reste encore à inventer 161

3.5.1. Vers un tourisme de transition récréative **..... 161**

3.5.2. Vers une gestion transmoderne des espaces récréatifs de proximité..... **164**

CHAPITRE IV LA GESTION LOCALE DES ESPACES RECREATIFS 167
4.1. L'avènement récréatif 168
4.1.1. Les pratiques récréatives : une vision positive de liberté dans nos vies quotidiennes 168
4.1.2. La consommation des pratiques récréatives : du réel au virtuel 171
4.1.3. L'adaptation de fait des stations balnéaires et insulaires 174
4.2. La fabrique de l'habiter récréatif 176
4.2.1. Une approche par les formes de développement 177
4.2.2. La transmodernité : un métissage des formes culturelles et des formes de développement favorable à de nouvelles politiques publiques locales 184
4.2.3. De l'habitabilité à l'habiter récréatif 188
4.3. La gestion de l'habitabilité récréative 192
4.3.1 Du projet fonctionnel au projet culturel : un projet créateur de valeur territoriale récréative 192
4.3.2 Les laboratoires récréatifs porteurs d'une transition récréative 197
4.3.3 L'habitabilité récréative des espaces insulaires : valeur territoriale contre développement local 208
SYNTHESE DE LA PARTIE II 215

PARTIE III : LES PRATIQUES RECREATIVES A BELLE-ÎLE-EN-MER 220
INTRODUCTION 221
CHAPITRE V L'INSULARITE PROPICE AUX PRATIQUES RECREATIVES 228
5.1. Cheminement du secteur récréatif et touristique Bellilois 236
5.1.1. Une attractivité adossée à l'imaginaire et aux mythes insulaires 236
5.1.2. Le tourisme comme une évidence de développement local 238
5.1.3. Belle-Île-en-Mer comme résidence secondaire 241
5.2. Au-delà de la carte postale, un processus d'attractivité lié à la construction d'un Système Territorial singulier 244
5.2.1. Cadrage théorique et méthodologique 245
5.2.2. Une attractivité soumise aux enjeux environnementaux 249
5.2.3. L'approche du Système Territorial bellilois par sa construction administrative 258
5.2.4. Une socio-démographie liée à l'insularité 263

5.2.5. L'industrie du tourisme comme axe de développement économique **267**

5.2.6. Belle, chère et rebelle : une approche par le processus d'attractivité de Belle-Île-en-Mer **271**

5.3. Étude du Système Récréatif Localisé singulier de Belle-Île-en-Mer **276**

5.3.1. Cadrage théorique et méthodologique **276**

5.3.2. Le Système Récréatif Localisé des habitants **283**

5.3.2.1. Les pratiques sportives et culturelles organisées **286**

5.3.2.2. Les pratiques sportives et culturelles en « liberté » **296**

5.3.3. La dynamique récréative du Système Récréatif insulaire dédié aux touristes et aux excursionnistes **300**

5.3.3.1. Qui sont les touristes et les excursionnistes ? **301**

5.3.3.2. Les pratiques récréatives et leur appropriation moderne **303**

5.3.4. Une culture récréative localisée commune aux habitants permanents et aux touristes **311**

5.3.5. L'hypermodernité récréative s'invite dans le Système Récréatif des touristes **318**

5.3.6. Les prémices d'une orientation vers une forme culturelle écomoderne **322**

5.4. Structuration des acteurs du territoire **326**

5.4.1. Les animateurs endogènes de type solidaire **328**

5.4.2. Les éco-développeurs **331**

5.4.3. Les entrepreneurs endogènes **337**

5.4.4. Les entrepreneurs exogènes **340**

5.5. Des formes de développement confrontées à un projet territorial en réflexion **343**

5.5.1. Une gouvernance territoriale éparse mais mue par un intérêt commun **348**

5.5.2. Derrière la carte postale, des tensions liées au tourisme dans la gestion politique du territoire **351**

5.5.2.1. La préservation du patrimoine environnemental fait débat **352**

5.5.2.2. Les conséquences du tourisme sur la vie quotidienne des îliens **360**

5.6. Étude du marquage socioculturel de Belle-Île-en-Mer **367**

5.6.1. Lecture des dominantes socioculturelles affichées et valorisées par l'Office de tourisme **368**

5.6.2. Lecture des dominantes socioculturelles affichées par les visiteurs..... **376**

5.6.3. Un marquage socioculturel caractérisé par la présence d'un Système Culturel Localisé singulier **380**

Synthèse du Chapitre V **385**

CHAPITRE VI LES ENJEUX SOCIETAUX COMME PRETEXTE A UNE TRANSITION RECREATIVE A BELLE-ÎLE-EN-MER **392**

6.1. Quand Belle-Île-en-Mer se met en scène à travers un marketing territorial qui s'adapte aux transformations sociétales **393**

6.2. La régulation des pratiques récréatives de pleine nature **398**

6.3. Place d'une transition récréative comme perspective politique et culturelle à Belle-Île-en-Mer **402**

6.4. Une transition récréative synonyme d'une nouvelle dynamique socioculturelle **405**

Synthèse du chapitre VI : Un commun récréatif qui reste à coconstruire **409**

CHAPITRE VII L'EMERGENCE D'UN LABORATOIRE RECREATIF A BELLE-ÎLE-EN-MER **413**

7.1. Les projets de tiers-lieux en cours de réflexion **415**

7.1.1 . Des tiers-lieux dédiés prioritairement à la population locale **415**

7.1.2 . Un tiers-lieu insulaire à vocation de Laboratoire récréatif **417**

7.2. Un Laboratoire récréatif singulier à Belle-Île-en-Mer **420**

7.2.1 . Processus de création d'un Laboratoire récréatif dédié à l'écologie socioculturelle **421**

7.2.2 . Le projet bâti dans le cadre d'un processus d'adaptation organisationnelle **424**

7.2.3 . Vers un Système Culturel Localisé **428**

7.2.4 . La fabrique d'une forme culturelle chromatique à Belle-Île-en-Mer **431**

7.2.4.1 Embarquement vers une écomodernité dans une utopie transmoderne **433**

7.2.4.2 Le Laboratoire des couleurs de Belle-Île-en-Mer **444**

SYNTHESE DE LA PARTIE III **448**

CONCLUSION GENERALE : Une expertise sociospatiale comme nouveau paradigme de l'action territoriale 450

ANNEXES 457

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRES ET PERSONNES INTERROGEES 458

Annexe 1.A : QUESTIONNAIRE SEMI-DIRECTIF DES ELUS DE BELLE-ÎLE-EN-MER **458**

ANNEXE 1B : QUESTIONNAIRE ENTRETIEN SEMI DIRECTIF A DESTINATION DES ACTEURS ASSOCIATIF **464**

ANNEXE 1C : QUESTIONNAIRE ENTRETIEN SEMI DIRECTIF A DESTINATION DES ACTEURS EONOMIQUES **467**

ANNEXE 1D : LES ACTEURS INTERVIEWES **471**

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRES DESTINES AUX TOURISTES ET EXCURSIONNISTES 473

ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ECOLIERS 489

ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE DESTINE AUX COLLEGIENS DE BELLE-ILE-EN-MER 491

ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRE DESTINE AUX RESIDENTS DE BELLE-ÎLE EN MER 500

ANNEXE 6 : STATISTIQUES INSEE 504

BIBLIOGRAPHIE 514